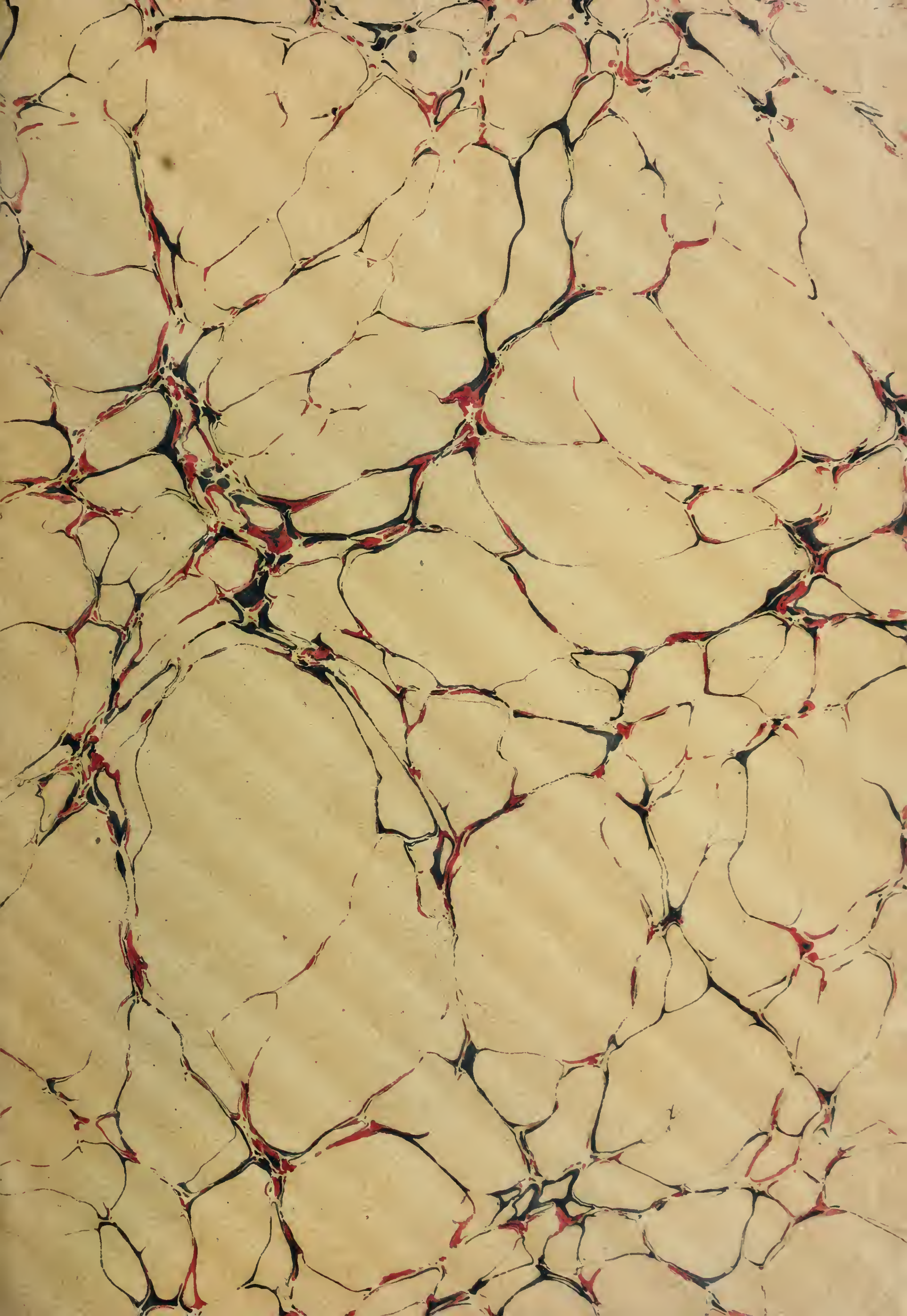






LES CONTEMPORAINS

LES

CONTEMPORAINS



PARIS

MAISON DE LA BONNE PRESSE

8, rue François Ier

TABLE

LES CONTEMPORAINS



LE PRÉSIDENT BONJEAN (1804-1871)

I. ORIGINE — DÉBUTS DIFFICILES — MARIAGE

Louis-Bernard Bonjean naquit à Valence (Drôme), le 4 décembre 1804, de Louis Bonjean et d'Antoinette Pâris. La famille de son père était originaire de la Savoie, où elle jouissait depuis longtemps d'une considération et d'une sympathie méritées. Un de ses membres, le sénateur Bonjean, avait contribué puissamment, au XVIIIe siècle, à l'affranchissement des fiefs de la province, et un autre, Jean-Antoine, siégeait encore au Sérénissime Sénat de Chambéry, à côté de Joseph de Maistre, lorsque l'invasion française vint dissoudre cette illustre compagnie (1).

Quant à sa mère, Antoinette Pâris, elle

(1) Nous exprimons ici notre vive gratitude à M. Jules Bonjean pour la complaisance avec laquelle il a bien voulu mettre à notre disposition les documents nécessaires pour la composition de cette modeste étude sur son illustre père. J. B.

appartenait à une famille alliée à celle de saint François de Sales. Souvent, dans ses courses apostoliques, le pieux évêque de Genève vint demander l'hospitalité au château de Moignard, résidence de la famille maternelle du président Bonjean, où l'on montre encore aujourd'hui la chambre qu'il occupait.

Demeuré orphelin à l'âge de quinze ans, le futur otage de la Commune trouva dans l'un de ses oncles un second père, qui sut développer en lui le germe des plus nobles sentiments. C'était l'abbé Bonjean, curé de Septèmes, au diocèse de Grenoble. Ce prêtre, type remarquable du vieux clergé français, unissait à une distinction tout aristocratique de manières la pratique de la plus austère vertu. Plusieurs fois, il refusa la mitre. L'abbé Bonjean sut inspirer à son neveu cet amour du travail et ces sentiments élevés dont il ne se départit jamais.

En mourant, les parents du jeune homme ne lui avaient laissé qu'un patrimoine fort réduit. Parvenu aux plus hautes dignités, le président Bonjean devait plus tard remercier le ciel de l'avoir placé dans cette situation. Il aimait à rappeler ses pénibles débuts et à leur attribuer tous les mérites qu'il avait acquis : « Oh ! ma sainte pauvreté, disait-il, c'est à toi que je dois d'être un honnête homme et de n'être pas tombé dans les désordres et les hontes d'une jeunesse trop facile ! » Cependant, il fallait songer à l'avenir.

Louis-Bernard sentait en lui-même un attrait irrésistible pour les questions de jurisprudence. Il étudia donc le droit, mais afin de pouvoir achever ses études et subvenir aux dépenses qu'elles comportaient, il dut donner quelques répétitions de mathématiques. Il avait lui-même puisé la connaissance de ces sciences auprès d'un vieil ami de sa famille, le C[te] Gabrielli de Carpegna, de l'illustre maison romaine de ce nom, resté, après la chute de Napoléon, au service de la France, comme officier supérieur d'artillerie.

En 1829, Bonjean obtenait le titre d'avocat à la Cour royale, à la suite d'une thèse de licence qui, contrairement à l'ordinaire, était un véritable traité juridique. Le jeune étudiant y posait, en effet, les bases d'une réforme dans le régime de la propriété foncière, qui devait passer dans le domaine de la législation un quart de siècle plus tard, par la loi du 23 mars 1855 sur la transcription. Le diplôme de docteur, qui lui fut décerné en 1837, ne fit que constater une réputation de jurisconsulte déjà solidement établie.

La science juridique dont il avait fait preuve dans ses divers examens devait naturellement attirer le jeune avocat vers la Cour de cassation. Mais, pour prendre rang dans le barreau de la Cour suprême, il fallait acquérir une charge d'un prix considérable. C'était là, semble-t-il, une difficulté insurmontable pour un jeune homme dont les ressources pécuniaires avaient été épuisées par les frais de ses examens. Ce problème, insoluble pour tout autre, ne le fut pas pour Bonjean. Il fit deux parts de sa vie : réservant ses veilles laborieuses pour ses travaux théoriques, il consacra ses journées à un enseignement, auquel sont redevables de leurs succès plusieurs jurisconsultes estimés de nos jours et qui lui procura le capital qui lui faisait défaut.

En 1838, il pouvait enfin acquérir une charge des plus modestes, mais à laquelle son talent personnel ne tarda pas à donner une importance considérable. Parmi les innombrables mémoires et plaidoyers qui consacrèrent alors sa réputation, nous citerons seulement ceux relatifs à la propriété des îles du Rhin et à l'allodialité du sol dans la province du Dauphiné, et surtout la réhabilitation du comptable Fabus, deux fois condamné par le Conseil de Guerre et dégradé publiquement, malgré la résistance désespérée que cet homme, doué d'une force athlétique, avait opposée aux exécuteurs d'une sentence injuste.

Concurremment avec ces travaux judiciaires, il publia successivement : en 1838 et en 1839, un *Recueil annoté du droit romain ante Justinien*, et une *Traduction des Insti-*

tutes de Justinien accompagnée de savants commentaires; en 1845, un *Traité des actions*, ou *Exposition historique de l'organisation judiciaire et de la procédure chez les Romains*, ouvrage en deux volumes, encore aujourd'hui classique.

Trois ans avant la publication de ce dernier ouvrage, le nonce du Pape avait béni le mariage du futur martyr de la Commune avec Mlle Adèle de Malherbe, qui descendait d'une ancienne famille normande illustrée notamment par le célèbre poète, père de notre langue française. Elle apportait en dot ce domaine d'Orgeville, dont le château est reproduit par l'une de nos gravures, et dont la chapelle abrite aujourd'hui le tombeau de ces deux époux si dignes l'un de l'autre. Mme Bonjean a tenu, dans la vie de son mari, une trop grande place pour que nous ne consacrions pas ici quelques mots à sa mémoire. Elle fut vraiment « la femme forte » de l'Écriture Sainte. Aussi le président Bonjean ne se lassait-il pas de faire son éloge. Il ne l'appelait que sa « sainte compagne », et voici en quels termes il parle d'elle dans son testament :

..... Je suis vieux, dit-il à ses enfants, et j'ai rencontré sur ma route plus d'une bonne mère et d'une fidèle épouse; mais jamais rien qui se pût comparer à ce trésor de vertus et de dévouement qui s'unissent, en votre mère, à la plus haute intelligence, à l'esprit le plus fin, le plus délicat et le plus charmant.....

..... C'est à ses conseils que, malgré la supériorité de mon âge, je dois d'avoir évité plus d'une faute et obtenu plus d'un succès. Et ce n'est pas seulement dans les affaires ordinaires que ses avis vous seront précieux; ils vous le seront bien davantage encore dans ces situations délicates qui se rencontrent parfois dans la vie, où la route du devoir paraît obscure et où la conscience hésite; c'est dans ces occasions périlleuses que cette ferme et lucide intelligence, cette âme si pure et si noble, vous traceront en traits lumineux la route que vous devez suivre. Que votre mère soit donc pour vous comme une seconde conscience.....

II. RÔLE POLITIQUE — OPINIONS ET PRINCIPES HÉROÏSME ET MODÉRATION

Le culte de la justice s'unissait chez Bonjean à un dévouement sans limite pour l'ordre public et pour une sage liberté, qui constituent, avec la religion, les bases essentielles de toute société civilisée. Toutes les fois que l'une d'elles lui parut ébranlée, il n'hésita jamais, non seulement à sacrifier ses préférences et ses sympathies personnelles, mais même à exposer sa vie.

Ainsi, quand parurent les ordonnances de Juillet, il prit parti, malgré les traditions royalistes de sa famille, pour la charte contre le gouvernement de Charles X. Un document acquis récemment par le musée Carnavalet nous montre le jeune avocat de vingt-cinq ans, combattant auprès du polytechnicien Vaneau, dans la fameuse attaque de la caserne de Babylone. Il y pénétra un des premiers, après avoir eu son épée brisée par une balle.

Cet exploit le désignait aux faveurs de la monarchie de Juillet. Mais les événements ayant pris une tournure contraire à ses sentiments, il se crut obligé de refuser les fonctions de procureur du roi qui lui étaient offertes, et n'accepta que la décoration instituée pour les combattants des trois fameuses journées.

Toutefois, le souvenir de son dévouement au bien public ne s'effaça pas de la mémoire de ses compatriotes et, aux élections de 1848, il fut élu le premier, comme représentant de la Drôme, avec 20 000 voix de plus que le second candidat élu. Dans sa profession de foi, datée du 15 mars, il posait nettement le programme de cette République sage et modérée, qui avait toujours été son idéal politique.

Si nous parvenons, disait-il, à fonder en France une République, prospère à l'intérieur, forte, mais modérée au dehors..... dans dix ans peut-être le grand principe de la fraternité humaine, proclamé il y a dix-huit siècles par le divin Rédempteur, sera devenu la loi universelle.....

Il ne voulait ni un retour aux principes de la Convention, ni un gouvernement ennemi de la religion, de la propriété et de la famille, toutes choses « que nous avons appris à respecter et à chérir ». Parlant plus tard des tendances de cette époque, il ajoutait :

L'immense majorité des Français acceptait la République comme un gouvernement de conciliation, où tous les anciens partis pouvaient plus facilement abjurer leurs vieilles divisions.....

République ou Monarchie, concluait-il, ce sont là des questions de forme. L'ordre et la liberté, voilà le fond.

Tout commentaire ne saurait qu'affaiblir la portée de ce programme, qui semble écrit cinquante ans à l'avance. En le lisant, on croirait, en effet, avoir sous les yeux une page des instructions politiques du grand Léon XIII.

Mais le *citoyen* Bonjean, comme on disait alors, n'était pas homme à s'en tenir aux paroles, et bientôt l'occasion lui fut offerte de révéler encore ces qualités héroïques qui devaient faire de lui un martyr. Le 15 mai 1848, l'Assemblée était envahie par des bandes anarchistes, ayant Barbès à leur tête. Notre héros fut un des rares représentants qui restèrent inébranlables à leurs bancs, protestant énergiquement contre les factieux, jusqu'à ce que les tambours du bataillon Clary missent ces derniers en fuite.

Quelques jours après éclate cette formidable insurrection de Juin, qui coûta la vie à Mgr Affre, et où l'armée éprouva des pertes plus considérables que dans une des grandes batailles rangées du premier Empire.

Le représentant Bonjean se propose un des premiers pour marcher à la tête des troupes. Indigné d'un misérable scrupule de forme, qui avait été soulevé, il s'élance à la tribune :

Nous avons proposé, dit-il, que l'Assemblée voulût bien nommer un certain nombre de membres qui marchassent avec les troupes et dans les rangs de la garde nationale, afin que nos gardes nationaux et nos soldats sachent bien que là où ils peuvent mourir, nous aussi, nous sommes disposés à mourir.

L'auteur de cette proposition devait lui-même donner l'exemple et se rendre sur le théâtre de la lutte. On le vit notamment prendre part à la grande attaque du faubourg Saint-Antoine, aux côtés du général La Moricière. Malgré la chaleur accablante, le général avait revêtu, par-dessus son uniforme, un léger burnous arabe, dont il maintenait les plis flottants en déplaçant incessamment son cheval, de manière à n'offrir aux insurgés aucun point de mire fixe. Cette précaution de la part du héros de Constantine et de Castelfidardo indique à elle seule quelle était l'intensité effroyable du feu. Le faubourg Saint-Antoine est enlevé et la Bastille dégagée par l'intrépide général. Cependant le drapeau rouge flotte toujours au haut de la colonne de Juillet, répandant la terreur au loin dans Paris et encourageant les derniers efforts de l'émeute. Il faut à tout prix l'abattre. Mais on croit la colonne encore occupée par une bande d'insurgés désespérés, et c'est la mort certaine pour celui qui s'engagera le premier dans l'étroit escalier. Les plus braves hésitent..... Mais le représentant Bonjean s'élance en avant, suivi du lieutenant de Négrier, neveu du général de ce nom, tué deux jours auparavant au pied de la même colonne. Par bonheur, tous les ennemis s'étaient enfuis, et le vaillant député put arracher de sa main le drapeau rouge qui déshonorait encore la capitale.

Après avoir assisté sans armes aux luttes les plus chaudes, notre héros eut la joie de soustraire à une exécution sommaire un certain nombre d'insurgés, dans lesquels il ne voulait voir que des égarés et non des scélérats. Se dépouillant de l'écharpe tricolore, insigne de ses fonctions, qui le désignait un instant plus tôt à leurs coups, il en entoure comme d'un rempart légal le groupe de ces malheureux et parvient à les soustraire à la mort. Cet acte de générosité faillit lui coûter la vie; car un garde national du parti de l'ordre, exaspéré d'une clémence qu'il jugeait excessive, s'apprêtait à lui briser le crâne d'un coup de crosse de fusil, quand un ami du représentant parvint à arrêter le bras de ce forcené.

Dès que l'ordre matériel est rétabli, le courageux député s'attaque non moins vigoureusement au désordre moral. Même avant les journées de Juin, prévoyant les événements qui allaient mettre en péril la société, il avait provoqué la démission du

préfet de police Caussidière, resté fameux par sa théorie qui consistait à « faire de l'ordre avec du désordre ».

Des amis dangereux avaient gagné à leurs utopies le ministre de l'Instruction publique, Hippolyte Carnot, dont le fils devait, comme président de la troisième République, tomber sous le poignard d'un anarchiste, et le ministre avait laissé répandre les doctrines les plus pernicieuses dans l'enseignement du peuple. Le représentant Bonjean, malgré son estime pour le caractère personnel d'Hippolyte Carnot, n'hésita pas à dénoncer le danger et provoqua ainsi la retraite de ce ministre.

Il ne suffisait pas d'enrayer la propagation de ces doctrines funestes, il fallait encore dissiper le mirage qu'elles présentaient aux esprits trop crédules. C'est ce que fit le vaillant défenseur de la société dans une brochure, répandue alors à un nombre considérable d'exemplaires, sous le titre de *Socialisme et sens commun,* et qui contribua puissamment à discréditer les théories utopiques de Fourier, de Louis Blanc, de Proudhon, de Pierre Leroux et autres dangereux écrivains. Il faut lire ce petit chef-d'œuvre, pour apprécier la vivacité de coloris et la chaleur d'âme avec lesquelles l'auteur y a mis à la portée de tous les plus difficiles problèmes économiques. A ceux qui voulaient abriter leurs coupables doctrines derrière les sublimes enseignements de l'Évangile, le chrétien indigné répondait: « Arrière ! blasphémateurs, Jésus prêchait l'amour du prochain. Vous, vous prêchez la haine entre les citoyens ! »

Quelque temps après, il revenait encore sur le même sujet, et écrivait ces lignes remarquables de sagesse :

Dévoué de cœur aux intérêts des classes laborieuses, j'ai cherché avec une entière sincérité les moyens d'améliorer leur sort matériel et moral; mais, convaincu que les prétendus remèdes proposés par le socialisme, en ruinant ceux qui jouissent de quelque aisance, aggraveraient encore la misère de ceux qui ne possèdent que le travail de chaque jour, j'ai combattu par mes votes et par mes écrits cette doctrine funeste.....

A mon sens, ajoutait-il, la pensée qui doit avant tout préoccuper les hommes politiques, c'est d'assurer au pays le repos, la sécurité, la prospérité, dont il a tant de besoin.

Pour arriver à ce résultat si désirable, que faut-il ?

Il faut tenir compact le grand parti de l'ordre, en étouffant, dans un généreux et patriotique effort, toutes les mesquines querelles des partis.

Il faut enfin, après avoir vaincu le désordre et l'anarchie, en prévenir le retour,..... en travaillant avec sincérité à améliorer, dans la limite du possible, le sort des classes qui souffrent, sans jamais sacrifier les principes éternels de toute société, dont la conservation intéresse également tous les citoyens, riches ou pauvres.

Ce programme, inséré dans une profession de foi pour une élection législative à Paris en mars 1850, sans obtenir la majorité, réunit cependant 120 000 suffrages.

N'est-ce pas celui autour duquel pourraient se rallier encore aujourd'hui tous les honnêtes gens, que Léon XIII a conviés si éloquemment à s'unir dans l'intérêt du bien public ?

III. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT — LE SÉNATEUR — LE CHRÉTIEN — LE MAGISTRAT

Rentré depuis quelque temps dans la vie privée, le savant jurisconsulte est arraché de nouveau à ses études par la confiance qu'inspiraient son courage et son énergie morale.

Au commencement de l'année 1851, la lutte entre le pouvoir législatif, représenté par l'Assemblée nationale, et le pouvoir exécutif, confié au prince Louis-Napoléon Bonaparte, était à l'état aigu. De part et d'autre, on se tenait sur la réserve et la défiance. L'influence du général Changarnier devenait de jour en jour plus inquiétante pour le prince-président. Celui-ci, qui ne songea pas, quelques mois plus tard, à réclamer le concours de notre héros, quand il crut nécessaire de sortir des voies légales, n'hésita pas à faire appel à son dévouement pour la cause de l'ordre. Il l'appela à faire partie du ministère du 9 janvier. Eu égard aux dispositions de l'Assemblée nationale, les jours de ce ministère étaient comptés et

ses membres étaient fort exposés à échanger leurs palais officiels pour la prison de Vincennes. C'était pour le futur otage de la Commune une raison décisive, qui le détermina à accepter. Il entra dans ce Cabinet éphémère qui, après avoir révoqué le général Changarnier de ses commandements, tomba le 18 janvier, devant un vote de l'Assemblée.

L'ancien ministre demeura étranger au coup d'État du 2 décembre. Cependant, il n'en fut pas moins compris dans la reconstitution des grands corps de l'État. Napoléon III connaissait sa valeur et ses talents comme jurisconsulte : il savait qu'il pouvait compter sur son dévouement et son patriotisme comme citoyen. Aussi, en janvier 1852, il le nommait président au Conseil d'État.

C'est aux efforts prodigieux de travail du président Bonjean qu'est due, pour une part importante, la grande prospérité qui marqua, à l'intérieur comme à l'extérieur, les premières années du second Empire. Après l'incendie du palais du Conseil d'État, en 1871, ce fut encore grâce aux travaux personnels du président, conservés dans ses archives de famille, qu'on put reconstituer la jurisprudence de ce grand corps, sur une foule de questions intéressant l'administration.

Son dévouement aux intérêts publics était, d'ailleurs, si connu, que l'empereur n'hésita pas à lui sacrifier un homme dont l'attachement à sa personne était pourtant sans limites. M. de Persigny, ministre de l'Intérieur, l'ayant mis en demeure d'opter entre le président et lui, le souverain refusa de retirer au président Bonjean les hautes fonctions qu'il remplissait avec tant d'éclat.

Cependant les grands travaux du Conseil d'État n'absorbaient pas toute l'activité de l'infatigable président. Il prenait encore une part des plus actives à ceux du Conseil supérieur de l'Instruction publique, où il siégea jusqu'à la fin de l'Empire, et à ceux du Conseil général de la Seine et du Conseil municipal de Paris. C'est comme membre de ce dernier corps, qu'en 1855, sur la demande de son ami, Mgr Sibour, archevêque de Paris, il rédigea sur la réorganisation des paroisses de la capitale un rapport qui sert encore de base à leur division actuelle.

Tant d'occupations altérèrent cependant la santé du président, et, pour alléger son fardeau, l'empereur l'éleva, le 15 février 1855, à la dignité de sénateur de l'Empire. Trois ans après, l'application de la loi de sûreté générale fournit au nouveau sénateur l'occasion de montrer encore une fois la magnanimité de son caractère. Il n'hésita pas à protester contre les mesures abusives de certains préfets, et fit rendre à la liberté plusieurs hommes politiques qu'il considérait comme injustement frappés. Il siégea pendant quinze ans, de 1855 à 1870, dans le premier corps politique de l'Empire. Durant cette période, il ne cessa de pratiquer, souvent au détriment de sa propre influence auprès du souverain, ces maximes de tolérance et d'équité dont il avait fait la règle de sa vie.

Aussi, Gambetta a-t-il pu dire de lui à la tribune de l'Assemblée nationale qu'il « brillait dans le Sénat impérial comme une perle isolée ».

Ce jugement est évidemment partial, mais démontre en quelle estime même des adversaires ont tenu notre héros.

Nous ne pouvons indiquer, même sommairement, les questions politiques et administratives traitées successivement par le sénateur Bonjean.

Chacun de ses discours ou rapports lui coûtait de prodigieux efforts; car, avant de prendre la parole sur un sujet, il n'hésitait jamais à approfondir toutes les données du problème à résoudre, fallût-il pour cela acquérir toute une science nouvelle. Étant donnée, d'autre part, l'infinie variété des matières ainsi abordées par lui *ex-professo*, on comprendra facilement qu'on lui ait donné le glorieux surnom de « sénateur bénédictin », et qu'on ait pu dire que sa vie tout entière a été « un hymne au travail ».

Mais la profondeur des conceptions personnelles et la scrupuleuse recherche des données scientifiques n'étaient pas les seuls mérites de ses discours. On y sentait aussi

cette chaleur de cœur et cette noblesse de sentiments, qui étaient les traits dominants de son âme. Qu'il exprimât l'héroïsme du martyre et l'ardeur du sentiment religieux, comme dans ses discours sur les massacres de Pologne, ou bien les plus exquises nuances d'une compassion délicate, comme dans son plaidoyer pour les petits oiseaux, qu'on regarde généralement comme un chef-d'œuvre de grâce littéraire, l'orateur était toujours émouvant, parce qu'il était toujours ému lui-même.

Dans son discours sur le pouvoir temporel, ce chrétien si sincère fut victime d'une illusion, alors malheureusement trop commune. Il croyait que les ennemis du catholicisme n'en voulaient qu'à l'administration temporelle du Pape. Dans sa pensée, Rome devait demeurer la « résidence inviolable de la Papauté », mais le Souverain Pontife devait abandonner son pouvoir temporel, pour se contenter d'une souveraineté spirituelle qui l'élèverait au-dessus des gouvernements de la terre et le mettrait à même de reconquérir son influence religieuse en partie anéantie. Par là, il enlèverait tout prétexte d'animosité à ses adversaires.

Hélas! une expérience, qui dure depuis vingt-six ans et dont on ne peut espérer prochainement la fin, a dévoilé au monde entier que ce n'était pas seulement le chef temporel, mais encore et surtout le chef spirituel que voulaient atteindre les sectes en spoliant l'Église de ses biens.

Mais, si les opinions du sénateur Bonjean sur ce point sont discutables, on ne peut qu'admirer sans réserve la puissance du sentiment religieux, qui éclate dans son éloquente défense des Polonais opprimés dans leur foi. Après avoir rappelé les affreux massacres de Varsovie, accomplis quelque temps auparavant, et dans lesquels tout un peuple à genoux sur le pavé des rues, devant les images de la Vierge, n'avait opposé aux feux de l'infanterie russe et aux charges des Cosaques qu'une inébranlable résignation, il redit avec un accent de conviction, qui émut les plus indifférents, l'hymne chanté par ces martyrs du patriotisme et de la foi, et dont voici la dernière strophe :

Dieu très saint, il n'y a pas encore un siècle que la liberté a disparu de la terre polonaise, et, pour la regagner, notre sang a coulé par torrents; mais, s'il en coûte tant de perdre la patrie de ce monde, oh! combien doivent trembler ceux qui perdent la patrie éternelle! Prosternés devant tes autels, nous t'en conjurons, rends-nous la patrie, rends-nous la liberté!

Quelques mois plus tard, prenant encore la défense de la malheureuse Pologne catholique, il flétrissait en ces termes l'odieux livre que Renan venait de publier sous le titre de *Vie de Jésus.*

Dans un temps où la grande figure du Crucifié, cette idéale figure dont on a dit, avec tant de justesse d'expression, qu'elle passa sur la terre comme une âme sans corps, dans un temps où cette austère figure du Christ a été transformée en je ne sais quel gracieux démocrate, quel charmant révolutionnaire, ami des fêtes et des plaisirs..... De quel droit donc les Polonais se plaindraient-ils d'être appelés à leur tour révolutionnaires et rebelles?

Le Christ mourut pour le salut de l'âme humaine; la Pologne meurt en ce moment pour la civilisation de l'Occident.

Entre la victime de Pilate et celle de Mourawieff, ces insultes, Messieurs, sont une ressemblance de plus.

Pour moi, à l'auteur du livre, je dirai : Ah! n'abusez pas de votre talent pour m'enlever la foi en Celui au nom duquel, dans ce moment solennel qui, à mon âge, ne saurait beaucoup tarder, on viendra m'apporter la consolante parole : « *Ego sum resurrectio et vita.* Je suis la résurrection et la vie. »

Quels magnifiques accents et comme ils sont bien placés sur les lèvres de cet intègre magistrat! Ils sont rares aujourd'hui les hommes qui oseraient confesser aussi énergiquement leur foi du haut d'une tribune politique! Mais le futur otage avait un esprit trop éclairé et une âme trop généreuse pour ne pas comprendre toutes les obligations attachées à son titre de chrétien, qu'il estimait bien supérieur à toutes les dignités humaines. Il savait que tout homme doit être apôtre du bien et de la vérité. Il comprenait combien il était nécessaire de combattre ce funeste préjugé, qui voudrait

créer une incompatibilité entre les dogmes du catholicisme et les principes qui régissent les sociétés modernes. Toutefois, en cette matière, son esprit, affiné par une vie de solitude et de méditation, voyait de trop haut et de trop loin, au gré de certains contemporains. Un jour, au sortir d'une séance du Sénat, l'archevêque d'Avignon avait finement résumé d'un mot cette tendance à devancer les idées de son temps, en disant : « Mon cher collègue, à la fin du siècle, tout le monde pensera comme vous ; votre seul tort est d'être né vingt-cinq ans trop tôt. »

Les honneurs vinrent trouver l'honorable sénateur sans qu'il les recherchât. Dès 1860, la dignité de grand-officier de l'Ordre impérial de la Légion d'honneur lui fut conférée en récompense de ses éminents services. Peu après, il était investi de la même dignité dans l'Ordre royal des Saints-Maurice et Lazare.

Mais tous ces honneurs et ces luttes politiques ne l'avaient pas détourné de ses travaux juridiques. Il était resté passionné pour toutes les questions qui touchent au droit.

Les graves discussions du Sénat ne lui avaient pas fait oublier l'atmosphère plus sereine de la Cour de cassation, à laquelle il avait été attaché de nouveau en 1851, pendant quelques mois, comme avocat-général. Sans négliger ses devoirs de sénateur, il avait voulu reprendre des fonctions judiciaires. Après un court passage à la cour de Riom, dont il avait été nommé premier président en 1863, il rentra définitivement à Paris en 1865, pour occuper à la Cour suprême le siège de président.

Cet homme de devoir considérait les fonctions publiques comme des « charges », selon la belle expression d'autrefois, et non comme des avantages qu'on dût rechercher dans son intérêt personnel. Aussi, à peine installé, se mit-il à l'œuvre avec une ardeur incroyable. A la Cour de cassation, comme au Conseil d'État, on a conservé le souvenir des efforts de travail vraiment prodigieux qui ont signalé la période de sa présidence.

Grâce à un labeur acharné de cinq ans, il était enfin parvenu à liquider l'arriéré des affaires, qui retardait auparavant, d'une manière si funeste pour les plaideurs, la solution des procès, quand éclata la guerre franco-allemande.

IV. LE SIÈGE DE PARIS — LA COMMUNE ARRESTATION DU PRÉSIDENT

Les désastres de la patrie ne surprirent pas cet esprit d'élite, qui les avait prévus et annoncés d'une manière presque prophétique et avait en vain essayé de les prévenir. En 1863, il avait, en effet, prononcé du haut de la tribune du Sénat ces paroles étonnantes :

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, il venait à s'établir en France un gouvernement néfaste, qui ne pût vivre qu'à la condition de transporter à Synnamarie ou à Cayenne, Monseigneur l'archevêque de Paris, ses chanoines, les curés de Paris, le procureur général de la Cour de cassation,..... je vous le demande, que penserait l'Europe d'un pareil gouvernement ?

C'était, on le voit, la liste des otages de la Commune dressée à peu près exactement plus de sept ans à l'avance par l'un d'entre eux ; et cela à une époque où l'Empire était encore à l'apogée de sa gloire et de sa prospérité. Mais, dès ce moment déjà, le président Bonjean prévoyait les ruines qu'une mauvaise politique et une profonde corruption morale allaient amonceler sur notre pays.

Tout préparé qu'il fût à ces catastrophes, il en ressentit pourtant la douleur, avec une indicible amertume.

Dans l'élan de son patriotisme et tandis que son fils aîné combattait comme officier de mobiles au fort de Vanves, il n'hésita pas, malgré son âge et ses hautes dignités, à s'enrôler comme simple soldat, dans les rangs de la garde nationale, et voici avec quelle héroïque bonhomie il annonçait à Mme la présidente Bonjean ce nouveau trait d'abnégation.

T'ai-je dit que, depuis un mois, nous ne quittons pas l'uniforme? Il faut me voir avec une tunique, un képi, et le sabre le long de la cuisse faisant pendant à mon revolver. Il y aurait de quoi rire,

s'il n'y avait pas tant de raisons de pleurer sur les ruines de la patrie.

La levée du siège de Paris devait faire cesser les fatigues et les dangers que notre héros avait dû affronter pendant de longs mois, mais il n'y vit que la perte de ses dernières espérances patriotiques, et voici comment il exhalait sa douleur dans une lettre, datée du 27 janvier 1871.

Toute lutte a cessé cette nuit à partir de minuit, écrivait-il. — Un armistice vient d'être conclu, signé peut-être entre MM. de Bismarck et J. Favre..... C'est la honte au front et la rage au cœur que je t'écris ces quelques lignes à la hâte, regrettant de n'être point mort avant de subir une telle honte. Cette misérable fin d'un siège où la population de Paris a montré tant de courage et d'abnégation n'est due qu'à la criminelle incurie des incapables qui ont pris en mains la direction des affaires..... Ils nous livrent à la merci du vainqueur !..... Je viens de voir des gens qui prétendent que notre honneur est sauf; — ils ne sont pas difficiles.



CHATEAU D'ORGEVILLE

Après la capitulation du 28 janvier 1871, les portes de Paris s'étant rouvertes, le président Bonjean se rendit dans sa terre d'Orgeville, près d'Évreux. Il s'apprêtait à partir pour Bayeux, où, cédant à ses instances, Mme la présidente Bonjean s'était retirée avec deux de ses fils encore trop jeunes pour porter les armes, quand il apprit la nouvelle de l'insurrection du 18 mars.

Sans hésiter, il rentra à Paris dans la nuit du 19 au 20 mars, afin de remplir son devoir jusqu'au bout, et le 21 il présidait comme à l'ordinaire l'audience de la Cour de cassation. C'est au sortir de cette audience qu'il fut arrêté, sur l'ordre de la Commune, et que commença pour lui cette captivité qui ne devait finir qu'avec sa vie.

Comme un de ses amis qui avait réussi à le voir dans sa prison (1) lui soutenait qu'il avait exagéré le sentiment du devoir en revenant à Paris volontairement, l'impassible magistrat lui fit remettre, peu d'heures après, tout un mémoire justificatif de sa conduite, dont nous extrayons le passage suivant :

Ce que j'ai fait, je le referais encore, quelque douloureuses qu'en aient été les conséquences pour ma famille tant aimée. C'est que, voyez-vous, à faire son devoir il y a une satisfaction intérieure qui permet de supporter avec patience et même avec une certaine suavité les plus amères douleurs. C'est le mot du sermon sur la montagne : Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice !..... Que, loin de vous décourager, mon exemple vous soit, au contraire, un nouvel encouragement à faire votre devoir, quoi qu'il en puisse advenir; car je puis vous affirmer que, sauf la poignante inquiétude que j'éprouve pour la santé de ma noble et sainte compagne, jamais mon âme ne fut plus sereine et plus calme que depuis que j'ai perdu jusqu'à mon nom pour n'être plus que le numéro 14 de la 6e division.

Les inquiétudes qu'elle avait eu à subir pendant la durée du premier siège de Paris avaient, en effet, profondément altéré la santé de Mme la présidente Bonjean. Cette chrétienne d'élite, héritière d'une race où

(1) M. Charles Guasco, qui a fait le récit de ses visites dans une brochure intitulée : *Le président Bonjean, otage de la Commune.*

les traditions chevaleresques se transmettaient fidèlement depuis les origines mêmes de la France, ne devait pourtant pas se laisser abattre par les épreuves redoutables auxquelles Dieu la réservait. Jusqu'à la fin, elle sut se montrer digne de son héroïque époux; et voici comment elle répondait à une lettre dans laquelle le président lui apprenait son retour dans Paris insurgé :

Tu dois me connaître assez pour être certain que je laisserais venir la mort sur moi, plutôt que de t'appeler près de moi pour m'aider à la repousser, si ce devait être aux dépens de ton devoir. Remplis-le donc avec usure, sans te préoccuper des conséquences possibles en ce qui me concerne; seulement, dès que tu pourras le faire sans déserter un poste d'honneur, viens sans plus tarder, je t'en prie.

Cependant le président Bonjean ne devait pas longtemps demeurer seul, en qualité de « grand otage », comme on disait alors.

L'archevêque de Paris, Mgr Darboy, le rejoignit au dépôt de la préfecture de police dès le 4 avril, et deux jours plus tard le pontife et le magistrat furent transférés ensemble à la prison de Mazas.

On raconte qu'au moment de monter dans la voiture cellulaire qui devait les emmener, une lutte de courtoisie eut lieu entre les deux illustres prisonniers, aucun d'eux ne voulant passer le premier. Le président Bonjean finit pourtant par décider le vénérable archevêque, en lui disant : « Passez, Monseigneur, la religion d'abord, la justice ensuite. »

V. LA CAPTIVITÉ — VISITE D'UN CORRESPONDANT DU « TIMES » — PROJET D'ÉVASION REFUSÉ — PLAIDOYER EN FAVEUR DES OTAGES — LA PAROLE D'HONNEUR

Le président Bonjean devait rester à Mazas jusqu'au jour de son transfert à la Roquette, 22 mai 1871. Un correspondant du *Times*, accompagné de M. O'Connell, ayant fait une visite aux prisonniers, ce journal publia des détails très intéressants sur leur genre de vie. On nous saura gré de reproduire une partie de cet article.

..... Nous aurions voulu pouvoir nous rendre auprès de tous les prisonniers politiques. Mais, le temps pressant, nous n'avons pu qu'en voir quatre : L'archevêque de Paris, Mgr Darboy; M. Bonjean, président de la Cour de cassation; M. Deguerry, curé de la Madeleine, et l'ex-aumônier de la Roquette.....

A certains égards, j'ai le regret d'avoir à le constater, aucune distinction n'est faite entre eux et le malfaiteur de droit commun, c'est-à-dire entre l'archevêque de Paris ou le premier magistrat de France et le voleur qui s'est emparé d'une montre, ou le drôle qui, sous l'influence de l'ivresse, a tué son camarade, Ils ont, les uns et les autres, la même cellule étroite, le même lit, le même mobilier, une petite chaise et une petite table, et, ce qui est peut-être le plus pénible, ils sont soumis à la même surveillance incessante. Les gardiens les observent à toute heure du jour et de la nuit : pendant le jour par les judas des portes, et la nuit les portes des cellules doivent rester ouvertes et le gaz allumé pour que les gardiens, qui se promènent dans les corridors, puissent s'assurer par un coup d'œil de la présence des prisonniers.....

Le cas de M. Bonjean m'a semblé le plus dur de tous. C'est surtout comme magistrat et non comme homme politique qu'il s'est fait connaître, et les actes politiques qu'on sait de lui ne peuvent que lui faire grandement honneur. Il avait, en effet, le mérite d'être le seul membre libéral d'une assemblée aussi servile que le Sénat. Un homme qui reste libéral dans une pareille atmosphère est digne d'être respecté, même par des républicains rouges. Malgré son âge, il resta à son poste pendant le siège, et même pendant la période, plus périlleuse encore, de la lutte entre M. Thiers et le Comité central. Il semble n'avoir été arrêté que par une sorte d'accident.....

Il y a un mois que M. Bonjean est prisonnier à Mazas, enfermé dans une cellule de 15 pieds sur 6, et haute de 12, dont le précédent habitant a peut-être été un voleur. M. Bonjean ne semble cependant pas trop se préoccuper de son emprisonnement. Il déclare, en souriant, qu'il a été prisonnier pendant toute sa vie, s'étant condamné lui-même, depuis une quarantaine d'années, à près de dix-huit heures de travail par jour, et qu'il pouvait tout aussi bien travailler dans une cellule de prison que dans un palais. Nous sommes heureux de pouvoir rassurer les amis de M. Bonjean sur l'état de sa santé, et même de sa bonne humeur. Il supporte sa situation avec un stoïcisme merveilleux et une grande tranquillité d'esprit.

Le 10 mai, on fit à l'illustre captif des propositions pour lui permettre de s'évader. Il refusa formellement de donner suite à cette idée :

Lorsqu'on est président à la Cour de cassation et qu'on occupe un si haut rang dans la magistrature de son pays, répondit-il, on ne sort d'une prison que par la grande porte et au grand jour.

Il voulait partager le sort des ecclésiastiques et des autres otages. Pour l'éventualité d'une comparution devant le jury, il se chargea même de défendre ses compagnons de captivité.

A cet effet, il composa une magistrale plaidoirie, qui se termine par cette page sublime, où l'on ne sait qu'admirer le plus, de la noblesse des sentiments ou de la calme résignation qu'elle dénote chez son auteur.

Je n'abuserai pas plus longtemps de votre patience, citoyens jurés; si, après mes loyales explications, votre conviction sur le néant de l'accusation n'est pas formée, c'est que, sans doute, dans les temps troublés par les passions politiques, la logique perd ses droits.

Quelle que puisse être votre décision, dût-elle m'être fatale et terminer bientôt par une mort sanglante ma laborieuse vie, le calme de mon âme n'en sera nullement troublé.

C'est que, voyez-vous, à mon âge, quand la conscience est sans reproche, le peu de jours qui restent à vivre est un capital de si petite valeur que ce serait un marché d'or que de le troquer contre l'auréole de pitié et de sympathie dont, à défaut de titres plus éclatants, les âges futurs ne manquent pas de couronner la mémoire de ceux qui ont trouvé une mort sanglante pour rester au poste du devoir.....

Au surplus, advienne que pourra, c'est votre affaire plus que la mienne, citoyens jurés, car moi, je ne risque que ma vie; vous, vous risquez l'honneur et le repos de votre conscience.

Cette magnifique plaidoirie ne devait pas être prononcée devant le jury. Les communards, vaincus par les troupes de Versailles, allaient assouvir leur vengeance sur les nobles prisonniers, sans même les condamner par une apparence de jugement.

En attendant, loin de s'améliorer, leur situation devint plus pénible. Les sévérités et les vexations redoublèrent quand Ferré fut nommé délégué à la préfecture de police. Ce triste personnage se conduisit d'une manière odieuse et cruelle envers notre héros. La première fois qu'il vit ce vénérable vieillard, il était alité dans sa cellule, avec une forte fièvre. Ferré vint s'asseoir auprès de lui.

« Citoyen président, lui dit-il, tu ne sais pas la nouvelle. Nos troupes sont à Versailles. Nous avons déjà fusillé Jules Favre, Jules Ferry, Jules Simon..... tous les Jules de la défense. C'est te dire que tu ne resteras pas longtemps ici et que tu suivras bientôt le même chemin. — Cela m'importe peu, lui répondit l'impassible magistrat. C'est infâme à vous, jeune homme, de venir insulter un vieillard malade et qui ne peut vous répondre. Je mourrai avec la conscience plus tranquille que vous. Retirez-vous. »

Dompté malgré lui par cette supériorité morale, le geôlier obéit sans répliquer à l'ordre de son prisonnier.

Cependant, une occasion vint se présenter d'échapper, au moins pour quelques heures, aux horreurs de la captivité. M. Miot, membre de la Commune, plus égaré que pervers, s'était occupé d'obtenir, pour le président, une mise en liberté provisoire de quarante-huit heures, afin que celui-ci pût aller en Normandie embrasser sa femme et ses jeunes fils.

Cette faveur était la plus précieuse que pût désirer l'illustre captif, si profondément et si tendrement attaché à sa famille. Néanmoins, il ne l'eût jamais sollicitée lui-même, et comme M. Miot, causant avec lui de ce projet, lui demandait s'il consentirait à donner sa parole de revenir au jour indiqué, le président lui répondit :

« Je vous remercie de me l'avoir demandée; car jamais je ne l'aurais offerte, parce que jamais je n'aurais supporté l'affront que l'on pût douter de ma parole d'honneur. »

Le culte ardent de la loyauté qui éclate dans cette réponse était peut-être la passion dominante de cette grande âme; et, à peine le président Bonjean eut-il envisagé la possibilité de cette mise en liberté provisoire, que son principal souci fut de s'informer minutieusement de toutes les conditions de transport qui lui permettraient d'être rentré à l'heure dite dans sa prison.

Malheureusement, d'ailleurs, de telles

préoccupations étaient prématurées : la suprême consolation de revoir une dernière fois sa famille fut refusée au vaillant magistrat.

Du reste, la noble compagne du président, qui avait appris à connaître ce caractère si fortement trempé, fut presque satisfaite de ce résultat négatif, tant elle redoutait qu'une circonstance imprévue vînt retarder le retour de l'otage, et le faire manquer, malgré lui, à sa parole d'honneur. Voici, d'ailleurs, en quels termes elle exprimait ce sentiment dans une lettre adressée à son mari.

Ce que tu me dis des nouvelles rigueurs introduites dans la situation des prisonniers dont tu fais partie me donne la crainte que l'espoir qu'on t'avait donné d'une liberté de quelques heures sur parole, pour venir me voir ici, ne doive pas se réaliser..... Et pourtant, je partage à un tel degré l'appréhension que quelque accident indépendant de ta volonté eût pu entraîner, pour toi, quelque infraction involontaire à la promesse donnée par toi, que c'est à peine si j'ose souhaiter que tu coures une si terrible chance! Mais combien la noblesse d'un tel scrupule est comprise par peu de monde! Hier encore, quelqu'un osait me dire : « J'espère bien que si votre mari peut venir jusqu'ici, vous ne le laisserez pas repartir. »

J'en suis demeurée pétrifiée de surprise! Eh quoi donc! on m'approuverait de t'aimer d'une tendresse assez lâche pour te demander de sacrifier ton honneur à ta sécurité, pour vouloir donner le droit de te mépriser à ceux qui auraient eu foi en ta parole.

Oh! mon Dieu, comment se peut-il qu'il existe des êtres chez lesquels le sentiment de l'honneur et du devoir soit à ce point oblitéré!

On le voit, Mme la présidente Bonjean ne le cédait en rien, pour la hauteur des sentiments, à son glorieux époux. Un prêtre éminent a exprimé éloquemment (1) cette incomparable harmonie en disant :

« Ces deux âmes étaient dignes l'une de l'autre, et sans doute elles s'étaient formées l'une et l'autre à l'héroïsme. On les peut offrir en exemple à toutes les générations humaines. »

VI. SENTIMENTS HÉROIQUES — LE PARDON LA CONFIANCE EN DIEU

L'âme si profondément chrétienne du président Bonjean, encore épurée par la souffrance, s'imprégnait chaque jour davantage de l'esprit véritable du Christ. La touchante figure de l'Homme-Dieu honni, torturé, mis à mort pour le salut du genre humain était pour lui un modèle parfait et un encouragement sublime.

Aussi voulut-il, à l'exemple de la divine Victime du Calvaire, pardonner d'avance à ses bourreaux. Depuis longtemps déjà, il ne se faisait guère d'illusions sur l'issue fatale de sa captivité. Une nuit particulièrement, il se sentit agité par des appréhensions plus vives et écrivit à sa famille l'admirable lettre qu'on va lire :

Je ne sais quel pressentiment m'empêche de dormir et me porte invinciblement à vous adresser quelques paroles dans le silence de la nuit.

Je vous déclare, dans toute la sincérité de mon cœur, que je pardonne à tous ceux qui me font subir cette injuste captivité, comme je désire que Dieu me pardonne à moi-même les fautes que j'ai pu commettre.

Ne cherchez pas à connaître les noms de ceux qui me retiennent ici contre toute justice et toute raison; et surtout ne cherchez jamais à en tirer aucune vengeance directe ou indirecte.

Les menaces, formulées par le délégué Ferré au cours de l'odieuse visite que nous avons racontée plus haut, vinrent encore confirmer ces sinistres pressentiments. A la suite de cette abominable comédie, le président Bonjean, qui s'attendait à chaque instant à être massacré dans sa prison, voulut du moins envoyer à sa famille un dernier adieu.

Dès qu'il se trouva seul, il écrivit d'une main ferme la lettre qu'on va lire, et dont l'original ne porte pas la moindre trace de trouble ou d'émotion.

Paris, ce lundi 3 avril 1871, 10 h. 1/2 soir.

Mes chers bien-aimés, à 10 h. 1/2, je reçois le soir, dans ma cellule, la visite d'un membre ou d'un délégué de la Commune qui m'annonce que la Commune, victorieuse, est maîtresse à Versailles; que l'Assemblée est en fuite; que plusieurs de ses membres ont été fusillés; que, quant à moi, mon sort sera promptement décidé!

Le ton dont ces paroles ont été prononcées contient évidemment une menace..... Laquelle?..... Je

(1) Éloge funèbre de Mme la présidente Bonjean, prononcé en chaire, par M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, vicaire général de Paris.

ne sais. Mais quelle qu'elle soit, je subirai ma destinée et saurai mourir au besoin en honnête homme, en magistrat et en chrétien.

Deux sentiments troublent seuls le calme dont je jouis en ce qui touche ma personne..... Le premier est la crainte de voir (que dis-je, il est probable que je ne le verrai pas) de prévoir que l'armée prussienne saisira ce prétexte pour s'emparer de Paris et démembrer encore notre pauvre France; le second, c'est le regret de vous laisser ainsi sur la terre privés de votre protecteur naturel, mes bien-aimés.

J'aime à espérer qu'au moins vous saurez profiter des conseils que ma prévoyante tendresse vous a si souvent répétés, depuis quelques mois surtout.

Croyez, mes bien-aimés, que c'est là pour vous la voie du salut et de l'avenir.

Adieu, adieu, que Dieu veuille ratifier les bénédictions que mon ineffable tendresse appellera sur vous jusqu'au dernier soupir.

Adieu, sainte et noble compagne de ma vie, puise dans tes croyances religieuses la force nécessaire pour supporter une séparation qui, à raison de la différence de nos âges, devait arriver dans bien peu d'années; vis pour nos enfants.

Et vous, mes chers enfants, que ma triste destinée ne vous empêche pas de croire que, toutes choses balancées, celles de ce monde et celles de l'autre, le mieux est encore incontestablement de faire son devoir, quoi qu'il puisse en advenir.

Je n'ose prolonger cette lettre qui peut-être ne vous parviendra jamais.

Je vous embrasse bien tendrement tous, en vous bénissant mille fois du fond de mon cœur.

B.

Je vous déclare de nouveau, très solennellement, mes bien-aimés, qu'en sondant les plus profonds replis de mon cœur, je n'y trouve aucun sentiment de haine ou de vengeance ni contre ceux qui m'ont si arbitrairement arrêté ni contre ceux qui peut-être m'ôteront la vie. Autant donc que nous pouvons juger de notre propre cœur, j'espère pouvoir dire avec quelque confiance :

Mon Dieu, pardonne-moi mes offenses, comme je les pardonne à ceux qui m'ont offensé. *Amen.*

Donnez une récompense convenable à celui de mes gardiens ou à toute autre personne qui, ayant cette lettre à sa disposition, aura l'humanité de vous la faire tenir. Que mon sang serve d'expiation à mes fautes et ne retombe sur la tête de personne!

L'enveloppe de la lettre portait comme suscription : « A remettre à mon fils; mais seulement après ma mort. »

On voit combien, dès le début de sa captivité, le président Bonjean était prêt à affronter l'épreuve redoutable que la Providence avait réservée à cette âme vaillante et généreuse.

Mais il nous faut maintenant en venir aux derniers jours de l'illustre magistrat et suivre ce caractère inébranlable dans les affreuses angoisses de la lutte finale. Le 17 mai, la Commune avait décidé que toute exécution de gens de son parti serait immédiatement suivie du massacre d'un nombre triple d'otages. Dès ce moment, le président Bonjean n'eut plus le moindre espoir de survivre aux terribles combats, dont les échos lui arrivaient au fond de sa prison.

Mis en présence du sacrifice suprême, ce héros du devoir conçut le scrupule étrangement sublime d'avoir exagéré ses charges d'homme public au détriment de ses obligations de père de famille. Cinq jours avant sa mort, il écrivit à son fils aîné une lettre, où il expose dans les termes suivants cette dernière hésitation de sa conscience.

Crois bien, mon cher enfant, que la mort n'a rien qui m'épouvante.

Si je n'ai pas été aussi exempt que je le voudrais des fautes et des faiblesses inhérentes à l'humaine fragilité, j'aime à espérer que la justice divine fera entrer en compensation tant d'années consacrées au travail et à l'accomplissement de mes devoirs comme époux, comme père, comme citoyen, comme fonctionnaire. Je remettrai donc mon âme avec une certaine crainte, sans doute, mais aussi avec une crainte tempérée par la confiance, dans les mains du Juge suprême, qui seul peut sonder les cœurs..... Ah! oui, si j'étais seul, cette mort qui peut m'atteindre dans quelques jours, dans quelques heures peut-être, n'aurait rien qui pût me troubler beaucoup; mais je ne suis pas seul.....

Ah! c'est là surtout que se trouve l'amertume de mon calice! Et en certains moments, cette amertume atteint presque les proportions d'un remords; il y a des moments où je me demande si j'avais bien le droit de compromettre cette vie si précieuse pour remplir peut-être avec exagération mes devoirs d'homme public et de magistrat.....

S'adressant ensuite à celle qu'il désignait toujours sous le nom de sa « sainte compagne », le président poursuit :

Aux mérites déjà si grands de ta vie si pure, il faut ajouter un mérite nouveau, celui de supporter ma perte avec la résignation d'une chrétienne..... Arme-toi de courage; soigne ta santé. Continue à être ce que tu fus toujours, l'âme et la lumière de notre famille, c'est la suprême prière que je t'adresse en ce moment solennel.

Le lendemain 20 mai, l'inébranlable magistrat adressait à ses trois fils ses derniers conseils, qu'il terminait par ces admirables paroles :

Que la persécution que je souffre et la mort sanglante qui, d'un moment à l'autre, peut terminer ma laborieuse vie ne soient pas pour vous une cause de découragement. Ne dites pas : A quoi a servi à notre père ce long dévouement à tous ses devoirs? Que n'a-t-il fait comme tant d'autres qui, moins austères, moins rigides, ont su se mettre à l'abri du danger et jouissent maintenant d'une heureuse vieillesse? Oh! non, ne le dites pas, et n'en croyez pas ceux qui vous tiennent un pareil langage; car, moi qui n'ai jamais trompé personne, moi qui voudrais encore moins tromper mes enfants dans ce moment solennel, je vous affirme que, si misérable que puisse être la fin qui paraît m'être destinée, je ne voudrais à aucun prix avoir agi autrement que je ne l'ai fait. C'est que le premier bien, mes chers enfants, c'est la paix de la conscience, et que ce bien inestimable ne peut exister que pour celui qui peut se dire : *J'ai fait mon devoir.*

Le testament moral de ce grand chrétien était achevé par ces derniers mots; il ne lui restait plus qu'à le signer de son sang.

VII. MASSACRE DES OTAGES — PAROLES PROPHÉTIQUES — CONCLUSION

Le 22 mai, à 7 h. 1/2 du soir, arriva à Mazas, comme un coup de foudre, l'ordre du transfert à la Roquette. Les otages descendirent. Le président Bonjean était parmi eux, calme et intrépide comme toujours. Ils montèrent dans les voitures de transport du chemin de fer, et la foule les escorta de ses vociférations : A mort ! à mort! jusqu'à la Roquette.

Ils y passèrent la première nuit sur la paille et la pierre. Le 23, ils eurent l'ineffable consolation, après toutes leurs souffrances, de se trouver tous réunis dans le chemin de ronde. Les ecclésiastiques entourèrent l'archevêque qui était avec le président. De tous, l'héroïque magistrat était celui qui montrait la plus grande sérénité. Il s'adressait à chacun d'eux en particulier et les encourageait dans les sentiments de la résignation. Ils se préparèrent les uns et les autres au supplice, mais la journée se passa sans apporter aucun changement à leur situation.

L'archevêque fut transféré de la cellule 1 de la 4e division à la cellule 21, et le président Bonjean fut enfermé dans la cellule 1.

Pendant les quelques heures qu'ils restèrent à la Roquette, les otages eurent la consolation de s'entretenir plusieurs fois, à peu près librement. Cette circonstance providentielle leur permit aussi de se préparer plus complètement à paraître devant le souverain Juge, car ils sentaient bien que leur dernière heure était proche. Ce fut le P. Clerc, de la Compagnie de Jésus, qui reçut les dernières confidences du président Bonjean, et pendant les journées du 23 et du 24 mai, on vit souvent ces deux hommes, si ardemment dévoués l'un et l'autre à l'honneur et au devoir, se livrer à des entretiens dont le caractère intime fut religieusement respecté par leurs compagnons de captivité.

Une joie suprême était d'ailleurs réservée, par la bonté de Dieu, à ces martyrs du devoir, de la vérité et de la justice. Les Pères Jésuites avaient réussi à se procurer secrètement des Hosties consacrées, et ils partagèrent fraternellement ce précieux trésor avec les autres otages.

Nourris de la chair du divin Rédempteur, ces nobles témoins de Jésus-Christ purent donc attendre avec sérénité le coup fatal, qui devait leur ouvrir les portes de la vie éternelle.

A l'une des dernières récréations passées en commun, le président Bonjean, dont la santé était très altérée, s'était assis dans la guérite d'un surveillant, et paraissait complètement absorbé par la lecture d'un livre qu'il tenait à la main. Un ecclésiastique, qui a été depuis curé d'une des paroisses de Paris, s'approcha alors de lui, et lui demanda ce qui occupait si fort son esprit.

« Je fais, répondit l'impassible magistrat, ce que doit faire un homme qui se prépare à mourir, je lis l'Évangile. » Et il montra à son interlocuteur le fidèle compagnon de sa captivité, son exemplaire du « Nouveau Testament ».

Cependant l'heure du sacrifice approchait. — Le 24 mai, un peu avant 8 heures du soir, une troupe armée pénétra dans l'intérieur de la prison, et ceux qui la conduisaient firent l'appel des six victimes qu'on avait désignées. Mgr Darboy, le président Bonjean, l'abbé Deguerry et trois autres ecclésiastiques furent successivement nommés.

Le funèbre cortège se mit alors en marche. Le président Bonjean conservant, dans cette dernière épreuve, toute son indomptable énergie, se trouvait à côté de l'archevêque de Paris, et comme celui-ci, poussé brutalement par un des misérables qui escortaient les otages en les accablant d'injures, menaçait de perdre l'équilibre, l'héroïque magistrat le soutint, et lui dit d'une voix ferme : « Allons, Monseigneur, appuyez-vous sur mon bras, c'est le bras d'un ami et d'un bon chrétien. »

En arrivant à l'angle du chemin de ronde, où devait se terminer cette lugubre scène, le président dit encore au vénérable pontife, en lui désignant leurs bourreaux : « Montrons-leur comment un prêtre et un magistrat savent mourir. »

Après une courte prière, les victimes se rangèrent devant le mur de clôture extérieur. Le président Bonjean, les bras croisés sur la poitrine et le regard fièrement fixé sur ses meurtriers, attendit la mort avec cette inébranlable force d'âme qui ne l'avait pas abandonné un seul instant depuis le début de cette terrible épreuve.

Quelques secondes après, un feu de peloton irrégulier, suivi de quelques coups isolés, vint ébranler la prison.

Le sacrifice suprême était consommé, et un illustre orateur (1) formulait quelque temps après l'impression de la France tout entière, en disant :

« Le président Bonjean est tombé sous les coups des assassins en héros. L'antiquité n'a pas vu de plus grande mort! »

Ajoutons que, par le sentiment chrétien, cette fin tragique dépasse même les plus nobles exemples de l'héroïsme païen.

Mais, dans ses convictions religieuses, le président Bonjean savait aussi trouver la source d'une invincible espérance dans les destinées de l'humanité.

Après le récit de ces scènes terribles, dont la barbarie pourrait faire douter de l'avenir de la France, il est réconfortant de lire ces paroles, que le président adressait, quelques années avant sa mort, aux élèves du lycée Napoléon, et où éclate toute sa foi dans le christianisme, comme principe de régénération et de progrès pour les sociétés humaines.

Il vous faut, disait-il, un point d'appui qui jamais ne fléchisse, un flambeau qui ne s'éteigne jamais et qui vous puisse guider dans les épreuves difficiles, souvent douloureuses, que vous aurez inévitablement à traverser, comme la colonne de feu guidait le peuple d'Israël dans la nuit du désert.

Ce point d'appui, ce flambeau, vous ne le trouverez que dans le sentiment religieux le plus élevé, dans le sentiment chrétien.

Tenez-vous en garde contre deux doctrines également fausses, également funestes, qui n'ont fait que trop de prosélytes en ces derniers temps : l'une qui attaque la société moderne au nom du christianisme, l'autre qui attaque le christianisme au nom de la société moderne.

A l'une et à l'autre une même réponse suffit.

Non, non, leur direz-vous, il ne peut exister d'*incompatibilité* entre ces deux grandes et saintes choses, christianisme et liberté ; ceux-là seuls peuvent en apercevoir l'apparence qui confondent les principes avec les abus que les hommes en ont pu faire.

Comment donc serait-elle en opposition avec la religion chrétienne, cette civilisation moderne qui n'est que la réalisation, imparfaite encore, sans doute, mais plus complète cependant qu'en aucun autre temps, des principes de fraternité, de liberté et d'égalité que le Christ a, le premier, proclamés à la face du vieux monde ?

Ah ! ah ! ce vieux monde ne s'est pas rendu du premier coup ; il résiste encore aujourd'hui. Mais sa résistance est vaine : la victoire n'est plus dou-

(1) M. Rousse, bâtonnier du barreau de Paris et membre de l'Académie française.

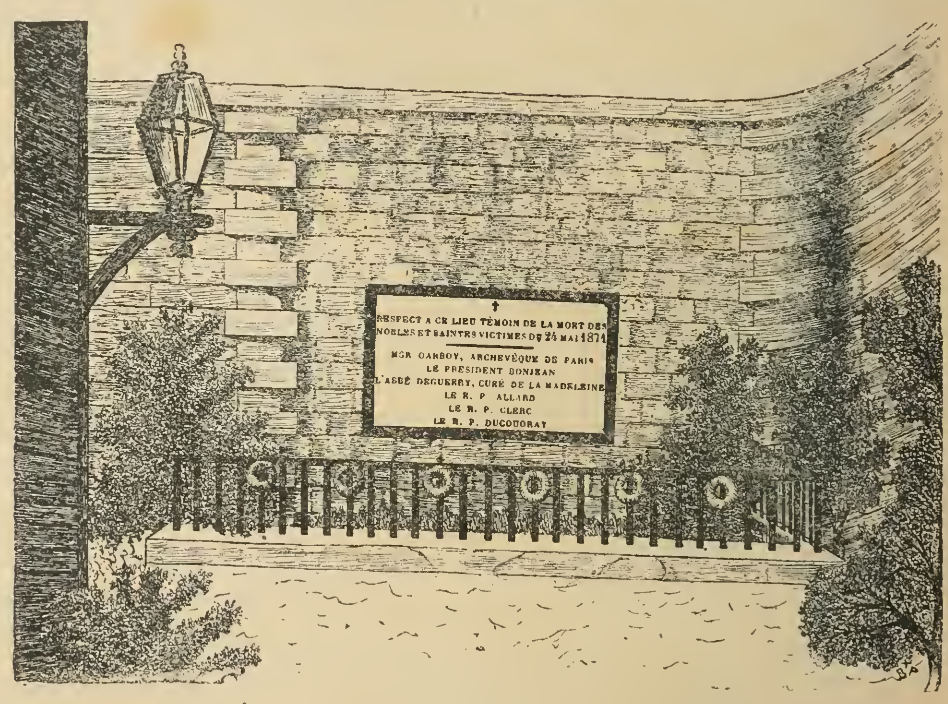
teuse, trop de signes manifestes l'annoncent de tous côtés.

Oui, j'en ai la ferme espérance, le jour approche, bien qu'à mon âge je ne doive pas le voir, où, abjurant d'étroits préjugés et d'injustes défiances, la religion et la civilisation moderne scelleront enfin cette sainte alliance, source divine d'où sortiront, pour les sociétés régénérées, les véritables conditions de l'ordre moral et politique, et pour le genre humain le règne de la vérité, de la justice et de la paix.

Puisse la bénédiction attachée au sang des martyrs nous obtenir la grâce de voir bientôt établi dans notre pays ce règne bienfaisant du Christ, qu'appelait ainsi de ses vœux le président Bonjean.

Au reste, en terminant, pourquoi ne dirions-nous pas que l'héritage de gloire et de vertus laissé par la noble victime de la Commune est dignement porté? Justement fiers d'un si grand nom, les fils du président Bonjean continuent d'honorer sa mémoire, de garder ses enseignements et de marcher à la lumière de ses leçons et de ses exemples.

Agnin. J. BOUILLAT.



MUR DU CHEMIN DE RONDE A LA ROQUETTE

Nos lecteurs nous sauront gré de rappeler ici quelques-unes des principales questions traitées dans les discours ou rapports du président Bonjean, en dehors de celles dont nous avons parlé au cours de cette biographie.

Nous citerons notamment, dans l'ordre chronologique, les travaux suivants :

1° — *Rapport et discours sur la loi relative à l'organisation municipale* (1855).
2° — *Rapport sur les Sociétés commerciales en commandite* (1855).
3° — *Rapport sur la déchéance frappant les créances de l'arriéré* (1857).
4° — *Discours relatif à la haute Cour de justice* (1858).
5° — *Discours sur les titres de noblesse* (1858).
6° — *Rapport sur les délais de procédure devant la Cour de cassation* (1859).
7° — *Discours sur le droit de pétition devant le Sénat* (1860).
8° — *Rapport sur l'affaire du trop fameux Libri* (1861).
9° — *Rapport sur la législation des valeurs financières au porteur* (1862).
10° — *Discours sur la médecine homéopathique* (1865).
11° — *Rapport sur la répression des crimes et délits commis à l'étranger* (1866).
12° — *Discours sur le cadastre dans ses rapports avec la propriété foncière* (1866).
13° — *Discours sur la propriété littéraire et artistique* (1866).
14° — *Discours sur l'organisation des Conseils municipaux* (1867).
15° — *Discours sur la liberté de la presse* (1868).
16° — *Amendement proposé à la Constitution de l'Empire* (1869).

LES CONTEMPORAINS



LA REINE POMARÉ (1822-1877)

I. QUELQUES MOTS SUR LES ORIGINES DE LA DYNASTIE DES « POMARÉ »

Tout le monde aujourd'hui connaît Tahiti, le point extrême de nos possessions dans l'océan Pacifique. Tout le monde a entendu vanter les merveilles de cette île enchanteresse, où la nature s'est plu à répandre à profusion ses plus magnifiques trésors, où la *question sociale* n'existe pas, par la raison simple que la Providence y fait pousser le pain dans les arbres et que chacun y vit dans la paix et l'abondance.

On sait vaguement aussi que là-bas, très loin, il y eut une race royale, celle des Pomaré, qui fit plus ou moins don de ses territoires

à la France. Il y a même des Parisiens qui connaissent la reine Marau (Pomaré) pour l'avoir vue à Paris en 1883 ; mais, en général, on est plutôt dans le vague au sujet de l'histoire de cette dynastie de couleur qui descend en droite ligne des dieux, et est en passe d'y remonter par voie d'extinction.

C'est qu'en effet les Pomaré prétendent à une origine divine ; mais s'il n'est pas absolument certain qu'ils comptent des dieux parmi leurs ancêtres, il est incontestable, en revanche, qu'ils comptent des braves, car ils ont détenu la royauté, bien plus par droit de conquête que par droit de naissance.

Sans vouloir faire ici l'historique des temps anciens de Tahiti, il est nécessaire, avant d'entreprendre la biographie de notre héroïne, la reine Pomaré IV, de dire quelques mots de ses trois prédécesseurs.

Le premier des Pomaré, né vers 1762, fut un soldat heureux, qui, pour ne pas faire d'opposition au poète français, s'empressa de devenir roi de son pays.

Il s'appelait *Otou*, mot qui signifie *héron*.

Cook, qui le connut, dit qu'il était très haut sur pattes et plein de bienveillance pour les étrangers. Cette bonté d'âme se manifesta d'abord par l'expulsion des deux premiers missionnaires qui aient tenté la civilisation de ces îles, deux catholiques espagnols qui y furent amenés en 1774 par le capitaine Bonechea.

Plus tard, *Otou le héron*, qui avait épousé une demoiselle *Hidia*, tordit le cou à son premier-né parce que celui-ci, d'après les décrets du lion populaire, devait, à sa naissance, succéder à son père.

C'était décidément un prince plein de bonté d'âme que ce Héron !

Un second fils lui survint en 1780 ; mais, pour ne pas s'attirer de désagréments, il le laissa vivre et lui passa la main dans la direction de son peuple, se contentant de garder pour lui la régence.

C'est qu'en Océanie, aujourd'hui comme autrefois, les petits enfants sont considérés comme une émanation de la divinité, et c'est une idée infiniment gracieuse de vouloir que ces petits êtres, encore tout purs et inconscients, soient les véritables maîtres de la maison en vertu d'un pouvoir qu'ils apportent directement du ciel. Dès leur naissance, ils possèdent des biens divers : terres, chevaux, pièces de monnaie que les parents et amis leur offrent comme don de joyeux avènement, et sacrilège serait celui qui oserait toucher au trésor de l'enfant nouveau-né.

C'est cette vénération des Canaques pour les enfants, qui empêcha notoirement le premier des Pomaré d'envoyer son second fils rejoindre son frère aîné dans le royaume des Ombres. Ce jeune monarque avait dix-sept ans à peine, quand les premiers missionnaires protestants, envoyés par le Synode de Londres, vinrent planter leur tente à Tahiti.

Ceux-ci n'eurent aucune peine à s'emparer de son jeune esprit, le convertirent au christianisme, puis se firent consentir des concessions de terrain et l'engagèrent à user de son autorité de droit divin pour forcer ses sujets à embrasser en masse le protestantisme.

Ce n'est pas du jour au lendemain, et surtout ce n'est pas par la violence qu'on arrive à changer la religion nationale d'un peuple. Substituer l'idée d'un Dieu unique au paganisme des Tahitiens, sans transition, sans explication, c'était courir à la révolte.

Aussi les Canaques s'insurgèrent-ils quand on voulut toucher à leur religion, à leurs idoles et à leurs prêtres.

Habitués à leurs dieux familiers et à leurs sacrifices humains, ils s'armèrent pour la défense de leurs idoles, et Pomaré II, escorté des missionnaires et des néophytes, dut prendre la mer et se réfugier dans une des îles Sous-le-Vent.

Là, il organisa une armée et revint s'emparer de son île dans des conditions de combat absolument inconnues jusqu'alors. Armées de mousquets de provenance anglaise, les troupes de Pomaré massacrèrent impitoyablement les révoltés. La peste survint, complétant les désastres de la guerre ; la famine vint achever l'œuvre de destruction, et, de plus de *100 0000 hommes* que

comptait Tahiti à l'arrivée des missionnaires anglais, il en restait alors *16 000 seulement*, qui, vaincus, se convertirent avec armes et bagages : Tahiti était protestant!

Ce bon M. Larousse, sérieux, nous raconte que Pomaré II établit une législation sage, en 1819, avec des tribunaux autour, qu'il encouragea l'industrie (!) bâtit des églises (!!) créa une imprimerie (!!!.....)

Il ajoute même qu'on lui *doit* la première traduction de l'Évangile en tahitien. Voilà une dette qui ne sera pas difficile à payer.

Il est à peine besoin de dire que tout ceci est du domaine de la fantaisie pure; que Pomaré II ne créa rien du tout; qu'il n'encouragea aucune industrie, par la raison simple qu'il n'en existait pas; qu'il ne bâtit aucune église, attendu qu'il n'en reste pas trace aujourd'hui; et qu'enfin, la première imprimerie qui ait fonctionné à Tahiti a été créée par le gouvernement du roi Louis-Philippe, vers 1845.

Quant à la traduction de l'Évangile par Pomaré II, c'est encore une de ces légendes qui pourraient peut-être trouver crédit en France, mais qui font sourire de pitié ceux qui ont quelque peu vécu en Océanie. Pomaré II *baragouinait,* plutôt qu'il ne parlait, quelques mots d'anglais; il écrivait fort mal, et était absolument incapable d'un travail dans le goût de celui que Larousse lui prête gratuitement.

La première traduction de l'Évangile qui a été faite en Océanie, l'a été en français, par Mgr Tepano Jaussen, le premier apôtre catholique des archipels polynésiens, auquel on doit également le premier dictionnaire français-tahitien et tahitien-français. C'est, du reste, le seul encore en usage.

Pomaré II, quoique descendant des dieux immortels, comme j'aurai l'occasion de l'établir tout à l'heure, mourut personnellement, tout à fait abruti par l'abus des liqueurs fortes.

Atavisme ou autre cause, ses descendants ont pieusement respecté la tradition, et l'on peut dire, pour l'histoire, que les Pomaré ont été de royaux échansons.

Ce Pomaré II laissait à sa mort deux héritiers : un fils nommé *Teriitaria,* né en 1819 et mort en 1827, et une fille, *Aimata,* qui exerça la régence pendant presque toute la vie de son frère, et fut couronnée reine par les missionnaires anglais en 1824.

Ce fut la grande reine de Tahiti, celle dont le souvenir est resté le plus profondément gravé dans l'esprit et dans le cœur des Canaques d'aujourd'hui, et c'est son histoire, passablement mêlée à celle de notre pays, que nous nous proposons de retracer en ces pages.

II. COMMENT LA REINE POMARÉ IV DESCEND DES DIEUX, D'APRÈS LA TRADITION CANAQUE

Comme je l'ai dit plus haut, la famille Pomaré posséda la royauté par droit de conquête.

Son origine divine était cependant admise, il y a quelques années encore, et elle est racontée tout au long dans un fort intéressant travail dû à M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, qui vécut dix années à Tahiti, à l'époque du Protectorat, et publia le résumé de ses études dans la Revue coloniale de 1855.

En faisant appel aux souvenirs des plus anciens Tahitiens qu'il put interroger, M. de Bovis, qui possédait admirablement l'idiome du pays, établit à peu près ainsi la descendance directe de la reine Pomaré.

L'un des premiers dieux dont les Tahitiens aient gardé le souvenir fut le nommé *Raa,* dont le nom signifie *Soleil.* »

D'où il faudrait peut-être conclure que les Canaques préhistoriques adoraient les astres, ce qui est vraisemblable. *Raa* eut un fils et un petit-fils, comme il est convenable pour un Soleil qui se respecte.

Ce petit-fils, qui répondait au nom suave de *Urùùmata,* engendra *Haaehi* qui engendra *Hiro,* une manière de Mercure mythologique, protecteur des voleurs et qui, le premier de la dynastie, prit, entre autres choses, le titre de roi.

On lui rendait un culte complet, et, en retour, il protégeait les voleurs pendant tout

le temps qu'il n'occupait pas à transporter des montagnes, ce qui constituait l'une de ses occupations favorites.

La dévotion toute particulière dont il était l'objet s'est pieusement transmise jusqu'à nos jours, bien que cependant les Tahitiens d'aujourd'hui n'aient aucune prétention à la collaboration divine dans l'exercice de leurs petits vols familiers.

Ce dieu et roi *Hiro* vit quatorze générations avant de mourir, et encore n'est-on pas bien certain qu'il mourut.

Ses deux derniers enfants furent *Haneti* et *Ohatatama. Haneti,* qui était l'aîné, reçut de lui le signe de la puissance qui était une ceinture rouge.

Son frère, naturellement vexé, arbora une ceinture blanche, comme signe d'une royauté indépendante, et la guerre commença, Guelfes et Gibelins, selon qu'il convient entre deux frères qui briguent le bonheur de gouverner des contribuables.

Haneti fut le vainqueur, se maria après la victoire, et eut un fils *Farerohi.*

Ce *Farerohi* vivait encore il y a bien peu d'années, car il est l'arrière-grand-père du prince *Tamatoa,* dont la famille existe toujours et règne aujourd'hui aux îles Sous-le-Vent. *Tamatoa* Ier, oncle de la reine Pomaré IV par le sang, adopta encore l'un de ses enfants et en fit, dans un pays où l'adoption prime la filiation légitime, un descendant direct de la divinité de laquelle il venait lui-même.

Ainsi notre héroïne est donc la nièce des plus anciens dieux connus du paganisme tahitien; et, d'un autre côté, l'adoption faite par Tamatoa, dont la famille, avant la conquête des Pomaré, avait détenu le pouvoir à Tahiti, conféra aux usurpateurs la légitimité de race que le droit de conquête avait été impuissant à remplacer.

III. DES ORIGINES DU NOM DE POMARÉ ET DU PRÉNOM AIMATA — QUELQUES MOTS SUR L'ANCIENNE RELIGION DES TAHITIENS

Le nom royal de Pomaré fut, au début de leur puissance : *Te tuu nui eaae ite Atua,* ce qui se traduit exactement : *Qui stat ingens nitens ad Deum.*

Tous les mots qui composaient ce nom étaient *tabu*, c'est-à-dire prohibés. Nul n'avait le droit de les prononcer, car ils étaient à l'usage exclusif de la famille royale, ce qui ne manquait pas de commodité pour le reste des citoyens.

Heureusement, l'usage aussi veut qu'on affuble de sobriquets variables les souverains et même les simples particuliers, au fur et à mesure des événements remarquables de leur vie.

On ne possède pas simplement un nom de baptême, mais encore un de mariage, un autre relatif à un accident ou à tout autre cause, et ce, non seulement autrefois, mais même aujourd'hui encore.

En sorte que *Te tuu nui eaae ite Atua* ayant attrapé, au cours d'une campagne, quelque chose comme une vaste bronchite, changea son nom en celui de *Po maré* qui signifie exactement : *Rhume de nuit.*

Dès lors, ce furent les mots *po* et *maré* qui devinrent prohibés, et l'on changea le mot *po* (soir) en *ohiahi,* et *maré* (toux) en *ota.*

La reine Pomaré, dont nous allons nous occuper, avait pour prénoms *Aimata,* qui signifie *mangeur d'yeux.*

Elle ne porta du reste pas d'autre nom pendant sa jeunesse.

Voici l'origine de ce mot qui se rattache à la religion tahitienne :

J'ai parlé plus haut du dieu *Hiro* descendant direct du dieu *Raa* ou Soleil. Mais les Tahitiens d'autrefois avaient beaucoup d'autres dieux, notamment *Taaroa* dont le nom signifie l'*Étendue;* sa femme *Hina* qui fut la *Terre;* son fils *Oro,* à qui il attribua la souveraineté du monde, bref, à peu de chose près, Saturne, Cybèle et Jupiter.

Il y avait également d'autres dieux secondaires, tels que *Tane,* qui laissa une réputation détestable; *Maui*, qui accomplit tous les travaux d'Hercule et bien d'autres encore, car il ramena vers le Nord le soleil qui descendait visiblement beaucoup trop vers le pôle Sud, etc., etc.

A tous ces dieux, on rendait un culte dans des temples en plein vent appelés *marae*.

Un *marae* se composait d'une enceinte non couverte en forme de carré long. Au sommet se trouvait un autel formé de pierres plates superposées jusqu'à une hauteur variant de 2 à 15 mètres suivant l'importance du dieu titulaire de l'établissement.

Devant l'autel était le *fatarau*, sorte de claie sur laquelle on déposait les offrandes.

Après le *fatarau*, venait une espèce de compartiment entouré de murs ayant environ un mètre de hauteur, et dans lequel prenaient place le grand-prêtre et les *orépos*, mot qui signifie *coureurs de nuit*.

Le grand-prêtre, personnage de la plus haute importance, était revêtu d'un emblème qui lui conférait une sorte de royauté religieuse. C'est lui qui savait quand son dieu avait besoin d'un holocauste humain.

Il envoyait alors un caillou noir au chef d'un district qu'il choisissait lui-même, et un comité secret désignait la victime à sacrifier, laquelle était toujours un jeune homme sain et vigoureux, choisi dans ce district.

Ses camarades, apportant une sorte de sentiment d'humanité dans ce qu'ils considéraient comme l'accomplissement d'un devoir religieux, s'arrangeaient de façon à tuer l'infortunée victime sans qu'elle pût se douter, à l'avance, du sort qui l'attendait. C'était donc le cadavre qui était porté au *marae*.

Au jour fixé, la population se rendait au *marae*. La famille du roi ou du chef dont l'aïeul avait été dieu et auquel était dédié le temple, occupait un casier placé derrière celui du grand-prêtre et de ses acolytes.

Ensuite, venaient, dans des casiers suivants, les nobles de la famille royale, la bourgeoisie, c'est-à-dire les *raatira* ou possesseurs importants de terres, puis le *vulgum pecus*, « la rafataille », comme dirait Daudet.

L'idole, ou plutôt la grande idole du *marae* appartenait au roi.

C'était un simple morceau de bois sans sculptures, enveloppé dans les plus précieuses étoffes et orné de plumes d'oiseaux. Il avait deux mètres de long. Tous les bois n'étaient pas bons pour être idoles; il fallait des espèces nobles comme le bois de fer, le *miro* ou le *ati*. (*Ati, Catophillum inophillum; ati,* bois de fer, *casuarina equiseti folia, miro, thespesia.*)

L'idole d'un prince secondaire diminuait de taille; elle avait quatre pieds; celles des nobles en avaient deux, et enfin le peuple avait des dieux de poche, proprement logés dans un étui de bambou, d'où il les sortait pour faire sa prière.

Je passe sur le détail de la cérémonie qui

CANEDI

TAHITIEN PORTANT LA « MUSA FREY »
FRUIT DE L'ARBRE A PIN

m'entraînerait dans de trop longs développements pour en arriver à ce qui explique le but de cette digression, c'est-à-dire l'origine du nom de notre héroïne *Aimata Pomaré*.

Lorsque le grand-prêtre avait fait connaître que le dieu de son *marae* avait besoin d'une victime humaine, celle-ci était portée sur le *fatarau* disposé devant l'autel.

Tout le peuple étant présent, le roi et les notables occupaient leurs cases respectives, le grand-prêtre déballait l'idole et la suppliait de se contenter du sacrifice qu'on lui offrait, sans exiger la mort d'un plus grand nombre de victimes.

Puis, adroitement, il faisait sauter l'œil droit du sacrifié et le tendait au roi qui l'avalait. Le mot *Aimata* signifie textuellement *mangeur d'yeux* : *ai* manger, *mata* œil.

Faut-il en conclure que la reine Pomaré IV observa la tradition?

Je ne le pense pas, car les Tahitiens se défendent d'avoir été, à aucune époque, anthropophages. Mais il est bien certain que les naturels des îles voisines, de Mooréa, des Pomotous, des Marquises, etc., etc., mangeaient absolument leurs prisonniers de guerre dont le morceau le plus fin, l'œil, était réservé au roi.

Les Pomaré, et la vieille reine *Aimata* en particulier, se contentèrent toujours du simulacre, ce qui n'empêcha pas celle-ci de garder le surnom ou prénom sous lequel elle a été presque toujours connue à Tahiti.

IV. LE RÈGNE DE POMARÉ IV — HISTOIRE DU PROTECTORAT ET DE L'ANNEXION

La reine *Aimata* Pomaré, majeure en 1832, bien que née en 1822, était une demoiselle fort dissolue et de mœurs plutôt légères.

Fort intelligente, elle avait rapidement compris l'inanité de la religion de ses aïeux, et les pasteurs protestants qui étaient établis dans l'île de Tahiti n'eurent aucune peine à lui faire abjurer le paganisme et à la convertir à leurs idées religieuses. Ils abusèrent cependant quelque peu de l'autorité que pouvait leur donner sur la reine une communauté de croyances, car lorsque, en 1835, les premiers missionnaires catholiques vinrent à leur tour s'installer à Tahiti, ils rencontrèrent un accueil peu encourageant.

Circonvenue par ses coreligionnaires, la reine chassa les nouveaux arrivants presque aussitôt leur débarquement (1836) et se montra manifestement hostile à tout ce qui était français.

Gouverneurs de sa conscience, les missionnaires du Synode de Londres revendiquaient également le gouvernement de ses États. Ils tranchaient les différends entre citoyens, sans se préoccuper de leur nationalité et de leurs origines, occupaient les situations politiques dans l'île ou inspiraient manifestement ceux qui en étaient détenteurs. De telle sorte que l'on peut dire que si, pendant les premières années de sa souveraineté, Pomaré IV régna, ce furent les ministres anglais qui gouvernèrent.

Les commerçants français établis à Tahiti n'eurent pas plus à se louer de l'ingérence des pasteurs que les missionnaires catholiques; de tous côtés, des plaintes éclatèrent, et la France dut songer à prendre des mesures pour protéger ses nationaux.

D'un autre côté, la nécessité se faisait sentir pour nous, d'avoir, sinon des colonies, au moins des ports d'attache pour l'approvisionnement de notre marine dans le Pacifique. Les Compagnies formées à Bordeaux et à Nantes pour occuper la Nouvelle-Zélande avaient trouvé, à leur arrivée à Auckland, le gouvernement de la reine Victoria proclamé par un officier anglais. C'était en 1840. Le ministère Guizot, qui ne voulait pas de contestations avec l'Angleterre, décida de chercher ailleurs.

L'amiral Dupetit-Thouars fut, en conséquence, envoyé aux îles Marquises, et en 1842, fit la conquête de l'île Nouka-Iva, qui nous assurait la possession de tout l'archipel (1).

---

(1) Il n'est pas sans intérêt de relever, en passant, une erreur historique consacrée dans l'*Histoire de France* de M. Henri Martin. Les îles Marquises n'ont jamais consenti librement à accepter le Protectorat de la France. Elles ne se soumirent pas volontaire-

Fort de cette première conquète, l'amiral Dupetit-Thouars porta ses vues à Tahiti.

Il profita des difficultés qui venaient de surgir pour revendiquer auprès de la reine Pomaré IV le droit de protéger nos nationaux, et commença par exiger la rentrée dans l'île des religieux catholiques qui en avaient été expulsés par leurs adversaires du Synode.

En même temps, il aplanissait les difficultés dont se plaignaient les commerçants français qui avaient établi des comptoirs dans cette partie du Pacifique, et il montrait, de la façon la plus catégorique, l'intention de la France de planter son drapeau dans l'archipel de la Société, pour faire contrepoids à l'influence de l'Angleterre qui avait si cavalièrement pris possession des riches domaines de la Nouvelle-Zélande sans rencontrer d'opposition en Europe.

Notre marine s'était, du reste, assez montrée dans le Pacifique depuis 1815. Dumont, Cécille, Laplace, du Bouzet étaient venus à de nombreuses reprises mouiller leurs ancres en rade de Papeete, et le moment semblait venu d'arborer notre pavillon sur la Perle du Pacifique.

Les pasteurs du Synode, cependant, furieux de l'influence que les Français paraissaient prendre dans l'île, et par contrecoup sur l'esprit de la reine, faisaient auprès de leur gouvernement tous leurs efforts pour qu'il imposât son protectorat.

Fidèle à une tactique constante, l'Angleterre refusa d'établir officiellement son protectorat, mais elle se réserva de faire naitre des difficultés de toute nature sous les pas des Français, auxquels son annexion de la Nouvelle-Zélande empêchait de chercher noise ouvertement.

Pendant ce temps, l'amiral Dupetit-Thouars avançait son œuvre. Des négociations s'engageaient entre la reine et lui; D'un autre côté, notre consul à Tahiti, M. Morenhout, diplomate doublé d'un savant, homme aussi adroit que sympathique, avait su conquérir l'amitié des principaux chefs de l'île, conseillers de la reine, qui l'incitaient de tout leur pouvoir à solliciter la protection de la France plutôt que celle de l'Angleterre.

Le moment était venu pour Pomaré IV de prendre un parti.

La demande de protectorat qu'elle adressa au gouvernement français, par l'intermédiaire de l'amiral Dupetit-Thouars, fut-elle un acte librement consenti? Il est permis d'en douter, si l'on considère les événements si étranges qui se déroulèrent de 1842 à 1847 à Tahiti. Et cependant, le texte de cette lettre indique clairement la crainte que Pomaré IV professe pour l'Anglais, son inquiétude en l'avenir, si elle se met sous la protection de S. M. Victoria, et sa confiance, par opposition, au gouvernement du roi Louis-Philippe.

Ce qu'elle redoute, c'est que la France catholique, dont elle ne connaît pas encore assez la largeur de vues et l'esprit chevaleresque, n'use envers les missionnaires protestants des procédés dont ceux-ci l'ont fait user envers les missionnaires catholiques.

Sa foi s'alarme, et si ses sympathies, comme reine, vont vers la France, son cœur, comme luthérienne, est acquis au Synode anglais.

Aussi est-il intéressant de reproduire la lettre qu'elle adressait à l'amiral Dupetit-Thouars le 9 septembre 1842, lettre qui fut le point de départ et le prélude des graves événements qui ensanglantèrent un moment la Perle du Pacifique, et dont le contrecoup en France fut le glas de la Monarchie de Juillet.

A M. L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS

Tahiti, le 9 septembre 1842.

Parce que nous ne pouvons continuer à gouverner par nous-même, dans le présent état de choses, de manière à conserver la bonne harmonie avec les gouvernements étrangers, sans nous exposer à perdre nos îles, notre liberté et notre autorité,

---

ment, comme le prétend l'éminent historien, mais elles furent bombardées et conquises.

Cela est si vrai, qu'aujourd'hui encore, bien qu'entièrement dévoués à la France, les Marquisiens sont *sujets* et non *citoyens*, et ne prennent pas part à l'élection du délégué au Conseil supérieur des Colonies, comme les autres habitants de nos établissements français de l'Océanie.

nous, les soussignés, la reine et les grands chefs de Tahiti, nous écrivons les présentes pour solliciter le roi des Français de nous prendre sous sa protection aux conditions suivantes :

1° La souveraineté de la reine et son autorité et l'autorité des principaux chefs sur leurs peuples sont garanties;

2° Tous les règlements et les lois seront faits au nom de la reine Pomaré et signés par elle;

3° La possession des terres de la reine et du peuple leur sera garantie. Ces terres leur resteront. Toutes les disputes relativement au droit de propriété ou des propriétaires des terres seront de la juridiction spéciale des tribunaux du pays;

4° Chacun sera libre dans l'exercice de son culte ou de sa religion;

5° Les Églises existant actuellement continueront d'être, et les missionnaires anglais continueront leurs fonctions sans être molestés; il en sera de même pour tout autre culte; personne ne pourra être molesté ni contrarié dans sa croyance.

A ces conditions, la reine Pomaré et les grands chefs demandent la protection du roi des Français, laissant entre ses mains et aux soins du gouvernement français, ou à la personne nommée par lui et avec l'approbation de la reine Pomaré, la direction de toutes les affaires avec les gouvernements étrangers, de même que tout ce qui concerne les résidents étrangers, les règlements du port, etc., etc., et de prendre telle mesure qu'il pourra juger utile pour la conservation de la bonne harmonie de la paix.

Signé : Pomaré.

Paraita, *régent;*

Utami, Hitoti, Tati,

Le même jour, 9 septembre 1842, l'amiral Dupetit-Thouars adressait à la reine une dépêche aux termes de laquelle il acceptait, sauf ratification du roi Louis-Philippe, le protectorat, aux conditions proposées.

L'amiral Dupetit-Thouars pouvait donc considérer la mise de Tahiti sous le protectorat français comme un fait accompli. Aussi, laissant la *Boussole* et l'*Embuscade* en rade de Papeete, il fit voile, avec la *Reine-Blanche* vers les côtes occidentales de l'Amérique, d'où il fit tenir au gouvernement français le résultat de sa double mission aux Marquises et dans l'archipel de la Société.

Avant son départ, toutefois, Dupetit-Thouars avait réglé l'importante question de pavillon dans une lettre au régent, en date du 10 septembre 1842, l'informant que, « conformément aux usages établis entre les nations civilisées, un signe visible de la protection réclamée à la France était nécessaire pour l'exercer; qu'en conséquence, le pavillon français serait, en signe d'alliance, placé sous la forme d'un yacht dans le pavillon des îles de Tahiti. »

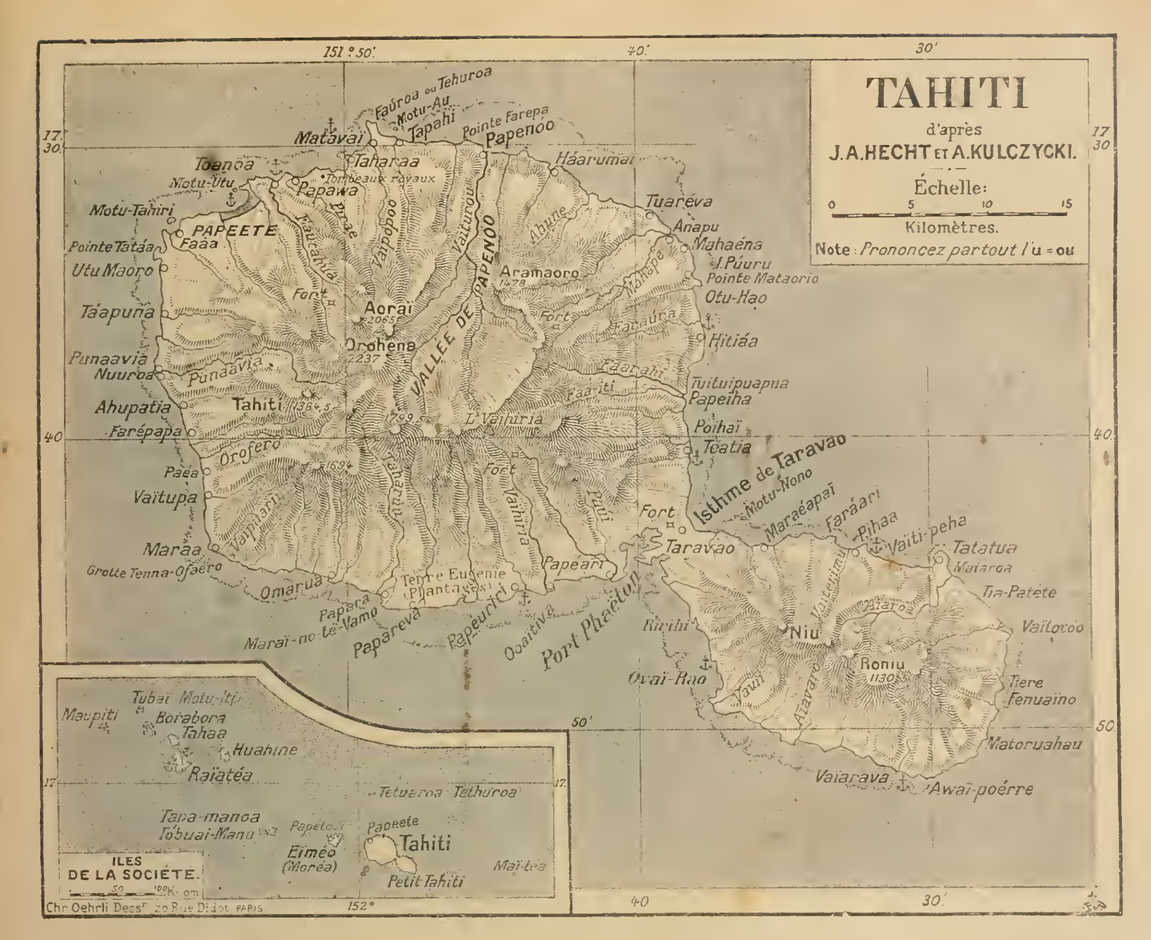
« Je vous adresse ce pavillon ci-joint, terminait Dupetit-Thouars, pour que vous preniez les mesures nécessaires pour le faire arborer sur le fort *motu uta* demain à midi précis. Au même instant, il sera également hissé au mât de misaine de la frégate *Reine-Blanche,* qui sera un salut royal de 21 coups de canon. »

Lorsque le gouvernement de Louis-Philippe reçut la nouvelle de la conquête de l'île Nuka-Iva et de notre mise de protection sur l'archipel de la Société, il songea à organiser immédiatement notre nouvelle colonie, et, à cet effet, il déposa sur le bureau de la Chambre un projet de loi lui ouvrant un crédit de près de six millions pour faire face aux dépenses de premier établissement dans le Pacifique.

L'opinion, en France, était excessivement partagée sur le principe colonial et l'utilité des expéditions lointaines; aussi, lorsque la Chambre fut saisie du projet de loi, à la séance du 9 juin 1843, deux camps se formèrent-ils aussitôt.

Le premier, ayant à sa tête M. Boissy d'Anglas, se montra l'adversaire acharné de toute expansion coloniale, alléguant que le préjugé, qui fait croire à un pays que pour être grand et fort, c'est en dehors de son sein qu'il doit prodiguer ses trésors, a causé à la France des pertes énormes sans résultat appréciable.

Prenant texte de la conquête de l'Algérie poursuivie, à cette époque, depuis treize ans déjà, au prix de sacrifices énormes, M. Boissy d'Anglas fit ressortir l'augmentation de la dette publique et la nécessité peu digne d'une grande nation, d'avoir recours à des emprunts. Blâmant l'amiral Dupetit-Thouars de sa conquête de l'île Nuka-Iva, aux Marquises, il porta la question sur le terrain humanitaire, et conclut que la France ne tirerait de la conquête aucun avantage réel



pour sa marine ou pour son commerce.

Les partisans de l'expansion coloniale, avec le Mis Just de Chasseloup-Laubat comme chef, soutinrent l'opportunité de la fondation d'établissements au milieu du Pacifique, prétendant que la France n'a jamais entendu renoncer à être une puissance maritime de premier ordre et n'ayant jamais pensé, non plus, qu'il n'y eût de véritable grandeur pour elle que sur le continent.

Après une joute oratoire des plus brillantes, à laquelle prirent part également MM. de Lasteyrie, Lacrosse, de Gasparin, Lemercier, Aylies, Ledru-Rollin, de Mornaz et autres, la Chambre adopta le projet du gouvernement qui créait officiellement les établissements français de l'Océanie.

Dupetit-Thouars, qui était resté en station avec la *Reine-Blanche* sur la côte occidentale de l'Amérique, reçut l'ordre de rallier Tahiti, et d'installer Bruat comme gouverneur de la nouvelle colonie.

L'amiral avait quitté la baie de Papeete dans la seconde quinzaine de juin 1842; il y revenait le 1er novembre 1843 et bien des événements s'étaient passés depuis, qui avaient changé complètement la situation faite par l'acte de protectorat.

V. DÉFECTION DE LA REINE POMARÉ L'AFFAIRE PRITCHARD

Après le départ de Dupetit-Thouars tout s'était d'abord passé dans l'île conformément aux dispositions de l'acte de protectorat. Une Commission de trois officiers réglait les affaires administratives; Pomaré IV conservait son pouvoir intérieur dans ses États; le pavillon du protectorat, c'est-à-dire celui des Pomaré, avec les couleurs françaises en yacht, flottait sur la demeure royale, et la tranquillité la plus complète ne cessait de régner dans l'île.

Un jour, un navire de guerre anglais, la

Vindictive, vint mouiller en rade de Papeete. Il était commandé par le commodore Nicholas et ramenait à Tahiti un missionnaire protestant du nom de Pritchard.

Ce Pritchard, pasteur et consul anglais à la fois, agent semi-religieux, semi-commercial, semi-politique, absent de l'archipel au moment du traité, y revenait, comme on l'a dit plus tard à la Chambre, « avec de puissants moyens de séduction : de l'argent, une voiture et un habit rouge pour le mari de la reine. » A peine ce personnage complexe fut-il débarqué que les choses changèrent de face. On vit alors ce qui se passe actuellement à Madagascar. La reine Pomaré, soumise à ces inqualifiables obsessions, se mit à désavouer les clauses du traité de 1842, sinon par des faits brutaux, du moins dans des questions de détail.

En même temps, les missionnaires du Synode de Londres, excités et guidés par le nouveau venu, prêchaient publiquement la guerre sainte contre la France, en sorte, que, peu de jours se passaient sans qu'il y eût querelles ou voies de fait entre indigènes et matelots français.

Pritchard arriva même à obtenir de la reine qu'elle enlevât de la maison royale le drapeau du protectorat qui lui avait été remis par l'amiral Dupetit-Thouars, et à sa place il fit hisser un autre pavillon, aux couleurs anglaises, que le commandant de la *Vindictive* lui remit à cet effet. Pour appuyer cette inconcevable violation d'un droit acquis, le commodore Nicholas fit même débarquer ses canons et les plaça en batterie dans les positions propres à défendre la rade.

La France n'avait à Tahiti que deux petits bâtiments commandés par des lieutenants de vaisseau, la *Boussole* et l'*Embuscade*. Néanmoins, malgré leur infériorité évidente, ces officiers firent au commodore Nicholas des représentations telles que celui-ci se décida à réintégrer ses canons à son bord. Mais il n'en changea pour cela rien à ses dispositions hostiles, et pas un jour il ne cessa d'affecter, pendant les deux mois qu'il resta à Tahiti, le plus profond mépris pour le protectorat français.

En somme, le traité de 1842 n'existait plus que sur le papier ; Pomaré avait changé ses vues du tout au tout, violait sa parole royale avec la plus inconsciente désinvolture, et appartenait désormais corps et âme au Synode et aux Anglais.

Telle était la situation depuis une année passée, lorsque l'amiral Dupetit-Thouars arriva en rade de Papeete, le 1er novembre 1843, porteur des lettres de Louis-Philippe, acceptant le protectorat après le vote de la Chambre, dont nous venons de parler.

Émus et surpris d'un état de choses si différent de celui qu'il avait laissé en quittant Tahiti l'année précédente, l'amiral, instruit par les officiers de la station des agissements de l'agent anglais Pritchard, écrivit aussitôt à la reine Pomaré une longue lettre dans laquelle il lui rappelait, en termes fort courtois, les clauses du traité de septembre 1842 et les obligations qu'elle avait contractées envers la France. Il expliquait en même temps qu'il était porteur des lettres par lesquelles S. M. Louis-Philippe acceptait le protectorat, et lui faisait comprendre délicatement tout ce que sa conduite avait d'impolitique et d'incorrect.

Inconsciente ou malavisée, Pomaré répondit avec une ingénuité feinte ou réelle que nul plus qu'elle n'avait le souci de garder l'honneur de sa parole royale, et qu'elle n'avait, en aucune façon, manqué aux clauses du traité passé avec la France en 1842.

L'amiral répondit que, dans ce cas, elle devait faire amener le pavillon qu'elle disait avoir reçu de la reine d'Angleterre et qui flottait sur sa demeure royale, pour le remplacer par celui du protectorat qui lui avait été remis par la France.

Pomaré refusa et écrivit à Dupetit-Thouars que rien ne pouvait l'obliger à arborer un pavillon plutôt qu'un autre ; qu'elle s'était réservée, par l'acte de protectorat, la souveraineté intérieure dans ses États ; que, par conséquent, elle était bien libre de surmonter sa résidence royale de telles couleurs que bon lui semblait sans que la France pût en prendre autrement ombrage. Bref, tout en protestant énergiquement de

ses bonnes intentions, elle continuait à garder une attitude diamétralement opposée à ses paroles. En sorte que, le 3 novembre 1843, ne pouvant tolérer tant d'actes provocateurs et insultants pour notre considération nationale, l'amiral Dupetit-Thouars prit en conformité de nos droits de souveraineté extérieure la décision en vertu de laquelle il placerait le pavillon de France successivement sur tous les points de défense et de protection des îles de la Société.

Cette menace fut ponctuellement suivie d'effet. Le pavillon anglais fut amené et remplacé par celui du protectorat. La reine Pomaré, effrayée, se réfugia à bord d'un navire anglais qui la conduisit à l'île Bora-Bora, l'une des quatre îles Sous-le-Vent. Le missionnaire Pritchard fut expulsé et le commandant Bruat installé comme gouverneur des établissements français de l'Océanie.

La nouvelle de ces événements arriva à Paris en février 1844. Le roi et les ministres en furent très alarmés. Ils n'ignoraient pas que si l'Angleterre n'avait pas ouvertement protesté contre notre protectorat, elle le voyait du moins d'un très mauvais œil.

Louis-Philippe, pressentant la guerre imminente, voulait immédiatement désavouer Dupetit-Thouars. Guizot conseillait de temporiser, de voir ce que dirait l'Angleterre; et, en attendant, l'opinion publique se montrait de plus en plus surexcitée.

Le 22 février, une interpellation avait lieu au Parlement de Londres sur la politique anglaise à Tahiti, et le ministère répondait *qu'il déplorait grandement ce qui était arrivé!*

En même temps, toute la presse anglaise embouchait la trompette guerrière et prenait une attitude menaçante.

Louis-Philippe n'hésita plus : il jeta pardessus bord Dupetit-Thouars qui avait fait respecter notre pavillon et nos droits, et, le 26 février, le *Moniteur* annonçait que *sur les réclamations de la reine Pomaré, le roi, de l'avis de son Conseil, ne trouvant pas de motifs suffisants pour déroger au traité du 9 septembre 1842, avait ordonné l'exécution pure et simple de ce traité.*

C'était le désaveu formel de Dupetit-Thouars et le retour au protectorat.

Des cris de colère éclatèrent aussitôt dans la presse française; l'opinion s'émut violemment de ce qu'elle considérait à juste droit comme une faiblesse pour ne pas dire une lâcheté, et, à la Chambre, le ministère Guizot fut à deux doigts de sa chute.

M. de Carné, à la séance du 1er mars, interpella vivement le gouvernement, rappelant nos origines à Tahiti et la nécessité de s'y maintenir, puisque l'on s'y était installé. Racontant en détail tous les événements que nous connaissons, relatifs à l'attitude de la reine Pomaré, il félicitait l'amiral Dupetit-Thouars d'avoir, par son énergie, fait respecter notre pavillon.

M. Guizot commença par démentir que le roi eût désavoué Dupetit-Thouars sous l'influence anglaise. Rappelant les clauses du traité, il essaya d'établir que ces stipulations n'étaient qu'une ébauche et qu'il avait été recommandé à Dupetit-Thouars de s'entendre avec la reine sur les multiples questions de détail, et non de brusquer une solution qui ne s'imposait en rien. Il reconnaissait qu'à la vérité, certains faits regrettables s'étaient passés en Océanie, mais qu'ils n'avaient pas l'importance qu'on voulait leur donner; que certains missionnaires protestants et non tous les missionnaires avaient élevé la voix contre nous.

Bref, selon M. Guizot, il n'y avait eu, à Tahiti, aucune difficulté qui n'eût pu être surmontée avec de la prudence et du temps, ni la reine Pomaré, ni les indigènes, ni l'Angleterre n'opposant une résistance sérieuse à l'établissement de notre protectorat. Réfuté et serré de près par la parole incisive de Dufaure, traqué dans ses derniers retranchements par l'attaque d'un socialiste avant la lettre, le député Billault, de Nantes, M. Guizot fut bien près de sombrer, entraînant le ministère, et peut-être même la royauté de Juillet dans sa chute.

Mais, sur la fin de la bataille, le ministre remonta à la tribune, rallia le centre ébranlé et demanda la confiance de la Chambre.

M. Ducos proposa un autre ordre du jour

ainsi conçu : la Chambre, sans approuver la conduite du Cabinet, passe à l'ordre du jour. Le ministère Guizot était donc sauvé par *vingt-deux* voix de majorité.

L'amiral Dupetit-Thouars rappelé en France, c'était M. Bruat, capitaine de vaisseau, qui gouvernait désormais à Tahiti et qui ne tarda pas à ressentir le contre-coup de l'attitude du roi et de son Cabinet. Pendant que Louis-Philippe, par un dernier acte de couardise, faisait verser 25 000 francs à l'expulsé de 1843 et que la réprobation publique qualifiait de *pritchardistes* les députés qui approuvaient le versement d'une indemnité au missionnaire anglais, des difficultés incessantes rendaient la tâche absolument impossible au nouveau gouverneur de nos établissements d'Océanie.

La reine Pomaré IV, réfugiée aux îles Sous-le-Vent, à Bora-Bora, ne cherchait plus à cacher son hostilité pour la France.

En vain, le commandant Bruat lui fit-il offrir de rentrer dans ses États, de maintenir le protectorat, de la rétablir reine et souveraine intérieure dans son île, Pomaré IV ne voulait point entendre la voix de la raison et se confinait dans une résistance passive qui ne pouvait amener qu'une solution désastreuse pour elle. Les indigènes sachant que leur reine avait sollicité le protectorat de l'Angleterre, après avoir obtenu celui de la France, prenaient nettement parti pour l'une ou l'autre de ces nations. Tous les jours, des conflits éclataient dans la rue, soit entre Canaques, soit entre matelots et Indiens. Des scènes violentes, meurtrières même, avaient lieu à chaque instant, et Bruat craignant d'être débordé, était obligé de demander des renforts en France.

LE PIC DES FRANÇAIS DANS LA VALLÉE DE FATAHOUA

Au mois de janvier 1846, cependant, le ministère Guizot publiait un rapport dans lequel il affirmait que tout était rentré dans l'ordre à Tahiti et que le commandant Bruat gouvernait l'île dans une paix profonde.

Au mois d'avril suivant, les journaux anglais annonçaient avec une joie non dissimulée que nos troupes venaient d'être battues à l'île Huahine par les indigènes (1).

Armés par l'Angleterre qui, à visage découvert, ne faisait aucune opposition à notre protectorat, les Canaques avaient tenu en échec la corvette *Uranie* que le comman-

(1) C'est à cette même île Huahine que nous avons également subi un échec en 1888 dans des conditions identiques à celles de 1846. Ce qui prouve l'incontestable utilité des leçons de l'histoire!.....

dant Bruat s'empressa, du reste, de rappeler à Papeete où sa présence lui était devenue nécessaire.

Le ministère Guizot cependant continuait à publier que la tranquillité la plus absolue régnait toujours à Tahiti, lorsqu'une nouvelle parvenue au commencement de 1847 vint changer la face des choses.

VI. LA REINE POMARÉ SE SOUMET PUIS SE DÉMET — PRISE DU FORT FAATAUA — LA RÉPUBLIQUE A TAHITI — MORT DE LA REINE

Le 7 février 1847, au cours d'une discussion à la Chambre relative à la situation faite aux chrétiens en Terre Sainte, M. Saint-Marc-Girardin, prenant texte de ce qu'on discutait les intérêts catholiques en pays de religions différentes, manifesta le désir d'attirer l'attention de la Chambre sur la situation de nos nationaux à Tahiti.

Rappelant les nouvelles de source anglaise publiées au mois d'avril précédent, il demanda au ministre de vouloir bien dire ce qu'il y avait d'exact dans ces dépêches, désirant être renseigné par la France et non par l'Angleterre sur ce qui se passait dans notre colonie.

M. de Mackau, ministre de la Marine, répondit que « les rapports émanant du commandant Bruat présentaient nos établissements *comme à l'abri de tout danger sérieux*. Cette réponse évasive ne satisfit point la Chambre ; l'orateur insista et demanda s'il était exact que nos missionnaires fussent en butte aux exactions des populations protestantes.

On répondit, non moins évasivement, que, dans l'île Tahiti, qui seule nous appartenait, les religieux étaient sous la protection de nos troupes, mais qu'on ignorait leur situation dans les autres îles.

M. Saint-Marc-Girardin, constatant avec un plaisir ironique que tout allait admirablement dans notre nouvelle possession, s'étonnait alors que le ministère ne s'empressât pas de publier des rapports si favorables et destinés à coup sûr à jeter le calme dans l'opinion, lorsque M. Lacrosse vint prier M. Guizot de vouloir bien lui dire où en était la négociation si heureusement entamée de l'indemnité Pritchard. Le ministre des Affaires étrangères répondit : *Tout ce que je puis dire, c'est que je n'en ai pas entendu parler.*

Plus le ministère se dérobait, plus la Chambre était avide de savoir à quoi s'en tenir. M. de Lasteyrie, abordant à son tour la tribune, vint demander au gouvernement pourquoi, si tout marchait à souhait à Tahiti, il venait d'envoyer 130 canons et 16 000 hommes à destination de Papeete.

Le ministère, qui avait désavoué l'amiral Dupetit-Thouars, qui avait blâmé l'attitude énergique prise à l'égard d'un peuple primitif en état de rébellion, la seule pourtant qu'il comprenne, le ministère, disons-nous, ne pouvait avouer qu'il était obligé d'adorer ce qu'il avait brûlé. La situation, en effet, était devenue tellement tendue à Tahiti qu'il avait été nécessaire d'en terminer par la force. Bruat résolut d'en finir par un coup de main.

Les indigènes en révolte à Tahiti et aux îles Sous-le-Vent, étaient, du reste, armés par l'Angleterre, comme cela se pratique généralement quand nous avons des difficultés avec les naturels d'un pays quelconque sur la surface du globe.

Bruat opéra alors de la manière suivante. Il fit rentrer à bord de ses navires toutes les troupes qui étaient à terre et prit le large. Puis, pendant que sa flottille, déployée en éventail, bombardait l'île rebelle, la compagnie de débarquement de la *Reine-Blanche*, ayant à sa tête le capitaine de corvette Bonnart, allait descendre sous la protection des feux de l'artillerie, au coin de la magnifique vallée de Faataua, située à 1200 mètres environ à l'est de Papeete, et point de défense principal des indigènes. Les révoltés opposèrent une résistance désespérée ; mais, obligés de céder, ils durent se replier en remontant la vallée et furent poursuivis, la baïonnette aux reins, jusqu'au fort Faataua dont la troupe s'empara, et jusqu'au sommet de la montagne voisine, où notre drapeau fut hissé, et qui porte, depuis ce jour,

le nom *pic des Français*. Ceci se passait le 17 décembre 1846.

Pour qui connaît Tahiti et la vallée étroite de quelques mètres qui conduit au fort de Faataua, le coup de main du capitaine Bonnart est un fait militaire extraordinaire. Les indigènes qui y étaient retranchés pouvaient à bon droit s'y croire inexpugnables; ils ne supposaient pas que des Français, lourdement équipés et armés, pourraient les poursuivre dans des chemins qui ne semblent guère réservés qu'aux chèvres sauvages.

Vivement impressionnés par ce brillant exploit, ils s'empressèrent de se rendre, déposèrent les armes, et plusieurs milliers d'entre eux vinrent spontanément prêter serment de fidélité au protectorat.

La reine Pomaré, cependant, ne suivait pas l'exemple de ses sujets. Toujours réfugiée à Bora-Bora, elle semblait attendre que l'Angleterre vînt prendre sa cause en main et la dérobât aux obligations du protectorat qu'elle avait elle-même sollicité.

Il fallait en finir. La *Reine-Blanche* se rendit aux îles Sous-le-Vent et fit la conquête de l'île Huahine. Cette démonstration suffit.

Bien convaincue désormais qu'elle n'avait rien à attendre de S. M. Victoria, Pomaré fit sa soumission entre les mains de Bruat, qui la ramena à Papeete et la réinstalla sur le trône de ses aïeux.

Depuis cette époque, aucune difficulté n'est survenue, et l'on peut considérer l'événement du 17 décembre 1846 comme ayant mis fin définitivement aux prétentions de l'Angleterre sur l'archipel de la Société (1).

Pomaré IV n'eut pas à regretter d'avoir fait sa soumission. En 1852, une révolution éclata à Tahiti; la reine fut renversée et les indigènes, qui connaissaient les dernières années de l'histoire de France, proclamèrent la République.

L'Empire s'empressa de rétablir la reine en son gouvernement; mais comme elle avait cessé de plaire et le comprenait fort bien, elle abdiqua le pouvoir effectif entre les mains de son fils, Pomaré V, en mai 1825, tout en restant nominalement reine jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1877.

De la vie privée de la reine Pomaré, nous ne dirons rien, car ce qu'il serait possible d'en raconter ne pourrait guère s'écrire que dans une publication rédigée en langue latine : la vieille reine fut, en effet, toujours de mœurs fort dissolues, et il vaut mieux tirer le voile sur les scandales qu'elle donna où qu'elle laissa se produire autour d'elle.

Ici s'arrête l'histoire de notre héroïne Pour être complet, il nous faut esquisser en quelques mots rapides celle du dernier des Pomaré, puisque c'est sous son règne que cette question si grave du protectorat, qui avait failli amener la guerre entre l'Angleterre et la France, a été définitivement tranchée une fois pour toutes, et que Tahiti est devenu irrévocablement français.

VII. — POMARÉ V — CONCLUSION

Ce dernier des Pomaré fut, avant tout, un grand et joyeux viveur.

La France eut toujours toutes ses sympathies et l'en récompensa en lui conférant la croix d'officier de la Légion d'honneur avec un brillant uniforme d'amiral suisse, rehaussé d'un chapeau à plumes du plus séduisant effet.

Pomaré V était un homme plein de capacité : il pouvait boire du matin au soir et du soir au matin sans en être autrement incommodé, et sa politique consista généralement à accepter les fins repas dans lesquels gouverneurs et amiraux s'efforcèrent de lui démontrer la supériorité gastronomique de la France sur les nations rivales.

Pomaré avait un culte sincère pour la France et ses vins, et pas un jour il ne sut l'oublier. Il ne faudrait pas en conclure qu'il manquât d'intelligence et de sens. Fort bien doué, au contraire, il savait, même au milieu de ses orgies, conserver une pré-

(1) Ce qui s'est passé à Tahiti de 1842 à 1847 se renouvelle exactement à l'heure actuelle aux îles Sous-le-Vent où nous avions établi notre protectorat en 1847 et qui furent annexées en 1888.

Un chef de dissidents, *Teraupo*, tient notre pavillon en échec, et une démonstration militaire vient d'avoir lieu à la fin de l'année 1895, sans aucun résultat.



POMARÉ V

sence d'esprit extraordinaire et un sentiment très net et très juste de la valeur des gens qui l'entouraient.

Il parlait assez couramment le français et l'anglais et ne manquait ni de prestance ni de dignité dans les cérémonies officielles.

Marié, un peu malgré lui, à une jeune fille issue d'une famille anglaise, Mlle Maraù Salmon, son attitude et sa conduite amenèrent sa femme à demander le divorce, sans que le mariage ait jamais été consacré autrement que par la cérémonie au temple et l'acte de l'état civil.

Malgré toutes les tentatives qui furent faites par les gouverneurs et les amiraux, cette alliance qui, en donnant pour femme au roi très français Pomaré V une jeune fille anglo-tahitienne représentant à la fois le vieux parti tahitien et le parti anglais, consacrait ainsi l'union des anciens dissidents à la France, cette alliance, dis-je, ne put voir un seul jour d'existence réelle.

Pomaré V, trop débauché et de mœurs trop dissolues pour s'accommoder d'une existence régulière, retourna, dès le jour de son mariage, à ses errements passés, rendant à la jeune reine une liberté dont celle-ci ne se fit, du reste, pas faute d'abuser.

Le divorce eut lieu en 1887 et fut prononcé au profit de la reine, en même temps que le roi était condamné à servir une pension aux enfants que celle-ci avait eus au cours de son mariage.....

Laissant de côté les déboires conjugaux des époux Pomaré, il nous reste à raconter le fait principal qui signala le règne du dernier descendant du dieu Hiro, je veux parler de l'annexion définitive de Tahiti à la France.

Pomaré V, comme je l'ai dit plus haut, avait le cœur absolument français.

Protestant de naissance, il montrait cependant une sympathie marquée pour tout ce qui était catholique et français, mettant même souvent une pointe de malice à taquiner ses coreligionnaires aux yeux desquels il manquait de la roideur inséparable au culte réformé.

M. Chessé, gouverneur à Tahiti, dix-neuvième successeur du capitaine Bruat, avait conquis toutes les sympathies du nouveau roi. Les grands chefs, de leur côté, connaissant mieux la France qu'à l'époque troublée de 1842, se montraient tout disposés à adopter les idées de Pomaré V pour lequel ils professaient autant d'affection véritable que de déférence.

Transformer le simple protectorat en annexion paraissait donc un résultat tout indiqué, dû à la sagesse de nos gouverneurs qui avaient su faire oublier les à-coup passés et les vieilles préférences des premiers convertis au protestantisme.

L'œuvre des missionnaires catholiques avait, de son côté, dépassé les espérances.

La moitié environ de l'île Tahiti avait abandonné la religion de Luther et s'était convertie au catholicisme. Les îles voisines, Pomotous, Marquises, Gambier, étaient entièrement catholiques, et un mouvement très accentué s'était nettement dessiné vers la France.

Pomaré V n'hésita plus.

Le 29 juin 1880, il publia la déclaration

suivante qui consacrait l'annexion définitive de Tahiti à la France :

Nous, Pomaré V, roi des îles de la Société et dépendances,

Parce que nous apprécions le bon gouvernement que la France a donné aujourd'hui à nos États;

Voulant donner au gouvernement de la République française une preuve éclatante de notre confiance et de notre amitié,

Déclarons par les présentes, en notre nom personnel et au nom de nos descendants et successeurs,

Remettre complètement et pour toujours entre les mains de la France le gouvernement et l'administration de nos États, comme aussi tous nos droits et pouvoirs sur les îles de la Société et dépendances.

Nos États sont ainsi réunis à la France; mais nous demandons à ce grand pays de continuer à gouverner notre peuple en tenant compte des lois et coutumes tahitiennes.

Nous demandons aussi de faire juger toutes les petites affaires par nos Conseils de district, afin d'éviter pour les habitants des déplacements et des frais très onéreux.

Nous désirons enfin que l'on continue à laisser toutes les affaires relatives aux terres entre les mains des tribunaux indigènes.

Quant à nous, nous conservons pour nous-même le titre de roi et tous les honneurs et préséances attachés à ce titre ; le pavillon tahitien, avec le yacht français pourra, quand nous le voudrons, continuer à flotter sur notre palais.

Nous désirons aussi conserver personnellement le droit de grâce qui nous a été accordé par la loi tahitienne du 28 mars 1866.

Nous faisons cette déclaration à la famille royale, aux chefs et au peuple pour qu'elle soit écoutée et respectée.

Papeete, le 29 juin 1880.

Signé : POMARÉ.

Suivent les signatures des vingt grands chefs.

M. Chessé, commissaire de la République, s'empressa d'accepter, le même jour, 29 juin 1880, au nom du gouvernement français, la réunion de Tahiti à la France, et le Sénat et la Chambre ratifièrent, par une loi, le 30 décembre 1880, la cession faite à la France par S. M. Pomaré V de la souveraineté pleine et entière des Archipels de la Société dépendant de la couronne de Tahiti. Le vieux roi se réservait, sa vie durant, le droit d'arborer son ancien drapeau.

L'annexion était donc désormais un fait irrévocablement accompli, et toutes les clauses du traité furent toujours scrupuleusement observées par les deux contractants.

La justice continue à être distribuée, en ce qui concerne les terres, en premier ressort, par les Conseils de district composés de *raatiras* ou gros propriétaires fonciers; en appel, par la haute Cour des *toohitus* et jusqu'à la mort du roi, le pavillon des Pomaré (fond blanc rayé de rouge) continua à flotter sur le palais que le gouvernement français avait fait édifier, à côté de l'hôtel du gouvernement, pour la famille royale de Tahiti.

Ici s'arrête l'histoire des Pomaré. Pendant les dix dernières années de sa vie, le dernier roi de Tahiti, auquel la France avait fait une pension de 60 000 francs, vécut en bon bourgeois retiré des affaires, se contentant de recevoir son peuple et ses amis dans une maison voisine du palais qu'il ne voulut jamais habiter, menant vie joyeuse et se souciant fort peu des choses de la politique.

En juin 1891, la robuste santé du roi s'altéra tout à coup. Usé par l'abus des boissons, Pomaré V s'éteignit après quelques heures de souffrance, et avec lui finit la dynastie qui avait doté la France de sa plus belle et de sa plus riante colonie, sinon de sa plus prospère et de sa plus vaste, de Tahiti, *la Perle du Pacifique.*

Après que les obsèques du roi eurent été célébrées avec tout le faste possible dans un pays neuf, les chefs s'assemblèrent au palais, et là, en présence des troupes d'artillerie et d'infanterie de marine présentant les armes, le gouverneur Lacascade amena solennellement le vieux pavillon des Pomaré.

Au milieu d'une émotion profonde, ce drapeau, tout ce qui restait d'un siècle de royauté, fut remis aux mains d'un officier supérieur de la marine, et transporté à Paris où il figure au musée des Invalides.

Tahiti. M. BRAULT.

LES CONTEMPORAINS



LE MARÉCHAL DODE DE LA BRUNERIE (1775-1851)

I. A L'ÉCOLE DE METZ — A L'ARMÉE DU RHIN — LES LIGNES DE MAYENCE — LE PONT D'HUNINGUE

Guillaume Dode, Vte de la Brunerie, naquit à Saint-Geoire, en Dauphiné, le 30 avril 1775, de Jean-René Dode, notaire et contrôleur d'enregistrement, et de Catherine Charbonnel. — Dès son jeune âge, il se fit remarquer par sa figure intelligente, sa vivacité et sa témérité qui ne connaissait aucune borne. Aussi, pour le soustraire aux dangers auxquels il s'exposait sans cesse, ses parents le placèrent, à cinq ans, au collège du Pont-de-Beauvoisin. Il quitta cet établissement pour aller achever ses études au grand collège des Oratoriens de Grenoble. Il était dans cette ville lors de *la journée des tuiles*. Avec ses camarades et ses professeurs, il contempla du haut d'un toit cette journée, prélude de l'Assemblée de Vizille et de la Révolution. Il disait plus tard « que la bonne tenue des troupes sous les projectiles et les insultes qu'elles recevaient l'avaient rempli d'admiration ».

Au moment où le jeune Dode achevait ses études (1793), la France était sous le régime de la Terreur, et l'échafaud était dressé en permanence dans un grand nombre de villes. Comme tant d'autres, sa famille

eut à en souffrir : son père fut entraîné au siège de Lyon, sa mère jetée dans une prison de Grenoble, en vertu de la loi des suspects, et une de ses sœurs, religieuse de la Visitation, n'ayant pas voulu prêter le serment civique, dut fuir en Allemagne pour sauver sa vie.

Guillaume Dode ne se laissa pas décourager par ces tristes événements. Il voulait servir sa patrie, et rien n'était capable de le détourner de son projet. Il allait partir à l'armée, comme simple soldat, lorsqu'il reçut l'autorisation qu'il avait demandée au ministre de la Guerre, de se présenter aux examens pour l'admission à l'École militaire de Metz. Il se rendit à Paris et étudia avec ardeur les matières du programme pour les élèves du génie. Cette arme avait depuis longtemps ses préférences. Ayant eu, pendant ses vacances, l'occasion de faire connaissance avec un capitaine de génie, M. Burlet d'Hauterive, il avait été séduit par son uniforme et par sa conversation. Il s'était bien promis alors de faire tous ses efforts pour devenir, lui aussi, officier du génie. Son examen fut si brillant qu'il recevait, en date du 11 mars 1794, une dépêche du ministre de la Guerre l'avertissant qu'il était admis à l'École de Metz, avec le grade de sous-lieutenant.

A cette époque, à cause des guerres multiples que la Révolution avait à soutenir, on avait dans nos armées un besoin pressant d'officiers du génie. Aussi les élèves de l'École d'application ne faisaient-ils qu'un très court séjour à Metz. Ils devaient, au bout de quelques mois, être prêts à entreprendre ou à diriger les travaux dont nos troupes avaient besoin. C'était pour eux un temps de rude travail et de dures privations; car, devant se tenir prêts à marcher au premier signal, ce n'était qu'au prix des plus grands efforts qu'ils parvenaient à acquérir les connaissances qui leur étaient indispensables. — A l'École du génie, Dode fit connaissance du futur général Rogniat, de celui qui devait être le maréchal Bertrand et de plusieurs autres qui devaient aussi, plus tard, arriver aux premiers honneurs militaires.

Dix mois ne s'étaient pas encore écoulés, depuis son arrivée à l'École d'application, que déjà, il était désigné pour l'armée du Rhin. Le 3 décembre, monté sur un caisson d'artillerie, le jeune officier, avec deux de ses camarades, partait pour Mayence. Cette forteresse et celle de Luxembourg étaient alors les seules possessions qui restassent aux alliés sur la rive gauche du Rhin. Leur occupation était de la plus haute importance; celle de Mayence surtout qui devait permettre à nos armées de pénétrer jusqu'au cœur de l'Allemagne. Aussi le gouvernement avait-il donné des ordres pour qu'on investît cette place, au moins sur la rive gauche, afin de pouvoir, au printemps, occuper plus facilement la rive droite.

Lorsque Dode arriva devant Mayence, on avait à peine commencé les travaux de ces fameuses lignes d'investissement. Il fut placé sous la direction du général Gouvion-Saint-Cyr, chargé de la partie la plus importante, et qui, par conséquent, devait être la plus solidement organisée. Dode, pendant les rigueurs de l'hiver, dut s'occuper du baraquement des troupes, de la ligne de contrevallation et des ouvrages avancés qui la protégeaient. Il assista plusieurs fois à des engagements entre les assiégés et la division Saint-Cyr. — Le 21 mars 1795, il était promu lieutenant, et le 19 août de la même année, en récompense de services signalés, il recevait son brevet de capitaine. Il venait seulement d'atteindre sa vingtième année.

A la suite des fausses manœuvres de Pichegru, notre armée dut évacuer Mayenne, après avoir perdu près d'un an à son investissement. Dode fut chargé successivement de fortifier la rive droite de la Queich et la ville de Deux-Ponts. Bientôt le commandant Bois-Gérard l'appelait auprès de lui pour l'aider à préparer à l'armée de Moreau le passage du Rhin. Cette importante opération militaire s'effectua à Kehl, le 24 juin 1796. Dode fut chargé de guider l'une des cinq colonnes de l'armée. Il avait auparavant coopéré d'une façon très active et très intelligente aux difficiles reconnaissances et à tous les apprêts du passage qui se fit avec

une habileté et un secret qui seuls pouvaient en assurer la réussite. Il fut ensuite chargé de faciliter les moyens de communication entre les deux rives du fleuve et, quand toute l'armée eut passé, il fut attaché à la division Delmas qu'il suivit à Rastadt et à Stuttgard.

A la fin de juillet, Dode reçut l'ordre de se rendre à Huningue pour y rétablir l'ancienne tête de pont de cette place. On voulait, en cas de revers, se ménager plusieurs passages sur le Rhin.

Dès son arrivée à sa nouvelle destination, dit le général Moreau (1), Dode reconnut que les travaux qu'il avait à faire exécuter étaient fort considérables, et qu'il ne pourrait marcher que lentement, en raison des faibles ressources dont tout d'abord il prévit qu'il devrait se contenter. En effet, les fortifications de la tête de pont de Vauban avaient été rasées à la suite du traité de Bade du 7 septembre 1713. Quelques vestiges de maçonnerie apparaissant çà et là, à la surface du sol, étaient tout ce que l'on retrouvait de l'ouvrage à cornes établi dans l'île du Rhin, qui partage ce fleuve en deux, vis-à-vis de la place. Il fallait non seulement le relever de ses ruines, mais encore le couvrir par d'autres ouvrages établis sur le continent, au delà du bras qui sépare l'île de la rive droite du fleuve, ouvrages qui devaient former, à proprement parler, la nouvelle tête de pont. Enfin, il fallait encore les flanquer par des retranchements et des batteries élevés en amont et en aval sur la rive gauche du Rhin.

Tous ces ouvrages furent arrêtés, tracés, entrepris et poussés, non pas au gré de celui qui les dirigeait, mais aussi activement que cela était possible avec les ouvriers, les matériaux et les moyens de transport qu'il était parvenu à se procurer.

Par suite, lorsque le 26 octobre, après la bataille de Schliengen et la complète retraite de l'armée de Moreau sur la rive gauche du Rhin, une partie de celle de l'archiduc Charles vint investir la tête de pont d'Huningue, les ouvrages n'en étaient pas encore achevés. Ils se trouvaient toutefois dans un tel état d'avancement, que les troupes laissées dans la place par Moreau à son passage purent les perfectionner promptement, et de manière à permettre au brave Abattuci d'y tenir pendant 102 jours, non seulement contre des attaques de vive force, mais encore contre celles d'un siège régulier, effectué par l'armée autrichienne avec des moyens formidables.

Dode ne cessa pas un seul instant de coopérer, sous les ordres du général du génie Poitevin, à la valeureuse et mémorable défense de ces ouvrages qu'il avait fait élever.

(1) Notice sur le Vte Dode de la Brunerie, p. 13.

Après l'évacuation de la tête de pont d'Huningue, notre capitaine se rendit à Strasbourg pour assurer le passage de nos troupes et travailler à la construction d'un grand pont sous la direction des généraux Marescot et Bois-Gérard. Il n'y resta pas longtemps, car le 10 février 1798, une dépêche du ministre de la Guerre l'envoyait à Toulon. Il apprit avec plaisir qu'il était destiné à faire partie de l'expédition d'Égypte avec les généraux du génie Marescot, Chasseloup-Laubat, Caffarelli-Dufalga et Bois-Gérard.

II. EN ÉGYPTE — A BOULOGNE LE PONT DE VIENNE

Le 10 juin, l'armée expéditionnaire se trouvait en présence des îles de Malte et de Goze. La division Régnier, dont faisait partie le capitaine Dode, fut chargée de s'emparer de cette dernière. A peine débarqué, Dode reçut mission de traverser l'île à la tête d'une petite colonne et de s'emparer du fort Chambray qui la défend. Ce fort avait des murs solides et en bon état; il était armé de vingt canons et possédait toutes les munitions nécessaires pour une excellente défense. Dans le trajet parcouru, notre officier n'avait pas trouvé d'échelles, ni aucun moyen de s'en procurer. Il se demandait avec inquiétude comment il pourrait briser la porte, étant donné qu'il pût s'en approcher. Il résolut de payer d'audace. Arrivé sous les remparts, il voit qu'ils sont armés, mais aucun défenseur ne paraît. Il craint une ruse de guerre. Mais comme il s'était trop avancé pour reculer, il commande l'escalade du pont-levis qui ferme l'entrée du fort, seul moyen qu'on ait d'y pénétrer. Alors seulement quelques pauvres Maltais réfugiés dans ce fort se montrent et aident les assaillants à ouvrir la porte; Dode fit ensuite une complète reconnaissance de l'île au point de vue défensif, puis partit avec la flotte pour l'Égypte.

A peine débarqué à Alexandrie, il faillit périr, dans une reconnaissance, sous le

sabre des cavaliers arabes. Il remonta le Nil jusqu'au Caire où il arriva le soir de la bataille des Pyramides; Bonaparte ayant ordonné l'établissement d'un système de fortifications autour de la capitale de l'Égypte, Dode fut chargé de la partie la plus importante. Il dut compléter la muraille là où elle faisait défaut, la créneler, lui donner des flanquements, une hauteur suffisante pour la mettre à l'abri d'un coup de main; organiser des tambours, des batteries sur les points les plus avantageux pour la défense; détruire les constructions embarrassantes dans cette vaste enceinte, y créer des fours, des hôpitaux, des logements pour la troupe en utilisant les maisons des anciens beys : tel était, en raccourci, le programme des travaux qu'il fallait entreprendre et faire marcher avec rapidité. Quant aux moyens d'exécution, on lui avait écrit :

Je vous envoie 50 écus pour commencer. Nous vous donnerons des pioches, quelques haches, peut-être même quelques pelles; sinon, vous en ferez avec des sabres ou des haches. Avec vos interprètes vous ferez entendre au cheik ce qu'il vous faut d'ouvriers, et vous tâcherez d'en employer beaucoup pour ménager les peines de nos soldats.

Ainsi tout était à faire, travaux et moyens de les exécuter. Le général en chef tenait cependant beaucoup à ces ouvrages de défense; à peine étaient-ils entrepris qu'il les visita plusieurs fois. Tout marchait à souhait, lorsque Dode reçut la lettre suivante :

Le général en chef ayant ordonné des travaux considérables à Alexandrie, et le chef de brigade Cretin demandant avec instance des officiers sur le talent et l'activité desquels il puisse compter, je vous préviens que vous serez désigné pour vous rendre dans cette place. Tenez-vous prêt à partir au premier ordre.

Cet ordre arriva bientôt, et Dode partit pour Alexandrie où il construisit les forts de la *Montagne du général* et de l'*Observation* auxquels on donna plus tard les noms de Caffarelli et de Cretin, en souvenir de ces deux braves morts à Saint-Jean-d'Acre et à Aboukir. Le 1er mai 1800, il était nommé chef de bataillon et passait dans la division Friant.

Le 3 octobre 1801, après avoir assisté à plusieurs combats, Dode s'embarquait sur le bâtiment parlementaire anglais l'*Union*, pour rentrer en France avec Bertrand et plusieurs autres officiers. Il passa quelques jours au lazaret de Marseille et se rendit auprès de sa famille qu'il n'avait pas revue depuis trois ans et demi. Son congé ne fut pas de longue durée. Le 10 février 1802, il était nommé directeur des fortifications à Saint-Omer et un an plus tard chargé de construire les ouvrages défensifs de Boulogne et des côtes voisines. C'était au moment où Bonaparte songeait à faire une descente en Angleterre et disposait tout en vue de faire traverser le détroit à ses troupes.

Nommé sous-chef de l'état-major général du génie à l'armée des Côtes, Dode assista, au camp de Boulogne, à l'inauguration de la Légion d'honneur et reçut une de ces premières décorations qui furent décernées aux plus distingués services.

Au lieu de s'embarquer pour l'Angleterre, l'armée dut se diriger à marches forcées vers l'Allemagne. Les Anglais avaient su, en effet, détourner le coup qui les menaçait, en soulevant une nouvelle coalition contre nous. Napoléon ne voulut pas que les Russes et les Autrichiens foulassent le sol français; il résolut de prendre l'offensive et fit franchir rapidement le Rhin à ses soldats. Dode rejoignit le grand quartier général à Augsbourg. A peine arrivé, il fut chargé de rétablir, à Mühldorf, le pont de l'Inn qui avait été coupé par l'ennemi. Pour effectuer ce travail, il eut sous ses ordres une compagnie de pontonniers et l'équipage qui en dépendait. Il opéra sous le feu des batteries que l'ennemi avait établies sur la rive droite et courut des dangers très sérieux. Mais la sûreté de son coup d'œil et sa prodigieuse activité, aidées de l'artillerie de Davout, vinrent à bout des obstacles. Le pont avait été entrepris le 27 octobre, et le lendemain, à midi, l'armée était de l'autre côté de l'Inn.

Dode fut alors attaché au 5e Corps, commandé par Lannes, comme chef de l'état-major du génie. En cette qualité, il joua un rôle important à Vienne et rendit un service

signalé à l'armée française. Voici comment un biographe (1) de Dode raconte le fait :

Napoléon avait eu la pensée que l'ennemi, en se retirant, avait bien pu faire la faute de laisser subsister le pont qui établissait la communication entre les deux rives du fleuve. Il avait, en conséquence, ordonné à Murat et à Lannes, dont les troupes, depuis la fin d'octobre, n'avaient pas cessé de poursuivre ensemble l'ennemi, de chercher à s'approcher adroitement du pont et de l'enlever s'il subsistait encore.

L'exécution de ce projet présentait les plus grandes difficultés. Le pont touche presque aux maisons de l'un des faubourgs de la ville et il se compose de plusieurs parties qui servent à franchir les divers bras que forme le Danube devant Vienne; il était difficile de supposer que les Autrichiens ne fussent pas sur leurs gardes, et qu'ils n'eussent pas pris les dispositions nécessaires pour faire sauter le pont au premier signal de l'approche des Français, s'ils ne l'avaient pas détruit d'avance.

Cependant, les deux maréchaux étaient parvenus à faire arriver quelques troupes jusqu'au fleuve, en évitant, suivant les recommandations de Napoléon, de passer dans la ville; et ils les avaient fait approcher peu à peu de la tête du pont, en profitant pour les dérober à la vue, des plantations qui bordent le Danube. Ces dispositions avaient demandé du temps; il se faisait déjà tard; Dode attendait des ordres dans le poste qui lui avait été assigné, lorsqu'il vit arriver le général Bertrand qui, tout en l'abordant, lui dit :

« Nous allons faire une reconnaissance intéressante : si tu veux être de la partie, viens; tu parles bien allemand, on pourra avoir besoin de toi. Je te conterai ce dont il s'agit. »

Dode n'hésita pas à suivre le général qui lui apprit, chemin faisant, que Napoléon, dont le quartier général était à Schœnbrünn, l'avait chargé de venir rappeler au P^ce^ Murat et au maréchal Lannes l'ordre qu'il leur avait donné de se hâter de reconnaître l'état des ponts du Danube, et, s'il était possible, de les emporter immédiatement de force; qu'ils allaient tout d'abord trouver les deux maréchaux, qui, de leur côté, gagnaient l'avenue des ponts avec un petit nombre d'officiers de leur état-major.

Bientôt, en effet, on se joint vers le pont : une barrière en bois en ferme l'accès; on la force, et l'on passe aisément. Mais quelques pas plus loin se trouve un hussard en vedette, qui fait feu et s'enfuit au galop. On le suit sans obstacle, rapidement, jusqu'au pont du grand bras du Danube qui touche à la rive gauche. Des fascines et des artifices recouvrent le tablier de ce pont, et un sous-officier d'artillerie accourt, la mèche à la main, pour y mettre le feu. Dode le retient, parlemente avec lui, lui fait entendre que la paix va être conclue, et qu'il peut tout compromettre en détruisant le pont. Il l'entraîne à la suite des maréchaux et de leur faible escorte, qui continuent leur marche jusqu'à l'autre bout du pont. Là, des pièces sont braquées; les canonniers vont faire feu; mais on se jette sur eux, on les arrête; on leur observe qu'on vient, avec un des leurs, en promeneurs, en amis; que leur petit nombre ne doit point inspirer de crainte; on répète qu'un armistice a été signé, que le général qui commande les troupes doit le savoir; on ne demande qu'à lui parler. Les canonniers troublés, irrésolus, se décident enfin à conduire Bertrand et Dode au général Cte d'Auesberg.

Cependant, d'après les instructions laissées par le P^ce^ Murat, une colonne de grenadiers s'avançait en silence sur les ponts et à travers les îles du Danube. Les plantations de ces îles avaient d'abord dérobé cette troupe à la vue des Autrichiens; mais tout à coup, elle apparaît, et les canonniers veulent de nouveau faire feu. On parvient encore à les maîtriser assez longtemps pour permettre aux grenadiers d'accourir, de les désarmer et de s'emparer des pièces.

Au moment même où le pont du Danube tombait ainsi aux mains des Français, le général d'Auesberg survenait avec le général Bertrand et le commandant Dode. Il éprouva une cruelle déception et se retira en reconnaissant, mais trop tard, le piège dans lequel il était tombé.

On voit que Dode joua un des principaux rôles dans cette audacieuse entreprise, relevée, comme on l'a écrit, par le courage inouï de ceux qui la tentèrent et la firent réussir. Bertrand se glorifiait d'y avoir participé : et lorsqu'à son retour de Sainte-Hélène il vint voir son ami, il lui remit, pour lui prouver que pendant son absence il ne l'avait point oublié, un fragment du tombeau de l'illustre captif, sur lequel on voit écrit de sa main *Souvenir du pont de Vienne*.

A peine l'armée française avait-elle franchi le Danube que Napoléon fixa son quartier général à Brünn. Il voulut mettre cette ville, ainsi que la citadelle de Spielberg, à l'abri d'un coup de main; il pensait s'appuyer sur elle pour le fameux combat d'Austerlitz qu'il avait déjà médité, et qui devait avoir lieu dans quelques jours. Dode fut chargé des travaux.

(1) Général Moreau. *Dode*, p. 32.

En le nommant commandant du génie, est-il dit dans l'ordre, l'empereur donne un nouveau témoignage de sa satisfaction au chef de bataillon Dode, par l'importance qu'il attache à la place de Brünn et au fort de Spielberg.

Des récompenses nombreuses et bien méritées furent décernées à ceux qui s'étaient distingués dans le cours de cette glorieuse campagne. Dode ne fut pas oublié : le 26 décembre, il était créé colonel et son nom figura dans les promotions que l'empereur proclama par son ordre du jour, au quartier général de Schœnbrünn, le 14 janvier 1806. A peine était-il prévenu de cet avancement qu'il en prévenait sa mère en ces termes :

Je reçois votre lettre du 3 frimaire, chère mère, aujourd'hui, pour mes étrennes. Une autre qui m'arrive de Vienne m'apprend que je viens d'être nommé colonel. En sorte que tous les genres de bonheur m'arrivent à la fois. Je suis, à trente ans, tout ce qu'on peut désirer d'être dans un Corps comme le nôtre, où les avancements sont rares et les emplois supérieurs si difficiles à obtenir.

On voit par ces mots que l'ambition de notre officier, si toutefois il en avait eu, était amplement satisfaite. Il ne paraissait pas s'attendre à monter plus haut. Et cependant, il devait un jour parvenir au grade le plus élevé de la hiérarchie militaire.

III. CAMPAGNES DE PRUSSE ET DE POLOGNE (1806-1807) — GRAND DANGER A BROMBERG — RÉCOMPENSES

Après le traité de Presbourg qui nous assurait la paix avec l'Autriche, Dode obtint un congé de quelques mois qui lui permit de revenir au milieu des siens. Au mois de septembre, il rejoignait le 5e Corps où il allait remplacer, comme commandant du génie, le géneral Kirgener, son ami, qui venait d'être appelé à d'autres fonctions. En cette qualité, il prit part aux brillantes campagnes de 1806 et de 1807, en Prusse et en Pologne. Il fit même un journal circonstancié de toutes les opérations auxquelles prit part le 5e Corps, sous le commandement de Lannes. Après avoir pris une part active à différentes reconnaissances, Dode se trouve, le 13 octobre, sur le plateau d'Iéna, près de Napoléon, qui lui fait construire pendant la nuit des ouvrages sur le front des troupes pour les protéger. Le lendemain il assiste à une éclatante victoire.

Six jours après, il était chargé d'aller reconnaître dans quel état se trouvait le pont de l'Elbe, à Dessau. L'armée prussienne, commandée par le Pce de Würtemberg, l'avait détruit. Il s'agissait de le rétablir.

Le fleuve, à cet endroit, dit le général Moreau, a 200 mètres de largeur, et il ne reste du pont que des tronçons de pilots brûlés jusqu'à fleur d'eau. Rien de ce qui serait nécessaire pour le réparer n'existe à proximité. Ce n'est qu'à Dessau, à trois quarts de lieue de l'Elbe, qu'on trouve des outils, du fer, des planches, et quelques pièces de charpente. Quant aux bois assez grands, assez forts pour former les travées du pont, qui doivent avoir jusqu'à 25 mètres de portée, c'est dans une forêt à deux lieues de distance qu'il faut aller les prendre. Cependant le colonel Dode ne s'effraye pas des difficultés; il dispose de quelques barques pour franchir le fleuve; il s'ingénie, profite habilement des ressources des deux rives, active les ouvriers; et la réparation du pont. entreprise le 12 dans la matinée, est, dès le 23, assez avancée pour permettre le passage à toute la réserve de la cavalerie de l'armée.

A peine l'Elbe était-il franchi qu'il fallut songer à passer la Vistule. Dode fut encore chargé de préparer ce passage et il courut alors un grand danger. Il était parti, en poste, avec trois officiers du génie. A 4 heures du matin, il se trouvait à Bromberg. Là seulement, il apprend que l'armée française opère sur la gauche et à une très grande distance, et que, près de Bromberg, le village de Fordon est occupé par des dragons prussiens.

Dode comprend alors qu'il est tombé dans un mauvais pas. Avant d'aller plus loin, il charge quelques hussards français qui se trouvaient en éclaireurs à Bromberg d'aller dans la direction de Thorn et de Fordon. A peine ce détachement, qui ne conprenait que 27 hommes, est-il sorti de la ville qu'il rencontre un escadron de cavalerie prussienne qui les oblige à rebrousser chemin et à traverser Bromberg au grandissime galop, sans même tirer un coup de

pistolet. Dode est ainsi surpris dans cette ville avec ses officiers, dont deux sont dénoncés par les habitants et fait prisonniers sur-le-champ. On cherche le colonel et le troisième officier, car on sait qu'ils n'ont pu s'échapper. Heureusement que de la maison où ils étaient descendus pour prendre quelque nourriture, ils avaient aperçu à temps les Prussiens et avaient pu se cacher, grâce à l'obligeance de leur hôte, un vieux Polonais, ami de la France.

Notre hôte, écrivait quelques jours après Dode à sa mère, loin de découvrir notre retraite, a nié obstinément que nous fussions chez lui, lors même que les dragons prussiens lui tenaient le pistolet sur la poitrine. Nous étions là depuis 8 heures du matin, et notre position était d'autant moins agréable que nous n'étions pas sûrs d'être à la fin délivrés. Cependant, à 3 heures du soir, nous entendîmes le canon, puis les tambours de notre avant-garde, qui, partie de Nakel sur le rapport des hussards, arrivait. Elle chassa ces messieurs; et, entrés que nous étions par la maison de notre brave épicier, nous sortions, pour ne pas le compromettre, par celle d'un boulanger, dans une autre rue.

Vers le milieu de décembre, le 5e Corps était à Varsovie. Dode l'avait suivi. Il assista à la bataille de Pultusk dont il fit le plan, le lendemain, pour Napoléon. Au commencement de l'année 1807, il établissait plusieurs ponts sur la Narew. L'empereur le nommait officier de la Légion d'honneur, et le Pce de Bavière lui envoyait le titre et la décoration de chevalier du Mérite militaire de ses États. Le colonel Dode était à Breslau lorsqu'il apprit que, par décret du 19 mars 1808, Napoléon lui conférait le titre de *baron de la Brunerie*. A ce titre, transmissible à la descendance masculine, directe ou adoptive du colonel, se trouvait attachée une dotation de 4 000 francs. Ces faveurs étaient une nouvelle et juste récompense des éminents services qu'il avait rendus. Pendant ses deux campagnes de Prusse et de Pologne, revêtu d'un commandement élevé et chargé de graves responsabilités, il s'était montré partout à la hauteur de la situation et avait fait admirer, avec son activité, sa bravoure et son habileté. De plus, il avait été presque constamment en rapports suivis avec les principaux chefs qui menèrent à bien ces campagnes.

IV. EN ESPAGNE — MARIAGE — CAMPAGNE DE RUSSIE — SUR LA BÉRÉZINA EN ITALIE

Après la paix de Tilsitt, le 5e Corps reçut l'ordre d'aller renforcer l'armée d'Espagne, affaiblie par le désastre de Baylen. Le colonel Dode suivit le maréchal Mortier qui commandait ce Corps à Bayonne, à Burgos et à Saragosse dont le 3e Corps, commandé par Mortier, avait déjà commencé le siège. Il prit une part très active aux travaux de ce siège. De concert avec le général Lacoste, il arrêta les mesures à prendre pour les attaques du faubourg de la rive gauche de l'Èbre, attaques qui devaient rendre beaucoup moins difficiles celles de la rive droite et permettre enfin de réduire cette place, qui, depuis trente jours déjà, résistait à la valeur de nos troupes avec un acharnement dont l'histoire des sièges offre peu d'exemples. Lacoste étant mort, notre colonel fut placé à la tête des troupes du génie et se trouva ainsi en relations directes avec Lannes, qui commandait en chef tous les soldats réunis autour de Saragosse. Il dirigea seul et poussa vigoureusement les attaques de la rive gauche, dont les rapides progrès contribuèrent puissamment à mettre un terme à l'héroïque résistance des assiégés. En effet, le jour même, 18 février, où, grâce à ces attaques, les 3 000 Espagnols qui défendaient encore le faubourg se trouvèrent enveloppés, écrasés ou faits prisonniers dans les couvents de Jésus, de Saint-Lazare et de Sainte-Élisabeth, malgré la lutte acharnée qu'ils soutinrent, la rive droite ne put plus se défendre, et, dès lors, on regarda le siège comme terminé. En récompense de ces services, il reçut le grade de général de brigade (13 mars 1809).

Au mois de juin, Dode était désigné pour remplir auprès du général de division Léry, commandant en chef le génie de l'armée d'Espagne, les fonctions de chef d'état-major de cette arme. Ces fonctions sont

très délicates, car c'est sur le chef d'état-major que reposent une foule de mesures administratives. Très souvent, la réussite ou l'insuccès des opérations militaires dépend du plus ou moins d'intelligence et d'activité avec lequel on prend et exécute ces mesures. Le nouveau général avait toutes les qualités pour réussir parfaitement dans cet emploi. Aussi le vit-on satisfaire à toutes ses obligations, autant du moins que le lui permirent les moyens dont il disposait et la difficulté d'entretenir des relations suivies avec les officiers et les troupes du génie qui étaient alors disséminés sur tous les points de l'Espagne.

D'ailleurs, le général Dode ne s'en tint pas exclusivement à son service administratif. A peine arrivé à Madrid, il faisait fortifier le Retiro où le général Belliard se renferma, avec une faible garnison, pour contenir la nombreuse population de la capitale. Il accompagnait le maréchal Soult, devenu major général des armées françaises en Espagne, lors de la victoire d'Ocana. Vers la fin de mai, il se rendait à Badajoz, qu'on voulait assiéger, et remplissait les doubles fonctions de chef d'état-major du génie et de commandant d'une brigade. C'est là qu'il reçut de l'empereur un ordre lui enjoignant de revenir en France. Il était resté trente mois en Espagne.

Au commencement d'avril 1811, Dode était chargé d'inspecter les travaux de défense des côtes de la mer du Nord, de la Manche et de l'océan Atlantique, depuis Ostende jusqu'à la Loire. Napoléon craignait en ce moment une descente des Anglais sur notre littoral et il voulait être prêt à toute éventualité.

Au retour de son inspection, le général séjourna quelque temps à Paris et assista souvent aux intéressantes séances des Conseils du génie que l'empereur aimait à présider lui-même et où on traitait les plus graves questions relatives à la défense de l'Empire.

Vers cette époque, le général Kirgener, qui venait de se marier, engagea son ami Dode à suivre son exemple. Il l'introduisit dans une famille honorable et lui procura une alliance digne de lui.

Sous trois semaines ou un mois, écrivait à cette occasion le général Dode à sa mère, je n'aurai plus qu'à vous mander que je vais consolider et fixer mon bonheur. Vous savez que ma bonne étoile m'a toujours bien servi, et, dans cette circonstance elle a fait mieux que jamais.

En effet, il avait trouvé une compagne telle qu'il la désirait. Le mariage projeté et vivement désiré par les deux familles eut lieu le 10 février 1812.

Le lien que Dode venait de former ne le retint pas longtemps à Paris. Déjà la campagne de Russie avait commencé et la Grande Armée se concentrait le long de la Vistule. Notre général fut placé dans le 3e Corps, sous les ordres de Ney. On mit à sa disposition douze officiers, trois compagnies du génie et un équipage portant un matériel considérable et bien assorti pour le passage des fleuves, le service des reconnaissances, l'établissement, l'attaque et la défense des retranchements. Le 25 juin, il avait dépassé le Niémen.

Jusqu'ici, disait-il dans une de ses lettres écrites à cette époque, courir, dormir, boire et manger, c'est là notre existence d'à peu près tous les jours; existence fort pénible, quoique nous n'ayons, pour ainsi dire, pas encore vu l'ennemi. A cheval, certains jours, depuis 3 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir, par un soleil ardent, dans des routes de sable, au milieu de la poussière des colonnes, sans rencontrer un endroit pour s'arrêter; n'ayant pour se restaurer que ce que renferment les sacoches; trouvant quelquefois à peine de l'eau pour les chevaux, encore plus à plaindre que leurs maîtres. On arrive enfin; il faut alors se disputer quelques granges, car de maisons, il n'y en a pas d'habitables en Lithuanie. On arrache une portion du toit pour donner à manger aux chevaux, et on se sert de ce qui reste pour se garantir du serein et du froid de la nuit. On espère reposer; mais de subits et nombreux incendies vous font trembler incessamment. Ici, en effet, tout est en bois, et les soldats prennent un malin plaisir à rapprocher leurs feux de ces chaumières pour les voir cuire, elles et la nombreuse vermine qu'elles renferment. A peine ces angoisses finissent-elles sans qu'on n'ait pu fermer l'œil qu'il est 2 heures; il fait grand jour; tout est déjà en mouvement, et, pour se réparer d'une si bonne nuit, on recommence une nouvelle marche encore plus pénible que celle

de la veille. Voilà quel a été notre régime pendant tout le mois de juin, sans compter quelques autres courses extraordinaires qui nous ont mis à de rudes épreuves. Un jour, par exemple, après avoir fait 14 lieues, notre actif maréchal, pour nous délasser, nous en a fait faire de suite 14 autres au galop, de sorte que depuis minuit jusqu'au surlendemain à 2 heures du matin, nous n'avons, pour ainsi dire, pas quitté la selle : heureux encore d'avoir eu des chevaux capables de résister à un pareil exercice!.....

On le voit, les débuts de la campagne furent pénibles. Et pourtant, ce n'était rien en comparaison de ce que réservait la fin. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette triste guerre. Notre but est seulement de suivre notre général et d'indiquer quelques-unes de ses opérations.

Vers le 10 août, Dode quitta le 3e corps pour aller commander le génie du 2e, sous les ordres d'Oudinot et de Gouvion-Saint-Cyr. Après l'abandon de Moscou, il voulut, dans l'étendue de son pouvoir, protéger la retraite de nos troupes. Il se trouvait à Polotsk, position très forte sur la Dwina, dont on avait fait un vaste camp retranché, avantageux pour une armée nombreuse et en état de prendre l'offensive, mais peu propre à défendre contre une attaque et surtout à faciliter une retraite. Après en avoir conféré avec le maréchal Gouvion-Saint-Cyr, il résolut de sacrifier une partie des ouvrages qui existaient, afin de pouvoir concentrer plus facilement les troupes disponibles. Au lieu d'envelopper toute la partie de la ville qui restait accessible par la ligne défensive qu'il avait à organiser, Dode dirigea cette ligne au travers même de la ville, afin d'en diminuer la longueur. Elle fut formée d'une palanque disposée avec banquette et créneaux pour la fusillade, et flanquée par des bastionnets en terre destinés à recevoir de l'artillerie. Les maisons en bois qu'il fallut détruire pour se procurer l'emplacement nécessaire fournirent les matériaux dont on avait besoin. Les travaux n'étaient pas encore entièrement achevés quand l'ennemi parut. Le 17 octobre, Wittgenstein attaquait nos soldats, qui ripostèrent vigoureusement, quoique bien inférieurs en nombre. Le 19, Gouvion-Saint-Cyr, craignant d'être enveloppé, ordonna de préparer la retraite qui devait s'effectuer pendant la nuit. Mais les Russes s'étant aperçus qu'on retirait les pièces qui garnissaient les retranchements de Spaz, s'apprêtaient à fondre sur nos troupes. Dode, inquiet, comme tout le monde, sur la position critique de notre armée, parcourait la ligne avancée de nos postes. Il vit les mouvements de l'ennemi et comprit le danger qui nous menaçait.

Dans la crainte d'une attaque soudaine, il se hâta de rentrer à Polotsk et de prescrire à trois officiers du génie de prendre chacun un détachement de sapeurs munis de moyens incendiaires, et de se répandre dans la ville pour y mettre simultanément le feu à toutes les maisons qui se trouvaient en dehors de la palanque, dès que les dernières troupes qui occupaient le camp retranché seraient rentrées.

Cet ordre fut exécuté; et, malgré la résistance qu'opposèrent d'abord les habitants des maisons sacrifiées, l'incendie s'alluma rapidement et sur tous les points à la fois. Cependant, comme Dode l'avait prévu, les Russes avaient commencé leur attaque. Ignorant l'existence de la palanque qui divisait la ville de Polotsk en deux parties, dont l'une devait être brûlée et l'autre défendue, ils s'imaginèrent que l'incendie qu'ils voyaient se développer était produit par les obus lancés contre nos troupes qui se repliaient et que le moment était venu de marcher pour les atteindre avant qu'elles eussent franchi la Dwina.

Dominés par cette pensée, ils accoururent pleins de confiance dans le succès, et par masses d'autant plus faciles à distinguer que la lueur du vaste incendie les éclairait comme en plein jour. Elles offraient ainsi un but certain au tir de nos soldats et de notre artillerie, opérant à couvert derrière la palanque. Dans de telles conditions, la lutte était trop inégale, et, après plusieurs tentatives très meurtrières, les Russes durent renoncer à continuer l'attaque, laissant le terrain jonché de morts et de blessés.

Cet incendie, préconçu dans un but défensif, procura un autre avantage également précieux pour une retraite de nuit, à travers une ville dont les rues non pavées étaient si boueuses qu'il avait fallu doubler les attelages de l'artillerie et des équipages militaires pour en sortir : celui d'entretenir une immense clarté sur tous les points où s'opéraient les manœuvres et pendant toute leur durée, en sorte que les diverses troupes, l'artillerie avec son matériel et les bagages, purent circuler et passer les ponts, comme en plein jour, sans précipitation, avec autant d'ordre que s'il se fût agi d'une marche ordinaire.

Grâce aux habiles dispositions prises par Dode, l'ennemi ne put empêcher la retraite de s'effectuer heureusement. Quand on eut la certitude que les derniers hommes de notre arrière-garde avaient repassé la Dwina, le général fit couper les ponts, et toute communication entre les deux rives du fleuve fut interceptée. Les historiens sont unanimes à dire qu'en cette circonstance, le 2e Corps d'armée dut son salut au brave commandant du génie. Plus tard, le maréchal Gouvion-Saint-Cyr aimait à causer de cette mémorable retraite, et on le vit, plusieurs fois dans le cabinet de travail du général Dode, faire étaler les plans de Polotsk et rappeler les circonstances à la suite desquelles celui qui avait assuré le succès de cette retraite eut l'honneur d'être mis à l'ordre du jour de l'armée.

Cependant le 2e Corps, après avoir opéré sa jonction avec le 9e commandé par Victor, s'en était séparé, et les deux Corps opéraient isolément, au risque de se faire écraser l'un après l'autre. Effrayé des dangers de la situation, le général Dode crut de son devoir de prévenir le maréchal Oudinot qui venait de reprendre le commandement du 2e Corps. Ses observations furent entendues et appréciées comme elles le méritaient. Oudinot chargea Dode d'aller trouver Victor pour le prier de se rallier au 2e Corps. Cette opération eut lieu sans difficulté; mais, une fois réunis, les deux maréchaux étaient indécis sur la route qu'ils devaient suivre. Ils résolurent de demander des instructions à l'empereur. Ici encore, on eut recours à notre général qui réussit à joindre Napoléon à Orsha. Admis à remettre les dépêches dont il était porteur, Dode répondit aux différentes questions que lui adressa l'empereur et lui procura une grande satisfaction en lui apprenant le bon état des 2e et 9e Corps, sur lesquels reposait désormais le salut de l'armée. Napoléon voulut avoir près de lui cet officier distingué. Après l'avoir chargé de porter ses ordres à Victor et à Oudinot, il lui enjoignit de venir le rejoindre au plus tôt.

Dode s'acquitta de sa mission auprès des deux maréchaux et revint en toute hâte sur la route suivie par l'empereur, qu'il atteignit près de Toloczin, au moment où celui-ci recevait une dépêche lui apprenant que les Russes étaient à Borizow. Napoléon mit pied à terre, et après s'être approché quelques instants d'un feu de bivouac qu'on avait allumé, il entra dans une maison voisine et fit signe à Dode de le suivre.

A peine nous trouvâmes-nous seuls, raconte le général dans quelques notes qu'il a laissées sur la campagne de Russie, qu'il me dit, en les accompagnant d'un regard que je ne saurais décrire, ces seules paroles : *Ils y sont.* J'en compris facilement le sens..... Étant passés dans la pièce principale de la maison, où il y avait une table sur laquelle était déployée la carte de la Russie, il s'établit entre l'empereur et moi un dialogue dont je n'ai pu perdre le souvenir, et que, plus tard, j'ai eu l'occasion de rappeler dans des causeries avec quelques militaires.

Dode dit à Napoléon qu'il croyait avoir compris le sens de cette parole : « Ils y sont, » et il se hasarda à exprimer cet avis : « Que les Russes étant maîtres de Borizow et du pont de la Bérézina, il fallait renoncer au dessein de s'ouvrir un passage sur ce point où l'on était attendu, et où l'on rencontrerait de nombreuses forces dans une position que la rivière et de vastes marais rendaient inexpugnable; qu'il serait préférable d'attaquer immédiatement Wittgenstein, de le culbuter, et de s'ouvrir enfin la route de Lepel à Wilna. »

Mais l'empereur ne partagea pas ce sentiment. Préoccupé des dangers auxquels il

se voyait exposé de toutes parts, il craignait, s'il faisait un mouvement de flanc en abandonnant la route de Borizow, de retarder sa retraite.

Cette route étant la seule, suivant son expression, par laquelle il tournât le dos à tous ceux qui le poursuivaient, c'était celle qu'il devait préférer.

Il supposait que le maréchal Oudinot s'emparerait de Borizow et rejetterait Tchitchagof sur la rive droite de la Bérézina. Mais Dode fit remarquer qu'on rencontrerait là des difficultés insurmontables. Alors, Napoléon, suivant du doigt sur la carte le cours de la Bérézina, puis celui du Dniéper, rencontra tout à coup le mot Podolie :

Ah! s'écria-t-il, Podolie! Pultawa! Charles XII!

Et après cette exclamation, il se mit à parcourir la pièce en levant les yeux au ciel et en sifflant un air quelconque.....

Dode allait, pour démontrer la supériorité de son plan, en faire un croquis, lorsque l'aide de camp annonça Murat et Berthier. L'empereur ne lui disant pas de rester, il sortit agité des plus tristes pressentiments..... Rappelé dans la soirée, il reçut des instructions qu'il devait transmettre à Oudinot. Ce maréchal devait reprendre Borizow et faciliter à l'armée le passage de la Bérézina. Des circonstances fortuites permirent l'établissement de deux ponts à Studianka. Le général Dode passa la rivière le 26 novembre, avec le Corps d'Oudinot qui avait pour objectif de refouler l'ennemi et de permettre ainsi aux débris de la Grande Armée de gagner l'Occident. A partir du 4 décembre, il suivit le quartier général jusqu'à Wilna et fut ensuite chargé d'armer pour la défense les places de Custrin et de Glogau.

Après un séjour de quelques semaines en France, le général Dode remplit successivement dans le cours de l'année 1813 les fonctions de commandant du génie dans l'armée de l'Elbe et au 9e Corps, de commandant de pontonniers et d'inspecteur de plusieurs places fortes de l'Allemagne. C'est en cette dernière qualité qu'il composa pour le major-général un mémoire qui fut communiqué à l'empereur. Celui-ci en fut tellement satisfait qu'ayant besoin d'être renseigné sur les débouchés qui vont de Bohême en Bavière, il ne crut pas qu'un autre que Dode pût mieux lui procurer ces renseignements. Il le chargea donc de parcourir toute la ligne des frontières de Bohême, depuis Passau jusqu'à Carlsbad. Ce ne fut pas sans de grandes difficultés que Dode put remplir sa mission. Quand l'armée française eut repassé le Rhin, on plaça notre général sous les ordres de Victor et on lui confia le soin de défendre le fleuve depuis Landau jusqu'à Bâle.

A peine installé dans ses fonctions, le général Dode reçut une nouvelle destination. Il était nommé commandant en chef du génie, à l'armée d'Italie et dans les places de ce royaume. Dès les premiers jours d'avril 1814, il était auprès du Pce Eugène. Il fut témoin du courage déployé par nos troupes contre les Autrichiens et les soldats de Murat qui avaient fait défection. Ce fut lui qui négocia, au nom du Pce Eugène, le retour de notre armée en France. Les conditions qu'il obtint furent très honorables. Pour témoigner au général Dode sa satisfaction, le Pce Eugène lui fit présent de son portrait, enrichi de diamants, demanda pour lui le grade de général de division et le chargea de porter au ministre de la Guerre le traité conclu avec le maréchal de Bellegarde, au sujet de l'évacuation de l'Italie.

V. RÉORGANISATION DU GÉNIE
GUERRE D'ESPAGNE

Mais de graves événements venaient de s'accomplir. En rentrant en France, Dode apprit l'abdication de Napoléon et son exil à l'île d'Elbe. Il s'acquitta néanmoins de sa mission, reçut les félicitations du nouveau gouvernement et obtint un congé.

Mais on allait bientôt recourir à son expérience et à ses lumières pour une question importante. Il s'agissait de la réorganisation du génie. A la chute de l'Empire, ce Corps se composait de 2 bataillons de mineurs, 5 bataillons de sapeurs, ayant chacun son École et son administration bien distinctes.

Consulté par le général Léry, commandant en chef du génie, Dode fit comprendre que la formation par régiment était bien préférable; il estimait que cette nouvelle organisation réunirait les avantages suivants : une administration moins compliquée, moins coûteuse et plus facile; un mode d'enseignement plus uniforme, en ce qui concerne les travaux spéciaux à l'arme; une instruction plus étendue pour ce qui se rapporte aux exercices et aux manœuvres d'infanterie; les moyens de donner aux officiers du génie de tout grade la connaissance complète de ces manœuvres et du service des troupes, un esprit de corps moins divisé, une discipline plus ferme, les troupes étant sous la main d'officiers supérieurs des grades les plus élevés; enfin, la possibilité de faire parvenir à ces grades les officiers sortant de la classe des sous-officiers, faculté que ne laissait pas la formation des troupes du génie par bataillon.

La réforme préconisée par Dode fut exécutée, et Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, l'approuva hautement. Créé chevalier de Saint-Louis et commandeur de la Légion d'honneur par le nouveau gouvernement, Dode était quelque temps après promu au grade de lieutenant-général et chargé de commander le génie à La Rochelle. Et cependant, il n'avait rien sollicité. Pendant les Cent-Jours, se croyant lié par le serment de fidélité qu'il avait fait aux Bourbons, il refusa de prendre du service. Louis XVIII lui en sut particulièrement gré et le désigna, de 1817 à 1822, pour inspecter nos places fortes des frontières.

En 1823, il fut choisi pour commander en chef le génie dans l'armée qui allait faire la guerre en Espagne, sous les ordres du duc d'Angoulême.

Cette guerre, qui avait pour but de rétablir Ferdinand détrôné par ses sujets, se termina glorieusement. Si nos troupes n'eurent pas à livrer des combats sanglants et à effectuer des sièges difficiles, comme autrefois celui de Saragosse, il faut l'attribuer à l'habileté de ceux qui dirigeaient les opérations. Le duc d'Angoulême, commandant en chef de nos troupes, était un esprit droit et judicieux. Il s'était entouré d'hommes expérimentés et il n'eut qu'à se féliciter d'avoir suivi leurs conseils. Le général Dode fut un de ceux qui rendirent les plus grands services à notre armée en ces circonstances.

A la fin de février 1823, il était à Bayonne, organisant son service. Il s'aperçut que la plus grande partie du matériel et des moyens de transport faisait défaut. Il se souvint alors fort heureusement qu'on avait, après le licenciement de l'armée de la Loire, envoyé à La Rochelle une quantité considérable d'outils de sapeurs et de mineurs, des forges, des voitures, des prolonges, des caissons et autres attirails. Il fit tout transporter par mer, rapidement et à peu de frais, et au bout de quelques semaines, ses effectifs étaient prêts à partir.

Ce fut Dode qui engagea le duc d'Angoulême à ne pas s'attarder devant les places de Saint-Sébastien et de Pampelune et à marcher directement sur Madrid, et de là sur Cadix, où les Cortez avaient entraîné Ferdinand et le tenaient prisonnier. Ce fut lui encore qui organisa les travaux du siège et prépara la prise du Trocadéro. Le 16 août, le prince généralissime arrivait en vue de Cadix. Dès le lendemain, il adoptait, au sein de son Conseil, le plan des attaques proposées par le chef du génie, et prescrivait pour le soir même l'ouverture de la tranchée. Nos troupes se mirent à l'œuvre avec ardeur; on s'emparait des principaux points de défense des ennemis. Le fort de Santi-Pietri tombait en notre pouvoir et on allait occuper l'île de Léon, lorsque les Cortez, voyant que la prise de la ville était imminente, prononcèrent leur dissolution et rendirent à Ferdinand sa liberté. Grâce à des dispositions sagement prises, habilement dirigées et exécutées à la perfection, une forteresse qu'on pouvait considérer comme imprenable succombait, après quelques semaines de travaux, devant la bravoure des troupes françaises, et cette heureuse conquête mettait glorieusement fin à une guerre que le plus léger échec eût peut-être rendue interminable. Quelques

jours après, Pampelune et sa forte citadelle se rendaient et Saint-Sébastien ouvrait également ses portes à nos troupes. Le but de la guerre était atteint : Ferdinand était rétabli. Pour affermir le pouvoir de ce prince et le défendre au besoin, Dode conseilla d'occuper momentanément quelques-unes des places fortes de l'Espagne, et ses conseils furent suivis.

De retour en France après cette brillante campagne, notre général était comblé d'honneurs. Il recevait successivement la décoration de grand officier de la Légion d'honneur, de chevalier grand-croix de Charles III d'Espagne et une ordonnance du 21 décembre l'élevait à la pairie. En même temps, l'empereur de Russie lui envoyait une lettre très flatteuse pour le féliciter de la part qu'il avait prise à la restauration de Ferdinand et il le nommait chevalier de Saint-Alexandre-Newski; le Pce Albert de Carignan, héritier présomptif du trône de Sardaigne, qui avait suivi toutes les opérations de la guerre d'Espagne et avait eu, plus d'une fois, l'occasion d'admirer les talents de notre général, lui donnait, comme souvenir, un livre qu'il portait toujours sur lui : c'étaient les œuvres compactes des meilleurs poètes italiens.

Nommé membre du Comité des fortifications et du Comité chargé de trouver un moyen de rendre uniformes les plans et les cartes de l'état-major, le général Dode déploya dans ces nouvelles occupations toutes les ressources de son intelligence et mit en relief tout ce qu'une longue expérience lui avait appris. Ayant reçu en 1824 une dotation de 12 000 francs, pour remplacer le majorat, il assista régulièrement aux séances de la Chambre des pairs. Plus d'une fois, il prit la parole lorsque les intérêts de l'armée étaient en jeu. Il fut même nommé rapporteur, en 1829, de la loi qui avait pour but de réformer le Code militaire. Son opinion avait d'autant plus de poids que ses connaissances étaient plus étendues et qu'il faisait partie de la plupart des Comités relatifs à l'armée, notamment du Conseil supérieur de la Guerre.

Tout en voyant avec un profond chagrin la Révolution qui renversait la branche aînée des Bourbons, le général Dode se rallia au gouvernement de Louis-Philippe qui le maintint dans tous ses titres et fonctions et lui confia même l'inspection de l'École polytechnique. Au 30 avril 1840, Dode atteignait sa soixante-cinquième année. Néanmoins, comme il avait commandé en chef le Corps du génie devant l'ennemi, il fut maintenu dans le cadre d'activité. Le général Rogniat étant mort, il lui succéda comme président du Comité et des fortifications. C'est alors qu'il fit exécuter, autour de Paris, ces immenses travaux de défense qui rendront sa mémoire à jamais illustre et lui ont valu le beau nom de *Vauban des temps modernes*.

VI. LES FORTIFICATIONS DE PARIS

Dès le 9 août 1840, les ministres réunis aux Tuileries demandaient à notre général une note sur ces travaux. Elle concernait le dispositif des ouvrages à adopter, le personnel nécessaire pour l'administration, la surveillance et l'exécution. Dode fit un rapport détaillé et précis. Le gouvernement adopta complètement son projet, déclara l'utilité publique et l'urgence des travaux de fortifications à exécuter autour de Paris et nomma Dode directeur supérieur.

Sept années suffirent pour mener à bonne fin cette œuvre pour laquelle on ne dépensa que 120 millions, lorsque les adversaires du projet avaient prétendu qu'il faudrait au moins 500 millions.

Les ouvrages qu'on a créés, dit le général Moreau occupent une superficie de 910 hectares, qu'on a formée en acquérant plus de 12 000 parcelles de terrains ou propriétés particulières. Ces ouvrages se composent :

1° D'une enceinte bastionnée, terrassée et revêtue. Elle est entourée d'un bon fossé et d'un glacis qui en couvre l'escarpe, dont le développement est de 38 660 mètres. A l'intérieur règne une large rue militaire, sur le pourtour de laquelle sont répartis 10 postes-casernes servant au logement de la troupe qui veille à la conservation de cette enceinte.

2° De 18 forts, en comptant le château de Vincennes, qui, agrandi et pourvu de nouveaux établissements, forme un dépôt d'artillerie en rapport

pour l'importance avec le vaste système d'ouvrages dont il fait partie.

Tous ces forts organisés pour soutenir un siège présentent un développement d'escarpes qui dépasse 25 000 mètres. Ils renferment des casernes et des pavillons pour loger 10 000 hommes en temps de paix, ainsi que des magasins à l'épreuve suffisants pour abriter 2 millions de kilos de poudre et même un tiers de plus au besoin. Enfin ils ont sous leurs remparts des casemates dont la superficie dépasse 50 000 mètres carrés, et qui sont propres non seulement à recevoir en temps de paix tout le matériel nécessaire à l'armement des fortifications de Paris et à une armée qui opérerait dans son voisinage, mais encore à fournir, en cas de guerre, des abris sains et commodes aux braves qui concourraient à la défense des forts.

Enfin, ces forts communiquent entre eux et avec l'enceinte par d'excellentes routes qui permettraient aux défenseurs de se prêter un mutuel secours avec autant de facilité que de promptitude. Pour en faire le tour, en les supposant reliés par des lignes droites, à vol d'oiseau, et, sans passer par Vincennes, il faudrait parcourir 56 kilomètres. La distance devrait augmenter de moitié si l'on suivait les routes qui se trouvent en dehors du périmètre embrassé par les forts, et l'on aurait la Marne, le canal de l'Ourcq et deux fois la Seine à franchir.

Qu'on juge par là de l'immense circuit sur lequel l'ennemi doit s'étendre et des obstacles qu'il rencontrera pour faire l'investissement des fortifications de Paris. Elles forment la plus grande place de guerre, la plus vaste position retranchée du monde. Ces travaux touchaient à leur terme, quand Louis-Philippe nomma Dode maréchal de France. Depuis Vauban, aucun officier du génie n'avait eu ce haut grade.

VIE PRIVÉE — SENTIMENTS RELIGIEUX ET POLITIQUES — MORT DU MARÉCHAL

Après la révolution de février, le maréchal aimait à résider dans son château de la Brunerie, près Voiron. Le parc, qu'il avait dessiné lui-même et fait complanter d'arbres de choix, était l'objet de tous ses soins. On le voyait, dans cette solitude, s'occuper de botanique. Les pauvres et les malades de son voisinage recevaient de sa main de généreuses aumônes, qu'il savait donner avec une grande délicatesse et des paroles de consolation. Cultivateurs et ouvriers recevaient souvent ses visites, pendant lesquelles il leur prodiguait des encouragements et de précieux conseils. Les serviteurs de sa maison qui restaient auprès de lui de nombreuses années étaient regardés comme des membres de la famille; aussi lui étaient-ils très dévoués. Animé d'une foi vive, il ne se contentait pas d'assister aux offices de sa paroisse; il avait dans sa demeure une petite chapelle très délicatement ornée, où l'on célébrait assez souvent le Saint Sacrifice. Habitué à l'étude, il lisait assidûment les grands auteurs chrétiens et avait une prédilection pour les œuvres de saint Augustin. Les prêtres qui l'ont connu ont conservé le meilleur souvenir de ses conversations intéressantes et de ses appréciations judicieuses. Comme il était question dans une circonstance de l'instruction et de l'éducation des enfants, le maréchal déclara que, *s'il était consulté, il voudrait que les congréganistes fussent, de préférence, les éducateurs de l'enfance, parce que, disait-il, il faut pour ce ministère le dévouement et la discipline qui se trouvent chez les religieux, comme ils doivent se trouver dans l'armée.* A une personne qui blâmait devant lui la correction trop énergique des enfants il répondit : « C'est grâce à cette correction un peu vive, mais juste, que je dois ma formation à la vie militaire. »

A son avis, la discipline était nécessaire dès le bas âge. Et celui qui parlait ainsi avait une prédilection pour les enfants qu'il affectionnait, et auxquels il adressait très familièrement la parole.

Sous le rapport politique, on peut juger le maréchal d'après cette anecdote : Après avoir servi sous la République, la Monarchie et l'Empire, il répondait à un personnage haut placé : *Je ne préfère aucun régime à un autre; j'ai servi et je veux servir la France.* Ces paroles caractérisent un soldat qui a aimé, avant tout, sa patrie, et l'on peut ajouter qu'il joignit à cet amour celui de la religion catholique, ainsi que le démontrent ses derniers actes et ses dernières paroles.

On espérait que la robuste constitution

du maréchal et les soins pieux dont il était entouré le conserveraient longtemps encore à l'affection de ses amis. Mais Dieu en décida autrement. Le maréchal étant venu à Paris, à la fin de décembre 1850, paraissait jouir d'une excellente santé. Deux mois après, le 19 février, il visitait les salons où nos artistes avaient exposé leurs chefs-d'œuvre. Sans s'en apercevoir, il prit froid, et, en rentrant chez lui, il éprouva un malaise dont il ne crut pas devoir instruire les siens de peur de les effrayer. Le lendemain, de graves symptômes se manifestèrent et l'illustre vieillard fut obligé de garder le lit.

Les médecins les plus renommés furent consultés. Mais la science de la Faculté, pas plus que les soins touchants de sa famille, ne put améliorer la situation.

Le maréchal lui-même comprit la gravité de son état. Il fit ses dernières recommandations aux siens, prépara la douce compagne de sa vie à supporter chrétiennement l'épreuve qui allait fondre sur elle et se disposa à mourir comme il avait vécu, c'est-à-dire en chrétien pratiquant. Le 27 février 1851, il disait lui-même à Mme Dode :

Je sens que les remèdes n'apportent aucun changement à ma triste position; n'attendons pas que les hommes de l'art aient déclaré leur science impuissante; appelons la religion à notre secours.

On accéda au désir du malade, et vers la fin du jour, un prêtre était introduit dans sa chambre. En le voyant approcher de son lit de douleur, Dode, calme et résigné, le remercia de sa visite et lui dit qu'il l'attendait pour l'aider à monter vers ce Dieu qu'il n'avait jamais oublié durant le cours de sa longue carrière.

Bientôt après, il recevait, avec des sentiments profonds d'humilité et de confiance en Dieu, le sacrement de Pénitence, le Saint Viatique et l'Extrême-Onction. Puis, quand il eut ainsi reçu tous les secours et toutes les prières par lesquels l'Église soutient le courage de ses enfants à leur heure dernière, on vit le brave maréchal se soulever sur sa couche; son visage respirait le calme et la résignation. S'étant recueilli un instant, il prononça d'une voix ferme, qui fut entendue de tous ceux qui l'entouraient, ces belles et simples paroles : « J'ai accompli une longue et laborieuse carrière; mais je n'ai pas à me plaindre; j'ai rencontré sur cette terre une compagne qui m'a aidé à supporter les traverses inséparables de la vie..... Je crois n'avoir jamais donné un mauvais exemple à personne, et j'ai la confiance que j'en donne un bon en ce moment. »

Après cette émouvante déclaration, l'état du malade parut s'améliorer. Mais ce mieux ne persista pas. La toux recommença à le fatiguer; elle devint bientôt incessante et, d'instant en instant, les forces diminuaient. Cependant, le lendemain, vers la fin du jour, Dode conservait encore toute sa connaissance. Les personnes qui l'approchaient s'efforçaient de lui cacher leur douleur et leurs craintes; mais tendant la main au général Moreau, qui était venu le visiter, il lui dit :

Les médecins assurent encore que l'ennemi recule : je crois, au contraire, que nous sommes comme à la veille d'une bataille : Dieu sait qui sera demain.

Ce furent les dernières paroles qu'il prononça..... Minuit venait de sonner lorsque, sans secousse, sans agonie, le refroidissement subit des mains du malade, brûlantes un moment auparavant, annonça à ceux qui les couvraient de leurs larmes qu'une âme d'élite abandonnait la terre.

Souvent et bien longtemps avant sa mort, le maréchal Dode avait manifesté le désir d'être inhumé simplement, sans aucune de ces pompes qui font des obsèques une exhibition purement théâtrale. Il exprima ses volontés dans son testament :

Quoique parvenu à la haute dignité de maréchal de France, y disait-il, mon désir est toujours que mes funérailles se fassent sans aucun des honneurs qui peuvent appartenir au rang élevé que j'aurai occupé dans l'armée.

Par le même motif, ma volonté formelle est qu'il ne soit prononcé aucun discours à cette occasion ni dans aucun lieu. J'ai toujours pensé que la voix de la religion devait seule se faire entendre sur la tombe du chrétien, et je n'invoque sur la mienne que les prières de l'Église dans la communion de laquelle j'ai eu le bonheur de naître et de vivre, et dans laquelle j'aurai la consolation de mourir.

L'armée ne crut pas devoir déférer à ce vœu d'un soldat dont elle était fière. Elle voulut lui rendre tous les honneurs dus à son rang. Le corps de l'illustre maréchal fut déposé au Père-Lachaise, dans le caveau des parents de sa femme (famille Pérignon).

Le maréchal Dode avait pris part à presque toutes les grandes opérations militaires de la Révolution et de l'Empire. Les bords du Rhin, la Bavière, l'Égypte, l'Autriche, la Prusse, l'Espagne, la Russie et l'Italie l'ont vu successivement auprès de nos plus illustres généraux. Le nombre de villes qu'il a fortifiées et de sièges auxquels il a contribué est incalculable.

Pendant la paix, il a rendu des services non moins signalés par les lumières qu'il apportait aux nombreux Comités dont il faisait partie. Il ne siéga pas moins de trente-trois ans au Comité des fortifications, soit comme simple membre, soit comme président.

Il refusa plusieurs fois le portefeuille de ministre de la Guerre. Les discussions politiques lui déplaisaient. Il aima passionnément son pays. Modéré dans ses opinions, il ne fit jamais d'opposition et n'appartint à aucun de ces partis politiques qui ont successivement ébranlé le pouvoir. Il ne servait pas les hommes, mais la France.

Il avait une science très étendue; possédant, non seulement les notions spéciales à l'ingénieur, mais encore les littératures de plusieurs pays. Il parlait et écrivait facilement l'italien, l'espagnol et l'allemand; il comprenait assez bien l'anglais. Il était bon musicien et affectionnait beaucoup les œuvres d'art, la peinture, la sculpture et même l'architecture. Doué d'une mémoire prodigieuse, il se rappelait facilement ce qu'il avait lu et gardait parfaitement le souvenir des lieux qu'il avait visités et des personnages avec lesquels il s'était entretenu. Les nombreuses campagnes auxquelles il a pris part et les immenses services qu'il a rendus à la France rendront son nom immortel parmi nous.

La ville de Voiron, qui sut apprécier ses rares qualités et ses bienfaits, a conservé, dans la mairie, son portrait, et donné son nom à une de ses rues.

Giroud. BOUILLAT.



LES CONTEMPORAINS



CARDINAL PITRA (1812-1889)

I. JEAN-BAPTISTE PITRA, SÉMINARISTE PUIS PROFESSEUR D'HISTOIRE A AUTUN — ÉTUDIE LES ANTIQUITÉS ÉDUENNES, EXPLIQUE L'INSCRIPTION GRECQUE D'AUTUN — BÉNÉDICTIN A SOLESMES

La science bénédictine est à juste titre célèbre dans le monde entier : nul n'a mieux justifié ce renom dans notre siècle que le Bénédictin, puis cardinal Pitra, l'héritier et l'égal des d'Achery, des Montfaucon, des Mabillon et des autres princes du savoir. On peut dire que sa vie entière fut un hymne splendide à l'honneur de l'étude : des découvertes mémorables en sont comme les strophes enthousiastes; et d'un bout à l'autre y circule un souffle héroïque très puissant qui emporte sur les hauteurs.

Le fils de Laurent Pitra et d'Edme-Françoise Vaffier naquit le 1er août 1812, à Champforgueil, au diocèse d'Autun, et reçut le nom de Jean-Baptiste-François. Poussé par le Dr Vaffier, son oncle, qui devinait en lui une vive intelligence, il commença ses études latines à Cuisery, sous la direction d'un ancien Bénédictin, Dom Teissier, curé de Cuisery, qui aimait à dire au jeune Jean-Baptiste les souvenirs de la grande abbaye de Cluny et de la vie monastique d'autrefois. Ces récits, avidement écoutés, jetaient dans cette jeune âme des germes qui ne devaient pas être perdus. A treize ans, nous le voyons, au Petit Séminaire d'Autun, condisciple de Mac-Mahon, de Cissey, Landriot, Devoucoux et d'autres que les armes illustrèrent ou que l'Église attendait. Cette vie de collège mit tout de suite en relief ses aptitudes intellectuelles; une mémoire qui retenait tout sans confusion, noms, dates et faits; une riche imagination, l'application et une facilité extraordinaire de travail, qui ne nuisaient en rien à son entrain pour le jeu, à son enjouement, à la douceur et à l'affabilité de ses manières. Du Petit Séminaire, Pitra passa au Grand Séminaire d'Autun où il s'éprit d'un goût très vif pour les sciences théologiques, principalement pour l'étude de la Bible et de l'Histoire ecclésiastique : c'est là qu'il prit ses premières leçons de la science paléographique dont il devait devenir un des maîtres les plus illustres.

L'abbé Pitra n'était que diacre quand, en 1835, il fut appelé au Petit Séminaire d'Autun comme professeur d'histoire, puis de rhétorique à son corps défendant. « Dieu m'a fait Bénédictin, disait-il en souriant, Monseigneur m'a fait professeur d'histoire, et le diable professeur de rhétorique. » Pour éveiller l'imagination de ses élèves et leur donner le sens de la vie antique dont les auteurs grecs et latins retracent des tableaux, il institua, le dimanche, une conférence d'archéologie qui *babillait*, disait-il, avec une imperturbable hardiesse et une chaleureuse conviction sur les monuments et les ruines de Babylone, Ninive, Balbeck, Palmyre, Tyr, Carthage..... la vie nomade, les premières demeures, les tentes, les *tuguria*, les *tabernacula*, les grottes, les troupeaux, etc. Et, non content d'enseigner par la parole, il y joignit les promenades archéologiques dans Autun et les environs. La porte romaine d'Arroux et celle de Saint-André, le temple de Janus, le théâtre romain, la pierre de Couard, la cathédrale, les murs, les tours antiques, tous les souvenirs du vieil Autun, puis Bibracte sur le mont Beuvray, l'*oppidum* central des Éduens, les voies romaines, les écoles, les monastères devenaient le but de promenades et le thème d'un commentaire qui inspirait à ses jeunes disciples un véritable enthousiasme.

Pour les délasser de la science, l'abbé Pitra menait ses élèves, dans la plaine ou sur les collines qui dominent la ville, à la recherche de plantes rares, de fossiles très nombreux dans cette région ou de débris préhistoriques; on rentrait brisé de fatigue, mais d'une fatigue saine qui fortifiait le corps en enrichissant l'esprit. Le comble du plaisir était de s'égarer complètement et d'être contraint de chercher gîte et souper dans un presbytère hospitalier. C'est à de telles promenades que le Petit Séminaire doit en grande partie ses belles collections géologiques et botaniques; longtemps avant la discussion sur les classiques païens et chrétiens, son esprit d'initiative lui avait fait instituer dans sa classe un cours de *littérature sacrée* dont les notes sont restées très précieuses; mais ces travaux ne le détournaient point de ses études historiques, entamées dès lors sur les origines de la vie monastique en Bourgogne et sur saint Léger, évêque d'Autun.

Pendant les vacances de 1838, il fit à Paris son premier voyage qui marque ses débuts dans la carrière de la paléographie. « J'allai frapper, dit-il, à la porte d'une bibliothèque avec quelques paperasses sous le bras. Je tombai tout ébahi, tout ahuri au milieu d'une salle de rudes travailleurs qui, heureusement, n'avaient pas le temps de rire de moi, même assez bons pour m'accueillir avec une charitable pitié. On me met entre les

mains un in-folio de parchemin écrit au XIIIe siècle et qu'il me fut impossible de lire au premier coup d'œil. J'épelai toute une journée, le lendemain je faisais un peu mieux, le surlendemain je déchiffrais, et je trouvais deux chroniques neuves, inédites, inconnues, depuis Mabillon, deux chroniques qui touchent aux grands faits de l'histoire de France et qui avaient échappé aux Thierry, aux Michelet, à tous ces travailleurs qui remuaient tant autour de moi... Je restai cloué sur mes délicieuses chroniques trois semaines, et ce sont les trois plus agréables semaines de ma vie..... je fus réellement heureux. »

Cette incomparable joie du savant qui fait les trouvailles cherchées et quelquefois longtemps convoitées par tant d'autres, l'abbé Pitra devait la ressentir plus vivement encore l'année suivante.

En juin 1839, des ouvriers terrassiers découvrirent, au milieu d'un vieux cimetière d'Autun, six fragments de marbre, débris d'une vieille inscription chrétienne en grec, qui furent recueillis par l'évêque et M. l'abbé Devoucoux visitant les fouilles ce jour-là même. On jeta les yeux sur l'abbé Pitra pour la déchiffrer. « Après trente ans et tant d'événements, écrivait-il un jour, je vois encore ces chers marbres sortir de la voiture de Mgr d'Héricourt et passer dans ma chambre de professeur. C'était le soir, j'allumai toutes mes chandelles, et je restai toute la nuit dévorant les lettres, et les épelant à tous les effets de la lumière. Au point du jour, après avoir rendu grâce au *Céleste Poisson,* je courus au cimetière. » Il fut assez heureux pour découvrir un septième fragment, celui qui contenait les premières lettres du nom de Pectorius, l'auteur même de l'inscription.

Cet événement était une bonne fortune inespérée pour le jeune savant qui se trouvait tout d'un coup en contact direct avec l'antiquité, non plus à travers les livres et les interprètes, mais vivant en ces débris sur lesquels il allait s'exercer sans maîtres au dur métier d'archéologue. La tablette de marbre blanc de 0m,53 centimètres sur 0m,54 avec les lacunes et l'incorrection de son texte, le mauvais état des fragments, prit les heures libres des vacances. Suppléer les lettres et les mots effacés, épuiser toutes les hypothèses possibles, appliquer tous les efforts de la sagacité et de la patience, subir les alternatives inévitables des déceptions et des joies, déchiffrer enfin, ce fut le travail de l'épigraphiste qui lui livra les idées suivantes :

Race céleste de l'Ichthys divin, fortifie ton cœur, puisque tu as reçu au milieu des mortels la source immortelle de l'eau divine. Ami, réjouis ton âme par l'eau toujours jaillissante de la sagesse qui donne les trésors. Reçois ce mets doux comme le miel du sauveur des saints, mange avec délices tenant dans tes mains Ichthys. Rassasie-toi avec Ichthys, je le souhaite, mon maître et sauveur. Lumière des morts, je te supplie, donne un doux repos à ma mère. Ascandius, ô père bien-aimé de mon cœur, avec ma douce mère et mes frères, dans la paix d'Ichthys, souviens-toi de Pectorius.

La première partie de sa tâche accomplie, l'abbé Pitra aborda la question chronologique et historique. Il prouva que l'inscription remontait aux premières années du IIIe siècle, à l'époque de la persécution de Septime Sévère et était due à une famille qui, chassée de Lyon, se réfugia à Autun; et il montra avec une érudition que toutes les découvertes ultérieures sont venues confirmer, un symbole abrégé de la doctrine chrétienne sous le voile transparent de ces quelques lignes, glorifiant le divin *Poisson,* c'est-à-dire la mission de Notre-Seigneur, sa double nature, l'Eucharistie, la prière pour les défunts et une allusion au baptême.

Du premier coup, l'abbé Pitra prenait rang dans le monde savant, et méritait les félicitations des Raoul Rochette, des Dübner, des Wordsworth, etc., qui ne pouvaient que confirmer et aviver encore cette ardeur de savoir, ce goût d'érudition, ce besoin d'exactitude alliés en lui à la richesse d'imagination, au don de s'émouvoir dans les recherches les plus méthodiques, les plus arides, unissant ainsi les qualités en appa-

rence les plus contradictoires. Pour cultiver, d'une culture véritablement intensive, les dons de l'âme et les forces de l'intelligence, c'était l'heure où Dieu allait lui faire entendre de nouveau cette voix qui, tout enfant, l'avait fait tressaillir déjà : « Je le conduirai dans la solitude et je parlerai à son cœur. » Le jour du Vendredi-Saint 1840, l'abbé Pitra demandait à Dom Guéranger, abbé de Solesmes, d'accueillir un enfant, un pauvre orphelin, un jeune prêtre qui voulait chercher auprès de lui fraternité, paix et travail. » Mgr d'Héricourt l'avait engagé à faire un voyage à Poitiers et à Saint-Maixent pour y recueillir des documents sur le séjour de saint Léger, dont il s'occupait dès lors; il profita de ce voyage pour aller jusqu'à Solesmes, où il arrivait la veille de l'Assomption.

Depuis sept ans, un prêtre du diocèse du Mans, Prosper-Louis-Pascal Guéranger (1), mettant à exécution un projet nourri depuis longtemps, avait acquis le prieuré de Solesmes et fondé de nouveau la vie monastique. Avec le titre d'abbé, dom Guéranger recevait celui de Supérieur général des Bénédictins de la Congrégation de France, avec tous les privilèges des anciennes Congrégations françaises de Cluny, de Saint-Vannes et de Saint-Maur. Dom Guéranger justifiait ces faveurs du Souverain Pontife, aux yeux de la France et bientôt du monde entier par sa vaste érudition et ses savants travaux sur l'archéologie, sur le droit canonique, sur l'histoire de l'Église romaine et l'antiquité ecclésiastique, mais surtout sur la liturgie. Suivant avec attention, sans s'engager, le mouvement imprimé au jeune clergé par Lamennais, dom Guéranger connaissait Salinis, Gerbet, Montalembert qui écrivait, à Solesmes, la belle introduction à l'histoire de sainte Élisabeth, Lacordaire qui venait y étudier la question du rétablissement des Frères Prêcheurs.

Tel était Solesmes, quand l'abbé Pitra s'y présenta : il faut ajouter que la pauvreté y régnait en maîtresse, plus encore que la science, à tel point que le nouvel arrivant dut faire appel à toutes ses ressources d'imagination, à des combinaisons singulières ou géniales pour se composer un mobilier dans la petite cellule qu'on lui offrait toute nue. Sa bonne humeur naturelle n'en fut pas un instant troublée, et l'affabilité de l'accueil qu'il reçut, la joie franche qui régnait entre les Frères, la simplicité sans contrainte qui était la règle de leurs relations, le charmèrent dès le premier jour.

Ce jeune ecclésiastique à la taille élancée, au visage grave et intelligent, aux manières pleines de réserve, de distinction et d'entrain, en entrant dans l'abbaye bénédictine, en prenant part aux exercices religieux, en s'imprégnant avec bonheur de ces institutions,. crut remonter de plusieurs siècles en arrière, et eut la sensation qu'il revivait au milieu des personnes et des choses du XIe siècle, la grande époque monastique.

Solitude, calme de la retraite, prière, étude, l'abbé Pitra trouva là ce qu'il cherchait, et de plus, un guide sans pareil en dom Guéranger, qui prit bientôt sur lui la plus grande influence. Le tempérament d'érudit et de chercheur que fut Pitra, était admirablement complété par l'esprit plus élevé, plus apte aux synthèses de dom Guéranger qui restera toujours le maître cherchant dans les textes des Conciles, les bulles des Papes, les ouvrages des Pères et les liturgies, le sens de la tradition, la foi et l'esprit de l'Église; tandis que le disciple préférera l'étude des manuscrits, des éditions, de mille faits et détails curieux, emmagasinés dans sa prodigieuse mémoire. Solesmes était vraiment pour lui le bonheur rêvé, la « Jérusalem bien-aimée », comme il aimait à dire; mais Mgr l'évêque d'Autun demanda à dom Guéranger de lui renvoyer l'abbé Pitra pour un an, afin de ne pas laisser sans professeur la classe de rhétorique. Ce fut un dur sacrifice.

Dom Guéranger y consentit cependant. Un an après, le noviciat était repris, et enfin, le 10 février 1843, dom Pitra faisait, à Solesmes, sa profession de Bénédictin.

(1) Voir *Contemporains*, n° 6.

II. DOM PITRA, PRIEUR A PARIS, PUIS RÉDUIT A QUÊTER, PARCOURT L'ANGLETERRE, LA BELGIQUE, LA HOLLANDE, L'ALLEMAGNE, LA SUISSE, L'EST DE LA FRANCE, TENDANT LA MAIN ET FOUILLANT LES BIBLIOTHÈQUES, PUBLIE L'HISTOIRE DE SAINT LÉGER, PRÉPARE LE « SPICILEGIUM SOLESMENSE, » DÉFEND LES ACTES D'ABERCIUS

Deux mois après sa profession, Dom Pitra était nommé prieur à Paris du prieuré Saint-Germain, de fondation récente, mais mal assurée. Le jeune profès devait cette distinction à sa vertu si solide, à son attachement à la vie monastique, autant qu'à sa supériorité intellectuelle, et tout d'abord, ses débuts se firent sous les plus heureux auspices; mais les épreuves de différent genre ne devaient pas tarder à se succéder jusqu'à devenir à la fin des catastrophes.

La publication du second volume des *Institutions liturgiques*, en retraçant l'œuvre néfaste du XVIIe et du XVIIIe siècle, en démontrant l'origine suspecte, les erreurs, la formation irrégulière des liturgies remaniées, venait d'attirer sur Dom Guéranger toutes les colères du gallicanisme, au moment même où il partait à Rome. A la suite du vénérable Mgr d'Astros, l'archevêque de Paris publia une circulaire pour défendre les liturgies gallicanes et particulièrement celle de Paris; un entrefilet de *L'Univers*, qui réservait le droit et les mérites de la liturgie romaine, quelques jours après le mandement, eut le don d'allumer les colères. Dom Pitra, soupçonné d'en être l'auteur ou l'inspirateur, fut mandé à l'archevêché, et prouva que ni lui ni ses frères n'y avaient aucune part. Mais, quand on exigea de lui un désaveu public, écrit et signé séance tenante, il refusa nettement, ne voulant pas paraître séparer sa cause de celle de son abbé et préféra encourir l'interdit, que le nonce, Mgr Fornari, parvint à faire ajourner.

Un peu rassuré de ce côté, Dom Pitra, pour loger plus convenablement la petite communauté qui lui était confiée, acheta un immeuble devenu depuis le Petit Séminaire de Paris, sans avoir de ressources pour payer cette acquisition. Trompé par le cellérier qu'on lui imposait malgré ses soupçons trop fondés et qui joua un misérable rôle en faisant état de ressources fictives, Dom Pitra avait à peine engagé de ce côté sa signature qu'il était entraîné par la même influence à acheter encore une grande propriété à Bièvres, qui au lieu d'alléger la première charge, comme on le démontrait au savant trop crédule, l'aggrava singulièrement. Le noviciat fut installé sous la direction de Dom Paul Piolin, et tout eût été parfait si l'on avait eu de quoi payer. Mais la signature même de l'abbé de Solesmes sur les traites qui se succédaient, ne pouvait rien conjurer. Dom Pitra le comprit bien vite, et pour dégager l'honneur de la Congrégation, il se résigna à prende le bâton du voyageur et l'escarcelle du quêteur. Ses relations d'études patristiques avec Wordsworth, le recteur du collège d'Harrow, lui firent croire qu'il pourrait recueillir des offrandes en Angleterre. En décembre 1844, il partait pour son premier grand voyage.

Pour goûter les jouissances d'une pareille excursion, il est grandement utile, croyons-nous, de n'être pas forcément et avant tout un mendiant; autrement, les déboires dépassent de beaucoup l'espérance, et la peine le plaisir. Isolé, inconnu, il vit à Londres les portes se fermer l'une après l'autre devant lui; de même à Bath, Oxford, Birmingham, Worcester, Cambridge. A Littlemore, il vit le célèbre Newman, qui préparait dans l'étude, la méditation et la prière, sa conversion au catholicisme, avec quelques disciples vivant là avec lui de la vie monastique. Il rentra à Paris par la Belgique, fatigué, le cœur dans l'angoisse, prévoyant la catastrophe que désormais rien ne pouvait conjurer. Elle éclata au mois d'août, et, pour faire face aux créanciers, pour empêcher la congrégation d'être engloutie tout entière, il fallut évacuer les maisons de Paris et de Bièvres et les vendre, en voyant disparaître le malheureux cellérier qui avait été l'artisan de la ruine. Après de terribles angoisses, Solesmes put être préservé. Les

dettes les plus pressantes furent payées, les autres garanties par un comité de notables catholiques. Dom Pitra, qui ne se pardonnait pas sa malheureuse administration, dont au fond il n'était pas responsable, reprit le bâton de pèlerin, et, pendant des années, il parcourut la Bourgogne, la Champagne, l'Alsace et la Lorraine, la Belgique et la Hollande, l'Angleterre, la Suisse et l'Allemagne, quêtant de porte en porte, presque toujours à pied, affrontant souvent le froid et la faim, s'exposant chaque jour à des refus humiliants, à l'accueil dur, maussade, auquel doit se résigner celui qui tend la main.

Telle fut, à cette époque, la vie du futur prince de l'Église qui devait être également un prince de la science. Rude expiation en vérité! Pour se soutenir, il avait le labeur scientifique qu'il ne déserta jamais. Juif errant de la science, il profite de ses courses pour visiter les bibliothèques, pour étudier et copier les manuscrits, acquérir une vaste érudition et faire les plus précieuses découvertes. Avec ses riches facultés et ce que Mgr Pie appelait sa magnifique organisation pour la recherche et l'érudition, Dom Pitra apportait une longue pratique de la paléographie grecque et latine qui le mettait à même de déchiffrer rapidement l'écriture la plus rebelle, d'assigner au premier coup d'œil l'âge d'un manuscrit et sa provenance, une connaissance très étendue de la patristique, de l'histoire littéraire et de toutes les sciences auxiliaires.

C'est au milieu de ces pérégrinations que fut conçue la première idée du *Spicilegium Solesmense*, c'est-à-dire d'une collection dans laquelle prendraient place les documents inédits qu'il découvrait. A Strasbourg, il trouvait un manuscrit de saint Méliton, qu'il flairait depuis des années déjà. « Il y a trois nuits que je l'ai à ma disposition, » écrit-il enthousiasmé. Et c'est, en effet, la nuit qu'il travaille. « Hélas! dit-il, le jour j'ai bien d'autres épis à glaner. Nous en avons tant laissé tomber! Puissions-nous au moins relever la Congrégation! Ce sera bien assez si, au bout du sillon arrosé de nos sueurs et de nos larmes, nous recueillons cet épi pour l'ajouter à la grande gerbe de saint Benoît, notre Père : *Euntes ibant et flebant, mittentes semina sua, venientes autem venient cum exultatione, portantes manipulos suos.* Quelle joie d'allonger sans cesse les notes de son cahier! Quelle bonne fortune de rencontrer de l'inédit de Dom Calmet deux gros in-folio!

Après la Lorraine, il parcourt la Belgique, villes et monastères, amassant une riche moisson de matériaux, oubliant quelquefois de plus graves études pour se laisser aller au charme de l'histoire locale ou des vieilles légendes. A Liège, il écrit sur Notger, évêque de cette ville, des pages qui peignent au vif l'évêque féodal, au sang bouillant encore, qui affranchit de la tyrannie des barons sa cité épiscopale, rebâtit Malines et étend son influence au loin. A Afflighem, il esquisse à grands traits l'histoire de cette abbaye reine. A Bruxelles, il séjourne chez les Bollandistes qui le charment en lui ouvrant les trésors de leur bibliothèque. C'est sous ce charme qu'il écrit ses *Études sur la collection des actes des saints,* pour initier le public à leurs travaux. Nul esprit n'était plus apte que le sien, nulle plume plus compétente que la sienne, pour comprendre et faire comprendre l'excellence du savoir, de la méthode, de la critique des héritiers des Papebroch et des Bollandus. Ce qu'ils faisaient d'une façon si large et si magistrale pour l'ensemble des saints, Dom Pitra l'avait fait lui-même sur un champ plus étroit, mais avec une pareille rigueur pour l'*Histoire de Saint-Léger et de l'Église des Gaules au* VIIe siècle, qu'il faut lire avec sa magnifique introduction, pour savoir à quel point déjà la critique des sources préoccupait l'écrivain, et ce qu'il a su faire germer et s'épanouir de fleurs gracieuses des diplômes indéchiffrables, des vieux manuscrits poudreux exhumés des bibliothèques vosgiennes ou rhénanes. L'élan, la verve, la vie en un mot, ne fait pas plus défaut que la science, et c'est à bon droit que l'Institut couronna cette œuvre hors de pair. Dom Pitra, en course, ne l'apprit que

longtemps après et n'en eut point d'orgueil.

Un autre travail énorme, on peut dire qu'il avait mené à bien très rapidement, ce fut le plan de la *Patrologie grecque et latine* de Migne, qui reste, malgré quelques défauts, qu'on peut y relever, une des œuvres les plus considérables, ajoutons les plus utiles de ce siècle, en rendant accessibles, au clergé, même au clergé paroissial, les chefs-d'œuvre des Pères de l'Église. Cette publication a été le signal de la rénovation des études qui se poursuivent maintenant sur des bases larges, méthodiques et rigoureusement scientifiques dans nos jeunes Universités.

Poussant plus loin son voyage de Belgique, Dom Pitra passa dans la Hollande huit mois, de mai à décembre 1847, la parcourant en tous sens et en tout équipage. « Des voitures fort diverses, que je connais, dit-il, la plus commode à mon avis, sauf deux pieds robustes, c'est le *trekschuit* hollandais. Je voudrais vous montrer, assis sur un sac, dans ma cabine de planches, quatre ou cinq paysans de la Frise, fumant en silence devant une table, des pipes en faisceaux, un réchaud embrasé, sous une vaporeuse et balsamique atmosphère, non loin de leur bétail ruminant derrière une cloison, et tout cet équipage filant sur l'eau, sans bruit, sans mouvement, sans le plus petit sillage. Qui veut dort à l'aise, lit ou écrit, prie ou rêve autant qu'il lui plaît, pour un ou deux centimes par lieue. Je ne crois pas que la basterne à quatre bœufs qui promenait dans Paris les monarques *indolents* fût plus douce, plus économique, aussi expéditive. Vous me manquez pour jouir du spectacle; autant que je puis, je veux y suppléer en prenant la plume pour vous écrire.

» Mes voisins ont fumé et dorment; mon bagage d'écrivassier est sur la table; une chronique frisiaque du Mont Thabor, déposée sur mes genoux me sert de pupitre; rien ne troublera notre confabulation, sauf peut-être un troupeau de taureaux frisons, que j'aperçois par une cloison entr'ouverte; un bond et un coup de corne suffiraient pour bousculer et jeter à l'eau tout l'épuipage ahuri. Entre tous ces compagnons, sommeillant et ruminant, ronflant ou beuglant en cadence, je suis seul, et que faire en un *trekschuit*, à moins qu'on ne songe ou qu'on ne parle à ses amis? » Et le voilà racontant durant de longues pages, avec son entrain ordinaire, les légendes et l'histoire du pays de Frise. De ses fouilles aux archives et aux bibliothèques, des souvenirs chrétiens exhumés, il fit un de ses livres les plus attachants et les plus curieux : *La Hollande catholique*.

A peine de retour, avec une mission du ministre de l'Instruction publique, M. de Falloux, Dom Pitra repartit pour l'Angleterre, afin de préparer la continuation du *Gallia christiania* confiée aux Bénédictins. Au *British Museum*, il découvrit des cartulaires et des inventaires concernant la Touraine et la Bretagne, des chroniques et autres documents nouveaux sur Cluny et les Chartreux. A la bibliothèque de Middlehill, renfermant dix-huit mille manuscrits, il découvrit, entre autres choses importantes, les célèbres fragments de Commodien, le cartulaire de Saint-Florent de Saumur, qu'il copia en entier, les titres de Vendôme et de Fontevrault. Les archives de Westminster, du Record office de la Tour de Londres, de Lambeth-Palace, de Cambridge, d'Oxford, lui livrèrent un grand nombre de pièces, et pour ses travaux, et pour ceux des Bollandistes, et pour ceux d'autres savants de France. Il en copia intégralement plus de quinze cents dont il fit jouir le public dans le *Spicilège de Solesmes*, dont le premier volume, en 1852, fit sensation.

La découverte du poème apologétique *Carmen apologeticum* de Commodien, écrit en langue populaire, dédaigneuse des vieilles règles prosodiques, ne conservant du rythme que le nombre des syllabes et la place de l'accent, adoptant déjà la rime, était importante comme indice d'une profonde révolution littéraire et même sociale. Celle de Juvencus ne l'était pas moins, mais à un autre titre, et de même les ouvrages plus récents de Verecundus. Dès

son passage au Séminaire, Dom Pitra s'était préoccupé du symbolisme dans l'Écriture Sainte et il n'avait pas cessé de chercher la *Clé* de ces *symboles* scripturaires, ouvrage perdu de saint Méliton, évêque de Sardes, au IIe siècle. A Oxford, il mit la main, avec la joie qu'on peut deviner, sur une copie du précieux codex qu'il put collationner avec deux autres, et publier, en donnant une dissertation aux larges vues unies à la rigueur scientifique sur une patrologie symbolique, ses formulaires, ses scholiastes, ses monuments écrits, gravés, sculptés. Et il donna l'exemple de ce que pourrait être une pareille *Somme* en faisant un traité sur l'*Ichtys* dans la mythologie et dans le catholicisme.

Chemin faisant, il tomba sur les actes d'un saint Abercius, évêque d'Hiéropolis en Phrygie, qui, avant de mourir, composa lui-même son épitaphe en termes visiblement symboliques : « Mon nom est Abercius ; je suis disciple d'un saint pasteur qui fait paître ses brebis sur les montagnes et dans les plaines..... qui m'a enseigné les écritures fidèles....., et m'a envoyé à Rome contempler la majesté souveraine et voir une princesse aux vêtements et aux chaussures dorées..... La foi m'a conduit partout ; partout elle m'a présenté en nourriture un poisson de source, très grand et pur, œuvre d'une Vierge sainte qui l'a donné et le donne sans cesse à manger à ses amis; elle possède un vin délicieux qu'elle leur mélange et leur donne avec le pain..... » La critique du XVIIe siècle avait savamment démontré que ces actes étaient apocryphes et que toute l'histoire d'Abercius, y compris son épitaphe, était inadmissible. Après un examen approfondi, Dom Pitra, frappé des ressemblances avec l'inscription d'Autun, tira des conclusions contraires, soupçonna tout d'abord puis découvrit le mètre poétique de ce que tous les savants, y compris de Rossi, avaient regardé comme pure prose ordinaire, et se donna ainsi cette jouissance qu'il disait des plus vives, de faire une découverte dans un grand chemin où tout le monde a passé. Finalement, il prouva que l'inscription avait dû exister.

Les faits devaient donner une éclatante confirmation à la sagacité du savant Bénédictin. En 1882, sur les indications de l'abbé Duchêne, M. Ramsay retrouvait la stèle de marbre portant l'inscription dont nous venons de citer quelques lignes, dans un mur des Bains de l'ancienne Hiéropolis. Par les mains de Mgr Azarian, le sultan en a fait don au Saint-Père à l'occasion de son jubilé.

III. SUR L'ORDRE DE PIE IX, DOM PITRA VA ÉTUDIER LES MONUMENTS DU DROIT CANONIQUE DES GRECS A PÉTERSBOURG ET A MOSCOU — DÉCHIFFRE DES MILLIERS DE MANUSCRITS — DÉCOUVRE LES LOIS DE L'HYMNOGRAPHIE GRECQUE — EST CRÉÉ CARDINAL A SON RETOUR — SE FIXE A ROME ET ÉDITE SES GRANDS TRAVAUX CANONIQUES

L'un des desseins qui feront le plus d'honneur au Souverain Pontife Léon XIII est la tentative d'union des Églises schismatiques orientales à l'Église latine : ses Encycliques ont ouvert le champ à une action méthodique, ont posé de larges bases pour l'entente, ont précisé les moyens et les points principaux avec une telle clarté et une si engageante condescendance, qu'on ne se résigne pas à penser que les résultats ne suivront pas un jour ou l'autre la tentative si généreuse, en créant un courant d'union féconde pour la cause divine. Pie IX avait eu les mêmes préoccupations que Léon XIII, et, en 1858, il mandait à Rome Dom Pitra pour se servir de sa science et de sa compétence dans les questions difficiles qui se traitaient avec les Grecs unis de la Transylvanie. L'humble Bénédictin, après avoir décliné une mission qui l'arrachait aux grâces de la vie religieuse pour toujours peut-être, en lui ouvrant le chemin des honneurs, traça lui-même dans une audience le plan de ce qu'il pouvait accomplir utilement. Il s'offrit à faire un voyage en Russie afin de rechercher dans

les bibliothèques des Synodes de Pétersbourg et de Moscou ce qui pouvait rester encore du droit canonique grec parmi les rescrits et les formulaires de la Chancellerie russe imposés aux schismatiques et pénétrant aussi chez les Grecs unis. Rien ne répondait mieux à la sollicitude du Saint-Père, qui nourrissait depuis longtemps la pensée d'une mission de ce genre en Russie. Dom Pitra conçut donc la vaste entreprise de réunir et d'éditer les sources canoniques du droit dans l'Église orientale, si étroitement unie à l'Église romaine jusqu'au schisme de Photius.

Après une sérieuse préparation, l'étude du syriaque, la collation des manuscrits du droit grec à la Vaticane, à la Propagande, à la Vallicelliana et aux autres bibliothèques de Rome, chargé d'une mission officielle du cardinal Antonelli, il quitta Rome, vers la mi-août, s'arrêta dans les principales villes d'Italie, Florence, Venise, Este, Verceil, Milan, Turin, les visitant non en touriste, mais en missionnaire de la science sur les pas des Mabillon, des Papebrock, des Montfaucon, puis il rentra en France pour continuer ses fructueuses recherches à Poitiers et à Paris. En juin de l'année suivante, il entrait en Allemagne, s'agenouillait à Aix-la-Chapelle, au tombeau de Charlemagne, se dirigeait vers Cologne, s'arrêtait à Paderborn et à Leipzig, dont il parcourut les manuscrits grecs de droit byzantin. Il constatait en passant les griefs de l'Allemagne catholique contre la France attaquant pour le compte du Piémont l'Autriche catholique : « J'étais menacé, dit-il, de payer les frais de la guerre, malgré mon passeport diplomatique qui me fait traiter en ambassadeur fêté et rançonné. »

De Stettin, il arrive par la Baltique à Cronstadt sous l'impression que désormais il est le prisonnier des Russes, lui, prêtre catholique, entrant avec des papiers compromettants, chargé d'une mission délicate en pays de schisme, isolé, sans appuis, sans connaissances. Puis, le spectacle qu'il a sous les yeux donne un autre cours à ses pensées, en lui rappelant les belles pages qui ouvrent les *Soirées de Saint-Pétersbourg :* la Néva large et majestueuse entre des prairies et des bois touffus, bientôt les palais aux larges façades, les coupoles dorées de la capitale, tout un ensemble saisissant et grandiose.

« Dom Pitra ne venait pas en Russie, comme il a été de mode depuis, étudier l'âme slave avec ses profondeurs inquiétantes, ses brusques soubresauts, ses outrances, son rêve d'infini; ce qu'il y venait chercher, c'est la tradition de l'Église grecque dont il aimait passionnément l'histoire, dont il étudiait partout les monuments. L'Église russe est fille de l'Église byzantine, elle en a adopté les croyances, les usages, la liturgie, la législation, gardienne jalouse des formes extérieures de la tradition primitive, alors même que, comme sa mère, elle en perdait l'esprit. » Notre ambassadeur à Saint-Pétersbourg, M. de Montebello et le Bon Baude, obtinrent que les malles retenues à la douane lui fussent rendues sans être visitées, et le studieux Bénédictin alla prendre l'hospitalité chez les Dominicains de l'Église Sainte-Catherine, gardant toujours et partout l'habit de son Ordre. Comme dans sa mission en Angleterre, il pénétra dans les sanctuaires de la science, fermés jusqu'alors aux profanes, à la bibliothèque impériale, l'Ermitage, celle de l'État-major, l'Académie des sciences, les deux Universités catholique et russe, les couvents, plusieurs collections privées même, lui confièrent leurs manuscrits sans réserve. Il retrouva cinq à six cents manuscrits provenant de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés aux Bénédictins de Saint-Maur autrefois, « dépouilles tombées aux mains des barbares, s'écriait-il, *barbarus has segetes.* »

Mais la ville qui l'attirait de préférence était Moscou, la ville sainte, l'héritière de Kiew, la nouvelle Rome de la religion russe. Que d'heures il passa au musée patriarcal, dans les salles réservées du Kremlin, dans les deux bibliothèques synodales ! Quelle riche moisson de documents, quels heureux résultats pour ses études ! Il faut parcourir au moins son *Histoire et monuments du*

droit ecclésiatique des Grecs, pour s'en faire une idée.

Dom Pitra croyait son travail achevé et se disposait à quitter Moscou, quand on l'invita à explorer les archives du ministère des Affaires étrangères, qui lui fournirent huit à neuf cents chartes grecques, tout un carton du mont Sinaï, plus de soixante lettres de Cyrille Lucar, sept à huit cents lettres des patriarches de Constantinople, d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie, la correspondance officielle des czars avec tous les hiérarques, archimandrites et caloyers de l'Orient. Il put tout voir, tout lire, tout tenir, tout copier, autant que faire se pouvait, pendant plus de cent trente jours de travail sans compter les nuits. Pour se délasser, il alla visiter le monastère de Troitza, immense *laure* à vingt lieues de Moscou, vraie ville monastique avec ses cinq cents moines, ses treize églises, ses ermitages, sa nécropole. Reçu comme un frère, il assista aux exercices monastiques et aux offices du chœur de ces moines basiliens qui ont tant d'affinité avec les fils de saint Benoît, et vit l'archimandrite tout ému bénir Dieu d'avoir pu contempler dans sa vieillesse, avant de mourir, un moine d'Occident.

Grâce à l'obligeance d'un slavophile très distingué, M. Heesen, il put faire pour la liturgie slave la comparaison et les mêmes études que pour la liturgie grecque, résistant, avec sa merveilleuse santé, à l'excès du travail et aux rigueurs d'un hiver hyperboréen dans ses bivouacs de bibliothèque en bibliothèque, de traîneau en traîneau, la nuit comme le jour, subissant le choléra qui sévissait à Saint-Pétersbourg, sans même interrompre ses travaux.

A la fin de février 1860, il quittait la capitale avec une caravane de jeunes et robustes Moscovites que les neiges effrayèrent et arrêtèrent au bout de quelques jours dans leur voyage sur Berlin. Lui se risque à continuer sa route. Il se confie avec ses précieuses notes à deux paysans russes, monte sur un traîneau découvert, chemine par 20 degrés de froid à travers d'immenses steppes et d'interminables forêts de sapins blanches de neige à perte de vue, supporte une bise glacée qui double la sensation du froid, se foule par accident la main gauche qui menace de geler et enfin arrive à Varsovie, d'où il se dirige sur Prague et Vienne qui lui ménage la chance d'une rencontre, chez les méchitaristes, avec un pope converti par vingt années d'études sur l'histoire de l'Église grecque, de sa liturgie et de son droit.

Mais, l'un des résultats scientifiques les plus inattendus et les plus remarquables de ce voyage si fécond en découvertes, lui fut fourni par un hasard providentiel.

Dans sa petite cellule chez les Dominicains de Saint-Pétersbourg, Dom Pitra remarqua un manuscrit grec entamé par l'humidité et illisible pour tout autre que pour un paléographe de sa force. A la suite d'une délicieuse légende en l'honneur de Notre-Dame des Ibères, le manuscrit contenait un cantique à la Sainte Vierge qui absorba tout de suite l'attention du sagace lecteur. Des points rouges ou astérisques divisaient symétriquement les vers et les strophes mesurant le même nombre de syllabes. Ce fut un trait de lumière pour résoudre un problème longtemps et vainement agité, qui peut se résumer en ces termes : les hymnes liturgiques des grecs ont-elles simplement une prose plus ornée, ou bien peut-on y trouver un rythme proprement dit? Tous les savants occidentaux, y compris les Bollandistes, du Cange, Maï, et, ce qui est plus étonnant, tous les critiques grecs anciens et modernes en étaient venus à conclure que l'hymnographie grecque n'est soumise à aucune loi rythmique.

Dom Pitra, éclairé par cette première découverte, confirmée par d'autres manuscrits, prouva que cette hymnographie renferme un rythme, mais qui, loin de résulter de la combinaison des longues et des brèves, comme dans les anciennes littératures classiques, dépend de l'accent ou des syllabes considérées indépendamment de leur quantité prosodique, comme dans les poésies modernes qu'elles annoncent en quelque

sorte. Et il expliqua les raisons profondes de cette innovation qui constituait une barrière à la propagande hérétique toujours si active dans le monde byzantin. Des termes rigoureux et précis auxquels il n'était possible d'ajouter ni de retrancher une seule syllabe sans que le fidèle s'en aperçût, la mémoire captivée par le mode, le chant, les lettres initiales, toutes les syllabes comptées et fixées, le dogme catholique, la foi en un mot exprimée d'une façon frappante, captivante, invariable, tels étaient les avantages de cette modification vraiment providentielle de la poésie antique. En fait, du moment où l'hymnographie grecque acheva de se coordonner, les grandes hérésies grecques finissaient ou cessaient d'être populaires.

Le plus habile, le plus puissant de ces mélodes exhumés par Dom Pitra d'un oubli dix fois séculaire, fut le moine saint Romanus dont le talent était si grand et le nom à peine prononcé dans l'histoire. Quand le beau travail de l'heureux chercheur put être enfin publié, quand le domaine littéraire s'enrichit de tous les poèmes et cantiques sur les mystères et les fêtes de l'année, sur les personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, quand on put lire dans la publication de Dom Pitra les productions pleines d'une douce harmonie et d'une poésie profonde des moines *Studites*, vrais poètes théologiens en qui la connaissance consommée des secrets de l'art s'unit au lyrisme de l'inspiration et à la profondeur de la doctrine, on crut assister aux premières origines du drame hiératique dans l'Église byzantine, et ce fut dans l'Europe entière, l'Europe instruite s'entend, un concert de félicitations, d'éloges les plus motivés à l'adresse de notre Bénédictin.

Qu'on lise l'*Hymnographie de l'Église grecque;* qu'on parcoure, dans la langue originale, s'il est possible, quelques chants du ve au IXe siècles, surtout ceux du plus grand de tous, ce moine de génie, Romanus, par exemple, son magnifique cantique pascal, si mouvementé, si saisissant, et l'on reconnaîtra que ce fut à bon droit un gros événement littéraire et un rare mérite d'avoir restitué à la poésie grecque les chants d'une ancienne et grande Église, 20 volumes, 4 à 500 manuscrits, 300 mélodes, et dégagé de tout alliage l'or pur de l'hymnographie légitime. C'est sur les traces de Dom Pitra que marchent maintenant les savants qui ont creusé ou étendu encore cette question. Henry Stevenson, l'abbé Pédegert, le R. P. Edmond Bouvy surtout, qui a de plus entrevu la loi du rythme dans la prose grecque (1). C'est sur une indication du même Pitra que le docteur Bickell a fait ses belles découvertes sur la poésie hébraïque, soumise aussi aux lois du syllabisme et de l'accentuation.

C'est à Ligugé, près de Poitiers, dans ce monastère si célèbre depuis saint Martin, que le laborieux Bénédictin vint se reposer des fatigues et des travaux de son voyage en Russie. Depuis longtemps, il jouissait de la confiance et de l'amitié de Mgr Pie, qui aimait à se faire rendre compte de ses voyages et de ses découvertes. Une complète communauté d'idées avec l'évêque qui se posait de plus en plus nettement et vigoureusement en adversaire du libéralisme et en défenseur de la doctrine ultramontaine resserrait encore ces liens de déférence d'un côté et d'affection de l'autre, en multipliant les points de contact de l'intelligence dans la façon de comprendre les questions contemporaines, et du cœur dans l'amour porté à la Sainte Église et au Souverain Pontife. Assistant aux fêtes de saint Hilaire, dont il avait soutenu le doctorat plusieurs années auparavant, sa prodigieuse mémoire lui permit de reproduire les remarquables improvisations de Mgr Bertaud, évêque de Tulle, l'orateur de ces fêtes. Mais ces jours de repos à Ligugé devaient être

(1) Le R. P. Edmond Bouvy, des Augustins de l'Assomption, très versé dans l'étude des langues orientales, avait pris pour sujet de sa thèse du doctorat : *Les origines du rythme tonique dans l'hymnographie de l'Église grecque*, et l'on raconte que les professeurs de Sorbonne chargés de lui faire subir l'épreuve ne furent pas sans éprouver quelque embarras, quand ils eurent à interroger leur candidat sur une question qui sort un peu des programmes universitaires.

les derniers de sa vie monastique. Au mois d'août, une lettre du cardinal Antonelli l'appelait à Rome, où l'on désirait attacher les hommes les plus capables pour créer à la Propagande une section spéciale des affaires slaves, grecques et orientales.

A peine arrivé, Dom Pitra reprit son travail de revision sur les manuscrits grecs de la Vaticane. Un jour le Saint-Père, traversant avec son cortège les salles de la bibliothèque, surprit l'ardent travailleur au milieu de ses livres et de ses papiers, seul, dans une salle immense et sans feu, la tête enveloppée d'un foulard et une planche sous les pieds pour se garantir du froid. Le lendemain, sur l'ordre du Saint-Père, la salle était chauffée, et un épais tapis était apporté.

Mais, le 31 décembre 1862 lui réservait une grosse surprise et une non moins vive émotion : Pie IX l'appelait au cardinalat. Quels tendres accents paternels sut trouver au fond de son cœur Dom Guéranger pour son très cher fils en Notre-Seigneur et en saint Benoît, dès que la nouvelle lui parvint! Mgr Pie s'empressa d'écrire au Souverain Pontife sa respectueuse gratitude pour cette légitime récompense des mérites et des travaux personnels du savant et modeste religieux, et pour l'encouragement donné à la Congrégation Bénédictine de France. Louis Veuillot salua avec joie dans *L'Univers* le nouveau Prince de l'Église, et l'approbation fut universelle dans le monde savant où Dom Pitra avait su conquérir une place élevée. (Consistoire, 16 mars 1863.)

Le palais Saint-Calliste, caserne de nos soldats alors, devint sa demeure. Tout en se soumettant sans étroitesse d'esprit aux exigences d'étiquette de sa haute dignité, il conserva ses habitudes de travail, de pauvreté, de pénitence et de prière. Levé à quatre heures, il consacrait à la récitation de l'office divin et à la messe les premières heures de la journée ; son premier repas était à 9 heures, le second à 4 heures; tout le reste du temps était employé au travail de cabinet ou des Congrégations dont il faisait partie. Après le souper, et quelques moments donnés à la conversation avec ses secrétaires, il reprenait son travail et le poursuivait très avant dans la nuit. Puis, se jetant sur un canapé qui n'était guère plus doux que sa couche de moine, il y prenait quelques heures de repos.

Il garda là une sévère clôture où les femmes ne pénétrèrent jamais. En dehors de quelques amis qui venaient causer avec lui de science ou des affaires de l'Église, les rares visiteurs trouvaient un accueil bienveillant, mais à l'austérité de cette demeure et malgré la cordialité du maître, ils devinaient vite qu'ils avaient affaire à un savant dont les moments étaient comptés et dont l'attention était absorbée par un labeur sans trêve.

C'est l'année qui suivit sa promotion que le cardinal Pitra fit paraître le premier volume du droit ecclésiastique des Grecs, suivi d'un second quatre ans plus tard, avec des introductions, notes et commentaires qui constituent une véritable histoire de ce droit et de ses sources. La période primitive a été éclairée par sa découverte d'une des sources auxquelles a puisé le rédacteur des constitutions. Depuis, la découverte de la Δ΄ύδαχη των αποστολω a fait faire un nouveau pas à la question.

La seconde période, qui va de Constantin à Justinien, au VIe siècle, présente les canons disciplinaires des Conciles édités avec grand soin et collationnés sur un grand nombre de manuscrits.

Après Justinien, la troisième période offre cette particularité que les lettres des grands docteurs de l'Église grecque, considérées jusqu'alors comme commentaires ou interprétations de la loi, deviennent partie intégrante du droit canonique au même titre que les décrets des Conciles, tandis que les lettres des Papes ne sont pas regardées comme sources du droit, quoique partout ailleurs, la suprématie de l'Église de Rome soit affirmée.

Enfin Dom Pitra rencontre un des documents les plus significatifs de ce temps, le *Nomo canon*, dont le manuscrit jauni, l'écriture illisible par endroits, le rendirent aveugle pour plusieurs semaines. Dans ce

recueil, les lois civiles, νομοῖ, reçoivent la même autorité que les lois ecclésiastiques κανονες : dès lors la voie est ouverte au schisme; les principes du césarisme se sont infiltrés dans le droit canon, Photius peut venir, le terrain est prêt pour la séparation d'avec l'Église latine et pour la stérilité de la branche coupée du tronc qui vivifie.

Mais jusque-là les traditions antiques des deux Églises se confondaient dans la plus étroite conformité : c'était la conclusion d'elle-même surgissant du nouveau travail du cardinal Pitra.

Ainsi, par ses difficiles recherches en Russie, par ses publications de législation religieuse, par celles de liturgie, le cardinal Pitra se rencontrait avec Dom Guéranger, son vénéré maître, dans sa grande œuvre de la liturgie occidentale, et la complétait de la façon la plus splendide : il secondait efficacement les intentions du Pape qui cherchait le rapprochement des deux Églises, en remontant à la source unique, en démontrant et en multipliant les points de rencontre dans les voies différentes de la discipline, du culte extérieur, de l'expression de ce culte; en restituant à la littérature sacrée des chants incomparables en l'honneur de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge, des saints, aux fêtes liturgiques. Aujourd'hui comme autrefois, l'Église grecque peut rencontrer l'Église latine au pied des autels, adorant la même Eucharistie, professant la même foi, redisant les mêmes louanges, les mêmes prières, chacun dans sa langue. Le Pape Léon XIII a voulu en rendre un éclatant témoignage par le Congrès eucharistique de Jérusalem : le jour où l'Église grecque aura la hardiesse et l'intelligence de faire le triage indispensable dans ses *Nomo canones* et de laisser au siècle ce qui vient du siècle, ce jour-là, le schisme qui s'étaye d'une confusion sera bien près de finir. Honneur à ceux qui y travaillent et qui secondent dans des sphères diverses, dans les missions, dans les écoles, dans la science, les efforts et les avances de l'Église catholique, apostolique et romaine, mère et maîtresse de toutes les autres.

IV. BIBLIOTHÉCAIRE DE LA VATICANE, LE CARDINAL PITRA PRÉPARE LES CATALOGUES DES MANUSCRITS — EST NOMMÉ ÉVÊQUE DE FRASCATI — PUIS DE PORTO — PROVOQUE SANS LE VOULOIR UNE GROSSE POLÉMIQUE DE PRESSE ET UN BLAME DE LÉON XIII — MEURT SAINTEMENT, INFATIGABLE AU TRAVAIL

Lorsqu'on entre dans la salle de travail de la bibliothèque du Vatican, à côté des portraits des autres cardinaux bibliothécaires, on aperçoit celui du cardinal Pitra, tel qu'il était vers l'âge de soixante-dix ans : le front largement dessiné sous des cheveux abondants et encore noirs; les yeux ombragés d'épais sourcils, conservant tout leur éclat à travers des lunettes de myope. Le vêtement noir et la calotte rouge font ressortir la pâleur du visage; la bouche énergique et forte garde sa finesse; les traits d'une maigreur ascétique seraient presque durs, sans un grand air de bienveillance et de distinction répandu sur cette physionomie pensive de savant. Dans l'expression de la figure, il y a un mélange d'austérité, de fermeté, d'intelligence et d'ardeur contenue; c'est une belle tête de moine, de poète, de méditatif et de chercheur, apportant dans les recherches les plus abstruses une ardeur persévérante, une flamme de passion qui le soutenait et l'excitait à la poursuite de la vérité, une richesse d'imagination qui fécondait le travail de l'érudit et en général le secondait heureusement.

Mis par ses derniers travaux au premier rang des hellénistes, des philologues et des canonistes, le savant Bénédictin se trouvait tout naturellement désigné à être le successeur du cardinal Tosti dans la charge de bibliothécaire de la sainte Église romaine. Il y fut nommé, le 23 janvier 1869.

La bibliothèque Vaticane, formée avec une suite, une sollicitude qu'aucune crise n'interrompit, enrichie à partir du XVe siècle de fonds considérables d'autres bibliothèques, est la plus célèbre, et, à bien des points de vue, la plus riche du monde entier. L'on devine avec quelle joie cet ami

passionné des chartes et des manuscrits accepta cette charge qui convenait si bien à ses goûts. Son grand souci fut de la préserver contre toute fraude ou tout danger, de mettre plus d'ordre et de régularité dans l'organisation, et d'établir des règlements plus larges pour faciliter aux savants l'étude des manuscrits. Toutefois, ce n'est pas avec le Saint Pontife Pie IX que les réformes projetées purent être faites. Après le Concile, vint l'invasion des derniers États Pontificaux, la prise de Rome, la captivité du Pape au Vatican, la mainmise sur les établissements religieux, et tous ces bouleversements successifs qui ont été comme un nouveau sac de Rome. Le progrès scientifique fut entravé et la mort de Pie IX, en 1878, ajouta une nouvelle douleur à celles dont le monde catholique souffre toujours. Mais Léon XIII, dont le nom restera un symbole de lumière sur toutes questions, sur toutes études, reprit tout de suite avec le cardinal Pitra les plans déjà élaborés, les revisa, les agrandit, les compléta, en proposant en première ligne le projet depuis longtemps rêvé, mais toujours entravé, de la rédaction des catalogues des manuscrits de la bibliothèque Vaticane. Ce n'était pas petite besogne que de cataloguer 25000 manuscrits. M. de Rossi fut le secrétaire de la Commission nommée à cet effet. En 1885, paraissait le premier volume, bientôt suivi d'un second et de deux autres des plus précieux imprimés du fonds palatin.

En même temps les archives s'ouvraient à une quantité de laborieux et patients ouvriers qui ont entamé une série de travaux importants, parmi lesquels il faut ranger ceux de notre école d'archéologie, établie au palais Farnèse. Les directeurs qui s'y sont succédé avaient avec le cardinal Pitra les plus cordiales relations, resserrées par leur commun amour de la science. Aujourd'hui, c'est un disciple même du cardinal Pitra, l'abbé Duchêne, qui dirige cette savante et laborieuse école de Rome; et le souvenir de l'humble Bénédictin n'est pas près d'y périr.

En 1879, le cardinal Pitra fut sacré et nommé évêque de Frascati, l'ancienne Tusculum que Cicéron a rendue si célèbre. Dans son palais épiscopal de la Rocca, qu'il se fit un devoir d'habiter une partie de l'année, il s'organisa pour continuer ses sévères travaux pendant les meilleures heures de la journée, avec quelques ecclésiastiques français, Mgr Battandier, collaborateur du *Cosmos*, dont il fit son vicaire général, et qui devait être un de ses biographes; l'abbé Mougeot, l'abbé Lazaire, qui suivirent dans l'étude l'exemple du cardinal, comme le démontrent leurs très intéressantes publications. Les religieux qui, disait-il, entouraient sa ville épiscopale comme une couronne de gloire et un rempart, le Séminaire dont il arriva à tripler le nombre des élèves, les retraites pour le clergé, les missions pour le peuple, furent l'objet de ses premières et de ses constantes sollicitudes; il créa un journal qui eut une très salutaire influence, convaincu que la presse à notre époque, est une des formes les plus pratiques, les plus efficaces, les plus indispensables de la prédication et de l'instruction religieuse. Les paroisses les plus pauvres, les plus éloignées reçurent ses visites, et plus d'une église fut relevée par ses soins. C'est de Frascati qu'il data ses *Analecta novissima* (1) où prirent place des études fort intéressantes sur quatre de ses prédécesseurs, quatre prélats français qui ont illustré ce diocèse à des titres divers. Ce furent cinq années heureuses et tranquilles ménagées par la bonté divine à la veille des épreuves qui l'attendaient dans sa vieillesse.

Membre de six Congrégations, sur les vingt qui forment le gouvernement de l'Église romaine: l'Index, les Rites, l'Examen des Évêques, l'État des Réguliers,

(1) Les deux volumes des *Analecta Novissima* avaient été précédés de sept volumes d'*Analecta sacra*, comprenant des fragments inédits des Pères antérieurs au concile de Nicée, des œuvres inédites de sainte Hildegarde et les Mélo des Grecs. Le *Spicilegium Solesmense* comprend quatre volumes. Il est impossible de mentionner ici toutes les autres publications du cardinal Pitra qui trouvait le temps de suivre beaucoup d'études détachées au milieu même de ses plus grandes occupations.

les Études et la Propagande, le cardinal Pitra était souvent accablé d'ouvrage, surtout à la Congrégation des Rites et à celle de la Propagande. Dans la section du rite oriental qui comprend les grecs, les arméniens, les cophtes, les chaldéens, les syriens, il révisa, philologiquement et dogmatiquement, les livres liturgiques dans lesquels les hérétiques et les schismatiques s'efforçaient de glisser leurs erreurs. En 1886, douze volumes des *Ménées* avaient été corrigés et édités par ses soins, et, à la veille de sa mort, il revoyait les épreuves du vingt-deuxième et dernier livre liturgique des grecs. Le temps lui manqua pour mettre en œuvre tous les matériaux amassés en vue de la révision des autres liturgies orientales.

Maintes fois, à la Congrégation de l'Index, les publications françaises donnèrent de la besogne au cardinal Pitra, qui fit condamner entre autres la *Crise de l'Église*, attribuée à l'abbé Guthlin, la *Traduction des Évangiles* de M. Henri Lasserre, les *Manuels d'instruction civique* de Compayré et Paul Bert, qui ont pour but d'inspirer aux enfants la haine de l'ancienne France avec l'esprit et les maximes de la Révolution.

En avril 1884, le cardinal Pitra dut abandonner le siège de Frascati pour celui de Porto, diocèse de 6000 habitants, disséminés en 20 paroisses, sur une vaste étendue de terrain, bizarrement découpée, de Civita-Vecchia jusqu'au pied du Soracte, de l'autre côté de Rome. Population nomade de pasteurs, au visage pâle, amaigri, aux yeux brillants d'un éclat maladif, travaillés par la *malaria* des embouchures du Tibre, errant avec leurs troupeaux de chèvres et de moutons dans un vrai désert. Sans chapitre cathédral, un curé et ses secrétaires qui formait tout son clergé, l'évêque de Porto put se délasser amplement, dans cette vie érémitique, de la vie tourmentée de Rome. Au commencement de juin, les moustiques faisaient fuir tout le monde ; c'était le moment de visiter le nord du pauvre diocèse.

C'est l'année suivante que le cardinal subit une fluxion de poitrine qui mit ses jours en danger, et, à peine guéri, une épreuve morale, de portée beaucoup plus grave, car il vit mettre en doute son dévouement, son obéissance, sa foi même et sa droiture.

Dans une lettre au rédacteur en chef de l'*Amstelbode*, l'abbé Brouwers, qu'il avait connu en Hollande, Mgr Pitra résumait le mouvement religieux de notre siècle, et constatait, dans son style imagé et vigoureux, l'avortement partiel de ce beau mouvement, après les grandes espérances conçues à la restauration catholique de 1830. Après les Montalembert, Veuillot, Lacordaire, de Falloux, Charles Sainte-Foi et autres, se succédant à Solesmes pendant des mois entiers, tous dans un parfait accord, et, jusqu'à l'enthousiasme, il citait Lamennais mourant dans l'apostasie, Renan, qui n'emportait du Séminaire que des blasphèmes bibliques, le P. Hyacinthe sortant du cloître par la porte de Luther ; puis, Montalembert, Lacordaire, Dupanloup, qu'il faisait succéder à ceux-là, sans une suffisante démarcation pour bien préciser sa pensée. Il terminait enfin par un cri d'espérance pour l'Église immortelle. La lettre renfermait aussi un paragraphe destiné à défendre certains journalistes qui, dans la presse catholique, représentaient un drapeau. Ce paragraphe donna à la lettre son retentissement.

Une ardente polémique fut soulevée autour de cette lettre, dès que le journal hollandais l'eut publiée. On la représenta comme un acte d'hostilité envers le Souverain Pontife et le Saint-Siège, un manifeste d'opposition d'un parti qui voulait faire échec à Léon XIII. Le cardinal fut représenté comme le chef schismatique d'une Petite Église qui entendait faire la leçon au Pape, en se posant comme plus papalin que lui. Enfin l'incident prit de telles proportions, qu'une intervention supérieure sembla nécessaire pour dirimer le débat et faire cesser les commentaires. Le cardinal Guibert en écrivit une lettre au Pape, qui répondit en condamnant sévèrement la

démarche du cardinal Pitra comme contraire à l'esprit de discipline et de nature à troubler la concorde parmi les catholiques, à ébranler « l'abandon confiant et soumis qu'ils doivent avoir dans l'autorité du Père qui les gouverne ».

Tout plein des sentiments d'humilité, de soumission, de respect et de filiale obéissance qu'il avait toujours eus au fond du cœur, le cardinal Pitra écrivit :

Très Saint-Père,

Prosterné aux pieds de Votre Sainteté, je reste courbé sous votre main, devant la douleur du Vicaire de Jésus-Christ. Cette peine est si haute que je ne puis penser à ce qui me concerne, si ce n'est pour protester devant Dieu qu'au fond de mon cœur, je ne trouve que la soumission la plus entière aux reproches de votre lettre à Son Eminence le cardinal archevêque de Paris. Je déplore ce que Votre Sainteté déplore, je désire ce qu'elle désire, je condamne ce qu'elle condamne.

Cette lettre, qui fut accueillie comme elle le méritait par le Saint-Père, eût dû mettre fin à la polémique. Il n'en fut rien; des brochures perfides l'envenimèrent; mais le savant cardinal, fort de sa conscience, retourna à ses études sans s'en préoccuper davantage, et publia un grand ouvrage sur les *Lettres des Papes*, magnifique plaidoyer en faveur des Souverains Pontifes, de leur influence, de leur primauté, des services rendus à la société.

Une épreuve d'autre sorte, mais très sensible à son cœur, survint au cardinal, celle de la maladie, puis de la mort de sa sœur, supérieure depuis vingt-sept ans de la maison de Saint-Vincent de Paul, à Nîmes, et qui eut la douleur de voir détruire d'un trait de plume, par l'administration radicale de la ville, ses œuvres de la Miséricorde qu'elle avait bâties pierre à pierre par des prodiges de charité.

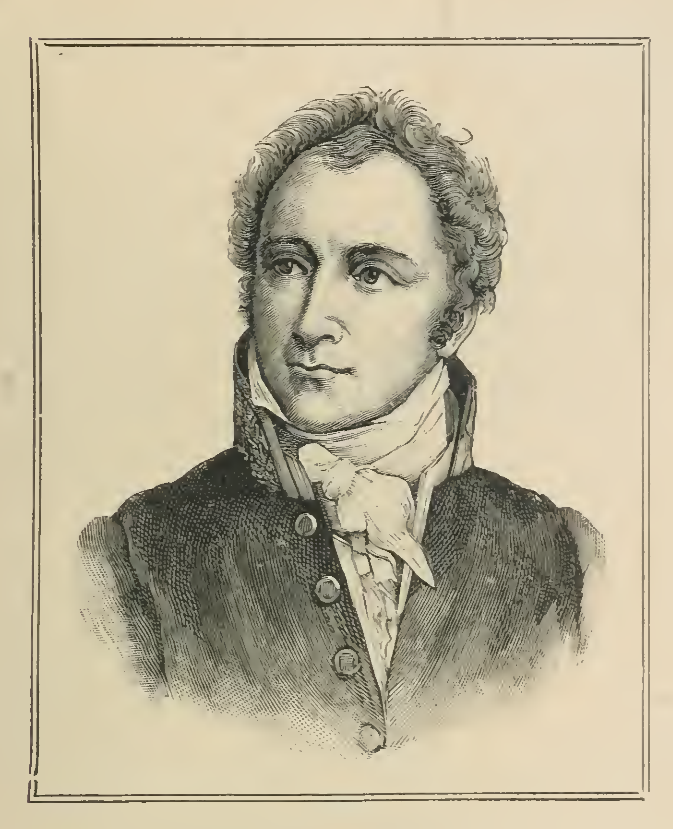
A la première nouvelle de la maladie, il partit, mais la mort marcha plus vite; il arriva trop tard. En 1888, l'année jubilaire de Léon XIII, l'infatigable vieillard offrit au Saint-Père de nouveaux extraits de son poète préféré, cher entre tous, Romanus, le prince des mélodes, comme il aimait à l'appeler : il publiait un nouveau volume de ses *Analecta sacra* et songeait à rééditer avec illustrations son *Histoire de saint Léger*, mais déjà il était devenu la proie de la maladie qui ne devait plus le lâcher et semblait prendre sa revanche de la longue indemnité des belles années de sa vie. L'intelligence conservait toute sa lucidité, le cœur toute sa chaleur d'affection; bientôt il ne peut plus marcher. La béatification du bienheureux de la Salle et l'approbation de l'office de Notre-Dame de Lourdes, dont il s'occupait quelques jours avant de mourir, lui donnaient la joie ds servir jusqu'à la fin la France, sa chère patrie, en même temps qu'il servait la science d'autre part, invariable et infatigable dans ce double amour que couronnait et sanctifiait l'amour de l'Église. Il travaillait encore à l'édition d'un canoniste grec, *Demetrius Chromatianus*, qua nd, le 9 février 1889, il s'affaissa rapidement, put répondre aux prières de l'Extrême-Onction et entra en agonie. Il expirait doucement, âgé de soixante-dix-sept ans, la veille du 46e anniversaire de sa profession monastique.

Ainsi finit ce moine qui fut un saint et un savant, humaniste, philologue, érudit, laborieux, infatigable, qui a creusé son sillon dans le champ scientifique de notre siècle, qui s'est plongé dans ce travail où se découvrent sans cesse des horizons inattendus, avec une telle ivresse que rien ne l'en pouvait distraire, rien, hormis le devoir, supérieur à tout le reste pour les âmes chrétiennes. Dans cette poursuite acharnée, les meilleures facultés s'exaltent, on oublie les durs soucis ou les frivoles besoins, on se sent en quelque façon plus noble, plus digne, plus heureux, l'activité de l'être est à son maximum. Dom Pitra ne s'est jamais dégagé de cette fascination qui l'avait saisi à l'aurore de sa jeunesse : il restera l'un des premiers de cette race de saints et savants religieux qui servent l'Église par la science et honorent le siècle ingrat dont ils sont méconnus.

Saint-Martin de Sanzay.

D. Leroux.

LES CONTEMPORAINS



CASIMIR PÉRIER (1777-1832)

I. ORIGINE DE LA FAMILLE
DÉBUTS POLITIQUES DE CASIMIR PÉRIER

La famille Périer est originaire de Mens, dans le département de l'Isère. Le bisaïeul de Casimir Périer était notaire au Villard-de-Lans; son grand-père, Jacques Périer, fils aîné du précédent, d'abord commerçant à Lyon, créa la fabrique de toiles de Voiron, puis vint s'établir à Grenoble. Il y mourut vers le milieu du XVIIIe siècle, laissant à ses trois enfants une fortune évaluée à six cent mille livres tournois, somme qui équivaudrait aujourd'hui à plusieurs millions. Conformément aux lois qui réglaient alors les partages dans la province du Dauphiné, Claude, l'aîné, père de Casimir Périer, eut quatre cent mille livres pour sa part, et ses deux frères, chacun cent mille.

Claude Périer, né à Grenoble en 1742, reprit la maison de commerce de son père, agrandit considérablement le cercle des affaires, entreprit l'importation des mousselines, des articles de Suisse et de l'Inde. En 1775, sa fortune s'étant beaucoup augmentée, il acheta, du duc de Villeroy, le château de Vizille et y établit une fabrique de toiles peintes. Négociant habile, il s'éleva bientôt par son labeur et son esprit d'économie au premier rang du tiers-état de cette vieille province du Dauphiné, d'où devait partir le signal du mouvement qui devint la Révolution française. Aussi, lorsqu'en 1788 les États du Dauphiné se réunirent, ils vinrent

demander l'hospitalité au père de Casimir Périer, et c'est au château de Vizille que, bravant les défenses royales, s'assemblèrent les députés qui commencèrent cette Révolution en demandant la double représentation du tiers.

Pendant la période si troublée de la Terreur, Claude Périer demeura à Grenoble et vint à Paris après le 9 thermidor. Il fut l'un des fondateurs de la Caisse des comptes courants, d'où est sortie la Banque de France. Nommé député de l'Isère en 1799, Claude Périer mourut en 1801, laissant une fortune considérable et un grand renom de loyauté et de probité.

Casimir Périer, né à Grenoble, le 12 octobre 1777, était le quatrième des dix enfants de Claude. Il fit ses études chez les Pères de l'Oratoire, à Lyon, où se trouvaient déjà trois de ses frères et son cousin, Camille Jordan. C'était un écolier d'une intelligence primesautière, mais peu assidu au travail, qu'il avait très facile. Interrompues par la Révolution, ses études furent terminées à Paris, où il suivit son père après le 9 thermidor.

Atteint par la conscription en 1798, Casimir Périer partit pour l'armée d'Italie, d'abord comme garde de fortifications, puis comme adjoint à l'état-major du génie. D'une nature énergique et brave, il se distingua au combat de Santo-Juliano, sous les murs de Mantoue. Cependant, la carrière des armes ne paraît pas lui avoir plu. A la mort de son père, en 1801, il obtient de venir à Paris et quitte l'armée. Ayant recueilli sa part de l'héritage paternel, il fonde, avec son frère Scipion, une maison de banque sous la raison sociale : « Périer frères ».

Casimir Périer avait la conception et la haute direction des affaires ; son frère Scipion était un administrateur remarquable ; leurs deux natures se complétaient l'une l'autre, et, grâce à cette heureuse association, la fortune de la maison fut rapide ; sa renommée devint bientôt européenne. A dater de 1814 surtout, Casimir Périer fut un des premiers banquiers de la capitale, successivement juge au tribunal de Commerce, membre de la Chambre de commerce et régent de la Banque de France.

Cependant, jusqu'à cette époque, il ne se mêla guère de politique. Il fallut que des circonstances, bien tristes pour notre pays, l'y obligeassent. Le traité de paix de 1815 avait imposé à la France de lourdes charges. Une indemnité de guerre de 700 millions devait être payée aux alliés ; une armée de 150 000 hommes occupait nos places fortes pour cinq ans. Les frais de cette occupation, les réclamations des sujets anglais, allemands et autres, auxquelles le gouvernement fut obligé de faire droit, firent que le traité du 20 novembre coûtait à la France plus de deux milliards.

Toute la sollicitude du duc de Richelieu, premier ministre de Louis XVIII, se portait sur la libération du territoire. Pour arriver à ce résultat, il fallait payer, par anticipations, une partie des indemnités au moins, ce qui ne pouvait se faire qu'en ayant recours au crédit. Malheureusement le ministre des Finances, M. de Corvetto, pour ne pas s'exposer à un échec, crut qu'il valait mieux, dans l'intérêt de la France, ne pas faire appel à la publicité et à la concurrence. Il négocia avec des banquiers étrangers. C'est alors que Casimir Périer écrivit les brochures qui sont les débuts de sa vie politique et amenèrent son élection à la Chambre des députés.

En 1817, Casimir Périer est nommé député de Paris. Jusqu'à sa mort, il fera partie de nos assemblées législatives et y jouera un rôle important. Sa vie politique peut être divisée en deux phases bien distinctes. De 1817 à 1830, il est député de l'opposition. De 1830 à sa mort, il soutient le pouvoir constitué ou bien tient en ses propres mains la direction des affaires publiques.

II. LE DÉPUTÉ DE L'OPPOSITION — CARACTÈRE DE SON OPPOSITION — EXPULSION DE MANUEL — LES SERVICES DE ROTHSCHILD

Le rôle de Casimir Périer, comme député de l'opposition, a été analysé en main de

maître par M. Nicoullaud, dans son livre : *Casimir Périer, député de l'opposition.*

Il prit la parole dans une infinité de questions. Si son opinion n'avait pas toujours l'approbation de la majorité, du moins ses discours faisaient sensation et plusieurs eurent les honneurs de l'impression et de l'affichage publics. Tel fut le sort de son vigoureux réquisitoire de 1818, contre le ministre des Finances, qu'il accusait d'avoir violé les lois de la comptabilité publique, et, par conséquent, d'avoir compromis les intérêts de la nation. Casimir Périer avait à cœur le bon état des finances françaises. Aussi, chaque fois qu'il en eut l'occasion, il releva les fautes commises et blâma les mesures qui lui paraissaient dangereuses pour notre crédit. Jamais homme peut-être ne parla d'une façon aussi claire et intéressante sur des sujets si arides.

A propos du règlement des comptes, en 1820, il reproche énergiquement au ministre de ne pas faire appel aux capitaux français, et fait entendre de patriotiques accents : « On n'a jamais prétendu, dit-il, que les capitaux étrangers ne devaient jouer aucun rôle dans nos emprunts; on n'a jamais reproché au gouvernement d'avoir appelé ces capitaux et d'avoir cherché à agrandir le marché où nos rentes devaient être vendues; mais on s'est plaint, et on a dû se plaindre, de voir les étrangers être les seuls intermédiaires de ces grandes transactions, et acquérir ainsi exclusivement le secret de notre bourse et de notre force financière. On s'est plaint avec raison de ce que les étrangers étaient à la fois les agents et les conseils des ministres et du gouvernement. Il fallait se servir de leurs écus comme moyen et jamais d'eux comme direction. Dans les milliers de combats que nous avons livrés, j'en atteste nos braves, on s'est souvent servi des armes enlevées à l'étranger pour battre l'ennemi, mais il n'est venu dans l'idée de personne d'appeler ses généraux pour commander nos cohortes..... »

Périer affectionne ces allusions aux gloires de notre passé; il semble que son patriotisme trouve un plaisir à rappeler à la France, comme à l'Europe, les brillantes victoires qui ont précédé les grands désastres de l'armée française.

Quelque violente qu'elle soit dans certaines circonstances, l'opposition de Périer n'est pas systématique; il sait soutenir et défendre le gouvernement lorsque ses propositions sont justes, et ne craint pas, au besoin, de se séparer de ses amis politiques.

Très loyal, Casimir Périer ne fut jamais pour rien dans les complots formés contre le gouvernement par les Sociétés secrètes et par quelques membres du parti qu'il représentait à la Chambre. Néanmoins, ses alliances avec le parti avancé, Benjamin Constant, Manuel, etc., nuisirent plus d'une fois à l'effet de ses paroles. Plus d'une fois les constitutionnels, dont il était le chef, furent englobés dans la réprobation qui atteignit les fauteurs de désordres, après l'assassinat du duc de Berry. L'opposition de Casimir Périer et ses véhémentes critiques avaient le privilège d'exaspérer tout particulièrement la majorité à laquelle il ne ménageait pas les dures vérités, et qu'il blessait cruellement dans ses terribles colères, d'autant plus que la dignité de sa conduite politique, la haute situation qu'il occupait, l'honorabilité de sa vie publique et privée le mettaient à l'abri des représailles.

Pendant la session de 1822, il fut rappelé à l'ordre pour avoir dit que « pour le bonheur de la France, il souhaitait que la majorité actuelle cessât bientôt d'être la majorité. » L'année suivante (3 mars 1823), il se distingua par son énergie à défendre Manuel. Celui-ci avait eu l'imprudence de faire en quelque sorte l'apologie du régicide du haut de la tribune. La majorité demanda l'expulsion de ce député. Périer prit sa défense, mais il ne parvint pas à empêcher l'expulsion qui fut réduite, grâce à un amendement de M. Hyde de Neuville, à la seule session de 1823.

Pendant la session de 1825, Périer monta plusieurs fois à la tribune. A propos du milliard des émigrés, sans combattre directement la loi, il aurait voulu qu'on

indemnisât également les rentiers qui avaient fait des pertes pendant la Révolution. A propos des comptes de la guerre d'Espagne, il dénonce les agissements de la maison Rothschild :

A Dieu ne plaise, s'écrie-t-il, que je veuille établir quelque comparaison entre les marchés pour les transports d'argent et les marchés passés avec le munitionnaire général! Mais que l'on nous présente les conventions, que l'on nous fournisse les comptes et il me sera facile de démontrer que, après le marché du sieur Ouvrard, rien ne présente plus de bénéfices, comme moins de risques et d'avances réelles, que la fourniture des 74 millions faite par la maison Rothschild, et que la France est loin de devoir à cette maison la reconnaissance que veut lui faire subir M. le président du Conseil. On vous a présenté ici le compte de ce qu'aurait coûté un cheval par suite des marchés avec le sieur Ouvrard; j'aurais voulu qu'on vous présentât aussi le compte de ce qu'a coûté un quadruple par suite des traités avec M. Rothschild; vous auriez vu s'il n'y a pas eu aussi dans ces traités dilapidation de la fortune publique.

III. CHANGEMENT D'ATTITUDE — ORDONNANCES — JOURNÉES DE JUILLET — AVÈNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE

En 1828, de nouvelles élections eurent lieu. Elles donnèrent la majorité à l'opposition. Aussi le ministère de Villèle fut obligé de céder la place à un autre, moins hostile aux idées libérales. Il eut pour chef M. de Martignac. A partir de ce moment, l'attitude de Casimir Périer change. Satisfait de voir appliquer les principes qu'il a soutenus dans sa lutte contre M. de Villèle, il s'inquiète peu de savoir si sa personne est chargée de les mettre en pratique. Il a combattu pour le triomphe des idées libérales et non par ambition. Il cesse de faire de l'opposition et défend le ministre contre des attaques injustifiées.

Au mois de septembre, Charles X fit un voyage à l'est de la France; il se rendit en Alsace. Partout, les populations l'accueillirent avec enthousiasme. Au retour, il s'arrêta à Troyes, où il fut reçu par Casimir Périer et ses collègues de la députation de l'Aube. Les députés furent invités à la table du roi et Casimir Périer fut décoré de la Légion d'honneur. Dès ce moment, il y eut un rapprochement marqué entre la cour et le député de la gauche; on le vit aux Tuileries et il fut même admis à l'honneur du whist royal. Les journaux avancés de l'époque ne manquèrent pas de critiquer cette nouvelle attitude. Elle était cependant logique.

D'aucuns ont écrit que Périer fut séduit par les grâces des dames de la cour. Rien de moins certain. Le contraire est beaucoup plus probable. Il avait une magnifique prestance et de très belles manières. On connait le mot attribué par les uns à la duchesse d'Angoulême, par les autres au roi lui-même : « Mais il est *né* cet homme-là. »

Les relations de Périer avec la famille des Bourbons ne devaient pas avoir une bien longue durée. A la suite des succès remportés par nos troupes en Afrique, le gouvernement de Charles X se crut assez fort pour essayer un coup d'État. 221 membres de la Chambre ayant, dans une adresse au roi (18 mars 1830), osé dire qu'il n'y avait pas accord entre le gouvernement et les vœux du peuple, la Chambre avait été dissoute. Appelée à élire ses députés, la France nomma une seconde fois les 221, et avec eux 49 nouveaux opposants. Le ministère était vaincu sur le terrain de la légalité : il résolut d'avoir recours à d'autres moyens. L'article 14 de la Charte accordait au roi le pouvoir « de faire des ordonnances pour l'exécution des lois et la sécurité de l'État. » A l'aide de cet article, on essaya de sauver la situation. Le 25 juillet, tous les ministres signèrent quatre ordonnances qui parurent au *Moniteur officiel* le lendemain; elles étaient précédées d'un rapport de M. de Chantelauze au roi.

La première suspendait la liberté de la presse périodique, et soumettait les journaux à l'autorisation préalable.

La seconde dissolvait la Chambre des députés.

La troisième changeait le système électoral, en enlevant aux *patentés* la qualité d'électeurs.

La quatrième convoquait les collèges

électoraux pour le 13 septembre suivant.

A la lecture des ordonnances, la population parisienne fut frappée de stupeur : « Un bonnet à poil placé sur le clocher de Notre-Dame, avait dit M. de Polignac, suffira pour contenir la bourgeoisie. » Ce mot se répandit et produisit une vive irritation dans le peuple. Le président du Conseil avait trop compté sur la timidité des Parisiens.

Une grande réunion de députés et de journalistes décida qu'on ne tiendrait pas compte des ordonnances. Thiers, Châtelain et Cauchois-Lemaire furent chargés de rédiger une protestation.

Un journaliste, originaire du Dauphiné, M. Baude, donna le premier l'exemple de la résistance. Un commissaire de police, suivi de gendarmes, étant venu pour briser les presses du *Temps,* M. Baude fit fermer les portes : « C'est en vertu des ordonnances, Monsieur, dit-il au commissaire, que vous venez briser nos presses. Eh bien! c'est au nom de la loi que je vous somme de les respecter. » Et, comme on voulait faire forcer la serrure par un ouvrier, M. Baude lui lut à haute voix l'article du Code pénal qui condamnait aux travaux forcés le vol avec effraction. Le serrurier s'enfuit épouvanté. Il fallut recourir à l'ouvrier chargé de river les fers des forçats.

Bientôt, la lutte s'engageait dans Paris; les rassemblements devenaient plus nombreux; on jetait des pierres aux gendarmes; des barricades s'élevaient sur plusieurs points. Il y eut des coups de fusil près du Palais-Royal et dans la rue Saint-Honoré. Les élèves de l'École polytechnique, dont l'uniforme était aimé du peuple, depuis qu'en 1814 ils avaient contribué à la défense de Paris, forcèrent les portes de l'École et vinrent se mettre à la disposition des députés réunis à l'hôtel Laffite et chez Périer.

Dans la matinée du 28, l'insurrection fut générale. Les emblèmes des fournisseurs de la cour furent effacés; on détruisit les insignes de la royauté. Les rues furent dépavées et hérissées de barricades, sur lesquelles flottait le drapeau tricolore, reparu après quinze ans d'absence. Partout on entendait les insurgés battre le rappel, aux sons duquel se rassemblaient ouvriers et gardes nationaux.

Le maréchal Marmont lança deux colonnes dans les rues de Paris. Elles durent soutenir de rudes combats.

Pendant ce temps, que faisait Périer? Décidé à ne pas compromettre, mais aussi à ne pas abandonner son pays, Périer n'hésitait pas sur un point, la résistance légale. C'est à la préparer que s'était passé le premier jour. Mais cela avait sufli. Tandis que les députés délibéraient chez Périer, des jeunes gens avaient engagé l'action. Plusieurs d'entre eux étaient venus le trouver et lui demander un ordre du jour, un signal, un drapeau. « Que voulez-vous que je fasse, répondait-il? Pensez-vous qu'un gouvernement qui tente chose pareille n'ait pas la force prête? Et nous, disposons-nous de la foudre pour le frapper? » Mais, le lendemain, en apprenant que les Parisiens s'étaient bravement battus, et que beaucoup d'entre eux étaient morts sur les barricades ou dans les rues, il changea de langage : « C'en est fait, s'écria-t-il, après ce que vient de commencer la population de Paris, dussions-nous y jouer mille fois nos têtes, nous sommes déshonorés si nous ne nous mettons pas avec elle. » Et sa voix puissante et émue prenait cet accent de commandement qui lui allait si bien.

Les députés, ce jour-là, se réunirent dans l'hôtel d'Audry de Puyraveau. Ils voulurent essayer une dernière tentative de réconciliation. Ils envoyèrent auprès de Marmont, aux Tuileries, Casimir Périer, Arago, Mauguin, Lobeau et Gérard. Ces messieurs engagèrent le duc de Raguse à faire retirer les troupes, pour éviter de plus grands malheurs, et à supplier le roi de retirer les ordonnances. Périer donna de sages conseils, qui ne furent pas écoutés. Arago représenta à Marmont Paris en feu, le sang coulant de toutes parts et la terrible responsabilité qu'il encourait, en sa qualité de chef de l'armée royale, dans cette lutte fratricide : « Faut-il tout vous dire? s'écria Arago. Eh bien! sur

mon passage, j'ai recueilli dans la foule des paroles sinistres : « On mitraille le peuple, c'est Marmont qui paye ses dettes! » Marmont était en proie à une anxiété cruelle Il apprenait que les troupes avaient le dessous, et que beaucoup d'hommes passaient dans les rangs des insurgés; il voyait rapporter des blessés jusqu'aux Tuileries; il aurait voulu que le roi cédât et rapportât les ordonnances.

Mais M. de Polignac n'était pas de cet avis; il ne voulait pas entendre parler de concessions. On vint apprendre à l'imprudent ministre qu'à l'Odéon les soldats fraternisaient avec le peuple. « Si la troupe passe du côté du peuple, lui dit-il, qu'on tire aussi sur la troupe. » Trois fois Marmont écrivit inutilement à Saint-Cloud pour supplier le roi de retirer les ordonnances. Charles X s'y refusa. « Les Parisiens sont dans l'anarchie, répondit-il; l'anarchie les amènera nécessairement à mes pieds. » Et, pendant ce temps, les Suisses du colonel Maillardoz couvraient la rue Montorgueil de leurs cadavres; le marché des Innocents était occupé par le peuple victorieux et Lafayette, Laffite, Périer, Audry de Puyraveau, avec bien d'autres députés, se jetaient dans le mouvement.

Tandis qu'à Saint-Cloud on se faisait illusion sur la situation réelle, le peuple, conduit par les polytechniciens, s'emparait de la plupart des casernes et des postes principaux de Paris. Les Suisses, effrayés, se débandaient et jetaient bas leurs armes et leurs habits rouges qui les désignaient à la colère des insurgés. A midi, la lutte était finie. La garde royale quittait Paris. Le 53e de ligne se réunit au peuple, et les autres régiments suivirent son exemple.

Un grand nombre de députés s'étaient réunis dans l'hôtel de Laffite. On y décida que le pouvoir militaire serait confié à Lafayette et à Gérard. De plus, on leur adjoignit une Commission civile composée de Casimir Périer, Lobau, de Schonen, Audry de Puyraveau et Mauguin. Cette Commission publia l'acte suivant : « Les députés présents à Paris ont dû se réunir pour remédier aux graves dangers qui menacent la sûreté des personnes et des propriétés. Une Commission a été nommée pour veiller aux intérêts de tous en l'absence de toute organisation régulière. »

Charles X, en voyant ses troupes fidèles battre en retraite sur Saint-Cloud, comprit enfin la gravité de la situation. Il nomma M. de Mortemart premier ministre et révoqua les ordonnances. Mais c'était trop tard, et on refusa de recevoir ses envoyés à l'Hôtel de Ville et chez Laffite. « Plus de Bourbons! » tel était le cri qui retentissait dans Paris.

C'était cependant un Bourbon qui allait succéder à Charles X. Dès le 7 août, la Chambre des députés déclara le trône vacant à la majorité de 219 voix contre 33. La charte fut rapidement révisée, et on proclama le duc d'Orléans roi des Français, sous le nom de Louis-Philippe Ier. Dans la Chambre des pairs, M. de Chateaubriand adressa un solennel et dernier hommage à la dynastie vaincue. Mais toute la bourgeoisie vit avec joie l'avènement du nouveau roi. Pour elle, c'était le triomphe du tiers-état sur la noblesse, des idées nouvelles sur l'ancien régime. Casimir Périer ne fut pas des derniers à s'applaudir de ce nouvel état de choses. Sans combattre ouvertement la branche aînée, ses sympathies étaient depuis longtemps acquises à la famille d'Orléans. Il pensait que les sentiments et les idées de cette famille étaient mieux en rapport avec les aspirations actuelles de son pays et en particulier de la classe moyenne. Aussi, sans trop se mettre en avant, fit-il tout ce qui dépendait de lui pour lui faciliter l'accès au trône. Il n'eut pas à s'en repentir, car Louis-Philippe, connaissant ses aptitudes gouvernementales, ne tarda pas à l'appeler au pouvoir. C'est alors que commence la seconde phase de sa vie, celle que M. de Montalivet a justement qualifiée du titre de *politique conservatrice* de Casimir Périer. Successivement ministre, président de la Chambre des députés et chef de Cabinet, il va donner la mesure de son talent administratif.

IV. POLITIQUE CONSERVATRICE DE CASIMIR PÉRIER — PROJET DE M. DE VILLÈLE

Toute la politique de Périer, pendant les trois dernières années de sa vie, peut se résumer en deux mots : défense et conservation; défense de la société contre les menées subversives des socialistes qui, dès cette époque, attaquaient les principes de la famille et de la propriété; conservation de toutes les libertés et de tous les droits acquis par les citoyens sous les différents régimes qui s'étaient succédé depuis 1789.

Ce qui caractérise cette politique, c'est l'énergie et la modération. « Il dépensait une partie de son énergie sur lui-même pour rester imperturbablement modéré, dit M. de Montalivet. Il faisait appel à toute sa modération pour dominer son énergie. Qui n'a connu l'ardeur et la fougue de sa nature? Mais qui n'a admiré en même temps la fougue de sa raison? On peut dire de lui que son tempérament avait des nerfs, mais que sa politique n'en avait pas. Il resta le défenseur énergique des libertés constitutionnelles, sans jamais en dépasser les limites légales; aussi, beaucoup de ses adversaires, parmi ceux-là même qu'il attaquait le plus vivement, rendaient hommage à sa loyauté parfaite.

L'un des plus éminents, M. de Villèle, en a témoigné dans une circonstance dont l'histoire a peu parlé. Élevé à la pairie en 1828, après la chute de son ministère, M. de Villèle y trouvait, avec la récompense de ses longs services monarchiques, un repos bien mérité. Plus modéré que la politique qu'il pratiquait, M. de Villèle avait plus d'une fois résisté aux exigences du parti ultra-royaliste. Aussi, après la chute du ministère Martignac, il fut un de ceux qui firent les plus grands efforts pour détourner Charles X de la formation d'un ministère Polignac, dont il connaissait mieux que personne la signification et les tendances. Il eut alors l'idée hardie, mais salutaire, de former un Cabinet où seraient représentées les nuances les plus modérées de la gauche en même temps que celles de la droite; ce Cabinet serait formé sous sa présidence. qui lui semblait suffisante pour donner au roi toutes les garanties nécessaires. C'était, dans sa pensée, la continuation du ministère Martignac sur une base plus large. Casimir Périer était pour M. de Villèle l'élément indispensable du côté gauche; il n'hésita pas à lui faire des ouvertures et chargea M. Berryer de cette négociation délicate. Casimir Périer ne repoussa pas de prime abord la combinaison qui lui était offerte, mais il posa immédiatement, comme condition, l'entrée au ministère du général Sébastiani pour y représenter la gauche avec lui, le maintien de quelques membres du ministère Martignac et la présentation de diverses lois libérales. Ces conditions, rapportées à M. de Villèle, ne rompirent pas les négociations qui allaient probablement aboutir, si Charles X, après quelque temps d'hésitation, ne s'était rejeté éperdument du côté de Polignac. Cette tentative inutile fait honneur à la raison et au dévouement éclairé de M. de Villèle autant qu'au caractère loyal de Casimir Périer. Ce fut certainement un malheur pour la branche aînée que cette combinaison n'ait pas abouti. Le futur ministre était de taille à lui conserver le trône et à lui procurer cette popularité qui lui faisait défaut dans la classe moyenne. Une sorte de fatalité, ou plutôt les desseins secrets de la Providence en décidèrent autrement.

Mais l'heure allait bientôt sonner où Périer allait prendre une part active à toutes les affaires de l'État.

V. MINISTÈRE DU 11 AOUT 1830 PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Il fut appelé à faire partie du ministère constitué par Dupont de l'Eure et Laffite sous le nom de ministère du 11 août. Quoiqu'il n'eût pas, dans cette combinaison, de portefeuille particulier, son influence fut néanmoins considérable dans les actes du nouveau ministère. La situation était alors fort grave. A l'intérieur, il fallait constater l'impuissance et assurer la retraite de l'an-

cienne dynastie; il fallait obtenir l'assentiment paisible de la France entière, rétablir ou maintenir l'ordre matériel, l'autorité des lois, l'action de l'administration, faire enfin reconnaître à l'Europe un gouvernement naissant, issu d'une révolution populaire. Il fallait, chose plus difficile, modérer et arrêter cette révolution. A l'extérieur, de sombres nuages couvraient l'horizon politique; d'un jour à l'autre, des complications menaçantes pourraient surgir. Des révolutions, provoquées par la nôtre, éclataient en Belgique, en Allemagne, en Pologne, en Italie. Devait-on, comme le voulaient Dupont de l'Eure et Laffite, faire cause commune avec les peuples soulevés? Fallait-il rester sourds à leurs sollicitations et éviter le danger d'une lutte armée avec l'Europe? N'était-il pas à craindre que la Sainte-Alliance n'intervînt pour rétablir les Bourbons en France, comme elle l'avait fait après les Cent-Jours, comme elle l'avait fait à Naples en 1821, en Espagne en 1823? Si les Anglais avaient bien accueilli la nouvelle de la révolution de Juillet, par contre, l'empereur de Russie l'avait reçue avec irritation, et, dans sa réponse à la lettre par laquelle Louis-Philippe lui notifiait son avènement, il affectait de refuser au roi des Français le titre de Majesté. Toutes ces questions préoccupaient profondément les esprits, et les avis étaient partagés au ministère. Casimir Périer était partisan de l'ordre et de la paix. « La paix, dit-il, est possible, et le moyen de la maintenir est que la France soit calme et son gouvernement régulier. Si la guerre doit susciter l'anarchie, à plus forte raison l'anarchie enfanterait la guerre. Que la France réprime les soupçons, les ressentiments, les alarmes d'un patriotisme ombrageux; la paix dépend de sa sagesse, et la politique, qui la pacifie au dedans, est aussi la seule qui la garantisse au dehors. Défensive et conservatrice, telle doit être une bonne administration en France, comme en Europe. » Cette opinion fut goûtée de la majorité, et il fut décidé qu'on n'interviendrait pas au dehors. C'était proclamer le fameux principe de la non intervention.

La modération des sentiments de Périer le porta à traiter humainement les anciens ministres de Charles X, qui étaient retenus prisonniers à Vincennes. Le peuple, excité par des meneurs, demandait avec impatience leur jugement et leur condamnation. Tous les jours, sur un point ou sur un autre, des bandes parcouraient Paris en vociférant les cris sinistres de : « Mort à Polignac! la tête des ministres! à bas la Chambre des pairs! » Casimir Périer réussit à inspirer à ses collègues du gouvernement des idées de clémence. La Chambre émit le vote qu'on lui demandait, et le roi se montra disposé à le sanctionner. En apprenant qu'on voulait sauver les ministres, les bandes de forcenés devinrent plus agressives; elles se réunirent le 18 octobre et se portèrent sur Vincennes, où le général Daumesnil refusa de leur livrer ces nobles victimes, et sur le Palais-Royal, où elles demandèrent à Louis-Philippe de ne pas les faire juger par la Chambre des pairs, mais par un tribunal improvisé, moins accessible à la clémence.

Cette journée amena un changement de ministère. Odilon Barrot, préfet de la Seine, dans une proclamation au peuple, imputa les troubles qui avaient eu lieu au vote impopulaire de la Chambre, demandant l'abolition de la peine de mort. Les ministres du roi, qui auraient voulu réprimer les mouvements populaires au lieu de les expliquer, demandèrent le renvoi du préfet. On ne put l'obtenir. C'est alors que M. Guizot, ministre de l'Intérieur, frappé plus que personne des dangers de cette situation, craignant qu'elle ne devînt irrémédiable en se prolongeant, pensa que le moment était venu de la modifier par la retraite de plusieurs ministres trop suspects aux préjugés populaires. C'était constituer au moins par là dans le ministère, à défaut d'autre, l'unité de la popularité, unité la plus propre à faire traverser le terrible défilé du procès des ministres de Charles X.

MM. Guizot, de Broglie, Périer, Molé, le Bon Louis et Dupin, se dévouèrent à ce qu'ils crurent être le bien public; ils donnèrent

LE CHATEAU DE VIZILLE

leur démission, laissant à MM. Dupont de l'Eure et Laffite le soin de former un Cabinet plus agréable à la population parisienne et pouvant, par conséquent, plus facilement résister à ses exigences sauvages relativement aux prisonniers de Vincennes. Casimir Périer reprit la présidence de la Chambre des députés. Il ne devait pas la conserver longtemps. Le ministère du 3 novembre, ou ministère Laffite, ne devait vivre que quelques mois et laisser une succession difficile à notre homme d'État. Avant de considérer Périer à la direction des affaires gouvernementales, il nous faut dire dans quelles circonstances il y arriva.

VI. GRAVITÉ DE LA SITUATION — L'ANARCHIE

A peine constitué, le gouvernement de Louis-Philippe fut en butte à des difficultés nombreuses et inextricables. Presque tous les jours, le gouvernement avait à lutter contre des tentatives coupables. Un événement plus grave que les autres vint jeter une sombre lumière sur la profondeur du mal. Ce fut un jour bien triste que celui qui vit la dévastation de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le sac de l'archevêché de Paris, la destruction de sa précieuse bibliothèque et la profanation des objets sacrés. Voici en quelles circonstances ces faits eurent lieu.

Le 14 février 1831, jour anniversaire de la mort du duc de Berry, les légitimistes firent célébrer un service funèbre dans l'église Saint-Germain l'Auxerrois. Pendant la cérémonie, une quête fut faite au profit des soldats de la garde royale blessés pendant les trois journées de Juillet. A la fin de l'office, un jeune homme vint attacher au catafalque le portrait du duc de Bordeaux, sur lequel on déposa une couronne d'immortelles. Le bruit s'en répand aussitôt au dehors. La foule s'attroupe, envahit l'église, la sacristie, le presbytère; balustrades, confessionnaux, tentures, tout est brisé, déchiré et foulé aux pieds. Ensuite, la foule se porte sur l'évêché, qui est pillé, saccagé et détruit. Le trouble se répand dans Paris; partout, les fleurs de lys sont effacées; Louis-Philippe les efface lui-même de ses armoiries. Écoutons sur la physionomie navrante de ces événements les paroles de Guizot : « Ces ruines soudaines, dit-il, cette nudité désolée des lieux saints, étaient un spectacle hideux, moins hideux cependant que la joie brutale des destructeurs et l'indifférence moqueuse d'une foule de spectateurs. De toutes les orgies, celles de l'impiété populaire sont les pires, car c'est là qu'éclate la révolte des âmes contre leur vrai souverain, et je ne sais, en vérité, lesquels sont les plus insensés de ceux qui s'y livrent avec fureur ou de ceux qui sourient en les regardant. »

Ces saturnales impies eurent leur contrecoup dans un grand nombre de départements. A Lille, à Dijon, à Nimes, à Arles, à Perpignan, à Angoulême notamment, elles éclatèrent avec le même mélange de haines politiques et de passions odieuses, de sorte qu'on peut dire qu'à cette époque la société semblait marcher vers une désorganisation entière. Cette sombre prévision paraissait d'autant plus vraisemblable que le pouvoir qui la représentait était trop souvent abandonné par ses défenseurs naturels.

C'est au milieu de ces déplorables scènes, de plus en plus menaçantes pour l'ordre social, qu'apparaît la grande figure de Casimir Périer. Tous les bons citoyens, tous les hommes d'ordre, sentaient le besoin qu'on avait d'un homme habile et énergique, d'un sauveur de la civilisation. A tout prix, il fallait arrêter l'anarchie. Sans quoi, c'en était fait de l'ordre social tout entier. Plus d'une fois déjà, ses amis avaient sondé Casimir Périer sur ses dispositions; ils l'entouraient, ils le pressaient, ils le conjuraient de prendre en main la direction des affaires et de sauver le pays. A toutes ces insistances, le futur ministre répondait : « Il n'est pas temps; c'est trop tôt; sachez attendre. » On eût dit que, portant en lui les dernières espérances du salut public, il ne voulait pas les risquer avant le temps. Cependant, le mal croissait, et souvent, à la Chambre des députés, pendant les débats présidés par Périer avec une immobilité sévère, on voyait son front pâlir et s'attrister. Son cœur de patriote

s'affligeait des malheurs de la France et ses yeux semblaient voir comme l'ombre de l'orage qui grondait autour de lui.

L'émeute du 14 février réveilla ceux qui se laissaient endormir par de trompeuses espérances; elle ouvrit les yeux à ceux qui ne voulaient point croire à la faiblesse du gouvernement. Guizot attaqua le ministère à la tribune. Baude, préfet de police, et Odilon Barrot, préfet de la Seine, durent donner leurs démissions. Elles furent suivies de celles du Cabinet Laffite. Le ministère de Casimir Périer allait commencer.

VII. CASIMIR PÉRIER MINISTRE — FORMATION DE SON MINISTÈRE — CARACTÈRES DE SON GOUVERNEMENT — UNITÉ DE VUES — FRANCHISE

Dès le 8 mars, dit M. de Montalivet, le roi fit appeler Casimir Périer au Palais-Royal. Louis-Philippe se séparait à regret d'un vieil ami, d'un ministre commode (Laffite); mais la haute raison du roi n'hésitait pas. Elle le poussait invinciblement, au nom de l'intérêt de la France et malgré l'absence de toute intimité antérieure, vers un ministre dont il différait autant par le caractère que par les habitudes de l'esprit, et dont il connaissait, comme tout le monde, l'indépendance un peu hautaine.

Le choc de ces deux natures absolument différentes rompit plus d'une fois les négociations qui précédèrent la formation du ministère Périer; mais, par une juste appréciation des forces complémentaires qu'ils s'apportaient réciproquement, le roi constitutionnel et le futur président de son Conseil se trouvaient incessamment ramenés l'un vers l'autre, et finirent par contracter une union de raison, devenue chaque jour politiquement plus confiante, si ce n'est personnellement plus intime.

Casimir Périer avait longtemps résisté aux instances de ses amis politiques, avant d'accepter le pouvoir, non seulement à cause de la gravité des circonstances, mais encore à cause de l'état de sa santé profondément altérée. Ses médecins et sa famille le conjuraient de ne pas accepter les embarras, les soucis et la lourde responsabilité du pouvoir. Lui-même disait à ses amis qui le pressaient : « Vous le voulez, il faut que je dirige les affaires; mais rappelez-vous que si j'entre au ministère, j'en sortirai les pieds les premiers. »

Néanmoins, il se décida à composer son Cabinet. Il choisit pour collègue le maréchal Soult, à la Guerre; le général Sébastiani, aux Affaires étrangères; le Bon Louis, aux Finances; M. Barthe, à la Justice; M. de Montalivet, à l'Instruction publique et aux Cultes; M. d'Argout, au Commerce et aux Travaux publics; M. de Rigny, à la Marine.

Dès le 13 mars 1831, le Cabinet était formé et entrait en fonctions. Son chef avait toujours regardé l'unité de vues dans le gouvernement comme la première et la plus indispensable des forces. Aussi, avant de se laisser enchaîner à l'honneur et à la peine, il tint avant tout à s'assurer de la conformité des volontés dont le parfait accord pouvait seul créer l'unité dans toute sa puissance. Il s'en était expliqué dès le premier jour, avec cette franchise et cette loyauté qui étaient comme un besoin de sa nature. Il n'avait pas hésité, en effet, à demander au roi quelques modifications dans les relations de la royauté avec le président du Conseil, avec les ministres, avec le *Moniteur*, organe officiel du gouvernement. Ces procédés constitutionnels avaient été négligés sous la présidence insouciante et presque inactive de M. Laffite. Aussi, Casimir Périer dut-il donner au roi, qui paraissait surpris et inquiet de cette nouvelle méthode, quelques explications qui satisfirent Sa Majesté et lui firent accepter pleinement son programme. Cet accord important une fois établi, le président du Conseil agit auprès de chacun de ses collègues pour les engager à avoir tous les mêmes idées d'ensemble, la même unité de vues. Tous, à l'exception de Soult, lui promirent leur concours le plus empressé. Seul, l'illustre maréchal, dans l'entrevue qu'il eut avec Périer, écouta avec un trouble visible l'exposé qu'il lui fit concernant les

relations des ministres avec le président du Conseil : il se taisait hésitant à répondre : « Dites toute votre pensée, Monsieur le maréchal, s'écria Casimir Périer; vous pouvez me donner des regrets, mais non des embarras; veuillez vous décider, sinon je vais écrire au maréchal Jourdan : j'ai sa parole. » Ces mots produisirent immédiatement leur effet. Ils furent suivis d'une réponse catégorique, qui permit au maréchal Soult de rester ministre de la Guerre, à la grande satisfaction de l'armée et au grand profit de la France.

Avec cette unité de vues, ce qui caractérisa le gouvernement de Casimir Périer, fut la loyauté. Dans son opinion, la netteté des actes, la franchise des explications et la haine de toute équivoque ou arrière-pensée, étaient le meilleur système de gouverner dans des temps de troubles matériels et de désordre moral; il croyait que le gouvernement avait pour premier devoir de ne pas épaissir les ombres de la conscience publique par celles de sa politique et de ne pas ajouter à la confusion des idées celle de ses explications et de ses principes. Aussi, trois jours à peine s'étaient passés depuis sa nomination à la présidence du Conseil des ministres, qu'il montait sans provocation à la tribune. « Nous avons confiance, dit-il, dans la fortune de la France, et, pour qu'elle ait confiance en elle-même, il faut que nous, qui répondons de ses plus grands intérêts, nous lui disions tout haut ce qui se dit tout bas; la vérité est bonne à dire aux nations comme aux rois. » (Séance du 18 mars 1831.)

Ces paroles sont vraiment d'un homme d'État et méritent d'être méditées par tous ceux qui ont la redoutable mission de diriger les affaires publiques.

Néanmoins, sa politique rencontra des adversaires acharnés qui ne lui ménagèrent ni les insultes, ni les calomnies. Mais Périer ne s'en inquiéta pas outre mesure. Il s'efforça, avec plus d'activité, de mettre à exécution ses projets gouvernementaux. Un jour que quelques amis insistaient auprès de lui sur la nécessité de créer un journal destiné à le défendre contre les attaques incessantes d'une certaine presse, il leur fit cette fière et simple réponse : « J'ai le *Moniteur* pour enregistrer mes actes, la tribune des Chambres pour les expliquer et l'avenir pour les juger. »

Chef habile, il savait, d'ailleurs, payer de sa personne quand il le fallait, aussi bien que soutenir ses collègues ou modérer leur ardeur quand les circonstances l'exigeaient.

« Ce redoutable bourgeois, dit Castille, doué d'une très grande mine, l'air mâle et intelligent, haut de taille et sec, l'œil plein du feu de l'ambition et de la domination, pénétrant et rusé comme un homme habitué au maniement des écus, les traits creusés, labourés par je ne sais quelle colère intérieure qu'il portait avec lui, comme un démon familier, était, dans ses actes politiques, froid, prudent, circonspect, homme de transactions. » Les apostrophes qu'il adressa à deux de ses collègues sont demeurées célèbres. Elles dénotent trop bien la fougueuse impétuosité de son caractère, en même temps que son habileté politique, pour que nous les passions sous silence. M. de Montalivet, jeune ministre de vingt-cinq ans, défendait devant les députés les intérêts de la couronne dans la discussion de la loi sur la liste civile. Soit qu'il eût été entraîné par la chaleur de l'improvisation, soit qu'il eût voulu introduire dans le langage parlementaire un terme consacré par l'étiquette des cours, il prononça le mot « sujet » en opposition au mot « souverain ». Aussitôt des cris de protestation partirent de la gauche : « A l'ordre le ministre! des excuses à la Chambre! les hommes qui font des rois ne sont pas des sujets! » M. de Montalivet ne s'en émut pas et continua son discours. Les cris redoublèrent; des interruptions, on passa aux insultes, et déjà quelques députés envahirent les abords de la tribune. « Montalivet, s'écria alors Casimir Périer, les poings crispés, Montalivet, tenez bon, et le premier qui vous insulte, f.....-lui votre verre d'eau à la figure. »

Une autre fois, M. d'Argout voulait répondre à une interpellation; il se levait

déjà de son banc, lorsque le Président du Conseil, craignant une maladresse de la part de son collègue, le rappela par un de ces mots qui font le bonheur des journalistes et le désespoir de ceux qu'ils mettent en cause : « Ici, d'Argout, ici! »

VIII. PRINCIPAUX ACTES DE SON MINISTÈRE LES ÉLECTIONS — POLITIQUE RELIGIEUSE

Maintes fois, pendant les troubles qui eurent lieu sous son ministère, les amis de Périer et même des membres de l'opposition, comme Odilon Barrot, le général Lamarque, l'engagèrent à recourir à des lois de circonstance et d'exception; il s'y refusa toujours. « Il n'y a que les gouvernements faibles, disait-il, qui recourent aux moyens exceptionnels. » Sollicité de nouveau, en février 1832, il s'écria vivement : « Je me sens blessé dans mes sentiments les plus intimes, dans mon orgueil français, quand j'entends conseiller au pouvoir des actes qui me paraissent de nature à compromettre, devant le pays, devant les peuples étrangers, devant l'avenir, la bonne foi, la dignité, la sagesse, l'honneur de cette Révolution. Et qu'est-ce autre chose, cependant, que de lui conseiller de se faire un gouvernement de parti? »

Inutile de dire, après avoir rappelé de telles paroles, que les lois politiques, discutées et promulguées sous la présidence de Périer, ont toutes été fidèles à ces vues sages qui écartaient de la législation les expédients pour n'y introduire que des principes durables. C'est là, en effet, le caractère des lois votées en 1831 et 1832, dont le nom seul dit toute l'importance : organisation municipale; garde nationale; attroupements; élections à la Chambre des députés; réorganisation de la pairie; armée; réformes du Code pénal et du Code d'instruction criminelle; que de travaux en si peu de temps! Que d'autres se seraient faits si une mort prématurée n'était venue les interrompre ou les empêcher.

Quelque temps après son entrée à la présidence du Conseil, Périer avait proposé au roi de faire de nouvelles élections. La proposition fut acceptée, et notre ministre en prit occasion pour montrer à tous son large libéralisme. Jamais élections n'eurent lieu avec plus de ménagements pour les consciences des fonctionnaires, avec plus de liberté pour tous. Les élus lui rendirent publiquement ce témoignage au moment de la vérification des pouvoirs, et lui-même put dire en toute sincérité : « En restant chargés du soin d'assurer la liberté des élections, nous nous sommes montrés complètement impassibles, même sous le coup des attaques les plus violentes portées contre notre administration, et en présence des efforts les plus inouïs dirigés contre la conscience des électeurs et des candidats..... » (Séance du 20 janvier 1832.)

Périer eut à traiter une question encore plus délicate que celle des élections; nous voulons parler des rapports de l'Église et de l'État. La bourgeoisie de 1830 jalousait l'influence du prêtre dans les villes et dans les campagnes. C'est elle qui imagina de vouloir renfermer le prêtre dans la sacristie. Sous prétexte que sa mission est avant tout spirituelle, elle voulait lui interdire toute action dans le domaine des affaires temporelles. Sans tenir compte de son instruction, du titre de citoyen, de son expérience des hommes et des choses et des grands exemples de l'histoire, on déclarait hautement que le clergé était incapable de se mêler d'affaires publiques; on déclamait contre ses prétendus empiétements; on s'efforçait même de lui enlever son influence sur les âmes en multipliant les fêtes mondaines et immorales, et on lui reprochait son attachement au régime déchu. Dans certaines villes, nous l'avons vu, des paroles, on était passé aux actes. Des prêtres avaient été insultés, des évêques menacés et des églises pillées. Il fallut la main énergique de Périer pour faire cesser ces désordres. Tout en paraissant faire quelques concessions à leurs adversaires, le président du Conseil protégea efficacement les grands établissements religieux reconnus par la loi et améliora les rapports entre l'Église et l'État.

La Commission du budget avait demandé la suppression du Chapitre de Saint-Denis; une opposition nombreuse réclamait la suppression d'une trentaine de sièges épiscopaux, pour rentrer dans le chiffre du Concordat de 1801, modifié en 1817. Le ministère combattit vigoureusement et fit rejeter ces mesures, qui pouvaient être considérées comme dirigées contre la religion. A l'extérieur, la politique de la France, dans les affaires religieuses, était comme un reflet de sa politique intérieure, et se résumait en ces termes : protections pour le Saint-Siège, garanties contre la prépondérance de l'Autriche.

On voit par tous ces actes, que Périer s'efforçait d'inspirer confiance à son pays, en réprimant les désordres, en pacifiant et en rapprochant les esprits par une politique ferme, sincèrement libérale, amie du droit commun et invinciblement opposée à toute loi de circonstance et d'exception.

IX. DIFFICULTÉS INTÉRIEURES — COMPLOTS — « LA CONDUITE DE GRENOBLE » — MORT DE CASIMIR PÉRIER — SES SENTIMENTS RELIGIEUX — JUGEMENT

Et cependant, que d'embarras inextricables pour tout autre que lui! Que de difficultés plus graves encore que celles qui avaient rendu son ministère nécessaire! Sans parler de notre intervention en Belgique, de la prise d'Anvers et de l'occupation d'Ancône, qui jetèrent un vif éclat sur la politique extérieure, que de choses il y aurait à dire sur les troubles intérieurs, et sur la manière dont Périer les apaisa. Ce n'étaient pas seulement des agitations incessantes dans les rues et sur les places publiques, dues à une effervescence générale, suite de la révolution de juillet. C'étaient surtout des Sociétés secrètes, fortement et systématiquement organisées, qui préparaient la guerre civile, et où se faisaient entendre les premiers et sinistres appels au régicide; c'étaient des collisions à mains armées et de véritables insurrections. Le ministère de Casimir Périer eut à subir plus de quatre-vingts procès de presse imposés par des appels incessants à la révolte contre les lois, plus de quarante journées de désordres publics et d'émeutes, les tentatives de six complots des fractions légitimiste, bonapartiste, républicaine, séparées ou réunies, et trois insurrections, dont l'une, celle de Lyon, laissa plusieurs jours cette grande cité au pouvoir des insurgés.

Cependant, cette politique subit un échec dans la ville même où Périer avait vu le jour. Rappelons le fait, car aujourd'hui encore on parle souvent de la *conduite de Grenoble*. Voici d'où vient cette expression.

A l'occasion des fêtes du carnaval, une bande de jeunes gens masqués avaient tourné en ridicule certains actes de Louis-Philippe et de son gouvernement. Le préfet de l'Isère, M. Duval, craignant qu'au bal masqué qui devait avoir lieu le soir au théâtre, on ne reproduisît les scènes qui s'étaient passées sur les quais de l'Isère, fit interdire le bal. Cette interdiction irrita la foule, qui vint donner un charivari en règle, avec toutes sortes d'instruments plus ou moins harmonieux, sous les fenêtres du préfet. Celui-ci fit charger le 35e de ligne. Il y eut des femmes et des enfants blessés..... A partir de ce moment, les duels et les rixes eurent lieu presque tous les jours entre les habitants de Grenoble et les officiers ou soldats du 35e. Les choses s'envenimèrent tellement, que ce régiment dut quitter la ville. Mais le gouvernement ne voulut pas avoir l'air de céder. Il ordonna au 35e de ligne de revenir à Grenoble et fit désarmer la garde nationale. Nouvelles effervescences, nouveaux désordres, nouvelles rixes, et tout cela pour une plaisanterie de carnaval. Le régiment fut reconduit jusqu'aux portes de la ville au milieu des huées et sous une pluie de projectiles variés, et c'est, comme nous l'avons dit, de cet épisode, que nous est venue l'expression : *Faire une conduite de Grenoble*.

Le ministère avait atteint sans revers l'anniversaire du 13 mars. A cette époque, rien n'était fini, mais, en tout, le succès paraissait assuré, à la condition de persé-

vérer dans la même ligne de conduite. Il existait une majorité fortement liée pour toutes les questions politiques; l'armée, éprouvée à Lyon et en Belgique, méritait la confiance nationale; le crédit public s'était bien relevé; Paris était dévoué aux idées d'ordre et de conservation. Si Varsovie avait succombé, la conférence de Londres, lente dans sa marche, ne laissait plus cependant subsister de doute sérieux sur les volontés pacifiques de l'Europe, et l'entrée en Belgique, ainsi que l'expédition d'Ancône, avait attesté que la France, gardant la liberté de ses mouvements, n'achetait pas la paix par l'humiliation. Périer commençait à jouir de ces progrès; il voyait l'avenir sous un jour plus serein, lorsqu'un fléau mortel atteignit la France et vint soumettre à de nouvelles épreuves cette société tant éprouvée.

Venu des Grandes-Indes, le choléra morbus s'était mis en marche pour dévaster le monde. Après avoir traversé la mer Caspienne et franchi le Caucase, il avait envahi l'empire russe et éclaté à Moscou. Les armées du czar le portèrent en Pologne. Il atteignit l'Europe occidentale et se déclara à Paris le 26 mars 1832. Il y régna pendant cent quatre-vingt-neuf jours et enleva 19 000 personnes. Les départements furent envahis par le terrible fléau, qui fit d'innombrables victimes.

Dans le principe, Casimir Périer ne conçut pas de vives alarmes sur l'invasion et les effets de ce mal inconnu. Le dimanche 1er avril, il accompagna le duc d'Orléans à l'Hôtel-Dieu, et visita avec lui les premières victimes du choléra. Le 6 avril, il fut atteint à son tour par le fléau. Son organisation maladive et fiévreuse, les luttes continuelles qu'il était obligé de soutenir avaient depuis longtemps épuisé sa santé. Sur ses derniers jours, il devint plus irritable encore que par le passé. L'ambassadeur de Russie, le comte Pozzo di Borgo, ayant osé prononcer ces mots : « L'empereur, mon maître, ne veut pas..... » il lui répondit avec une extrême animation : « Dites à votre maître que la France n'a pas d'ordres à recevoir, et que, Casimir Périer vivant, elle ne prendra conseil, pour agir, que d'elle-même et de son honneur ! » Quelques jours après, le 16 mai 1832, terrassé par la maladie, il rendait le dernier soupir, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Il eut le bonheur, avant de mourir, de recevoir les consolations, les prières et les sacrements de l'Église. Les difficultés qu'il avait rencontrées dans son administration, et la profonde connaissance qu'il avait acquise des hommes et des affaires l'avaient convaincu de l'influence de la religion et de sa nécessité absolue pour gouverner les hommes. Aussi, quelques instants avant d'expirer, il disait : « La religion, voilà ce qui est important ; il n'y a que cela de bon sur la terre. C'est un grand malheur qu'on ait oublié la religion ; on ne sait pas ce qu'on a perdu. » Puis, s'adressant à un jeune médecin qui était auprès de lui : « Qu'est-ce que vous en pensez, jeune homme? N'est-il pas vrai que j'ai raison? Sentez-vous cela comme moi, vous? Aimez-vous la religion? » Le jeune médecin lui ayant répondu que cette affaire ne le regardait point et qu'il s'abstenait de s'en occuper. « Vous avez tort, reprit vivement le malade, vous avez tort; vous vous en repentirez plus tard. *Sans la religion, rien;* c'est moi qui vous le dis, et vous le verrez, prenez garde à vous. »

Louis-Philippe, dit-on, en apprenant la mort du ministre qui devait être la gloire de son règne, montra une grande froideur. Il ne se sentait pas à l'aise avec un homme aussi impérieux. « Casimir Périer est mort, dit-il à quelqu'un de son entourage, est-ce un bien, est-ce un mal? l'avenir nous l'apprendra. » L'avenir lui ouvrit en effet les yeux, et, plus d'une fois, pendant les seize ans que devait encore durer son règne, il regretta de n'avoir pas un second Casimir Périer.

Casimir Périer fut inhumé au cimetière de l'Est, non loin de son frère Scipion, et de son cousin, Camille Jordan où l'on a élevé un monument à sa mémoire. Une rue, à Paris, une autre à Grenoble portent son nom.

Périer laissa deux fils. L'aîné, Casimir, successivement diplomate, député de Paris en 1840, et de l'Aube en 1849, resta éloigné de la vie politique sous l'Empire. Député à l'Assemblée nationale en 1871, il devint ministre de l'Intérieur à la mort de M. Lambrecht, et quitta le pouvoir le 24 mai 1873, quand Thiers fut renversé.

Son frère Jean fut député de la Seine-Inférieure en 1885. Élu sénateur inamovible, M. Casimir Périer mourut quelques mois après, laissant deux fils, dont l'un est mort en Amérique et le second, Jean, a toujours été député de l'Aube, depuis 1871 jusqu'à son avènement à la présidence de la République (27 juin 1894), poste qu'il a volontairement quitté au mois de janvier 1895, dans les circonstances que l'on sait.

Terminons cette étude trop rapide par le portrait que traçait de Casimir Périer le crayon caustique et mordant de Timon (Cormenin) dans les *Études sur les orateurs parlementaires*, p. 82 et suivantes :

Son immense fortune donnait à Casimir Périer cette sorte d'apparente indépendance qui permet à un ministre de mettre, à tout moment, le marché à la main, qui élève un homme au-dessus des soupçons de la corruption, et qui en impose toujours au vulgaire. Il attirait les légitimistes par la prédilection secrète de Charles X pour sa personne, et il ne pouvait être suspect à Louis-Philippe, n'ayant jamais servi d'autre maître. Sa dialectique passionnée le rendait merveilleusement propre à lutter contre l'opposition, d'homme à homme, de colère à colère. C'était un personnage d'action et de riposte vive, doué de plus de résolution parlementaire que de courage personnel, toujours prêt à monter à l'assaut de la tribune et y montant. Il n'était pas jusqu'à sa haute stature, à son impérative démarche et à ses yeux cachés sous d'épais sourcils et toujours pleins d'une rouge et ardente flamme, qui ne complétassent l'ensemble de sa supériorité circonstancielle.....

Cet homme bilieux avait, sur ses derniers jours, une énergie orageuse qui le minait et l'emportait rapidement vers le tombeau. Il remuait, il exaltait, par une sorte de sympathie convulsive, toutes les mauvaises passions qui sommeillent toujours dans le coin des cœurs les plus tranquilles. A sa voix, les deux partis de la Chambre étaient prêts à se ruer l'un sur l'autre, et l'on eût pris les députés pour une loge de fous furieux et déchaînés plutôt que pour une assemblée de graves législateurs.

Ses yeux roulaient un feu mêlé de sang. Ses paroles brûlaient comme la fièvre, et il avait le transport au cerveau. Il rudoyait, éperonnait, tyrannisait la majorité tout autant que la minorité, et il stupéfiait les autres ministres. On ne distinguait pas alors de tiers-parti, de ministériels purs et de doctrinaires. M. Casimir Périer ne laissait pas aux fractions de la majorité le temps de se reconnaître et de se compter. Il les rassemblait, il les comprimait fortement sous ses doigts crispés, et il envoyait pêle-mêle au combat Dupin, Thiers, Guizot, Barthe, Jaubert, Jacqueminot et Kératry.

Il s'était fortifié aux luttes vives et pressantes de la Restauration. A peine de ses yeux perçants voyait-il M. de Villèle poser le doigt sur la détente que son coup à lui partait et allait frapper l'homme du pouvoir. Il se précipitait, tête baissée, dans la mêlée; il marchait droit au ministre, et il l'assiégeait sur son banc de douleur; il lui serrait les reins, il le fatiguait de questions, il l'accablait d'apostrophes, sans lui laisser le temps de se remettre et de souffler; il le tenait obstinément sur la sellette et il l'interrogeait avec autorité, comme s'il eût été son juge.

Dur, irascible, impérieux, avide de gain, entêté d'aristocratie, sans goût, sans études, sans instruction, sans entrailles pour le pauvre, sans philosophie, sans conceptions administratives, sans hautes idées de gouvernement, Casimir-Périer n'était point un homme d'État; il était né avec les qualités d'un tribun, et il aurait dû rester tribun.

Les amis de la liberté qui ne sont point ingrats feront toujours deux parts de sa vie : l'une glorieuse, sa vie de tribun; l'autre fatale à la France autant qu'à lui-même, sa vie de ministre. La révolution de Juillet lui doit trop dans son passé pour ne pas le louer, et il lui a fait trop de mal ensuite pour qu'elle ne le haïsse pas.

Ce personnage a été le représentant le plus fougueux et peut-être le plus sincère du vieux libéralisme. Il ne l'avait pas sur les lèvres, comme les fourbes qui lui ont succédé, il l'avait dans le cœur.

Agnin.

J. M. J. Bouillat.



LES CONTEMPORAINS



DANIEL MANIN, DICTATEUR DE VENISE (1804-1857)

I. SON ORIGINE — SA FAMILLE — SES ÉTUDES — SES PREMIERS TRAVAUX — COMPLOT POUR L'INDÉPENDANCE DE L'ITALIE (1)

Daniel Manin naquit à Venise, en 1804. Sa famille, d'origine juive, avait embrassé le christianisme vers le milieu du XVIIIe siècle, sous le patronage de la maison patricienne de Manin, dont elle avait pris le nom.

Le père de Daniel Manin, avocat distingué, avait adopté avec enthousiasme les principes de la Révolution française : il avait vu avec un immense regret le général Bonaparte livrer Venise aux Autrichiens, par le traité de Campo-Formio. Souvent, il s'entretenait avec son fils de ses convic-

(1) Cette notice a largement emprunté au livre d'Henri Martin, *Daniel Manin* (Paris, Furne, 1856), mais l'auteur a dû se mettre en garde contre les idées bien connues de l'écrivain.

tions, de ses espérances, et lui témoignait le regret de ne pouvoir effacer de son souvenir la conduite honteuse de Ludovico Manin, dernier doge de Venise, qui s'était contenté de pleurer en entendant le bruit du canon. L'enfant recueillait tous ces discours, et sentait naître en lui les mêmes sentiments : la haine contre l'Autriche, contre la France, et surtout contre Bonaparte.

Presque enfant encore, il se glissait parfois dans le prétoire de la justice où plaidait Pietro Manin. Celui-ci se laissait aller à développer ses idées pour mieux gagner sa cause, et Daniel, alors, assistait aux triomphes oratoires de son père.

Manin était petit de taille; son visage, ombragé de cheveux noirs et d'une barbe grisonnante, était surtout animé par deux yeux noirs d'une singulière énergie. Son front était large et très élevé. Parlant peu, mais toujours à propos, il se montrait aussi conciliant pour les personnes que sévère pour les doctrines fausses ou exagérées.

Manin est un type de révolutionnaire honnête homme; mourant dans la pauvreté après avoir touché les sommets des grandeurs humaines; il nous a paru digne d'être étudié et opposé comme contraste à tant d'intrigants vulgaires qui parviennent, hélas! à changer les destinées de leur patrie, en s'enrichissant de ses dépouilles.

Le jeune Daniel fit son droit à Venise et passa ses examens à l'Université de Padoue; à quinze ans, il avait traduit de l'hébreu le livre des Égrégores, livre apocryphe d'Énoch ; à dix-sept ans, il était reçu docteur. C'était la première fois qu'on voyait un tel exemple de précocité et d'intelligence. A peine âgé de vingt et un ans, il se maria, par inclination, à une femme plus âgée que lui, Térésa Perrissinotti, qui n'avait aucune fortune. Il dut immédiatement travailler pour vivre. On lui confia la traduction d'un livre de droit romain, mis en ordre par Pothier.

En 1830, sans argent pour soutenir une famille naissante, il se fit avocat consultant à Mestre, petit bourg près de Venise. Il partagea alors son temps entre les études de législation comparée et les travaux de sa profession.

Très épris de l'amour de l'indépendance, mais doué d'un sens très droit, Manin comprit que les Sociétés secrètes, qui devaient plus tard exercer une si grande influence dans les destinées de la Péninsule, feraient plus de mal que de bien à la cause nationale, et, dès lors, son parti fut irrévocablement pris de ne jamais s'y affilier et de ne jamais recourir aux moyens louches et coupables dont disposent ces Sociétés amies des ténèbres.

La situation générale des esprits en Italie était alors partout portée vers l'insurrection, et les récits de la captivité de Sylvio Pellico dans les prisons de Venise et du Spielberg avaient mis au cœur des jeunes Italiens une nouvelle cause de haine et de mépris pour le despotisme autrichien. On ne se cachait plus pour dire que, bientôt, les oppresseurs seraient chassés et que l'on allait rentrer en possession de l'héritage politique des ancêtres. Parmi ces jeunes gens résolus à l'action et à se sacrifier pour le triomphe de l'indépendance, on remarquait un jeune écrivain, d'un très grand talent, nommé Giacomo Pezzato, né en 1804, comme Daniel Manin.

Étranger aussi, lui, à toute espèce d'affiliation, il vivait de sa vie laborieuse, gardant au fond de son cœur le mépris que, depuis son enfance, il avait toujours voué aux oppresseurs de son pays. Sans rien laisser voir, il guettait sourdement le moment où il pourrait aider à affranchir Venise du joug qui pesait sur elle.

Il n'avait pour compagnons et confidents que Giovanni Minota, savant distingué, issu d'une famille noble ; Alexandre Zanetti, écrivain et artiste, neveu du cavalier Léopold Cigognara et Francisco Degli Antoni, homme d'un immense courage, cœur droit et généreux, disposé à affronter tous les dangers. Tous quatre aimaient et estimaient Manin, mais nul plus que Antoni.

Ce groupe d'hommes se réunissait chaque jour, et l'entretien roulait sans cesse sur la situation politique de l'Italie. Enfin, un

jour, ils formèrent le projet hardi de s'emparer de l'arsenal de Venise et de soulever le peuple.

Mais il fallait trouver un chef qui eût un nom assez populaire pour entraîner les masses. On s'adressa aux vieux Cigognara, libéral du parti français. Il déclina la proposition en rejetant son refus sur son âge.

Sans se laisser décourager, les quatre patriotes continuèrent à élaborer leurs projets d'affranchissement. A l'étage le plus élevé de la maison qu'il habitait, Manin avait aménagé un petit atelier. Là, il se livrait à des travaux de menuiserie. Il en fit son cénacle. C'était dans ce modeste réduit que le groupe se réunissait, et Manin, tout en travaillant son bois, les manches retroussées jusqu'aux coudes, discutait avec ses amis les moyens insurrectionnels à tenter contre l'Autriche. Ils arrêtèrent bientôt entre eux de rédiger une proclamation révolutionnaire qui serait imprimée, distribuée et placardée dans la nuit.

On se mit aussitôt à la besogne, chacun pour sa part; Zanetti apporta une pierre lithographique, Minoto prépara l'huile nécessaire; Antoni, qui était très fort, remplit la tâche de rouleur à bras, et Manin fut chargé de chauffer le liquide. Il s'y prit si maladroitement qu'il renversa l'huile bouillante sur ses mains et se fit une large brûlure. Ses amis s'empressèrent autour de lui, le pansèrent, et l'on se remit au travail.

Le lendemain matin, le peuple de Venise pouvait lire la proclamation, collée sur les murs et les façades des palais et des maisons.

Manquant d'argent, de presse, d'appui, les conjurés suppléèrent à tout par une activité et un courage infatigables et luttèrent sans faiblir contre tous les obstacles, attendant de la Providence l'heure du succès.

II. CONSTRUCTION D'UNE LIGNE DE CHEMIN DE FER DANS LES PROVINCES LOMBARDO-VÉNITIENNES — LUTTE ENTRE MANIN ET CASTELLI — SUCCÈS COMPLET

En 1838, une Compagnie de financiers vint passionner l'Italie pour la construction d'une ligne de chemin de fer, en faveur d'intérêts à peu près inconnus et déjà discutés. Ce fut la première occasion offerte à Manin de développer sa puissance oratoire et ses qualités de gouvernement.

Dans les provinces lombardo-vénitiennes, il n'existait encore qu'un seul chemin de fer, allant de Milan à Monza, résidence habituelle du vice-roi. Ce chemin de fer, mal construit, laissait beaucoup à désirer. Il appartenait au banquier Erkelès, et le vice-roi en était le principal actionnaire; aussi, le chemin de fer allait-il jusqu'à sa maison de campagne.

Il était facile de faire comprendre aux masses qu'entre deux lignes proposées pour créer un nouveau chemin de fer de Venise à Milan, on devait choisir par économie, par raison et par justice, la voie la plus courte et le chemin le moins accidenté.

Or, les banquiers et leurs actionnaires optaient pour la voie par Bergame, qui n'avait pas ces avantages, tandis qu'une autre par Treviglio les réunissait tous.

Sur ces entrefaites, un article de *La Gazette de Venise* vint mettre au jour les tripotages financiers et le manque de loyauté auxquels les projets de ce chemin de fer servaient de prétexte.

A la lecture de cet article, Daniel Manin, poussé par un sentiment de droiture, répondit par des arguments irréfutables qui prouvèrent que le chemin de fer par Bergame, s'il était adopté, serait le résultat d'une comédie dans laquelle chacun tiendrait un rôle, non sans bénéfices.

L'article de Manin produisit un effet immense et fut unanimement approuvé.

Cependant, un avocat éloquent, Castelli, lui répondit, et d'une façon très violente, ce qui lui attira une réplique non moins vive de la part de Manin. Castelli riposte de nouveau. Alors, Daniel Manin, dans un article très court portant ce titre : *Deux et deux font quatre,* écrase son adversaire par sa logique impitoyable. Castelli essaye un dernier effort, mais il ne fait que balbutier des phrases incohérentes, sans prouver autre chose que son impuissance.

Cette affaire commença la popularité de Manin. Son but et celui de ses amis, dans la discussion des chemins de fer, échappait au vulgaire; la question des chiffres cachait une autre question bien autrement grave, la dignité et la réhabilitation morale des Vénitiens. Et cependant, il évitait avec soin tout conflit entre les Lombards et les Venètes, conflit dont les Autrichiens auraient certainement bénéficié.

Blessé dans son amour-propre sur ces trois points : l'opinion de l'Europe envers l'Italie, l'opinion de l'Italie envers Venise, et la sorte de honte attachée au nom du dernier doge, Ludovico Manin, le jeune avocat, espérait mener à bien ces trois pensées qui le hantaient sans cesse, et calmer les inquiétudes qu'elles lui causaient.

Sur ces entrefaites, arrive à Venise un Milanais, nommé Vitaliano Crivélli, qui vint demander appui pour Milan. Il fait part à Manin des machinations déloyales des agioteurs, et lui persuade de venir à Milan lui prêter main forte.

Manin se met en route. Pendant le voyage, il fait la rencontre d'un noble Vénitien, le Cte Alvise Francesco Mocenigo, qui, élevé en Allemagne, s'était distingué dans la diplomatie autrichienne.

Le comte était un orateur éloquent et persuasif; aventureux, brillant et assez ambitieux pour se plaire à vouloir jouer un rôle politique, il cherchait à tirer vengeance de la diplomatie autrichienne qui l'avait éloigné de ses cadres.

Après une assez longue conversation sur la politique vénitienne et le conflit des lignes de chemin de fer, Manin se nomme au comte. Son nom excite l'enthousiasme du Milanais, qui se met aussitôt à la disposition du jeune homme et veut lui servir d'appui par sa fortune et ses relations.

Arrivé à Milan, Manin fit preuve d'un véritable courage civique.

Pour démontrer la fraude au grand jour, il demanda la vérification des titres de tous les membres de la Société présents. Un immense tumulte accueillit cette demande inattendue. Des murmures, des cris éclatent de toutes parts. On ricane, on injurie le Vénitien ; mais lui reste impassible, debout à son banc, les bras croisés et le regard calme.

Pendant ce temps, un commissaire de police, la tête couverte, marche vers lui et le somme de ne pas parler davantage. Manin le regarde et l'écoute tranquillement.

« Est-ce un ordre ou un conseil ? dit-il au représentant de l'autorité. Si c'est un conseil, je ne l'accepte pas; si c'est un ordre, il est injuste, et je n'obéirai qu'à la force ! »

Le public se lève alors, comme électrisé par ces paroles, et de nouveaux cris se font entendre :

« Pas de violence !..... Pas de violence ! »

On blâme avec indignation le commissaire, on va jusqu'à le menacer. Des bruits divers montent du dehors et se répandent dans la salle.

Manin, toujours maître de lui, se redresse et au milieu d'un profond silence, il parle, il s'explique avec une telle éloquence qu'il reste maître du champ de bataille.

Le soir, l'aristocratie milanaise, à la tête de laquelle se montrait le Cte Francesco Mocenigo, donnait un banquet au Vénitien, pour consacrer cette journée qui devait rester mémorable.

Des toasts chaleureux furent portés à la fraternité future des Vénètes et des Lombards, toasts auxquels Manin ne répondit que ces quelques mots : « L'avenir vous montrera, mes amis, que nous avons atteint un but mille fois plus important que la question des chemins de fer. »

Au moment de se séparer, il fut convenu que les Lombards, qui étaient les plus riches, prendraient la direction des démarches à faire pour l'achat des actions, avec l'espoir d'arriver à une majorité pour la prochaine assemblée. L'aristocratie milanaise, le monde élégant, furent des plus zélés à s'associer à cette manifestation politique dont le comte Vitaliano Borromée fut nommé le chef (1).

(1) Ce personnage, descendant de l'illustre maison de saint Charles Borromée, était très populaire. Il avait une fortune immense qu'il employait à faire le bien. Il se trouvait à la tête de toutes les Sociétés de bienfaisance de l'Italie et surtout de la Lombardie.

Il prit à Manin et à ses amis une part considérable d'actions, et entraîna à sa suite toute l'aristocratie milanaise.

III. MANIN VAINCU PAR L'ARBITRAIRE — CONGRÈS DE SAVANTS — MORT DE GRÉGOIRE XVI — PIE IX — SES PREMIERS ACTES — MANIN AU PALAIS DUCAL

Cependant, une autre Société commerciale se formait, dans le but de ne pas laisser prendre à Trieste une supériorité trop marquée sur Venise. Depuis longtemps déjà, la cité des doges ne faisait plus le commerce que de seconde main. On voulut remédier à cet état de choses et replacer Venise au rang qu'elle avait jadis occupé.

Un des principaux fondateurs de cette Société, le noble Vénitien Alessandro Marcello vint demander à Manin l'appui de son éloquence contre des banquiers viennois intéressés dans l'affaire, et qui voulaient la dissolution de la Société en commandite. Manin accepta.

Le Cte Mocenigo, séduit par le but patriotique de l'affaire, acheta nombre d'actions et se fit nommer directeur.

Sur ces entrefaites, Manin tomba malade et resta quarante jours au lit.

Quoique très faible, dès qu'il put se lever, il continua à s'occuper des affaires pendantes, et, malgré le conseil des médecins, il partit pour Milan. A peine est-il arrivé qu'il se fait conduire en chaise à porteur au palais Litta, endroit désigné pour la dernière réunion préparatoire des actionnaires du chemin de fer.

L'entrée de Manin, pâle, défait, se soutenant à peine, fut accueillie par d'unanimes applaudissements.

La cause fut facilement gagnée. Une discussion définitive eut lieu, et il fut décidé que le chemin de fer de Milan à Venise passerait par Treviglio.

Une autre cause vint encore augmenter l'effervescence.

Depuis 1838, des réunions de savants avaient lieu, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre.

A Rome, on avait compris combien étaient dangereux ces tournois littéraires qui, sous prétexte d'études scientifiques, se transformaient presque toujours en luttes parlementaires. Aussi, Grégoire XVI s'opposa-t-il énergiquement à ces réunions, qui ne tendaient qu'à développer dans la Péninsule les idées révolutionnaires.

Les choses en étaient là, quand le saint Pontife mourut (1er juin 1846).

Pie IX, son successeur, fit revivre par ses premiers actes toutes les espérances de ce qu'on appelait la jeune Italie; aussi la ville retentissait-elle des chants et des hymnes patriotiques composés en l'honneur du Saint-Père. Il avait amnistié les exilés, ne voulant pas se souvenir que ces actes de clémence allaient multiplier les ingrats et les traîtres. Bientôt, Rossi tombait poignardé sous leurs coups, et le jeune Pontife, obligé de s'enfuir momentanément de la Ville Éternelle dut chercher un refuge chez le roi de Naples. Ces faits démontrèrent ce qu'on pouvait attendre des tendances politiques nouvelles.

Les hommes sérieux se préoccupaient de l'ouverture prochaine du neuvième Congrès des savants qui devait se tenir à Venise, au palais ducal, en novembre 1847. Il était probable que cet enthousiasme pour le nouveau Pape aurait une influence sur les discussions de l'assemblée. Dans la Péninsule entière un double courant s'établissait, se résumant dans ces deux cris répétés sur les murs des villes et des moindres villages: *Viva l'Italia ! Viva Pio nono !* auxquels répondait la menaçante inscription: *Morte ai Tedeschi !* mort aux Allemands !

C'est au milieu de ces conflits d'opinion que s'ouvrit le Congrès scientifique de Venise.

Dès la première séance, on s'occupa de demander à l'empereur d'Autriche, de concert avec le Cte Carlo Leoni de Padoue, la suppression de la loterie. Manin et Tommaseo proposèrent de rédiger une autre pétition concernant les réformes urgentes à faire dans l'organisation de la censure qui, libérale dans la théorie, était sans cesse

violée par l'arbitraire de l'administration. Encouragés par l'attitude de la population vénitienne, les initiateurs du mouvement allèrent plus loin encore; ils proposèrent de présenter une troisième pétition sur la réforme de la procédure criminelle.

Un incident important se produisit alors. A la suite d'une discussion sur la charité privée, une Commission fut nommée et chargée de visiter différentes institutions de bienfaisance de la ville. Manin fut un des membres de cette Commission. L'hôpital des aliénés fut désigné pour être visité le premier, et nous allons voir comment cette visite eut sur les événements qui vont suivre une influence considérable.

IV. MANIN TRIBUN — MANIN A L'HOPITAL DES ALIÉNÉS — PALFFY VAINCU A LA TRIBUNE PAR MANIN — PADOVANI

Le Cte Palffy, gouverneur de Venise, était toujours présent à ces séances. Il craignait Manin et tremblait, pour ainsi dire, chaque fois que celui-ci prenait la parole. Manin s'en apercevait et il avait gardé à Palffy une rancune qui ne devait pas s'effacer. Il lui en voulait de ce que celui-ci, au temps de l'intervention autrichienne à Naples, avait dit : « Aller contre les Italiens avec des canons, c'est leur faire trop d'honneur, le bâton suffirait. »

Un jour que l'on parlait des dépôts de mendicité établis à Milan, Manin, d'un regard malicieux, et tenant Son Excellence sous son regard railleur, dit avec un calme qui ne lui était pas ordinaire : « Nous avons tout cela à Venise, et mieux que cela ! »

Peu habitué à tant de douceur de la part de Manin, le gouverneur sourit de satisfaction; pour un peu, il eût embrassé son adversaire, quand celui-ci continua :

« Oui, nous avons cela et mieux que cela, c'est vrai; mais seulement dans les lois et non dans la pratique. Selon les lois, un ouvrier en état de chômage peut aller frapper à la porte d'une institution de bienfaisance et dire : « Donnez-moi de l'ouvrage. » Il peut faire cela tant de fois que le travail lui manque, sans porter le moindre préjudice à son honneur; mais, selon la pratique, pour entrer au dépôt de mendicité, il lui faut un certificat de la police, constatant la réalité de sa misère. Il est donc à la merci de la police, ce pauvre ouvrier..... Quiconque franchit ce seuil est marqué et perdu. La réprobation de la société condamne et confond avec les gens sans aveu ce qui sort de vos dépôts de mendicité. Au surplus, nous nous en rapportons à la prompte justice et à la sagesse du gouvernement pour faire disparaître ces abus contraires à la loi et à toutes les règles de l'humanité et de la morale. »

Les yeux du gouverneur lançaient à Manin des éclairs de colère, mais l'avocat soutint ces regards avec sang-froid. C'est alors qu'il proposa de se rendre avec la Commission à l'hôpital des aliénés.

Pour être admis dans cette maison comme aliéné, il suffisait de l'assertion d'un seul médecin. Il était certain que plus d'une famille nécessiteuse devait se servir du simulacre de la folie pour se débarrasser des enfants qu'elle ne pouvait nourrir.

C'est alors qu'on amena devant la Commission un prétendu fou. Cet homme avait environ quarante ans. Il se nommait Padovani et était né à Ravigo. Manin l'interrogea avec beaucoup de bienveillance :

« Orphelin dès mon enfance, dit Padovani, j'ai appris mon métier de tailleur par le secours de quelques personnes charitables. Affaibli par le travail et devenu presque aveugle, je fus forcé de quitter mon labeur et de chercher à faire autre chose. Trop jeune pour entrer dans une maison de refuge et trop peu robuste pour faire des ouvrages très durs, je m'adressai à la commune. On me dit que je n'étais pas assez aveugle pour être secouru. J'errai alors, pressé par la faim, et j'invoquai la charité des passants. Un agent de police m'interpella, me disant que la mendicité était défendue; il me poussa brutalement. Réduit au désespoir, et me voyant abandonné, j'eus le tort, je le sais, de placarder sur un arbre une feuille de papier où

j'avais écrit cette phrase en gros caractères :

» *Honte au gouvernement barbare qui laisse mourir de faim un ouvrier sans travail !*

» J'attendis alors près de cet arbre que l'on vînt m'arrêter. Je pensais : au moins, je vais manger en prison. On m'arrêta, en effet, et je fus jeté dans un cachot obscur de la maison centrale. Je me trouvai presque heureux. Plus tard, un homme que l'on dit médecin entra dans ma cellule, me posa quelques questions, sans écouter mes réponses, puis sortit brusquement. Le soir même, on me fit monter dans une voiture qui s'arrêta devant l'hôpital de la ville où l'on me mit dans un lit. Il y avait si longtemps que je ne m'étais reposé ainsi, que je ressentis un bien-être indescriptible. Le lendemain, en m'éveillant, je vis, clouée au chevet de mon lit, une planchette sur laquelle je pus lire ces mots qui me stupéfièrent : *Aliénation mentale.* Je priai, je protestai, et le médecin de l'hôpital protesta avec moi, assurant que j'avais toute ma raison; ce fut en vain, et l'on me fit monter dans une seconde voiture pleine, celle-là, de véritables fous, parmi lesquels s'en trouvaient de furieux. C'est ainsi que je suis arrivé ici. »

Il y avait, dans le récit qu'il venait d'entendre, un tel accent de vérité que Manin, indigné, s'empresse de recourir à son ami d'enfance, le commissaire de police ; mais il n'en peut obtenir aucune réponse. Manin s'adresse alors au gouverneur lui-même et lui pose cette question : « Un homme que les médecins reconnaissent sain d'esprit, qui possède toutes ses facultés intellectuelles, peut-il être condamné à passer sa vie entière dans un hôpital d'aliénés ? » Le gouverneur ne lui répondit pas davantage.

Enfin, quelques mois après, on l'avisa que son protégé allait subir l'interrogatoire de plusieurs médecins.

L'attention de Manin fut détournée de Padovani par les graves événements politiques qui surgirent alors. Mais plus tard, lorsqu'il était déjà président de la République, on lui annonça, un jour, qu'un homme du peuple demandait instamment à lui parler. « Qu'il entre ! » dit Manin.

L'homme était Padovani, libre, qui venait le remercier.

V. LA QUESTION DU CHOLÉRA — PÉTITION A L'EMPEREUR — MANIN, PRÉSIDENT DE L'ATHÉNÉE — ARRESTATION DE MANIN ET DE TOMMASEO — CASTELLANI ET NICOLOTTI

Une autre question, celle-ci d'un ordre plus général, augmenta la popularité de Manin.

Le 10 décembre 1847, il déposait devant l'*Athénée* une question qui n'avait pas été résolue par le gouvernement et que l'avocat avait vu repoussée : il s'agissait du choléra dont les ravages commençaient à inquiéter la Péninsule : « J'interpelle les hommes de l'art, dit-il, afin qu'ils déclarent si le choléra est ou n'est pas contagieux ? »

Une feuille dévouée à M. de Metternich, *La Gazette d'Augsbourg,* avait avancé cet argument allemand, à savoir que l'on devait considérer le choléra comme non contagieux, puisque l'on doutait de sa contagion.

Avec sa logique et son bon sens habituels, Manin combattit cette singulière opinion et un vote presque unanime lui donna gain de cause.

L'*Athénée* était donc, suivant Manin, une arène où l'on préludait, par les combats scientifiques, à ceux de la politique.

Un des amis de Manin, un Milanais, lui envoya dans cette même année une copie de la motion qu'il avait adressée à la Congrégation centrale de Milan, par le député Nazari. Cette motion était la traduction exacte des idées politiques de Manin. Elle portait que devant les mécontentements visibles de l'opinion publique contre l'Autriche, le moment des réformes était venu, qu'il n'y avait d'autres moyens de satisfaire les volontés du pays, qu'en les faisant connaître à l'empereur par la voie légale de la Congrégation.

Cette pétition n'était rien moins qu'une déclaration de guerre. Manin alors appelle

son ami Degli Antoni : « Va, lui dit-il, répands partout la copie de cette motion que j'adresse à la Congrégation centrale. L'avenir de Venise peut dépendre de ta célérité. »

Trois heures plus tard, la motion était lue partout. De son côté, Manin s'était empressé d'en expédier un exemplaire aux hommes qui s'étaient montrés favorables aux discussions précédentes du Congrès.

Le lendemain, tout ce qu'il y avait d'honorable, de considéré et d'intelligent dans Venise venait s'inscrire à la porte de Manin.

A Milan, la motion fut lue publiquement. On la déclara digne de servir de modèle d'éloquence politique.

Le 29 décembre, Manin apporta à la séance publique le texte d'une loi sur la censure qui formait le fond du discours de Tommasseo. L'enthousiasme que causa ce discours fut si grand parmi les auditeurs que, sur-le-champ, tous les Vénitiens présents demandèrent à signer la pétition qui réclamait à l'empereur l'établissement d'une représentation nationale sérieuse et la suppression de la censure.

Bientôt, le mouvement se propagea dans toutes les provinces et d'innombrables signatures furent apposées au bas de la pétition de Tommasseo.

Le gouvernement répondit à cette pétition et à ces menées, considérées par lui comme séditieuses, par l'arrestation de Manin et de Tommasseo (18 janvier 1848).

Les fêtes du carnaval, si chères à Venise, n'eurent pas lieu cette année-là, et l'argent destiné aux fêtes fut envoyé aux blessés de Milan et il se passa dans les classes populaires un incident significatif.

Il existait à Venise deux factions qui, depuis des siècles, n'avaient cessé de lutter l'une contre l'autre, on les appelait les *Castellani* et les *Nicolotti*, c'est-à-dire les habitants des deux extrémités de la ville : le château et le bourg San-Nicolo, factions de quartiers, que le gouvernement aristocratique tolérait comme dérivatif des passions du peuple. Leur rivalité avait même été régularisée et on autorisait les *Nicolotti*, après avoir élu un doge, qui était le chef des pêcheurs, à se livrer avec leurs rivaux à des luttes gymnastiques, à des combats, où l'on se disputait à coups de poings la possession de certains ponts, à former des pyramides humaines qu'on nommait les *forces d'Hercule*, et à des régates. Ces exercices amenaient souvent des rixes sanglantes.

La jeunesse de Venise fit de grands efforts pour réconcilier ces deux factions populaires et pour les unir contre l'ennemi commun, l'Autrichien. Jusque-là, tous les efforts, même ceux de la police, avaient échoué. *Castellani* et *Nicolotti* croyaient leur honneur engagé dans cette vieille guerre.

L'arrestation de Manin et de Tommasseo ébranla leur volonté et triompha de leur amour-propre.

Un matin, un spectacle inaccoutumé attira l'attention des Vénitiens; des barques allèrent s'arrêter devant le perron de l'église de *Madona della Salute*. Des hommes portant, les uns, l'écharpe rouge des *Castellani*, les autres, l'écharpe noire des *Nicolotti*, descendirent de ces barques et entrèrent sous le dôme, précédés par d'autres hommes sans insignes, les médiateurs. Un prêtre les reçut; il célébra la messe. Les deux chefs des rouges et des noirs entrelacèrent leurs écharpes sur les marches de l'autel, puis servirent d'acolytes au prêtre. Quand vint le moment de l'Élévation, ils s'agenouillèrent et étendirent la main droite vers la Sainte Hostie. Silencieux et solennels, ils faisaient le serment de ne lutter désormais que contre l'ennemi de la patrie.

Après la bénédiction, les deux chefs échangèrent leurs écharpes, et ensuite un banquet réunit les deux factions indistinctement ceintes des couleurs rouge et noire.

VI. DÉTENTION — ÉLARGISSEMENT DE MANIN — PRISE DE L'ARSENAL — MANIN PROCLAMÉ PAR LE PEUPLE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE — RADETZKI CHASSÉ — LE Cte DE CHAMBORD QUITTE VENISE

Manin, cependant, avec son ami Tommasseo, était sous les verrous; mais sa con-

duite avait été si correcte, ses paroles si mesurées qu'on ne savait trop sur quel chef le condamner; sa défense fut un chef-d'œuvre d'habileté et de dignité. Il expliquait la légalité absolue de ses actes.

La population de Venise ne s'occupait plus que du procès de Manin et de Tommasseo. Une grande agitation régnait dans toutes les classes de la société. Il était impossible de ne pas comprendre qu'on était à la veille d'une révolution, si la cour de Vienne ne se hâtait de changer sa politique agressive. Les dragons de Radetzki avaient répandu du sang à Milan et tous les citoyens criaient: Vengeance! Venise était dans les mêmes dispositions; elle voulait venger Manin et Tommasseo.

Depuis le jour de l'arrestation, la maison de Manin était comme assiégée. Ses amis préparèrent une requête pour obtenir l'élar-



VUE DE VENISE

gissement de l'avocat et de Tommasseo. Cette requête, signée par les hommes les plus influents et les plus estimés de Venise, fut escamotée par la police. Sur la fin de février, la translation du prisonnier en Autriche fut décidée. Le bruit courut même que Manin et Tommasseo allaient partir prochainement pour les cachots de Spielberg.

C'est de la France qu'allait venir le salut.

Le 29 février, on apprit, à Venise, la nouvelle de la révolution qui avait éclaté à Paris cinq jours auparavant, emportant le trône de Louis-Philippe.

Le 5 mars, le tribunal de première instance avait déclaré qu'il n'y avait pas d'indice légal contre les deux accusés; néanmoins, la police les gardait sous les verrous.

Enfin, le 17 mars, le peuple vénitien réclamait au gouvernement la mise en liberté de Manin et de Tommasseo. Une foule énorme composée de toutes les classes de la société, ayant à sa tête le jeune fils de Manin, se porta vers la prison; on attaque les

grilles, on cherche à escalader les murs.

Les geôliers, les gardiens, prenant plutôt parti pour le peuple, ne se défendaient que mollement. Les grilles furent forcées et ouvertes par des mains robustes, et Manin allait être enlevé de son cachot. Mais l'avocat refusa de sortir, jusqu'à ce que le tribunal eût autorisé l'ouverture des portes. C'était vouloir obliger l'autorité judiciaire à démontrer ainsi l'arbitraire du gouvernement autrichien, et constater que son arrestation avait été illégale.

Enfin, Manin paraît sur les marches de la prison. Une immense acclamation le salue : « Ce n'est pas moi qu'il faut acclamer, cria-t-il à la foule, c'est celui qui est le chef de la résurrection, c'est Pie IX ! »

Manin voulait que l'idée de l'unité italienne parût venir du Pontife encore si populaire. Il fut reconduit en triomphe jusqu'à sa maison.

La révolution débutait; entre la garnison et le peuple, éclatèrent des luttes sanglantes; le temps des discussions oratoires était passé.

Manin, sans perdre une seconde, forme une compagnie de garde nationale. Le gouverneur Palffy, après s'y être opposé à plusieurs reprises, autorisa la levée de 200 hommes. Il s'en présenta 4000.

Aussitôt, Manin fit signifier au commandant de cette nouvelle garnison qu'il devait prendre ses mesures pour chasser les Autrichiens de Venise.

Le commandant et plusieurs officiers s'y refusent. Personne ne consent à mettre les troupes à sa disposition. On craignait un insuccès complet, et le consul anglais lui fait dire de rester dans la légalité. Il n'était plus temps. Manin part seul avec son fils, réunit à peu près une centaine d'hommes, marche à la tête de ce groupe vers l'arsenal, y pénètre, s'en empare, arme les gardes nationaux et les ouvriers, et vient avec eux proclamer la République devant le lion de saint Marc, le 22 mars, aux cris de : « Vive l'Italie ! Vive Pie IX ! Vive saint Marc ! » Le peuple vénitien tout entier prit part à cette manifestation.

Une procession triomphale se met alors en marche, depuis la tour de l'Horloge jusqu'au Campo-Santo-Stefano.

Pendant ce temps, le gouverneur discutait avec les délégués de la municipalité qui réclamaient l'évacuation de Venise. Force fut de céder.

Les Autrichiens sortirent de la ville et le lendemain, 23 mars, le peuple et la garde civique proclamèrent Manin président de la République.

Le patriarche de Venise s'empressa de reconnaître, dans le mouvement politique qui venait de s'accomplir, un bienfait de Dieu. A 2 heures après midi, la garde civique, au grand complet, se rassembla sur la place Saint-Marc pour assister à la bénédiction du drapeau tricolore (blanc, bleu, vert). Des prières d'actions de grâces eurent lieu dans toutes les églises.

Dans la même semaine, Radetzki avait été chassé de Milan après une bataille de cinq jours, et toute la Lombardo-Vénétie s'était affranchie, à l'exception de Vérone et de Mantoue.

La révolution était accomplie; Manin s'occupa de protéger les personnes et de garantir ses intérêts. Il s'étudiait à ne tolérer aucun abus, à ne souffrir aucun désordre. Allant jusqu'au despotisme envers les fonctionnaires publics, il mit tout son orgueil à rester à la hauteur du rôle que la Providence lui avait confié. Il eût mieux aimé périr à l'œuvre que de laisser déshonorer par un crime sa jeune République. Il ne souffrit jamais qu'on froissât une opinion politique ou religieuse. Il déclara que, fidèle aux vieilles coutumes hospitalières du pays, il prenait sous sa protection les étrangers de toute nation et de toute opinion.

Au moment de l'insurrection qui avait éclaté contre l'Autriche, M. le Cte de Chambord était à Venise. L'illustre héritier de la couronne de France, victime lui-même d'une révolution, envoya M. le duc de Lévis demander à Manin ses passeports. Celui-ci répondit à l'envoyé qu'il était tout prêt à donner les passeports au prince; mais que

lui, Manin, aurait été très heureux si M. le Cte de Chambord, donnant ainsi au peuple une preuve de confiance, avait bien voulu continuer à habiter Venise. Le prince, malgré cette prière et tout en rendant justice au caractère de Manin, quitta la ville et prit passage à bord du brick anglais, la *Reliance*, qui allait à Trieste.

Le monde diplomatique, tout en acceptant en fait la révolution que Venise venait d'accomplir, refusa de reconnaître le nouveau gouvernement. Fidèle à ses principes, l'Angleterre qui, depuis longtemps, poussait les Italiens à la révolte, ne leur vint point en aide, et quand Manin voulut parler au consul anglais du principe des nationalités devenu depuis si fameux : « Mon cher Monsieur, dit l'Anglais, n'invoquons pas ce principe, je vous prie. Si notre nation l'appliquait, elle serait très vite disloquée, réduite en lambeaux, et ne conserverait pas même l'Irlande, son île sœur. »

C'est alors que Manin se tourna vers la France.

VII. PREMIERS ACTES DE MANIN — LETTRE DE LAMARTINE — VAPEUR FRANÇAIS A VENISE — NEUTRALITÉ DE LA FRANCE — RETOUR DES AUTRICHIENS EN VÉNÉTIE — NEUTRALITÉ DE NAPLES ET DE ROME — DÉFECTION DU ROI DE NAPLES — ATTAQUE DE RADETZKI — VENISE RÉDUITE A SES LAGUNES

La seule force militaire dont Venise pouvait disposer après la révolution était la garde civique. Elle se composait de 10 bataillons de gardes mobiles, ayant le droit d'élire les officiers, jusqu'au grade de capitaine. Manin rétablit la gendarmerie comme corps militaire et corps de police.

Manin s'occupa aussi de la marine. A cause de l'étendue des lagunes, la chose était plus difficile. Devant chaque canal, il fallait une barque armée. Fort heureusement, l'arsenal en avait un grand nombre qui furent mises en état avec le matériel d'artillerie.

Enfin, le 31 mars, Manin institua une *Consulte* qui avait mission d'aider le gouvernement de ses conseils et de préparer la loi électorale, afin d'être bientôt prêt à réunir une Assemblée constituante.

Quand le gouvernement de Venise fut complètement organisé, Manin se hâta de diminuer les impôts. Il supprima la loterie, la taxe personnelle, le timbre des journaux, et, exemptant les pêcheurs de tout droit d'entrée, il réduisit d'un tiers les droits sur le sel. Dans l'administration civile, tout était à créer; Manin y pourvut sans jamais se servir de son talent d'orateur pour flatter les masses. Il sut, non seulement se faire aimer, mais il sut se faire obéir et se faire craindre.

Dès son entrée aux affaires, Manin déclara, devant notre consul général à Venise, qu'il espérait bien que les efforts réunis des différents États de l'Italie et l'ardeur des populations de la Péninsule suffiraient pour chasser l'ennemi; mais qu'au besoin, on aurait certainement recours à la générosité de la France, et, qu'en ce cas, il aurait été heureux de voir quelques bâtiments de la marine française se montrer dans l'Adriatique. Et il priait instamment le consul général d'en faire la demande au gouvernement français. La réponse fut d'abord évasive. On se bornait à faire des phrases sur le droit des nations, sans reconnaître officiellement la nationalité de Venise.

Le 7 avril, le président du gouvernement vénitien écrivait à Lamartine, alors ministre des Affaires étrangères, et lui demandait l'autorisation d'acheter des vapeurs de guerre et des fusils. Cette fois encore, il n'obtint pas de réponse, mais Lamartine écrivit à Tommasseo une lettre de poète à poète qui n'engageait en rien la politique du pays. Voici cette épître :

« Cher et illustre citoyen, si je n'ai pas encore répondu au nom de la République, je m'empresse du moins de vous exprimer, comme citoyen, les félicitations que m'inspire la nouvelle et glorieuse situation de votre pays. J'ai été heureux du souvenir que vous avez porté à mon nom, au milieu des graves préoccupations dont vous êtes

entouré. Votre pensée est tombée juste, car aucun cœur en Europe ne renferme plus d'amour que le mien pour l'Italie, et plus d'admiration et d'enthousiasme pour Venise en particulier. Permettez-moi d'y joindre mon attachement pour vous et pour les hommes généreux qui portent, des Alpes à l'Océan, la liberté sur leurs mains réunies. »

Lamartine eût peut-être réussi, sans qu'il fût tiré un seul coup de fusil en Europe, et l'Autriche, alors affaiblie, aurait cédé. Il n'en fut pas ainsi. Le 11 septembre seulement, un bateau à vapeur français vint jeter l'ancre en vue de la ville. Son commandant déclara qu'il avait l'ordre de garder la plus stricte neutralité.

C'est alors que Manin, craignant, avec trop de vraisemblance, que ses appels ne fussent pas entendus, s'adressa à Charles-Albert, roi de Sardaigne, intéressé comme lui à chasser l'étranger de la Péninsule. Charles-Albert voulut vaincre sans l'appui de la France, tandis que Venise ne cessait de réclamer ce concours. Ces divergences devaient amener les revers. Aussi les Autrichiens, profitant du désaccord, rentrèrent en campagne. Déjà ils tenaient tête, sous Vérone, au roi de Piémont, et rentrèrent en Vénétie par le Frioul.

Manin, à défaut des secours piémontais, attendait du moins ceux de Naples et de Rome. Mais Pie IX reculait devant la révolution nationale et il voulait rester neutre. Rome soulevée lui arracha, pour ainsi dire, l'autorisation de laisser marcher ses troupes; les Romains réunis aux Venètes furent refoulés par les Autrichiens jusqu'à Vienne. Là, la résistance fut invincible. Manin accourut en personne, montrant une totale indifférence pour le danger et la mort, il déploya une intrépidité, une *furia* toute française (21 mai 1848).

Les escadres de Venise, de Naples, de Sardaigne s'étaient réunies en vue des lagunes; l'armée de terre avançait; on commençait à espérer, quand la défection du roi de Naples enleva tout espoir. Il rappela toutes ses forces de mer et de terre, et le général Pape entraîna dans Venise un faible corps de troupes. Toute la terre ferme succomba sous une nouvelle attaque de Radetzki, et Venise fut réduite à ses lagunes.

Dans cet intervalle, l'Autriche faisait des essais de négociations avec l'Angleterre et la France sur la solution à prendre dans les affaires d'Italie.

La France avait accueilli favorablement des ouvertures concernant la cession de la Lombardie par l'Autriche et le retour de la Vénétie sous une vice-royauté. L'Angleterre, au contraire, disait qu'il était trop tard et qu'elle n'interposerait sa médiation que si l'Autriche renonçait à Venise. Quant à Charles-Albert, il déclara qu'il ne traiterait que lorsqu'il n'y aurait plus un Autrichien en Italie.

Sur ces entrefaites et à la nouvelle de la chute de Vienne, la Commission exécutive française résolut l'intervention armée au-delà des Alpes (17 juin), sans attendre l'aveu de Charles-Albert.

VIII. MANIN DEMANDE LE SECOURS DE LA FRANCE — CAVAIGNAC REFUSE — BLOCUS DE VENISE PAR LES AUTRICHIENS — CAVAIGNAC EST RENVERSÉ — ÉMEUTE A VENISE — DÉSASTRE DE NOVARE — SIÈGE DE VENISE

La catastrophe du 23 juin perdit tout. La crise éclata à Paris; la guerre civile se déchaîna et le gouvernement du général Cavaignac, qui sortit de cette guerre civile, ne donna pas suite à la résolution de la Commission exécutive. L'opinion, à Venise, se rejeta alors du côté du Piémont, espérant le lier à sa cause. Mais Charles-Albert intriguait déjà pour se faire attribuer la suprématie qu'il convoita toujours sur l'Italie du Nord. Manin, cependant, fit voter la fusion avec le royaume piémontais par l'assemblée vénitienne (4 juillet), puis il rentra dans la vie privée.

Il n'y resta pas longtemps; Charles-Albert, battu entre l'Adige et le Mincio, Milan retombait au pouvoir de l'Autriche (9 août). Le roi de Piémont signait un armistice et évacuait Venise. A la nouvelle de cet aban-

don, Venise se soulève contre les commissaires de Charles-Albert et rappelle Manin. Manin s'interpose entre le peuple et les commissaires. Il convoque la ville et la province, sous deux jours. « C'est moi qui gouvernerai seul, en attendant, » dit-il.

Il envoie aussitôt Tommasseo à Paris pour demander le secours immédiat de la France. « La France, écrit-il, a envers Venise une dette immense à acquitter; elle doit réparer l'iniquité de Campo-Formio. »

Manin fait constituer par l'Assemblée un gouvernement provisoire, auquel succède un triumvirat exécutif, composé de Manin, de Graziani et Cavedatis; les gardes civiques sont mobilisées, de nombreux volontaires arrivent de tous les points de l'Italie, on réunit 20 000 soldats et 5 000 marins. La population fournit des sommes considérables en or et en argent qui sont portées à la monnaie; des emprunts nationaux sont couverts avec empressement.

Manin, quoique pauvre, refusa tout traitement, et vécut d'un petit héritage de famille et de la réimpression d'un traité qu'il avait écrit sur la jurisprudence vénitienne.

Manin attendait la décision de la France. Le gouvernement Cavaignac avait repris les propositions faites à l'Autriche et agréées par Lamartine, il avait demandé au Cabinet anglais de s'entendre avec lui pour en faire une base de médiation entre l'Autriche et le Piémont.

Manin fait partir pour Paris un second envoyé. M. Valentino Pasini, avec mission de refuser tout projet tendant à rendre une autorité quelconque à la maison d'Autriche sur Venise.

Charles-Albert, résolu à se réhabiliter, pensait à recommencer la guerre. C'est alors qu'il fit offrir à Manin le ministère des Affaires étrangères en Piémont. Manin refusa. Cependant, le 19 septembre, les Autrichiens mirent le blocus devant Venise. Les Vénitiens répondaient aux déprédations que causaient les Autrichiens à leur commerce par de vigoureuses sorties et par la reprise de Mestre (27 octobre).

L'escadre autrichienne dut se retirer devant les vaisseaux sardes qui reparurent sur le canal. Charles-Albert ne put reprendre l'offensive en présence des stériles négociations du gouvernement français qui la lui interdisait: la France répondit cependant, à une question nettement posée par Manin, qu'elle n'abandonnerait pas Venise, et que ce serait un cas de guerre avec l'Autriche, si celle-ci n'accordait pas à la Vénétie des institutions complètement séparées. Ces faibles promesses s'évanouirent comme tant d'autres, car le gouvernement de Cavaignac fut renversé par l'élection du 10 décembre.

Venise espérait dans le nouveau pouvoir français, mais celui-ci était décidé à ne pas faire la guerre à l'Autriche.

Des élections eurent lieu le 18 janvier 1849 pour le renouvellement de l'Assemblée vénitienne. Il y eut quelques tiraillements entre le triumvirat et la nouvelle assemblée. Le peuple crut qu'on voulait lui enlever Manin, et, s'ameutant, menaça d'envahir l'Assemblée.

Manin vint se placer avec son fils, l'épée à la main, au pied de l'escalier des Géants, déclarant qu'avant de pénétrer dans cette enceinte, on leur passerait sur le corps.

Quelques jours après, Charles-Albert dénonça l'armistice, et les Vénitiens allaient reprendre l'offensive, quand les nouvelles du désastre de Novare, de la défaite de Charles-Albert, de son abdication, et son départ pour le Portugal tombèrent sur eux comme la foudre (28 mars). Cette fois, tout espoir semblait perdu. Sublime et toujours égal à lui-même, Manin expose la situation à l'Assemblée réunie dans la magnifique salle du Conseil des doges et demande : « Que voulez-vous répondre? — Nous voulons résister. — A tout prix ? — A tout prix. » Et l'Assemblée vota cette résolution à l'unanimité en ajoutant cette clause : « A cet effet, le président Manin est investi de pouvoirs illimités (2 avril). »

Tout en proposant la défense, Manin tenta encore la diplomatie. Il adressa aux ministres français et anglais une lettre pleine de noblesse et de dignité ; il acceptait

pour Venise plutôt la ruine que l'Autriche; il se résignerait à subir le royaume lombardo-vénitien, moyennant institutions séparées. Le Cabinet français ne promit même plus la médiation armée de Cavaignac. Lord Palmerston et M. Drouyn de Lhuys engagèrent même les Vénitiens à entrer en pourparlers avec l'Autriche. Il n'y avait donc plus rien à espérer.

Un siège en règle succéda au blocus : 70 forts et batteries armées de 550 pièces de canons protégeait Venise et ses dépendances. Radetzki fit bombarder Malghera, la principale des forteresses vénitiennes.

Repoussé avec perte, il ne fut en état de recommencer le bombardement que trois semaines après. Il le fit à demi-portée et avec 150 pièces, au lieu de 60. Bientôt Malghera ne fut plus qu'une ruine, et la communication avec la terre ferme devint impossible, mais la défense des lagunes restait toujours praticable.

L'Assemblée réunie par Manin déclara de nouveau la résistance à tout prix, et autorisant Manin à négocier, elle passa à l'ordre du jour sur l'ultimatum de l'ennemi.

Cependant, le siège continuait. Les privations et les périls augmentaient. Le peuple vénitien, stoïque dans ses souffrances, ne craignait que de voir Manin traiter avant que le dernier morceau de pain et la dernière pincée de poudre ne fussent consommés.

Une anecdote montre à quel point était poussé l'héroïsme vénitien : une douzaine de pauvres gens agonisaient dans un hôpital à la suite des blessures reçues dans l'explosion d'un magasin à poudre.

« C'est Manin, disait l'un d'eux au chirurgien qui le visitait, c'est Manin qui m'a conduit où je suis; car c'est lui qui m'a conseillé de me faire soldat; mais je ne lui reproche pas mon sort..... Oh ! non !..... Vive Manin !..... Vive l'Italie !..... »

Et tous les autres blessés, se soulevant sur leur lit, répétèrent : « Vive Manin !..... Vive l'Italie !..... »

Un autre jour, le 14 août, au soir, Manin, suivi d'une patrouille, traversait les quartiers les plus exposés au feu de l'ennemi et dirigeait lui-même les pompiers travaillant à éteindre un incendie qui venait d'éclater dans un coin de la ville, près de la paroisse de *Prari*. Lorsque les flammes furent éteintes, le curé de cette paroisse, qui était bravement demeuré dans sa cure, au milieu des bombes ennemies et des cholériques auxquels il donnait ses soins, le curé, disons-nous, rencontrant le président Manin et la patrouille, les fit venir chez lui. « Entrez, leur dit-il, voici les deux dernières bouteilles qui me restent. » Puis, leur montrant la collection de projectiles amassés chez lui (onze boulets et trois bombes): « C'est après demain la Saint-Roch; toutes les autorités, depuis les premiers doges jusqu'aux étrangers qui ont régné sur notre pauvre Venise ont toujours assisté, ce jour-là, dans notre église, à la grand'messe. Cette année, les temps sont trop durs, nous ne pouvons pas faire un beau service; mais si, du moins, le président Manin voulait assister à une simple messe basse pour ne pas interrompre les bonnes habitudes ? — Bien, Monsieur le curé, dit Manin, c'est convenu, nous y assisterons. »

En effet, le 16 au matin, Manin s'embarqua pour se rendre à l'église de *Prari*. Au moment où il devait arriver, un boulet emporta le *ferra* de sa gondole. Les gondoliers, effrayés, et craignant de nouveaux accidents voulurent rétrograder : « En avant! cria Manin, ce serait une lâcheté ! le curé nous attend pour prier avec nous, et prier Dieu de sauver notre malheureux pays. »

Les gondoliers lui obéirent et ils abordèrent; Manin, entouré de tout ce qui restait d'habitants dans la paroisse, entendit pieusement l'office, qui, au lieu du chant de l'orgue, fut plus d'une fois troublé par le sifflement des bombes et des boulets.

IX. CRISE FINALE — DÉMISSION DE MANIN — SON DÉPART POUR LA FRANCE — SA MALADIE — SON DERNIER ACTE — SA MORT

Cependant, Manin, malgré tous ses efforts, sentait approcher la crise fatale.

Il y eut d'heureuses sorties, mais le ravitaillement était impossible : le Piémont avait été forcé à la paix, Rome venait de succomber dans la terrible guerre qui avait armé Français contre Italiens, frères contre frères; la Hongrie ne pouvait secourir Venise comme elle l'avait promis, les Russes avaient franchi les Carpathes. Manin consulta l'Assemblée et lui demanda s'il fallait capituler, alors qu'on le pouvait encore, ou consommer le dernier morceau de pain et se rendre à discrétion.

L'Assemblée, sans répondre, passa à l'ordre du jour.

La nuit suivante, Venise reçut une véritable pluie de boulets rouges et de bombes. Les deux tiers de la ville étaient sous le feu. La population des quartiers assaillis émigra dans la partie orientale de la cité.

Bientôt le choléra vint encore ajouter à l'horreur de la situation. La famine était proche ; Manin, le cœur brisé, se décida à capituler.

Mais, avant de consentir à ce suprême sacrifice, voici la fin du dernier discours qu'il adressa, le 13 août, aux quatre légions de la garde civique réunies autour de lui :

« Quelles que soient les épreuves que la Providence nous réserve, vous pourrez peut-être dire : *Cet homme s'est trompé*, mais vous ne direz jamais : *Cet homme nous a trompés*.

— Non, non, jamais ! » répond la foule entière.

Le 5 août, il obtient de l'Assemblée un dernier impôt de 6 millions de livres pour payer l'armée et les engagements du gouvernement.

Le consul français, M. Vasseur, fit tout ce qu'il put pour remplir les devoirs de la France et aider Manin à obtenir une capitulation honorable.

Le 13, Manin fit ses adieux, sur la place Saint-Marc, à la garde civique. Ce fut une scène touchante et sublime. Le 16, Brück et Radetzki réclamaient la reddition immédiate de tous les forts et de toutes les armes. Les officiers de terre et de mer devaient quitter Venise avec 40 citoyens qui seraient désignés pour l'exil. Manin chargea une Commission représentant l'autorité administrative du corps municipal d'aller débattre avant la capitulation, avec les autorités autrichiennes, une question relative à l'amortissement du papier-monnaie. Puis, il donna sa démission, ainsi que les membres de son gouvernement, le jour même où Venise était livrée de nouveau à l'étranger, le jour même où ses habitants finissaient la dernière ration de vivres.

C'était vers la France que le dictateur avait tourné ses regards dans ses premiers dangers ; c'est encore vers cette seconde patrie qu'il regarda dans sa suprême détresse ; c'est à la France qu'il vint demander l'hospitalité.

Il s'embarqua le 27 août sur un bâtiment français, avec sa famille et ses plus intimes amis. Une tristesse immense se lisait sur les visages, les larmes coulaient; des yeux, des prières s'élevaient de la foule vers le ciel.

En arrivant à Marseille, il eut la douleur de perdre sa femme, enlevée par le choléra. L'ex-président vint s'établir à Paris, rue Blanche, nº 70, dans un petit appartement situé au 3e étage avec ses deux enfants, Georges et Émilia.

Pour vivre, chantait Legouvé (*Souvenirs de Manin*), Manin dut se faire professeur :

Il donnait des leçons..... il en manquait peut-être.

Un grand chagrin s'ajouta bientôt aux douleurs de l'esprit : il perdit sa fille atteinte d'une maladie nerveuse.

Ce fut un coup terrible, car, chantait encore le poète :

C'était si bien l'enfant de son sang, de son âme !
Ah ! lorsqu'il la voyait, l'œil brillant de fierté,
Tressaillir et pâlir au nom de liberté,
Il lui semblait, orgueil et volupté suprême !
Voir paraître à ses yeux l'Italie elle-même,
Mais l'Italie heureuse et la jeunesse au front,
Pure de tout excès comme de tout affront,
Les mains libres, debout, belle, régénérée,
Telle qu'au monde, un jour, lui-même il la montra,
Et telle qu'à son heure, et quand le temps viendra,
Que nos cœurs en soient sûrs, Dieu la réveillera (1).

---

(1) Legouvé, *Souvenirs de Manin*, lu à la séance de l'Institut, le 19 août 1858.

Cette perte aggrava chez Manin une maladie de cœur. Inconsolable, il resta seul avec son fils.

Il travailla quand même à servir encore sa patrie et à préparer l'avenir. Mais nous devons dire que fréquentant, à Paris, des hommes politiques, imbus, comme lui, des idées révolutionnaires, Manin ne voyait de salut pour l'Italie que dans l'*unification*. Cette unification s'est accomplie depuis lors et nous en voyons les désastreux résultats.

En 1854, la guerre de Russie parut à l'ancien dictateur un présage nouveau pour l'Italie; il vit avec plaisir le Piémont se faire l'allié de la France et de l'Angleterre.

La fondation de la *Société nationale italienne* fut son dernier acte; dans ses premiers écrits publiés par les journaux, il ne cessa de développer sa thèse favorite, l'indépendance et l'unité de l'Italie. Il eut le tort, lui qui jadis avait si souvent acclamé Pie IX et ses tentatives de réforme, de compter le Pape au nombre des perpétuels ennemis de l'Italie.

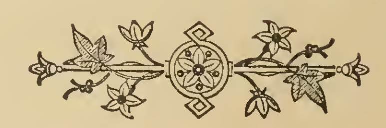
Aujourd'hui que l'Italie s'est unifiée sous le sceptre usurpateur de l'ancien allié de Venise, qui ne voit combien le Pape libre et indépendant à Rome serait seul la clé de voûte de l'édifice fragile que la Révolution se réserve de briser à son heure?

Mais, malgré cette erreur de son esprit, Manin ne cessa jamais de condamner Mazzini, les Sociétés secrètes et tous les moyens employés pour soulever l'Italie. Lui, soldat loyal, il eût été le premier à réprouver les menées du roi dit *galant-homme* et les aventures de son grotesque précurseur Garibaldi.

Cavour et Napoléon III ont, hélas ! réalisé les prévisions de Manin, mais il ne vit point la guerre de 1859. Usé par la souffrance, il s'éteignit presque subitement, le 22 septembre 1857, à l'âge de cinquante-trois ans. Ses funérailles eurent lieu le surlendemain, dans l'église de la Trinité, sa paroisse.

Sa dépouille mortelle repose auprès de celle de son illustre ami Ary Scheffer, dont le tombeau de famille lui donna asile, et près de sa fille qui l'y avait précédé.

Paris. PICTON.



LES CONTEMPORAINS



Mgr DE SALINIS, ARCHEVÊQUE D'AUCH (1798-1861)

I. UN PETIT BÉARNAIS QUI N'AIMAIT PAS LES GALLICANS

Antoine de Salinis, né à Morlaas (Basses-Pyrénées), le 11 août 1798, était le vrai type du méridional : gai, spirituel, vif, remuant, l'esprit plein de ressources, avec cela, une intelligence fine, des manières séduisantes et une exquise bonté de cœur, toutes choses qui allaient avoir leur importance dans la destinée du petit Béarnais.

A dix ans, l'enfant ne savait pas encore parler le français. Il était fier de son patois. Prières, reproches, menaces, rien ne pouvait le décider à apprendre une langue que n'entendaient point ses compagnons de jeux : « Tante, je vous aime bien! *Es francés aco?* » *(Est-ce français cela?)* disait-il un jour à une de ses tantes qui l'avait prêché plus que de coutume. Et le petit Antoine s'entêta à parler la langue pittoresque de ses montagnes.

Était-ce là un simple caprice? Peut-être. Ou plutôt ne faudrait-il pas voir là une rancune enfantine? Le français rappelait à notre écolier la terrible férule du vieux magister d'Oloron, qui, pour graver la leçon dans l'esprit de ses élèves, croyait nécessaire de l'imprimer d'abord fortement sur leurs doigts ou ailleurs.

Sorti de l'école d'Oloron aussi savant qu'il y était entré, Antoine fut confié par sa mère au saint curé de Momuy et, en 1808, aux professeurs du collège d'Aire.

L'enfant avait grandi, son intelligence s'était éveillée, son antipathie pour le français avait beaucoup perdu de sa férocité première, surtout depuis le séjour de Momuy. Aussi les progrès d'Antoine furent rapides. Quelques-unes de ses compositions obtinrent un vrai succès. Citons une délicieuse élégie sur la mort de son moineau, et une chanson patriotique contre Wellington, au vers sonore et martial, une vraie chanson de Déroulède.

Modeste et bon, notre écolier ne tirait point vanité de ces premiers sourires de la gloire, et semblait vouloir, à force d'amabilité, se faire pardonner ses succès par ses condisciples.

Antoine sortit du collège avec une brillante formation littéraire. Il emportait dans son cœur un précieux souvenir que le temps n'effaça jamais. Le supérieur du collège, l'abbé Lalanne, homme austère et grave, instruit à l'école des révolutions, avait su s'élever au-dessus des préjugés gallicans et cherchait à inculquer dans l'esprit de ses élèves les vrais principes romains : « Mes enfants, leur répétait-il souvent, restez dans la barque de Pierre, vous êtes sûrs de ne pas faire naufrage. » Antoine avait été vivement frappé de ces paroles et, autant qu'on le peut à son âge, il en avait compris le sens. C'était déjà l'ultramontain qui s'éveillait en lui. Dieu venait de se susciter un apôtre. Comme tout bon soldat, Antoine passera par le creuset de l'épreuve, mais, conduit par la Providence, il évitera l'abîme et tracera un profond sillon là où d'autres n'ont fait que soulever de terribles, mais impuissantes tempêtes.

On était en 1815. Après les temps troublés de la Révolution et de l'Empire, des jours meilleurs semblaient se lever pour notre pays. La France, toujours la patrie de l'idée, offrait comme le spectacle d'un *recommencement* universel. Un air de renouveau imprégnait l'atmosphère. C'était le vieux monde qui rajeunissait. L'Eglise, cette institution divine et séculaire, allait-elle se montrer à la hauteur de sa mission en suivant et en dirigeant ce mouvement irrésistible, ou bien se mettre en travers et combattre aveuglément des aspirations légitimes ?

Sans doute, son dogme est immuable, mais la forme de l'enseignement ne l'est pas. En 1815, cette forme n'est plus appropriée à l'état des esprits. S'obstinera-t-on à la garder? Consentira-t-on à l'abandonner?

Une grande scission se fit : les vieux, gallicans, jansénistes, cartésiens, voulaient s'en tenir strictement aux errements du passé ; les jeunes, comprenant que tout le mal venait de la révolte contre le Pape, s'efforçaient de ramener le monde chrétien au trône de saint Pierre, source de toute vie catholique. Les jeunes battirent les vieux, comme les romantiques battaient les classiques ; mais la lutte fut vraiment homérique. Philosophisme, jansénisme, gallicanisme furent attaqués tous les trois à la fois, de front, avec un entrain sans pareil.

Antoine de Salinis ne pouvait rester étranger à ce mouvement universel des âmes. Lui aussi brûlait de prendre part à cette joute intellectuelle où il y avait de si grands coups à frapper. Mais il lui fallait une préparation sérieuse, et, malheureusement, depuis la Révolution, les Séminaires manquaient. Où se former ? Où compléter ses études ?

Le père d'Antoine, Jacques de Salinis, chanoine de Lescar à douze ans, avait commencé ses études théologiques à Saint-Sulpice, quand un événement de famille le fit renoncer à la vocation ecclésiastique. Antoine résolut d'aller prendre la place de son père dans le pieux et savant Séminaire.

A cette époque, Saint-Sulpice était encore dans ses lignes cartésiennes et un peu gallicanes. « Les Sulpiciens sont de bons prêtres, disait le nonce Mgr di Rende, mais ils ne précèdent pas leur siècle, ils le suivent. »

Or, il advint ce qui arrive presque toujours. C'est en voulant inculquer des idées gallicanes que les Sulpiciens jetèrent

plusieurs de leurs élèves dans les idées ultramontaines. Le professeur de philosophie enseignait le système de Condillac; par opposition, Antoine embrassa celui de Descartes. Il semblait, d'ailleurs, grâce aux fortes leçons de l'abbé Lalanne, assez prémuni contre les idées gallicanes, lorsque ses relations avec La Mennais vinrent le jeter définitivement dans l'armée ultramontaine.

Saint-Sulpice alors était devenu le rendez-vous de toutes les belles âmes, fatiguées du monde, de tous ces grands cœurs dont le siècle n'est pas digne.

Salinis eut le bonheur de trouver à son entrée au Séminaire un de ces héroïques transfuges du siècle, M. Teysserre, qui témoigna au jeune homme une affection de père et voulut être son directeur et son ami.

« Un jour, M. Teysserre s'entretenait avec son pénitent de prédilection. On frappe à la porte, et un prêtre d'humble apparence se présente, priant le vénérable Sulpicien de l'entendre en confession. Pendant que celui-ci se préparait, à genoux dans un coin de la cellule : « Vous voyez, dit Teysserre au jeune séminariste, vous voyez ce petit bonhomme ? Ce sera un des premiers génies de ce siècle. »

Il n'en fallait pas tant pour piquer la curiosité de l'élève : « De grâce, fit-il, présentez-moi à lui. » M. Teysserre sourit et, après avoir entendu la confession *du petit bonhomme,* rappela Salinis afin qu'il prît part à la conversation. Désormais ce fut, entre Salinis et La Mennais, une amitié éclatante.

La Mennais alla jusqu'à soumettre au jeune séminariste son deuxième volume de l'*Essai :* « Quand on consulte l'abbé de Salinis, disait-il, on est sûr qu'il vous donne un bon avis; il est rare que ce ne soit pas le meilleur. »

Salinis allait tous les jours visiter son nouvel ami. Naturellement, des rapports aussi intimes durent préparer l'esprit du jeune disciple à embrasser les idées philosophiques du maître. Devenu cartésien par opposition, il se faisait mennaisien par sympathie. Il eut bientôt l'occasion de développer au grand jour son nouveau système.

Voulant conquérir ses grades en théologie, il dut soutenir, en Sorbonne, une thèse publique. Il choisit pour sujet *le sens commun*. Il parla avec tant de lucidité que La Mennais fit imprimer cette thèse à la suite de son ouvrage.

Cette soutenance, au reste, fut égayée d'un incident que Salinis appelait plaisamment plus tard « un de ses gros péchés de jeunesse. » Le doyen de la Faculté de théologie de Paris, l'abbé de Fontanil, était très gallican et ne jurait que par Mabillon. Dans le cours de l'argumentation, il énonça sur le pouvoir des Papes au moyen âge une proposition entachée de gallicanisme. Aussitôt, le spirituel candidat (les Béarnais sont proches parents des Gascons), improvise un prétendu texte de Mabillon qu'il oppose au doyen. Mabillon avait parlé; la cause était jugée; le doyen se rétracta.

Entré à Saint-Sulpice à l'âge de dix-sept ans, Salinis avait terminé ses études classiques de théologie trois ans avant son ordination au sacerdoce.

Les propositions les plus flatteuses lui arrivèrent de tous côtés. Son cousin, l'évêque de Quimper, renouvelant un abus de l'ancien régime, lui offrit le titre de chanoine; Salinis, indécis, consulta ses maîtres : « Je vous engage à accepter », répondit le Supérieur des Sulpiciens. « Gardez-vous d'accéder à un pareil désir, s'écria Teysserre; ne donnez pas un scandale pareil. » Le canonicat fut refusé.

L'évêque de Bayonne voulut à son tour faire valoir ses droits de diocésain. Tout sembla conspirer pour retenir Salinis à Paris. Il en coûtait, d'ailleurs, au jeune séminariste de s'éloigner du pieux asile où le retenaient des souvenirs si doux et des liens si sacrés. C'est là que Salinis avait « cueilli ces premières fleurs du cœur » qui firent le charme de toute sa vie; c'est là qu'il avait connu Gerbet, son inséparable Gerbet, le doux abbé de Scorbiac, le pieux duc de Rohan.

Gerbet surtout, cette âme tendre et un peu rêveuse, avait séduit ce cœur aimant. Quarante ans durant, ces deux hommes marcheront la main dans la main, combattant le bon combat. La mort seule séparera pour quelques jours les deux nobles compagnons d'armes.

Le 1er juin 1822, Salinis et Gerbet étaient ordonnés prêtres à Notre-Dame. Tous deux, prosternés sur les dalles du sanctuaire, firent à Dieu le sacrifice de leur vie pour la défense des droits de l'Église.

Le lendemain, La Mennais pressait avec orgueil sur son cœur ses deux premiers disciples : l'École mennaisienne était fondée; elle allait révolutionner le monde.

II. PREMIÈRE CHARGE CONTRE LES ENNEMIS DE L'ÉGLISE — « LE MÉMORIAL CATHOLIQUE » — AUMONIER ET POLÉMISTE

Ce fut contre l'Université, alors comme aujourd'hui la citadelle de l'athéisme, que nos trois amis portèrent leurs premiers coups.

L'attaque fut violente, terrible, implacable. La Mennais la commença avec toute la fougue de son absolutisme intransigeant. Le 23 août 1822, il écrivait dans le *Drapeau blanc :*

Exagérons-nous, quand nous disons qu'il existe en France des maisons soumises à l'Université et où les enfants sont élevés dans l'athéisme pratique et dans la haine du christianisme? Dans un de ces horribles repaires du vice et de l'irréligion, on a vu 30 élèves aller à la Table Sainte, garder l'Hostie consacrée, et par un sacrilège que les lois auraient autrefois puni, en cacheter les lettres qu'ils écrivaient à leurs parents. En beaucoup d'établissements, non seulement on ferme les yeux sur les plus horribles excès, mais on les excuse, on les justifie ou au moins, on les tolère comme inévitables..... Que les écoles cessent d'être les séminaires de l'athéisme et de l'enfer.

Et il ajoutait ces paroles prophétiques, aujourd'hui tristement réalisées sous nos yeux :

Dans un temps peu éloigné, le monde apprendra ce que c'est que d'être livré à des hommes qui, dès leur enfance, ont vécu sans lois, sans religion, sans Dieu (1).

Cette lettre publique eut un retentissement immense. Les honnêtes gens applaudirent au courage de l'homme qui osait dire tout haut ce que tout le monde disait tout bas. Mais les peureux, les *muets,* les *canes non valentes latrare,* esquissaient une grimace indignée : « Crier que le loup est dans la bergerie, allons donc ! mais c'est insensé ! On ne publie pas ces choses-là. On veut diffamer le loup et scandaliser les brebis ! »

Mgr Frayssinous, grand-maître de l'Université, s'émut. Il poursuivit l'auteur de la lettre devant les tribunaux. La Mennais fut acquitté devant les juges et devant l'opinion.

Le coup avait porté juste et Frayssinous s'occupa activement de relever dans les collèges l'enseignement religieux.

C'était une première victoire. Dieu rentrait dans les écoles de l'État par la porte grande ouverte, et non furtivement, par la fenêtre. Tout l'honneur en revenait à La Mennais. Mais il fallait que la religion fût enseignée dans toute sa pureté, c'est-à-dire exempte de toute erreur gallicane et janséniste. Cette seconde tâche était réservée aux deux disciples de La Mennais, Salinis et Gerbet.

Les deux jeunes prêtres furent désignés par le grand-maître comme aumôniers du collège Henri IV, le premier collège de France.

Pour Mgr Frayssinous, Salinis n'était pas un inconnu. Le jeune séminariste de Saint-Sulpice avait vu souvent le célèbre conférencier de Notre-Dame chez M. Boyer. Il

---

(1) Qu'on nous permette de rapprocher de cette parole de La Mennais ce que Jules Simon écrivait naguère dans le *Journal des Débats :*

« Fabriques de diplômes, fabriques de bacheliers et de licenciés, fabriques d'instituteurs et d'institutrices sans place, fabriques d'affamés et de déclassés, fabriques de révoltés, fabriques d'employés et de politiciens, fabriques de pédants ignares et d'imbéciles encyclopédiques : c'est ainsi qu'avec un peu d'exagération peut-être, mais pourtant sans trop d'injustice, on pourrait qualifier beaucoup de nos institutions pédagogiques. On commence à s'en apercevoir. Il sera bientôt temps d'y aviser. »

lui avait parlé de La Mennais avec enthousiasme. Le savant orateur avait été ravi de voir dans ce jeune homme tant de vraie science alliée à tant de modestie; il n'avait pas oublié l'ardent admirateur de La Mennais. Il le montra bien quand il confia à Salinis un des postes les plus élevés et les plus délicats.

La tâche était ingrate. Maîtres et élèves semblaient peu disposés à se laisser catéchiser. Les débuts allaient être terribles.

Le jeune aumônier connaissait et aimait la jeunesse. Chargé du catéchisme de persévérance à Saint-Sulpice, il avait fait un long apprentissage de son nouveau rôle. Mais, dès le début, il dut passer par une rude épreuve.

« Il est à genoux sur la dernière marche du sanctuaire, recueilli et ému. Les divisions se succèdent. Il les entend passer. D'abord les petits, bruyants et tapageurs. Puis les moyens, déjà fanfarons d'impiété et ricanant à la sourdine derrière le nouvel aumônier qui perçoit au passage leurs rires étouffés, aussi bien que les quolibets voltairiens des grands qui ferment la marche.

Une fois les collégiens en place, le jeune prêtre monte en chaire. La curiosité, puis sa bonne et belle physionomie, toute rayonnante de sympathique jeunesse, établissent tout d'abord avec le silence une attention générale.

L'abbé de Salinis annonce le sujet de son discours : *De la nécessité de la religion*. L'attention se mêla aussitôt de défiance, bien que le sujet choisi intentionnellement par l'auteur ne fût guère de nature à effaroucher nos apprentis philosophes.

Hélas ! l'aumônier s'aperçut bien vite qu'il avait trop présumé de son habileté. Parlant des marques auxquelles on peut reconnaître la vraie religion, il prononça le mot de MIRACLE..... Aussitôt, un long murmure s'élève des bancs des grands, s'accentue à celui des moyens, pour en arriver, d'échos en échos, à des miaulements et à d'autres cris de bêtes plus ou moins domestiques, reproduits au naturel sur les bancs les plus proches.

C'était peu encourageant pour un début.

Le prêtre béarnais ne se tint pas pour battu. Sans se laisser désarçonner, il reprend sa course oratoire et, voulant démontrer l'influence de la religion sur le bonheur des peuples, il dit comme contraste ce que devenait une société sans religion et une nation sans Dieu. Cela l'amena à flétrir en quelques paroles énergiques les excès de la Révolution.

Sur quoi, les miaulements de recommencer de plus belle. Cette fois, ce fut toute une ménagerie en révolte. Puis, comme l'abbé ne faisait pas mine de descendre de chaire, un des plus grands quitta sa place, s'avança dans la chapelle et, se campant fièrement en face de la chaire, il montra le poing à l'aumônier qui sourit devant la menace.....

Notons que ceci se passait aux plus beaux jours de la Restauration.

Le lendemain de ce début oratoire, Salinis se représenta aux élèves et avança résolument qu'il allait faire aux plus avancés un cours de polémique religieuse, où il réfutait les erreurs des héritiers du XVIII[e] siècle. Le cours comprendrait trois années..... Les élèves se regardèrent : « Il compte donc nous rester trois ans? Et nous qui pensions en avoir fini avec lui hier soir ! »

On se tourna vers le plus grand qui avait montré le poing. Il avait les mains sur la table, paresseusement étalées et ne semblait plus en train. Évidemment, il capitulait. La foule, comme il arrive toujours, capitula comme son *leader*. »

L'audacieux aumônier était maître du terrain. Dès ce jour, son action sur les élèves devint décisive et salutaire. Tous ces petits airs affectés de voltairianisme disparurent peu à peu. Bientôt, Salinis fut, non seulement respecté, mais aimé, chéri comme un père. La religion reprit insensiblement possession de ces jeunes âmes que le vice e le souffle de l'athéisme avaient déjà fanées. Ce ne fut plus seulement de la conviction, mais de la piété et de la plus franche. Les cérémonies à la chapelle devinrent de plus en plus belles, de plus en plus édi-

fiantes. Tout Paris en parlait et déjà le grand-maître de l'Université s'épouvantait de pareilles hardiesses. Sans doute, il fallait de la religion dans les collèges, mais encore fallait-il qu'elle fût peu bruyante. Autrement, qu'allaient dire les voltairiens et les gallicans ?

Il avait suffi de quelques mois aux deux jeunes aumôniers pour transformer le collège. La Mennais pouvait être fier d'avoir de tels disciples.

Former la jeunesse, c'est préparer des soldats pour l'avenir : c'est donc une œuvre des plus importantes. Fallait-il s'arrêter là ? La religion avait repris sa place dans l'école; ne pourrait-on pas aussi la faire rentrer dans la société !

La Mennais, Salinis et Gerbet ne jugèrent pas la chose impossible.

Mais comment atteindre la masse ? Aller faire des conférences était au-dessus des forces physiques de trois pauvres prêtres; faire des livres n'était guère pratique : on n'atteindrait qu'une partie de la société. On pensa au journal.

En ce moment, le journal catholique était une idée neuve; car toutes les feuilles de l'époque étaient inféodées à un parti. En 1825, toute la presse se trouvait entre les mains des ennemis de l'Église; un seul journal se déclarait ami de la religion et même celui-là se montrait en tout gallican renforcé.

Il fallait donc créer aux idées ultramontaines un organe sérieux et indépendant. On fonda le *Mémorial catholique*.

Le journal fit bonne et rude guerre : les catholiques de France et de l'étranger applaudirent bruyamment au talent et au courage déployés par les vaillants rédacteurs.

Désormais, les doctrines romaines avaient un centre, un moyen permanent d'action; elles se développèrent avec une rapidité surprenante.

Les gallicans prirent peur. Le *Mémorial* fut attaqué avec une violence brutale. Ses enseignements furent qualifiés de révoltants, ses rédacteurs, d'insolents et de fous, ses directeurs, de déclamateurs éhontés, son œuvre, de schismatique.

La Mennais et ses deux amis étaient nés pour la guerre. Loin de se laisser décourager par ce débordement d'injures, ils frappèrent des coups encore plus forts, et cela avec une verve satirique dont ils ont eux-mêmes regretté parfois les terribles effets.

De tels chefs ne pouvaient longtemps manquer de soldats. Ils en virent accourir de tous les côtés, pleins, comme eux, d'une sainte ardeur et fascinés par l'homme qui battait de si brillantes charges contre les ennemis de l'Église. La Mennais lui-même, dans l'orgueil de la victoire, se laissait éblouir par son propre génie.

Malheureusement, La Mennais avait une constitution très débile, et cette vie agitée eut vite épuisé ses forces physiques : « Il faut que je me presse, écrivait-il à Salinis; le principe de vie est usé. » Avec la tendresse du fils le plus aimant, Salinis accourt auprès du malade et lui propose un voyage dans les Pyrénées, ses chères montagnes natales. Le maître accepta. Son voyage ne fut qu'une agonie continuelle.

On a conservé à Auch un souvenir très profond du passage de La Mennais. On remarqua surtout la dévotion édifiante avec laquelle il disait son chapelet devant l'autel de la Sainte Vierge à la cathédrale. Salinis présenta son cher malade au supérieur du Grand Séminaire, M. Abeilhé, que La Mennais proclama l'un des prêtres les plus remarquables de France. M. Abeilhé n'eut pas une opinion aussi flatteuse de son illustre visiteur : « Je ne l'aime pas, cet homme, disait-il, il ne vous regarde pas en face quand il vous parle. »

L'air pur des Pyrénées, le repos, les distractions, la tendresse ingénieuse et filiale de Salinis, ramenèrent insensiblement La Mennais à la vie.

Mais à Paris, les événements se précipitaient, la bataille devenait plus chaude. Guéri de ses blessures, le vaillant chef de l'armée catholique se hâta de venir se replacer à la tête de ses soldats pour les ramener au combat.

Déjà, dès 1825, La Mennais s'était retiré à la Chênaie, entraînant avec lui Gerbet,

le second aumônier de Henri IV. Une foule de disciples étaient venus peupler cette ruche laborieuse. A son retour des Pyrénées, La Mennais rassemble de nouveau ses généreux soldats dans sa chère retraite de la Chênaie. Avant de tenter l'effort suprême, il semble sentir le besoin de se recueillir.

Salinis, de son côté, avait repris son poste au collège Henri IV. Il avait vu avec peine ses deux amis s'éloigner, mais il n'avait pas cru devoir les suivre et abandonner son apostolat d'aumônier si fécond en résultats. En quelques mois, le collège avait été véritablement transformé. Par sa parole douce et insinuante, par sa bonté, par l'exemple d'une profonde piété, Salinis avait fait de tous ces petits voltairiens autant d'hommes de foi et de précieuses recrues pour l'armée catholique.

Les ennemis de l'Église s'émurent devant tant de succès. Ce fut dans leur camp comme une recrudescence de haine. Toutes les vieilles passions se réveillèrent en un instant.

Malheureusement, l'Église, en ce moment, se trouvait dans une position compromettante. Le gouvernement était censé la protéger ; l'autel semblait être mis sous la sauvegarde du trône. L'opposition, plus entreprenante à mesure que le pouvoir se montrait plus faible, dissimulait, avec une habileté perfide, ses attaques contre le trône sous le couvert de coups portés à l'autel. Et la royauté, dans l'espérance illusoire d'apaiser la Révolution, sacrifiait les meilleurs défenseurs de l'Église. Il importait donc à l'Église de se dégager de cette tutelle dangereuse.

Étrangers depuis longtemps à toute action individuelle, les catholiques d'alors ne pouvaient se résoudre à désespérer d'un gouvernement qui, malgré tout, montrait de si bonnes intentions. Mais quand ils virent le pouvoir sacrifier les Jésuites aux mesquines tracasseries des libéraux et des voltairiens, les catholiques comprirent qu'ils ne devaient attendre le salut que d'eux-mêmes : de là naquit le *Parti catholique*.

Les Ordonnances de 1828 venaient de supprimer la liberté d'enseignement ; cette liberté, il fallait la reconquérir à tout prix. Tant pis si la royauté, mise en tutelle par les Sociétés secrètes, la refusait : on combattrait contre la royauté.

III. JUILLY — « L'AVENIR » CHUTE DE LA MENNAIS

Le bannissement des Jésuites avait enlevé à l'élite de la jeunesse ses professeurs vénérés. Laisserait-on tomber ces jeunes gens entre les mains de l'Université ?

Salinis comprit que sa place n'était plus à Henri IV. Bien que légitimiste de cœur, il sentait qu'il ne pouvait plus soutenir un gouvernement que la faiblesse rendait persécuteur. Il s'entendit avec un ancien aumônier de Henri IV, l'abbé Caire, et avec son ami, l'abbé de Scorbiac, pour l'achat du collège de Juilly, tombé dans un profond état de décadence intellectuelle et morale.

Mais les difficultés étaient immenses. La Franc-Maçonnerie, qui avait fait fermer les écoles des religieux, n'entendait pas les laisser se rouvrir en faveur des prêtres séculiers. Elle voulait le monopole de l'enseignement en faveur de l'État athée. Aussi avait-elle multiplié aux écoles libres les dispositions tracassières et mesquines. Le nombre, l'habillement des élèves étaient fixés d'avance ; les professeurs étaient sous la surveillance de l'Université ; ils devaient avoir les grades universitaires ; ils étaient tenus d'adhérer aux doctrines gallicanes de 1682 ; ils devaient se faire délivrer par le maire des certificats de moralité !!! etc., etc.

La situation n'était pas belle pour les nouveaux directeurs de Juilly. Aucun d'eux n'avait les grades exigés et surtout aucun ne partageait les erreurs gallicanes, et le gouvernement refusait toute dispense.

Mais souvent, les hommes sont meilleurs que les institutions. Le grand-maître de l'Université, de Vatismesnil, après avoir, pour la forme, longtemps résisté à tout accommodement, consentit à une petite transaction. Salinis offrit d'adhérer par écrit aux doctrines du clergé de France,

réuni, en 1626, doctrines qui se trouvent formulées dans un écrit de Fénelon. C'était une déclaration de gallicanisme très ultramontaine; Vatimesnil s'en contenta.

Il y avait d'autres difficultés plus graves. Les ennemis de La Mennais voyaient de mauvais œil le collège de Juilly passer sous la direction des mennaisiens. Des bruits faux étaient répandus à profusion : les Jésuites étaient hostiles ; ils useraient de leur influence sur les familles de leurs anciens élèves, etc.

Salinis savait à quoi s'en tenir sur les bonnes dispositions de la Compagnie de Jésus; seules, les difficultés matérielles l'arrêtaient. Ces difficultés furent tout d'un coup aplanies par le concours bienveillant et généreux de deux Picards qui mirent à la disposition de leur futur évêque tout l'argent nécessaire.

A la rentrée des classes (novembre 1828), les élèves affluèrent et leur nombre s'accrut dans des proportions inespérées, presque inquiétantes. Juilly eut bientôt reconquis sa renommée d'autrefois.

Naturellement, le système d'éducation mis en pratique était conforme aux principes mennaisiens. Juilly était de son temps, comme son audacieux directeur. Au lieu de murer le jeune homme dans l'étude d'un passé mort et de le tenir à l'abri de tout rapport avec le mouvement de son époque, Salinis veut l'habituer peu à peu au régime de la liberté. Rien ne doit se faire par contrainte. Avec l'enfant, il faut être sans inflexibilité comme sans faiblesse, en s'appuyant sur son cœur aimant et sur sa raison déjà éveillée. Plus de férule donc, plus de punitions !..... Les anciens Oratoriens de Juilly, surtout l'homérique P. Paturel dont le terrible martinet, « cette relique aux nœuds piquants » était resté légendaire, et le vigilant P. Creuzé, qui « de la férule avait tant abusé », durent frémir au fond de leur tombe. Et parmi les vivants, ces « énormités » soulevèrent de vraies tempêtes. Dans le camp des vieux régents, ce fut une formidable levée de boucliers.

Salinis tint tête à l'orage. Ses ennemis impuissants semblèrent poser les armes. Ce n'était qu'une trêve : ils attendaient une occasion.

Cependant, le système de Salinis se chargeait de prouver par ses résultats qu'il n'était pas si mauvais. Saint-Marc-Girardin, professeur de l'Université, avouait « que toute proportion gardée, Juilly faisait admettre le plus de bacheliers » et que ces bacheliers étaient « les plus passables. » Un autre universitaire disait que « chez les élèves de Juilly, il y avait un bien plus grand développement de l'intelligence que chez les élèves de l'Université. » N'était-ce pas, en un mot, proclamer la supériorité de l'enseignement chrétien sur l'enseignement païen? Pourquoi semble-t-on l'oublier aujourd'hui dans quelques-uns de nos collèges libres ?

Du fond de « son gîte de Bretagne », La Mennais avait suivi avec intérêt les diverses péripéties de l'entreprise de son jeune ami. Comprenant que le moment était venu de sortir de ses paisibles steppes bretons et de se lancer enfin au plus fort de la lutte, La Mennais revint à Paris. Mais chassé de la capitale par la Révolution de 1830, le vaillant polémiste alla, avec ses amis, chercher un refuge auprès de Salinis.

Juilly devient dès lors le centre de l'action catholique. A ces apôtres ardents, il faut un organe public retentissant : on fonde *L'Avenir*. Et l'attaque commence, d'abord calme, pondérée, bientôt furieuse et folle. Les rédacteurs sont saisis de vertige. Ils semblent frapper plus fort, à mesure que l'orage grossit autour d'eux. On tomba dans l'exagération, c'était inévitable. Toujours judicieux, Salinis vit le péril. Le caractère irritable de La Mennais se prêtait peu à un avertissement. Le directeur de Juilly se hasarda néanmoins à faire quelques observations à celui qu'il aimait comme un père. Le Breton n'écouta rien. Salinis insista. La Mennais leva fièrement la tête, lui qui d'ordinaire la tenait un peu basse et, passant de la surprise à la colère, reprocha à son ami sa modération et sortit bruyamment dans un état de surexcitation inquiétante.

Quelques mois après, le « pèlerin de Dieu et de la liberté » partait pour Rome. Il allait défendre *L'Avenir* auprès du Pape. *L'Avenir* fut condamné.

A cette nouvelle, Salinis tombe à genoux au pied d'un crucifix et, d'un cœur vraiment contrit, se mit à réciter lentement son *Credo*. Puis, réunissant professeurs et élèves dans la chapelle, il fit une rétractation publique.

Les disciples de La Mennais imitèrent tous avec empressement un pareil acte d'humilité, et La Mennais, revenu à la Chênaie, se trouva bientôt seul. Je me trompe. Un homme de cœur, son premier disciple, le doux Gerbet, n'avait pu se résoudre à abandonner son malheureux maître. Il ne pouvait se résigner à croire que tout espoir fût perdu; il cherchait à se faire illusion jusqu'au bout. Le disciple semblait devenir plus aimant à mesure que le dénouement approchait. Ce dénouement, la tendresse filiale ne put l'empêcher, et Gerbet fut jeté comme une épave dans le collège de Juilly où il pleura longtemps, à côté de son ami, la triste destinée du maître révolté.

IV. « UN MENNAISIEN ÉVÊQUE, JAMAIS ! » BORDEAUX — « L'APOSTOLAT DE SALON »

Salinis s'était soumis sans restriction à l'Encyclique qui le condamnait. Il avait fondé avec Gerbet un nouveau journal, *L'Université catholique*, dans lequel il soutenait les doctrines les plus orthodoxes. Mais l'école mennaisienne avait soulevé trop de haines pour que l'on pardonnât à ces glorieux vaincus. Le moment des représailles était venu et elles allaient être implacables. A l'acharnement de la vengeance, on pourra juger de la justesse des coups que Salinis avait portés.

Humilié devant l'opinion, attaqué par des adversaires qui triomphaient bruyamment, Salinis comprit qu'il ne pouvait plus rester à la tête du collège de Juilly. Il songea à se retirer. La direction du collège passa aux mains d'une Société de prêtres formée par M. Bautain. Ce fut un désespoir général dans l'établissement quand on apprit le départ du vénéré maître. Un petit espiègle, qui fut plus tard Mgr de Mérode, plus hardi que ses camarades, entre dans la chambre du directeur : « Monsieur, s'écrie-t-il d'un air que le sérieux rendait comique, je viens vous reprocher d'avoir vendu vos élèves. — Calmez-vous, mon enfant, reprit en souriant le bon prêtre, vous n'avez pas été vendu; vous, je vous ai donné par-dessus le marché. »

Délaissé par les uns, persécuté par les autres, qu'allait devenir Salinis ?

L'évêque de Troyes voulut le prendre pour coadjuteur; les gallicans firent échouer la négociation. De Montalembert le proposa pour l'évêché d'Angers. Quelques évêques protestèrent avec indignation contre la nomination d'un mennaisien. L'un d'eux même s'oublia jusqu'à s'écrier : « Tant que je vivrai, M. de Salinis ne sera pas évêque ! » Et il croyait rendre gloire à Dieu en préservant l'Église d'un tel choix.

Au ministère, on représentait Salinis comme un légitimiste ardent; à la nonciature, comme le disciple d'une école condamnée.

Mais voilà que tout à coup le nonce reçoit de Rome la déclaration formelle que la promotion de Salinis serait personnellement agréable au Pape. Salinis, continuellement calomnié auprès du Saint-Siège, avait voulu faire cesser ces soupçons injurieux. Il était allé à Rome et sa loyauté candide avait convaincu l'esprit de Grégoire XVI.

Les gallicans sentaient s'échapper leur victime. Vite, on se retourna vers Paris. A tout prix, il fallait prévenir le roi contre le nouvel ami du Saint-Père.

Louis-Philippe, trompé, refusa de consentir à la nomination d'un évêque « carliste et qui ne faisait pas chanter le *Domine, salvum fac regem*. » Cependant, il demanda à voir l'homme auquel ses ministres s'intéressaient. Cette visite alarmait Salinis. Il craignait de paraître ambitieux et intrigant. Mais, sur les instances de ses amis, il consentit à l'entrevue. Le roi fut charmé; il allait signer le décret.

Les gallicans n'y tiennent plus. L'archevêque de Paris, Mgr Affre, était alors assez puissant sur l'esprit du roi. La coterie sait s'emparer du prélat, lui inspire d'étranges démarches auprès du gouvernement et enfin fait tant et si bien que le roi refuse de signer le décret de nomination (1841).

Lacordaire, persécuté lui aussi, disait quelques mois plus tard : « Tout est possible aux partis, quand ils croient avoir intérêt à perdre un homme. » Salinis venait d'en faire la triste expérience.

Encore une fois, qu'allait devenir Salinis? Resterait-il à Paris où le retenaient ses amis ? Accepterait-il les propositions que lui faisait en ce moment le courageux archevêque de Bordeaux? Il hésita longtemps. La conduite extraordinaire de son ancien ami, Mgr Affre, le décida à quitter le diocèse de Paris.

Cependant, il venait à Bordeaux avec un scrupule. Villemain, ministre de l'Instruction publique, n'ayant pu réussir à donner à Salinis « une mission plus haute que l'enseignement », avait, à la sollicitation de Mgr Donnet, nommé l'ancien directeur de Juilly professeur à la Faculté de théologie de Bordeaux.

Pouvait-il, lui, Salinis, l'ultramontain avéré, lui qui avait condamné le monopole de l'enseignement et passé sa vie à combattre l'ingérence de l'État dans le domaine spirituel, pouvait-il ainsi être infidèle à ses principes et accepter d'un laïque la mission d'enseigner la doctrine de l'Église ?

Il allait refuser, quand Mgr Donnet triompha de ses résistances, en confirmant, par l'intervention de son autorité, la mission que Salinis avait reçue de l'État. Et pour que personne ne s'y trompât, le professeur, la première fois qu'il parut devant ses auditeurs, expliqua sa conduite : « La religion est représentée auprès du peuple par le curé, dans les collèges, par l'aumônier, devant le public des Facultés, par la Faculté de théologie. L'autorité ecclésiastique nous envoie; la conscience du prêtre ne peut éprouver aucun scrupule. »

Salinis, d'ailleurs, n'a jamais aimé les Facultés de théologie, ces derniers refuges du gallicanisme :

Plus j'y réfléchis, disait-il plus tard, et plus je demeure convaincu que nous n'avons à espérer rien de bon des Facultés de théologie et qu'elles peuvent nous faire beaucoup de mal. Je préférerais envoyer quelques sujets au Séminaire français à Rome. Mais je voudrais que là, on fût un peu plus sévère dans la collation des grades, afin que les camarades de ces docteurs ne fussent pas forcés de s'avouer à eux-mêmes que ces docteurs sont moins doctes qu'eux.

La Révolution avait exercé de grands ravages dans les âmes; l'idée et le sentiment religieux avaient disparu. Il fallait ramener le peuple aux pratiques chrétiennes. Ce fut le but que se proposa Salinis. Pour l'atteindre, il ne se contenta pas de ses conférences qui enthousiasmèrent les Bordelais, il se fit directeur d'âmes. Ici encore, il se trouvait en présence d'un nouvel ennemi. Le polémiste et le professeur avaient combattu le gallicanisme en exposant les vraies notions du dogme; le confesseur allait s'attaquer au jansénisme en revenant aux sains principes de la morale.

La grâce ne détruit pas la nature, elle l'épure : tel fut son grand principe de direction. Le moyen de soutenir l'âme dans ce travail d'épuration, c'est la communion fréquente : « Croyez-moi, disait-il, communiez souvent..... Je suis sans inquiétude sur votre avenir, si je sais que vous communiez souvent. » Au « Dieu est terrible, tremblez » des puritains de Port-Royal, Salinis opposait : « Confiance, Jésus est doux. » Aux sombres terreurs de Saint-Cyran succédait la suave mystique de l'évêque de Genève. Ce fut une vraie révolution dans la direction des âmes. Et Salinis put se vanter de n'avoir pas peu contribué au triomphe de la morale de saint Liguori, tant anathématisée par nos vieux jansénistes.

Pourtant, il y avait une classe d'hommes que Salinis ne voyait assidus ni à ses cours ni à son confessionnal : c'étaient les libres penseurs, les protestants et la grande foule des indifférents..... Ne trouverait-il donc pas un moyen de les atteindre? Il imagina

ce que son ami Combalot appelait l'*apostolat de salon*. Paris avait le salon de Mme Swetchine; Bordeaux eut le salon de M. de Salinis. Tous les lundis, des hommes distingués, magistrats, militaires, négociants, quel que fût leur drapeau religieux ou politique, se réunissaient dans le salon du distingué professeur et discutaient en toute liberté leurs opinions « dans de vrais tournois intellectuels. » Salinis, en vrai gentilhomme qu'il était, présidait aux débats avec beaucoup d'aisance, d'amabilité et de distinction, faisant en sorte que chacun fût content de soi et des autres, profitant de tout pour expliquer la doctrine catholique, laissant dans tous ces esprits de profondes impressions qui rendaient ces hommes meilleurs.

Bordeaux semblait absorber Salinis, et cependant, le vaillant apôtre ne perdait pas de vue le mouvement catholique dans le reste de la France. Il applaudissait de toutes ses forces aux généreux efforts de d'Alzon, de Montalembert, de Veuillot, de Combalot pour obtenir la liberté d'enseignement.

En vrai disciple de La Mennais, il aimait le combat. Salinis, Gerbet, Veuillot, véritables agneaux dans la vie privée, devenaient des lions quand il s'agissait de défendre l'Église. Rien ne les faisait reculer, pas même les têtes couronnées.

Cependant, le moment approchait où, de simple soldat, Salinis allait devenir chef d'armée. Dieu s'était de longue date préparé cet apôtre. Il voulut lui donner une suprême marque de son amour en le purifiant par la douleur et par les larmes. Salinis perdit coup sur coup son ami de Scorbiac et sa mère bien-aimée. Ces deux morts lui laissèrent au cœur une blessure qui ne se ferma jamais.

V. SALINIS ÉVÊQUE — UNE FORMULE VAGUE UN PRÉTENDU COMPLOT ULTRAMONTAIN

L'heure dernière de la royauté infidèle à sa mission venait de sonner. Salinis entendit sans effroi proclamer la République. L'Église serait-elle, par hasard, inféodée à un parti politique ou bien la doctrine catholique serait-elle incompatible avec quelque forme de gouvernement ? « Cette jeune République, disait Salinis, n'est pas née féroce..... Elle ne demanderait pas mieux que de ne faire de mal à personne. » Les catholiques allaient-ils profiter de ces bonnes dispositions ? Les prudents, les chevaliers des bras croisés, les éternels résignés, parlaient de se tenir à l'écart. Les anciens disciples de La Mennais, habitués à la lutte, se lancèrent avec ardeur dans la mêlée. Des prêtres se présentèrent hardiment aux suffrages de leurs concitoyens : Mgr Donnet désigna Salinis pour Bordeaux.

Violemment attaqué par les révolutionnaires, Salinis défendit sa candidature par la plume et par la parole. Le journal ne lui suffit pas, il se rendit dans les clubs. Aujourd'hui, les bonnes âmes se scandalisent de voir la soutane du prêtre dans les réunions publiques. Les catholiques de 1848 n'avaient pas de ces scrupules et ils valaient plus que nous. La ville de Bordeaux donna une immense majorité à ce vaillant prêtre qui avait si fièrement déployé son drapeau; mais les paysans landais, encore un peu sauvages, persuadés que Salinis voulait rétablir la dîme, votèrent tous contre lui.

Salinis ne fut pas élu et il s'en consola facilement; mais beaucoup de ses amis le furent et il en eut une joie extrême. Décidément, cette jeune République n'était pas née féroce !

Malheureusement, les honnêtes gens se divisèrent après la victoire. Survinrent les journées de Juin, « cette insurrection des affamés », « cette poussée de l'immortelle canaille ». Un moment, on put redouter l'avènement de la *République rouge*. A la vue du spectre de l'anarchie qui se montrait déjà à l'horizon, plus d'un se crut revenu aux jours sanglants de 93. Cela passa comme un mauvais rêve : le parti de l'ordre triompha.

Dieu, qui n'avait pas permis que Salinis fût élu député de la Gironde, avait choisi ce moment pour revêtir son vaillant soldat

d'un titre plus élevé. Au mois de février 1849, le ministre de l'Instruction publique, de Falloux, présentait Salinis à l'évêché d'Amiens. Le nonce, « qui avait le plus vif désir personnel » de faire aboutir la négociation, n'eut pas de peine à obtenir la sanction de Rome. Salinis trembla bien un peu à la pensée des lourdes charges de l'épiscopat; mais, réconforté par une retraite au pied du calvaire de Notre-Dame de Bétharram, il accepta résolument l'honneur que Dieu lui offrait. Le 29 juillet, l'archevêque de Bordeaux sacrait son jeune ami; le 29 août, Mgr de Salinis prenait solennellement possession de son siège d'Amiens.

« Un mennaisien évêque! jamais! » avaient dit les gallicans dix ans auparavant. Or, voilà qu'en 1849, les évêques mennaisiens sont légion. Aussi les choses vont changer. L'épiscopat va s'opposer courageusement aux empiétements du pouvoir civil; il n'est pas l'ennemi du gouvernement, mais il entend que le gouvernement respecte tous ses droits. Il préfère la paix, mais il saura, s'il le faut, se résigner à la guerre.

La République, animée d'intentions honnêtes, comprit ces nouvelles dispositions. Devant ces hommes qui savaient parler haut et ferme et, au besoin, agir avec vigueur, elle se montra pacifique et bienveillante.

Sous le souffle vivifiant de la liberté, ce fut partout comme une éclosion spontanée de Conciles provinciaux. Aujourd'hui, c'était Paris; demain, Bordeaux, puis Soissons; un autre jour, Amiens, qui ouvraient ces grandes assises prescrites par les Canons, si fort recommandées par l'Église, si redoutées et toujours empêchées par nos gouvernants gallicans. Il fallut la République de 48 pour permettre à l'Église de reconquérir cette précieuse liberté. Cependant, pour ne pas paraître abandonner tout à fait la vieille ferraille des « articles organiques », le ministre envoyait des autorisations que personne ne lui demandait.

Salinis prit une part très active au Concile de Soissons. Il avait appelé auprès de lui son ami Gerbet, sans doute pour profiter de sa science théologique, mais aussi pour le tirer d'une situation délicate où Mgr Sibour l'avait placé pour faire échec à *L'Univers*.

Grâce à l'influence de Salinis, le Concile se préoccupa surtout de se rapprocher de Rome. Un Sulpicien, M. Lequeux, auteur d'un Manuel de droit canon mis à l'index, chargé de rédiger la déclaration des Pères au sujet du Pape, le fit en termes si vagues qu'il eut l'air d'avoir voulu esquiver la question plutôt que de la résoudre.

Le judicieux Gerbet vit la feinte et protesta vivement: « Les évêques ici assemblés, s'écria-t-il, n'ont pas à s'inquiéter de savoir si ce qu'ils disent dans leur acte d'adhésion au Souverain Pontife blessera les oreilles gallicanes de quelque professeur de Séminaire. Ils doivent parler selon leurs convictions et parler haut. Voulez-vous me charger de rédiger un nouveau projet? » On accepte. Gerbet passe la nuit entière à composer le nouveau décret. M. Lequeux attaque très fortement le projet remanié et le déclare rempli de nouveautés, presque d'hérésies. Le Concile est très impressionné. Les gallicans vont triompher. On se retourne vers Gerbet. Celui-ci calme, l'air presque moqueur, défend son travail. Pièces en mains, il établit que ce que l'on taxe de nouveautés remonte à la plus haute antiquité et que ce que l'on juge hérétique n'est autre chose que des textes de Conciles généraux..... Ce fut un écrasement complet pour le gallicanisme. C'étaient de rudes hommes que ces mennaisiens!

Salinis, enthousiasmé par le succès de son ami, que le Pce Louis-Napoléon venait de créer chevalier de la Légion d'honneur, amena Gerbet avec lui à Amiens pour en faire son commensal et son conseiller.

Deux ans plus tard (1853), pour compléter l'œuvre du Concile de Soissons, s'ouvrait le Concile d'Amiens. Le gallicanisme exclu des écoles, la liturgie romaine rétablie dans le diocèse, les questions importantes du journalisme et des classiques chrétiens débattues avec beaucoup de talent,

tels furent les principaux résultats obtenus. L'évêque d'Amiens fut chargé officiellement de porter à Rome les décrets du Concile et d'en solliciter l'approbation.

Deux autres vaillants soldats de l'Église, Louis Veuillot, rédacteur de *L'Univers* et Bonnetty, rédacteur des *Annales de philosophie chrétienne,* persécutés par des évêques gallicans, se joignirent à lui pour faire le pèlerinage de la Ville Éternelle.

Comment ne pas voir là un complot ultramontain ? Rien n'est plus terrible que des débris d'armée réduits au désespoir. Nos trois voyageurs en firent l'expérience. Des réclamations confidentielles, adressées au Pape, représentaient Salinis comme novateur et brouillon : la cour de Rome le verrait aux décrets erronés apportés par l'évêque d'Amiens. Jugeant qu'une manifestation publique ne serait pas de reste, un évêque du Midi y alla d'une petite lettre contre le Concile d'Amiens. C'était déjà un grand scandale. Enhardi par ce premier coup de feu, les gallicans ne se continrent plus. On chercha à intimider Rome. L'archevêque de Paris condamna le journal de Veuillot.

Le grand Pie IX, profondément contristé par ces basses menées, prit personnellement la défense de la victime. Veuillot fut vivement encouragé à continuer le bon combat et l'Encyclique *Mirari vos* fut pour lui un vrai triomphe. Les décrets du Concile d'Amiens, longuement étudiés par la Sacrée Congrégation, furent trouvés irréprochables et approuvés sans le moindre changement. Enfin, l'accusateur de Bonnetty reçut cette réponse peu flatteuse « qu'au lieu de poursuivre les auteurs orthodoxes, il ferait mieux de corriger les erreurs contenues dans ses propres livres ».

Pie IX voulut faire encore plus en faveur de son cher évêque d'Amiens, il le créa prélat assistant et comte romain et lui donna les reliques d'une sainte amiennoise, sainte Theudosie, récemment découvertes dans les catacombes. Quelques jours après, le prélat réunissait dans sa ville épiscopale de nombreux évêques, presque tout son clergé et les fidèles de son diocèse qui venaient admirer le magnifique panégyrique de leur sainte compatriote, prononcé par le grand évêque de Poitiers, le futur cardinal Pie.

VI. LE « BONAPARTISME DE MGR D'AMIENS »

Nous avons empiété sur les événements. Revenons de quelques mois en arrière.

Le P^ce^ Louis-Napoléon venait de faire son coup d'État en 1851, et, l'année suivante, de rétablir l'Empire. Qu'allait faire l'Église? Elle avait accepté la République de 1848 ; résisterait-elle à l'Empire de 1852 ?

La plupart des catholiques, Veuillot en tête, touchés des gages donnés à l'Église par le nouveau gouvernement, effrayés par les menaces du spectre rouge, se rallièrent à un prince qui n'avait rien d'effrayant « pour les consciences démocratiques ».

Convaincu de l'impuissance des autres partis, Salinis, autre Lavigerie, adhéra à l'Empire avec éclat et lança son mandement sur le Pouvoir, qui, comme le toast d'Alger, déchaîna contre son auteur une tempête de malédictions.

Un « ancien compagnon d'armes » de Salinis, le P. Lacordaire, écrivit à Amiens pour protester « contre les tristes personnages et les tristes théories de *L'Univers,* » protégé par Salinis et « contre la plus grande insolence qui se soit autorisée du nom de Jésus-Christ. »

L'insolence, c'était le mandement de Salinis :

> L'Église, avait écrit l'évêque d'Amiens, ne peut faire un pas dans ce monde sans se trouver en face de César : César hostile ou favorable; car il n'est jamais ou ne saurait demeurer longtemps indifférent..... César porte dans les plis de son manteau la guerre ou la paix..... Or, l'Église ne craint pas la guerre. Elle a appris de bonne heure le secret de sa force et la faiblesse de ses ennemis. Elle sait que toujours, pour vaincre, il lui suffit de mourir..... Mais l'Église aime nécessairement la paix. Elle ne choisit jamais la guerre : elle s'y résigne. Donc, toutes les fois que l'Église rencontre César sur son chemin, elle va la première à lui, elle lui offre la paix. Si César promet de respecter dans l'Église les droits de Dieu, le traité est conclu; l'Église est en paix avec l'État.

Et ici, César n'est pas le pouvoir d'hier, le pouvoir de demain, le souverain qui revendique la puissance, c'est celui qui l'exerce de fait.

Eh bien! le pouvoir offrait la paix; Salinis l'accepta. En vérité, voilà « une grande insolence! »

Il y eut des attaques plus violentes que celle de Lacordaire, il n'y en eut pas de plus pénible pour le cœur aimant du bon prélat. Comme son illustre compatriote, le cardinal Lavigerie, Salinis fut accusé de légèreté, de lâcheté, d'ambition. On prononça le mot d'infamie. L'évêque fut représenté comme le plat valet de Napoléon III.

Talleyrand disait : « Tout ce qui est exagéré est insignifiant. » Nous n'aurions donc pas besoin de répondre à ces attaques passionnées; mais comme on a beaucoup parlé du « bonapartisme de Mgr d'Amiens », il faut être fixé sur ce mot.

Salinis ne fut pas un adversaire systématique de l'Empire, comme tant d'autres; mais il ne fut pas non plus un évêque courtisan.

Nul ne s'est montré plus que lui jaloux de conserver intacte son indépendance. Quand il l'a fallu, il a su maintenir courageusement son droit. Un proviseur peu ultramontain, ayant voulu interdire dans la chapelle du Lycée le chant du *Te Deum,* prescrit à l'occasion du retour de Pie IX à Rome, l'évêque sut faire respecter son autorité. En 1853, il réunit le Concile d'Amiens sans autorisation, malgré les « articles organiques ».

Mais Salinis ne provoquait pas les conflits; il cherchait à vivre en bons termes avec le pouvoir et se montrait conciliant dans la mesure du possible. Grâce à son ascendant sur l'esprit de l'impératrice, il avait les entrées libres aux Tuileries. Il en profitait pour défendre l'Église auprès de l'empereur et pour faire parvenir des avis qui le rendirent bientôt importun à Napoléon, ce qui prouve qu'il ne passait pas son temps à flagorner César.

Et lorsque le ministre écrivit à Salinis « que l'empereur le transférait à Auch », le courageux évêque protesta hautement contre cette prétention anti-canonique, proclamant cet usage irrégulier et demandant la sanction préalable de Rome. Il fallut une lettre du Pape pour le faire consentir à cette translation. Les valets et les ambitieux n'ont pas de ces audaces et de ces scrupules.

Salinis, très affecté de tout ce qui se dit à cette époque contre lui, a bien voulu expliquer sa conduite dans une lettre intime :

La royauté s'est lentement suicidée de 1815 à 1830. Le gouvernement de Juillet est tombé dans la boue; il n'a que ce qu'il méritait. La France souveraine en 1848 a voulu être en république. Les partis honnêtes n'ont su que se diviser. Le socialisme seul s'organisait d'une manière effrayante..... La France, qui périssait avec sa forme républicaine, a voulu se faire Empire. J'ai cru d'abord qu'elle avait tort. J'ai voté la présidence décennale; je n'ai pas voté l'Empire..... Mais l'Empire, ayant été voté par 8 millions de suffrages, je me suis incliné, et j'ai accepté l'Empire, comme j'avais accepté la République.

Puis, répondant à ceux qui l'accusaient de trahison, il ajoutait :

Je suis né légitimiste. S'il n'avait fallu que ma vie pour empêcher la branche aînée des Bourbons de tomber en 1830 ou pour la relever en 1848, elle serait encore sur le trône..... Voilà plus de trente ans que je suis convaincu que l'une des choses les plus fatales à la légitimité a été l'absurde exagération qui a fait de ce principe une espèce de dogme, quelque chose d'immuable.

Salinis venait donc de se compromettre auprès de ses contemporains, mais il était heureux de s'être compromis pour la gloire de l'Église. Les esprits surexcités par les sottes passions de la politique ne surent voir qu'une basse démarche de l'ambition, là où il y avait un chevaleresque sentiment de sacrifice. La postérité, plus juste, admire au lieu de condamner.

Tout puissant à la cour, Salinis ne se voyait rien refuser. Au mois de septembre 1853, quelques jours avant les belles fêtes de sainte Theudosie, l'empereur vint à Amiens. Salinis lui présenta son ami Gerbet. L'année suivante, Gerbet était évêque de Perpignan.

L'influence de Salinis se montra en bien d'autres occasions. Il n'en coûtait pas à l'évêque de se faire solliciteur, quand il s'agissait de l'intérêt de la religion. Grâce

à cette activité intelligente, le diocèse d'Amiens sembla revenir aux plus beaux jours de son histoire. Les prêtres n'avaient pas de difficultés avec le gouvernement; les études florissaient; des collèges étaient fondés; les œuvres de charité se multipliaient.

Cependant, Napoléon avait peu à peu abandonné la saine politique de 1852 pour revenir aux idées libérales. La suppression du pouvoir temporel du Pape était le désir le plus ardent des nouveaux amis de l'empereur. Salinis avait fait entendre de courageuses paroles et prononcé le *non licet*. L'impératrice elle-même avait joint ses instances à celles du prélat, pour empêcher une pareille concession à la Révolution.

Débordé par les libéraux, fatigué des reproches de l'impératrice, Napoléon résolut d'éloigner son conseiller importun et, sous prétexte d'un avancement, le désigna pour l'archevêché d'Auch.

Nous avons vu la noble protestation de Salinis à ce sujet. Mais, trompé par les belles promesses de l'empereur, le nonce pria Salinis d'accepter. « La voix de Pie IX s'est fait entendre, disait le nouvel archevêque, voix sévère qui est descendue comme un glaive dans mon cœur..... Mais un désir de l'Évêque des évêques est pour les évêques un ordre même de Dieu. » Salinis se résigna et partit.

VII. L'ARCHEVÊQUE D'AUCH — SA DERNIÈRE ENTREVUE AVEC NAPOLÉON — SA MORT

Quand Salinis avait pris congé du nonce Chigi, celui-ci lui avait dit : « Acceptez, Monseigneur, vous donnerez le dernier coup au gallicanisme. »

De fait, la Gascogne était encore une province toute gallicane et quelque peu janséniste. Dès 1824, le Supérieur du Grand Séminaire d'Auch écrivait à Salinis :

> Nous continuons à lire avec le plus vif intérêt les articles du *Mémorial* et nous tâchons d'en propager le doctrines. Notre position est délicate, vous le savez : nous pourrions tout gâter par nos imprudences et par trop de précipitation. Les préventions de nos anciens d'Israël sont toujours les mêmes.

L'abbé Combalot, qui avait donné une mission à Auch, écrivait de son côté : « Ici comme ailleurs, le défaut de miséricorde éloigne les fidèles des sacrements. » L'enseignement du Grand Séminaire était très rigoriste. Le clergé se montrait très gallican. Aussi, dès les premières réformes du nouveau prélat, s'éleva-t-il de violents murmures. Un bon vieux curé s'écriait avec indignation : « Ah ! si le grand *Bossuett revenaitt*, qu'est-ce qu'il *diraitt?* » De plus, les Illuminés de la Petite Église étaient encore très nombreux dans le diocèse; ils possédaient même la chapelle de Notre-Dame de Cahuzac. *(Voir la* PETITE ÉGLISE *du R. P. Drochon*, p. 30.*)*

La tâche était rude; Salinis ne se laissa pas effrayer. Cependant, comme il le disait, il était blessé au cœur et sa santé donnait déjà des inquiétudes. Mais, à l'activité qu'il déploya dès le début, le diocèse se laissa tromper et espéra garder son nouveau pasteur de longues années encore.

Mgr de Salinis venait d'arriver et déjà la ville d'Auch semblait transformée. L'archevêché était restauré avec goût et intelligence ; les prisons, qui s'accolaient stupidement à la cathédrale furent abattues et remplacées par une belle promenade; les fontaines versèrent dans les rues des eaux abondantes ; un superbe Palais de Justice s'éleva à l'extrémité des allées d'Étigny ; un escalier monumental magnifique remplaça les vieilles poternes de la ville. Jamais de si grands travaux ne s'étaient exécutés en si peu de temps.

Mais ce fut surtout des âmes que s'occupa le zèlé pasteur. La cathédrale fut mieux appropriée aux besoins du culte. Les cérémonies furent rendues plus belles et plus attrayantes. Les élèves du Grand Séminaire durent y assister tous les dimanches. Le chant fut remis en honneur et les fidèles, qui depuis longtemps s'éloignaient de l'église, revinrent peu à peu, attirés par la beauté des cérémonies.

A Auch comme à Amiens, Salinis s'appliqua à provoquer de belles manifestations religieuses populaires. A Lectoure, la trans-

lation des reliques de saint Clair put rivaliser avec les fêtes de sainte Theudosie : douze prélats assistaient à la cérémonie, et l'abbé Combalot était l'orateur. Nogaro, Eauze eurent des fêtes semblables. Notre-Dame de Cahuzac fut rachetée aux Illuminés et le pèlerinage rétabli. De nouvelles églises s'élevèrent; d'autres furent réparées.

En 1857 se tint un synode diocésain. D'importantes décisions y furent prises : fondation d'une caisse de retraite pour les prêtres infirmes, retour à la liturgie romaine, réorganisation des études du Séminaire, révision du catéchisme diocésain, institution de l'Adoration perpétuelle.

Cependant, les œuvres du diocèse ne détournaient pas Mgr de Salinis de la lutte que l'Église avait à soutenir un peu partout. L'Empire, à partir de 1859, violait ouvertement les promesses faites, en 1852, aux catholiques. Entraîné par la Révolution, Napoléon devenait persécuteur. Le pouvoir temporel du Pape était sérieusement menacé par le bandit couronné de Savoie. Sous prétexte de réformer, on voulait détruire et Napoléon se prêtait à ce jeu, plus par aveuglement que par méchanceté.

« On disait autrefois, s'écria l'archevêque d'Auch, si le roi savait ! Eh bien, l'empereur saura ! » Et, malgré la maladie qui paralyse ses forces, malgré les médecins, malgré ses amis, le courageux prélat part pour Paris.

Le 3 décembre 1860, il se présente aux Tuileries. Il obtient une audience de l'empereur, et là, avec l'indépendance d'un évêque de la primitive Église, il fait entendre à César les plaintes des consciences catholiques. Les funestes tendances des ministres, l'abandon du Pape, la nomination d'évêques gallicans, rien ne fut oublié. L'empereur écouta jusqu'à la fin avec bienveillance, mais en essayant parfois de se disculper. L'audience avait duré plus d'une heure. L'archevêque se leva pour se retirer : « Je vous remercie, Monseigneur, ajouta Napoléon, de vos utiles observations; je n'ai pas rencontré d'évêque qui m'ait parlé avec autant de franchise et d'indépendance.

— C'est que, Sire, vous n'avez pas rencontré beaucoup d'évêques prêts comme moi à aller, sans tarder, rendre compte au tribunal de Dieu de l'accomplissement de leur mission épiscopale. »

Ces fortes émotions hâtèrent la fin du courageux prélat. Quelques jours après son retour à Auch, il s'alitait, et, le 30 janvier 1861, il rendait le dernier soupir entre les bras de son ami Gerbet et de son vicaire général, Mgr de Ladoue lequel fut plus tard son biographe.

Pie IX, qui avait envoyé sa bénédiction au moribond, écrivit à Auch : « Nous avons perdu un grand évêque et un ami dévoué. » On s'adressait à lui avec confiance, sûr de ne pas se retirer les mains vides : « Je préfère, disait le charitable évêque, être dupé cent fois que de renvoyer une fois un malheureux dans le besoin. »

La bonté, l'aménité, l'hospitalité de Mgr de Salinis sont restées légendaires.

Mais le trait distinctif du pieux archevêque, c'est son amour de Rome, son prosélytisme ultramontain.

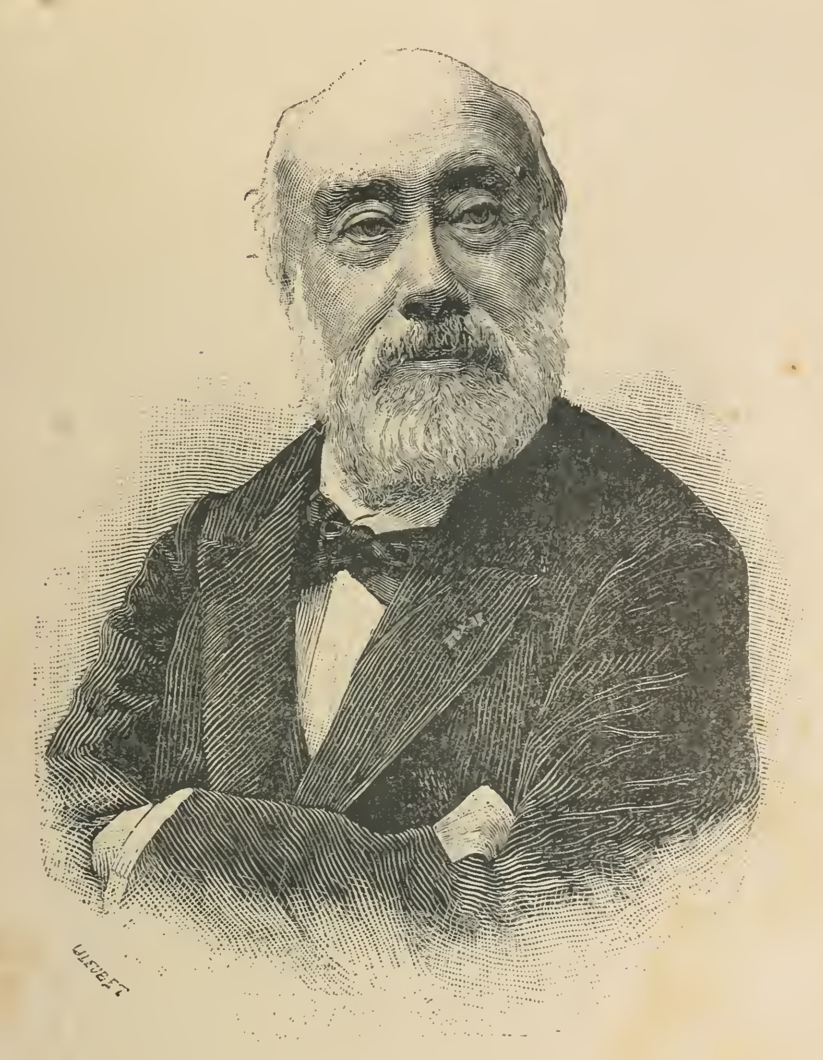
Les évêques passent, mais le bien qu'ils ont fait demeure. Ce sera la grande gloire de Salinis et de son École d'avoir ramené l'Église de France aux pieds du Saint-Père. Son rôle a été peut-être moins éclatant qus celui de son grand ami Veuillot, mais il n'a pas été moins efficace.

Mgr de Salinis s'est rendu justice lorsque, sur son lit de mort, il disait au vaillant évêque de Montauban : « Vous direz à mes prêtres nos combats, nos efforts, nos luttes pour rapprocher de Rome ceux qui s'en éloignaient..... Ma vie a été un acte de foi..... j'ai toujours été étroitement attaché au siège de Saint-Pierre..... Dites à mes prêtres qu'ils aiment le Pape; qu'ils se serrent autour de Pierre : là est la vérité, là est le salut. La grande dévotion de ces temps-ci est la dévotion envers le Pape. »

Aussi Gerbet a-t-il pu dire devant le cercueil de son ami : « Il y a eu du dévouement au Saint-Siège jusque dans le coup plus hâté qui lui a donné la mort. »

Auch. A. LAMOTHE.

LES CONTEMPORAINS



GUSTAVE NADAUD (1820-1893)

I. LA STATUE DE NADAUD

De nos grands hommes, vrais ou faux, les uns doivent attendre longtemps leur statue, les autres l'attendront toujours.

Gustave Nadaud n'est pas dans ce cas. Sa mort avait été si universellement pleurée et il était tant aimé dans sa bonne ville de Roubaix!

Aussi, au lendemain de ses funérailles, un Comité, présidé par M. Henry Bossut et composé des fidèles amis du poète, prit l'initiative de la souscription. Les dons affluèrent. Le monument fut mis au concours et, parmi les douze beaux projets présentés, un jury impartial choisit celui dont nous sommes heureux de pouvoir reproduire le dessin à la fin de cette notice.

A notre époque de statuomanie, ces inaugurations sont, pour certaines mémoires, une sorte d'exhumation pompeuse en même temps qu'une définitive inhumation.

Pour d'autres, c'est l'acte solennel par lequel elles sortent du domaine de l'éphé-

mère actualité pour entrer dans l'immortalité de l'histoire.

La mémoire de Nadaud appartient à cette dernière catégorie, car elle reste définitivement inscrite avec ses œuvres dans l'histoire de la littérature française au XIXe siècle.

Déjà, en effet, autour de son nom, commence pour Nadaud ce culte discret mais éternel, que les lettrés rendent aux écrivains de choix.

Ses œuvres sont de celles qu'ils placent dans le coin préféré de la bibliothèque et sur la table de travail où ils aiment à trouver, aux heures de fatigue, une fleur à respirer en se délassant.

C'est la gloire succédant à la popularité.

Depuis longtemps peut-être on aura cessé de chanter les *Deux Gendarmes*, que les fins gourmets de la littérature, les vrais amateurs du vers facile, vif et alerte, de l'esprit fin, délicat et franchement gaulois, de la bonne humeur et du frais sourire continueront à savourer tout cela dans les *Chansons populaires*, *Chansons de salon*, *Contes, récits et scènes*, *Histoires*, *Chansons humoristiques*, *Chansons philosophiques*, *Chansons à dire*, *Théâtre de salon*, etc., du fécond poète (1).

II. ORIGINE DES NADAUD — AMOUR DU CLOCHER NATAL — COLLÉGIEN A ROUBAIX PUIS A PARIS — PREMIERS ESSAIS DU POÈTE

La famille des Nadaud est originaire du Limousin. Les vieilles chroniques mentionnent leur nom dès l'an 1296.

C'était une famille *de robe*, comme on disait jadis. Pendant plus de quatre siècles, jusqu'à la tourmente révolutionnaire, des Nadaud rendirent Justice avec une intégrité et une équité dont témoignent maintes fois les archives de Limoges.

En 1818, Jean-Baptiste Nadaud, un des fils de Léonard, commandant de la garde de Limoges et emprisonné comme royaliste sous la Révolution, vint se fixer à Roubaix.

Il y fonda une importante maison de tissus, devint président de la Chambre de commerce de sa ville d'adoption et refusa l'honneur et la charge de maire qui lui furent offerts, tant était grande l'estime dont il jouissait auprès de ses concitoyens.

De son mariage avec Caroline Chauwin naquit, le 20 février 1820, le futur chansonnier, Gustave Nadaud.

Plus tard, dans sa vie nomade « d'oiseau sur la branche et d'oiseau chanteur », le joyeux trouvère n'oublia jamais la maison où il naquit, le clocher à l'ombre duquel il fut baptisé, et la ruche industrielle où, brillant papillon, il vint à éclore.

---

(1) Nous n'énumérons ici que les principales œuvres de Nadaud, car il nous serait difficile d'en dresser une nomenclature complète. Notons cependant qu'il a fait paraître pendant environ vingt-cinq ans une chanson par mois au *Ménestrel*. Vers 1880, pressé par de nombreux admirateurs de son œuvre, il réunit en 3 volumes, paroles et musique, 150 chansons choisies, illustrées par ses amis. Gérome, Bonnet, Rosa Bonheur, Bernier, Jules Lefebvre, etc., etc., tinrent à honneur d'y apporter le concours de leur talent et cette magnifique édition dont le tirage fut limité à 2000 exemplaires est aujourd'hui presque introuvable. Du reste, les chansons, dont chacune est un petit poème, furent recueillies en diverses brochures avec des titres différents. Les *Chansons populaires* et *Chansons de salon*, illustrées par Morin, parurent en édition de luxe chez Jouaust. Les *Chansons à dire* et le *Théâtre de salon*, chez Tresse. Nadaud composa, en outre, des *Contes, récits et scènes* qui furent imprimés chez Jouaust; plus tard, un *solfège*, charmant recueil de mélodies faciles à l'usage de la jeunesse, que publia la maison Hachette, puis un volume de *Miettes poétiques*, quatrains, dédicaces échappées de sa plume, toujours si pleine d'à-propos. Il fit paraître encore les *Notes d'un infirmier*, récit touchant de différents épisodes de la guerre, et un roman intitulé *Une Idylle*, gracieuse et aimable étude de mœurs, parue à la librairie des bibliophiles, illustrée par Albert Aublet. Notons encore les *Opérettes de salon*, *Porte et fenêtre*, *La Volière*, *Le Dr Vieuxtemps* et le *Roseau chantant* qui eurent à leur apparition un vif succès. Enfin, il termina par les *Derniers chants* où, au milieu de quelques perles retrouvées, il célébra son cher clocher de Saint-Martin de Roubaix.

Nous avons puisé pour cette biographie dans un article très remarquable du R. P. Delaporte, S. J., paru dans les *Études religieuses, philosophiques et littéraires* (T. LXI de la collection, 15 janvier 1894), Retaux et fils, éditeurs, 82, rue Bonaparte, et dans la *Revue catholique des institutions et du droit* (avril 1896), où M. Charaux, l'éminent professeur à l'Université catholique de Lille, a consacré à Nadaud une étude très intéressante. Enfin et surtout, nous avons feuilleté les œuvres du poète-chansonnier.

N'est-ce pas à sa chère cité manufacturière qu'il pensait lorsqu'il chantait :

Usines, travaillez sans cesse,
Travaillez, métiers diligents,
Donnez le luxe à la richesse
Et le salaire aux indigents.
(*Hymne à la France.*)

Et dans ses *Derniers chants* ne retrouvait-il pas toute la fraîcheur de ses impressions de jeunesse pour saluer ainsi son vieux clocher de Saint-Martin?

Salut, je te revois encore,
Aussi pauvre, mais plus touchant,
Mon clocher d'ardoise, que dore
La pourpre du soleil couchant.
Parmi les arbres et les tuiles,
Je vois encore se percher
Ton coq aux ailes immobiles,
Mon vieux clocher!

Tu rappelles ce temps prospère
Où, petits, nous trouvions si grand
Le jardin de notre bon père,
Qui n'avait pas plus d'un arpent.
Je croyais que rien sur la terre
De toi ne pouvait approcher
Fût-ce Notre-Dame ou Saint-Pierre,
Mon vieux clocher!

Tu rends la mémoire présente
De l'âge où ton cadran poudreux
Marquait l'heure rapide ou lente
De nos leçons ou de nos jeux.
Puis les échos, de proche en proche,
Sous les toits allaient épancher
L'*Angelus* que tintait la cloche
Mon vieux clocher!

C'est que tu tiens à l'âme émue
Le livre ouvert du souvenir;
Toujours ton aspect y remue
Quelque rêve près de finir.
C'est qu'après une longue absence,
Je retrouve sans les chercher,
Quinze ans de paix et d'innocence,
Mon vieux clocher!

J'ai vu, suspendus à ton faîte,
Des drapeaux qui flottaient au vent;
On les hissait en grande fête,
Et puis on les changeait souvent.
L'homme détruit tout sur sa route;
Nul lien ne peut l'attacher;
Un jour, on t'abattra sans doute,
Mon vieux clocher!

Bientôt un pompeux péristyle
Va s'élever sur tes débris;
Tout village veut être ville,
Toute ville singe Paris.
Avec tes ardoises que dore
Le soleil qui va se coucher,
Salut, je te revois encore,
Mon vieux clocher!

Écoutez encore ces magnifiques strophes par lesquelles il célébrait le charme qu'excercent sur la vie entière les souvenirs du pays natal, toujours cher à l'homme bien né :

Allez trouver les peuples de Norvège,
Les Irlandais au dur labeur,
Les Esquimaux qu'ensevelit la neige,
Les noirs brûlés par l'Équateur,
Demandez-leur quel est le coin de terre
Le plus indulgent à ses fils,
Le doux pays, le climat salutaire,
Ils vous diront : « C'est mon pays. »

Pays natal! on te retrouve,
Plus cher après t'avoir quitté :
C'est comme une amitié qu'éprouve
La distance ou l'adversité.
Il faut revoir l'église austère,
Avec son clocher qui reluit,
Et la maison de notre père,
Toute pleine encore de lui.

Et cependant l'étranger passe,
Sans plaisir comme sans ennui,
Le vent effacera la trace
Que ses pieds laissent après lui.
Pourquoi ce charme qui m'enivre?
Pourquoi pleuré-je sans souffrir?
C'est là, c'est là qu'il faudrait vivre;
C'est là surtout qu'il faut mourir.

Naturellement, le jeune Gustave, dans les intentions et les espérances paternelles, était destiné à prendre la succession de la maison de commerce; mais cela n'empêcha point son père de lui faire faire d'abord d'excellentes études classiques.

Car c'était déjà une tradition à Roubaix, tradition qui s'est maintenue malgré l'immense développement industriel de cette cité, de préparer les jeunes gens de famille à leur carrière de fabricants ou de négociants en les faisant passer par « les humanités ».

En sorte que Roubaix présente un peu cette particularité que de toutes les branches de commerce qui se partagent sa prodigieuse activité, la plus florissante est peut-être..... le commerce des lettres.

Les Roubaisiens sont tout à la fois travailleurs et hommes de goût : ceci explique cela.

Le jeune Gustave Nadaud fut donc mis dans une pension, puis envoyé à Paris pour achever ses études au collège Rollin.

Dès ce moment, le goût littéraire se manifeste en lui. Il s'éprend des beaux vers écrits en une langue harmonieuse : souvent, il interrompt ses récréations d'écolier et se dérobe pour savourer à l'écart quelques pages de Racine ou de Corneille.

Ce goût pour les écrivains du grand siècle,

Nadaud le conserva toujours; il était et demeura classique, « selon l'habitude des gens chez qui le bon sens domine », dit malicieusement le R. P. Delaporte. Il eut toujours horreur du recherché, de l'emphatique autant que du vulgaire et du trivial. Que de sarcasmes il jettera dans son œuvre contre les romantiques chevelus..... ou échevelés, contre les décadents qui se croient des génies transcendants parce qu'ils revêtent les idées les plus banales des mots les plus extraordinaires et les plus creux. C'est ainsi qu'il dit de Clodion :

> Point de fond, point d'idée, il lui fallait la forme,
> Le style ciselé, le style rutilant.
> Flambant, palpitant, pantelant.
> Les bas-reliefs d'airain, les sculptures massives,
> L'enjambement hardi, les rimes convulsives, etc.

Lui, se contente des leçons reçues dans sa jeunesse. de ses amis, les auteurs du grand siècle : il croit que la meilleure manière de parler français, c'est de parler clair. Aussi, la première parure de sa muse sera-t-elle toujours la simplicité. Ses couplets, limpides comme l'eau de roche, semblent couler de cette source, la plus pure du génie français, La Fontaine, auquel il emprunta jusqu'à cette fine bonhomie qui relève si agréablement la simplicité.

III. Débuts dans le commerce des tissus..... et des muses — Chansons — Nadaud compose paroles et musique — « La villa Pandore »

Les études de Nadaud à Rollin furent très brillantes.

Une fois reçu bachelier — ce qui était un grade considérable en ce temps-là, — le jeune Gustave parut mûr..... pour le négoce, et il entra dans la succursale parisienne de la maison de tissus de Roubaix.

Mais s'il déploya dans son apprentissage du commerce une bonne volonté relative, Nadaud n'y put apporter son cœur.

Son cœur allait où s'envolaient ses idées qui déjà s'envolaient en chansons.

Avoir vingt ans et des rimes plein la tête, c'est être bien mal disposé pour s'initier aux arides mystères du Grand-Livre. Aussi, comme l'a fort agréablement dit Ch. Monselet dans un chapitre intitulé : *Un négociant qui a mal tourné*, Nadaud ne tarda pas à devenir « apostat de la tenue des livres et déserteur des étoffes de Roubaix (1). »

Roubaix, du reste, n'en eut pas de rancune, au contraire; et aujourd'hui on peut voir à Roubaix, à l'Hôtel de Ville, le portrait de Nadaud, peint par son concitoyen Weerts, on peut visiter la place Nadaud, entendre le choral Nadaud et admirer le « monument Nadaud ».

La muse du jeune chansonnier eut parfois des écarts; c'était presque inévitable. On ne devient pas une gloire du Quartier-Latin comme Nadaud l'était alors, sans chanter parfois trop lestement, et les *Reines de Mabille* ne sont pas de celles qui inspirent des cantiques.

Mais, hâtons-nous de le dire, avec le R. P. Delaporte, ces écarts n'allèrent guère jusqu'aux grivoiseries de Desaugiers ou aux gaudrioles de Béranger, et si le vers du trouvère roubaisien ne fut pas toujours chrétien, il ne fut jamais impie ou blasphématoire.

Du reste, même dans sa vie privée, Nadaud n'avait point la conduite que pourraient laisser supposer certaines de ses chansons fort répréhensibles.

« Beaucoup de personnes, écrit-il dans ses *Commentaires* inédits, sont convaincues que j'ai habité, comme étudiant, le quartier Latin. Non! J'étais né dans le commerce et c'est pour le commerce que j'ai habité Paris, place Notre-Dame des Victoires, dès 1840.....

.....» Je n'ai jamais vécu non plus de ce qu'on appelle la vie d'étudiant. J'ai peu fréquenté les bals du temps, et si j'ai chanté l'*Étudiant* (je crois avoir été le premier à employer ce mot), c'était bien plutôt par ouï-dire que par une pratique personnelle. »

Le succès ne fut pas long à venir au jeune poète-musicien.

« D'une figure sympathique, dit M. Charaux, où semblaient s'unir et se fondre la

---

(1) *Petits mémoires littéraires*, ch. XII.

finesse gauloise, le calme du Nord et la gaieté française, Nadaud faisait entendre, en chantant ses vers, tout ce qu'il voulait, sans laisser échapper la plus subtile nuance de pensée ou de sentiment. »

« Une fois au piano, disent de leur côté les *Études*, il y allait de dix, de quinze, vingt chansons à la file; il ne se lassait point, et, comme de juste, personne ne s'ennuyait. C'était plaisir de l'entendre, plaisir de le voir jouir lui-même de son œuvre, avec une simplicité et une bonhomie charmantes. Il n'avait qu'une voix médiocre, une voix d'amateur; mais, sans jamais se forcer, il exprimait, il jouait, il accentuait chaque sentiment; il s'attendrissait, il s'accompagnait en quelque sorte doublement, en soulignant d'un *tremolo* ou d'un demi-sourire tel mot délicat, telle fine malice. »

Lui-même composait toujours la musique de ses chansons. Si les puristes lui reprochaient telle faute d'harmonie, tel mépris des règles, Nadaud hochait la tête et laissait dire les puristes.

Les pensées lui venaient, les vers les suivaient, et, en prêtant l'oreille à ces harmonies de son âme, il percevait en même temps l'air musical le plus apte à en exprimer la fraîcheur, la souplesse, la bonhomie, et ces mélodies s'adaptent si parfaitement aux paroles, qu'on ne saurait dire si elles sont faites pour elles ou si ce sont les paroles qui ont créé les mélodies tant elles rient, pleurent, grondent, murmurent et soupirent ensemble.

Aussi, l'avoir dans sa maison, pour une soirée, c'était une fête, un bonheur, une préférence qui aurait pu, entre certaines personnes impressionnables, tourner à la rivalité, et les invitations pleuvaient chez lui presque aussi nombreuses que pleuvaient les roses dans sa *villa Pandore!!*

La villa Pandore! Mais n'anticipons pas. Ce ne fut que vers 1878 que Nadaud se paya le luxe d'une villa.

Précédemment, Nadaud, se voyant à la tête d'une petite fortune, oh! bien modeste, mais qui pourtant lui faisait faire des rêves dorés, voulut réaliser son *grand désir*, car, comme il le disait spirituellement à propos de sa chanson si connue,

Tout le monde a son Carcassonne.

Il voulut donc devenir « propriétaire », avoir *sa* vigne, faire *son vin,* son fameux *Cormatin* auquel il prêtait toutes les saveurs exquises, tous les « bouquets » bourguignons dont sa chère piquette était totalement dépourvue. Mais il finit par reconnaître qu'il ne pouvait attendre que des désenchantements de son métier de « propriétaire » et il trouva qu'au lieu de fabriquer le vin, il valait mieux, après tout, le boire ou mieux le chanter comme il l'avait fait si brillamment et si poétiquement dans la *Vigne vendangée*, l'*Ivresse,* le *Docteur Grégoire,* le *Chevalier à boire,* le *Vin ordinaire,* petit chef-d'œuvre d'intime philosophie.

C'est quand il eut renoncé à ce moyen

D'arrondir sa petite fortune,

que le bon Nadaud s'avisa de se faire construire, à Nice, une petite villa qui fut naturellement baptisée du nom de Pandore.

Oh! ce baptême, ce fut tout un événement sur la *côte d'azur!* Tous les amis de Nadaud en furent; or, Nadaud avait une infinité d'amis connus ou même..... inconnus de lui, car sa bonté proverbiale n'avait d'égale que la générosité de son accueil. Heureux lui-même, le joyeux chansonnier voulait que tout le monde fût heureux, et les délicatesses infinies de son cœur savaient prendre toutes les formes pour donner le bonheur aux autres.

La devise de Nadaud n'était-elle pas, comme il l'a dit dans la chanson du Cygne :

C'est si bon d'être bon!

Mais si les amis envahissaient Nadaud quand il était chez lui, ils se disputaient encore plus le bonheur de le posséder. Quand il était à Paris, c'est à peine s'il pouvait « toucher barre » à son petit appartement de la rue de Verneuil : deux pièces, un nid d'étudiant dont il se contenta pendant trente ans!

Tantôt, c'était le vieil ami chez lequel il allait tous les vendredis « manger la soupe à l'oseille ».

Tantôt, c'étaient des artistes, des écrivains, des familles du plus grand monde.

Ou bien, c'était à la campagne, chez son ami de Fleurieu, par exemple, au château de Marzac, où pour se consoler des ingratitudes de « sa vigne », Nadaud avait loué une petite métairie pour élever « ses bœufs » et réaliser enfin son..... Carcassonne.

Mais c'est à Roubaix surtout qu'on le demandait, qu'on le réclamait. Et lui, bon enfant, se laissait faire, allait où on l'appelait, chantait tant qu'on voulait, vivant ainsi au jour le jour, dans une douce et aimable philosophie.

Chaque année, il revenait dans sa bonne ville natale. Le vieux Cercle du *Dauphin* dont il avait accepté la présidence d'honneur lui faisait fête.

Au concert annuel de l'antique Société, Nadaud chantait ses nouveautés de l'année. Il y amenait aussi ses amis pour les y faire applaudir. C'est ainsi qu'on y entendit plusieurs fois le célèbre chansonnier lillois Desrousseaux, dont nous parlons plus loin, et le poète Manso. C'est de Manso que Nadaud, dans ses *Souvenirs d'un vieux Roubaisien* (1), raconte l'anecdote suivante :

Écrivant à Manso, le poète roubaisien eut une distraction : il oublia tout simplement..... d'écrire sa lettre, et envoya le papier blanc sous enveloppe avec l'adresse du destinataire.

Celui-ci reconnut l'écriture et, devinant la distraction, lui répondit par les jolis vers que voici :

De cette carte, ta pensée
N'a fait qu'effleurer le vélin,
De ton esprit vif et malin
Pas une phrase n'est tracée.....

Qu'importe! j'en connais le ton.
Je sais qu'il n'a rien de morose :
Ta pensée était une rose,
Mais elle est restée en bouton.

IV. TALENT DE NADAUD — SON CARACTÈRE SON ESPRIT — SA PHILOSOPHIE

Pour faire connaître le talent de Nadaud, il faut le citer et cela suffit. Nous allons cueillir, çà et là, dans l'abondante œuvre du chansonnier, du conteur, du satirique, du moraliste et du philosophe, car Nadaud était tout cela.

Au fur et à mesure de ces citations, la physionomie très personnelle de son talent se dessinera et se mettra parfaitement en relief.

La première chanson qui vient à l'esprit quand on parle de Nadaud, c'est celle de *Pandore. Pandore!* à ce seul mot, toutes les mémoires s'éveillent et chacun fredonne les immortels couplets des

Deux gendarmes.

Deux gendarmes, un beau dimanche,
Chevauchaient le long d'un sentier;
L'un portait la sardine blanche,
L'autre le jaune baudrier.
Le premier dit d'un ton sonore :
« Le temps est beau pour la saison :
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison! »

. . . .

« Ah! c'est un métier difficile :
Garantir la propriété,
Défendre les champs et la ville
Du vol et de l'iniquité!
Pourtant, l'épouse qui m'adore
Repose seule à la maison.
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison. »

. . . .

Phébus, au bout de sa carrière,
Put encor les apercevoir;
Le brigadier, de sa voix fière,
Troubla le silence du soir.
« Vois, dit-il, le soleil qui dore
Les nuages à l'horizon.
— Brigadier, répondit Pandore,
Brigadier, vous avez raison. »

Puis, ils rêvèrent en silence;
On n'entendit plus que le pas
Des chevaux marchant en cadence;
Le brigadier ne parlait pas.
Mais, quand revint la pâle aurore,
On entendit un vague son :
« Brigadier, répondait Pandore,
Brigadier, vous avez raison. »

Il fallait entendre Nadaud chanter lui-même cette malicieuse chanson de mœurs : il mettait dans certaines intonations une expression si fine, si pittoresque, il avait des gestes et un jeu de physionomie s'adaptant si bien à la pensée qu'aucune nuance de l'ironie du morceau n'échappait à l'auditeur.

(1) Edité chez Reboux, à Roubaix.

On se tordait littéralement lorsque, par exemple, on entendait Nadaud détailler ce vers :

Le temps est beau pour la saison

L'inénarrable contraste entre la banalité de la réflexion du brigadier et la solennité sentencieuse autant que militaire du débit était d'un effet irrésistible.

* * *

Mais qu'on ne croie pas, d'après cela, que Nadaud était un comédien.

Son origine, son éducation, son caractère d'homme du monde et du meilleur monde et, par-dessus tout, une admirable sincérité d'âme, lui rendaient impossible l'art de se dédoubler pour jouer un rôle.

A l'encontre de Molière, ce maître du rire, et de la plupart des comiques qui, après avoir égayé le public, n'étaient plus, paraît-il, une fois rentrés dans la coulisse, que des taciturnes et des moroses, Nadaud, lui, était toujours lui-même.

Ses œuvres n'étaient jamais que l'éclosion et l'image de la pensée ou de l'impression du moment. Si elles sont surtout joyeuses, c'est que l'auteur, comme tous les hommes bons, était surtout gai : alouette qui monte, monte en jetant dans l'air pur son joyeux *lire-lire,* plutôt que roucoulante tourterelle ou plaintive philomèle.

Et quand, pour faire ou plaisir ou du bien — les deux seuls motifs qui l'aient jamais décidé à chanter, — Nadaud se mettait au piano, les chansons qui lui venaient étaient précisément celles dont l'inspiration cadrait le mieux avec sa disposition du moment.

Voilà pourquoi, sans être comédien, ou mieux parce qu'il ne l'était pas, il chantait et mimait ses œuvres d'une façon inimitable.

* * *

Cependant, si Nadaud était surtout gai, ce n'était jamais sans un grain de philosophie, philosophie aimable, facile, tempérée, mais souvent malicieuse, quoique jamais méchante.

Tenez, lisez, par exemple, son fameux *Carcassonne,* dont nous avons déjà parlé. Qui n'a point lu *Carcassonne* ne connaît pas Nadaud.

Je me fais vieux, j'ai soixante ans,
J'ai travaillé toute ma vie,
Sans avoir, durant tout ce temps,
Pu satisfaire mon envie.
Je vois bien qu'il n'est ici-bas
De bonheur complet pour personne,
Mon vœu ne s'accomplira pas :
Je n'ai jamais vu Carcassonne!

On voit la ville de là-haut,
Derrière les montagnes bleues;
Mais, pour y parvenir, il faut,
Il faut faire cinq grandes lieues;
En faire autant pour revenir!
Ah! si la vendange était bonne!
Le raisin ne veut pas jaunir :
Je ne verrai pas Carcassonne!

On dit qu'on y voit tous les jours,
Ni plus, ni moins que les dimanches,
Des gens s'en aller sur le cours,
En habits neufs, en robes blanches.
On dit qu'on y voit des châteaux
Grands comme ceux de Babylone,
Un évêque et deux généraux!
Je ne connais pas Carcassonne!

Le vicaire a cent fois raison :
C'est des imprudents que nous sommes.
Il disait dans une oraison
Que l'ambition perd les hommes.
Si je pouvais trouver pourtant
Deux jours sur la fin de l'automne.....
Mon Dieu! que je mourrais content,
Après avoir vu Carcassonne!

Mon Dieu! mon Dieu! pardonnez-moi
Si ma prière vous offense;
On voit toujours plus haut que soi
En vieillesse comme en enfance.
Ma femme, avec mon fils Aignan,
A voyagé jusqu'à Narbonne,
Mon filleul a vu Perpignan
Et je n'ai pas vu Carcassonne!

Ainsi chantait, près de Limoux,
Un paysan courbé par l'âge.
Je lui dis : « Ami, levez-vous,
Nous allons faire le voyage. »
Nous partîmes le lendemain,
Mais (que le bon Dieu lui pardonne!)
Il mourut à moitié chemin :
Il n'a jamais vu Carcassonne!

Cette pièce de Nadaud est une de celles qu'on a le plus chantées.

Beaucoup de ceux qui la mettaient dans leur répertoire n'y voyaient que l'effet de gaieté produit par le rêve burlesque, chevillé au cerveau de ce vieux bonhomme : voir Carcassonne et mourir!

Rien de drôle, en effet, comme cette originale hantise, surtout pour ceux qui ont vu Carcassonne.

Mais on peut dire de la chanson de Nadaud ce que disait de la fable le bon La Fontaine avec qui notre chansonnier avait tant de traits de ressemblance par la finesse, le naturel et la bonhomie : « Elle a deux parties dont on peut appeler l'une le corps, l'autre l'âme. Le corps est la fable, l'âme est la moralité (1). »

Le *corps* de la chanson, le gai tableau, la joyeuse histoire est relevée par une « moralité », par une remarque du psychologue observateur qui l'insinue avec cette habileté qu'avait La Fontaine pour glisser sa morale dans ses fables :

On voit toujours plus haut que soi,
En vieillesse comme en enfance.

Oui, on rêve encore même quand on est « courbé par l'âge »; on caresse une idée, une chimère; on gâte son bonheur en oubliant ce qu'on a pour poursuivre cette chimère, et, quand on croit la toucher, elle s'évanouit ou l'on meurt : voilà l'*âme* de la chanson.

C'est ainsi que la *gaieté* de Nadaud se rapproche de celle de l'inimitable fabuliste qui n'appelait pas gaieté ce qui excite le gros rire, « mais un certain charme, un air agréable, qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus sérieux (2) ».

Encore quelques exemples, car le lecteur nous saura gré de prodiguer les citations. Lisez ce délicieux apologue :

La bouche et l'oreille.

La bouche disait à l'oreille :
« Tout vous caresse et vous sourit,
Vous êtes l'aurore vermeille. »
Et l'oreille s'ouvrit.

La bouche disait à l'oreille :
« Et patati et patata,
Vous n'avez pas de pareille. »
Et l'oreille écouta.

La bouche disait à l'oreille :
« Tout l'univers vous applaudit
Comme la huitième merveille. »
Et l'oreille entendit.

La bouche disait à l'oreille :
« Pour vous le charme de l'esprit
Est le miel choisi de l'abeille. »
Et l'oreille comprit.

La bouche disait à l'oreille .
« J'ai guidé Socrate et Numa
Voulez-vous que je vous conseille? »
L'oreille se ferma.

C'est d'un tout autre genre que La Fontaine, mais n'est-ce pas du La Fontaine tout de même?

Et cet autre apologue encore :

Le roi boiteux.

Un roi d'Espagne ou bien de France
Avait un cor, un cor au pié;
C'était au pied gauche, je pense,
Il boitait à faire pitié.

Les courtisans, espèce adroite,
S'appliquèrent à l'imiter,
Et qui de gauche, qui de droite,
Ils apprirent tous à boiter.

On vit bientôt le bénéfice
Que cette mode apportait;
Et de l'antichambre à l'office,
Tout le monde boitait, boitait.

Un jour, un seigneur de province,
Oubliant son nouveau métier,
Vint à passer devant le prince
Ferme et droit comme un peuplier.

Tout le monde se mit à rire,
Excepté le roi qui, tout bas,
Murmura : « Monsieur, qu'est-ce à dire?
Je crois que vous ne boitez pas.

— Sire, quelle erreur est la vôtre!
Je suis criblé de cors, voyez!
Si je marche plus droit qu'un autre,
C'est que je boite des deux piés. »

Nadaud philosophait ainsi, à propos de tout.

Connaissez-vous sa chanson *Le vin ordinaire?* Sur ce sujet banal et qui ne vous dit rien, voici les pensées délicates et émues que brode le poète :

Le vin ordinaire.

Tu ne viens pas de la côte dorée,
Qui de Dijon court jusqu'au Beaujolais.
Tu n'es pas né dans la plaine altérée
Où le Médoc mûrit pour..... les Anglais.
Un nom pompeux ne te fait pas connaître;
Tu n'as pas eu de médaille au concours;
Tu resteras aux bords qui t'ont vu naître,
Vin ordinaire, ami de tous les jours.

Tu n'auras pas la toilette de cire,
Ni le bouchon qui marque un cru choisi,
Le verre étroit où le vin se désire,
Ni le flacon artistement moisi.
Tu n'auras pas les atours de rencontre
Qu'une coquette appelle à son secours.
Un cœur fidèle, à découvert, se montre,
Vin ordinaire, ami de tous les jours.

(1) La Fontaine. Préface de ses fables.
(2) La Fontaine, *Ibid.*

Nos goûts changeants et notre humeur légère,
Sous d'autres cieux nous ont souvent conduits,
Est-ce à prouver que la terre étrangère
Passe pour nous avant notre pays?
On est séduit par un esprit qui brille,
On va humer l'air parfumé des cours;
Puis on revient au foyer de famille,
Vin ordinaire, ami de tous les jours.

. . . .

Vin ordinaire, vin loyal, vin sincère,
Tu viens me rendre un lointain souvenir;
J'eus un ami, sa mémoire m'est chère;
Il est parti pour ne pas revenir.
Mais il avait ta gaîté familière,
Ton goût modeste et ton simple discours.
J'ai son portrait, il reçoit ma prière,
Le vieil ami, l'ami de tous les jours.

Mais le bon poète a pris soin de définir lui-même sa « philosophie » qu'on retrouve, sous une forme ou sous une autre, dans toute son œuvre.

Cette philosophie n'est pas celle du *Falerne*, comme on pourrait s'y attendre chez ce joyeux chantre du vin, ce n'est pas non plus celle de *Salerne*, c'est mieux que cela, c'est presque la philosophie de l'Évangile :

Ma philosophie.

Mes amis, voilà
Ma philosophie;
Heureux qui se fie
A ces chansons-là!

Le premier pas dans la sagesse,
C'est l'amour d'un Dieu révélé;
C'est le mépris de la richesse,
On peut l'avoir puisque je l'ai.
On trouve aussi bien qu'en un livre
Ce dogme écrit au fond du cœur,
Ce conseil, donné par l'honneur,
De bien penser et de bien vivre.

Eh quoi! philosophe ascétique,
Quel oubli fais-tu de tes sens?
Ah! voici le moment critique :
Le corps a des besoins puissants,
Notre âme, qui prie et qui pense,
Nous laisse encor quelques loisirs;
Sans débauche, il est des plaisirs,
Et des libertés sans licence.

Soyons toujours ce que nous sommes,
Frères par notre infirmité;
On peut, en méprisant les hommes,
Aimer encor l'humanité.
Semez, semez sans espérance,
Les bienfaits qui font des ingrats;
La vertu ne me touche pas
Quand elle attend sa récompense.

Surtout, n'augmentez pas le nombre
De nos politiques étroits;
Vivez en paix, restez à l'ombre;
Les devoirs sont avant les droits.
Bravez l'opinion fragile
Et marchez d'un pas affermi:
Quand vous n'auriez qu'un seul ami,
C'en est assez pour être utile.

J'en étais là de ma doctrine,
Lorsqu'une voix me dit tout bas;
« Est-ce là ta muse badine?
Chante et ne nous sermonne pas! »
Soit! j'abandonne mon système;
Qu'un autre vous l'explique mieux.
Et, s'il n'est pas trop ennuyeux,
Je le prends pour maître, et je l'aime.

Toute la bonhomie, toute la finesse, tout l'agréable caractère du bon chansonnier se trouvent dans ce morceau.

Après cela, le *bonhomme* peut vraiment se dire :

Rien ne peut plus me surprendre
Là-bas, j'irai sans regret;
Et, quand il faudra m'y rendre,
J'aurai mon paquet tout prêt.
J'ai fait quelque bien sur terre;
Bientôt je n'en ferai plus,
Quand je serai sous la pierre
Je veux qu'on mette dessus :
« C'est Bonhomme
Qu'on me nomme;
Ma gaîté fut mon trésor. »
— Mais Bonhomme vit encor!

V. NADAUD ROYALISTE
LA CHANSON DE PANDORE ET SES SUITES

Nadaud fit peu de politique, mais ne cacha jamais ses préférences royalistes.

L'Empire ne lui fut donc que peu sympathique, et s'il fut reçu souvent chez la Psse Mathilde, il cessa complètement d'y aller quand on crut voir dans ces démarches des actes de courtisanerie politique.

Si Napoléon le nomma chevalier de la Légion d'honneur en 1861, ce fut bien plus pour reconnaître un beau talent qui honorait les lettres, que pour récompenser quelque complaisance : « Jamais, pouvait écrire Nadaud, je n'ai été reçu ni à Compiègne, ni aux Tuileries, ni ailleurs; je n'ai jamais été ni l'hôte ni même le convive de l'empereur (1). »

Ils se rencontrèrent une seule fois chez la Psse Mathilde. Napoléon, qui ne manquait ni d'esprit ni d'à-propos, demanda au gai frondeur de lui chanter Pandore.

(1) *Nouvelles chansons*, 1892.

« Sire, s'excusa Nadaud, cette chanson-là est interdite, *je l'ai oubliée.* »

Napoléon insista, Nadaud chanta, et le prince leva l'interdit qui pesait sur cette chanson.

Les *Deux gendarmes,* en effet, avaient été frappés de censure. Pandore avait été vexé de se voir chansonné dans tous les salons et tous les cabarets de France. Il s'était plaint de cet excès de popularité et avait même obtenu que les six couplets fussent déférés en justice comme crime de lèse-nation.

Ce procès à propos de *bottes,* surtout après la grâce impériale, tomba de lui-même, aussi bien que les taquineries de certains fonctionnaires trop zélés qui avaient aussi voulu censurer le *Vieux mendiant* de Nadaud, comme contenant des allusions subversives et entachées de crime de lèse-majesté :

Un jour, dans un festin immense,
Les grands du monde étaient assis.

. . . .

Je suis l'empereur de la terre,
Et je me nomme Balthazar.

Contons encore, à propos de Pandore, une aventure peu connue, survenue à Nadaud et que le R. P. Delaporte déclare authentique :

Un jour, le préfet de Nantes, M. Chevreau, employa pour avoir Nadaud à un dîner officiel la ruse suivante. Nadaud venait d'arriver en cette bonne ville et il s'était rendu à l'hôtel où il devait passer la nuit. Tout à coup apparaissent deux gendarmes chargés, déclarent-ils, d'une mission de police.

« C'est vous, dit au voyageur l'un des émules de Pandore, c'est vous qui avez *blagué* la gendarmerie?

— C'est moi.

— Alors, veuillez nous suivre.

— Où donc?

— A la préfecture. »

Nadaud, assez intrigué de cette aventure, suivit les gendarmes. M. le préfet reçut le *prévenu* de la meilleure grâce, prétextant qu'il n'avait pas trouvé de moyen plus sûr d'attirer Nadaud à une fête chez un préfet; et par toute sorte de politesses, il fit oublier au joyeux convive cette manière insolite d'inviter les gens, même à un dîner officiel.

La morale de cette histoire est que la *légende* des « préfets à poigne » de l'Empire n'est peut-être pas si..... légendaire que cela.

VI. PATRIOTISME DE NADAUD

Peu enclin à la politique, Nadaud n'en était pas moins un ardent patriote.

Un jour, en 1868, au lendemain de cette Exposition où la France était devenue la grande *Hôtellerie de l'univers,* il eut le pressentiment des maux épouvantables qui suivraient la fièvre de luxe et de luxure qui dévorait alors les grandes forces vitales du pays, et sa lyre, qui ne vibrait jamais si bien que lorsqu'elle chantait la France, lui inspira les strophes suivantes :

Nous avons mérité l'injure
Que nous subirons désormais;
Je sens bien, à ma blessure,
O mon pays, que je t'aimais!

Voyez tous ces beaux fils de France,
Tous ces dégénérés!
Témoins de notre décadence,
Riez! mais non, pleurez!

Viennent les heures meurtrières
A quels avortons tu commets
La sauvegarde des frontières;
O mon pays, que je t'aimais!

Hélas! *les heures meurtrières* survinrent, mais si parmi les défenseurs de la frontière il y eut des dégénérés, il y eut aussi des héros.

Nadaud fut un de ces héros, de la manière que lui permettaient ses cinquante ans. Bravement, il remisa sa lyre pour prendre l'uniforme et fut versé comme infirmier dans l'armée des Vosges :

« Que voulez-vous, disait-il simplement aux amis qui admiraient, on fait comme on peut sa petite Sœur de Charité. »

De cette campagne, laborieuse et angoissante, voici une réminiscence que nous trouvons dans les *Commentaires* inédits qu'il a écrits sur ses principales chansons :

« C'était pendant la guerre, la triste guerre. J'étais à Besançon, logé chez Mgr Mathieu,

le vieil archevêque, qui venait voir dans ma chambre si rien ne me manquait.

» En janvier 1871, il faisait un froid terrible, et le matin j'entendais la porte de ma chambre s'ouvrir et le vénérable prélat venait mettre l'allumette au bois de ma cheminée. Dans ma carrière d'infirmier, je n'ai pas toujours été si agréablement logé et servi.

» Je me rappelle que j'écrivis la *Grande Blessée* sur le papier de l'archevêché que j'ai toujours conservé. De retour à Lyon, je la publiai. Quelques mois plus tard, M. Thiers, parlant de la France, employait la même expression en l'appelant la « Grande Blessée ».

Voici cette chanson, toute vibrante des déchirements douloureux et des résolutions viriles dont les malheurs de la France remplissaient alors les âmes patriotes comme celle du poète. C'est sur l'air de la *Marseillaise,* en ton *mineur :*

La Grande Blessée.

Un soir d'hiver, à l'ambulance,
On apporte un soldat blessé;
Rien ne trahit sa défaillance :
Il a le bras droit fracassé.
C'est un vaillant, un volontaire;
Des premiers il était debout,
Pour défendre son bien, sa terre,
Pour venger son honneur surtout.

On examine la blessure,
Et les médecins, rassurés,
Disent : « La guérison est sûre;
Laissez-vous faire et respirez.
— Oh! Je vous comprends à merveille,
Répond-il, on dort, n'est-ce pas?
On dort, et quand on se réveille,
On vit, mais on n'a plus qu'un bras?

» Perdre la main qui tient l'épée
Ou qui soulève le fardeau,
Qui conduit la plume trempée
Ou qui dirige le pinceau,
Jamais! Je défends qu'on y touche!
Je sais souffrir, c'est mon métier.
C'est le dernier mot de ma bouche :
Je veux mourir ou vivre entier! »

Va, nous comprenons ta pensée.
Comme toi, nous savons souffrir!
La France est la Grande Blessée.
Qui veut vivre entière ou mourir!

La Grande Blessée ne mourut pas, mais, hélas! elle ne vit plus entière.

Et toujours le poète a senti dans son cœur la blessure qui reste là-bas, saignante, au flanc de la patrie.

Voici une des plus belles pièces que lui inspira le deuil de la France mutilée.

Pourquoi toujours en noir, la jeune fille?
Elle est sans guide et sans famille,
Voilà tout ce qu'on peut savoir,
Toujours en noir!
Si vous lui demandez la cause
De son incurable souci,
Sur ses yeux un voile se pose;
Elle répond ainsi :
« Mon père est mort, ma mère est morte :
Ce n'est pas leur deuil que je porte. »

Pourquoi toujours en noir? Son teint est pâle;
Comme un soupir, sa voix s'exhale
Et sans pleurer sait émouvoir.
Toujours en noir!
« J'avais une sœur bien-aimée
Mon frère était vaillant et fort,
Ainsi s'envole la fumée
Sous le souffle du Nord,
Mon frère est mort, ma sœur est morte!
Ce n'est pas leur deuil que je porte. »

Pourquoi toujours en noir? son front est sombre;
C'est moins une forme qu'une ombre
C'est moins un beau jour qu'un beau soir,
Toujours en noir!
« J'aurais porté de cœur et d'âme
Le nom d'un époux adoré,
Je suis veuve avant d'être femme,
Et telle resterai :
Mon cœur est mort, mon âme est morte!
Ce n'est pas leur deuil que je porte! »

Pourquoi toujours en noir? Ses yeux sont mornes,
On sent une douleur sans bornes,
Dans une plainte sans espoir.
Toujours en noir!
« Que le vent orageux m'entraîne!
Emportez-moi, flux et reflux!
O mon Alsace, ô ma Lorraine,
Je ne vous verrai plus!
Car ma patrie est morte, morte!
Et voilà le deuil que je porte! »

De tout ce qu'ont inspiré à nos poètes les malheurs de la patrie, a-t-on jamais lu rien de plus touchant ni de plus douloureusement poignant?

Aussi, à partir de cette époque, la muse du poète a perdu quelque chose de sa gaieté. Elle a souvent une larme dans la voix :

N'attendez plus de moi
La molle poesie,
Qui d'un secret émoi
Tenait l'âme ravie.
O France je t'aimais
Jusqu'à l'idolâtrie,
Tous mes chants désormais
Seront pour ma patrie.

C'est que le poète patriote pense à la revanche. Mais il y pense sagement, comme

toujours, sans les imprudents emballements des « fous furieux » :

La revanche est dans notre âme!
Mais n'en parlons que tout bas.
Malheur à qui la réclame!
Honte à qui n'y pense pas!

Cependant, la République a remplacé l'Empire. Le vieil orléaniste ne lui fait pas trop mauvais accueil :

Nous aurons donc la liberté,
La liberté, ce grand principe,
Dont la France n'avait goûté
Que sous le roi Louis-Philippe!

Mais si le poète, toujours bon enfant et qui se contentait d'une liberté comme celle que nous donna la monarchie de Juillet, criait :

Respect aux morts! Place aux vivants!

il voulait d'une république qui ne fût pas seulement *libre*, mais encore *douce*, *juste* et même *sainte :*

O France, reçois notre vœu!
Vers l'avenir, marche sans crainte,
Travaille, espère et crois en Dieu
Vive la république..... sainte.

Le poète ne nous a jamais dit si la République est devenue aussi sainte qu'il l'avait rêvée.

Donc, Nadaud tient parole. Il a renoncé à la « poésie molle », et si sa muse se livre encore à quelques accès folâtres, c'est, pour ainsi dire, en désobéissant à sa raison, car il veut assagir même la chanson :

Chanson, il faut changer de style.
Quel ne serait pas ton honneur,
Si tu pouvais te rendre utile
Sans perdre ton aimable humeur.
Les ans ont blanchi notre tête,
L'orage a courbé notre corps :
Bénis soient l'âge et la tempête,
S'ils rendent nos fils fiers et forts
Il faut, sous un refrain frivole,
Cacher une leçon.
Charme, élève, console,
Et vole, vole, vole
Chanson!
. . . .
Ne sois plus satyre et scandale,
Ne sois plus le rire moqueur;
Fais-toi conseil, fais-toi morale.
Sois saine à l'esprit comme au cœur.
Sois la lueur avant-courière
Du jour qui va se rapprochant
Et, s'il se peut, fais-toi prière,
La prière est encore un chant.

O France, crois en Dieu! Chanson, fais-toi prière! On voit qu'avec les malheurs de la patrie, avec l'expérience des « ans qui ont blanchi sa tête » et la réflexion, une préoccupation mystérieuse travaille l'âme du joyeux trouvère.

VII. LE CHANSONNIER CHRÉTIEN — SON ENTIÈRE CONVERSION — MGR FABRE — TENDRESSE FRATERNELLE

Nadaud avait toujours eu la foi, même au milieu de l'enivrement des succès les plus enviés, et quand, en 1851, il était dans la pleine fougue de sa verve, il disait :

Bon, bon! remplis mon verre;
Nous avons quelqu'un là-haut
Qui sait ce qu'il faut faire
Et qui fera ce qu'il faut.

C'est du *déisme* commode, sans doute, mais c'est déjà de la foi en Dieu.

Cette foi allait jusqu'à plaisanter ceux qui ne croyaient pas aux miracles :

Plus d'un savant, imbu de matérialisme,
Se plaît à constater les faits du magnétisme,
C'est-à-dire qu'il croit aux prodiges humains
Et refuse de croire aux miracles divins.

Elle se refusait même de croire à la sincérité de l'incrédule :

Ami libre penseur, tu n'es pas un athée,
Tu crois qu'un autre esprit régit tout ici-bas,
Que là-haut ta prière est peut-être écoutée.
Allons, prie un moment : on ne le saura pas.

On ne le saura pas! Que de soi-disant sans Dieu, en effet, vont jusqu'au signe de croix et jusqu'à la prière, quand ils sont sûrs *qu'on ne le saura pas!*

Nadaud, du reste, ne se cachait pas et allait jusqu'à la prière, même dans ses chants.

Lisez cette touchante

Prière de l'enfant.

La première pensée,
A toute heure, en tout lieu,
Doit vous être adressée,
Mon Dieu!
Mais nous savons qu'un père
Ne peut être sévère;
S'il faut toucher le ciel par les plus petits doigts,
Il sait ouvrir l'oreille aux plus petites voix.

La première pensée,
A toute heure, en tout lieu,
Doit vous être adressée,
Mon Dieu!

Cette charmante strophe est extraite du *Solfège poétique et musical,* « un enfantillage », disait-il modestement, qu'il écrivit « pour l'enfance et peut-être la jeunesse », estimant que

. ... la chose la meilleure
Qui soit dans l'homme..... c'est l'enfant.

A propos de cette publication, notons ce détail qui met une fois de plus en évidence les mesquines et odieuses préoccupations de certains sectaires.

Nadaud avait fait tirer 4600 exemplaires de son *Solfège* pour les *offrir* aux enfants des écoles publiques de la Ville de Paris.

Eh bien! ces 4600 volumes sont encore chez l'éditeur (Hachette, Paris).

La Ville a refusé le don..... à cause du nom de Dieu qui se trouve dans le volume et surtout à cause de la pièce que nous venons de citer.

Quel signe des temps!

Cependant, le poète éprouvait le besoin de se rapprocher de ce « quelqu'un qui est là-haut » et en qui il avait toujours eu foi :

Je veux plonger au fond du firmament.....
Je dis des mots que je ne puis comprendre :
Éternité, Dieu, le ciel, l'infini.....
. . . .
Mon Dieu, je fais ce qu'on me dit de faire,
Ce qu'on me dit de croire, je le crois.

Et il le croyait avec une admirable humilité. Aussi, n'était-il pas loin le jour où sa foi le conduirait jusqu'aux pieds du prêtre. Ce prêtre devait être M. l'abbé Fabre, alors curé de Charenton et préconisé évêque de la Réunion le 13 janvier 1893.

Voici ce que ce prélat écrivait à Mme Armand Masson, nièce de Nadaud, peu de temps après la publication de ces vers :

« Vous a-t-il dit qu'il était venu me trouver cette année, à son retour de Nice, et que *j'avais réglé toutes ses affaires?* Je puis vous attester que j'ai trouvé en lui un chrétien comme il nous en faut : grave, humble et d'une parfaite soumission aux conseils qui lui étaient donnés.

» Il m'a fait promettre d'aller le voir à Roubaix, dans le cas où il tomberait malade. C'est vous dire que ses dispositions sont bonnes et qu'il n'y a qu'à demander à Dieu de développer ces sentiments dans cette âme si loyale et si droite. »

Du reste, Nadaud avait de vieux amis d'enfance qui ne négligeaient point à l'occasion d'appeler ses regards vers ces sommets où l'âme entrevoit Dieu et l'immortalité.

Le poète, s'adressant un jour au *Ruisseau* qui « sort de la terre pour y rentrer », lui avait dit :

. . . . . Comme moi.....
Tu cherches en vain ton mystère.

A quoi, M. Wibraux-Motte, de Roubaix, poète à ses heures, répondit au *Ruisseau :*

Mon *mystère* m'est révélé.
Si mon corps en mourant s'en va comme tes ondes
Dans la terre aux couches profondes,
Par mon Créateur appelé,
Je sais que mon âme immortelle,
Triomphante en son noble sort,
S'en ira des bras de la mort
Au sein de la vie éternelle.

Et le « bon Nadaud », en recevant ces vers du vieil ami, répondit avec des remerciements émus : « Tout cela, c'est bien mon opinion, à moi aussi. »

Un jour, c'est un autre camarade de la prime jeunesse, le regretté M. Henri Dubar, qui lui écrivait :

On le sent bien, ami, de cette foi féconde
L'empreinte dans votre âme est vivace et profonde;
Vous touchez Dieu. Suivez, suivez l'instinct secret
Qui vous porte vers lui; cédez à son attrait,
Avancez, franchissez le seuil du sanctuaire,
Homme de bonne volonté!
Levez le dernier voile, allez jusqu'au Calvaire,
Car Jésus-Christ, c'est la lumière,
Jésus-Christ, c'est la vérité!

Ce bon conseil de l'amitié chrétienne, le chrétien Nadaud, devenu catholique pratiquant, le donna lui-même à un de ses vieux amis, l'illustre chansonnier lillois, Desrousseaux.

Quand il le sut dangereusement malade, il alla le voir et n'hésita pas à remplir le suprême devoir de l'amitié, en l'exhortant à songer au lendemain éternel.

« Ce n'est pas un courage si vulgaire que celui-là, écrit M. Charaux, en un temps où, même dans les familles chrétiennes, on cache

l'éternité au mourant, pour lui faire goûter l'espérance de cette vie mortelle, jusque dans les affres de l'agonie. »

Et, grâce aux fraternels conseils du chansonnier roubaisien, l'âme du chansonnier lillois, munie des derniers sacrements, s'envola au séjour où l'on chante toujours.

Un des amis de Nadaud, le félicitant de cette démarche, reçut cette réponse :

« Je n'ai pas grand mérite à cela; c'était plus fort que moi; en présence du terrible et inévitable au delà, je devais tout faire pour le salut de ce cher mourant.

» Du reste, ajouta-t-il, vois sur la table. Quand tu es entré, j'étais à écrire; tu sais que l'abbé Fabre, curé de Charenton, est nommé évêque de la Réunion. Il est mon confesseur; je lui demande de m'indiquer son remplaçant. »

Hélas! point n'en fut besoin, car lorsqu'à la fin d'avril 1893, la mort vint frapper à la porte du numéro 63 de la rue de Passy, Mgr Fabre était encore à Paris et put accourir au chevet de son ami, pour le réconforter et l'aider à franchir chrétiennement le passage suprême,

Pour ce redoutable moment, à côté du prêtre, il y eut la sœur.

Nous n'avons encore rien dit de celle-ci, qui fut la compagne assidue de la fin de sa vie et le bon ange de sa mort.

Nadaud avait deux sœurs qu'il entoura toujours de la plus exquise et de la plus délicate tendresse. C'est à l'une et à l'autre qu'il adressa cette charmante pièce qui montre comment et combien le bon chansonnier savait aimer et apprécier l'amour qu'on lui rendait. C'est intitulé :

Ma Sœur.

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur.
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre!

Pourquoi vous dirais-je son nom.
Des lettres vous la peindraient-elles ?
Sans doute, il en est de plus belles;
En est-il de meilleure?..... Non!

Elle est pour moi la souvenance,
Le parfum du pays natal;
Son sourire est un pur cristal
Où se réfléchit notre enfance.

De nos plaisirs qu'elle confond
Ma part est toujours la meilleure;
Le souci léger qui m'effleure
Est pour elle un chagrin profond.

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur.
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre.

On se découvre à son aspect,
Nul regard impur ne la blesse;
Honorée, avant la vieillesse
Elle commande le respect.

Elle est mon soutien et mon juge;
Dans son cœur j'ai placé ma foi,
Dans sa conscience ma loi
Et dans sa bonté mon refuge.

Celle dont j'aime à vous parler
C'est ma sœur..... ou bien c'est la vôtre;
Car que je chante l'une ou l'autre
Elles doivent se ressembler.

L'amitié n'est pas aussi tendre,
L'amour n'a pas tant de douceur.
O vous qui n'avez pas de sœur
Vous ne pouvez pas me comprendre.

A la fin de mars 1893, Nadaud alla une dernière fois passer la Semaine Sainte à Roubaix, en famille, auprès de ces deux sœurs si délicatement aimées.

A peine rentré à Paris, il fut pris d'une congestion pulmonaire compliquée d'influenza.

Aussitôt Mme Wacrenier, l'aînée de ses sœurs, alla se constituer sa garde-malade.

Comme on était aux fêtes pascales, elle lui dit un jour : « Je vais faire mes Pâques, si nous les faisions ensemble? — Bien volontiers », répondit-il.

Mgr Fabre fut prévenu.

« Après avoir reçu les derniers sacrements, raconte M. Wibaux, Nadaud était calme et souriant. Parfois, il levait les yeux et la main vers le ciel comme pour dire à sa sœur : Ne pleure pas, là-haut, il n'y a plus de séparation. » Mais laissons Mme Wacrenier raconter elle-même ces instants suprêmes de son frère comme elle le fit dans une lettre adressée à M. Charaux.

VIII. LA MORT

Rien de touchant comme ce récit de la tendresse fraternelle qui se souvient des moindres détails et qui les expose avec une sincérité si éloquente :

« Je n'ai guère trouvé dans ma mémoire, écrit-elle, d'autres traits à vous citer sur la belle mort et sur l'esprit de foi de notre

regretté Gustave, sur sa philosophie chrétienne et la sérénité de ses derniers jours. Il me répétait sans cesse : « Je désirais mourir le premier, je le demandais à Dieu, je n'aurais pu d'ailleurs survivre à l'une de vous (parlant de ses sœurs). » Son calme était si grand, son visage si beau et si reposé, que je ne pouvais croire à sa mort prochaine. « Souffres-tu? — Non. — Aucune douleur? — Non. »

» Je comptais le ramener à Roubaix, et je prenais déjà mes dispositions pour la convalescence; parfois, il souriait à cette idée; mais le plus souvent, il levait sa tête et montrait le ciel, en prononçant ce mot: *Cœlum!* Puis il s'endormait et me disait au réveil : « Comment, je vis encore! Est-ce possible? Oui, je te vois, je vois ma chambre, mes meubles, et pourtant! Dieu! que de choses j'aurais à te dire.....! Mais non, non! » Et il regardait un point avec fixité, mais avec une lucidité parfaite. »

» Puis il récitait le *Pater noster*, sa prière, presque la seule, parce qu'elle contenait toutes les autres; il en scandait chaque mot avec une foi touchante. Je lui dis, un jour, en l'arrêtant à *Panem nostrum :* « Lorsque je demande le pain de chaque jour que j'ai au centuple, c'est une action de grâces que j'adresse à Dieu, un acte de remerciement. — Non, me dit-il, tu as tort; d'abord, nous ne savons pas ce qui nous est réservé, et puis, il faut s'en tenir à la lettre, la suivre sans subtilités. »

» Il se faisait quelquefois lire la messe, mais en latin, trouvant la traduction insuffisante.

» Lorsque Mgr Fabre a fait les apprêts de la suprême cérémonie, Nadaud s'est adressé à quelques amis présents et leur a dit : *Je ne subis aucune pression, j'agis selon mon mouvement et mon désir, avec l'humilité de la créature devant le Créateur.* Ces mots ont été prononcés d'une voix haute et ferme dont Monseigneur a été ému.

» Je vous en dis long, cher Monsieur, sans vous faire connaître davantage l'homme de bien que vous avez appris à connaître et à aimer. C'est l'expression qu'il mettait en toutes choses qu'il faudrait savoir peindre, sa conviction profonde en même temps que sa simplicité. »

Gustave Nadaud mourut le samedi 29 avril. « A la nouvelle de sa mort, écrit le R. P. Delaporte, ce fut, dans toutes les feuilles honnêtes, un concert unanime de louanges, et, deux jours plus tard, le 1er mai, à Passy, parmi la foule qui l'accompagnait de l'église au cimetière, une explosion de regrets. Il avait été *bon* et il était aimé. »

Si bien que sur sa tombe, là-bas, dans un coin fleuri du cimetière Montmartre, on pourrait écrire au-dessous de la croix qui la domine et du nom désormais immortel qui s'y trouve gravé, ces deux vers du poète chrétien :

J'ai connu la Bonté sur terre
Je viens la demander au ciel.

H. Masquelier.

Lille.

* * *

Un mot, pour finir, sur le monument que la ville de Roubaix vient d'élever à Nadaud, au parc Barbieux. Ce monument, dont nous donnons plus loin la reproduction, a été érigé le 4 octobre 1896. C'est l'œuvre de M. Lefebvre, architecte roubaisien, et de l'éminent sculpteur, A. Cordonnier.

Sur une stèle en marbre, est posé le buste de Nadaud vers lequel une Gloire tend une couronne; à chaque extrémité de l'hémicycle qui complète le monument, sont assises la Poésie et la Chanson : le tout est d'une très belle venue et fait honneur aux artistes.

A l'occasion de l'inauguration, a été composée par G. Rosoor, avec musique de M. Koszal, une belle cantate dont voici quelques strophes :

Il a chanté de sa patrie
Les jours de gloire et de splendeurs.
Il a pleuré, lorsque, meurtrie,
La France en deuil versait des pleurs.
La foudre a frappé le vieux chêne,
Par la tempête dispersé,
Son feuillage a jonché la plaine,
Mais le géant s'est redressé.
Tu reverras la France entière,
Dieu soutient son cœur et son bras.
Un jour, sur ton socle de pierre,
Nadaud, oui, tu tressailliras!

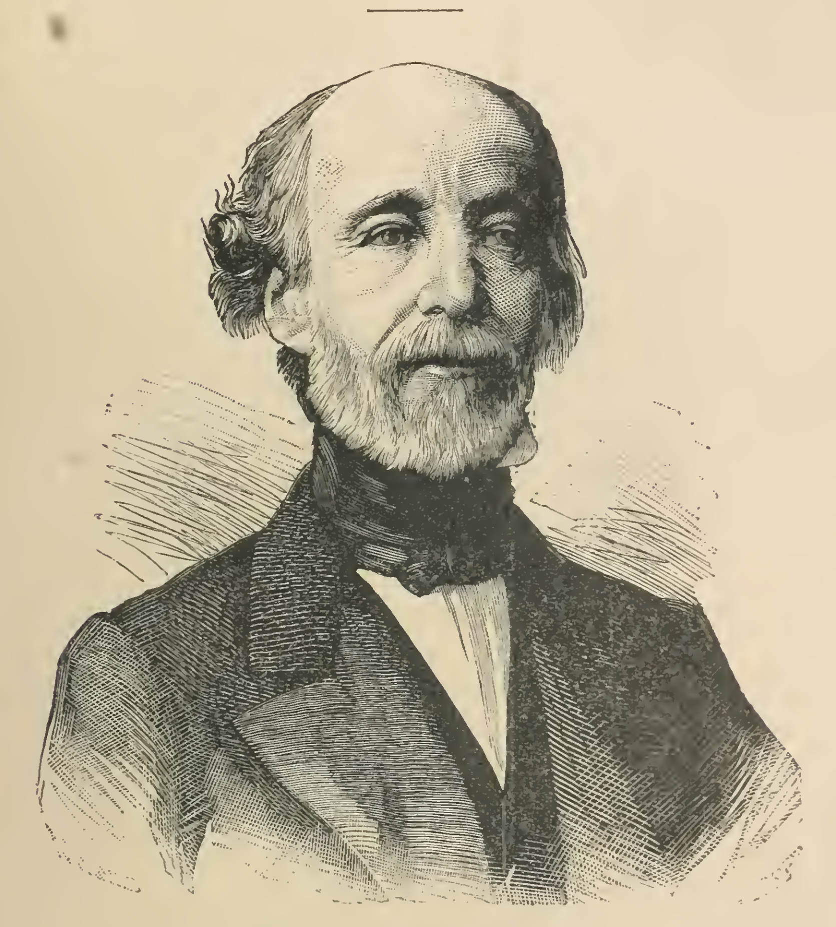


Dans le pays natal, avec quelle tendresse,
A travers les sentiers perdus de sa jeunesse.
Il venait, ému, rechercher
Les vieux amis, le vieux clocher! —
Comme l'enfant qui dort sur le sein de sa mère.
Caressé par des chants plus doux que le zéphyr,
Que ne reposes-tu, Nadaud, sur cette terre.
Si pleine de ton souvenir!

Philosophe, en chantant il fonde son école,
L'homme n'est, sans vertu, qu'un marin sans boussole,
Il connaîtra le vrai bonheur,
S'il comprend qu'on peut vivre heureux sans la richesse,
Et que le premier pas pour lui vers la sagesse
C'est l'amour de son Créateur.
Moraliste indulgent, sans humeur, sans envie,
Il feuilleta gaîment le livre de la vie
D'une sûre et discrète main.
Les tableaux s'animaient sous sa riche palette:
Il mit plus d'une fois tout le Parnasse en fête
En sermonnant le genre humain.

G. R.

LES CONTEMPORAINS



COMTE DE FALLOUX (1811-1887)

I. ALFRED DE FALLOUX NÉ EN ANJOU — QUITTE LE MILIEU ROYALISTE ET ANGEVIN POUR PARIS OU IL ÉTUDIE MOLLEMENT — JUSQU'A SES VOYAGES EN AUTRICHE ET EN ITALIE — EN ANGLETERRE ET EN RUSSIE

Il y a des hommes d'État, ou seulement des hommes politiques, dont il faudrait pouvoir couper la vie en morceaux pour pouvoir dire clairement : celui-ci est bon, celui-là mauvais; ou encore tel autre n'est ni bon ni mauvais, tant ces hommes ont été ou sont encore discutés, et restent en effet discutables. Le Cte Alfred de Falloux est un de ceux-là. Le talent, pour ce qui concerne le côté intellectuel, la droiture des intentions, pour ce qui concerne le côté moral, ont toujours été hors de conteste; mais il n'en fut pas toujours de même ni de ses actes ni de ses stratégies dans certaines phases de la vie publique; si bien que ce royaliste convaincu mourut dans la disgrâce de la royauté, et que ce catholique militant fut un moment sérieusement brouillé avec la doctrine de l'Église.

Né à Angers, le 7 mai 1811, d'une famille angevine, étendue aussi en Poitou et en Touraine, fort attachée à la monarchie, Alfred de Falloux put voir dans son enfance l'Anjou d'autrefois, avec l'aspect de la vieille Vendée, ses impénétrables bocages, ses routes encaissées et boueuses, les charrettes

à bœufs, seul mode de transport, dans tous les environs de Segré, employé par les châtelains et même par l'évêque en tournée pastorale. Il put voir aussi, parmi le voisinage, des figures d'une rare originalité dont les premières pages de ses *Mémoires* nous offrent une curieuse galerie.

M. de Meaulne avait reçu au château de Vallière le vénérable évêque d'Angers, Mgr Montaut des Iles, et devait le conduire à Bourg-d'Iré. Trois fauteuils en velours d'Utrecht étaient dressés sur la paille de la charrette pour l'évêque, le grand vicaire et le châtelain. Le garçon bouvier, son aiguillon à la main, stimule les bœufs, les suivant derrière la haie, quand le chemin trop étroit se change en longue et profonde flaque d'eau. Une fois engagé dans la mare, M. de Meaulne se lève et s'écrie : « Arrête tes bœufs, mon gars ! » Et il est obéi ; puis, se tournant vers l'évêque :

« Monseigneur, vous ne sortirez point d'ici que vous ne m'ayez changé mon vicaire ! — Mais, mon bon Monsieur, vous n'y songez pas, c'est une très mauvaise plaisanterie. — Non, non, Monseigneur, je ne plaisante pas. Je vous l'ai demandé et vous me l'avez refusé ; mais je tiens une bonne occasion et je ne la lâcherai pas. Cet abbé-là n'est pas fait comme un autre, il prêche toujours sur l'enfer et ne veut jamais promettre la vie éternelle à la fin de ses sermons ; il me donne des cauchemars dont je ne suis pas remis au bout de vingt-quatre heures. »

La résistance de l'évêque et du grand vicaire fut héroïque, mais enfin on ne pouvait rester embourbé, il fallut capituler ; on capitula : « Touche les bœufs, mon gars ! » dit alors M. de Meaulne, et l'on se remit en route. Après la tournée pastorale, Mgr Montaut des Iles fit honneur à la parole donnée dans ce singulier guet-apens, et tranquillisa la conscience timorée de l'original châtelain.

Mme de la Paumelière, une voisine aussi de M. de Falloux, charmait les enfants par le récit de la *grande guerre* et des dangers qu'elle avait courus. Un jour, elle entrait dans un champ de genêts où elle allait cacher deux de ses enfants en bas âge, quand elle se trouva tout à coup en face de deux républicains égarés qui cherchaient à rejoindre leur Corps. L'arrêter et la mettre en joue fut l'affaire d'un instant. « Mme de la Paumelière, je la vois encore refaisant son geste doux et résigné, dit M. de Falloux, ramena de ses deux mains les deux enfants derrière elle et présenta sa poitrine au bout du canon. Un des deux soldats ne tire pas, l'autre tire et le coup rate : « Allons, brigande, tu as du courage, f... le camp ! »

M. de Turpin était un type de loyalisme aussi, avec sa petite pointe d'originalité. Devenu campagnard, en sa petite maison de La Ferté, très chauve, pour se garer de la chaleur l'été, il remplissait son chapeau de grands brins de fougère qui lui retombaient sur les épaules et faisaient l'ébahissement des enfants. Lié pendant l'émigration avec le Cte de Provence, il quitta une seule fois La Ferté pour aller voir le roi Louis XVIII. Il demanda audience, et la réponse n'arrivant pas dans les vingt-quatre heures, M. de Turpin courut de bon matin chez le premier gentilhomme de la Chambre, pour le prier de représenter au roi qu'il n'aurait point l'honneur de le voir s'il n'était pas reçu dans la journée, ayant promis à Mme de Turpin de revenir le samedi soir pour la conduire le dimanche matin à la grand'messe. Louis XVIII trouva la raison sans réplique, le reçut aussitôt et lui dit en riant :

« Eh bien ! mon pauvre Turpin, vous êtes donc devenu enfant de chœur ? » Puis il lui demanda cordialement s'il ne désirait pas quelque chose du roi :

« Sire, vous m'avez accordé tout ce que je désire, puisque je vous revois. — Et votre neveu ? — Il est campagnard comme moi et ne quitterait Angrie pour rien au monde. — Mais il a un fils ? — Oui, sire, qui entrera aux écoles militaires, puisqu'il faut cela à présent. — Soit ; mais je veux qu'il vienne d'abord près de moi, et vous allez lui apprendre qu'il est nommé page. — Sire, vous avez raison, car vous n'aurez jamais eu un plus fidèle serviteur ! »

Ainsi, tout, dans sa maison et au dehors, entretenait le culte monarchique chez Alfred de Falloux et son frère : son éducation à Angers puis à Paris n'y changea rien, comme il arrive trop souvent à tant d'autres. Mais dans la capitale, un goût désordonné pour

le théâtre, favorisé par son professeur, amena promptement la décadence des études et la baisse dans les succès d'école. Toutefois, sa belle intelligence et l'amour des lettres lui firent glaner assez d'accessits pour faire bonne figure dans le monde de l'aristocratie et l'autoriser à se croire né pour être diplomate. La révolution de 1830 vint couper court à ses rêves; le soulèvement essayé par la Dsse de Berry et destiné à une si misérable fin montra que la Vendée n'était point inaccessible aux transformations; le gouvernement de Louis-Philippe le sentit et par son réseau de routes royales, départementales et vicinales, qui déterminèrent un grand accroissement de bien-être, acheva de reléguer dans l'histoire la Vendée militaire.

Ne pouvant parcourir l'Europe en diplomate, Alfred de Falloux voulut la parcourir en touriste. Dans un premier voyage, traversant rapidement la Belgique et la Hollande, il remonta le Rhin jusqu'à Mayence, et, par Francfort, gagna Prague qui captiva son attention par ses magnifiques panoramas, ses vieux monuments, ses souvenirs historiques, ses bibliothèques, la statue de saint Népomucène sur la Moldau, le palais Wallenstein. Son but était de rendre hommage à la famille royale exilée; il fut absolument gagné par la bonne grâce, l'esprit, l'enjouement du duc de Bordeaux qui venait d'avoir ses quatorze ans, et la séparation le laissa enthousiasmé, plein d'émotion et d'espérance.

De la Bohême, le Cte de Falloux gagne Vienne, où M. de Montbel, l'ambassadeur de la royauté en exil, lui fit le meilleur accueil.

Un jour, lui montrant d'une fenêtre les passants sur la place du Hohenmarck : « Remarquez bien, dit-il, au milieu des allants et venants, ces deux hommes, dont l'un reste immobile tandis que l'autre parle; soyez sûr que ce sont deux Allemands, dont l'un attend le verbe. » Ce mot frappa le jeune interlocuteur comme un fin résumé sur l'Allemagne et les Allemands. Au rebours du français, où l'on voit toujours venir, au dire de Fénelon, un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main, puis le verbe qui marche par derrière, suivi d'un adverbe, l'allemand suit la marche inverse, rejette son verbe, c'est-à-dire l'idée principale, à la fin de ses phrases, et, bon gré mal gré, force l'auditeur à l'attendre patiemment, sans avoir la consolation de la moindre interruption ni le contentement de se comprendre à demi-mot. « On ne pouvait mieux m'avertir, ajoute M. de Falloux, dès mon début en Allemagne, du soin avec lequel je devais me garder de la vivacité et de la volubilité naturelles à mes compatriotes. »

De Vienne, il gagna l'Italie par Gratz, Trieste et Venise, qui lui parut terne d'abord, ensuite captivante. A Florence, il rejoignit sa mère et son frère qui l'emmenèrent à Rome au commencement d'octobre, au moment où les dernières splendeurs de la nature et d'innombrables pèlerinages présentaient Rome très vivante, très animée sous son aspect le plus favorable. Grégoire XVI, qu'ils purent voir, se montra très accueillant pour les gens du *bon pays de Vendée*. Aux audiences de congé, il demandait habituellement : « Combien de temps avez-vous passé à Rome? » Si on répondait : « Un mois ou six semaines, » il disait : « Adieu! » Si l'on répondait : « Six mois », il ne manquait pas de dire : « Au revoir! » marquant bien ainsi le vrai caractère de Rome dont le profond attrait ne se goûte ni du premier coup, ni en un seul jour.

Après un séjour à Naples, où l'on vit, dit-il, de la joie de vivre, Alfred de Falloux revint seul des siens, avec le maréchal de Bourmont pour compagnon de voyage. Les récits de la guerre de Vendée, à laquelle le vieux soldat avait pris une part très active, de la conquête de l'Algérie, de sa captivité à Besançon, des derniers jours de l'Empire, lui firent trouver courte la traversée de l'Italie et de la France jusqu'en Anjou, où il avait hâte de savourer, dans un milieu sympathique, ses espérances de Prague et ses impressions de Rome.

L'année suivante, en 1835, le jeune touriste se dirigeait vers l'Angleterre pour y

faire connaissance avec les célébrités de la politique qui l'intéressait vivement déjà. Le duc de Wellington, le vainqueur de Napoléon, se souvint qu'il avait été cavalier de l'école d'équitation d'Angers et fit le meilleur accueil à notre Angevin; mais O'Connell le frappa bien davantage avec son impétuosité, sa véhémence, ses gestes saccadés, le négligé et même le désordre de son costume, sans rien perdre, dans cette incorrection et ses plus fortes brusqueries, de ce cachet de bonhomie et de bonté dont tout son génie était empreint. M. de Falloux s'expliqua aisément par le contraste, quand il put le voir de près, pourquoi Montalembert, qui avait vu O'Connell sur son terrain le plus favorable, en Irlande, avait éprouvé une sorte de désenchantement, non pas en l'entendant, mais en le voyant; aristocrate d'instinct, de tempérament et d'éducation, Montalembert était dérouté par cette taille colossale, ce poing toujours prêt à se fermer, cette voix vibrante qui montait naturellement jusqu'à l'apostrophe, tout cet ensemble qui annonçait le héros d'une lutte de peuple à peuple.

Le contact qu'il prend avec toute la haute société de ce temps-là permet à M. de Falloux d'affirmer que la froideur domine toutes les relations à un beaucoup plus haut degré que dans les réunions analogues de France, d'Allemagne ou d'Italie. Londres lui semble plus éblouissant qu'attachant, mais il n'en est pas de même de l'admirable paysage du reste de l'Angleterre, ni du palais historique de Windsor, ni de la ville d'études d'Oxford, ni de l'Écosse et surtout d'Édimbourg, au magique panorama. Le pèlerinage obligé du touriste à Abbostford, la demeure de Walter Scott, le laissa sous cette impression en y ajoutant quelque chose d'attendri à l'égard du souvenir de ce bon cœur et de cet honnête talent. Le mal de mer qui mettait tout à fait au plus bas le voyageur, et pour un temps extrêmement long, lui fit sacrifier l'Irlande. Il reprit le chemin de Londres, sans avoir noué aucune amitié dans cette froide Angleterre, sinon avec un compatriote rencontré à l'hôtel Grillon, qu'il vit entrer un matin dans sa chambre pour lui tenir ce langage :

Monsieur, je vous connais peu, mais assez cependant pour vous aborder avec confiance, et j'espère vous avoir inspiré le même sentiment. Une lettre inattendue, m'obligeant à quitter immédiatement l'Angleterre, je ne puis attendre ici l'argent qui devait me venir de France. Mes effets sont plus que suffisants pour acquitter ma dette dans l'hôtel où je vais les laisser, mais je vous prie de me permettre de vous confier quelques livres et quelques souvenirs auxquels je tiens, veuillez me les garder et me les rapporter quand vous rentrerez dans votre pays? — Je vous offre un expédient meilleur, répondit de Falloux, demandez votre note, prenez-en le montant dans ma bourse; partez tranquillement avec tout ce qui vous appartient, et remboursez-moi dès que vous le pourrez.

Le visiteur remercia cordialement, alla faire son paquet et revint dire :

Le prince Louis Bonaparte, auquel je suis tout dévoué, m'appelle impérieusement en Suisse. Laissez-moi vous supplier de partir avec moi; vous verrez par vous-même que là est l'avenir de notre pays.

Le Cte de Falloux se défendit aisément en toute franchise; mais l'interlocuteur insistait et développait avec feu la grandeur du second et prochain Empire.

Tous les efforts en ce sens l'ayant convaincu que la résistance était bien réellement invincible, il dit avec une sorte de solennité :

« Je respecte votre sincérité, mais je sais aussi votre patriotisme. Vos yeux s'ouvriront. Ce prince Napoléon règnera et vous ferez partie de son premier ministère! — Promettez-moi, Monsieur, que vous me donnerez mon portefeuille, répliqua M. de Falloux avec un éclat de rire malgré l'accent pénétré du prophète. — Eh bien! Monsieur, je vous le promets. » Là-dessus on se sépara.

Ce qu'il y a de douloureux, ajoute le narrateur, c'est que les destinées de la France furent assez agitées, assez compromises pour que deux jeunes gens de vingt-cinq ans, qui échangeaient, en se jouant, une telle gageure, finissent par être pris au mot tous les deux. En entrant au ministère, en décembre 1848, j'y trouvai, déposé par M. de Persigny, le portefeuille qu'il m'avait annoncé en 1835; je l'ai conservé dans ma retraite et je n'y jette jamais les yeux sans me répéter tristement : « Malheureux, bien malheureux est le pays où une telle aventure ne reste pas dans le domaine du roman! »

L'Angleterre, pas plus que l'Italie et l'Allemagne, n'avait épuisé le goût des voyages chez Alfred de Falloux. Ses relations naissantes avec Mme Swetchine ne firent qu'aviver son désir de voir la Russie et le préparèrent à la voir fructueusement; mais une entreprise alors aussi longue et aussi lointaine que l'exploration de la Russie exigeait un compagnon, et il s'associa le Vte François de la Bouillerie, mort coadjuteur du cardinal archevêque de Bordeaux. On acheta une solide calèche, on s'assura un courrier qui connaissait le Nord et même l'Orient, et aux premiers jours du printemps, on partit de France en goûtant le premier agrément de le voir naître sur son chemin, en Allemagne d'abord, puis en Russie où il s'épanouissait à peine quand les voyageurs arrivèrent. Après connaissance faite du monde officiel et deux mois passés à Pétersbourg et aux îles, on se dirigea vers Moscou, observant sur la route figures, costumes et usages, relais de postes et auberges, avec tout le va-et-vient de ces grands chemins.

Moscou dépassa leur attente. Beauté des sites, intérêt des monuments, mœurs complètement russes, amusements populaires, tout les instruisait et les charmait. Ils se décidèrent à pousser jusqu'à Nijni-Novgorod, à la fameuse foire qui réunit la Russie européenne et la Russie tartare et fait éclater par le contact la diversité des costumes et des langues. Ce spectacle les mit en goût de s'avancer un peu plus vers l'Orient. A très bon marché, ils frétèrent un petit navire avec six hommes d'équipage et moitié à voiles, moitié à rames, ils descendirent le Volga jusqu'à Kasan, charmés par cette navigation, par les bonnes manières de leurs mariniers, leurs chants en chœur et en dialogues pleins d'originalité. Malgré l'état-major de la science, à l'Université, aux Observatoires, ils étaient là en pleine Tartarie, et ils s'en aperçurent vite à l'obstination du peuple dans ses coutumes et habitudes musulmanes, aux bazars, aux mosquées, aux harems. Nijni fut regagnée par une grande route mal pavée en bois, puis les deux amis reprirent le chemin de la Pologne en suivant l'itinéraire de la Grande Armée.

La Russie leur laissait l'impression d'une grande nation : belle et robuste constitution physique du peuple, noble sentiment de sa destinée, foi religieuse manifestée jusque dans les moindres détails de la vie privée, assiduité à la prière en commun, inaltérable respect pour son clergé, assistance spontanée entre compatriotes, hospitalité affectueuse envers l'étranger. Le travail souterrain des sociétés secrètes n'a pas encore trop entamé ces qualités si précieuses, et ce jugement porté, il y a soixante ans, reste vrai encore aujourd'hui, en ce qui concerne le peuple russe.

Après les visites qui étaient plutôt des pèlerinages patriotiques à Varsovie, à Cracovie, ils entrèrent en Autriche par Lemberg et par Olmütz, gagnèrent Kirchberg où résidait Charles X qu'ils revirent allant à Goritz où l'attendait une mort chrétienne. Munich ne les retint point, ni Strasbourg où ils rencontrèrent M. de Persigny préparant avec le P^ce Louis Bonaparte ce qui devait s'appeler dans l'histoire l'équipée de Strasbourg.

II. RENTRÉ EN FRANCE, LE Cte DE FALLOUX ÉCRIT UNE VIE DE LOUIS XVI — UNE HISTOIRE DE SAINT PIE V — EST NOMMÉ DÉPUTÉ EN 1846 — VOIT L'INSURRECTION AMENER LA RÉPUBLIQUE EN 1848

En 1837, M. de Falloux déposa enfin le bâton du voyageur pour prendre la plume de l'écrivain. Très lié avec MM. de Rességuier, Lacordaire, Montalembert, Ozanam, A. de Melun, de Champagny et les autres chefs de la jeunesse catholique, qui n'épargnaient ni leur temps ni leur peine pour l'étude, ni leur bourse ni leur personne pour les œuvres de charité, à leur exemple, de Falloux s'adonna sérieusement au travail et écrivit une vie de Louis XVI où l'on trouve les qualités d'écrivain, qui devaient aller sans cesse en se développant chez lui, jusqu'à ses *Mémoires* qui resteront son chef-d'œuvre. En outre de la lecture, la plume à la main, de tous les mémoires sur l'his-

toire de France, depuis Villehardouin et Joinville jusqu'à Lafayette et Mirabeau, il eut à cœur de consulter des survivants du XVIII[e] siècle, le B[on] Monnier, qui lui rendit le service de revoir son manuscrit, M. Roux-Laborie, secrétaire en 1793 du défenseur du roi, Malesherbes, à qui Treillard disait dans une salle de la Convention : « Qui vous rend si osé de prononcer ici les titres proscrits de *Sire* et de *Majesté?* — Mépris pour vous et mépris pour la vie ! » répliqua Malesherbes. M. Laborie avait son originalité irréductible comme son bon cœur. Avec l'habitude d'écrire des billets d'un style télégraphique, comme on dirait aujourd'hui, et d'une écriture indéchiffrable, il lui arrivait parfois de plaisants *quiproquos*. Commandant un déjeuner pour trois amis, au restaurant, il écrivait ainsi le menu : « Poulet — si tendre, rôti — si dur, fricassé. » Et le restaurateur, plus expert en cuisine qu'en orthographe, fait bravement servir aux convives six poulets rôtis et six poulets en fricassée.

Pour faire ses condoléances à une femme qui venait de perdre son mari, il se borna à cette exclamation : « Ah! Madame! » Un an après, la veuve se remariait; il la complimentait par ces seuls mots : « Ah ! ah ! Madame ! » L'excellent homme, si connu et si méconnu, selon le mot d'un de ses amis, y mettait sans doute la bonne intonation ; car plus tard, M[me] Swetchine pouvait dire de lui dans sa vieillesse avec vérité : « C'est une ruine où il revient des esprits. »

Après un nouveau séjour de quelques mois en Italie pour y retrouver le C[te] de Chambord qui venait assister aux manœuvres de l'armée autrichienne autour de Vérone et faire connaissance avec Rome et Naples, M. de Falloux, amorcé par la publication de sa vie de Louis XVI et les éloges qu'il en recueillit, se mit à étudier, sur le conseil de Lacordaire, la vie de saint Pie V, ce grand pape qui avait occupé la chaire de saint Pierre à l'une des époques décisives de l'histoire moderne, réduisant à la défensive désormais l'islamisme en Europe, pendant qu'au sein de l'Église, il mettait en catéchisme les décrets du Concile de Trente. Cette belle physionomie de saint et de politique à larges vues séduisit l'écrivain, qui s'écriait avec les généreuses illusions de la jeunesse et en songeant au rôle de l'Europe en Orient :

La liberté et la servitude doivent-elles rester éternellement plantées aux deux extrémités de l'ancien continent, séparées par un désert moral et matériel; ou bien ce magnifique rapprochement des deux grandes races humaines, entrepris tour à tour par l'Église, la royauté et la science, ne doit-il pas devenir enfin le dernier progrès des progrès du XIX[e] siècle? — A l'heure où je transcris ces lignes, ajoute mélancoliquement M. de Falloux, le christianisme est bafoué et la civilisation, née de lui, semble reculer devant une nouvelle barbarie. Je me relis donc avec tristesse, mais du moins sans remords. Je consigne ici, sans en rougir, ma douloureuse déception. — Mais pourquoi désespérerait-on de l'avenir? Pourquoi? ajouterons-nous avec lui. Persécutions, colères, mensonges s'usent et s'épuisent avant la plus petite vérité. Le XIX[e] siècle a encore le temps d'en faire l'expérience.

La presse révolutionnaire, sans jamais lire le livre d'ailleurs, mena grand tapage contre celui qu'elle appelait l'apologiste de l'Inquisition : M. de Falloux n'était point coupable de ce crime; mais de tels reproches ne sont pas, il faut l'avouer, une bien grosse flétrissure. C'est à peu près à ce moment, en 1841, que le C[te] de Falloux assura son bonheur domestique par son mariage avec une ardente royaliste et une Angevine, M[lle] de Caradeuc de la Chalotais. Ainsi fixé, il se laissa aller à son attrait pour la vie politique. Pour son début, il fut appelé, par le suffrage des notables du parti royaliste, à prendre la direction de ce parti et les responsabilités qui en découlaient, à côté de MM. Berryer, de La Rochejaquelein, de Talaru et quelques autres jeunes royalistes.

Puis, en 1846, nommé député de Segré, il alla grossir à la Chambre le bataillon royaliste et eut vite l'occasion de faire ses premières armes sur une question touchant par un côté à la liberté d'enseignement; mais tout à coup, à l'improviste, sans causes proportionnées à la catastrophe, le 24 février 1848, vint emporter en un clin d'œil chambres, ministère et monarchie. C'est

avec une verve de bon aloi que les *Mémoires d'un royaliste* retracent les phases inattendues, risibles ou terribles de cette Révolution, et les silhouettes le plus souvent dépourvues de majesté des divers figurants. Lamartine, qui aimait à dire de lui-même : « Je suis un politique égaré quelques jours dans la poésie, » est peint de main de maître, soit qu'il prenne pour lui les bravos qui s'adressent à ce qu'il représente, soit qu'il change de fond en comble son admirable harangue contre le drapeau rouge qu'il avait faite d'abord pour le rouge drapeau; soit qu'après la journée laborieuse du 15 mai, l'émeute étant vaincue à l'Hôtel de Ville, il envoie en pleine nuit son secrétaire réveiller M. de Falloux, exténué de fatigue, pour lui demander quoi? De se rappeler les paroles prononcées en entrant à cheval dans la cour de l'Hôtel de Ville : « La plus belle tribune du monde, c'est la selle de mon cheval, lorsque je parle à un peuple en armes pour la défense de la loi, etc..... » qu'il était important de faire lire le lendemain à la France entière.

Hélas! le politique égaré dans la poésie, si avisé qu'il se crût, n'avait pas prévu que les ateliers nationaux qui devaient faire si sûrement le bonheur des *travailleurs libres*, étaient plus sûrement encore une école d'insurrection qui devait faire en quatre jours parmi nos chefs d'armée plus de victimes que les plus sanglantes batailles de l'Empire. On sait que l'archevêque de Paris fut mortellement blessé sur une barricade et qu'il tomba en s'écriant : « Puisse mon sang être le dernier versé! » Dieu exauça sa prière; mais il faut avoir vu les blessés portés et déposés pèle-mèle à l'Hôtel-Dieu, insurgés et gardes-nationaux; il faut avoir vu les insurgés des faubourgs se traîner hors de leur lit pour se jeter sur le lit voisin des gardes, blessés comme eux, et mordre jusqu'au sang, comme des tigres en fureur, quand ils ne pouvaient faire mieux, pour comprendre quelle passion excite dans les masses le mensonge froidement et persévéramment distillé, et à quel paroxysme de rage incompréhensible peut en arriver l'ouvrier, le peuple sans défense contre la feuille imprimée qui lui tombe sous la main.

Le général Cavaignac avait vaincu l'insurrection, il en fut récompensé par son maintien à la présidence de l'Exécutif; mais des maladresses plus ou moins conscientes gâtèrent sa haute situation et quand ensuite la première magistrature de la République fut remise au vote populaire, après un discours prestigieux de Lamartine qui en rêvait pour lui-même, il fut facile de prévoir que la candidature du P^ce Louis Bonaparte l'emporterait sur celle de Cavaignac; chose curieuse, M. Thiers fut l'un des plus ardents promoteurs de la candidature d'un Bonaparte.

J'ai songé pour moi-même, disait-il à M. de Falloux, à la présidence de la République, il faut y renoncer; il faut laisser passer, ou même faire passer Louis Bonaparte, sans prendre sa livrée. Si j'échouais, ce serait un grave échec pour les idées d'ordre; si je réussissais, je serais obligé d'épouser la République, et, en vérité, je suis trop honnête garçon, pour épouser une si mauvaise fille.

C'était parler d'or en ce temps-là; mais nous avons appris à nos dépens, en 1871, que les vieux n'y regardent pas de si près. Grâce au petit homme, qui n'en était pas à sa première ni à sa dernière faute, le *crétin,* comme il l'appelait, passa à la présidence qui n'était que le premier degré du trône.

Il semble que M. de Falloux, éclairé et guidé par ses convictions monarchiques, incontestablement plus solides que celles de M. Thiers, ait été plus clairvoyant quand il écrivait pendant une séance :

Le premier jour sera meilleur avec le P^ce Louis qu'avec Cavaignac, mais le lendemain sera détestable! — A qui écrivez-vous cela, disait M. Thiers en essayant la conquête du député de Maine-et-Loire? — Au Vte de Gontaut, qui m'écrit de Pau au nom d'un certain nombre d'électeurs. — Ah! un Gontaut doit être une puissance dans le Béarn!..... Croyez-moi, déchirez, déchirez votre lettre. Je réponds de tout.

L'expérience nous a appris à nous défier des hommes qui répondent de tout. De temps en temps, Dieu leur fait voir qu'ils

ne peuvent répondre pas même du lendemain.

III. MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES SOUS LA PRÉSIDENCE DE LOUIS-NAPOLÉON — APPUIE L'EXPÉDITION DE ROME — PRÉPARE LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT — FAIT D'EXCELLENTS CHOIX POUR L'ÉPISCOPAT — ACCOMPAGNE DANS L'OUEST LOUIS-NAPOLÉON

Le premier soin du Pce Louis-Napoléon après son élection à la présidence fut de constituer un ministère avec Odilon Barrot et des membres de la gauche, mêlés à quelques-uns de la droite. Il faut entendre de quelle piquante façon M. de Falloux raconte sa première entrevue avec le futur empereur qui lui faisait proposer d'entrer au ministère : « A la séance de l'Assemblée, je crus devoir chercher le Pce Louis dans un des couloirs, pour le remercier de l'honneur qu'il m'avait fait. Je lui parlais pour la première fois et je voulais me borner à un simple remerciement; mais le prince exprima obligeamment le désir de causer quelques instants avec moi, et, pour que notre entretien ne fût pas interrompu par les allants et venants qui nous entouraient, il me conduisit dans un bureau. Le trouvant occupé par une Commission, il referma la porte et me fit entrer dans la salle de l'ancienne Chambre des députés, à laquelle notre salle provisoire était adossée. Nous étions seuls dans cette vaste enceinte aux parois et aux colonnes de marbre; la température y était glaciale; nos chapeaux étant restés au vestiaire, nous étions tête nue et nous nous mîmes à éternuer chacun de notre côté. Le prince m'assura brièvement du regret que lui causait mon refus; avec la même brièveté, je m'excusai sur ma santé.

« Si vous êtes effrayé du travail de deux ministères, n'en prenez qu'un et choisissez celui que vous voudrez.

— Je suis aussi incapable d'en occuper un que deux », répondis-je.

» Là-dessus, nous éternuâmes de nouveau. Le prince me serra la main en disant :

« Il fait bien froid ici, mais j'espère que ce ne sera pas votre dernier mot. »

» Et nous nous séparâmes aussitôt, mettant fin à toute conversation pour nous rapprocher d'une bouche de calorifère. Telle fut ma première relation avec un membre quelconque de la famille impériale. »

Cependant, M. de Falloux fut appelé à l'Instruction publique et aux Cultes, à son corps défendant. Sur les instances de Montalembert, de Mme Swetchine, de l'abbé Dupanloup surtout, il consentit enfin à être le collaborateur d'un président auquel il avait refusé son vote. Il s'agissait d'écarter Jules Favre et la gauche, vers laquelle le prince allait chercher appui, si la droite refusait son concours. Rien de plus piquant que les premières séances de ce Conseil dont le prince connaissait à peine de vue la plupart des membres. Dans cette situation, il se sentait exposé à toutes sortes de méprises, et son accent étranger, qui l'avait si fort desservi à la Chambre, et que le *Charivari* raillait sans cesse, ajoutait encore à son embarras. On s'apercevait aisément qu'il y avait en lui une ignorance des hommes et des choses qu'on n'aurait jamais soupçonnée chez un prétendant. En dehors des sciences exactes qu'il possédait très bien, il n'avait presque aucune notion juste en fait de littérature et de beaux-arts, confondait volontiers Racine et Voltaire, mais ne perdait pas une occasion de rendre hommage à un bon sentiment. Avec cela une obstination silencieuse et douce sur laquelle les raisons et même la raison glissaient sans laisser de traces. Lord Palmerston disait de lui avec justesse : « Son esprit est aussi plein de projets qu'une garenne est pleine de lapins, et, comme les lapins, ses projets se terrent pour ne pas être contrariés. »

En prenant possession du fauteuil de M. de Fontanes, soigneusement conservé au ministère de l'Instruction publique, le premier objet qui frappa le regard de M. de Falloux sur le bureau du grand-maître de l'Université fut un très beau portefeuille de maroquin rouge sur l'enveloppe duquel était

écrit : *De la part de M. de Persigny. Souvenir de Londres, 1835*. La prédiction du voyageur de rencontre à Londres était donc réalisée. Était-ce le cas de redire : Malheureux pays! où de telles aventures ne restent pas dans le domaine du roman? Je suis persuadé que le jeune ministre n'y songea pas alors : les hommes et les choses n'ont pas les mêmes teintes aux yeux de ceux qui sont en bas et aux yeux de ceux qui sont en haut. Du reste, il n'avait point attendu ce moment pour prendre au sérieux M. de Persigny. Après la tentative de Boulogne, M. de Persigny fut interné à Doullens, puis à Versailles, d'où M. de Falloux voulait le tirer en obtenant son élargissement. Le prisonnier se refusa obstinément à demander sous une forme quelconque la liberté qu'on lui offrait, en 1847, en disant : « Souvenez-vous bien de ceci : dans un an nous serons à leur place. » A partir de ce moment-là, M. de Falloux fut plus tenté de s'alarmer des confidences de son ami que d'en rire. Leurs relations restèrent cordiales; il ne fut plus jamais question de politique entre eux. Toutefois, l'influence du catholique sur l'indifférent ne fut pas assez prépondérante pour détourner plus tard les coups qui menacèrent d'anéantir la Société de Saint-Vincent de Paul sous le ministère de Persigny. Nous aurons peut-être à dire comment de Falloux intervint et crut avoir gain de cause un moment, tandis que le lendemain, les excitations du *Siècle* et les dénonciations anonymes avaient la prépondérance. En tout cas, l'écrivain des *Mémoires* se félicite, à bon droit, d'avoir efficacement plus tard préparé le célèbre bonapartiste à une mort sincèrement chrétienne.

Une grosse question se posait dès le début du ministère. Pie IX venait d'être chassé de Rome par un mouvement révolutionnaire : quelle serait la conduite de la République française présidée par un ancien *carbonaro* vis-à-vis de la République romaine, issue du carbonarisme?

Un fils de Lucien Bonaparte, un cousin de Louis-Napoléon, le Pce de Canino, était un des chefs de la révolte à Rome : le président de la République n'hésita pas à le désavouer en écrivant au nonce :

Monseigneur,

Je ne veux pas laisser accréditer près de vous les bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite que tient à Rome le Pce de Canino.

Depuis longtemps, je n'ai aucune espèce de relation avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je déplore de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le maintien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de l'Église était intimement lié à l'éclat du catholicisme comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.

Recevez, Monseigneur, etc.,

Louis-Napoléon Bonaparte.

Ces sentiments mettaient à l'aise les conservateurs et les catholiques du Cabinet. Ils obtinrent en premier lieu que la République romaine ne fût pas reconnue. Puis le prince-président sentit à merveille que ce serait une faute de laisser l'Autriche envahir le reste de l'Italie et y établir sa nomination pour rétablir l'ordre; mais il imaginait d'assigner ce rôle au Piémont et soutenait cette idée avec l'entêtement qu'il mettait à toutes ses conceptions. Gioberti vint négocier inutilement à Paris en ce sens, quand tout à coup le roi de Piémont, Charles-Albert, moitié ascète, moitié carbonaro, surexcité par l'Élysée, jeta le gant à l'empereur d'Autriche, fut battu, abdiqua, se sauva à travers la France et l'Espagne jusqu'au fond du Portugal, faute de pouvoir aller plus loin. L'intervention de la France fut résolue; une expédition partit sous les ordres du général Oudinot. On sait le reste, et comment c'est par le fait de la France que le pouvoir temporel du Pape fut rétabli, jusqu'au jour de notre infidélité et de nos malheurs.

L'œuvre principale de M. de Falloux pendant son ministère fut la préparation et le vote de la loi d'enseignement. Les débats retentissants qui avaient eu lieu dans la presse pendant tant d'années sous le gouvernement de Louis-Philippe, et de temps à autre dans les Chambres, avaient depuis longtemps mûri la question. Les catholiques voulaient la liberté d'enseigner, c'est-à-dire de tenir en dehors de l'Université des

écoles primaires, secondaires et supérieures; ils demandaient que la législation mît fin à ce monopole universitaire, funeste pour les études, plus funeste encore aux âmes qui se corrompaient forcément et fatalement, dans un milieu presque partout antichrétien. Les familles chrétiennes ont-elles le droit d'élever et d'instruire chrétiennement leurs enfants? Oui, répond la loi naturelle! Non, répondait l'Université: je laisse aux familles le corps de leurs fils, mais leur âme m'appartient,

La loi de 1850, préparée par une Commission qui renfermait des catholiques et des universitaires, n'était pas tout à fait l'idéal qu'on peut rêver; mais elle faisait de la religion la base de l'enseignement; elle permettait à l'Église d'ouvrir des écoles; elle lui donnait le contrôle correspondant à son enseignement, et cette forme d'union entre l'Église et l'État était digne et fructueuse. Le syndicat républicain qui nous gouverne encore ne s'y est pas mépris; c'est contre cette loi qu'il a porté ses premiers coups, c'est sa destruction qu'il a jugée la plus nécessaire, et, en définitive, la cause catholique a perdu une position bonne, sinon excellente, qu'il faut reconquérir. C'est pourtant cette loi qui fut le point de départ d'une lamentable — nous n'osons dire irrémédiable — division dans le parti catholique.

A certains égards, la loi Falloux, comme on l'a appelée, était une loi de transaction: si l'Université ne conservait plus le monopole de l'enseignement, il lui restait le monopole des grades et, presque en entier, le monopole des subventions; d'autre part, les lettres d'obédience pour l'instruction primaire constituaient en apparence une faveur aux Congrégations : M. Thiers, dans sa terreur du socialisme et son horreur des instituteurs *anticurés*, offrait l'enseignement primaire partout au personnel religieux, il y avait là des questions délicates qu'on résolut d'un commun accord dans la Commission parlementaire par des concessions mutuelles. Mais dans la presse, il en fut autrement.

Dans *L'Univers*, Louis Veuillot continua la lutte contre l'Université, avec des raisons irréfutables souvent, avec son talent hors de pair toujours. Les prêtres appartenant à des Congrégations non autorisées ne pouvaient ouvrir des écoles : pourquoi? Est-ce l'État ou est-ce l'Église qui a à connaître des Congrégations? Et qu'est-ce que peut produire la reconnaissance par l'État, au point de vue de la capacité professionnelle? La surveillance de l'État était devenue en fait celle de l'Université, puisqu'elle s'exerçait par son personnel, et elle s'étendait jusqu'aux Séminaires : comment justifier ces intrusions? L'Université imposait les programmes et les livres : où était alors la liberté? Sur tout cela et sur mille détails qui en découlaient, la polémique de *L'Univers* était inattaquable, la loi s'écartait en cela des principes catholiques et laissait très apparentes et malheureuses de grosses lacunes. Mais pouvait-on mieux faire? Y avait-il prudence à aller plus loin à ce moment-là? M. de Falloux croyait et disait hautement: Non! Il était convaincu que pousser la victoire trop loin, c'était risquer de perdre la bataille : et, en fidèle Vendéen qu'il voulût être toujours, il rappelait cet épisode de la guerre de Vendée.

Charette assiégeait Nantes. Il avait déjà forcé les premières lignes de défense, lorsque le P^ce^ de Talmont, tout haletant, arrive au galop et s'écrie : « Général, la porte de Vannes était restée ouverte. Toute l'armée républicaine se précipitait par là en désordre. J'ai pris sur moi de placer des batteries d'artillerie sur la route; dans quelques heures, l'ennemi foudroyé n'existera plus.

— Malheureux s'écria Charette en se frappant le front; nous sommes perdus! » En effet, l'armée républicaine, se voyant refoulée sur cette route que la prudence du général avait volontairement laissée ouverte, rentra dans la ville, tenta un effort désespéré, reprit les positions abandonnées, et Nantes fut à jamais perdu pour les Vendéens.

Ne fermez jamais étourdiment la porte de Vannes, concluait M. de Falloux, en essayant de convertir à la modération des amis trop fougueux à son gré.

La défense est peut-être bonne, et il faut remercier le parti catholique parlementaire

des avantages obtenus; mais si la question de l'enseignement se pose encore un jour dans les Chambres, nous croyons qu'il faudra revenir à quelque chose de plus large et de plus logique que la loi Falloux. aux principes catholiques de la liberté pour tous, Universités et Congrégations. Indépendance vis-à-vis de l'État de tous les corps enseignants et subventions proportionnelles aux services rendus; abolition de la distinction injustifiable entre l'instruction publique et l'instruction privée, étant donné que les grades sont les mêmes. Espérons que le jour où la nouvelle lutte sera possible, les catholiques de toutes nuances politiques, instruits par la cruelle expérience de la persécution présente, n'useront pas leurs forces à se combattre pour le plus grand plaisir de leurs ennemis. La vieille querelle libérale, qui a fait de Falloux un adversaire irréconciliable de L. Veuillot et *vice-versa*, n'a plus de raison d'être, elle n'existe plus comme doctrine; puissent les tendances se rapprocher, s'appuyer mutuellement, se confondre pour faire front aux attaques d'aujourd'hui et de demain!

Pendant son passage au ministère des Cultes, le Cte de Falloux eut à faire quelques mominations épiscopales. L'une de celles dont l'Église de France eut à se féliciter, mais qui devait sans doute lui être amère un jour à lui-même, si nous en croyons quelques lignes de ses *Mémoires* et si nous nous rappelons les phases du libéralisme, ce fut la nomination de l'évêque de Poitiers. A son passage à Chartres, le président de la République alla voir le vieil évêque, Mgr Clausel de Montals, et fut harangué par l'un de ses vicaires généraux, qui lui parla de la nécessité d'un pouvoir chrétien. Louis-Napoléon n'était pas de taille à entendre de telles leçons.

Le grand vicaire que vous m'avez fait nommer évêque est loin de m'avoir plu, dit-il à M. de Falloux. Il parle sans mesure et sans tact. Je crois que nous avons été trompés sur son compte. Si nous avions connu l'abbé Pie avant sa nomination, il n'aurait jamais été évêque de Poitiers.

Plus d'une fois pendant son règne, Napoléon trouva que Mgr Pie avait gardé trop fidèlement sa langue de grand vicaire, car, plus d'une fois, il eut à en subir de hautes leçons qui lui furent des blessures irréparables; mais, quant à être sans tact et sans mesure, ce n'était pas dès lors et ce ne fut jamais ensuite l'appréciation de l'épiscopat français ou même de l'Église entière (1). Ce qui est intéressant ici, c'est de savoir si M. de Falloux combat ou ratifie ce jugement.

L'abbé Pie, dit-il, a occupé durant trente ans, et avec une grande distinction, le siège de Poitiers. Il y déploya, disent ceux qui peuvent en juger, de grandes qualités théologiques, mais il garda dans les questions où le jugement personnel est plus libre ce défaut d'équilibre et de modération qui se faisait remarquer dans sa conversation.

C'est bien ainsi que le parlementaire, l'homme des concessions et des transactions, devait juger l'homme des principes, inflexible dans la doctrine, et qui, étant théologien éclairé, se trouva par là même profond politique et n'eut jamais à dire des Napoléon qu'il se trompa sur leur compte.

A ce moment, l'évêché d'Orléans vint à vaquer. M. de Falloux songea aussitôt à l'abbé Dupanloup qui s'était fait apprécier et souvent avait pris un rôle prépondérant dans la Commission de l'enseignement. « Il faut que cet homme soit évêque, » disaient souvent M. Thiers et M. Cousin. C'était l'occasion : mais il y fallait le consentement du principal intéressé. Ce ne fut pas chose facile. M. de Falloux, le P. de Ravignan firent le siège de cette volonté tenace et y échouèrent; enfin, le cardinal Guiraud emporta la place après quarante-huit heures de lutte. Le ministre, poussé malgré lui au ministère par l'abbé Dupanloup, eut le plaisir de se venger chrétiennement de celui qui devait être l'évêque d'Orléans.

Le prince-président, afin de gagner l'Ouest à ses secrets desseins, en rendant sa personne populaire, fit un voyage à Saumur, Angers et Nantes, en compagnie de son ministre de la Justice et des Cultes. D'Angers

(1) V. *Contemporains*, n° 3.

à Nantes, ils descendirent la Loire en bateau. « A Saint-Florent, la population stationnait en foule sur le rivage, qu'elle faisait retentir des plus chaleureuses acclamations. Notre bateau s'arrêta et le président salua à plusieurs reprises. Je me tenais silencieux derrière lui, contemplant ce beau spectacle; mais regardant aussi plus loin; derrière Saint-Florent, je voyais la Vendée tout entière. A Saint-Florent même, j'apercevais le monument de Bonchamp et j'avais comme l'apparition de cette épouvantable traversée de la Loire qui fut le coup suprême porté aux luttes et aux espérances de la Vendée. Mes yeux se remplirent de larmes. M. de Heeckeren s'en aperçut et vint me serrer la main. Nous ne prononçâmes un mot ni l'un ni l'autre, nous n'en avions pas besoin pour nous comprendre. »

En cent ans, les flots de la Loire ont amplement lavé et emporté toute trace du sang des martyrs de la grande guerre; mais ni en cent ans, ni en mille ans, ni sur les rives de la Loire, ni plus avant dans ses halliers la Vendée ne les oubliera jamais.

A Tours, logé à l'archevêché, M. de Falloux dut à cette circonstance d'ignorer la présence dans la suite du président d'une étrangère peu recommandable, qui l'avait mystérieusement escorté pendant tout ce voyage et qu'il fit loger à Tours dans l'appartement du receveur général alors absent. M. Barrot raconte dans ses *Mémoires,* qu'il fit à ce sujet parvenir indirectement à l'Élysée de très vives représentations qui furent du reste assez mal accueillies. « C'est alors seulement que je fus informé de l'incident et je m'étonnai une fois de plus des bizarres contrastes du cœur humain. Personne n'était plus maître de soi-même que le président, personne n'était plus que lui préoccupé de son ambition; tout son voyage dans l'Ouest était voué à la captation du parti religieux et du parti légitimiste, et cependant, il n'avait pu s'imposer quatre jours de respect envers les autres et envers lui-même (1). »

(1) *Mémoires d'un royaliste,* t. Ier, 504-5.

La séparation ne devait pas être un gros crève-cœur le moment venu. Cela ne devait pas tarder. La maladie et des mésintelligences passagères avec le prince l'amenèrent; et ce ne fut pas M. de Falloux, ce fut M. de Parieu qui soutint la discussion de la loi d'enseignement et la fit voter en 1850.

IV. LE CTE DE FALLOUX PRISONNIER UN MOMENT AU COUP D'ÉTAT — SE RETIRE A BOURG-D'IRÉ — EST NOMMÉ MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE — DÉVELOPPE SES TENDANCES LIBÉRALES DANS LE « CORRESPONDANT » — SURTOUT A L'APPROCHE DU CONCILE — VOIT ÉCHOUER LA MONARCHIE EN 1871 ET 1875

Le Pce Louis-Napoléon, en opposition avec l'Assemblée, s'entourait peu à peu d'hommes à sa discrétion, propres à le seconder dans des desseins qu'il tenait toujours secrets. A la tête de la police, il avait mis M. de Maupas, ce préfet de Toulouse, modèle des préfets à poigne, qui réclamait à la magistrature des mandats d'amener contre plusieurs membres du Conseil général. Le magistrat, demandant au moins des commencements de preuves.

« Des preuves! des preuves! répliqua le préfet. Voilà bien les fins de non recevoir des magistrats tièdes ou hostiles! Les preuves sont inutiles contre des ennemis notoires : les sentiments suffisent! — Mais on ne peut signer de tels mandats sans connaître au moins quelques-unes des pièces qui les autorisent. — Les pièces ne vous manqueront pas : mes agents les introduiront eux-mêmes au domicile des accusés! » répliqua tout de suite M. de Maupas.

Procès-verbal de cette scène édifiante fut dressé et envoyé au garde des Sceaux : là-dessus, M. de Maupas fut nommé préfet de police. Le général Saint-Arnaud, à la tête de l'armée de Paris, travaillait les régiments, les éloignait de Paris ou les y appelait, selon leur enthousiasme à crier : « Vive l'empereur! »

Le 2 décembre, anniversaire d'Austerlitz, quand tout fut prêt du côté de l'Élysée, Thiers, Changarnier, La Moricière, Bedeau, etc., furent saisis dans leur

premier sommeil et emprisonnés prestement. M. de Falloux, à la première nouvelle du coup d'État, se réunit avec un grand nombre de représentants, chez M. Daru, rue de Lille; des troupes vinrent aussitôt s'y masser; on fit descendre les députés et on les conduisit jusqu'à la caserne du quai d'Orsay entre deux haies de soldats et des flots de peuple railleur. A minuit, des voitures cellulaires vinrent les prendre et après cinq heures de marche, ils se trouvèrent dans le fort du Mont-Valérien.

Malgré les instances que vinrent lui faire le fidèle ami de Persigny, MM. de Heckeren et de Mouchy, dès le lendemain, le Cte de Falloux refusa la main princière qui pouvait lui donner la gale. Trois jours après, tous les prisonniers étaient en liberté : mais le parti légitimiste fut désormais divisé sur la marche à suivre pour maintenir ou ramener l'opinion, et ne pas laisser perdre de vue absolument qu'il y avait en exil un roi de France. A partir de cette heure, M. de Falloux se trouva en dissentiment avec les correspondants choisis par le Cte de Chambord, et, par malheur, ce dissentiment ne devait pas cesser.

Retiré à Bourg-d'Iré, M. de Falloux s'occupa de construire le château tel qu'on le voit à présent et dont Mgr Dupanloup disait un jour en y arrivant : « C'est beau, c'est grand, c'est noble et digne de vous! » Puis, il s'appliqua à éteindre la mendicité dans sa commune, en bâtissant et aménageant un petit hospice, pourvu de quelques lits et de tout ce qui est utile aux soins des malades, et en assurant le bienfait d'aumônes, proportionnées aux besoins. Il regardait aussi comme une très efficace charité l'exemple d'une culture bien entendue, dans ce pays exclusivement agricole. Son premier laurier en ce genre, cueilli au concours de Poissy, lui causa une vive émotion. La politique se mêlait aussi à la satisfaction de son amour-propre; car, sous l'Empire, nul ne devait réussir, hors lui et ses amis.

C'est ce que lui fit comprendre avec une feinte naïveté M. Rouher, alors ministre de l'Agriculture, qui mit de la bonne grâce à féliciter son ancien collègue à l'Assemblée de 48 à 51, sur le prix d'honneur à lui décerné.

— Vous l'avez bien gagné, lui dit-il en riant.

— A quoi faites-vous allusion?

— Oh! mon Dieu, je veux bien vous le dire, car vous ne tarderez pas à l'apprendre. Quand le jury d'honneur sut que le bœuf triomphant vous appartenait, on pensa qu'il valait mieux couronner les mérites d'un autre éleveur. On fit venir un autre bœuf qui avait été remarqué et on reconnut, à ce second examen que c'était décidément celui-là qu devait être proclamé. Eh bien! le second bœuf était encore à vous!

La solitude de Bourg-d'Iré reçut plus d'une fois la visite des amis du célèbre châtelain. MM. de Rességuier, de Berton, le prince A. Galitzin, de Broglie, de Melun, Corcelle. Salvandy, Lenormant, A. Nicolas, Lacordaire, Montalembert, Berryer, etc., s'y rencontraient quelquefois. Un jour, un Irlandais catholique, M. Monsell, sous-secrétaire d'État au ministère de la Guerre, séjournait avec quelques-uns de ceux-là. Le soir, on pria Montalembert, qui lisait avec un naturel et une verve incomparable, de lire dans le *Correspondant* un article du P. Lacordaire sur l'*Histoire de l'Église et de l'Empire romain au IVe siècle* par M. A. de Broglie. Au bout de quelques pages, M. Monsell incline la tête et s'endort; une page plus loin, il ronfle. M. de Montalembert s'interrompt et s'écrie :

— Monsell! dormir passe encore; mais ronfler, c'est trop fort!

Éveillé en sursaut, M. Monsell, avec un flegme plus britannique qu'irlandais, répond :

— Eh! mon cher, c'est l'heure du parlement.

Il paraît que là, comme à la caserne, quelquefois la consigne est de ronfler.

Mme Swetchine, en dépit de sa déplorable santé, vint surprendre, elle aussi, par une visite inespérée, le Cte de Falloux, au Bourg-d'Iré. Pour la remercier dignement en lui procurant à elle-même un vif plaisir, il la conduisit à Solesmes où Dom Guéranger l'avait longtemps et vainement appelée, car il avait pour cette grande chrétienne

la même respectueuse affection que le P. Lacordaire. Ses larmes coulaient, ses mains tremblaient en la recevant sur le seuil de l'abbaye qu'elle avait tant contribué à relever; et, jamais la rencontre en Dieu de deux âmes d'élite n'eut un caractère plus touchant.

En 1856, M. de Falloux fut élu membre de l'Académie française comme successeur de M. Molé. A la séance de réception, il lui arriva une petite aventure qu'il conte plaisamment.....

Je fis avancer un fiacre, et j'arrivai à l'Institut craignant un retard bien contraire à l'excès d'exactitude qu'on me reproche habituellement. Sous l'impression de cette contrariété, je monte précipitamment l'escalier; mais, arrivé à la dernière marche, je m'aperçois que j'ai laissé mon discours dans le fiacre. Je redescends alors plus vite que je ne suis monté, cherchant ma voiture du regard. Elle n'était plus là!..... et me voilà sur le quai, en costume d'académicien, habit brodé, palmes vertes, chapeau à deux cornes, épée au côté, courant à travers la foule à la poursuite de mon fiacre, que je rattrape enfin à grand'peine. Mon discours était tranquillement sur la banquette, sans se douter de l'angoisse qu'il m'avait causée. Je le ressaisis et, tout haletant, je rejoignis mes confrères au moment même de la solennelle entrée en séance.

Le talent oratoire du nouvel académicien lui avait valu son élection autant que son talent d'écrivain.

Pendant son passage au ministère, M. de Falloux avait pu s'apercevoir que Louis-Napoléon était d'une rare ténacité dans ses idées personnelles qui devaient constituer par malheur les *grandes pensées du règne* : il ne s'illusionna pas un instant ni sur la valeur de la politique religieuse de l'empire, ni sur la valeur de la politique italienne. Et quand, après la guerre contre l'Autriche, en 1859, il eut le mandat de pénétrer aux Tuileries pour annoncer l'élection du P. Lacordaire à l'Académie, une longue conversation s'engagea entre l'empereur et lui, sur ses intentions envers le Saint-Siège et envers l'Italie, et éclaira tristement, mais brutalement, pour le Cte de Falloux, la situation présente et l'avenir.

Eh bien! que s'est-il passé entre l'empereur et vous? lui disent Keller et A. Lemercier après l'audience. Quelque chose de si imprévu, dit-il, que j'ai besoin de savoir dans quelle mesure je puis le rendre public. Toutefois, je n'hésite point à vous donner immédiatement un conseil formel : redoublez de vigilance sur les intérêts religieux, et n'attachez pas trop de valeur à la solution qui vous a été solennellement annoncée par le discours impérial. Pendant que l'empereur me parlait, la tête d'Orsini m'apparaissait au-dessus de la sienne, et c'est à Orsini que nous avons affaire au moins autant qu'à Napoléon III.

C'était trop vrai ; et la France, qui a laissé l'Empire faire l'Italie telle qu'elle est, dans son unité redoutable, souffrira longtemps encore de la reconnaissance *italienne*, l'équivalente moderne de la foi punique.

On ne peut nier que les convictions monarchiques de M. de Falloux ont été fermes et invariables pendant sa vie entière, et son esprit politique très pénétrant d'ordinaire. Qui lui refuserait cette clairvoyance, quand, pour combattre la *politique des bras croisés* du parti royaliste sous l'empire, il disait aux siens, au risque de déplaire : « Une grande bataille sociale est engagée. Quiconque lui manque aujourd'hui systématiquement en vertu d'un mot d'ordre apparaît aux yeux du pays comme un déserteur..... Vous croyez sauver la moralité de l'aristocratie française en la préservant du contact journalier des révolutions, et je crois, moi, que ce n'est que par ce contact qu'elle peut devenir apte à les comprendre, capable et digne de les dominer..... Regardez où vont les jeunes gens qui prennent prétexte de royalisme pour se vouer à l'oisiveté, et dites-moi qui en profite, de saint Vincent de Paul ou de l'hippodrome, des coulisses et du lansquenet?... Encore quelques années de cette situation d'inertie, de nullité, d'ignorance, où vous ambitionnez de la réduire, et l'aristocratie ne sera plus ni politique ni chevaleresque; elle ne sera plus rien, n'appuiera plus rien, ne servira plus rien et ne ramènera rien! »

Dès 1855, M. de Falloux prenait la direction du *Correspondant*, qui représenta, exposa et soutint, dans les questions politiques et religieuses, une ligne différente et bientôt divergente de celle de *L'Univers*.

L'Univers avait accepté l'Empire; de Falloux ne pardonna pas ce qu'il regardait comme une faute capitale : le clergé, en général, fit comme *L'Univers;* M. de Falloux ne digéra pas cette faiblesse. De ce point de départ tout politique, on devait aller loin et fort à côté dans les questions mixtes. Ces institutions parlementaires, les fameuses libertés de la société moderne, qui comprennent celles de l'athéisme autant que celles de la presse, de la tribune et le reste, devinrent les protégées du *Correspondant*, et des articles de symbole libéral; mais la plume si acérée de Louis Veuillot, qui n'a jamais péché par excès de respect pour les symboles autres que le catholique, faisait à toute occasion aux idées du *Correspondant* de telles balafres qu'elles en restèrent marquées d'une façon indélébile. Entre les libéraux et les ultramontains, la lutte se prolongea, s'élargit et prit quelquefois un caractère de violence d'autant plus marqué qu'entre Louis Veuillot et de Falloux, il exista et se maintint une défiance mutuelle dont leurs écrits portent des traces attristantes.

De longues pages des *Mémoires d'un royaliste* sont consacrées à dénigrer ce sincère et vigoureux catholique, Louis Veuillot, que les méchants seuls devraient détester, tant il avait l'âme haute et le cœur sans fiel. M. Eugène Veuillot a cru devoir redresser et rectifier nombre de faits ou d'affirmations, dans un livre publié après les *Mémoires*, en 1888; le titre seul de certains chapitres : de Falloux le *détracteur*, le *calomniateur*, encore le *calomniateur*, montre à quel diapason était montée la polémique suscitée par la question du libéralisme. Louis Veuillot a bien démasqué cette *Illusion libérale* qui, tenace comme toutes les illusions, résista à toutes les démonstrations, glissante et fuyante dans les corps à corps qu'elle eut à subir, jusqu'au jour où le Concile du Vatican lui porta le coup de grâce.

Mais, à la distance où nous sommes des ardentes controverses qui précédèrent le Concile, nous serions inexcusables de ne pas reconnaître que, de part et d'autre, une complète docilité à l'Église était la garantie de leur sincérité. Les de Broglie, les Montalembert, les Lacordaire, les Cochin et de Falloux, tout le premier, pouvaient avoir leur contingent de préjugés, de lacunes, d'erreurs même; « mais une pensée arrêtée, calculée, formulée, de résistance ou de révolte, jamais! » Ils se donnèrent le mérite de faire leur et personnelle cette déclaration de Mgr Dupanloup :

D'avance obéissant et obéissant jusqu'à la mort, j'adhère aux décisions du chef de l'Église et du Concile. J'y adhère du fond du cœur et de toute mon âme, quelles que soient ces décisions, conformes ou contraires à ma pensée particulière, qu'elles viennent la confirmer ou la contredire.

A l'honneur qu'ils s'étaient fait de soutenir le pouvoir temporel du Saint-Siège, contre la politique perfide de l'Empire de 1860 à 1869, vint s'ajouter pour tous l'honneur de la plus filiale soumission aux décisions de l'Église.

Le Cte de Falloux eut la douleur de voir mourir, à cette époque, quelques-uns de ses chers amis : Lacordaire, La Moricière, Berryer, Montalembert. Depuis longtemps, Mme Swetchine avait disparu, lui confiant ses papiers d'où il a tiré sa *Vie* et quelques-unes de ses *Œuvres*, choisies dans l'exploration la plus consciencieuse et la plus tenace, par l'intermédiaire d'amis très dévoués; car lui, depuis 1849, ne pouvait plus appliquer ses yeux à aucun travail.

Sa femme et sa fille unique moururent aussi, le laissant seul dans ce beau château qu'il avait bâti pour y jouir avec elles des joies de la terre natale, dans ce domaine qu'il prenait plaisir à faire cultiver sous ses yeux et d'après sa méthode, comme un paysan dont le suprême bonheur est d'être le serf de sa propre glèbe.

Mais ces épreuves intimes n'étaient que l'avant-coureur d'autres épreuves plus poignantes encore, en même temps que plus générales : celles que l'année 1870 fit subir à la France entière.

L'Assemblée nationale, composée en grande majorité de conservateurs et de chrétiens, semblait devoir ouvrir une ère

réparatrice, en redressant le trône des rois de France et en y appelant, du fond de son exil, le Cte de Chambord. Ce fut le contraire qui se réalisa. Président de la République, Thiers préféra le premier rang au premier rôle, celui de restaurateur de la monarchie.

Par sa politique personnelle, par ses exigences, par ses violences aux Conseils, par ses incessantes glissades à gauche, Thiers devenait visiblement le cheval de renfort destiné à voiturer la maçonnique république, celle que nous subissons encore.

A M. de Falloux, qui était allé à Versailles, Thiers avait dit : « Venez quand vous voudrez, vers une heure, c'est le moment où nous avons le plus de chance de causer à l'aise. »

Mais la première fois qu'il voulut user de cette faveur, il tomba mal : M. Thiers avait à déjeuner la Commission du budget, et deux personnes faisaient antichambre déjà. Au bout de dix minutes, M. Thiers entre, le prend par le bras, va droit à l'un des compagnons d'attente, et dit : « Mon cher Dalloz, voici M. de Falloux qu'on tient rarement. Vous êtes Parisien ; pardonnez-moi et revenez sans rancune. »

Passant au second, M. Thiers lui dit :

« Je sais ce que vous venez me demander, mon cher Montholon, mais c'est impossible. Je sais mieux que vous, permettez-moi de vous le dire, comment se fait la porcelaine de Sèvres. Votre secret n'est point ce que vous croyez et il perdrait tout.

— Mais, Monsieur le président.....

— Il n'y a pas de mais, mon cher Montholon. Tenez, écoutez-moi bien..... » Et, durant cinq minutes, le voilà qui donne, sur les procédés de la manufacture de Sèvres, des explications qui émerveillent ses auditeurs. Puis, la démonstration terminée, il pousse courtoisement M. de Montholon vers la porte, et revient en disant à M. Dalloz :

« Ce pauvre Montholon voudrait me faire croire à son génie en matière de porcelaine. Il s'est mis dans la tête que je dois le nommer directeur de la manufacture de Sèvres ! il n'est pas plus fait pour ce poste-là que moi pour..... » Et M. Thiers s'arrête là !

« Ah ! ah ! Monsieur Thiers, lui dit le Cte de Falloux, vous voilà bien embarrassé pour dire ce que vous ne sauriez pas faire.

— C'est vrai, » reprit-il gaiement. Et, serrant la main à M. Dalloz, il emmène M. de Falloux dans son cabinet. M. Thiers avait, en effet, toutes les dextérités, hormis celle qui eût tiré la France du radicalisme.

Le Cte de Falloux termine ses *Mémoires* par le récit vraiment pathétique des mécomptes, puis des angoisses du Cte de Chambord, au lendemain du 24 mai, quand la question du drapeau raviva toutes les divisions. Pendant la séance de nuit à Versailles, où fut voté le septennat, les *Mémoires* nous montrent le Cte de Chambord attendant dans une anxiété douloureuse, au pied de la statue de Louis XIV, le résultat des délibérations et du scrutin. En apprenant le vote final, l'amertume de son désespoir fut telle, qu'il laissa échapper de son cœur ce cri douloureux : « Est-ce donc, ô mon Dieu, que la France n'est pas assez punie ! »

Et nous, en répétant ce *cri douloureux*, plus tristement vrai encore, en finissant cette esquisse d'une vie de chrétien qui épousa toutes les querelles libérales, de royaliste qui fut peut-être un artisan de la discorde dans le parti monarchique, nous ajouterons le mot de César que rien n'a démenti jusqu'ici : « Si les Gaulois ne se divisaient pas, ils seraient invincibles. »

M. le Cte de Falloux mourut presque subitement, à Angers, le 6 janvier 1886. C'est à peine s'il put recevoir, avec les sacrements, la bénédiction apostolique demandée à Rome, par M. de Soland, son ami. « Je ne veux, avait dit l'illustre mourant, qu'une cérémonie sans tentures, ni décoration ni discours quelconque ; je veux être enterré comme un métayer angevin. » On fit droit à cette requête, et, après un office très simple, à Saint-Maurice d'Angers, le corps de M. de Falloux fut transporté au Bourg-d'Iré où il repose.

Saint-Martin-de-Sanzay. D. Leroux.

LES CONTEMPORAINS



ÉTIENNE CHAMPIONNET (1762-1800)

I. DÉBUTS DANS LA CARRIÈRE MILITAIRE — GÉNÉRAL A TRENTE ANS — « IL ÉTAIT SANS ARMES »

Jean-Antoine-Étienne Championnet naquit à Valence, le 24 mai 1762, de M. Grand, maître de poste, et de Madeleine Colleyon, native d'Alixan (Drôme). Le nom de Championnet, diminutif de Champignonet (petit champignon), lui fut donné dès son enfance, à cause de son origine, disent les uns, à cause de sa gentillesse, disent les autres. D'aucuns prétendent même qu'il fut appelé ainsi du nom d'une propriété que M. Grand possédait à l'extrémité du faubourg Saunière. L'enfance et la jeunesse du futur général n'offrent pas de détails bien intéressants. Mis en nourrice à Soyon, petit village sur la rive droite du Rhône, à une lieue de Valence, il n'en revint qu'à quatre ans, et fut placé quelque temps après, par les soins de son père, au collège de Chabeuil où il fit ses études.

Au sortir du collège, Championnet, avide de servir son pays, et poussé par une sorte d'entraînement irrésistible, s'engagea d'abord dans les gardes-wallonnes, puis, sur sa demande, passa au régiment de Bretagne, qui faisait alors le siège de Gibraltar. Il y devint l'ami et le compagnon d'armes de La Tour d'Auvergne. Après la conclusion de la paix, il revint dans ses foyers, comme il en était parti, sans avancement. Il était difficile alors de se faire un nom dans la carrière militaire.

Et cependant, Championnet, moulé à l'antique, semblait destiné à parcourir glorieusement toutes les étapes de cette carrière. Un caractère vif et généreux, de beaux traits dont l'énergie était tempérée par la

grâce et la douceur, une taille élevée, un regard ferme, une voix mâle et pénétrante, tels étaient les avantages extérieurs dont la nature l'avait doué. Les guerres de la Révolution allaient permettre à ses talents militaires de se déployer au grand jour.

Pendant les quelques mois qu'il passa chez ses parents, à Valence, il étudia la vie et les opérations stratégiques des grands capitaines. La patrie ayant été déclarée en danger, et la République faisant appel à toutes les bonnes volontés, Championnet exerça ses compatriotes au maniement des armes. Nommé à l'unanimité chef du 6e bataillon de la Drôme, qu'il avait formé lui-même, il refusa d'abord et ne céda qu'aux vives instances de tous ses camarades.

Les soldats, dans les corps de volontaires, nommaient alors leurs officiers, et c'est de ces bataillons, formés à la hâte, au bruit du canon d'alarme, que sortirent la plupart de ces généraux jeunes, intelligents et intrépides qui se distinguèrent pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, Hoche, Joubert, Marceau, etc.

Championnet fut envoyé par la Convention dans la Franche-Comté, province qu'on accusait d'être favorable aux Girondins. Chargé d'ordres sévères, il sut néanmoins se faire aimer et tout concilier, tout apaiser, sans verser une seule goutte de sang et sans priver aucun citoyen de sa liberté.

Il fut nommé chef de brigade en récompense de ses bons services. Envoyé à l'armée du Rhin, il se distingua tout d'abord à Bischweiller et à Haguenault. Il débloqua Landau, y pénétra le premier, prit Spire, Worms et Flankental. Ces brillants débuts lui gagnèrent l'estime de l'armée.

Hoche le nomma général de division sur le champ de bataille et devint son ami. Championnet n'avait alors que trente et un ans. Mais il avait déjà la science des vieux capitaines et se faisait remarquer par son ardeur dans la lutte et sa modération après la victoire.

Il recommandait à ses soldats le respect des propriétés, leur défendait le pillage et ne voulait pas qu'ils se livrassent à d'inutiles et sanglantes représailles. Un jour, cependant, il se départit de cette modération. Voici comment il raconte lui-même le fait :

« Le lendemain d'un engagement malheureux sur les hauteurs de Neustadt, dit-il, je vis deux conducteurs de mon artillerie pendus à un arbre par l'ennemi, à moitié consumés sur un bûcher de fascines. L'horreur de cette action me fit donner un ordre barbare : tous mes soldats jurèrent de ne faire aucun prisonnier. Un combat s'engage, mes troupes sont trop cruellement fidèles à leur serment. Un jeune homme de quartorze ans, de Valence, ma patrie, le nommé Fuget, tambour dans ma division, conduit devant moi un grenadier ennemi de la plus haute taille. « Général, en voilà un que je vous amène. — Malheureux ! as-tu oublié mon ordre ? — Général, il était sans armes. » La sublimité de cette réponse me fit rougir ; j'embrassai le tambour ; il me fallut toute l'autorité d'un chef pour le forcer à recevoir l'argent que j'avais sur moi. Le lendemain, ce vertueux enfant, qui promettait tant à la patrie, fut emporté par un boulet de canon. »

II. BATAILLE DE FLEURUS TACTIQUE DE L'ÉPOQUE

Au commencement de 1794, le Comité de Salut public ordonna la réunion des armées de Moselle et de Sambre-et-Meuse. Les troupes se mirent en mouvement; Jourdan traversa à marches forcées la forêt des Ardennes, et vint rallier l'armée de Sambre-et-Meuse qui compta alors 90 000 hommes. L'armée coalisée réunissait un effectif de 110 000 combattants. On guerroyait avec acharnement depuis plus d'un mois sur ce terrain; Championnet s'était couvert de gloire à Vagné, et Jourdan, après plusieurs combats sur la Sambre, que l'armée passa et repassa cinq fois, bombarda Charleroy. L'ingénieur Marescot éteignit les feux de cette place en huit jours.

Le 7 messidor (25 juin), un parlementaire se présenta, une lettre à la main, au

camp français. Le représentant du peuple, Saint-Just, refusa de l'ouvrir et lui dit en le congédiant : « Ce n'est pas un chiffon de papier, c'est la place qu'il nous faut. » La ville se rendit, le même soir, à la vue de Cobourg stupéfait.

Après la prise de Charleroy, l'armée concentrée sur la Sambre, appuyée sur une place forte, fit face partout.

Les divisions républicaines étaient commandées par Hatry, Kléber, Marceau, Bernadotte, Lefèvre, Cataud, Marbot, Montaigu et Championnet. Le prince de Cobourg, les généraux Beaulieu, Kray, Mack et Clairfaix marchaient à la tête des alliés.

Après d'admirables manœuvres, les masses se déployèrent et la bataille s'engagea, le 28 juin, près du petit village de Fleurus. Le combat fut rude, acharné et décisif. Les Autrichiens, complètement défaits, opérèrent leur retraite en désordre.

Championnet fit remarquer sa bravoure, son sang-froid et son impétuosité. Placé au centre, il soutint pendant quatre heures tout l'effort des ennemis, sans cesser d'appuyer les ailes ; puis, reprenant l'offensive à propos, il se précipita avec sa division sur la terrible redoute d'Hépignies et l'enleva d'emblée. La bataille de Fleurus eut d'immenses résultats : Bruxelles nous ouvrit ses portes et la Belgique se soumit.

De Charleroy, l'armée défila sur la Roër où Clairfaix, qui couvrait la ligne si importante du Rhin, s'était retranché avec toutes ses forces. Il tenta vainement de nous opposer les feux de sa formidable artillerie et de ses nombreux bataillons ; le passage fut forcé le 1er octobre 1794 ; l'armée se porta en avant, traversa la Roër par tous ses gués et culbuta l'ennemi.

Championnet, après avoir enlevé vigoureusement le plateau d'Aldenhoven, qui était le point culminant et en quelque sorte la clé de la situation, éleva son chapeau à la pointe de son épée, se mit à l'eau jusqu'aux reins, traversa la Roër à la tête de ses troupes, balaya la plaine et investit Juliers, qu'il canonna et emporta le même soir.

Le lendemain, 2 octobre, il s'empara de Cologne, dont la prise nous assura la rive gauche du Rhin où les Français hivernèrent. A cette époque, on était pressé d'en finir, et voici comment s'engageait ordinairement l'action, d'après un biographe de Championnet, M. Dourille (1) :

La ligne était à peine formée qu'une nuée de tirailleurs se portait rapidement en avant. Nos braves volontaires s'éparpillaient, se pelotonnaient, harcelaient l'ennemi en se précipitant dans les points dégarnis. Repoussés, ils revenaient toujours, s'appuyant et se stimulant sans cesse ; c'était à qui porterait les premiers et les meilleurs coups. Quand la trouée était faite, l'artillerie légère y pénétrait au galop en vomissant la mort à droite et à gauche, et les hussards, venant ensuite, chargeaient à fond et sabraient tout autour d'eux. L'ennemi, pris à dos et à flanc, étant ébranlé, les masses, enlevées par leurs chefs, accouraient alors en colonnes serrées, représentants du peuple en tête, baïonnettes en avant et poussant des cris patriotiques. Les soldats ennemis, presque toujours, n'attendaient pas leur choc ; ils fuyaient de toutes parts devant nos troupes victorieuses.

III. PORTRAIT DE CHAMPIONNET — PRISE DE DUSSELDORF — QU'ILS VIENNENT ! — CONDUITE MAGNANIME

Championnet profitait des courtes trêves qu'on avait pour visiter ses cantonnements et les bords du Rhin. Il parcourait d'anciens champs de bataille, cherchant toujours à s'instruire pour être utile à son pays. C'est ainsi qu'il visita Clostercamp, célèbre par l'héroïsme du chevalier d'Assas. Il y éleva un monument simple et de bon goût, à la mémoire de ce brave, tombé glorieusement, le 15 octobre 1760, pour sauver son régiment. Sa bonté, sa modération et la bonne discipline qu'il faisait régner parmi ses soldats lui conciliaient l'affection des habitants. C'est ici, croyons-nous, le

---

(1) *Championnet*, p. 33.

moment de peindre en quelques traits cet illustre général. Le lecteur comprendra mieux l'estime et le respect qu'il inspirait à tous ceux qui l'approchaient.

Championnet avait une taille très élevée, qui mesurait près de six pieds. Il était bien proportionné, d'un visage agréable et régulier. Un nez aquilin, des yeux bleus, des cheveux blonds, de belles dents et une figure gracieuse donnaient à toute sa personne un air distingué qui prévenait en sa faveur. Doux, bienveillant et affable, tout en commandant le respect, il inspirait la confiance et l'affection. Toujours en avant, le premier au danger, on le voyait, quand ses troupes essuyaient le feu de l'ennemi, s'élever sur ses étriers, comme pour grandir encore sa haute stature et crier : « En avant! Tête haute, donc! courage, enfants ! » Avare du sang de ses soldats, il ménageait ses troupes et ne donnait qu'à propos; mais alors il enlevait sa division par la parole et par l'exemple; aussi ses ordres étaient-ils toujours exécutés sans hésitation. Républicain sincère, il aimait ardemment son pays. Soldat courageux et chef habile, il sut dompter les passions si funestes à la jeunesse. Doué d'une sensibilité et d'une délicatesse extrêmes, il châtiait toujours la mauvaise foi et l'injustice, les espions et les voleurs.

Au commencement de l'année 1795, Championnet fut chargé, avec un Corps d'élite, de traverser le Rhin en face de Dusseldorf, place forte gardée par 5 000 hommes de garnison et couverte par 6000 hommes campés sous ses glacis. La mission était difficile et périlleuse.

Jourdan, qui commandait en chef, croyait cette petite division perdue, mais ce sacrifice devait lui favoriser le passage sur un autre point.

Championnet se mit à l'œuvre. Il ne put saisir pour cette opération qu'une cinquantaine de batelets. 600 hommes s'y embarquèrent. « Braves compagnons de mes périls, leur dit-il, demain nous serons à Dusseldorf ou nous serons morts glorieusement. »

La prudence empêchait de se confier aux mariniers du pays; les soldats se mirent gaiement à l'aviron. Un banc de sable les arrêta au milieu du fleuve; sur un signe de leurs chefs, plusieurs soldats se jetèrent à l'eau et dégagèrent la flottille. Elle avance; Championnet prononce la peine de mort contre le premier qui fera feu pendant le trajet; le succès dépendait du plus parfait silence; il fallait mépriser les balles ennemies et recevoir la mort sans riposter. C'était bien là le comble de l'héroïsme pour des Français, toujours si impétueux.

Les bateaux avaient à peine parcouru la moitié de la distance, qu'un cri : *Werda!* (qui vive!) du soldat autrichien, partit de la rive opposée. Il fut suivi d'un coup de fusil qui donna le signal du combat. Notre artillerie, qu'on avait amenée secrètement, en empaillant les roues, prit aussitôt position et riposta vigoureusement au feu des batteries et des bataillons autrichiens de la rive droite. Le Rhin semblait en feu; les projectiles se croisaient en tous sens; plusieurs bateaux furent coulés ou s'en allèrent à la dérive. Mais la flottille avance toujours, nos barques touchent au rivage et 500 grenadiers sautent à terre. Championnet les forme en colonne, charge à leur tête, chasse l'ennemi du bois de Ham et vient dresser ses échelles d'assaut aux murs de Dusseldorf qui se rend.

Il était 5 heures du matin. 4 000 hommes déposent leurs armes sur les glacis; 100 pièces de canon et d'immenses magasins tombent au pouvoir des Français. Ce brillant succès étonna toute l'armée. Kléber et Jourdan, qui avaient fait leurs derniers adieux à cette brave division, pleurèrent de joie, en la voyant revenir couverte de boue, noire de fumée et chargée de lauriers.

Après ce beau fait d'armes, Championnet calma l'effervescence des soldats et fit respecter les propriétés et les habitants. Son influence fut telle qu'on se conduisit comme si on avait été en garnison dans une ville française.

L'armée fit, quelques jours après, un mouvement sur la Nidda. Championnet enleva

le village de Costheim qui fut pris et repris six fois; nos colonnes, foudroyées par l'artillerie de Cassel et les batteries flottantes du capitaine Williams, sur le Mein, se formaient et revenaient sans cesse. L'ennemi voulait défendre à tout prix Costheim incendié. Il en fut chassé à travers les flammes et les décombres. « Dans ce combat, un des plus acharnés et des plus meurtriers où je me suis trouvé, dit Championnet, un officier de la 59e demi-brigade, fait prisonnier, s'aperçoit que nos hommes cessent le feu, dans la crainte de le blesser : *Camarades,* s'écrie-t-il, *tirez toujours !* On lutta corps à corps avec fureur; un soldat français eut les doigts coupés par les dents d'un Autrichien. »

Cependant, malgré ces brillants exploits, l'armée dut battre en retraite devant des forces supérieures. Ce fut une nouvelle occasion pour Championnet de faire admirer sa bravoure et son habileté. Il reçut des félicitations publiques du général en chef. Toujours en face du péril, il ne se laissait entamer nulle part et exécutait heureusement les manœuvres les plus difficiles. Arrivé sur le Rhin, Kléber trouva les ponts rompus, et Championnet couvrit l'armée en prenant position sur le plateau de Bendorf. Kléber lui dit en défilant : « Mon ami, vaincre ou mourir! si l'ennemi nous attaque, point de coups de fusils, baïonnette en avant. — *Qu'ils viennent,* » répliqua simplement Championnet. Son attitude menaçante en imposa à l'ennemi, et permit à l'armée de faire un mouvement à droite pour appuyer celle du Rhin compromise avec l'archiduc Charles.

Championnet rehaussa la réputation de sa division dans divers combats, notamment à l'assaut de Stromberg et à la bataille de Sandwal. Après avoir pris le village d'Ornebach, il battit complètement l'aile droite autrichienne. Notre armée le suivit dans son mouvement et passa le Rhin, en plein midi, aussi tranquillement qu'à la manœuvre. La musique jouait des airs entraînants, les tambours battaient la charge et les soldats chantaient en chœur des couplets patriotiques : « Que craindre, disaient-ils, avec de tels généraux ? ils sont les premiers à l'attaque et les derniers à la retraite. »

Après avoir franchi le Rhin, Championnet chassa l'ennemi devant lui, dégagea Dusseldorf, franchit la Lahn et défit à Seltz une division de cavalerie, puis il se rabattit tout à coup sur Aschaffenbourg et Wurtzbourg, capitale de la Franconie, dont il s'empara. Il délivra, dans ce même mouvement, par une prompte et habile manœuvre, près de Bamberg, un corps de cavalerie que l'ennemi allait écraser.

Après cette brillante action, sa division s'apprêtait à camper et à prendre un repos bien mérité. Mais à la vue des riches moissons qui couvrent les plaines des environs de Francfort, Championnet se retourne vers son état-major et s'écrie, les larmes aux yeux : « Mes amis, craignons de fouler aux pieds les dons de cette terre fertile; ne détruisons pas l'espoir du pauvre laboureur; j'aime mieux encore supporter une marche et reposer plus loin ma tête fatiguée que de ruiner 200 familles qui sont à la veille de recueillir le fruit de leurs sueurs. » Les soldats, harassés, se remirent gaiement en marche et on bivouaqua plus loin. Quelle noble conduite et combien différente de celle de nos envahisseurs de 1870!

Trois jours après le combat de Bamberg, Championnet prit d'assaut le fort de Kenigstein. L'attaque fut rude, la défense acharnée; l'ennemi se rendit à discrétion.

IV. CHAMPIONNET SUR LES BORDS DU RHIN — IL RÉORGANISE L'ARMÉE DE SAMBRE-ET-MEUSE — AVEC HOCHE — EN HOLLANDE

Mais les résultats de la campagne ne répondirent pas aux efforts de nos troupes et à leur vaillance. Le Pce Charles sut, par d'habiles manœuvres, se concentrer et se rabattre tour à tour sur Moreau et sur Jourdan, tout en couvrant le bassin du Danube, ligne de défense des États autrichiens.

Moreau et Jourdan, séparés par des obs-

tacles immenses, marchant isolés, sans concert, se voyant menacés d'être coupés de leurs bases d'opérations, firent parallèlement de savantes retraites et regagnèrent le Rhin. Pendant cette marche rétrograde, Championnet sut toujours se tenir rallié et menaçant; sa division, placée à l'arrière-garde, contint les efforts multipliés de l'ennemi. Arrivé à Soulzbach, le général en chef, trompé par des paysans, engage son parc d'artillerie dans des chemins impraticables. Jourdan comptait avec raison sur Championnet dans les grands dangers. Celui-ci était imminent; l'ennemi pouvait, profitant du désordre, nous enlever nos pièces.

« Arrêtez-vous, mon cher général, lui écrit Jourdan, tout mon espoir est en vous pour sauver le parc et les équipages. » Championnet lui répondit : *Ils ne passeront pas*. En effet, les Autrichiens ne purent passer. Championnet s'arrête, fait face au milieu du défilé et prend ses dispositions pour le combat.

Après avoir dégagé les bagages, il repousse l'ennemi et reprend tranquillement sa marche en retraite.

Cependant, Jourdan, pour aider et soutenir Moreau, voulait dégager Wurtzbourg et se maintenir sur ce point en face de forces considérables. Un combat des plus vifs s'en suivit : 16000 Français luttèrent contre 40000 Autrichiens, commandés par le Pce Charles. Bernadotte et Championnet, à la tête de leurs divisions, acculèrent l'ennemi au Mein; mais une nombreuse cavalerie inonda la plaine et nous ravit la victoire. Jourdan et son état-major chargèrent dans cette circonstance, à la tête des escortes et des ordonnances, pour soutenir la gauche accablée. Championnet débordé, coupé des ailes, perça hardiment les Autrichiens, rallia, à travers les bois et les marais, les Corps dispersés, et rejoignit les divisions, ramenant son artillerie, ses blessés et 300 prisonniers. A ce moment, il apprit la fatale nouvelle de la mort de son ami, le jeune général Marceau, tué par un chasseur tyrolien embusqué derrière une haie : « Noble et bon camarade, s'écria-t-il, que je voudrais mourir comme toi ! »

Jourdan, victime des mauvaises combinaisons du Directoire, se retira à Cologne. Championnet avait eu précédemment quelques démêlés avec lui. Néanmoins, quand il apprit l'injuste disgrâce qui le frappait, il en fut indigné et se trouvant non loin de Cologne, il fit une visite à son ancien chef. « Général, lui dit-il, en lui tendant la main, lorsque vous commandiez l'armée, je crus avoir à me plaindre de vous; depuis que vous êtes devenu mon égal, je me représente vivement que moi seul ai eu des torts; Je viens vous demander votre amitié. » Ils s'élancèrent dans les bras l'un de l'autre.

Tandis que nos troupes prenaient leurs quartiers d'hiver sur les bords du Rhin, l'ennemi tenta de forcer les retranchements de Neuwied et de surprendre Coblentz. Il traversa le fleuve, égorgea nos avant-postes et prit le fort Marceau. Championnet, réveillé en sursaut, accourt au bruit du canon, s'élance à la tête de quelques compagnies de grenadiers, reprend le fort, pousse l'ennemi au Rhin et regagne Coblentz avec 600 prisonniers; il y fut reçu au milieu des vives acclamations des habitants et de l'armée électrisée par ce coup d'éclat.

Si l'armée de Sambre-et-Meuse se fût alors portée en avant, elle eût probablement remporté de grands avantages. Mais Kléber, qui la commandait, fut forcé de se retirer devant les tracasseries et les dégoûts dont le Directoire abreuvait nos meilleurs généraux. Déjà, Lefèvre et Bernadotte étaient partis, et tout le poids d'une armée affaiblie et désorganisée échut à Championnet. « Mon ami, écrivait-il à ce propos à Kléber, vous nous quittez, vous, l'un des pères de cette armée de Sambre-et-Meuse. Chacun de nous se faisait gloire de lui appartenir quand elle moissonnait des lauriers sous les remparts de Charleroy, aux bords de la Roër et sur les rives du Rhin. Je ne vois autour de moi que des ruines; nos soldats, couverts de lambeaux, sont consumés par la faim, errants comme des spectres. Mon sort est lié à celui de l'armée; j'ai partagé

ses triomphes, je veux partager ses malheurs. »

Championnet mit tout en œuvre pour réorganiser cette armée qui lui était si chère. Il adoucit le sort des soldats, assura le service des vivres et des munitions et mit un frein aux rapines des fournisseurs. Bientôt le Directoire se décida à renforcer cette armée de Sambre-et-Meuse dont l'effectif fut porté à 80 000 hommes et le commandement confié à Hoche.

Championnet connaissait déjà ce général et l'estimait; car il avait eu plusieurs fois l'occasion de se trouver au feu avec lui. A peine arrivé à l'armée, Hoche forma ses divisions : Lefèvre fut placé à droite, et Championnet à gauche, avec 22 000 soldats.

Jeune, instruit et courageux, Hoche était impatient de combattre. Aussi, à peine l'ordre d'attaquer lui fut-il parvenu qu'il se porta en avant. Il déboucha par Neuwied. Championnet traversa la Vupper, enleva à la baïonnette les célèbres positions d'Huckerath et d'Alterkirchen. Hoche, avec les généraux Lefèvre, Ney, Richepanse et Debelle, attaqua les Autrichiens à Hedderdorff, emporta des retranchements formidables, fit 500 prisonniers, et, sans s'arrêter, courut enlever la ligne de la Lahn en débouchant sur Francfort.

Championnet avait suivi le mouvement. Franchissant la Lahn à la tête d'un régiment de dragons, il poussa rapidement les ennemis dans le défilé de Lambach. L'armée autrichienne, ainsi coupée, était perdue sans ressource, quand un courrier de Bonaparte annonça la signature des préliminaires de Léoben. Hoche dut s'arrêter au milieu de sa marche victorieuse.

Toutefois, avant de revenir sur les bords du Rhin, le général en chef voulut perpétuer le souvenir du triomphe de ses divisions. Il fit dresser un obélisque sur les faces duquel étaient gravés des emblèmes et des devises. Voici l'inscription relative à la division Championnet : *Elle demande où est l'ennemi, elle ne s'informe jamais du nombre.*

Quelque temps après, Hoche mourait, empoisonné, dit-on, et notre général recevait le commandement d'une armée destinée à agir en Hollande; elle était réunie à Anvers, Dunkerque et Ostende, pour menacer l'Angleterre.

A peine Championnet avait-il atteint son quartier général qu'une nouvelle occasion de se distinguer lui fut offerte. 1 500 Anglais, tous hommes d'élite, débarquèrent à Ostende pour rompre les écluses de Schikilins. Championnet accourt à la tête de 300 hommes de la 46ᵉ demi-brigade, les surprend et les rejette à la mer. Le général anglais, qui eut la cuisse cassée d'un coup de feu, s'écriait encore, malgré sa blessure : « Anglais, battez-vous donc, ne vous rendez pas ! »

Championnet ne resta pas longtemps dans la Hollande. Il aurait voulu rejoindre Bonaparte en Égypte. Le récit des exploits accomplis par nos troupes en Orient l'enthousiasmait. Il écrivait au Directoire : « Qu'ai-je fait pour être condamné à ce cruel repos, pendant que mes camarades versent leur sang pour la patrie? » Le Directoire, qui prévoyait une rupture avec l'Autriche, lui répondit : « Restez, brave général ; votre présence est trop utile sur le continent, pour vous envoyer sur des terres étrangères. »

Quelque temps après, Joubert ayant été appelé à l'armée d'Italie, il demanda pour son ami le commandement de l'armée de Rome. Sa demande fut agréée. « Général, dit Barras à Championnet, en lui remettant sa commission, si la guerre éclate, vous êtes destiné, le premier des généraux républicains, à détrôner un roi. » Championnet lui répondit : « Les intentions du Directoire seront remplies. » Il quitta l'armée de Hollande, au commencement de novembre 1798, et arriva à Rome au moment où 50 000 Napolitains menaçaient l'armée française, qui n'avait à lui opposer que 16 000 hommes disséminés dans tout l'État romain.

Jusqu'ici nous n'avons considéré l'illustre général que dans des opérations où il ne jouait que le second rôle. Nous allons ic

voir maintenant commander en chef. Ses talents, sa bravoure et son activité se montreront dans tout leur jour. Nous verrons l'homme de la grande guerre déployant tous les ressorts de son génie, faire face avec des troupes dénuées de tout à un ennemi dix fois plus nombreux et bien équipé, passer de la défensive à l'offensive, battre une armée formidable, soumettre des provinces insurgées, s'emparer d'une grande capitale vaillamment défendue, renverser un trône, fonder une république, tout cela en quelques jours !

V. CAMPAGNES D'ITALIE
VAINQUEUR DE MACK

Poussé par son épouse, la célèbre Caroline, le roi de Naples avait reçu avec de grandes manifestations de joie Nelson, à son retour d'Aboukir. Malgré les protestations de l'ambassadeur français, Garat, il laissa occuper par les Anglais le port de sa capitale. Bientôt même, il concertait, avec Mack, général autrichien, un plan de campagne pour chasser les Français de l'Italie. 50 000 hommes furent réunis et, avec ces troupes, on se disposa à cerner les 16 000 hommes commandés par Championnet.

Celui-ci était alors à Rome et ses troupes étaient dispersées dans les environs. Sans s'émouvoir des manifestations belliqueuses des Napolitains, le général français disposa silencieusement son armée; il saisit parfaitement les principaux points de défense et les fit occuper.

La marche d'Ancône reçut 4 à 5 000 hommes, sous les ordres du général Casa-Bianca. Le général Lemoine fut posté avec 2 ou 3 000 autres sur la route de Spolète, à Terni. Macdonald fut placé sur la ligne du Tibre avec la droite, forte de 5 000 soldats, et Championnet couvrit, sans trop s'en inquiéter, ses derrières par un petit corps commandé par un officier expérimenté, établi à Pérouse. Il organisa sa réserve à Rome. Tout le plan de Championnet consistait à se concentrer sur le haut Tibre. Son armée comptait tout au plus 16 000 hommes en guenilles et sans solde depuis trois mois. Les magasins étaient à sec et les boulets manquaient.

Les Napolitains nageaient dans l'abondance. Leur armée était quatre fois plus forte que celle des Français. Ils avaient la certitude de la victoire s'ils eussent su profiter de leurs avantages. Mais ils eurent le tort de diviser leurs forces en six colonnes, espérant ainsi envelopper notre armée et en venir facilement à bout.

Championnet combina sa défense avec beaucoup d'habileté et de promptitude. C'est un éloge que tous les généraux et les historiens s'accordent à lui donner. Après avoir étudié soigneusement le terrain et calculé ses chances, il pourvut à tout sans s'inquiéter du péril, et rassura complètement ses troupes électrisées par sa présence, son calme et ses paroles.

Ses mesures étant prises et sa ligne rectifiée et renforcée, il fit avancer rapidement deux petits corps pour protéger ses troupes détachées. Comprenant qu'il lui serait difficile de se maintenir à Rome, il évacua cette ville en y laissant un corps de 800 hommes commandés par le chef de bataillon Walter, qui occupa le château Saint-Ange qu'il importait de mettre à l'abri d'un coup de main. Toutefois, avant de s'éloigner, il promit solennellement à la garnison du château Saint-Ange de revenir la délivrer avant vingt jours. — Il se porta ensuite en arrière du Tibre, entre les positions de Civita-Castellana et de Civita-Ducale, prêt à reprendre avantageusement l'offensive.

Tandis que Championnet évacuait la Ville Éternelle, Mack s'en approchait fièrement sur toutes les routes, avec ses nombreuses colonnes, sans compter sur la moindre résistance.

Rome fut prise et occupée sans obstacle, le 29 novembre 1798. Le roi de Naples y fit une entrée triomphale et s'installa avec sa cour au palais Farnèse qui fut illuminé.

Une sommation fut faite au commandant du château Saint-Ange, qui y répondit en démasquant ses embrasures; alors Mack,

désespérant de le réduire, envoya au commandant Walter la barbare menace qui suit : *Ordre du jour :* « Tous les soldats français malades aux hôpitaux de Rome, ainsi que les gardes que le général en chef y a laissés, seront considérés comme otages, et chaque coup de canon tiré sur les troupes napolitaines sera marqué par la mort d'un soldat français *qu'on livrerait à la juste indignation des habitants.* »

Une copie de cet ordre du jour fut envoyée à Championnet et publiée par lui dans l'armée. Il excita l'indignation et l'horreur à un tel point que le général en chef crut devoir calmer l'effervescence des troupes par une proclamation.

Tandis que les Napolitains s'enivraient à Rome d'un succès facile, Championnet prenait ses dispositions sur le Tibre. Il renforça Macdonald, hâta l'arrivée d'une partie des forces qui gardaient les Marches, les posta en deçà de l'Apennin et ordonna au général Casa-Bianca de tenir ferme de l'autre côté. Il courut lui-même à Ancône pour accélérer l'arrivée des parcs, et eut l'œil sur le corps de troupes débarqué en Toscane. A peine ses dispositions étaient-elles prises, que des courriers, arrivant de tous côtés, annoncèrent au général en chef que les ennemis s'avançaient sur toutes les routes. Cette nouvelle n'effraya pas nos soldats; ils s'écrièrent qu'il fallait vaincre ou mourir. La colonne qui s'avançait dans les Marches fut vigoureusement répoussée par Casa-Bianca. A Terni, un colonel napolitain mit bas les armes avec son régiment devant le général Lemoine.

Ces premiers succès électrisèrent nos troupes et découragèrent les Napolitains, qui, déconcertés, tâtonnèrent et ralentirent le pas. Mack ouvrit enfin les yeux et commença à voir les difficultés de la situation. Il arrêta sa marche et résolut d'enlever Civita-Castellana. C'est là précisément que Championnet, se doutant de l'importance du lieu, avait posté Macdonald avec la plus grande partie de ses soldats. Un profond ravin enveloppe cette petite ville qui est dans une position très forte.

Mack fit ses dispositions en présence de nos troupes masquées par des ravins qui couvrent les approches de la place. Le 4 décembre, il donna le signal de l'attaque. Après avoir déployé une partie de ses forces sur Borghetto, Neppi et Rignano, il fit appuyer son mouvement par une formidable artillerie et dirigea une colonne sur les derrières de l'armée française. Tous ses efforts furent inutiles. Au bout de quelques heures, les Français prenaient l'offensive, l'artillerie des ennemis était enclouée ou prise avec les bagages et toute une division de Napolitains mettait bas les armes. Les pertes de nos troupes étaient insignifiantes, tandis qu'à la suite de ces divers combats l'ennemi avait eu près de 2000 morts et 10000 prisonniers. Championnet s'était montré partout, sabre en main, dirigeant lui-même les colonnes d'attaque, appuyant les points affaiblis, veillant à l'exécution de ses ordres et obviant aux nombreux incidents de ces mémorables journées.

L'armée napolitaine, vaincue, pressée par nos soldats, se jeta brusquement en arrière. Mack comprit alors combien il avait eu tort d'agir sans bases d'opérations. Malgré ses efforts, il ne put régulariser la retraite. Le désordre se mit dans ses colonnes qui se dispersèrent dans tous les sens et il fut impossible de les rallier.

En apprenant la défaite de son armée, le roi de Naples n'eut rien de plus pressé que de quitter Rome. Il n'était que temps; à peine le carrosse royal avait-il disparu qu'on annonça l'arrivée de Championnet victorieux. Celui-ci revenait, après une absence de dix-sept jours, accomplir la promesse qu'il avait faite à la garnison du château Saint-Ange, de la délivrer avant vingt jours. Les Romains reçurent Championnet avec les mêmes démonstrations de joie qu'ils avaient prodiguées au roi de Naples; les dames jetaient des fleurs et une foule enthousiaste applaudissait.

Mais le brave général n'était pas homme à se laisser prendre à ces manifestations. Il refusa des fêtes et songea seulement à bien profiter des avantages que lui donnait

la victoire. Après avoir remplacé les officiers mis hors de combat et cité les braves à l'ordre du jour, il poussa immédiatement ses avant-postes dans la direction de Naples.

VI. FUITE DE FERDINAND — PRISE DE CAPOUE

Championnet, ayant délivré les États romains de l'armée de Mack, conçut le projet audacieux de marcher sur Naples. Cependant, ses troupes, que le Directoire avait promis de renforcer considérablement, ne reçurent pas les effectifs annoncés. Les 50 000 hommes qui devaient composer l'armée d'Italie, selon l'expression du général en chef, « n'existèrent jamais que sur le papier ». En fait de renfort, on ne reçut que deux régiments de cavalerie qui arrivèrent après le combat dont nous venons de parler. Néanmoins, le vainqueur de Civita-Castellana persista dans sa résolution. L'entreprise était d'autant plus difficile que les débris de l'armée de Mack s'étaient réunis sur les bords du Volturne, et qu'une multitude de partisans accouraient de toutes parts pour faire aux Français une guerre longue et périlleuse. Rien n'arrêta le courage et le génie de Championnet.

Dès que le roi de Naples, Ferdinand, apprit la marche en avant de l'armée républicaine, il fut saisi de frayeur. Comprenant que non seulement son trône, mais encore sa vie était en danger, il se réfugia sur les vaisseaux de l'Angleterre. Nelson prit la cour à son bord, avec les joyaux de la couronne, ses trésors et l'argent des banques. L'hôtel des monnaies et les musées furent dépouillés, et la cour emporta, dit-on, en lingots ou en objets précieux, la somme de 20 millions de ducats. L'incendie consuma les frégates de l'État : *La Parthénope*, *le Guiscar*, *le Sire Joachim*, etc., et Pignatelli fut nommé vicaire général du royaume.

Pendant ce temps, les lazzaroni, ou pêcheurs napolitains, qui composaient la partie laborieuse et robuste de Naples, indignés de la fuite du roi, se révoltaient. Au nombre de 50 000, ils pillèrent les arsenaux, s'emparèrent des forts et des établissements militaires et jurèrent d'exterminer les Français. Les prisons et les bagnes furent ouverts et un millier de misérables parcoururent les rues. Un envoyé du roi, Antonio Ferrezi, fut tué et la vie des ambassadeurs menacée.

Tandis que ces événements s'accomplissaient à Naples, Championnet menaçait Capoue. Ses troupes, mal vêtues, manquant presque de munitions, avaient beaucoup à souffrir des bandes de partisans, commandées par Rodio, Pronio, Fra-Diavolo et Mammone, dont la férocité est demeurée légendaire. Le dernier surtout, Mammone, était un vrai tigre altéré de sang. Il se flattait d'avoir égorgé de sa main, ou fait tuer sous ses yeux, pour égayer ses repas, 400 soldats français. Il buvait, dit-on, le sang de ses victimes dans un crâne humain, et avalait, faute d'autre, son sang et celui de ses compagnons quand on les saignait.

Néanmoins, Championnet fit enlever brusquement Gaëte par la division du général Rey. Deux jours après, la brigade Girardon s'empara d'un parc d'artillerie de 80 pièces ; les généraux Duhesme et Lemoine enlevaient plusieurs villes qui renfermaient une quantité considérable de vivres, de fusils et d'autre matériel de guerre. Aussi, le général en chef adressait-il à ses troupes des félicitations bien méritées dans une proclamation qui se terminait ainsi : « Fatigues, guet-apens, meurtres abominables, vous avez tout glorieusement bravé, je vous en félicite au nom de la patrie qui publiera bientôt vos louanges. »

Quand toutes ses troupes disponibles furent réunies autour de Capoue, Championnet manœuvra pour emporter cette place et la ligne du Volturne. L'attaque commença le 3 janvier 1799 et le combat fut des plus vifs. Le brave général Mathieu eut le bras cassé d'un coup de biscaïen. Championnet, à la tête des colonnes d'attaque, s'apprêtait à donner l'assaut, quand un nombreux état-major sortit de Capoue, chargé par le vice-roi Pignatelli de propo-

ser un armistice. Quoique la position du général en chef fût critique, il repoussa hardiment les propositions; il demanda la reddition immédiate de Capoue. On fut obligé de passer par ses conditions et de payer une contribution de guerre de dix millions.

Pendant que le général Éblé armait Capoue, dont le colonel Darnaud fut nommé commandant, Championnet, délivré des ennemis qu'il avait en tête, fit châtier au loin les bandes de partisans. On le voyait partout, entouré de ses guides et de ses aides-de-camp, dirigeant souvent lui-même des opérations secondaires. Il enleva Castel-Farto, où nos soldats ne pénétrèrent qu'en marchant sur des monceaux de cadavres. Iserna eut le même sort, quoique les habitants se fussent défendus en désespérés.

Ces diverses opérations et celles qu'exécutèrent ses lieutenants dégagèrent les environs de Naples. Tous les chefs de division se trouvèrent réunis au quartier général, le 14 janvier 1799, quatre jours après la prise de Capoue. Championnet s'était établi à Caserta, maison de plaisance du roi de Naples.

Les soldats bivouaquaient au milieu des riantes collines qui avoisinent cette ville. Le siège allait commencer.

VII. SIÈGE ET PRISE DE NAPLES LA RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPÉENNE

En apprenant la prise de Capoue, le peuple de Naples, déjà surexcité par la fuite de Ferdinand et de Caroline, se souleva. Le vice-roi Pignatelli, craignant pour sa vie, passa en Sicile, sur une barque de pêcheur. Le P[ce] Moliterno et le duc de la Rocca-Romana convoquèrent les notables de la ville et, avec eux, se présentèrent au quartier général de Caserta. Championnet, affligé des malheurs de leur patrie, les reçut avec bienveillance, en présence de tout son état-major. Mais ces députés, sans nulle expérience des usages de la guerre, pleins de morgue et de confiance, adressèrent tour à tour, au général en chef, des discours incohérents, sans dignité, sans suite et même isolents.

Championnet leur répondit simplement: « Vous parlez à l'armée française comme un vainqueur parlerait à des vaincus. La trève est rompue, puisque vous avez manqué à nos conventions; demain, nous marcherons sur la ville. » Et il les congédia.

Quand les députés revinrent à Naples, rapportant cette réponse, les désordres recommencèrent; des scènes sanglantes eurent lieu. Le général Mack, à la merci des lazzaroni, abandonné même par ses ordonnances, menacé d'être brûlé vif dans son hôtel, prit la fuite et fit demander un asile à Championnet. Il arriva au quartier général de Caserta, sur les talons de l'officier chargé d'implorer la clémence du vainqueur. L'ex-général en chef de l'armée napolitaine tremblait à l'idée de se présenter devant un général français qu'il avait naguère outragé dans ses dépêches. La tête basse, inquiet, agité, il hésitait à l'entrée du quartier général. Mais Championnet s'avance, le front serein, le sourire sur les lèvres, et Mack, éperdu, consterné, lui présente son épée; son vainqueur la refuse, en lui disant avec finesse et enjouement: « Général, gardez-la; mon gouvernement m'a défendu de recevoir des présents de fabrique anglaise. » Et il lui accorda l'hospitalité, la table et la liberté, avec les moyens de se retirer dans la haute Italie.

Le même jour, les lazzaroni attaquèrent nos avant-postes, établis à Ponte-Rotto; mais ils furent repoussés et essuyèrent des pertes sérieuses. Championnet profita de cette agression, qui rompait définitivement la trève signée après la prise de Capoue, pour faire avancer ses troupes. La division Dufresse campe sur deux lignes en avant d'Aversa, et l'avant-garde, commandée par Kellermann, pousse jusqu'au delà de Melito, en investissant la ville au couchant. La division Duhesme attaque la porte de Capoue.

La porte Capuana, dit M. Dourille (1),

(1) *Championnet*, p. 125.

flanquée de vieilles tours et précédée d'un petit pont, était dominée par un pâté de maisons crénelées, qui vomissaient la mort. Une batterie de 12 pièces était, en outre, servie par une population furieuse et désespérée. Nos troupes, criblées de balles, souffraient horriblement; les lazzaroni entretenaient un feu très meurtrier; il fallait, ou évacuer les abords de la place et les faubourgs, ou monter à l'assaut à l'instant.

Championnet, qui parcourait toute la ligne d'investissement, arrive au galop, ordonne au commandant Thiébault de prendre les grenadiers des 64e et 73e demi-brigades, les forme en colonne d'assaut, les fait appuyer en flanc par les chasseurs du 25e régiment, et fait battre la charge. L'intrépide Thiébault court à l'escalade; ses grenadiers sont mutilés, décimés, mais la batterie est enlevée, et notre drapeau flotte sur des murailles fumantes, couvertes de morts et de mourants. La prise de la porte Capuana est un fait d'armes inouï dans nos annales. Le faubourg fut brûlé par les obus, et Duhesme y établit sa division à la lueur des flammes qui firent taire au loin les villages, qui ne cessaient de sonner le tocsin.

Championnet récompensa à l'instant même la belle conduite de Thiébault en lui donnant les épaulettes d'adjudant général; l'incendie éclairait cette scène. Duhesme s'approche du nouveau promu et l'embrasse en s'écriant: « Voilà ce qui s'appelle arriver à un beau grade par une belle porte ! » (La porte Capuana.)

Toute l'artillerie des lazzarroni était prise, les portes et les faubourgs enlevés; mais à l'intérieur la confusion était au comble; les partisans des Français étaient impitoyablement massacrés.

Le 23 février, Championnet ayant fait entourer tous les abords de la ville par ses généraux se préparait à la canonner. Toutefois, avant d'en venir à cette extrémité, il envoya jusqu'à trois parlementaires que le peuple refusa d'entendre. Il résolut alors de pénétrer de force dans cette malheureuse cité.

Toute la nuit, le tocsin retentit avec une précipitation qui annonçait l'anarchie et le désespoir qui remplissaient Naples. Une multitude délirante se ruait sans cesse dans des sorties toujours repoussées.

Au jour, les Français gagnèrent du terrain; Dufresse, qui, de Capo-di-Monte, avait atteint le fort Saint-Elme, s'apprêtait à tomber brusquement sur la ville. Rusca venait d'emporter le bastion del Carmine et Kellermann avait pris Castel-Nuovo. Partout, le canon vomissait la mort : des volées de boulets enfilaient les rues; les bombes et les obus éclataient sur les places. Les soldats, furieux, exercèrent d'abord des actes de cruauté. Mais Championnet calma leur fureur, défendit les représailles, et ralliant ses troupes, fit effort sur tous les points, au milieu du feu, du sang et des ruines. Les balles se croisaient en tous sens; la fusillade pétillait du faîte des maisons aux soupiraux des caves. Le chef de l'armée française courut de grands dangers pour sauver la vie de quelques misérables, aveuglés par la fureur.

Après avoir régularisé l'attaque, il se transporta à travers les rues transversales, d'une colonne à l'autre, puis tout d'un coup, brusquement, il revint au centre, s'avança fièrement par la voie principale, à la tête des escadrons et balayant tout devant lui. Arrivé à l'extrémité du Largo-delle-Pigne, il fut entouré, pressé par la population neutre et par quelques lazzaroni qu'il appela gracieusement à lui. Peu à peu, la foule s'enhardit, grossit à la vue de l'intrépide général qui, bravant les dangers, leur parlait avec tant de bonté et de facilité la langue italienne :

« Cessez le combat, mes amis, leur disait-il. On vous a trompés; nous sommes vos frères; empêchez la ruine de votre belle cité; courez en tous sens apprendre à vos concitoyens que je viens leur donner la liberté, le bonheur et les subsistances qui leur manquent. »

Puis, il poursuivit sa harangue avec ce tact, cette fermeté et cette douceur qui le caractérisaient, leur affirmant qu'il respecterait la religion, ses ministres et

saint Janvier, *qu'il aimait,* dit-il, *autant qu'eux.*

Michel, chef des lazzaroni, s'approche alors et lui demande une garde d'honneur pour Saint-Janvier. Championnet ordonne à l'adjudant général Thiébault de se porter vers cette église avec deux compagnies de grenadiers, pour la mettre à l'abri et fraterniser avec les habitants. Les Italiens, qui aiment tant l'extérieur et la grâce dans ceux qui leur parlent, furent charmés de ses discours et de ses actes. Michel et les autres chefs des lazzaroni se répandirent partout, ordonnant à leurs camarades de cesser le feu. Ainsi finit ce combat qui n'avait pas duré moins de soixante-sept heures !

La population, instruite des bonnes dispositions de Championnet, lui fit un accueil enthousiaste. Partout, sur son passage, retentissaient les *bravos* et les vivats ! On s'embrassait, on se félicitait, et le soir, la ville entière se couvrit de brillantes illuminations.

L'armée française avait perdu 600 hommes à ce siège ; mais 10 000 lazzaroni étaient restés sur le carreau. Quelques semaines avaient suffi à Championnet pour sauver Rome, couvrir le nord de l'Italie et détruire une monarchie. *La postérité,* dit le *Moniteur* du 15 ventôse an VII, *aura peine à le croire.*

Sur les débris du trône de Ferdinand, le général vainqueur établit un gouvernement populaire, sous le nom de *République parthénopéenne.* Il choisit 25 citoyens pour former le gouvernement provisoire. Six Comités devaient s'occuper de la gestion des affaires. Accompagné d'une foule immense, Championnet installa le nouveau gouvernement dans le vieux palais de San-Lorenzo. Après avoir rappelé que c'était à la République française que les Napolitains devaient leur affranchissement de la monarchie, il les engageait à rester unis à notre pays, les assurant que cette union leur procurerait la paix et le bonheur.

Son discours, écouté dans le plus grand silence, fut suivi d'un tonnerre d'applaudissements qui se prolongèrent longtemps au dehors. Quand l'émotion se fut un peu calmée, un des représentants, Carlo Laubert, prit la parole : « Citoyen général, dit-il, notre liberté, il est vrai, est un don de la France, mais c'est l'armée et son chef qui ont été les instruments de ce bienfait. Avec moins de valeur, de sagesse et de vertu, vous n'auriez pas vaincu une armée immense, dispersé des peuples aveuglés par la fureur, pris des forteresses, triomphé des difficultés des chemins et des rigueurs de l'hiver. Grâces soient donc rendues par nous à la République française, à ses armées et à vous, général, qui êtes venu comme un ange de liberté et de paix ! »

Toute l'assemblée applaudit à ce noble langage, et, après que le nouveau gouvernement eut prêté serment entre les mains de Championnet, des réjouissances publiques eurent lieu. Les places, les rues étaient couvertes de groupes joyeux qui jonchaient de fleurs les traces sanglantes de la lutte.

Le même jour, les édits du nouveau pouvoir se répandirent dans les provinces qui se laissèrent aller aux mêmes transports que la capitale. On était heureux de voir la guerre terminée, et la République parthénopéenne devenait populaire. Le chef des lazzaroni, Michel, avait gagné ses compagnons, et, à chaque sortie, le général en chef se voyait entouré et salué affectueusement par la multitude. Championnet recevait chaque jour à sa table les autorités et les citoyens de toutes les classes. Michel y vint à son tour, mais il n'osait, malgré les vives instances du général, s'asseoir à ses côtés. Celui-ci l'y contraignit, et cet homme du peuple était heureux et fier d'une telle faveur. On éleva des arbres de la liberté sur toutes les places, et on vit, non seulement des orateurs populaires, mais des prêtres et des moines haranguer les foules et rappeler les paroles de l'Évangile relatives à l'égalité des hommes entre eux

Championnet et les officiers supérieurs de l'armée assistèrent à un *Te Deum* qui fut chanté solennellement dans la cathédrale de Naples. Le général français offrit même une magnifique mitre, enrichie de

diamants, à saint Janvier. patron de la ville, et le peuple, ravi de voir de tels sentiments dans son vainqueur, n'eut qu'une voix pour célébrer ses louanges.

Championnet, par de sages mesures, eut bientôt rétabli l'ordre et la tranquillité. Il sauva un grand nombre de chefs-d'œuvre, fit élever par le général de Miollis un tombeau à Virgile, et ordonna l'exécution des fouilles aux ruines de Stabia, d'Herculanum et de Pompéi. Il supprima un certain nombre d'abus et fit aimer son administration, à la fois prudente et ferme.

Toutefois, le chef de l'armée d'Italie n'avait pas une grande confiance dans la valeur des troupes napolitaines. Celles-ci avaient demandé à changer d'uniforme. On dit que Championnet fit cette réponse :

« Ils demandent à changer d'uniforme ! Que vous les f...iez en rouge, que vous les f..iez en blanc, que vous les f...iez en jaune, ils f...tront toujours le camp. »

VIII. DISGRACE — ARRESTATION

Malheureusement, le Directoire eut la fâcheuse idée d'envoyer à Naples un commissaire civil, Faypoult, revêtu de pleins pouvoirs. Celui-ci, s'appuyant sur les droits d'occupation de nos armées, déclara les palais royaux, les biens de la couronne, les chasses royales, les dotations de l'Ordre de Malte, les banques, les fabriques de porcelaine, et jusqu'aux antiquités encore cachées sous les ruines d'Herculanum et de Pompéi, autant de propriétés françaises.

Dès ce moment, s'engagea cette lutte scandaleuse entre des employés et ce « général intègre qui avait le courage et la probité de Cincinnatus. » Les vils agents de Faypoult mirent au pillage la ville que les soldats avaient respectée.

Championnet écrivit au Directoire pour se plaindre de ces « essaims de fripons et de voleurs qui engloutissaient tout; spéculateurs impunis, sangsues de la patrie, horribles harpies qui dévorent le sol que nous avons conquis. » On voit que dans sa noble indignation, le défenseur de l'honneur français ne gazait pas l'état des choses.

Le Directoire répondit à ces plaintes en mettant Championnet en état d'arrestation. La vertu et le courage de ce général inquiétaient les ombrageux directeurs. A cette funeste nouvelle, une grande rumeur s'éleva dans la ville de Naples. Les cartels pleuvaient chez les commissaires qui durent se cacher. L'armée était en larmes. Ainsi fut récompensé ce brave. Le commandement lui fut retiré, et il fut arrêté le 16 mars et conduit en France. Faypoult et ses agents purent continuer leurs exactions et leurs rapines. D'après Championnet, un simple caissier civil trouva le moyen, en deux mois, de se faire des honoraires de *trois millions six cent mille francs*.

Joubert et Bernadotte, animés des mêmes scrupules que Championnet, refusèrent tour à tour sa succession à l'armée de Naples; Macdonald accepta. Plusieurs généraux voulurent partager la disgrâce de leur chef. Cette injuste destitution vint atteindre Championnet au milieu de ses triomphes. Elle fut une des principales causes des malheurs de l'armée d'Italie, qui allait bientôt être obligée de se retirer en désordre sur les Alpes. Championnet cacha son départ aux troupes et au peuple ; néanmoins, il ne put se dérober au spectacle de leur douleur. Un grand nombre d'habitants et de militaires l'accompagnèrent au loin; il fut suivi de ville en ville par leurs lettres pleines d'attachement.

Les Romains lui envoyèrent, à son passage à Milan, une députation et une belle armure, avec cette inscription : « Au général Championnet, les consuls de la République romaine. » Les Napolitains regrettèrent longtemps cet illustre général. Le peuple vantait sa modération et rappelait avec attendrissement le don qu'il avait fait à saint Janvier.

A Turin, où il fut détenu pendant quelque temps, Championnet vit les débris de son armée chassée par l'ennemi. Les larmes lui vinrent aux yeux en lui voyant opérer, en cet état, sa retraite sur les Alpes. Son cœur frémit d'indignation à la vue de ses

soldats pâles, défaits, la face au vent glacial des montagnes, escortant les riches fourgons des fournisseurs. Tant d'infortunes brisaient son âme généreuse et il eut volontiers donné tout son sang pour les défendre, les diriger et les faire triompher encore.

De Turin, il se rendit à Grenoble où il devait être jugé. Partout, l'opinion flétrissait ses ennemis et faisait des vœux pour son rétablissement dans les cadres. Les Grenoblois coururent à sa rencontre. Il reçut de nombreuses visites de civils et d'officiers. On lui remettait, sans les avoir même découpées, les diatribes que ses ennemis faisaient imprimer contre lui, l'assurant que personne n'y ajoutait foi. Quand ce brave parut devant ses juges, toute la salle se découvrit spontanément. Il suffit à Championnet de faire le simple récit de sa vie pour voir tomber ses fers. Me Blaque, son avocat, eut le courage de défier publiquement ses accusateurs. Romieu, son aide-de-camp, s'écria : « Que n'appelez-vous tous les compagnons de ses victoires ? leur témoignage serait uniforme comme leur indignation ! »

Championnet fut acquitté à l'unanimité des juges présents. Il vint ensuite à Valence embrasser sa mère et ses amis d'enfance que sa prospérité ne lui avait pas fait oublier. Son retour réjouit tous ses concitoyens, car il était simple, bon, aimant et populaire.

IX. CHEF DE L'ARMÉE DES ALPES MORT DE CHAMPIONNET

Toutefois, le séjour de l'illustre général dans sa patrie ne fut pas de longue durée. Vers le milieu de l'année 1799, le ministre de la Guerre, Bernadotte, faisait appel à son dévouement et le plaçait à la tête de l'armée des Alpes. Il fallait tout le patriotisme de Championnet pour accepter une pareille situation. L'armée qu'il allait commander était dans le plus grand dénuement, sans approvisionnements, sans secours et sans autres espérances que la victoire. Néanmoins, il accepta, et, après avoir rétabli la discipline parmi les soldats, réorganisé les cadres des officiers et rétabli le moral de ses troupes, il se porta en avant, le 8 août 1799, par le mont Cenis, le Saint-Bernard et la vallée d'Aoste. Il défit l'ennemi à l'Assiète, enleva Suze, débloqua Fénestrelles et allait se joindre à son ami Joubert, lorsque celui-ci, frappé par une balle qui ne partit pas, dit-on, des rangs ennemis, perdit avec la vie la sanglante bataille de Coni.

Son armée, accrue des débris de celle de Joubert, prit le nom d'armée d'Italie. Championnet conçut alors un plan audacieux. Il marcha sur Bra et Fossano. Mais il fut mal secondé par le petit nombre de ses troupes encore toutes meurtries de leur échec de Novi, et obligé de battre en retraite après des prodiges de valeur.

Cependant, un ennemi terrible, la faim, décimait notre armée; ses cris déchirèrent l'âme de son chef. Une affreuse épidémie vint encore s'y joindre et porter le ravage dans des corps déjà exténués par les privations. Les soldats avaient à peine de la paille pourrie pour se coucher. Nos blessés étaient couchés pêle-mêle dans des églises, sans médicaments, sans pansement; la charpie fournie par l'administration des hôpitaux portait des marques certaines qu'elle avait déjà servi. Les soldats ne reçurent, pendant quelque temps, à la distribution des vivres, que 4 châtaignes et 2 pommes de terre. D'infâmes fournisseurs spéculaient évidemment sur la vie de ces malheureux. Championnet, navré de douleur, écrivit au Directoire : « Si de prompts secours ne me sont envoyés pour mes hôpitaux, je ferai connaître publiquement aux pères et mères de famille les assassins de leurs enfants, et à la République, les bourreaux de ses défenseurs. »

Ces réclamations du vaillant général ne furent pas entendues; on laissa ses troupes dans le dénuement et la misère. L'histoire dit qu'alors Championnet, attristé de tant d'injustices, se laissa aller au découragement. Une sombre mélancolie s'empara de

celui que les balles de l'ennemi avaient si souvent épargné et le conduisit au tombeau.

Ce brave, voyant sa fin approcher, recommanda à ceux qui l'entouraient sa vieille mère : « Elle mourra de douleur, disait-il à ses amis ; ménagez-lui la nouvelle de ma mort..... Prenez soin de la consoler. » Puis il regretta de ne pas mourir comme Joubert, sur le champ de bataille. Il sentit aussi se ranimer en lui ces sentiments religieux que, malgré les dangers de la vie des camps et l'esprit d'impiété, trop commun à cette époque, il avait toujours eus dans le fond de son cœur.

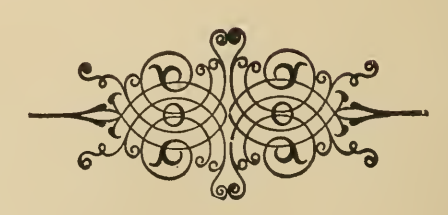
Comme Bonaparte, Championnet comprenait qu'on ne peut rien espérer d'une nation sans religion. Il avait gémi sur le renversement des autels en France. Il savait quelles consolations et quelle force donne au cœur la pensée d'une autre vie où chacun est traité selon ses mérites. Ce n'est pas à lui qu'on aurait osé dire que tous les cultes étaient des superstitions inventées pour des esprits faibles. Dans toutes ses campagnes à l'étranger, surtout en Italie, il se montra non seulement respectueux des croyances chrétiennes, mais il ne craignit pas de témoigner qu'il les partageait. Sans rappeler sa générosité à l'égard de saint Janvier, à Naples, disons seulement qu'il tint absolument à ce que des cérémonies religieuses eussent lieu dans toutes les paroisses, lors de l'établissement de la République parthénopéenne. Lui-même y assista entouré de son état-major. Aussi, conçoit-on facilement que les pensées chrétiennes durent apporter un grand adoucissement à l'agonie de cet illustre général et le consoler de l'ingratitude des hommes.

Après la mort de Championnet (1800), son cœur fut rapporté à Valence et placé dans l'église Saint-Ruph qui servait alors de lieu de réunion pour les décades, et qui, depuis, a été affectée au service du culte protestant. Un de ses compatriotes, M. Brosset, fit placer à ses frais ce cœur dans un tombeau. Sur la plaque de marbre, on lit ces mots : Ce monument renferme le cœur de Championnet, général en chef de l'armée d'Italie, né à Valence, en 1762, mort à Antibes, le 19 nivôse an VIII.

Eu 1838, la ville de Valence ouvrit une souscription publique pour ériger une statue à l'un des plus illustres de ses enfants. L'évêque, la municipalité et beaucoup de citoyens se firent un honneur d'apporter leur concours à cette œuvre, et aujourd'hui, la statue de Championnet se dresse fièrement sur l'une des principales places du chef-lieu de la Drôme.

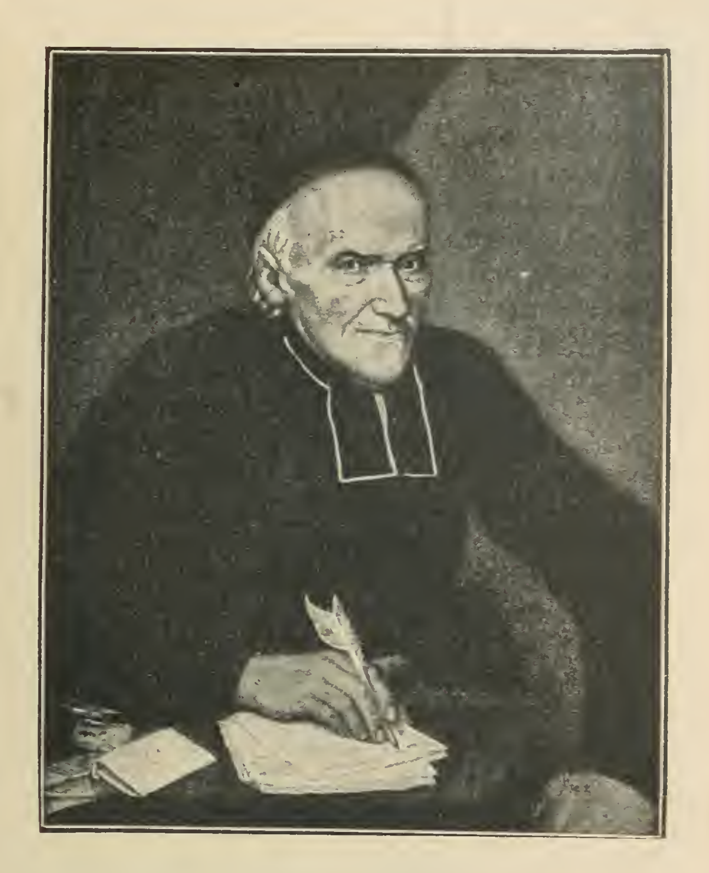
Une rue de Paris, au quartier du Parc-Monceau, porte le nom du célèbre général.

Agnin. J. Bouillat.



Imp.-gérant, E. Petithenry, 8, rue François I[er], Paris.

LES CONTEMPORAINS



JACQUES-ANDRÉ ÉMERY (1732-1811)

I. UNE AUDIENCE IMPÉRIALE (1)

Le 17 mars 1811 une Société d'élite se pressait dans un des salons des Tuileries. L'empereur devait accorder une audience, et les hauts dignitaires s'étaient hâtés d'accourir. Les cardinaux et les évêques se mêlaient aux ducs et aux princes. On ne voyait que costumes chamarrés et fastueuses décorations.

(1) Cette scène est minutieusement rapportée par Mgr Méric (*Histoire de M. Émery et de l'Eglise de France*, 2 volumes in-12. Poussielgue, 1895). Cet ouvrage si curieux et si vivant a été couronné par l'Académie. *Vie de M. Émery*, par un prêtre de Saint-Sulpice. — *Mémoires du Cardinal Consalvi* (édition illustrée), par le R. P. Drochon. — *L'Eglise Romaine et le premier Empire* (5 volumes in-12), par le Cte d'Haussonville, et d'autres documents cités dans le cours du récit.

Seul, au milieu de cet apparat, un pauvre prêtre semblait faire tache. Revêtu d'une simple soutane noire, les yeux modestement baissés, il se perdait dans la foule des évêques et essayait de faire oublier sa présence.

Au bout de deux heures d'attente, l'empereur daigna paraître. De flatteuses acclamations saluèrent son arrivée; mais subitement le silence s'établit. Le visage sombre, la voix aigre, le ton impérieux, Napoléon commençait à parler. Son discours ne fut qu'une longue diatribe contre Pie VII. Le persécuteur s'irritait des gémissements de sa victime : il entendait régner en maître et affranchir l'Église de France d'un souverain étranger.

Après cette virulente sortie, l'empereur promena son regard sur l'assemblée. Le visage atterré, les évêques se taisaient. Personne n'osait respectueusement élever la voix et revendiquer les droits de la justice.

« Monsieur Émery, dit soudain l'empereur, que pensez-vous de tout cela? »

Une curiosité inquiète se peignit sur tous les visages.

Calme, le prêtre dont nous avons signalé la présence répondit : « Sire je ne puis avoir d'autre sentiment que celui qui est contenu dans le catéchisme enseigné par vos ordres; or, on lit dans ce catéchisme que le Pape est le chef visible de l'Église et que tous les fidèles lui doivent obéissance. »

L'entretien se poursuivit quelques instants sur ce ton.

A la fin, acculé dans ses derniers retranchements, Napoléon réplique : « Et n'ai-je pas le droit, à défaut du Pape, de faire donner l'institution canonique par un Concile provincial?

— Jamais, Sire, le Pape ne fera cette concession..... »

Indigné, l'empereur se retourne et foudroyant du regard la Commission ecclésiastique : « Vous vouliez donc me faire faire un pas de clerc ? »

Et il se retire brusquement.

Les prélats le suivent et le prient d'excuser la témérité du vieillard. « Taisez-vous, Messieurs, je ne suis pas fâché contre l'abbé Émery. Il a parlé comme un homme qui connaît et qui possède bien son sujet. C'est ainsi que je veux que l'on me parle. »

Cette scène fait pressentir le caractère de notre héros.

II. PREMIÈRES ANNÉES — DIRECTEUR SUPÉRIEUR GÉNÉRAL

Jacques-André Émery naquit à Gex, le 26 août 1732. Ce bailliage, si proche de Ferney et de Genève, avait cependant conservé dans toute sa pureté la foi et les mœurs chrétiennes. Les railleries et les sophismes des philosophes s'étaient émoussés sur le bon sens des Gessois. Le jeune Émery vécut donc dans sa jeunesse au sein d'une atmosphère religieuse, et son âme n'eut pas à souffrir du contact de l'incrédulité. Il était le second fils d'une nombreuse famille. Son frère aîné ne nous est connu que par une boutade de Voltaire. Un peu court d'esprit, il avait succédé à son père dans la charge de lieutenant-criminel. Un jour, il se présente à Ferney. Le valet l'annonce : « Monsieur le lieutenant-criminel. — Oh! plus innocent que criminel. » reprend Voltaire.

C'est au sein de la famille qu'André passa ses premières années. Un prêtre fit sa première éducation. Puis, après un court séjour au collège de Gex, on le confia aux mains des Jésuites. C'est à Mâcon qu'il se rendit. Sous la conduite de ces habiles éducateurs, le jeune homme fit de rapides progrès. Son esprit s'ouvrit à l'amour du beau, et de petites compositions littéraires manifestèrent ses brillantes qualités.

Ses heureux succès lui valurent en rhétorique un grand honneur. Le Cte de Lowendahl (1) vint se reposer de ses campagnes au collège de Mâcon. Un des meilleurs élèves fut alors chargé de complimenter le nouveau maréchal. Cette gloire échut au jeune Émery. L'éloge fut si gracieux que le comte accorda au réthoricien un brevet d'officier.

A la fin de l'année, le lauréat préféra s'engager au service du Roi du ciel. Il se rendit donc au Séminaire Saint-Irénée, à Lyon, puis, après un an de philosophie, il se fit admettre à la petite communauté de Saint-Sulpice. Quelques années plus tard, l'appel de Dieu se fit entendre, le Seigneur destinait l'abbé Émery à la formation du clergé. En 1757, le jeune diacre entrait à la *Solitude* (2), et, pendant deux ans, il se prépara activement à sa future mission.

En 1759, M. Couturier fit appeler M. Émery et l'envoya professeur de dogme à Orléans. Cette fonction était très difficile. Le jansénisme sévissait alors dans toute sa fureur; les esprits étaient surexcités et un mot malheureux eût suffi pour tout gâter. Le jeune directeur ménagea toutes les susceptibilités : il professa la vraie doctrine catholique sur la grâce, mais en même temps, il sut éviter les exagérations de langage; cette conduite lui concilia la sympathie générale. Aussi, en 1765, il fut signalé à M. Cou-

(1) Le Cte de Lowendahl était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemark. Brillant officier, Louis XV l'avait appelé à ses côtés en 1743. La veille de sa visite à Mâcon, en 1747, le comte avait reçu le bâton de maréchal pour sa valeur au siège de Berg-op-Zoom.

(2) La *Solitude* est le noviciat de la Compagnie de Saint-Sulpice, à Issy, près Paris.

turier. Le vénéré supérieur était très embarrassé. Le professeur de morale de Lyon venait d'être appelé à Paris et on ne savait par qui le remplacer. M. Legrand attira alors l'attention du Supérieur général sur le Séminaire d'Orléans : « Vous avez ici une bonne tête en M. Émery; il est instruit et en état de remplacer avantageusement M. Régnier et même de satisfaire mieux que lui le clergé du diocèse. »

Au mois d'octobre, le professeur de dogme paraissait dans la chaire de morale de Saint-Irénée. De grosses difficultés l'attendaient. Lyon était devenu le rendez-vous des jansénistes. Ils comptaient même l'archevêque, Mgr de Montazet, parmi leurs membres : ce prélat avait été nommé par le roi précisément pour favoriser les *appelants*. Au milieu de ces écueils, M. Émery sut se mouvoir avec dextérité. L'archevêque ne vit jamais ses ordres transgressés, le professeur *ne sacrifia jamais sa conscience*. On impose au Sulpicien la théologie janséniste du P. Volla, il l'enseigne, mais il en montre les dangers et en réfute les erreurs dans des cahiers à l'usage de ses élèves. Cet expédient lui est interdit. A la classe suivante, le professeur ne dicte plus son cours : l'archevêque est obéi; mais la conscience est sauvegardée : la récitation des erreurs est interdite et la critique en est faite verbalement.

Quelquefois la position était plus délicate, le Sulpicien ne se laisse pas déconcerter : sur-le-champ, un moyen terme réunit la justice et la charité. Un jour, le Séminaire est invité à l'Oratoire pour une soutenance de thèses. M. Émery accepte et se rend à cette maison où, malheureusement, les nouvelles erreurs se sont infiltrées. L'élève interrogé, fidèle écho de Tabaraud, son maître, soutient une fausseté : l'Église n'a pas le pouvoir d'établir des empêchements dirimants de mariage. M. Émery l'interrompt et lui oppose la condamnation du Concile de Trente. L'élève s'arrête, interdit. Irrité, Tabaraud s'écrie : « Laissez donc le Concile de Trente! Un tas de moines! Qu'est-ce que cela prouve? » La situation était critique. Protester, c'était soulever un scandale; se taire, c'était approuver l'erreur. Aussitôt, avec dignité, M. Émery se lève et sort de la salle. Ce procédé conciliait la charité et la vérité.

Mgr de Montazet n'avait jamais pu prendre le directeur en flagrant délit de désobéissance. Son habileté lui inspirait même de l'admiration; mais son éloignement lui aurait été encore plus agréable. Il saisit la première occasion de se délivrer de cet antagoniste.

L'évêque d'Angers vint à perdre le supérieur de son Grand Séminaire, ses vicaires généraux en profitèrent pour troubler son administration. Mgr de Grasse écrivit alors à son collège de Lyon et le pria de lui indiquer un habile Sulpicien. Aussitôt, Mgr de Montazet lui signala son professeur de morale. M. Émery partit donc pour Angers, en 1776, et non sans une secrète satisfaction.

A peine en possession de sa charge, le nouveau supérieur s'efforça d'en remplir toutes les obligations. Un des vices de l'éducation ecclésiastique l'avait frappé : le manque d'actualité. Ce fut le premier défaut auquel il porta remède. Sa clairvoyance avait compris que si la tradition est respectable, elle ne doit pas se changer en routine et barrer la voie aux améliorations. Il renouvela donc la méthode de travail : ce ne fut plus aux subtilités d'un autre âge qu'on initia les élèves; leur intelligence se mit directement en contact avec les railleries de Voltaire et les sophismes des philosophes. Au sortir du Séminaire, l'éducation de ces esprits n'était plus à refaire : vivant au XVIIIe siècle, ils ne gardaient pas les mœurs du XVIIe.

Le supérieur eut encore une heureuse influence sur l'administration du diocèse. Mgr de Grasse était un excellent évêque, mais de caractère irrésolu; tout marchait à la fantaisie de grands vicaires un peu brouillons. M. Émery s'appliqua à raffermir le prélat et à tremper sa volonté. Un jour, il le trouva très embarrassé : les grands vicaires l'avaient menacé de leur démission. A cette ouverture, il se prit à sourire.

— Eh quoi! abbé, je vais m'absenter, et si ces messieurs donnent leur démission, qui gouvernera le diocèse?

— Monseigneur, un évêque ne doit pas s'épouvanter du bruit. Ces messieurs offrent leur démission, acceptez-la. Vous les verrez bientôt revenir en suppliant. Quant au diocèse, je m'en charge.

Effectivement, quelques jours après, les grands vicaires généraux offrent leur démission; aussitôt, l'évêque prend en leur présence les feuilles de pouvoir et les jette au feu. On vit bientôt ces fiers abbés faire leurs excuses et redemander humblement leurs charges.

M. Émery n'hésitait pas non plus à rappeler à l'évêque ses devoirs. La veille d'une ordination, Mgr de Grasse arrive de Paris à 10 heures du soir. Le lendemain, fatigué du voyage, il fait prévenir le supérieur de son indisposition. Aussitôt, ce dernier se rend, avec un séminariste, dans la chambre du prélat. Après quelques excuses sur sa visite matinale : « Monseigneur, lui dit-il, on vous attend pour l'ordination.

— C'est inutile, je suis trop fatigué, il faut renvoyer la cérémonie.

— Fatigué! Pourquoi donc êtes-vous évêque? Le clergé ne comprendrait pas qu'un voyage inutile à Paris vous eût mis dans l'impossibilité de faire une ordination. »

Mgr de Grasse s'exécuta.

M. Émery avait donc les qualités maîtresses du caractère : l'intelligence, la souplesse, le jugement, la ténacité. Cette forte trempe d'âme le fit appeler à la plus haute dignité de sa Compagnie.

Le 10 septembre 1782, M. Le Gallic, accablé d'infirmités, offrit sa démission. Après de vaines instances, le Conseil fut obligé de l'accepter, et l'on procéda à l'élection d'un supérieur. Les suffrages se portèrent sur le plus jeune des assistants, sur M. Émery.

Le premier mot de l'élu fut un refus. Mais les électeurs furent inflexibles; ordre fut donné d'accepter. Il fallut bien s'exécuter. Le nouveau supérieur n'avait point souhaité cet honneur; la Providence le lui imposait, il en accepta résolument les charges.

Une main de fer était alors bien nécessaire à Saint-Sulpice. Le philosophisme avait fait irruption jusque dans le sanctuaire : la jeunesse cléricale avait subi ses atteintes. L'intrusion de jeunes seigneurs à l'affût de dignités ecclésiastiques avait encore augmenté le désordre. La fraîcheur de pensées et de sentiments avait disparu : la lecture des auteurs incrédules n'était point inouïe; on allait même jusqu'à la plaisanterie irréligieuse. L'amour de l'indépendance avait suivi l'affaiblissement de la foi. Les séminaristes supportaient avec peine le joug de la règle; c'étaient sans cesse des plaintes, des critiques, des désobéissances. On considérait les maîtres comme des geôliers, on fuyait à leur approche et leurs récréations se changeaient en supplice. Le luxe s'étalait avec impudence, l'habillement sentait la recherche et la vanité, la chevelure surtout était l'objet de soins minutieux. Et cette frivolité s'achetait au prix de dettes honteuses.

Les directeurs gémissaient de ce désordre, mais la peur d'un grand mal les empêchait de sévir; on ne songeait qu'à la bonté pour ramener ces égarés. Cette tolérance était de la faiblesse; les bons le comprenaient et s'en plaignaient ouvertement : l'un d'eux, l'abbé Laneau, osa même, en *conférence spirituelle* (1), blâmer cette conduite.

M. Émery n'usa pas de ces ménagements. Le mal existait, il fallait l'extirper. Dès la rentrée du Séminaire, ce projet fut mis à exécution.

Le nouveau supérieur consacra une série de lectures spirituelles à montrer la vanité du monde, la grandeur du sacerdoce, les dangers de l'indépendance, et chacun de ces entretiens se terminait par une vigoureuse exhortation à la pratique du règlement et au retranchement des frivolités.

Les actes s'ajoutèrent aux paroles. Le coiffeur fut congédié, les réunions dans les chambres interdites, les élèves astreints à demander les permissions de sortie. M. Émery, lui, si libéral, s'imposa la tâche

(1) La *conférence spirituelle* est une petite instruction donnée alternativement, par chacun des séminaristes, la veille des dimanches et des fêtes, le soir, avant la prière.

ingrate de surveillant. A chaque minute, on le trouvait dans les couloirs, à la porte des chambres; aucune infraction n'échappait à sa vigilance.

Ce contrôle irrita les indépendants. On résolut d'intimider le supérieur et d'arrêter ainsi la réforme. Soudain, au milieu de la nuit, vers la fin de novembre, une explosion ébranle le Séminaire, des crépitements se font entendre et un incendie se déclare. Affolés, les directeurs se précipitent hors de leurs chambres, les élèves poussent des cris de terreur, le guet heurte à la porte, c'est un tumulte indescriptible. Calme au sein du désordre, M. Émery réunit les directeurs, rallie les séminaristes fidèles, renvoie la garde, dissipe l'effroi, et enfin, parvient à éteindre le feu et à couper les fils de communication.

Le reste de la nuit et le jour suivant se passèrent sans autre incident. Le supérieur ne disait rien, il se contentait d'observer; les coupables, au contraire, parvenaient à peine à dissimuler leur embarras.

Le lendemain, deux séminaristes étaient congédiés; on compta ensuite chaque jour un nouveau renvoi. Cette lenteur calculée tenait la communauté dans la crainte, et la crainte est le commencement de la sagesse.

Le samedi, le supérieur se rendit à la salle des exercices.

Messieurs, dit-il, le dimanche est le jour du Seigneur, les exécutions seront donc suspendues, mais elles recommenceront lundi.

Ainsi fut fait, et les renvois continuèrent jusqu'à complète épuration.

Un jour, un archevêque se présente au Séminaire; son neveu avait été compromis dans la rébellion, il venait supplier le supérieur de surseoir à l'exécution et de permettre au coupable de passer la nuit dans la maison. « Monseigneur, répond M. Émery, de deux choses l'une : ou Monsieur votre neveu ne couchera pas ce soir dans le Séminaire, ou je n'y coucherai pas. » Cette sévérité mit fin aux désordres.

Le supérieur revint avec empressement à la douceur. Le but du Séminaire n'est pas de former des esclaves ou des fonctionnaires, le but est plus élevé : il s'agit de former des prêtres, c'est-à-dire des hommes qui, librement et sous le seul contrôle de leur conscience, consacrent leur vie à Dieu et aux âmes, jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice. Le mode de formation n'est donc point la crainte ou la rigueur, mais la bonté et la persuasion. On comprend donc l'avidité de M. Émery à reprendre les procédés ordinaires de direction. Il ne pouvait s'habituer au rôle d'exécuteur; le seul qui lui convînt était celui de père et d'ami. Il ouvrit donc son cœur à ses enfants; sa plus douce consolation était de relever les courages, de calmer les inquiétudes, de soutenir dans le bien. Dès qu'un élève frappait à sa porte, le bon supérieur l'accueillait avec tendresse, et, lui traçant un signe de croix : « Je vous demande pardon, disait-il aux personnes présentes, mais mon premier devoir est de parler à ces enfants. »

Un jour, un jeune séminariste se présente, et, avec simplicité, s'accuse d'avoir manqué au règlement.

« Qu'est-ce donc qui vous déplaît dans le règlement de la maison?

— Monsieur, d'être obligé de se lever matin.

— C'est donc là ce que vous vous reprochez. C'est bien. Mais, quand on fait des fautes, on doit en recevoir une pénitence, et je ne veux pas vous en priver. » Puis, avec un regard malicieux : « Pour pénitence, vous..... resterez encore au lit deux jours de suite. Voilà, mon enfant, comment le supérieur de Saint-Sulpice punit. »

L'abbé de Villèle, futur archevêque de Bourges, pleurait au Séminaire à la pensée de sa famille. Tout jeune et très sensible, l'éloignement du foyer paternel lui fendait le cœur; M. Émery avait pour ces douleurs une tendresse de mère. Un jour, il lui prend la tête dans ses mains : « Mon enfant, quand vous vous ennuyez, venez me trouver. »

Fidèle à la recommandation, le jeune homme venait parfois auprès de ce père : « Monsieur le Supérieur, je m'ennuie. »

« Pauvre enfant, disait le bon prêtre, pauvre enfant, il s'ennuie », et il étanchait ses larmes. Une mère n'eût pas eu plus de délicatesse.

Cet heureux mélange de sévérité et de

tendresse eut les plus consolants effets. L'explosion du mal était arrêtée par la rigueur, la bonté en tranchait jusqu'aux racines.

Ceux qu'une réprimande aurait irrités se calmaient au son d'une aimable parole. La conversion de l'abbé de Retz est un des merveilleux résultats de cette méthode.

Ce jeune seigneur gâtait de brillantes qualités par le plus incurable enfantillage; il ne songeait qu'à plaisanter et à inventer des taquineries. Cette conduite désolait ses maîtres.

M. Émery résolut de porter remède au mal. Après les vacances, il place le turbulent abbé au-dessus de sa chambre. Irrité de ce contrôle, le séminariste entre dans une violente colère.

« De quoi vous plaignez-vous? dit gentiment le Sulpicien. Vous devriez être flatté de mon attention, car vous pouvez vous dire mon supérieur. »

Peu satisfait de ce bon mot, l'élève monte furieux dans sa chambre, il frappe la porte, bouscule les chaises, renverse la table, ébranle le plancher. C'est un vacarme épouvantable. La même scène se reproduisit durant plusieurs jours; l'expédient avait donc échoué. M. Émery fait alors venir le jeune révolté; il lui dépeint le désordre de sa conduite, le scandale pour ses confrères, e t conclut en ces termes : « Ne prétendez plus à la prêtrise. Il ne vous reste plus qu'à faire une retraite. » Quelques jours après, l'abbé de Retz tombait à genoux en s'écriant : « Beau ciel, je ne te verrai donc jamais! » Il était converti. En 1788, il partait pour les missions de Chine.

La direction du Séminaire ne faisait point oublier au supérieur le soin de la Compagnie.

Cette Société de prêtres, que ne retenait ensemble aucun vœu, avait été fondée par M. Olier. Depuis lors, le grain de sénevé avait germé et plusieurs Séminaires de province avaient été confiés à leur expérience.

Mais l'accroissement du corps n'en avait point débilité l'âme, l'esprit du saint instituteur vivait toujours en ses enfants; la corruption du siècle ne les avait pas contaminés, et ils devaient tous, sans défection aucune, traverser les scandales de la Révolution.

Mgr Paul Tharin nous a transmis le souvenir de l'attachement de son ancien supérieur aux pratiques de la Compagnie.

Il suffisait qu'une chose eût existé à Saint-Sulpice pour qu'elle devînt l'objet de son affection et de ses soins empressés. On sait avec quel bonheur il racheta l'ancien berceau de Saint-Sulpice, et fit une chapelle de la chambre de M. Olier Il la tapissa de reliquaires, et un jour il me conduisit avec un autre séminariste dans cette chapelle, pour y vénérer les reliques des saints. Là, il satisfit sa dévotion avec une simplicité de foi que je me rappelle toujours avec édification. Nous récitâmes les litanies des Saints, et, après cette prière, M. Émery fit le tour de la chapelle, baisant successivement chaque reliquaire avec respect et amour.

Un jour, M. Émery apprit que, au Maryland, les directeurs avaient oublié le premier de leurs devoirs : l'éducation intellectuelle et morale des jeunes clercs. Séduits par les qualités de ces prêtres, les évêques d'Amérique les avaient utilisés pour tous les ministères : l'administration des paroisses, l'évangélisation des infidèles, la direction des religieuses. A cette nouvelle, le supérieur pousse un cri d'alarme. L'évêque de Baltimore, Mgr Carroll, est frappé du mécontentement de M. Émery et M. Nagot reçoit ordre de revenir à l'esprit de sa vocation.

Tant que les hommes du Séminaire seront des hommes de solitude et de prière, ils auront grâce pour former de saints ministres et ils rendront mille fois plus de services à l'Église que s'ils étaient consumés eux-mêmes dans l'exercice du ministère.

III. LA RÉVOLUTION — ÉPREUVES EMPRISONNEMENT

Pendant que le Séminaire de Saint-Sulpice revenait au calme, l'effervescence régnait dans la société. L'attente, puis la préparation des États généraux avaient surexcité les esprits. La France n'était qu'un vaste club où les meneurs travaillaient l'opinion et la grisaient par les mots de liberté et d'égalité. Il eût fallu en cet instant une main de fer :

dans les révoltes, les caresses ne sont plus de mise, le frein seul doit paraître (1).

Avec sa connaissance des hommes et du temps, M. Émery pressentit les périls des États généraux. Cette convocation lui semblait grosse de conséquences, et il souffrait de voir le clergé y applaudir. « Eh quoi! dit-il en 1788 à Mgr de Saulin, dans l'état lamentable où se trouve la France, que pouvez-vous attendre d'elle? Que peut-elle vous donner de bon? »

Les prévisions de M. Émery n'étaient qu'une prophétie; la séance du 23 juin 1789 marqua la première étape de la Révolution : la faction populaire fit la loi. La vie de la France ne fut dès lors qu'une suite de brigandages et de révoltes. Ces orgies, où sombraient à la fois l'honneur et la sécurité du pays, brisaient l'âme du supérieur. Il sut cependant dissimuler ses alarmes, calmer ses enfants et protéger la communauté. Grâce à son habile bienveillance, il mit le Séminaire à l'abri des perquisitions et du pillage. Saint-Sulpice n'eut même rien à souffrir dans les journées du 14 juillet et des 5 et 6 octobre. En 1790, pour faire preuve de civisme et ne point rameuter les haines, on fut obligé à un dur sacrifice : à la demande de la section du Luxembourg, les séminaristes durent aller travailler au Champ de Mars au milieu de la populace. Cette bigarrure formait un étrange tableau (2).

L'Église devint bien vite une des cibles de la Révolution. La religion était un obstacle à la licence, elle devait donc disparaître. Le meilleur moyen d'arriver à ce but était d'avilir, d'appauvrir, d'enchaîner le clergé. On n'y manqua point. Le philosophe Naigeon osa dire publiquement : « L'intérêt général est que le prêtre soit avili. Pour avilir les prêtres, il faut les appauvrir. » Les actes accompagnèrent les paroles. L'Assemblée vota successivement la suppression des revenus, la confiscation des biens, et enfin la constitution civile.

Chacun de ces outrages déchirait l'âme du vénéré supérieur; son cœur saignait. Il espéra cependant en la force du bon sens; même après la signature de la laïcisation de l'Église par le roi, sa pensée ne changea point. Son attente fut déçue. En janvier 1791, quand il vit la populace se ruer dans l'église de Saint-Sulpice, réclamer la prestation du serment et insulter le curé, ses dernières espérances tombèrent.

Le 24 février suivant lui ménageait une nouvelle douleur : Talleyrand imposa ce jour-là les mains à 2 jureurs, Expilly et Marolles. Cette nouvelle indigna M. Émery; toujours attentif néanmoins aux besoins de l'Église, il envoya l'abbé de Sambucy surveiller les cérémonies du sacre; au retour, un rapport circonstancié fut envoyé au nonce, Mgr Dugnani.

Dès cette époque, le supérieur de Saint-Sulpice fut le conseiller et le gardien de l'Église de France. Le Pape était trop loin : il ne pouvait pas se renseigner exactement sur la situation et surtout donner promptement une ligne de conduite.

Le clergé s'adressa donc, dans ses incertitudes, à Saint-Sulpice; et le préfet de police avait raison d'écrire à Fouché : « Il paraît qu'Émery est l'oracle du clergé..... on le consulte de toutes parts. » La responsabilité était bien lourde, l'humble prêtre eût voulu s'y soustraire. L'intérêt des âmes y était engagé; il se soumit. L'intérêt des âmes, voilà le mobile de toutes ses décisions. Pour elles, il s'exposa à la critique, pour elles, il sacrifia son repos, pour elles, il alla jusqu'aux dernières limites du dévouement.

On a pu discuter certaines de ses concessions; mais l'esprit le plus prévenu est obligé d'y reconnaître l'amour des âmes. Ainsi, il permit en 1792 de prêter le serment de « maintenir de tout son pouvoir

(1) Taine. *La Révolution.*

(2) *Les mémoires de Malleville* peuvent nous donner une petite idée de ce spectacle. « Ici, c'était un Chartreux bêchant sans lever la tête, tandis que la brouette traînée par une harengère était remplie de terre par les filles de la rue Saint-Honoré; là, c'était un académicien attelé avec un capucin au même haquet, poussé par un chevalier de Saint-Louis; plus loin, on voyait des détachements d'ouvriers des villages voisins, ayant à leur tête leur maire en écharpe et leur curé, arriver et se mettre tous à l'ouvrage avec la même ardeur..... »

la liberté et l'égalité ou de mourir à son poste »; en 1795, de souscrire à la déclaration de « soumission aux lois de la République »; en 1797, d'accepter le serment de haine à la royauté et à l'anarchie (1); en 1799, de promettre « fidélité à la constitution ».

Cette condescendance lui attira des ennuis jusqu'au sein de sa Compagnie. Mais, ces décisions, qui les a dictées? Le zèle pour la foi : M. Émery lui-même l'a dit : « Je ne puis me faire à l'idée d'un pays sans culte. » Ce motif serait au moins une excuse: mais sa conduite n'a peut-être pas même besoin d'excuse.

A les bien examiner, ces concessions ne renferment rien d'hétérodoxe : il a toujours été dans les mœurs de l'Église de ne point prendre les armes, mais de subir la violence. D'ailleurs, le Pape n'a jamais condamné l'interprétation de M. Émery (2), et la plus grande partie du clergé s'est rangée à son avis.

M. Émery était resté à son poste au Séminaire. On n'avait point réclamé de Saint-Sulpice la fidélité à la constitution civile; rien ne s'opposait donc à la vie de communauté. Les exercices continuèrent comme par le passé; le nombre des séminaristes était très réduit, mais la ferveur n'y perdait point.

La tranquillité ne fut pas de longue durée. Le Comité du Luxembourg et un corps de garde vinrent d'abord partager la maison avec les élèves, puis on y introduisit des femmes et enfin un arrêté de la Convention ordonna de loger les épouses des volontaires dans les chambres des séminaristes. Force fut de se résigner à cette promiscuité, d'autant plus que la bienveillance pouvait se concilier la protection des patriotes.

D'autres vexations avaient déjà eu lieu. Après le départ de Mgr de Juigné, Gobel avait usurpé le siège de Paris. M. Émery ne voulut jamais communiquer avec l'intrus. Cette nouvelle parvint à la municipalité. Au mois de mars 1791, un commissaire se présente au Séminaire et demande le supérieur. « Reconnaissez-vous M. Gobel pour évêque métropolitain de Paris?

— Non, c'est M. de Juigné qui est l'archevêque légitime de Paris et je n'en reconnais pas d'autre.

— Je vais alors mettre les scellés sur la porte de la chapelle. » Un délai put être obtenu. Les directeurs et les élèves allèrent s'agenouiller dans ce sanctuaire, puis, après une visite aux tombes des ancêtres, ils se retirèrent très impressionnés. Le lendemain, les scellés étaient apposées.

Un terrible message vint bientôt apporter l'alarme. A la section, on délibérait sur le sort de la communauté; il s'agissait de leur faire prêter le serment sous peine de mort. Dans ce péril, on se précipite à la tribune de la chapelle : « Messieurs, dit M. Émery, nous n'avons plus que quelques moments à vivre : il faut en profiter pour nous préparer à la mort..... »

L'angoisse se peint sur tous les visages, mais la foi refoule cet instinct naturel : ils tombent à genoux, récitent les psaumes de la Pénitence et offrent à Dieu le sacrifice de leur vie.

La Providence épargna à Saint-Sulpice cette épreuve; les patriotes renoncèrent à leur projet.

M. Émery ne voulut pas exposer une seconde fois sa communauté au danger. Déjà, la plupart des séminaristes s'étaient retirés dans leur famille, et un grand nombre de directeurs avaient cherché un abri dans l'exil (1), le supérieur licencia les derniers fidèles; mais lui ne voulut pas quitter son poste : le ciel lui avait confié

(1) Le serment de haine à la royauté renfermait simplement, ainsi que le dit le rapporteur de la commission, « l'obligation de ne rien faire, ni dire ni écrire, qui puisse mener ou tendre à l'extinction de la République, les autres serments de soumission ne comportent point l'adhésion intime aux lois, mais la promesse de ne point s'y opposer par la violence.

(2) Une lettre du cardinal Zelada, en 1793, et une de Pie VI en 1796, témoignent des sentiments du Pape.

(1) M. Olier avait désiré établir sa Compagnie dans l'Amérique. Quand les temps devinrent mauvais, M. Émery reprit la pensée du fondateur et au lieu de laisser tous les Sulpiciens se disperser à travers l'Europe, il en envoya un petit groupe fonder le Séminaire de Baltimore. La Compagnie a pris aujourd'hui une grande extension dans cette partie de l'Amérique.

Saint-Sulpice, c'est à Saint-Sulpice qu'il devait rester.

Quand donc, le 19 mars 1793, on voulut l'arrêter, c'est au Séminaire qu'on le trouva. On l'accusait d'une correspondance révolutionnaire avec M. de Juigné. Ce grief était à cette époque d'une extrême importance. Cependant, grâce au dévouement de Mme de Villèle (1), l'instruction s'arrêta et le prisonnier fut élargi.

A peine en liberté, M. Émery revint se fixer au Séminaire ; rien ne put le décider à s'éloigner, cette maison lui tenait trop au cœur. La libération fut de peu de durée ; le 15 juillet, on l'arrêtait de nouveau. Cette fois, il n'y eut plus d'espoir qu'en Dieu. Le prisonnier se résigna à sa captivité ; il écrivit à M. Montagne, sous forme de testament, une lettre touchante, puis il se prépara à la mort. L'attente du supplice le laissa toujours très calme, il avait tellement brisé sa nature qu'elle ne s'épouvantait point. A voir sa placidité, on l'eût cru dans son milieu.

Le matin, l'oraison était sa première préoccupation et afin de ne pas être distrait il se bouchait les oreilles avec de la cire, puis il se communiait, grâce à un pieux stratagème. Le reste de la journée était consacré à l'annotation de saint Thomas, à la lecture de l'Évangile ou à la méditation. Seul, le soin de ses compagnons d'infortune lui faisait interrompre ses exercices. Il se livrait alors avec zèle et prudence à la sanctification des prisonniers. Ses entretiens électrisaient les âmes ; à sa parole, les endurcis se laissaient toucher, les apostats revenaient à la foi, les mondains regrettaient leurs désordres, les fidèles ravivaient leur dévotion. C'est ainsi que les évêques constitutionnels Lamourette et Fauchet lui durent leur conversion et qu'il put absoudre Marie-Antoinette. Les captifs ainsi consolés marchaient d'un pas plus ferme au supplice ; ces souffrances leur paraissaient une expiation de leurs fautes. Les bourreaux s'aperçurent de ce changement ; le bruit de l'apostolat de M. Émery arriva jusqu'à Robespierre : « Laissez-le faire, répondit le tyran, il ne faut pas qu'on le juge si tôt : ce petit homme nous est utile, il fait qu'on va à la mort sans se plaindre ; son jour viendra. »

Non, son jour ne vint pas, mais à son défaut celui de Robespierre.

Le 9 thermidor mit, en effet, un terme aux débordements du despote et cette mort fut le signal de la délivrance. Le 25 octobre 1794, M. Émery était rendu à la liberté (1).

Dès son élargissement sa pensée se porta vers le Séminaire et il revint y habiter ; mais la prudence le força à s'éloigner et à gagner la Suisse. Cet exil lui fut très pénible ; aussi, à la première occasion, il reprit le chemin de Paris et, sous un nom d'emprunt, se logea dans un modeste appartement de la rue d'Enfer. Lui-même vaquait aux soins du ménage. Un jour, l'abbé Le Tourneur le trouva occupé à remuer du riz dans une marmite : « Eh quoi ! mon Père, vous faites vous-même votre cuisine ? — Oui, la Révolution nous réduit à cette extrémité. »

Au milieu de ces épreuves, une pensée le consolait : la persévérance de sa Compagnie. Tandis que tous les Ordres religieux comptaient des défections, Saint-Sulpice resta intact. Pas un directeur ne prêta le serment sacrilège ou ne pactisa avec l'erreur. Et l'on put appliquer aux fils de M. Olier la parole de Mirabeau aux évêques de l'Assemblée nationale : « Nous avons pu les dépouiller de leurs biens, mais nous n'avons pu leur ravir leur honneur. »

Malheureusement, à cette époque, le cœur de M. Émery fut blessé par les attaques de quelques-uns de ses frères dans le sacerdoce. Il s'agissait de la prestation du serment « de fidélité à la constitution », condition indispensable pour l'exercice du culte.

Obligé de répondre aux demandes de solution, le supérieur s'était prononcé pour la licéité. Ce fut l'occasion d'une levée de boucliers. Mais son âme était trop fortement

(1) La Mme de Villèle était une cousine de M. Émery. Malgré ses préjugés philosophiques, elle se dévoua au supérieur et à la Compagnie de Saint-Sulpice. Le ciel récompensa cette générosité par un retour à la foi.

(1) *Histoire des prisons.*

trempée pour se décourager; il supporta les attaques de ses frères, puis il prit l'offensive : on suspectait son orthodoxie, il s'appliqua à la faire resplendir.

Pendant la Révolution, la foi s'était affaiblie et la conscience s'était émoussée. Par des conférences théologiques et spirituelles, M. Émery essaya de refaire les croyances et de toucher les cœurs. Sa parole chaude, vibrante, nerveuse, convenait très bien à ce genre d'entretiens. Ennemi de la déclamation et des apostrophes, il couvrait une forte argumentation de brillantes qualités littéraires. Les traits, les réminiscences classiques, les souvenirs bibliques, les citations heureuses formaient une aimable parure aux grandes vérités de la foi et captaient l'intelligence; l'accent de conviction ébranlait ensuite la volonté.

Les meilleurs fruits découlèrent de cette institution et de nombreux jureurs vinrent à résipiscence.

La bienveillance la plus affectueuse accueillait ces convertis. Un trait nous fera saisir sur le vif la tendresse de M. Émery. Son ancien professeur de rhétorique à Mâcon, après la dispersion des Jésuites, s'était laissé entamer par le philosophisme. Tout fit naufrage dans cette tourmente : l'esprit perdit la foi, le cœur la pureté. Traître à ses serments, il osa se marier et embrasser le protestantisme. Le ciel n'abandonna pas le transfuge. Le remords entra dans son cœur et y porta la lumière. L'horreur de son état lui apparut dans toute son étendue et le décida à revenir en arrière, à reprendre ses obligations de chrétien, de prêtre et de religieux. Mais à qui s'adresser, à qui oser avouer tous ses scandales, à qui demander une absolution complète? Dans cette anxiété, le coupable se souvint de son ancien élève et lui écrivit une lettre pleine de confusion. M. Émery ne put contenir sa joie et accueillit à bras ouverts son ancien maître : le prodigue n'était plus aujourd'hui le fils, mais le père. Les directeurs firent aussi fête à ce nouvel Augustin; mais pour ménager sa délicatesse, la communauté ne fut jamais informée des antécédents de ce prêtre. Il avait l'aspect d'un missionnaire, on le fit passer pour tel. Les deux amis ne se séparaient jamais : les blessures étaient si profondes qu'il ne fallait pas moins d'un perpétuel pansement. Le pécheur reprit enfin courage, mit ordre à sa conscience et pendant quatre mois fut un modèle de vertu. La mort le surprit dans sa pénitence. M. Émery ne quitta plus le lit du malade, il savait sa présence nécessaire pour dissiper les dernières terreurs et préparer son cher maître au dernier jugement. Il eut enfin le bonheur de pacifier son âme angoissée et de recueillir son dernier soupir.

Cette tendresse s'étendait à tous les convertis. Il suffisait de se présenter à lui pour en bénéficier. Son zèle allait même chercher les endurcis et essayait de les remettre dans la bonne voie. Qui pourra jamais raconter toutes ses tentatives sur le fameux abbé Grégoire?

Une autre œuvre absorba encore davantage les efforts de M. Émery. La persécution avait dispersé les étudiants ecclésiastiques et le recrutement sacerdotal était arrêté; il importait de remédier le plus tôt possible à cet état de choses. M. Émery reprit donc l'œuvre de M. Olier, et une petite communauté s'établit dans la rue Saint-Jacques. Toutefois, pour ne pas éveiller les susceptibilités, les clercs gardèrent leurs habits laïques et le supérieur apparent fut M. Duclaux. Le nombre s'accrut bien vite et l'on fut obligé de se transporter ailleurs. M. Émery aurait voulu recouvrer les anciens bâtiments du Séminaire, mais on avait projeté de les faire disparaître; il fallut donc chercher un autre emplacement : après un essai dans la rue Notre-Dame des Champs, on s'établit définitivement dans la rue du Pot-de-fer. Le Séminaire était enfin fondé; et bientôt il essaimait en province.

IV. RESTAURATION DE L'ÉGLISE DE FRANCE

Pendant ces événements, une réforme s'était opérée en France. Au sortir des

désordres de la Révolution, le pays fut effrayé de sa folie. Partout du sang et des ruines. Cette vue l'écœura, il maudit les instigateurs de sa révolte et réclama la paix. Bonaparte se fit l'interprète et l'exécuteur de ses désirs. Le 18 brumaire, le Directoire était renversé et le nouveau consul commençait sa dictature (1).

Ce changement de pouvoir fut favorable à la religion. Les églises s'ouvrirent, les prêtres osèrent se montrer, le clergé ne fut plus obligé à l'exil, les cérémonies religieuses reprirent leur éclat; le catholicisme revenait à la vie.

M. Émery se réjouit de cette renaissance et s'efforça de supprimer tous les obstacles. Son zèle ne lui servit pas. En 1801, il était arrêté et jeté en prison au milieu des malfaiteurs et des filles de mauvaise vie. Le ministre de la police avait envoyé à Bicêtre un prêtre de Saint-Sulpice, l'abbé Fournier; cet ecclésiastique le gênait, il s'en était débarrassé en le déclarant atteint de folie. Cette mesure vexatoire indigna les honnêtes gens et deux pamphlets anonymes signalèrent au public la conduite de Fouché. On crut à la préfecture de police que M. Émery était l'auteur de ces libelles et ce soupçon détermina son incarcération. Quelques semaines après, le supérieur fut rendu à la liberté, juste à temps pour assister à la conclusion du Concordat.

Bonaparte avait compris la nécessité d'une religion et l'impossibilité d'une réforme en dehors de l'Église. Le Pape répondit à ces ouvertures, et sur ses ordres, Mgr Spina et le P. Caselli s'abouchèrent avec Talleyrand et l'abbé Bernier. Le premier projet échoua par suite du mauvais vouloir du consul. Enfin, grâce à l'habileté du cardinal Consalvi venu exprès à Paris, le 15 juillet 1801, le Concordat était signé.

Pendant les conférences préparatoires, une campagne fut entreprise par les constitutionnels dans les *Annales de la religion* contre M. Émery. L'abbé Bernier avait été son élève à Angers, on partit de ce fait pour dénoncer son immixtion dans les affaires ecclésiastiques et son influence dans la rédaction du Concordat.

Dès l'arrivée du cardinal Caprara en France, M. Émery devint son auxiliaire. Il mit à ses côtés un de ses plus chers amis, l'abbé Le Sure; et ainsi, par ce secrétaire, le Saint-Siège et Saint-Sulpice furent mis en communication. Le supérieur renseignait sur les affaires les plus importantes et le légat transmettait les instructions pontificales. Grâce à cet expédient, la nonciature apprit l'existence des *articles organiques* et leur insertion frauduleuse dans le Concordat. La protestation du cardinal ne se fit donc pas attendre; mais ce fut en vain : Bonaparte avait voulu ces 77 articles, il les maintint. La loyauté lui importait peu, pourvu qu'il arrivât à ses fins.

On peut ainsi, encore aujourd'hui, sous le couvert de la légalité, bâillonner les évêques et entraver l'exercice du culte.

D'après les articles 2 et 3 du Concordat, il fallait procéder à une nouvelle circonscription des diocèses. Lourde entreprise! Comment persuader aux anciens évêques de donner leur démission, et aux constitutionnels de se soumettre? Comment déjouer les combinaisons des ambitieux et calmer les inquiétudes des bons?

M. Émery se dévoua à cette tâche. Ses connaissances, son crédit, ses relations pouvaient être d'une grande utilité: il se mit tout entier au service de l'Église. Le cardinal de Bausset n'a fait que transcrire la vérité dans ces mots : « Du sein de l'obscurité où il aime à se renfermer, il jette un tel éclat qu'il est devenu le centre où viennent aboutir les sollicitudes, les consolations et les déterminations convenables à chaque circonstance. »

Pendant la persécution, la vie des évêques avait été affreuse. Traqués en France, ils avaient été obligés d'émigrer et de souffrir les horreurs de la misère. La transition avait été d'autant plus douloureuse que, seigneurs pour la plupart, ils étaient habitués à l'abondance et à la délicatesse. Au

(1) TAINE. *La reconstruction de la France* en 1800 : *l'Église, Revue des Deux-Mondes*, mai, juin 1891).

sein de la souffrance, une pensée les soutenait, la pensée de leur église; et ils attendaient avec impatience le moment de consacrer à leur diocèse le zèle le plus ardent et le plus éclairé. Maintenant, toutes leurs espérances croulaient, et ce sacrifice, le plus pénible, on le leur demandait en faveur d'un usurpateur. Le premier mouvement de la nature était un refus, d'autant qu'à ces évêques, imbus, pour la plupart, de préjugés gallicans, le pouvoir du Saint-Père n'apparaissait pas bien clairement (1). Plusieurs prélats, surtout en Angleterre, cédèrent à la tentation. La plupart toutefois n'imita pas cette désobéissance : ils sacrifièrent tout et se confièrent à la Providence. A la demande de Mgr Spina, M. Émery suivit attentivement les négociations et s'efforça de vaincre les dernières résistances. Il multipliait les lettres et cherchait tous les moyens pour dissiper les malentendus et amener la soumission. Sa correspondance témoigne de cette activité.

De leur côté, les évêques constitutionnels ne restaient pas inactifs. Tandis que le Pape pressait les bons de donner leur démission, les mauvais mettaient tout en œuvre afin de rester en place. Soutenus par Fouché, il se firent agréer du premier consul, et Bonaparte résolut d'en nommer douze. M. Émery pressentait le complot, ses prévisions ne furent pas trompées : on vint un jour lui faire part du projet; il le fit aussitôt tenir à l'abbé Le Sure.

Mis au courant de la situation, le cardinal répondit : « C'est impossible, c'est impossible, le premier consul a promis formellement de ne pas recourir à ces sortes de gens. » Le secrétaire lui met alors sous les yeux la liste envoyée par Saint-Sulpice. Stupéfait, le légat se lève : « Voilà donc la France perdue! s'écrie-t-il. Voilà l'Église de France dans la boue. » Quelque temps après, il se présente à Bonaparte et lui demande au moins la radiation de certains noms.

(1) Voir sur ce point *La Petite Église*, par le R. P. Drochon, et surtout les chapitres v et vi : *La Résistance et les « Réclamations »*.

—Eh quoi! répond l'intraitable consul, vous ne voulez pas de l'évêque Primat parce qu'il a porté le bonnet rouge et abjuré sa foi? Mais saint Pierre n'a-t-il pas renié Jésus-Christ et obtenu ensuite la primauté de l'Église?

Le cardinal voulut au moins réhabiliter ces indignes en leur faisant signer un formulaire de foi orthodoxe. Les constitutionnels s'y refusèrent et, soutenus par Portalis, s'obstinèrent dans le schisme. Mis au courant des manœuvres par M. Émery, le légat était très perplexe. Enfin, l'abbé Bernier intervint, il se fit fort d'obtenir la rétractation; plein pouvoir lui fut accordé. Une conférence s'engagea, et enfin il arriva à bout des résistances : tout fut conclu (1), le schisme était terminé.

Il s'agissait encore de décider les évêques démissionnaires à ne point s'enfermer dans la solitude et à accepter les offres du gouvernement. Après avoir brisé l'union avec leur Église, la plupart n'aspiraient qu'à vivre dans la retraite; monter sur un autre siège leur semblait un sacrilège. Mais les diocèses ne pouvaient que gagner à avoir de bons pasteurs, sanctifiés par l'humilité, éprouvés par la persécution. Il fallait donc vaincre encore sur ce terrain et dissiper les préjugés; nous retrouvons ici M. Émery. Il insiste auprès des bons évêques et ne leur permet pas de déserter le champ de bataille et de s'ensevelir dans l'inaction. Le 5 mai 1802, il écrit à Mgr de Fontanges : « Je sais combien le parti de la retraite et du repos a d'avantages; mais aussi, dans l'ordre spirituel et temporel, il a ses inconvénients. » Cette pensée, on la retrouve sous diverses formes, dans ses relations avec les évêques de Rennes, d'Agen, de Quimper et de Nantes. On le voit inquiet de l'avenir de la France, il le voudrait savoir en de bonnes mains.

Cette sollicitude avait mis M. Émery en vue. Le 2 avril 1802, un décret l'appela à

(1) Les dénégations de l'évêque constitutionnel d'Angoulême, Lacombe, ont fait douter de la sincérité de l'abbé Bernier au sujet de la rétractation des constitutionnels. Un rapport de Portalis, du 7 nivôse an XIII, semblerait cependant confirmer le témoignage de Bernier.

l'évêché d'Arras. Amis et ennemis avaient coopéré à cette nomination. Les uns, par vénération et pour le récompenser; les autres, par hostilité et pour l'éloigner de Paris. Après mûre réflexion, M. Émery refusa : il lui semblait que la Providence le préférait à Saint-Sulpice. Deux autres propositions, l'une pour Autun, l'autre pour Troyes, eurent le même sort : on n'insista plus. L'humble Sulpicien ne demandait pas de récompense, le sentiment du devoir accompli lui suffisait. D'ailleurs, une audience de Pie VII, lors du sacre de l'empereur, le dédommagea amplement de toutes ses fatigues.

Son maintien à la tête de Saint-Sulpice eut de meilleurs résultats pour le bien de la religion. De ce poste d'observation, il put sonder l'horizon, signaler les dangers, éviter les fausses manœuvres, promouvoir les bonnes mesures. Grâce à sa vigilance, la Sorbonne reprend son éclat, les Facultés de théologie recouvrent leurs prérogatives, l'existence des Petits Séminaires est sauvegardée, les collèges reçoivent l'enseignement religieux, les Frères des Écoles chrétiennes sont vengés, et les hautes places de l'Université données à de bons maîtres. Seul, M. Émery n'aurait pu aboutir à tous ces résultats, mais sa compétence lui ralliait les suffrages; d'ailleurs, dans les circonstances difficiles, le cardinal Fesch le secondait : il prenait lui-même en main la cause de son directeur et la plaidait auprès de son neveu; Bonaparte finissait ordinairement par céder.

V. APOSTOLAT

M. Émery se livrait à un immense labeur, ce n'était pas encore assez pour son zèle. L'amour des âmes le dévorait, il aurait voulu arracher les hommes aux étreintes des passions et les jeter dans les bras de Dieu. De cette pensée, naquirent de nombreux écrits.

A cette époque, quelques philosophes, jouissaient d'une gloire incontestée. Bacon, Leibnitz, Descartes, Newton étaient les rois du jour; on se plaisait à les citer, à se dire leurs disciples, à prôner leurs écrits. On pouvait tirer de cet engouement une excellente apologie. Ces hommes dont on vantait tant les lumières étaient profondément religieux, ils affichaient leurs croyances et ne craignaient pas de se dire chrétiens. La religion, le christianisme n'est donc point le privilège des ignorants, la science n'est pas incompatible avec la foi. « Quel plaisir d'aimer la religion et de la voir crue et soutenue par de si beaux génies et de si solides esprits (1). » M. Émery ne manqua point une si belle occasion d'apostolat, il fit paraître le *Christianisme* de Bacon, les *Pensées* de Descartes et les *Pensées* de Leibnitz; la mort l'empêcha d'exécuter le même travail pour Newton et Euler.

Les récits de Fleury et les discours de Bossuet, en 1682, servaient d'appui aux erreurs des gallicans, des jansénistes et des constitutionnels. Ces hérétiques comptaient ces deux hommes parmi leurs ancêtres et, à l'abri de ces noms respectables, tiraient sur le Saint-Siège.

La Providence fournit à M. Émery le moyen de démasquer la fourberie. Dans ses explorations chez les libraires de Paris, il eut l'occasion de rencontrer les manuscrits de Fleury; la lecture de ces ouvrages fut une révélation : le texte imprimé était altéré. Dans l'original, en effet, l'historien se soumet à l'Église romaine, et porte des jugements pleins de sagesse sur les intrigues des gallicans, des jansénistes et des parlementaires; Bossuet reçoit aussi une réhabilitation, son rôle en 1682 y apparaît dans son vrai jour : c'est à son éloquence qu'on dut le rejet d'une proposition antiinfaillibiliste de Mgr de Tournay et surtout l'éloignement du schisme. Au moment où Napoléon menaçait le Pape, la publication de ces documents offrait des difficultés; cet hommage au Saint-Siège pouvait paraître inopportun. L'amour de la vérité l'emporta. Appuyé par les suffrages de plusieurs évêques, M. Émery fit paraître les *Opus-*

(1) La Bruyère.

cules de Fleury. Des tracasseries administratives suivirent l'apparition de cet ouvrage, les éloges de Rome en furent la compensation.

L'amour des traditions sulpiciennes portait le supérieur à rejeter toutes les dignités; c'est ainsi qu'on le vit refuser d'entrer dans le conseil de la mère de l'empereur; le zèle pour les âmes, au contraire, le poussait à nouer des relations assez extraordinaires, avec le protestant Charles Bonnet, l'impie Lalande, le schismatique Grégoire, le scandaleux de Saint-Léger, le calviniste Deluc. Chateaubriand fut un de ses intimes amis. Un entretien avec Lalande nous révèle le but de ces relations et en même temps les sentiments d'un athée.

M. Émery et Lalande se promenaient dans les jardins d'Issy. « Mon cher cousin, dit à un moment de la conversation le supérieur, nous sommes tous mortels et sans doute vous ne voulez pas sortir de ce monde sans remplir vos devoirs.

— C'est bien aussi mon intention; si je vous faisais appeler, consentiriez-vous à me procurer le secours de votre ministère?

— Vous pouvez y compter. Mais si j'apprends que vous êtes malade, me permettez-vous d'aller vous rappeler vos sentiments d'aujourd'hui?

— Oh! vous me ferez plaisir d'en user de la sorte. »

Hélas! les philosophes veillaient. Ils firent bonne garde autour du lit, et malgré les supplications du malade, malgré l'instance de M. Émery, la porte fut consignée.

C'est là la tolérance de la libre-pensée.

VI. L'EMPEREUR ET M. ÉMERY

Quelque temps après la mort de Lalande, en septembre 1808, M. de Fontanes présentait à l'empereur la liste des 30 membres du Conseil supérieur de l'Université. « Deux noms manquent », dit l'empereur, et il inscrivit lui-même en tête de la liste : M. de Bausset et M. Émery.

Napoléon avait vu M. Émery pour la première fois en janvier 1801. Depuis, le cardinal Fesch, Bernier, Talleyrand, Fouché l'en avaient souvent entretenu, chacun, il est vrai, dans des dispositions différentes. Le caractère du vieillard avait plu à l'empereur ; il estimait son courage et son francparler.

« Voilà, dit-il un jour au Cte Molé, la première fois que je rencontre un homme doué d'un véritable pouvoir sur les hommes, et auquel je ne demande aucun compte de l'usage qu'il en fera. Loin de là, je voudrais qu'il me fût possible de lui confier toute notre jeunesse : je mourrais plus rassuré sur l'avenir (1). »

Le Sulpicien gardait toute son assurance devant le despote. Un jour il osa lui dire :

« Sire, vous êtes dans l'erreur.

— Comment, je suis dans l'erreur!

— Sire, vous me demandez de dire la vérité, il ne conviendrait ni à mon âge ni à mon caractère de faire ici le courtisan, je dois donc dire à Votre Majesté qu'elle est dans l'erreur sur ce point. »

Il s'agissait d'une controverse théologique. L'empereur aimait à traiter de tels sujets avec le supérieur de Saint-Sulpice et il se risqua un jour jusqu'à lancer cette boutade :

« Si j'avais étudié la théologie pendant six mois, j'aurais bientôt éclairé toutes les difficultés.

— Sire, vous êtes bien heureux; pour moi il y a plus de cinquante ans que je l'étudie et même que je l'enseigne, et je ne crois pas encore la savoir. »

A ce moment, l'huissier de service entre et annonce le roi de Hollande, le roi de Bavière et le roi de Wurtemberg. « Qu'ils attendent », répond sèchement l'empereur; et pendant une demi-heure, il continua sa conversation théologique.

Napoléon ne fut pas toujours en aussi bons termes avec M. Émery.

« Méfiez-vous beaucoup des Sulpiciens, dit-il un jour au cardinal Fesch, je vous le répète, ces hommes ne sont attachés ni à l'État ni à la religion; ce sont des intrigants. »

L'inflexibilité du supérieur l'irritait en même temps qu'elle l'attirait; par l'entremise de Fouché, les constitutionnels et les jansénistes ne manquèrent pas de cultiver cette disposition. On rapporta toutes les démarches de M. Émery; il faut avouer que l'empereur ne dut pas être très satisfait.

Une Commission ecclésiastique avait été

(1) Discours de réception à l'Académie (1840).

officiellement instituée, afin d'affranchir le plus possible la France de Rome et détruire le mauvais effet de l'excommunication pontificale; on y convoqua le supérieur de Saint-Sulpice. Il eût bien voulu se soustraire à ce dangereux honneur, mais la volonté impériale ne souffrait pas de réplique; il se rendit donc aux séances, bien décidé toutefois à soutenir la vérité au péril de sa vie. Il ne manqua pas à sa résolution. L'énergie de ce vieillard fut admirable. Tandis que la plupart des membres, oubliant leur caractère épiscopal, s'avilissaient jusqu'à la servilité, lui, simple prêtre, vengea les droits du Saint-Siège et dénonça les empiétements schismatiques. On le vit, un jour, indigné des paroles de Mgr de Barral, s'écrier jusqu'à dix fois : « Non, Monseigneur, cela n'est pas. » Il fut impossible de le gagner; jusqu'à la fin, il proclama les droits de l'Église et il refusa de signer les réponses de la Commission.

En décembre 1809, Cambacérès saisit l'officialité diocésaine de la demande en divorce de l'empereur. Mécontent de ne pas avoir d'héritier, Napoléon voulait se séparer de Joséphine de Beauharnais et se remarier avec Marie-Louise d'Autriche. Le prétexte de cette demande était la nullité de la première union. Le cardinal Fesch avait cependant, la veille du sacre, validé le mariage civil. L'absence du propre curé et de deux témoins est, il est vrai, une cause de nullité, mais le Pape avait suppléé à ce défaut pas ses dispenses. Enfin, quoi qu'il en soit du fond du débat, c'était là une cause majeure et le Saint-Siège seul en devait connaître. Effrayé de cette mission, l'officialité diocésaine était très perplexe; la Commission ecclésiastique intervint et sans pouvoir aucun proclama la compétence du tribunal. Une fois encore, M. Émery refusa de s'associer à cette mesure et ne prit ensuite aucune part aux délibérations (1).

Ces actes d'indépendance, minutieusement rapportés, irritèrent l'empereur. L'interception de deux lettres, l'une de M. Émery, l'autre d'un séminariste firent déborder le vase. Le 13 juin 1810, les vicaires généraux de Paris recevaient l'ordre de renvoyer sur-le-champ M. Émery du Séminaire et de n'y plus employer aucun Sulpicien.

La séparation fut des plus touchantes. La voix émue, les yeux pleins de larmes, l'âme brisée, le supérieur commenta, au milieu des sanglots, les adieux de saint Paul aux premiers chrétiens. Cet entretien ne fut qu'une effusion du cœur et un cri de foi. A la fin, l'abbé de Mazenod se lève et, au nom de tous ses confrères, remercie M. Émery et lui demande une dernière bénédiction. Toute la communauté tombe alors à genoux, et le bon vieillard bénit ses enfants. L'exilé se retira à Issy, dans la maison de M. Olier, puis, rasséréné, il revint à Paris et s'établit rue de Vaugirard.

Malgré cette disgrâce, M. Émery continua de faire partie du Conseil de l'Université. Le 1er janvier 1811, il se présenta avec ses collègues devant Napoléon. Après avoir été terrible envers l'inflexible abbé d'Astros, l'empereur fut charmant pour l'ancien supérieur. Il s'approcha de lui le sourire aux lèvres : « Avez-vous quatre-vingts ans? — Sire, j'en approche, car j'en ai soixante-neuf. — Eh bien! je vous souhaite dix ans de plus. »

Quelques jours après, nouveau témoignage d'estime. L'empereur sentait encore le besoin de légitimer sa conduite envers le Pape; il réunit à cet effet une nouvelle Commission ecclésiastique exclusivement composée d'évêques; cependant, M. Émery y fut adjoint sur l'ordre de l'empereur.

La première séance remplit le vieillard de tristesse; il ne put souffrir la lecture d'une pièce officielle où l'on attaquait Pie VII et où l'on faisait appel au schisme. Sur son invitation, le cardinal Fesch intervint auprès du souverain et essaya de faire adoucir les termes de la déclaration. La suite des débats écœura le saint prêtre, il ne put voir sans honte des prélats compromettre par leurs concessions la dignité pontificale et justifier la conduite du persécuteur. Le courage de M. Émery fut éton-

(1) Welschinger. *Divorce de Napoléon.*

nant et les plus timides mêmes ne lui ménagèrent pas leurs éloges. Après la fameuse audience du 17 mars surtout, le concert des félicitations fut unanime.

L'empereur n'était pas encore content; il se disposa à réunir un Concile national. A cette nouvelle, M. Émery se remit au travail avec une ardeur juvénile; les jours et les nuits se passaient à compulser les livres, à ramasser des matériaux, à préparer des mémoires, il voulait une fois de plus servir la cause de l'Église. Cette contention d'esprit précipita sa mort.

Peu de temps après, raconte le cardinal Consalvi, M. Émery tomba malade, peut-être par l'effort qu'il avait fait sur lui-même, car il était plus qu'octogénaire, et bientôt il mourut, heureux de n'avoir pas terminé sa carrière avant d'arriver à un point si glorieux aux yeux du monde et si méritoire pour le ciel (1).

VII. DERNIERS INSTANTS

M. Émery pratiquait pour lui-même une grande austérité. Il punissait l'omission d'un exercice de piété, par négligence ou par impossibilité, d'une demi-journée de cilice; le vendredi et le samedi, même châtiment pour expier les fautes des séminaristes. Tous les matins, à 4 heures, on le trouvait debout, et afin de ne pas céder au sommeil, il se couchait quelquefois tout habillé. Jamais la fumée de la gloire ne l'enivra; il ne songeait pas à tirer vanité de ses talents ou de sa position. Ce n'est même qu'à la suite des plus vives instances qu'on put le faire entrer dans le Conseil de l'Université. Jamais il ne voulut accepter de poste purement honorifique et il refusa toujours l'épiscopat.

Suivant la tradition de Saint-Sulpice, il ne consentit à signer aucun de ses livres ou articles. Cette résolution donna même lieu à une scène piquante.

Afin de réaliser quelques bénéfices, un libraire de Marseille eut l'idée de donner une nouvelle édition des *Examens particuliers* de Tronson avec ces mots au frontispice, *revus et corrigés par M. Émery*. A la réception du livre, le supérieur fut indigné : « Quoi, s'écria-t-il, revu et corrigé par Émery! Quel est le sot qui a pu imprimer pareille chose? Émery corriger Tronson! Et quel est donc ce M. Émery pour oser corriger Tronson? » et il commanda à l'abbé de Mazenod de faire saisir tous les exemplaires incriminés.

La pensée des fins dernières ne le quittait point. Cette préoccupation lui avait fait dresser un catalogue des anciens prêtres du Séminaire et le jour anniversaire de la mort de chacun d'eux, il se rendait sur leur tombe et y satisfaisait sa dévotion.

Cependant, l'excès de fatigue avait abattu M. Émery. Malgré sa faiblesse, le 24 avril 1811, il voulut encore dire la messe ; il avait coutume de dire : « C'est à l'autel qu'un prêtre doit mourir. » Cet effort l'anéantit, on le ramena épuisé d'Issy à Paris et les médecins le déclarèrent perdu. Le moribond ne put se résoudre à s'abstenir de la Sainte Messe et il se prépara à célébrer le lendemain. Le matin, il fut impossible de le retenir; sourd à toutes les instances, il veut une dernière fois consacrer son Dieu; il se lève donc et la mort sur le visage se dirige vers la porte.

M. Duclaux accourt et s'armant de courage, s'écrie : « Cela ne se peut pas. — Et pourquoi? — Parce que je défendrai qu'on vous serve la messe. » M. Émery garde le silence et rebrousse chemin; il se recouche et on lui administre les derniers sacrements.

Puis, il bénit les élèves et les directeurs réunis autour de lui, en leur disant :

« Je n'ai vécu que pour le Séminaire et pour l'Église. Ils seront l'objet de mes prières et de mes vœux jusqu'à mon dernier soupir. » Le dimanche 28 avril 1811, M. Émery avait cessé de vivre.

***

Sous le règne de Charles X, le cardinal Lambruschini, alors nonce en France, se rendit au petit cimetière de Saint-Sulpice à Issy. Arrivé devant la tombe de M. Émery, il tomba à genoux et se mit à prier avec ferveur; puis se tournant vers les prêtres qui l'accompagnaient : « Voilà un homme, dit-il, qui a beaucoup aimé l'Église. »

Bordeaux.

P. LALANNE.

(1) *Mémoires de Consalvi* (édition illustrée), p. 725.

LES CONTEMPORAINS


BAILLY, SC.

LAZARE CARNOT (1753-1823)

I. FAMILLE — ENFANCE — COLLÈGE SÉMINAIRE

C'est en Bourgogne, dans la Côte-d'Or, à Nolay, qu'est né, le 13 mai 1753, Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot, d'une famille bourgeoise et pieuse dont le chef était notaire et avocat de l'endroit.

Claude Carnot avait été élevé dans les principes de la religion catholique par un de ses oncles, docteur en Sorbonne, et vicaire général de Chalon-sur-Saône. Cet honorable ecclésiastique, doué d'une piété profonde, avait su inculquer dans l'âme de son élève les vertus qui concourent au développement moral et physique de l'homme. Sur les dix-huit enfants qu'il eut, sept seulement lui restèrent. Lazare était le troisième de ces derniers.

Le jour de son baptême, qui était aussi celui de sa naissance, le père écrivit sur le registre conservé dans la famille : « Le dimanche 13 mai 1753, à l'issue des Vêpres, sur les 4 heures, ma femme a mis au monde un fils, qui a été baptisé le même jour par M. Boussey, vicaire à Nolay; il a eu pour parrain sieur Nicolas-Clément, fils de Marie Carnot, ma sœur, et pour marraine, demoiselle Marguerite Pothier, fille de M. Pothier, oncle de ma femme. Il est appelé Lazare-Nicolas-Marguerite. Cet enfant est né dans un temps de calamités, par les morts promptes et fréquentes qui affligent ce pays ainsi que ceux de la province. Que Dieu lui présente ainsi sa colère, dans tout le cours de sa vie, pour qu'il s'y conduise avec crainte et mérite sa miséricorde. »

Lazare, ainsi que les autres enfants de la famille, reçut de son père sa première éducation, sous l'œil vigilant et les exemples pieux de sa mère. De bonne heure, il fit preuve de sentiments religieux si prononcés qu'on crut qu'il allait marcher sur les traces de son grand-oncle. Il montrait en toutes occasions une docilité si remarquable que sa sœur aînée, Jeanne-Pierrette, lui avait donné le surnom de « Gentil », qu'elle lui conserva toujours.

Cette sœur, Jeanne-Pierrette, était une prédestinée, car elle réalisa le vœu que son

père avait formé pour elle en écrivant sur son registre les paroles suivantes: « Que Dieu lui fasse la grâce d'être prudente, modeste et charitable. » Elle fut davantage, car, étant devenue religieuse, elle dirigea pendant cinquante-deux ans comme supérieure l'hospice de la Charité à Nolay, et mérita d'être appelée la *Mère des pauvres.*

A propos d'une de ses excursions, Arago raconte l'anecdote suivante: « Lazare n'avait que dix ans lorsque sa mère le conduisit au théâtre de Dijon. On y donnait une pièce où les évolutions de troupes se succédaient. L'écolier suivait attentivement tous les événements. Tout à coup, il se lève, s'agite et interpelle un personnage qui entrait en scène. C'était le général des troupes; par ses cris, l'enfant avertissait le chef inhabile que l'artillerie, mal placée, ne pouvait manquer de recevoir les premiers coups de fusil de la forteresse assiégée; qu'en établissant une batterie derrière certains rochers qu'il désignait, les soldats seraient à l'abri. Les acteurs interdits ne savaient que faire. Mme Carnot était désolée; le public riait aux éclats. On prit cela pour une espièglerie. Mais c'était tout simplement la révélation d'une haute intelligence militaire! »

Après cette aventure, on était fixé sur le choix de sa vocation; du reste, Lazare apportait à toutes ses études une attention soutenue qui dénotait une volonté ferme de réussir.

Dès que la première éducation fut achevée, Lazare et son frère Carnot-Feulins (1) furent envoyés au collège d'Autun pour y suivre des cours classiques. La direction de ce collège était alors entre les mains des Oratoriens qui avaient remplacé les Jésuites. De là, ils passèrent au Séminaire pour leur rhétorique et se trouvèrent alors en contact avec les Sulpiciens.

Ces dernières études furent brillamment terminées, et la thèse qu'il était d'usage de soutenir en public fut pour le jeune séminariste un véritable succès. L'auditoire était nombreux, et afin de mettre la réputation d'un grand établissement à l'abri du mauvais vouloir du premier venu, car tout auditeur avait le droit d'interpeller le candidat, on avait coutume de placer à côté de ce dernier un professeur prêt à lui prêter assistance au besoin. Mais Carnot ne l'entendit pas ainsi; il s'opposa énergiquement à cet usage, déclarant qu'il voulait soutenir seul tout le poids de l'interrogation. Les Pères durent se résigner. La réussite les dédommagea amplement, et ils n'eurent qu'à se féliciter de la fermeté de leur élève.

II. PARIS — ÉCOLE DE LONGPRÉ — JEAN-JACQUES ROUSSEAU — ÉCOLE DE MÉZIÈRES — GARNISONS — ACADÉMIE DE DIJON — L'ÉLOGE DE VAUBAN

Afin de suivre les cours de mathématiques spéciaux, il fallait partir pour Paris. Les deux frères entrèrent à l'École de Longpré, au Marais. C'était l'École polytechnique du temps. On y préparait au génie, à l'artillerie, à la marine. Lazare Carnot y rencontra d'Alembert, qui souvent venait visiter le directeur de l'École, habillé de vert des pieds à la tête et s'appuyant sur une canne plus haute que lui. Le savant s'aperçut bientôt des dispositions sérieuses du jeune homme pour les sciences et lui prédit plus d'une fois une brillante destinée.

Bien que plongé jusqu'aux oreilles dans l'étude des mathématiques transcendantes, notre jeune homme se laissa néanmoins entraîner par la philosophie de son temps. Il lisait avec passion les ouvrages de Jean-Jacques Rousseau, aussi ne tarda-t-il pas de s'engouer de l'auteur du *Contrat social,* qu'il apprenait par cœur, dit-on. Transporté d'une belle ardeur, il résolut d'aller avec un de ses camarades payer un tribut d'hommages au héros de ses rêves.

Les deux écoliers s'acheminèrent donc prestement par une belle matinée vers la rue Plâtrière, où logeait le philosophe. Mais malheureusement, Jean-Jacques était, ce jour-là, plongé dans ses humeurs noires. La réception fut moins que cordiale; il

(1) Nom d'une propriété qu'on lui donna pour le distinguer de Lazare avec lequel il fut en rapports constants pendant toute sa vie.

reçut les deux jeunes gens de l'air bourru qui lui était familier en ces circonstances. Ceux-ci, tout décontenancés, en furent pour leurs frais d'éloquence. Pourtant, Carnot ne se tint pas pour battu, il resta quand même, comme nous le verrons par la suite, grand admirateur de la doctrine de Rousseau.

Ici, l'on touche à l'époque la plus délicate de la vie du grand Carnot : celle d'où doit dépendre sa ligne de conduite politique et religieuse. Jusqu'alors, ayant été élevé par des parents pieux et des professeurs religieux, Carnot avait conservé l'habitude de la fréquentation des sacrements; mais dès qu'il fut à Paris, il se trouva en butte aux railleries de ses camarades qui ne se faisaient pas faute de se moquer de sa piété naïve.

Carnot, inquiet, se prit à réfléchir sur ce qui faisait le sujet des plaisanteries de ses compagnons, et, sans demander conseil à un guide plus éclairé qu'eux et que lui, résolut d'analyser la foi de ses pères. Il s'appliqua pendant six mois à l'étude des vérités fondamentales de la religion catholique, après quoi, mal soutenu par une science insuffisante, entraîné par ses passions, Lazare se trouva déiste.

Rousseau et la doctrine des autres philosophes de son temps avaient plus pesé sur sa conscience que la science des Pères de l'Église.

Après l'École de Longpré, ce fut le tour de celle de Mézières; déjà il avait dix-huit ans et venait d'obtenir l'épaulette de lieutenant du génie. Ses aptitudes aux études supérieures étaient telles qu'il saisissait du premier coup tout ce qu'elles présentaient de plus abstrait. Cependant, il est dit, dans les Mémoires de son fils Hippolyte, qu'on ne sut jamais ce qu'on enseignait à Mézières, tant les études y étaient tenues secrètes.

Après Mézières commença la vie de garnison. Ce fut d'abord Calais, puis le Havre, Béthune, Aire, Arras. Vers cette époque, il se trouve négligé, solitaire, préoccupé, se traite lui-même d'original, d'espèce de philosophe. Il est plongé dans une apathie profonde d'où vient, heureusement, le tirer l'année 1784, qui fut pour lui l'époque d'un nouveau triomphe. L'Académie de Dijon avait ouvert un concours, et elle offrait un double prix pour l'*Éloge de Vauban*. Carnot y prend part et remporte la victoire.

Ce fut le vénérable Pce de Condé qui le couronna. « Il est encourageant et glorieux pour moi, dit-il, de recevoir cette palme des mains d'un Condé dont les lauriers sont immortels. — Monsieur, répondit le prince, si je suis appelé à commander l'armée, j'aurai du plaisir à être secondé par un officier qui jouit à juste titre d'une haute réputation. » Carnot était alors capitaine.

Ce double prix consistait en deux médailles d'or, dont il fit le plus louable usage : il les engagea pour la somme de 528 livres, afin de venir en aide à une famille infortunée dont le chef était comme lui officier du génie. Plus tard, il consacra ses premières économies au rachat de ses médailles.

L'*Éloge de Vauban* occupe une place d'honneur dans la vie de Carnot. C'est un travail énergique et sévère qui donne la mesure de son talent; il se divise en deux parties : 1° l'étude de la carrière militaire de Vauban; 2° l'étude du citoyen et de l'homme d'État. Cet éloge lui valut le titre de membre de l'Académie de Dijon.

Buffon lui-même voulut complimenter l'auteur dont les idées n'étaient pas sans hardiesse pour le temps. Parlant des doctrines sociales de Vauban, Carnot avait dit : « Le maréchal de Vauban croyait que le gouvernement doit établir un équilibre entre les citoyens, ou prévenir, au moins, l'affreuse misère des uns, l'excessive opulence des autres, et cette multitude de prérogatives qui condamne la classe la plus sérieuse des hommes à l'indigence et au mépris. »

Ces paroles font deviner le démocrate futur. Les chefs hiérarchiques, mécontents de ces idées nouvelles et des innovations que le jeune officier prônait en un système de fortifications, le firent enfermer à la Bastille. Il n'y resta guère, car des temps nouveaux se levaient pour la France.

III. COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT — MARIAGE — DÉPUTÉ A LA LÉGISLATIVE — PROPOSITION RELATIVE AUX BIENS DU CLERGÉ — MISSION EN PROVINCE — ATTAQUE CONTRE LE ROI — DÉSIR DE LA GUERRE

Nous sommes maintenant en 1789. Les États généraux viennent de se séparer. Carnot est nommé commissaire du gouvernement. Il se consacre dès lors à la Révolution et met à son service sa plume, sa parole et son épée. Suivant d'abord le cours de ses idées personnelles, il se jette dans une polémique fort vive à propos des forteresses et des fortifications, propose de garder les unes et de détruire en partie les autres.

Son opinion est que les efforts de la France doivent être dirigés vers la sûreté des frontières, qu'on doit conserver, et construire des barrières de défense qu'il qualifie de *monuments de paix*.

Tout en songeant aux perfectionnements de la défense nationale, Carnot s'occupe encore de réforme sociale. C'est lui, le premier, qui met en avant l'idée ingénieuse de la spoliation des biens du clergé. Son projet est bien simple; il est daté du 2 avril 1790, et il est rédigé sous forme de *Mémoire à l'Assemblée nationale sur le rétablissement des finances*.

Dans ce Mémoire, il n'est question ni plus ni moins que de vendre les biens du clergé pour payer les dettes de l'État en *nature*. Supposons, par exemple, dit-il, que je possède une créance de 50 000 livres sur le roi; il me sera donné en payement un bien ecclésiastique ou une terre de domaine en valeur de 50 000 livres, à dire d'experts. Je ferai connaître à ma municipalité les biens ecclésiastiques ou de domaine qui sont à ma convenance. Sur ma requête, les officiers municipaux en feront faire l'estimation par des jurés, et d'après leur dire, il m'en sera délivré une quantité équivalente à la somme qui m'est due. L'acte sera ensuite ratifié par les assemblées de district et de département, après quoi l'État se trouvera libéré envers moi, et nul ne pourra me troubler dans ma possession (1).

Cet exposé était indigne d'un fils de Claude Carnot; car, non seulement Carnot offrait à l'État un moyen déshonnête de payer ses dettes, mais, de plus, il voulait en faire une spéculation. Qu'on en juge par l'observation suivante qui termine l'exposé :

« L'État, dit-il, gagnerait par là à peu près 5 milliards à l'arrangement que je propose; car il est probable que la valeur totale des biens du clergé est *au moins* de 10 milliards, et la dette nationale ne s'élève qu'à la moitié au plus (2). » L'erreur était énorme : l'estimation de Carnot était majorée de 6 milliards !

En 1791, Lazare et son frère Feulins, qui lui devait son éducation militaire, épousèrent les deux sœurs, filles d'un administrateur militaire de Saint-Omer, nommé Dupont. Après quoi, leur popularité grandissant, ils furent envoyés à la Législative par le département du Pas-de-Calais. Le premier début de Carnot à la tribune fut un échec. Gardant de son séjour à la Bastille un souvenir amer, Carnot proposa à l'Assemblée, à propos des événements de Perpignan, de raser toutes les citadelles de France, qui sont, disait-il, des monstruosités dans un pays libre, un repaire de tyrannie contre lequel doivent s'élever l'indignation des peuples et la colère des bons citoyens.

Loin d'être accueillie avec l'enthousiasme qu'il espérait, la proposition de Carnot le fit soupçonner de trahison et on le lui fit entendre clairement. Mais les événements se précipitaient : Louis XVI venait d'être arrêté à Varennes. Carnot, membre de la Chambre, propose de proclamer la République, alléguant que, puisque le roi s'était enfui, il avait par cela même abdiqué. En sa qualité de rapporteur à l'Assemblée, il s'efforce de faire douter de la bonne foi de Louis XVI. Les paroles qu'il prononça à cette occasion contre les princes annoncent que désormais

(1) *Hippolyte Carnot.* (Mémoires sur Lazare Carnot, son père.)
(2) *Ibid.*

la Révolution a des gardiens farouches et vigilants.

Voici quelques passages de la fameuse motion contre les princes français : « La Constitution n'a pas exigé, pour mettre un homme en état d'accusation, que vous ayez des preuves *légales;* car si l'Assemblée constituante avait exigé à votre égard les mêmes preuves que pour les tribunaux, elle aurait fait de vous un tribunal. Il suffit donc que vous ayez la *conviction morale* pour rendre un décret d'accusation. Or, qui de vous doute que les princes français, qui sont à la tête de la *révolte,* ne soient coupables (1)? »

« Quiconque abandonne la mère-patrie pour aller lui chercher des ennemis à l'étranger est un traître contre lequel on ne saurait trop sévir. Les princes français sont aujourd'hui dans ce cas. En franchissant les frontières du royaume pour y rentrer à main armée, ils ont perdu le beau nom de Français dont ils devraient *bien plus que jamais* s'honorer aujourd'hui. Législateurs, si vous balancez à les punir, ils ne balanceront pas, s'ils rentrent tout-puissants, à vous faire repentir de votre coupable indulgence (2). »

Au début de sa politique, Carnot affirme tous les principes chers à la Révolution ; ils lui semblent nécessaires au succès de la chose publique. Désormais, pour y arriver, il marchera avec la Montagne, s'associera à ses actes et consacrera ses talents à la consolidation du gouvernement. Aussi devint-il son homme de confiance ; on lui confia dès lors des missions délicates dans les départements. C'est maintenant qu'il déclare que le moment solennel d'un grand choc a sonné entre la France représentant les *droits du peuple,* et l'Europe monarchique, représentant le *droit divin.* Non seulement il le pense, mais il le désire, bien qu'il se dise toujours ennemi de la guerre.

(1) *Carnot, sa vie politique et privée,* par Antoine Sériéys (d'après Barbier), écrite en 1816 sans signature.
(2) *Hippolyte Carnot.* (Mémoires.)

On peut en juger par les paroles qu'il adressa à ce sujet à son frère Feulins, qui les transcrit ainsi : « En présence des dispositions manifestement hostiles des puissances étrangères, la guerre *seule* pouvait consolider la Révolution. L'Assemblée était convaincue que pour l'avoir trop redoutée, la Constituante avait mis le nouvel ordre de choses en péril. Il est difficile qu'un grand peuple placé au milieu de l'Europe puisse soudainement changer la nature de son gouvernement sans qu'il en résulte un changement général et sans que ce peuple fasse sentir le poids de sa puissance à ceux qui seraient tentés de mettre obstacle à ses vues (1). »

Après la déclaration de la guerre (20 avril 1792), Carnot partit en mission pour Lille dans le but de découvrir de prétendus complots monarchiques. Toutes ses recherches furent vaines, mais il réussit à remonter le moral des soldats en ordonnant la réparation des forteresses.

Il est de retour après le 10 août, paraît à la tribune, et pour compléter la triste journée qui avait enlevé à Louis XVI sa couronne avec sa liberté, propose de substituer la république à la monarchie. Or, à cette époque, Robespierre souriait de pitié lorsqu'on prononçait le mot république, et Marat écrivait ceci : « J'ignore si les contre-révolutionnaires nous forceront à changer la forme du gouvernement, mais je sais bien que la monarchie très limitée est celle qui nous convient le mieux. » Plus tard, Camille Desmoulins devait dire : « Nous n'étions pas dix républicains en 1789 ! »

En même temps, il demande qu'on envoie des délégués aux chefs des troupes pour leur annoncer la déchéance du roi. Naturellement, il est choisi l'un des premiers et part avec cette délicate mission pour l'armée du Rhin. A son retour, les massacres de septembre avaient eu lieu : la Convention était proclamée, Louis XVI

(1) Ce passage est tiré d'un manuscrit qui n'est pas sorti de la famille. C'est Hippolyte Carnot qui en fait l'extrait dans ses Mémoires sur Lazare Carnot.

était décrété d'accusation, et lui, Carnot, était envoyé à la nouvelle Assemblée par le département du Pas-de-Calais.

IV. LE CONVENTIONNEL RÉGICIDE SON ACTION SUR SES COLLÈGUES

Les hommes qui avaient prononcé la déchéance de leur souverain légitime et proclamé la République ne pouvaient logiquement s'en tenir là; il fallait un complément à leur fureur.

« Quel est notre but, dit l'un d'eux, dans un conciliabule tenu chez Dubois-Crancé, le 12 janvier 1793? Abolir la royauté. Elle est abolie. Louis, dépourvu de moyens physiques et moraux, ne sera pas plus tôt dans une prison d'État qu'il y sera oublié, car, et Charles Ier l'a dit, rien n'est plus abject qu'un roi détrôné. Louis, au surplus, sera toujours un *otage* de grand prix, si l'avenir ne répond pas à nos espérances. S'il périt, toutes les puissances se réuniront pour lui donner un successeur, l'intérêt s'accroîtra sur son jeune fils, son innocence et ses malheurs le rendront formidable (1). »

On voit que même les plus acharnés reculaient devant leur abominable forfait. Mais Carnot vint à la rescousse. « Il n'est plus temps, dit-il, de faire un pas en arrière. L'Assemblée législative a suspendu le roi, la Convention nationale l'a mis en jugement, conséquemment, elles ne peuvent plus que l'envoyer à la mort, si elles-mêmes ne veulent pas bientôt aller à l'échafaud. Si vous acquittez Louis, vous vous déclarez rebelles; si vous le détenez seulement, ce n'est qu'une demi-mesure, un acte de pusillanimité qui nous imprimera un caractère de faiblesse et d'incertitude. L'Europe pourra mettre en doute notre haine pour les rois et notre amour pour la liberté. De là des factions locales et étrangères, des espérances de la part des prétendants et des projets de séduction de toutes parts (2). »

Tels étaient les préliminaires du crime qui allait se commettre, et l'on peut bien dire en les lisant que Carnot a voulu s'inscrire lui-même sur la liste des régicides.

« Une Convention, dit l'abbé Maury, c'est une assemblée représentant une nation qui, n'ayant pas de gouvernement, veut s'en donner un. » Carnot prit acte de ce fait et vingt-quatre heures après, il volait aux frontières d'où il revint juste à temps pour voir le roi à la barre de la Convention pour la deuxième fois.

L'assemblée devant laquelle les courageux défenseurs de Louis XVI allaient parler était un auditoire érigé en Comité vengeur. En vain ils firent appel à la loyauté nationale, la mort fut décrétée.

Lorsque le moment solennel où chaque député devait émettre son vote arriva, Carnot monta à la tribune, et d'une voix ferme et grave le formula ainsi : « Dans mon opinion, la *Justice* veut que Louis meure et la politique le veut également. Jamais devoir ne pesa devantage sur mon cœur que celui qui m'est imposé; mais je pense que pour prouver votre attachement aux lois de l'égalité, pour prouver que les ambitieux ne vous effrayent pas, vous devez frapper de mort le *tyran*. Je vote pour la mort. »

« Plus tard, ajoute son fils dans ses Mémoires, Carnot écrira dans un fragment inédit : « Il est constant que les princes et les émigrés ont fait une guerre atroce à leur patrie. Est-ce avec l'assentiment du roi, oui ou non? Si oui, Louis est parjure et traître. Si non, les princes et les émigrés sont doublement coupables de haute trahison envers la France et le roi. Vous trouverez là l'explication de mon vote contre Louis XVI (1). »

V. LA GUERRE — L'ORGANISATION DE LA VICTOIRE — POUVOIRS ILLIMITÉS DES DÉLÉGUÉS MILITAIRES — ÉPISODE DE LA VIE ADMINISTRATIVE DE CARNOT

Le sang du meilleur des rois a coulé sur la terre de France, et du sol encore fumant a surgi une armée innombrable de patriotes

(1) *Vie privée et politique de Lazare Carnot*, par le Bon de B. (Charles Doris.)

(2) *Ibid.*

(1) *Hippolyte Carnot* (Mémoires).

électrisés par ces mots : « la patrie est en danger. » Certes, l'exclamation était vraie, car la mort du roi avait déchaîné contre la Révolution toute l'Europe coalisée.

Le roi mort, qu'était-il besoin de garder ses ministres ? Sur la proposition de Carnot et après une déposition des plus violentes contre eux, il obtint la suppression du Conseil exécutif. « L'institution des ministres fut créée par les rois pour le gouvernement héréditaire d'un seul, dit-il dans son rapport du 1er avril 1793. Les ressorts de la monarchie, les rouages sans nombre d'une hiérarchie nobiliaire, les leviers du *fanatisme* et du *mensonge* pourraient-ils servir à coup sûr pour un nouvel ordre de choses totalement établi sur la raison et la souveraineté du peuple (1)? »

Après cette suppression, la Convention lui remit en mains les affaires de la Guerre en lui donnant pour auxiliaires Robert Lindet et Prieur (de la Côte-d'Or). Douze commissions administratives furent en même temps attachées au Comité de Salut public, lequel s'arrogea par cela même le pouvoir dictatorial.

Le gouvernement, n'ayant rien à donner à ces trois hommes pour organiser la défense, leur abandonna la France entière. Dès ce moment, la réquisition fournit tout ; la levée en masse donna un million de soldats.

L'attention de Carnot se porta tout d'abord sur le Nord, car l'Angleterre y guettait Dunkerque ; elle ne put prendre que Valenciennes. D'un autre côté, l'Autriche en voulait à l'Alsace.

Après la perte de Valenciennes, le général Custine, qui, dans cette affaire, n'avait été que malheureux et non coupable de trahison, comme on l'en accusait, fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, sous prétexte qu'il n'avait pas obéi de point en point aux ordres impérieux de Carnot. La mort chrétienne de ce soldat fut un exemple consolant pour ceux qui n'avaient transigé ni avec leur conscience ni avec leur Dieu.

Dès que la sentence de mort fut prononcée, le général Custine, dédaignant de se défendre, consacra les derniers moments de son existence à ses intérêts spirituels. Il passa la nuit en prières avec son confesseur et reçut les sacrements. Le lendemain, tant que dura le trajet de la prison à la guillotine, il ne cessa de baiser avec ardeur son crucifix, écoutant avec calme et recueillement les paroles consolantes du ministre de Jésus-Christ. Une mort si édifiante de la part d'un officier supérieur des armées de la République surprit vivement la populace et fut un véritable désappointement pour les impies (1).

Après Custine, ce fut le tour du général Houchard, auquel Carnot avait remis le commandement de l'armée du Nord. La lutte s'était engagée contre les Anglais à Hondschoote. Houchard avait réussi à déloger le duc d'York d'une position avantageuse qu'il occupait à Furnes et avait, par cela même, obligé les troupes anglaises à lâcher prise devant Dunkerque ; la ville était sauvée.

Mais n'avoir sauvé une ville qu'en délogeant l'ennemi n'était pas suffisant aux yeux de Carnot ; il fallait avoir su profiter de tous les avantages de la victoire pour n'être pas soupçonné de trahison ; et parce que Houchard n'occupa pas tout de suite tous les postes qu'il aurait pu occuper, il eut le sort de Custine.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre était repoussée, on allait pouvoir songer à mater l'Autriche. L'ennemi venait de faire sa jonction en pleine terre de France. Clairfayt et Cobourg marchaient hardiment sur Maubeuge. Il fallait poursuivre le Pce de Cobourg, retranché sur Wattignies. La position de Cobourg était avantageuse et il la croyait inexpugnable, au point qu'il avait dit : « Les Français sont de fiers hommes, mais s'ils parvenaient à me chasser de là, je me ferais républicain. » Or, c'était cette parole qu'il

(1) *Vie politique et privée de Carnot*, par Antoine Serieys (d'après Barbier).

(1) Gabourd (*Histoire de France*).

s'agissait de lui faire tenir. Ce défi avait exalté le cerveau des conscrits.

La bataille s'engagea le 15 octobre 1793. Carnot avait donné le commandement en chef de l'armée à Jourdan. On attaqua d'abord à la baïonnette, la lutte dura quatre heures sous le feu roulant de l'artillerie ennemie. Jourdan, dans la crainte d'épuiser ses forces, voulut alors changer de mouvements. « Lâche ! lui dit Carnot. — Vous prenez sur vous toutes les responsabilités? demanda Jourdan. — Je me charge de tout, » fut la réponse de Carnot. Jourdan ordonna l'assaut espérant y trouver la mort, ce fut la victoire qu'il trouva.

La lutte avait été un véritable carnage. Carnot, changeant tout à coup de tactique, dégarnit le centre et la droite de l'armée, réunit ces troupes, se mit à leur tête, et arriva sur les hauteurs de Wattignies, favorisé par un épais brouillard. Mettant alors pied à terre, il saisit un fusil, commanda l'action et fit le coup de feu comme un simple soldat. Cobourg et Clairfayt, qui attendaient les renforts du duc d'York, ne recevant rien, reculèrent au delà de la Sambre, laissant Maubeuge aux vainqueurs.

De retour à Paris, Carnot s'enferma dans son Cabinet des Tuileries et combina des plans nouveaux pour sauver l'Alsace.

Son influence se fait sentir sur tous les points à la fois. Pour sauver la France, il déploie toutes les ressources de son intelligence et met sur pied 14 armées.

Il avait une prédilection toute particulière pour Hoche qu'il place à la tête de l'armée de la Moselle, pendant qu'à celle du Rhin, il mettait Pichegru. Hoche eut pour mission d'exterminer l'armée prussienne, de percer la ligne des Vosges, de bloquer Landau et d'opérer sa jonction avec Pichegru. De son côté, la Convention avait : « La victoire ou la mort ! » Être battu, c'était mériter le sort de Custine ; être victorieux sans profiter de sa victoire, c'était avoir celui de Houchard.

La jonction se fit, les Prussiens cédèrent. Hoche reçut des mains de Carnot le commandement des deux armées. Ordre fut donné aux généraux Hoche, Pichegru, Jourdan et Moreau d'envahir la Belgique et les provinces du Rhin. Anvers capitula; la France mettait ainsi entre elle et l'Allemagne l'Escaut, la Meuse et le Rhin.

Sur toutes les frontières à la fois, le sort favorisait les armées de la Révolution ; dans toutes les directions, l'ennemi semblait repoussé; l'ordre paraissait vouloir régner. Cette campagne avait duré dix-sept mois. Carnot était à l'apogée de sa gloire.

Le 30 vendémiaire an III (26 octobre 1794), la Convention arrivait à sa dernière heure. Carnot dépose alors ses pouvoirs et rédige le bulletin de ses victoires.

« Plus tard, Napoléon et ceux que Michelet appelle « les magnifiques sabreurs de l'Empire » ne revenaient pas de leur étonnement en voyant « la mine simple et modeste, les bas bleus et la bourgeoise culotte courte » du célèbre directeur des armées de la République, de celui qu'on appelait devant eux l'*organisateur de la victoire* (1). »

Il faut faire ici une petite diversion et donner quelques détails sur la façon dont Carnot s'y prenait pour faire marcher ses émissaires. C'était au sujet du général Custine ; il s'agissait de pouvoir arrêter les mouvements de révolte provoqués par son emprisonnement (2). Il fallait envoyer un délégué sur place et en cette occasion, Carnot parut trouver un homme au flair.

« Un jour, raconte Levasseur dant ses Mémoires, le Comité de Salut public me manda. Je n'y trouvai que Carnot. « L'armée du Nord, me dit-il, est en révolte ouverte; il nous faut une main ferme pour étouffer cette rébellion. C'est toi que nous avons choisi. — Ce choix m'honore, Carnot, mais la fermeté ne suffit pas, il faut l'expérience des talents militaires; ces moyens me manquent. — Nous te connaissons, et nous savons t'apprécier. La vue d'un homme estimé, d'un patriote, d'un ami de la liberté suffira pour faire rentrer dans le devoir les

(1) C. Rémond (*Les hommes de la Révolution*).

(2) Cet infortuné général occupait un cachot non loin de celui ou était enfermée, en même temps que lui, la reine Marie-Antoinette, à la Conciergerie.

esprits égarés. — Mais, en vérité, Carnot, les moyens physiques me manquent également. Vois cette petite taille, et dis-moi comment, avec un tel extérieur, je pourrai inspirer le respect à des grenadiers? — *Alexander magnus corpore parvus erat*, répondit Carnot. — Oui, mais Alexandre avait passé sa vie dans les camps; il avait fait le dur apprentissage des armes, il savait comment on manie l'esprit des soldats. — Les circonstances font les hommes; la fermeté de ton caractère et le dévouement à la République nous répondent de tout. — Eh bien! donc j'accepte : à défaut de

paris 18 brumaire l'an 2e de la
république francaise une indivisible

Les représentans du peuple membres
du comité de salut public,
aux administrateurs du Département
de maine et Loire.

La plupart des habitans des départemens menacés par les rebelles de la Vendée qui se sont levés pour les repousser, sont sans armes ou hors d'etat de les porter, ce qui ne peut qu'entraver les opérations relatives a la formation de ces corps de troupes en consommant mal apropos les subsistances. Ces considérations nous ont déterminés a prendre l'arrêté dont expédition est ci-jointe et que nous vous invitons a faire exécuter dans votre Département si le meme inconvénient y existe.

Carnot Robespierre

Ce fac-similé d'un autographe de Carnot ainsi que le portrait placé en tête de ce numéro sont extraits de la nouvelle édition illustrée de l'*Histoire de la Vendée militaire*, dont le cinquième et dernier volume paraîtra quinze jours après cette biographie.

connaissances militaires, je te promets du zèle et du courage. Quand faut-il partir? — Demain. — Je serai prêt; mais encore me faut-il des instructions? — Elles sont dans ton cœur et dans ta tête; l'occasion les en fera sortir; pars et réussis. » Il partit. Les instructions sortirent de sa tête, de son côté, Custine perdit la sienne.

Il arrivait parfois que Carnot épargnait quelques têtes privilégiées par intérêt administratif. C'est ainsi qu'il sauva celle du Mis d'Arçon, ingénieur habile dont Carnot avait besoin dans ses bureaux.

« N'avez-vous pas un nom moins aristocrate que celui que vous portez habituellement? dit-il un jour au marquis : — Je m'ap-

pelle encore Michaud. — Michaud! vous êtes sauvé, » s'écria Carnot. Effectivement, il fit rayer de la liste des suspects ce nommé Michaud, employé dans ses bureaux. Tout en signant ce papier d'élargissement, Barrère ne put toutefois s'empêcher de remarquer que Carnot prenait bien de l'intérêt pour ce Michaud dont le nom sentait plutôt la roture qu'autre chose. Satisfait de ce stratagème, Carnot porta lui-même la bonne nouvelle à d'Arçon qui lui garda une reconnaissance éternelle.

Mais si Carnot se montrait par fois bon prince au Comité de Salut public, il eut en d'autres circonstances l'occasion de se montrer sanguinaire. Voici, en effet, ce qu'il écrivait au citoyen Lebon, représentant du peuple, en mission dans le département du Pas-de-Calais :

« 25 brumaire an II.

» Le Comité de Salut public, citoyen collègue, vous fait observer qu'investi de pouvoirs *illimités*, vous devez prendre dans votre énergie toutes les mesures commandées pour le salut de la patrie. Continuez votre attitude révolutionnaire. Les forfaits ne se rachètent pas contre une République, ils s'expient sous le glaive. Le tyran l'invoqua; le tyran fut frappé.

» Vous pouvez, vous devez même faire acquitter par la trésorerie les frais de voyages des députés qui sont venus dénoncer les projets des fédéralistes. Les dénonciateurs ont bien mérité de la patrie. Secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive.

» Marchez toujours, citoyen collègue, sur la ligne révolutionnaire que vous suivez avec courage. Le Comité applaudit à vos travaux.

» *Signé :* CARNOT. »

Réplique du représentant Lebon à son collègue Carnot : « Je m'attendais à votre réponse, citoyen collègue, et déjà 19 têtes sont tombées dans le Pas-de-Calais. »

A la nouvelle de ces 19 têtes tombées, Carnot répondit : « Le Comité de Salut public applaudit aux mesures que vous avez prises; il vous observe que les autorisations que vous demandez sont surabondantes; toutes ces mesures sont non seulement permises, mais *commandées* par votre mission; rien ne doit faire obstacle à votre marche révolutionnaire; abandonnez-vous à votre énergie; vos pouvoirs sont *illimités*. Tout ce que vous jugerez convenable au salut de la patrie, vous pouvez, vous devez le faire sur-le-champ (1). »

Après la lecture de ces pièces, est-il permis d'alléguer encore que Carnot n'a pris aucune part sérieuse aux actes sanguinaires du Comité de Salut public?

VI. CARNOT ET LA TERREUR — LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC — THERMIDOR — HOMMAGES PUBLICS A JEAN-JACQUES

Après avoir envoyé par milliers à la guillotine les citoyens inoffensifs, tant nobles que roturiers, prêtres que laïques, la Terreur s'en prit à elle-même. Après les Girondins, les Hébertistes, les Montagnards, Robespierre détruisit tout. Le tour de Danton arriva. Son acte d'accusation, rédigé par Robespierre et lu par Saint-Just, devait être signé par tous les membres du Comité. Carnot, qui avait cependant signé tant d'actes semblables, refusa de signer celui-ci.

« Vous accusez Danton de trahison et vous n'avez pas de preuves contre lui. Nul n'est à l'abri des soupçons calomnieux. N'élevons pas de querelles sanglantes entre les hommes qui ont travaillé à fonder la République. Ces proscriptions sont plus dangereuses pour elle que les conspirations mêmes qu'on prétend punir. Une tête comme celle de Danton en entraîne d'autres. Si vous frayez le chemin de l'échafaud aux représentants du peuple, nous y passerons tous. »

Cependant, Carnot signa cette condamnation comme il avait signé toutes les autres *pour ne pas se séparer du gouvernement.*

Après Danton, Robespierre et Saint-Just s'en prirent à Carnot lui-même, sous prétexte qu'il s'était opposé à la mise en accu-

(1) *Vie politique et privée de Carnot*, par ANTOINE SERIEYS.

sation de Danton. Il leur répondit avec calme « qu'il veillait attentivement sur eux deux et qu'il saurait bien mettre en lumière leurs visées ambitieuses et leur fourberie. Vous voulez renverser successivement tous les patriotes qui vous font obstacle afin de rester seuls et de vous emparer du pouvoir; mais les amis de la liberté sauront déjouer vos ruses. » Saint-Just alors reprocha à Carnot d'être lié avec les ennemis des patriotes, et ajouta qu'il lui suffirait d'écrire un mot pour l'envoyer à la guillotine. « Je t'y invite », répond froidement Carnot.

Saint-Just, exaspéré, demande l'expulsion de Carnot du Comité de Salut public. Celui-ci se contenta de répondre : « Tu en sortiras avant moi. » Et se tournant vers Robespierre et Couthon, il leur dit : « Triumvirs, vous disparaîtrez ! » Saint-Just, tout effaré, sortit précipitamment du Comité; Robespierre s'évanouit.

Mais la réaction thermidorienne n'était pas désarmée, Carnot dut encore subir des reproches à l'occasion des nombreuses signatures qu'il avait données aux terroristes. « Ma conscience, leur dit-il, ne me reproche rien, mais plusieurs de mes confrères, accusés comme moi, m'ayant demandé mon témoignage, il y aurait lâcheté à le leur refuser. J'ai assisté à toutes les séances du Comité de Salut public..... Ces signatures dont on parle étaient une formalité prescrite par la loi, mais absolument *insignifiante* par rapport à celui qui était tenu de la remplir. » Entrant ensuite au cœur de la question, il ajoute : « Toutes ces arrestations étaient signées d'avance, sans qu'on m'en eût parlé, ou même je les signais sans avoir eu le temps de les lire. »

Mais ces belles explications ne parvenaient pas à calmer les ennemis de Carnot. On demanda sa mise en accusation. Elle fut proposée par Legendre, ami de Carrier, qui n'avait pu pardonner à Carnot d'avoir dit que le bureau où siégeait Carrier sentait le sang humain.

Au cri d'accusation porté contre lui, succède un autre cri poussé par Bourdon (de l'Oise) : « Oserez-vous mettre la main sur l'organisateur de la victoire ? » Aussitôt, l'assemblée se calma et Carnot fut sauvé.

Avant de quitter l'ère de la Convention pour celle du Directoire, disons que ce fut sous la présidence de Carnot que Robespierre prononça son fameux discours sur Dieu et les idées religieuses alliées à celles de la Révolution. L'assemblée critiqua ce discours, mais Carnot s'en montra partisan. Il alla même plus loin, car, profitant de la présence d'une députation de Genève venue pour remercier la Convention des honneurs qu'elle avait décernés à Rousseau, il s'exprima ainsi :

« Républicains, la Convention nationale ne peut voir sans un vif intérêt devant elle des compatriotes et des amis de l'homme qui s'occupa sans cesse du bonheur de ses semblables; qui fut persécuté par ceux qu'il voulait rendre bons; qui vivifia la morale et fit passer la vérité de l'esprit, où elle est inerte, au cœur, où elle rencontre le germe des vertus, etc. »

On voit par cet échantillon que Lazare Carnot n'avait pas oublié les rêveries de l'auteur du *Contrat social*.

VII. DIRECTOIRE — PREMIÈRE PROSCRIPTION APRÈS FRUCTIDOR — PUISSANCE TEMPORELLE DU PAPE — CARNOT PROTECTEUR DE LA PAPAUTÉ

La Convention, ayant déclaré sa mission remplie, avait fait place à un gouvernement qui n'était pas du goût de Carnot, car, pendant qu'on en délibérait, il l'avait fortement combattu. En dépit de ses opinions, il fut nommé à l'Assemblée des Cinq-Cents par 14 départements et, peu après, fut nommé membre du pouvoir exécutif avec Laréveillère, Letourneur, Barras et Rewbell.

Malgré ce succès marqué, le public ne lui pardonnait pas d'avoir été le collaborateur de Collot-d'Herbois, de Billaud-Varennes et de Tallien (son ami), dont les crimes atroces rappelaient ceux de l'hor-

rible Carrier à Nantes et faisaient frémir d'épouvante et de dégoût aussi bien les populations d'Orléans et de Lyon que celles de la presqu'île de Quiberon. De plus, on s'obstinait à voir en lui, malgré sa réputation de sagesse et de vaillance, l'homme aux proscriptions, le régicide encore tout couvert du sang de son roi.

Les affaires de l'État furent réparties entre les cinq directeurs. Carnot eut encore la Guerre.

Après les succès répétés des armées républicaines, la coalition commençait à avoir moins de ténuité; la Prusse, la Hollande et l'Espagne nous laissaient un peu respirer; mais l'Angleterre, l'Autriche, la Bavière et les petits États italiens continuaient à nous inquiéter. Jourdan était rejeté en Alsace; Pichegru, battu à l'armée du Rhin, était remplacé par Moreau; Bonaparte, après Toulon, avait reçu le commandement de l'armée d'Italie.

Malgré les menaces sourdes de l'étranger, une guerre intestine éclata au sein de l'Assemblée. Les royalistes, en nombre respectable, qui siégeaient dans les deux Chambres, furent accusés de complot monarchique; Carnot fut soupçonné par les autres directeurs d'en faire partie.

« Le 17 fructidor, raconte Carnot, je siégeai pour la dernière fois avec mes collègues. Je me rappellerai toute ma vie le sourire de Laréveillère au moment où il leva la séance du Directoire. Il savait que, pour moi, c'était la dernière et pensait que dans quelques heures, il ne resterait de moi qu'un cadavre. Quel spectacle hideux! Un poignard semblait s'élancer de chacun des angles de sa figure (1).

» Le 18, un coup de canon donne le signal de la lutte; les hommes, commandés par Augereau, s'attaquent d'abord aux postes des grenadiers, mais bientôt, ils fraternisent au cri de : « Vive Augereau! Vive le Directoire! » En même temps, la police essaye de s'emparer de Carnot qui, grâce à son frère Feulins, peut se dérober à leurs yeux. On traîne les députés en prison; on pousse dans les rues les cris de : « Vive Barras! » La révolution de fructidor était faite.

Carnot, pendant ce temps, se réfugiait en Suisse sous les habits d'un blanchisseur. On le destitua de ses fonctions de directeur, de son titre de membre de l'Assemblée. 65 députés furent condamnés à la déportation et ceux qui tenteraient de revenir condamnés à mort.

Cette équipée eut pour effet de rompre la paix négociée par Carnot avec les puissances; de plus, elle mit Bonaparte dans la nécessité de donner sa démission. Les vainqueurs du Directoire ne voulurent pas l'accepter, disant à Bonaparte qu'il était l'homme nécessaire à la situation. C'était bien, en effet, le fond de sa pensée.

Pendant son court passage au Directoire, Carnot donna la mesure de ses sentiments à l'égard de la puissance temporelle du Pape. « Il nous a laissé, dit son fils Hippolyte dans ses Mémoires, une plaisante opinion à ce sujet : « Le petit Laréveillère avait tellement peur du Pape qu'il le voyait sans cesse à sa poursuite, étendant les doigts pour lui donner sa bénédiction. Le Vicaire de Jésus était un rival dangereux pour lui qui voulait être chef de secte. Laréveillère, qui croit que ce qui n'est pas théophilanthropie est nécessairement catholique et digne d'être crucifié, voyait en moi un grand ami de la cour de Rome. J'avais beaucoup loué Bonaparte d'avoir dédaigné la vaine gloire de marcher sur cette ville pour combattre un ennemi plus dangereux, dont la défaite entraînait la chute de Rome (Naples) et la transformation de l'Italie. La théophilanthropie voulait, au contraire, qu'on fût au Capitole chanter un hymne sur la cendre des Gracques; et l'enlèvement de la bonne Vierge de bois vermoulu qui était à Lorette lui paraissait une victoire bien plus importante que l'enlèvement des drapeaux du bataillon de Vienne. »

Plus loin, Hippolyte Carnot expose d'autres idées de son père à ce sujet : « Les directeurs m'accusent d'avoir soutenu l'exis-

(1) Gabourd (*Histoire de France*).

tence politique du Pape, tandis qu'on faisait la paix avec Naples; malgré les directeurs, j'ai ôté au Pape le seul appui que pût avoir son existence politique; tandis que j'ai proposé aux directeurs, qui ne l'ont pas voulu, de *dépouiller* le Pape de sa puissance temporelle pour la transférer à un gouvernement notre allié (l'Espagne), qui eût formé contre-poids à la maison d'Autriche. »

C'est clair, et l'on voit par là tout le bien que souhaitait Carnot à l'Église catholique.

L'auteur des Mémoires ajoute encore : « L'ancien évêque de Blois, Grégoire, m'a dit en 1804, chez Joseph Bonaparte, que Berthier lui avait déclaré en présence de Bernadotte qu'il avait reçu du Directoire l'ordre de transporter Pie VI au Brésil. Il faut croire que Carnot résista à cet étrange projet puisque, dans le réquisitoire lancé contre lui après fructidor, on le qualifie de *Protecteur du Pape* (1). »

VIII. SOUS LE CONSULAT — MINISTRE DE LA GUERRE — MEMBRE DU TRIBUNAT — OPPOSITION AU CONSULAT A VIE ET A L'EMPIRE — NOUVELLE RETRAITE

Pendant son exil en Suisse, Carnot, entouré de ses enfants, reprend ses travaux scientifiques et s'occupe de l'éducation de ses fils. C'est au milieu de ses occupations paisibles qu'il apprend que le Consulat succède au Directoire, que les proscripteurs sont en fuite et les proscrits rappelés.

Aussitôt de retour à Paris, sa renommée lui valut encore la direction de la Guerre. Le général Lebrun lui annonce sa nomination de la part du premier consul (1800).

Immédiatement, il entre en fonctions, secondé par son frère Feulins. De la part de Bonaparte, ce choix était habile, car il n'envisageait pas sans inquiétude les ennemis qu'il laissait derrière lui, et la réputation de l'*organisateur de la victoire* était pour lui une garantie pour ses projets.

Le Directoire, ayant laissé les choses dans le plus complet désordre pendant les derniers mois de son existence, Carnot dut rétablir l'ordre partout; après quoi, il se concerta avec Moreau sur le plan de la campagne d'Allemagne.

La guerre recommença le 5 floréal an VIII. Presque aussitôt, Carnot se rendit sur le théâtre des opérations, afin de faire réussir la jonction de l'armée du Rhin avec celle d'Italie et offrir par là à Bonaparte de nouvelles chances de victoires. A Lausanne, il lui adressa ces paroles : « Vous avez, citoyen consul, à choisir dans l'histoire la place d'un Cromwell ou d'un Washington. Si vous choisissez mal, vous tomberez de haut, et un jour peut-être, on vous contestera jusqu'à votre gloire. »

En 1802 eurent lieu les élections du tribunat. Le Pas-de-Calais y envoya siéger Carnot. Là, il s'opposa aux vues ambitieuses de Bonaparte et refusa de voter pour le consulat à vie. « Dussé-je signer ma proscription, écrivit-il, rien ne saurait me forcer à déguiser mes sentiments. Non ! jamais! »

Il combattit de même la création de la Légion d'honneur dont il porta un des premiers les insignes. Mais, lorsqu'en 1804, on proposa au tribunat de voter pour l'Empire, il prononça un long discours, « qui fut, dit Gabourd, dans son histoire de France, comme la protestation suprême de la liberté. »

Sans l'opposition de Carnot, le vote eût été unanime.

Malgré cette opposition, il resta encore au tribunat pendant trois ans. Bientôt ses collègues se plaignirent à lui du joug impérieux de Napoléon. « J'ai pressenti, leur dit-il sèchement, ce dont un empereur était capable: je me suis opposé de toutes mes forces à son élection, vous l'avez emporté sur moi; maintenant je sais souffrir et ne saurais être factieux; le mal, au surplus, est sans remède, vous avez placé Bonaparte si haut que vous ne pouvez plus l'atteindre. »

A quelque temps de là, le tribunat était dissous. Parmi ses membres, se trouvait un certain Carion qui s'efforçait de prouver qu'on devait des remerciements à Bona-

(1) *Hippolyte Carnot* (Mémoires).

parte pour cet acte de gentillesse. Carnot, indigné, lui dit en sortant de la séance: « Charmant citoyen Carion de Nisas, de Pézenas, charmant! Je suis seulement curieux de savoir ce que vous auriez dit de plus, si l'empereur vous avait chassé à coups de pied dans le derrière. »

IX. LE DÉFENSEUR D'ANVERS

Après la chute du tribunat, Carnot vécut de nouveau dans la retraite. Il se fixa dans son domaine de Presles, au milieu de tous ses souvenirs de famille et des réminiscences de sa jeunesse. Là, il recevait fréquemment la visite de ses frères, s'occupait beaucoup de ses enfants, dont il était l'ami autant que le père (1).

C'est dans cette retraite que l'orage de 1814 vint le surprendre. Napoléon, sentant qu'il avait besoin de tous les cœurs dévoués à la patrie, pensa à Carnot. Averti ou non de ce qui se passait dans l'esprit de l'empereur, il lui écrivit le 24 janvier 1814 :

« Sire, aussi longtemps que le succès a couronné vos entreprises, je me suis abstenu d'offrir à Votre Majesté des services que je n'ai pas cru lui être agréables. Aujourd'hui que la mauvaise fortune met votre constance à une rude épreuve, je ne balance plus à vous offrir les faibles moyens qui me restent. C'est peu de choses, sans doute, que l'effort d'un bras sexagénaire; mais j'ai pensé que l'exemple d'un soldat dont les sentiments patriotiques vous sont connus pourrait rallier à vos aigles beaucoup de gens incertains du parti qu'ils doivent prendre et qui peuvent se laisser persuader que ce serait servir leur pays que de les abandonner. Il est encore temps pour vous de conquérir une paix glorieuse et de faire que l'amour d'un grand peuple vous soit rendu. »

Cette lettre impressionna vivement Napoléon. Il dit à son ministre Clarke : « Dès que Carnot m'offre ses services, il sera fidèle à son poste. Je le nomme gouverneur d'Anvers; c'est une des clés de l'Empire, notre arsenal maritime et notre boulevard aux frontières du Nord. Expédiez-lui ses pouvoirs sur-le-champ, et dites-lui bien que *je lui confie la première place de la France.*

Mais il y avait un empêchement pour que Carnot fût nommé gouverneur d'une forteresse. Lui qui avait mis sur pied 14 armées, nommé tous les généraux, n'était resté que *chef de bataillon.* Napoléon y remédia et, pour pouvoir rédiger ses lettres patentes, le nomma général de division. Le lendemain, Carnot partait, sans avoir vu l'empereur.

Arrivé à Anvers, il retrouva l'énergie des jours de Wattignies. Trois heures après, l'ennemi tentait une attaque générale contre la place. La situation était terrible. Il y avait là 800 bouches à feu, 40 navires de guerre. Anglais, Suédois, Prussiens unissaient leurs efforts contre les 11 500 hommes de Carnot.

Le bombardement dura six jours; l'ennemi fit feu de toutes parts, Carnot résista; le siège alors fut convertit en blocus; il dura quatre mois. Enfin, l'ennemi céda, Carnot entra dans la place couvert de gloire; il avait soixante et un ans.

Il consacra tous ses soins à protéger les habitants et les propriétés, et ce fut au milieu de ces occupations qu'il apprit la déchéance de l'empereur et le rétablissement des Bourbons.

Ce fut un bouleversement général. Bernadotte, ancien compagnon de Carnot, voulut en profiter en demandant la reddition de la forteresse. Carnot lui écrivit : « Prince, c'est au nom du gouvernement français que je commande la place d'Anvers; lui seul a le droit de fixer le terme de mes fonctions. Aussitôt que ce gouvernement sera définitivement établi sur ses nouvelles bases, je m'empresserai d'exécuter ses ordres; cette résolution ne peut manquer d'obtenir l'approbation d'un prince né français.

» CARNOT. »

(1) Lazare Carnot eut trois fils : 1° Sadi, mort au berceau; 2° Sadi, né pendant le Directoire au Luxembourg; 3° Hippolyte Carnot, auteur des Mémoires d'où nous extrayons la plupart des documents cités dans cette biographie.

Le 1er mai Louis XVIII lui intimait l'ordre de remettre la citadelle à la disposition des Anglais. Aussitôt après, Carnot quitta la place qu'il avait si vaillamment défendue, entouré de toute l'estime et de tous les regrets de la population.

A Borgerhout, l'un des faubourgs d'Anvers, les habitants lui élevèrent, en 1865, une statue qui redit encore de nos jours la reconnaissance de la ville pour son vaillant défenseur.

X. MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR PENDANT LES CENT-JOURS — CRÉATION DE LA PREMIÈRE ÉCOLE LAIQUE DITE ÉCOLE MUTUELLE — MEMBRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE — DERNIER EXIL — MORT

Le retour des Bourbons n'était pas pour plaire à Carnot qui ne se sentait pas absolument tranquille à l'égard de la conduite qu'il avait tenue contre Louis XVI, et il doutait fort que le roi le tînt quitte. Néanmoins, il voulut s'en assurer et obtint une audience du roi; mais, avant de se présenter aux Tuileries, il eut bien soin de se parer de sa croix de chevalier de Saint-Louis. On dit qu'il sortit de là satisfait de Sa Majesté.

Trois mois de ce nouveau régime ne s'étaient pas écoulés qu'on apprit le retour stupéfiant du prisonnier de l'île d'Elbe. Dès que Napoléon fut à Paris, il fit mander Carnot et lui confia le ministère de l'Intérieur de préférence à celui de la Guerre, afin qu'on crût, disait-il, à son grand désir de la paix.

Fidèle à sa devise, Carnot s'efforça de se concilier les groupes républicains, et pendant que Napoléon essayait de réunir une dernière armée pour sauver la France avec sa dynastie, Carnot, de son côté, essayait d'émanciper les consciences en créant à Paris la première *école laïque* et tout un système d'éducation populaire de même nature que l'Assemblée s'empressa de voter.

Dix ans plus tard, la France devait voir surgir de son sein 1 500 écoles semblables, qui furent comme le prélude du système actuel des écoles sans Dieu, d'où devait sortir la doctrine des vulgarisateurs du crime dont le petit-fils de ce premier promoteur devait être victime.

Mais l'Europe veut encore bondir sur sa proie et la dépecer. Carnot sent une dernière fois son patriotisme bouillir dans ses veines. Il propose alors la levée en masse, comme en 1793; il était trop tard. Napoléon rentrait à Paris, épuisé et découragé.

« Ne restez pas une heure ici, lui dit Carnot, repartez sur-le-champ; allez vous mettre à la tête de votre armée. — Je n'ai plus d'armée, » répondit l'empereur.

Carnot, toujours énergique au milieu des plus grandes difficultés, veut essayer une dernière tentative, il propose au gouvernement de déclarer la patrie en danger et de confier à Napoléon des pouvoirs extraordinaires, afin de pousser la défense à outrance. « Carnot, lui dit l'empereur, je vous ai connu trop tard. »

Un gouvernement provisoire est organisé; une Commission de cinq membres est nommée par la Chambre. Carnot est l'un des cinq. Elle ne devait durer que quinze jours, chargée du pouvoir exécutif.

Tout à coup, au moment où Carnot-Feulins lisait à la tribune un projet de Constitution, la Chambre fut envahie, pendant que Louis XVIII faisait son entrée dans sa bonne ville de Paris.

Dès que le roi fut définitivement installé, la liste qui proscrivait tous les régicides fut dressée, et bien que Carnot eût adressé à Louis XVIII un Mémoire débordant d'enthousiasme et de dévouement (1), son nom y figura le premier. Il était le seul atteint parmi les membres du gouvernement provisoire.

Il reprit le chemin de l'exil une dernière fois, emmenant son fils Hippolyte, âgé de quatorze ans. Ils partirent sous des noms d'emprunt et gagnèrent la Belgique. Après quelques jours passés à Bruxelles, ils remontèrent le Rhin, de Cologne jusqu'à Mayence,

(1) Mis de l'Angle-Beaumanoir, séance du Sénat, 1er juillet 1889.

se rendirent à Francfort, puis à Augsbourg, où Carnot montra à son fils le village qu'il avait habité pendant sa première proscription. A Munich, les fugitifs furent accueillis avec bienveillance par Eugène de Beauharnais, gendre du roi de Bavière. Puis ils se dirigèrent sur la Pologne, et, au mois de janvier, ils arrivèrent à Varsovie. Sitôt qu'il se fut fait connaître, Carnot reçut partout le plus cordial accueil. C'est là que son jeune fils contracta des liens d'amitié trop étroits avec de futurs révolutionnaires, tels que les deux Malakowski, dont l'un périt à la tête d'un régiment qu'il avait organisé, et l'autre, ministre des Affaires étrangères, à Varsovie, vint mourir à Paris, au milieu de ses compatriotes exilés comme lui.

Après un séjour d'un an à Varsovie, les Carnot durent quitter cet asile et reprendre leur vie errante. Constantin, vice-roi de Pologne, les avait d'abord reçus avec distinction, mais cette bienveillance se refroidit et Carnot se rendit à Magdebourg (Prusse) après avoir visité sur son passage Breslau, Francfort-sur-l'Oder, Berlin et Postdam. A Magdebourg, sa famille et ses amis pouvaient plus facilement le voir. Il se replongea de nouveau dans l'étude des sciences et de la poésie et couronna cette vie de travail par l'étude de la doctrine saint-simonienne dont son fils, Hippolyte Carnot, devait être un des plus fervents adeptes.

Tout en rendant justice à l'hospitalité généreuse de l'Allemagne, Carnot ne pouvait s'empêcher de s'attrister à la pensée que c'était cette même Allemagne qui était l'instrument des revers de la France.

Il vécut ainsi une dizaine d'années, entouré des siens, souffrant d'un mal qu'il avait gagné à la guerre avec ses victoires; ne voulant aucun médecin, ou bien les écartant en leur disant qu'il n'était pas malade et, qu'au surplus, il n'y avait pas de remède à son mal; qu'il ne fallait pas tenter de le guérir, mais simplement de le soulager, si c'était possible.

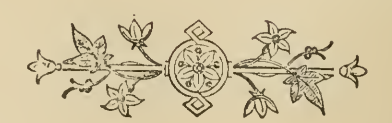
Il mourut presque subitement, le 2 août 1823, au moment où il venait de se lever pour faire sa barbe. On n'eut que le temps de le reposer sur son lit : immédiatement après il expirait.

Les derniers jours du déiste philosophe furent adoucis par la vue des traits de sa sœur aînée, la bonne religieuse qui lui avait donné le surnom de « Gentil ». Son portrait lui avait été envoyé par une de ses nièces et il ne se lassait pas de le contempler, ravivant en son cœur les souvenirs de sa jeunesse.

C'est ainsi que, malgré lui, la religion catholique lui apportait à ses derniers moments des consolations relatives, sous la forme la plus suave et la plus dévouée : la Sœur de Charité.

Le 5 août, à minuit, son corps fut conduit, à la lueur des flambeaux, à l'église Saint-Jean et déposé dans un caveau où il resta plusieurs années, après quoi, on vint le prendre pour le déposer au cimetière de Magdebourg. Il y resta jusqu'en 1889, époque à laquelle, sous la présidence de Sadi-Carnot, son petit-fils, on vint chercher ses restes pour les déposer au Panthéon près des cendres de J. J. Rousseau, et où, cinq ans plus tard, devait venir reposer à ses côtés la victime de Caserio.

Paris. LÉO SYLVAIN.



LES CONTEMPORAINS



L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS (1793-1864)

I. VOCATION DE MARIN — PREMIERS GRADES

En 1803, Napoléon, de nouveau en guerre avec l'Angleterre, se disposa à l'envahir à la tête de 150 000 de ses soldats. Il les réunit sur les côtes de la Manche où, de tous les ports français, arrivait par mer, en dépit des escadres anglaises, une immense flottille de plus de 2 000 petits bâtiments, destinée à transporter l'armée. L'enthousiasme pour l'expédition d'Angleterre était grand en France, particulièrement dans nos provinces maritimes, si souvent victimes de notre ennemi héréditaire.

Au mois de mai 1804, au moment où les préparatifs de l'expédition semblaient près d'être terminés, un enfant âgé de moins de onze ans, Abel Dupetit-Thouars, se présenta à Boulogne, quartier général de l'armée et de la flotte. Il demandait à servir comme mousse à bord d'un navire.

Né le 7 août 1793, à Turquant (Maine-et-Loire), l'enfant appartenait à une famille ancienne, déjà illustrée par de brillants services et rendue récemment populaire sur tout le territoire français par la défense et la mort héroïque, dans les eaux d'Aboukir, d'Aristide Dupetit-Thouars, commandant le vaisseau de 80 canons, le *Tonnant*.

La France entière avait applaudi les fières paroles du commandant du *Tonnant*, à l'issue du Conseil de guerre où son plan de bataille avait été rejeté : *Je ne sais pas ce que l'on fera, mais, dès que je serai à bord, mon pavillon sera cloué au mât.* Le lendemain matin, 2 août 1798, après toute une

nuit de combat désastreux, lamentable pour les Français, grâce au génie plein d'audace de Nelson, grâce aussi à l'inconcevable inaction du contre-amiral Villeneuve, commandant les cinq vaisseaux de notre droite, et qui, plus inexcusable que Grouchy à Waterloo, que Bazaine à Forbach, demeura spectateur immobile de la terrible lutte, permettant ainsi à Nelson d'écraser le reste de notre escadre; le lendemain matin, quand le jour reparut, des huit vaisseaux français engagés, sept étaient prisonniers, échoués ou abîmés dans les flots. Seul, le *Tonnant* combattait encore, mais entouré de quatre ou cinq navires anglais, et rasé comme un ponton.

Au milieu de morts et de blessés, Dupetit-Thouars a les jambes brisées, un pied emporté, les deux bras coupés; il se fait mettre, a-t-on dit, dans un baril plein de son, afin de ralentir la perte de son sang et de rester quelques moments de plus à son poste d'honneur et de combat. D'une voix énergique encore, quoique mourante, il donne ses ordres et adresse ses suprêmes recommandations aux survivants de son équipage : *Enfants, n'amenez point, et jetez-moi à la mer, car, même mort, je ne veux point être le prisonnier des Anglais.*

Le commandant fut obéi. Le *Tonnant* s'échoua à la côte. Et quand Nelson recueillit la glorieuse épave, le corps de Dupetit-Thouars ne tomba point entre ses mains. Ses braves matelots l'avaient enseveli dans les flots. Ainsi avait succombé dans cette fatale journée d'Aboukir, vrai *Waterloo* de notre marine, Aristide Dupetit-Thouars, à l'âge de trente-huit ans.

Abel Dupetit-Thouars, le jeune enfant de dix ans, qui venait, en 1804, demander de servir dans la flotte destinée à l'expédition d'Angleterre, était le neveu du héros d'Aboukir. Il ambitionnait déjà de marcher sur ses traces et voulait venger son trépas sur l'Anglais. On fit droit à la demande de l'enfant et il fut engagé comme *mousse* à bord du cotre la *Flèche*.

Mais Dieu ne permit pas à Napoléon de renouveler l'expédition du duc de Normandie, *Guillaume le Conquérant*. Au dernier moment, Villeneuve qui, après la mort de nos meilleurs amiraux, avait reçu le commandement en chef de l'escadre, eut peur de sa responsabilité! Au lieu de venir dans la Manche, où ses vaisseaux devaient ouvrir le passage à la flottille, l'amiral se réfugia dans les ports espagnols, d'où il ne sortira que pour subir le désastre de Trafalgar (20 oct. 1805).

Aboukir! Trafalgar! La ruine de notre marine était complète, irréparable. L'Angleterre était maîtresse des mers. La flottille de Boulogne pourrit dans nos ports.

Nul, peut-être, n'éprouva plus de regrets de l'abandon de l'expédition d'Angleterre que notre petit mousse du cotre la *Flèche*. Outre le chagrin de renoncer à une expédition vengeresse, il eut la douleur de se voir obligé de dire adieu à la vie de mer qui le passionnait. Sa famille l'envoya au collège d'Orléans pour y terminer ses études.

Mais sa vocation pour la marine était irrésistible, et, au mois d'avril 1808, quand les portes du collège s'ouvrirent devant lui, Abel Dupetit-Thouars courut s'embarquer de nouveau et cette fois définitivement. Il était dans sa quinzième année.

Six mois après son embarquement, Dupetit-Thouars est nommé *aspirant*. Le 3 février 1815 seulement, il est promu *enseigne*. Tandis que les Duperré, les Surcouf, les Bouvet, les Hamelin, etc., déployaient leur courage dans les mers des Indes, Dupetit-Thouars n'avait eu du service que sur les côtes françaises et la fortune lui avait refusé l'occasion de combattre ou de se distinguer autrement que par le soin à bien s'acquitter des fonctions de son grade. Ainsi, la chute de l'Empire (avril 1814) retrouvait simple aspirant l'aspirant de 1808.

Le retentissant naufrage de la *Méduse* fit donner un redoublement d'importance aux calculs astronomiques et à l'étude de l'hydrographie, un des meilleurs exercices du marin; « car, c'est elle, dit l'amiral Jurien de la Gravière qui fixe dans sa mémoire la configuration et le gisement des terres, les alignements qui conduisent le navire comme

sur un rail à travers le labyrinthe des aiguilles de granit, des longues battures de roches et des sournoises surprises des bancs de sable (1). »

Le 4 mai 1819, Dupetit-Thouars prenait le commandement de l'aviso le *Joubert*, chargé de la reconnaissance hydrographique des côtes de France. Pendant deux saisons, il fut l'actif et dévoué collaborateur du célèbre hydrographe Beautemps-Beaupré. Il ne pouvait être à meilleure école, et, sous cette habile direction, il devint à son tour un maître dans l'art de manœuvrer un navire au milieu de récifs, de louvoyer dans les passes dangereuses (2). Le grade de lieutenant de vaisseau récompensa le labeur et les services d'Abel Dupetit-Thouars. (1er sept. 1819.)

Au commencement de février 1822, Dupetit-Thouars reçut le commandement de la goélette la *Torche*, chargée de la surveillance de la pêche du corail, sur les côtes barbaresques. Cette mission demandait un officier de beaucoup d'activité et d'énergie, toujours en éveil pour protéger les pêcheurs de corail contre les attaques des corsaires algériens, et aussi pour défendre leurs droits contre le mauvais vouloir des Italiens.

Pendant une année entière, le commandant de la *Torche* parcourut sans relâche la Méditerranée, se préparant ainsi, sans le savoir, au rôle considérable que Dieu lui réservait pour la grande et glorieuse expédition d'Alger en 1830.

De la Méditerranée, Dupetit-Thouars fut envoyé sur les côtes de l'Amérique méridionale qui achevait de s'affranchir du joug de l'Espagne. Sur son brick l'*Inconstant*, l'officier français reçut le vice-roi du Pérou vaincu à la bataille décisive d'Ayacucho (24 juin 1824). Révolté des outrages dont on accablait l'ex-vice-roi, Dupetit-Thouars tint à lui rendre à son bord des honneurs solennels « trouvant, écrivait-il noblement au ministre, qu'on lui doit d'autant plus d'égards qu'il est plus malheureux. »

Rentré, en 1826, avec le grade de capitaine de frégate, Dupetit-Thouars embarquait le 26 mai 1827 à Toulon, à bord de la *Provence* à destination d'Alger.

II. Le blocus d'Alger — La question de l'expédition en 1827 — Role du capitaine Dupetit-Thouars

Le 30 avril précédent, le dey d'Alger avait insulté le consul de France en le frappant de son éventail. Une escadre, dont la *Provence* faisait partie, allait, sous les ordres du brave commandant Collet, demander réparation de l'offense faite à la France.

A la note de l'officier français présentée le 14 juin 1827, date qui deviendra célèbre par le débarquement de l'expédition, trois ans plus tard, en 1830, le dey répondit par un refus formel. Il s'étonnait, disait-il, d'avoir reçu du commandant de la division française *une lettre pareille, avec des expressions qu'on ne peut remplir la bouche avec, et que toute personne de talent se mettrait à rire de ces expressions.*

Le commandant déclara aussitôt l'état de guerre et commença le blocus d'Alger. Il avait sous ses ordres cinq frégates, une corvette et six bâtiments de rang inférieur. En outre, six croiseurs devaient parcourir en tous sens le bassin occidental de la Méditerranée ; d'autres avaient pour mission spéciale d'escorter les navires du commerce sur les deux lignes principales qui reliaient Cadix et l'Archipel à Marseille.

A Paris, le gouvernement de Charles X délibérait s'il se bornerait au blocus ou s'il frapperait un coup décisif. Le ministre de la Guerre, de Clermont-Tonnerre, sollicita l'avis du commandant Collet. Celui-ci répondit à la date du 10 août 1827 :

> Monseigneur, le résultat de toutes les expéditions (maritimes) qui ont précédé ou suivi celle de lord Exmouth en 1816, a toujours tourné à l'avantage des Algériens..... Recourir aux mêmes moyens pour obtenir raison de tous les griefs que la France a envers le dey, ne serait prendre qu'une demi-mesure qui, probablement, n'amènerait à aucun résultat favorable, et pourrait, au contraire, retarder la fin de la guerre. Une escadre ne peut être destinée à attaquer Alger que pour faire diversion

(1) Jurien de la Gravière, *L'amiral Roussin*.
(2) J. de la Faye : *Une famille de marins*.

et soutenir des troupes de débarquement au moment où elles escaladeraient les murailles. Les Algériens sont loin de penser à une entreprise aussi hardie, à une attaque aussi vigoureuse. On peut croire qu'ils ne la supposent pas possible, si l'on en juge par le peu de soin qu'ils ont mis à fortifier la ville du côté de terre.....

M. le capitaine de frégate Dupetit-Thouars, qui a été chargé du service de la pêche à Bône lorsqu'il commandait la *Torche*, connaît aussi la ville et les environs d'Alger; il a dernièrement suivi de très près toute la côte à l'ouest du cap Caxine, et m'a assuré qu'elle présentait plusieurs points très favorables pour un débarquement. J'ai cru devoir vous expédier cet officier à Paris, pour qu'il réponde aux questions que Votre Excellence pourra lui adresser sur les moyens à prendre pour le transport des troupes et leur débarquement, et que je n'indique que très succinctement.

Nous empruntons à l'excellent ouvrage de Nettement : *Histoire de la conquête d'Alger*, les détails suivants sur le rôle du capitaine de frégate Dupetit-Thouars, dans la première discussion de l'expédition d'Alger.

Le voyage de M. Dupetit-Thouars à Paris avait deux buts.

D'abord, ce jeune et habile officier devait, comme l'indiquait la lettre de son chef, répondre à toutes les questions qui lui seraient posées sur Alger, et, comme il était l'officier de la marine française qui connaissait le mieux la ville et la côte, nul mieux que lui ne pouvait donner toutes les lumières et résoudre toutes les difficultés.

Ensuite, il devait justifier son chef et ses compagnons d'armes, contristés des reproches à demi voilés que commençait à leur attirer l'inefficacité du blocus.

Point de prise sur le commerce algérien! Point de destruction de navire de guerre! disait-on, et on s'étonnait de ce qu'une force si considérable ne pût réduire un chef de pirates.

Sur ce point, la tâche de M. Dupetit-Thouars fut facile. Il n'y avait point destruction de navire de guerre algérien, parce qu'aucun de ces navires ne prenait la mer; point de prise sur le commerce d'Alger, parce qu'Alger n'avait point de commerce; le blocus ne réduisait pas le dey, parce qu'un blocus était nécessairement inefficace pour réduire Alger. Une expédition était nécessaire et il en donna le plan.

La contre-amiral de Mackau, membre du Conseil de l'amirauté et chef du personnel de la marine, invita Dupetit-Thouars à revenir le lendemain, parce qu'il y aurait Conseil de l'amirauté présidé par le ministre.

Le lendemain, en entrant dans le salon des aides de camp, Dupetit-Thouars rencontra le capitaine Guay de Taradel, qu'on avait aussi appelé : « Vous êtes probablement mandé pour la même cause que moi, lui dit Dupetit-Thouars, et c'est pour m'interroger sur Alger qu'on m'a fait venir. — Et moi aussi. — Je dois la vérité au gouvernement, je la lui dirai. — Et moi aussi. »

Dupetit-Thouars fut introduit le premier. Le Conseil de l'amirauté, peu favorable aux idées de débarquement qu'il venait développer, le reçut avec froideur. Il comparut, non comme un officier supérieur, qui, en sa qualité de capitaine de frégate, grade équivalent à celui de lieutenant-colonel, a, sinon voix délibérative, au moins consultative, mais comme un témoin, presque comme un accusé : on le laissa debout. Il répondit à toutes les questions, déclara que, dans sa conviction, on ne pouvait rien faire du côté de la mer, mais qu'un débarquement était possible, et que, par terre, on arriverait à réduire Alger. L'interrogatoire fini, on lui dit qu'il pouvait se retirer et faire entrer M. de Taradel..... Après leur déposition, les deux jeunes capitaines de frégate se retirèrent tristement. La froideur et la hauteur avec lesquelles venait de les traiter le Conseil de l'amirauté les avaient affligés et humiliés. Ils ne savaient pas que, par leur fermeté à rendre témoignage à la vérité et à soutenir contre les traditions de la routine leur conviction fondée sur une observation intelligente, attentive, ils venaient d'attacher leur nom à une expédition glorieuse dont il ne sera jamais séparé.

Dupetit-Thouars dit à son compagnon, en le quittant : « Si on me rappelle encore, j'aurai ma revanche. » On le rappela, en effet, et l'on voulut recommencer l'interrogatoire sans suite qu'il avait déjà subi. « Monsieur le ministre, dit le capitaine à M. de Chabrol, qui présidait le Conseil de l'amirauté, je crois que des questions se succédant sans ordre ne peuvent mener à aucun résultat. M. le contre-amiral de Mackau m'a engagé, en votre nom, à rédiger un mémoire sur les moyens de diriger une expédition contre Alger. Quand vous l'aurez entendu, vous saurez tout ce que je sais, et je n'aurai rien de plus à vous apprendre. Voulez-vous l'entendre? — Donnez-le, dit le ministre, je me charge de le lire. » Le capitaine répondit que son manuscrit était tellement chargé de ratures, qu'il pourrait seul le déchiffrer. Il était arrivé à ses fins. Le ministre ordonna qu'on lui apportât un fauteuil, et le fit approcher de la table du Conseil. Il avait conquis son droit de séance. Il lut son mémoire, qui concluait à une expédition contre Alger du côté de la terre.

Le mémoire du jeune capitaine et ses communications verbales gagnèrent à ses idées le ministre de la Guerre, de Clermont Tonnerre.

A la date du 14 octobre 1827, le ministre de la Guerre soumit au roi, en Conseil des ministres, un rapport très remarquable sur la nécessité et les moyens d'une expédition militaire contre Alger. Il terminait par ces nobles paroles :

Ce ne sera pas pour le roi un léger avantage que de clore la session de 1828 et de demander ensuite des députés à la France, les clés d'Alger à la main. Sire, je supplie Votre Majesté, au nom des plus chers intérêts du pays, au nom de l'honneur français, au nom de sa propre gloire, de prendre une détermination par suite de laquelle vous vengerez la chrétienté, en même temps que vos injures, qui sera utile à la France autant qu'honorable pour votre règne.

Seul, le ministre de l'Instruction publique, Mgr Frayssinous, et bientôt le ministre de la Marine, se prononcèrent pour le projet du ministre de la Guerre. Cédant à l'influence de M. de Villèle, tous les autres membres du Conseil étaient hostiles à l'expédition et désireux de faire les élections avant tout. Le roi, malgré son sentiment intérieur, se rangea du côté de la majorité de son Conseil. On sait que les élections trompèrent l'espoir de M. de Villèle. Battu, il donna sa démission et fit place au ministère de Martignac.

L'idée d'une expédition par terre ainsi abandonnée, Dupetit-Thouars rejoignit l'escadre devant Alger. Au commencement d'octobre, les Algériens avaient voulu forcer le passage avec onze de leurs corsaires armés en guerre, mais le commandant Collet courut contre eux avec cinq de ses bâtiments qu'il avait sous la main, leur livra bataille, et, à la grande confusion des Algériens, montés sur les toits de leurs maisons pour être témoins du combat, les obligea à rentrer dans le port, d'où ils n'osèrent plus jamais bouger. Le grade de contre-amiral récompensa le commandant français, tandis que le dey, irrité, menaçait de faire couper la tête aux officiers de sa marine.

Cependant, comme les Russes en 1812 contre Napoléon, les Algériens comptaient sur un autre allié qui avait vaincu Charles-Quint. Connaissant la perfidie de leurs côtes, la puissance de leurs vents et l'instabilité de leur mer, « ils espéraient que la mauvaise saison mettrait inévitablement un terme au blocus. Ce fut en vain qu'ils l'espérèrent.

» Les saisons se succédèrent sans lasser la constance de nos intrépides marins : ni les coups de vent de décembre, ni les calmes plats de janvier, ni l'équinoxe de mars, n'éloignèrent la division française, et les Arabes ne cessèrent point d'apercevoir à l'horizon la grande figure du vaisseau amiral, entouré des mêmes frégates et des mêmes corvettes, comme une image menaçante de l'inévitable fatalité, si puissante sur les imaginations orientales. »

Cette obstination héroïque coûta la vie à l'amiral français. Mourant, il fit ses adieux à ses officiers et ne débarqua à Toulon que pour y expirer (20 octobre 1828). Le capitaine de La Bretonnière prit la lourde succession du contre-amiral Collet et déploya la même constance indomptable.

Pendant trois ans, du 16 juin 1827 au 14 juin 1830, la division navale chargée du blocus demeura en vue du rivage d'Afrique, surveillant tous les points de la côte d'où pouvaient sortir des bâtiments corsaires, Alger et Oran surtout. Turcs et Arabes en étaient frappés d'admiration et de terreur.

Cependant, le ministère de Martignac désirait obtenir une satisfaction quelconque du dey d'Alger, afin de mettre fin à ce blocus si pénible, si dispendieux, et, malgré tout, complètement inutile. Le commandant de la Bretonnière reçut ordre de s'aboucher avec le dey. Le 3 août 1829, vers midi, l'officier français revenait de l'audience du souverain algérien : il était à peine remonté à bord de la *Provence*, couverte du pavillon parlementaire, que trois coups de canon retentirent. A ce signal, en présence de 50 000 Algériens frémissants, les batteries du port se mirent à tirer sur le vaisseau parlementaire français. Onze boulets l'atteignirent. La *Provence* continua à s'éloigner majestueusement, sans daigner répondre.

Cette nouvelle et incroyable injure à l'honneur de la France allait enfin, après trois ans, amener l'expédition d'Alger. L'honneur de *cette dernière croisade,* comme on a pu l'appeler, était réservé au ministère de Polignac, qui, le 8 août 1829, remplaça le Cabinet de Martignac.

III. Expédition d'Alger — Le plan du capitaine Dupetit-Thouars — Opposition des amiraux

Le Cte de Bourmont et le Bon d'Haussez, ministres de la Guerre et de la Marine, étaient tous les deux partisans de l'expédition; ils se mirent aussitôt d'accord et reprirent l'étude des projets élaborés en 1827. Le Bon d'Haussez s'adressa, pour avoir des renseignements précis, aux deux officiers déjà consultés, Guay de Taradel et Dupetit-Thouars. Celui-ci passait, avec raison, pour l'homme de mer le plus compétent dans la question d'Alger. Le ministre l'introduisit dans une Commission composée du vice-amiral Jacob, des contre-amiraux Roussin et de Mackau, du Bon Tupinier, directeur des ports, et du capitaine de vaisseau Latreyte.

Nul n'avait, comme Dupetit-Thouars, exploré les côtes d'Algérie, visité la ville et examiné ses fortifications. Son expérience s'imposait à tous les membres de la Commission. Il fut naturellement chargé de rédiger le rapport, et ce rapport lumineux ne laissait prise à aucune difficulté, à aucune hésitation. Moyen de transport pour l'armée et ses approvisionnements, lieu et mode de débarquement, route à suivre pour arriver à Alger, point à attaquer, temps nécessaire aux diverses opérations, tout était prévu et déterminé.

Une seule objection fut présentée.

Est-il possible, demanda un des membres, de débarquer 12000 hommes en un seul jour? » Dupetit-Thouars répondit : « J'ai vu lord Cochrane, qui n'avait pas l'honneur de commander à la marine française, faire, avec la marine brésilienne, un débarquement de 18000 hommes en cinq heures. » L'objection tomba devant cette réponse, et personne ne dit plus mot.

Le Bon d'Haussez, dont l'esprit vif et décidé courait aux solutions, appela l'amiral Jacob dans l'embrasure d'une croisée. « Que pensez-vous du plan de M. Dupetit-Thouars? demanda le ministre de la Marine à l'amiral. — Qu'il est bon. » La même question renouvelée par le ministre à chaque membre de la Commission amena la même réponse. Alors M. d'Haussez dit, en levant la séance : « Messieurs, à l'unanimité, le plan de M. Dupetit-Thouars est adopté (1). »

Trois Commissions avaient été nommées pour étudier la question d'Alger : l'une à la Marine, l'autre à la Guerre, la troisième aux Affaires étrangères.

Quand le plan du capitaine Dupetit-Thouars eut été adopté par la Commission de la marine, il y eut, sous la présidence du Pce de Polignac, et devant les ministres, une réunion générale des trois Commissions.

Le ministre de la Guerre demanda si, au lieu de se diriger sur Alger, il n'y aurait pas avantage à s'emparer d'abord d'Oran, sauf à marcher ensuite sur Alger.

Le capitaine Dupetit-Thouars, voyant que personne ne prenait la parole, la demanda :

« Il est aussi difficile de prendre Oran que de prendre Alger, dit-il; et d'Oran vous aurez 150 lieues à faire pour arriver à Alger, dans un pays sans routes, difficile, montueux. Quand vous enverriez 100000 hommes à Oran, il n'en arriverait pas 5000 à Alger.

— Mais quel effet produirait sur le dey d'Alger la prise d'Oran? insiste le ministre.

— Il continuera à fumer sa pipe, répliqua Dupetit-Thouars, sans plus s'inquiéter de la présence des Français à Oran que ses prédécesseurs de celle des Espagnols, qui y sont restés un siècle et demi sans pouvoir faire un pas à l'intérieur. C'est à Alger qu'il faut aller pour avoir raison d'Alger. L'affaire, si elle est bien conduite, est sûre! Il suffit de jeter 12000 hommes d'un coup sur la plage de Sidi-Ferruch : le débarquement est très praticable.....

— Mais nous ne pouvons avoir que onze vaisseaux de ligne prêts à temps, interrompit le directeur des ports.

— Qu'à cela ne tienne, vous remplacerez le vaisseau manquant par deux frégates. Une fois débarqués, vous avez à prendre le château de l'empereur. Maîtres du château de l'empereur, vous dominez la ville obligée de se rendre. »

A mesure que la conférence s'animait, le capitaine devenait l'interlocuteur obligé de quiconque soulevait une difficulté ou présentait une objection.

(1) A. Nettement, *Conquête d'Alger.*

Un des amiraux présents fit au P^ce^ de Polignac la réflexion que Dupetit-Thouars était le plus jeune et le moins élevé en grade de la réunion; c'était à ses supérieurs et à ses anciens en grade qu'on devait s'adresser. Pour contenter l'amiral, on l'essaya; ce fut en vain. Il y avait une chose que la hiérarchie des grades ne pouvait ni remplacer ni empêcher. Tout jeune que fût le capitaine, il était, dans cette question, l'expérience, ayant voyagé pendant plusieurs années sur les côtes barbaresques et à Alger. Il était pratique dans une réunion où il n'y avait que des théoriciens. C'était là sa force.

La discussion terminée, le P^ce^ de Polignac leva la séance; les Commissions se retirèrent, et le Conseil des ministres resta seul assemblé. A l'unanimité, les ministres adoptèrent le plan du capitaine Dupetit-Thouars et présentèrent au roi la résolution suivante :

1° Le débarquement dans la presqu'île de Sidi-Ferruch est praticable;

2° Le trajet entre Sidi-Ferruch et Alger, avec un équipage de siège, n'offre pas des obstacles invincibles;

3° Les fortifications d'Alger, du côté de la terre, ne tiendront pas plus de trois semaines;

4° Le jour où la flotte mettra à la voile, il ne faut pas plus de deux mois pour opérer la réduction d'Alger; tout peut donc être terminé dans le mois d'août.

Le roi admit les conclusions de son Conseil, et, le 31 janvier 1830, l'expédition d'Alger fut résolue. Le dauphin voulut recevoir le capitaine Dupetit-Thouars.

« Le roi, lui dit le prince, a été fort content des vues que vous avez présentées, et il m'a chargé de vous exprimer sa satisfaction. — Si le roi est content, je suis content aussi, répondit avec sa franchise bretonne Dupetit-Thouars. — Ce n'est pas tout, reprit le prince; si vous étiez ministre de la Marine, à qui donneriez-vous le commandement de l'expédition? »

A cette brusque question, le capitaine demeura un moment interdit : « Monseigneur, répondit-il enfin, je suis bien jeune d'années et de grade pour décider une pareille question. Je prie Votre Altesse royale de permettre que je me borne à lui répondre ce qui est ma conviction profonde : c'est que tous les officiers généraux sont très capables de mener à bonne fin cette entreprise, qui n'a rien de bien difficile.

— Ce n'est pas ce que je vous demande, reprit le Dauphin. Je vous ai fait une question précise, je veux une réponse précise. »

Dupetit-Thouars se recueillit un instant, puis il répondit d'une voix assurée : « Je nommerais l'amiral Duperré. »

Une ombre de contrariété passa sur le front du prince. Duperré était regardé comme hostile au gouvernement.

« Quelles seraient vos raisons pour le nommer? demanda le prince.

— La première, répondit Dupetit-Thouars, c'est qu'il a eu les plus beaux combats de mer dans les dernières grandes guerres; la seconde, c'est que, parmi tous les amiraux, c'est lui qui inspirera le plus de confiance à la Marine (1). »

Duperré reçut, en effet, le commandement de la flotte destinée à l'expédition d'Alger.

Le ministre de la Marine avait d'abord songé au contre-amiral Roussin. Mais, en séance publique des Commissions, le brave amiral éleva de telles objections contre l'expédition, que le ministre lui dit :

« J'avais pensé à vous pour la commander, et voici le projet d'ordonnance de votre nomination. Mais comme je ne veux présenter au roi qu'un amiral qui ait confiance dans le succès, j'en chercherai un autre. » Et, à l'instant, le ministre déchira le projet d'ordonnance.

« Je doute que vous en trouviez, répondit l'amiral.

— S'il ne s'en présente pas parmi les amiraux, répliqua le ministre, j'en trouverai parmi les officiers d'un grade inférieur. L'expédition ne manquera pas faute d'un officier qui veuille la commander. »

Par un contraste singulier, tandis que la jeune marine déclarait, avec Dupetit-Thouars, que *l'entreprise n'avait rien de bien difficile*, l'ancienne marine, représentée par les amiraux, la jugeait impraticable. A la tribune de la Chambre des pairs, l'illustre amiral Verhuel critiqua le projet avec une violence excessive. Pour lui, le débarquement était impossible pendant le jour.

On n'aura que la nuit pour cette opération, s'écriait-il; et qu'on ne perde pas de vue qu'un seul coup de vent, qui sont assez fréquents sur les côtes de la Barbarie, même au milieu de l'été,

(1) A. Nettement, *Conquête d'Alger*.

peut disperser et mettre à la côte tous les bâtiments de transport et exposer l'armée à la plus affreuse détresse. J'ai enduré dans la baie d'Alger une tempête si violente et qui avait tellement élevé la mer, que la bôme de la voile d'artimon enfonçait le grand canot qui traînait derrière le vaisseau.

Le ministre civil de la Marine de l'époque ne se laissa pas déconcerter par l'opinion de la presque unanimité des officiers généraux :

J'opposais un fait à tous les raisonnements de mes adversaires, lisons-nous dans ses papiers; c'est qu'aussi loin que remonte l'histoire, depuis nous jusqu'aux Romains, aucune des nombreuses expéditions tentées sur les côtes d'Afrique n'a manqué par le fait du débarquement. J'en concluais qu'il était impossible qu'au XIXe siècle, avec ses immenses ressources, en personnel et matériel, la France ne fît pas ce que les Romains, l'Europe du moyen âge, les Espagnols, les Français et les Anglais, en Egypte, avaient fait avec succès.

Cette opinion, continue toujours le ministre, rendant la justice à qui de droit, fut confirmée par les renseignements que me fournirent MM. Dupetit-Thouars et Guay de Taradel, capitaines de frégate et excellents officiers que j'avais fait appeler du blocus d'Alger, où ils étaient employés depuis deux ans, et qui me citaient des faits si positifs et si favorables à ma manière de voir, que ma résolution fut immédiatement prise.

L'opposition de la marine était si forte, que le vice-amiral Duperré lui-même, malgré qu'il fût tout fier de la distinction dont il était l'objet en recevant le commandement de la flotte, essaya de faire ajourner l'expédition à l'année suivante. A la date du 2 mars 1830, il adressait au ministre une lettre, désormais historique, vrai chef-d'œuvre de clairvoyance pessimiste.

En récapitulant le tout, disait-il, et dans la supposition que la marche des divisions ne soit nullement contrariée par les vents ni les courants, ce qu'il est difficile de croire, tout le débarquement de l'expédition en personnel et en matériel exigera environ vingt-sept jours de beau temps consécutifs.

Sans le vouloir, l'amiral calomniait sa propre habileté et celle de la marine française, mais comme ses objections trouvaient naturellement de l'écho, le ministre se débarrassa de son opposition en lui donnant l'ordre de partir immédiatement pour Toulon avec l'autorité nécessaire pour hâter les préparatifs. Le 18 mai, l'armée était embarquée. Retenue par les vents, l'immense flotte composée de 675 bâtiments mit à la voile le 25 mai. Le 13 juin, elle défila lentement devant Alger. Le lendemain, l'armée débarquait sans difficulté sur la plage de Sidi-Ferruch, indiquée par Dupetit-Thouars. Le 19 juin, elle remporte la victoire de Staouéli; le 4 juillet, elle attaque et détruit le fort de l'empereur. Le dey capitule aussitôt, et, le lundi 5 juillet, à midi, les soldats français, drapeaux déployés, musiques sonnant, font leur entrée solennelle dans *Alger la bien gardée, Alger l'imprenable.*

Le plan du capitaine de frégate Dupetit-Thouars avait complètement réussi, malgré les lenteurs imposées à l'armée par la prudence excessive du commandant de la flotte.

Le capitaine ne devait cependant recevoir aucune récompense, aucune distinction pour prix de ses services. L'amiral Duperré n'avait pas su s'élever à l'effort héroïque de pardonner à un inférieur d'avoir eu raison contre ses supérieurs. Il l'avait, durant l'expédition, relégué dans la réserve et tenu comme dans une sorte de disgrâce. Aussi le Cte de Bourmont, commandant en chef de l'armée, écrivait-il à son collègue, le ministre de la Marine, le soir même de la victoire de Staouéli :

J'éprouve le besoin de recommander particulièrement à votre bienveillance le capitaine Dupetit-Thouars, car la manière dont il s'est exprimé à Paris sur la possibilité de l'expédition ne lui a pas valu les suffrages des officiers généraux de la marine, et il serait très possible qu'il ne fût proposé à Votre Excellence pour aucune récompense. Cependant, son brick est un des bâtiments qui nous ont le plus utilement servis le jour du débarquement et dans les opérations ultérieures, en appuyant notre gauche de son feu.

Le général en chef ne se trompait point dans sa prévoyante sollicitude, car, le 8 juillet, le ministre de la Marine lui répondait :

L'amiral a affecté de ne faire aucune mention des capitaines de frégate Dupetit-Thouars et Guay de Taradel; je ne les proposerai pas moins au roi pour le grade de capitaine de vaisseau (1).

(1) A. Nettement, *La conquête d'Alger.*

Quelques jours plus tard, l'émeute renversa le trône de Charles X. Louis-Philippe, devenu roi des Français, combla d'honneurs l'amiral Duperré, tandis qu'un brick étranger emportait en exil le conquérant d'Alger, le maréchal Cte de Bourmont. Dupetit-Thouars attendit jusqu'en 1834 le grade de capitaine de vaisseau, qu'il méritait si bien au lendemain de la conquête d'Alger, où il avait entraîné et guidé, peut-on dire, l'armée victorieuse.

La reconnaissance du commerce bordelais, plus prompte que celle de l'État, offrit à Dupetit-Thouars une épée d'honneur. Pendant son escale au Chili, le capitaine avait obtenu la restitution de la cargaison d'un navire de Bordeaux. Le gouvernement l'autorisa à accepter l'épée d'honneur offerte par les Bordelais.

IV. VOYAGE DE CIRCUMNAVIGATION DE LA « VÉNUS » (1836-1839)

En 1836, Dupetit-Thouars reçut le commandement de la frégate la *Vénus* avec la mission de protéger nos baleiniers et de montrer notre pavillon dans les mers du Sud, où il était peu connu. La *Vénus* appareilla de Brest, le 29 décembre, par un temps sombre et froid, sous la neige qui couvrait toute la côte et continuait de tomber.

Le voyage commençait, mais c'est seulement en sortant du port de Callao du Pérou, le 14 juin 1837, que la frégate française entrait dans les parages assignés à sa mission.

Le 8 juillet, la *Vénus* mouillait aux îles Sandwich. Elle y arrivait fort à propos. Le roi des Sandwich avait arrêté pour la seconde fois et détenait en prison deux missionnaires catholiques. Dupetit-Thouars obtint la mise en liberté et la promesse du maintien provisoire des deux missionnaires, promesse royale qui fut violée aussitôt après le départ de la *Vénus*.

Des îles Sandwich, Dupetit-Thouars se rendit au Kamschatka.

Depuis le voyage du malheureux La Pérouse en 1786, remarque le commandant de la *Vénus*, pas un seul bâtiment de l'État, pas un seul navire de commerce français n'avait visité le Kamschatka. Le drapeau tricolore n'avait jamais flotté à la vue de ces terres éloignées; il n'y était connu que par sa gloire.

Une brume si intense que les hommes ne se voyaient même pas d'un bord à l'autre de la frégate, retint cinq jours la *Vénus* à l'entrée du port de Pétropowlowski, capitale de la province.

Le général Shakoff, gouverneur du Kamschatka, fit le meilleur accueil à l'officier français. Le 3 septembre, anniversaire du couronnement du czar Nicolas, il l'invita à la messe, au *Te Deum* et à toutes les réjouissances données en l'honneur du czar. Les jours suivants, il procura aux Français les distractions que comportaient ce pays et la capitale formée de quelques cabanes. Une des plus vives attractions furent les courses sur les traîneaux attelés de chiens.

Du Kamschatka, la *Vénus* rejoignit la côte d'Amérique et la redescendit jusqu'au Pérou et au Chili, où elle passa l'hiver.

La campagne de l'année 1838 devait, par la suite, amener des résultats importants pour la France et pour Dupetit-Thouars. Après avoir visité les îles Gallapagos et l'île de Pâques, la *Vénus* aborda le groupe des *Marquises*. Elle y portait les deux premiers missionnaires catholiques. Dupetit-Thouars descendit les deux prêtres dans l'île Christina, résidence du chef principal de ces îles, le roi Yotété.

Le roi était un vrai sauvage, presque noir, nu et tatoué des pieds à la tête, et d'une taille colossale.

Il vint à bord, et le commandant voulut le saluer, à son départ, de quatre coups de canon. Il demanda qu'on les tirât en sa présence. On lui accorda d'en tirer deux, tandis qu'il serait encore à bord. Et son premier ministre obtint de mettre le feu aux pièces.

Dès ce premier moment, les relations les plus cordiales s'établirent entre Dupetit-Thouars et le roi. Celui-ci, à la demande de l'officier français, promit sa protection aux deux missionnaires catholiques et leur donna un terrain pour y bâtir une église et une

résidence. Yotété avait élu domicile sur la frégate. Il arrivait le matin de fort bonne heure, retournait à terre après déjeuner, mais reparaissait très ponctuellement à l'heure du dîner. Le premier ministre ne se séparait point de son souverain. Ils mangeaient tous les deux d'un appétit remarquable.

A chaque visite, Yotété demandait un cadeau. Il avait un bel uniforme anglais à grosses épaulettes.

— Celui-là, déclara le rusé sauvage, je le réserve pour monter à bord des vaisseaux de la Grande-Bretagne; mais je n'en ai point pour les bâtiments de guerre français.

L'argument était irrésistible. Dupetit-Thouars contenta donc Sa Majesté, qui reçut et revêtit sur l'heure un uniforme français.

De ma vie, raconte le commandant, je n'avais vu quelqu'un si heureux; le roi se promenait fièrement, se regardait dans les glaces, s'admirait et riait de bon cœur. Il alla se promener sur le pont, pour se faire voir, et il semblait dire à tout le monde : Regardez-moi. Il faut vraiment avoir été témoin de la vanité puérile qu'il manifesta pour s'en faire une idée: rien, d'ailleurs, ne dépeint mieux le caractère des sauvages que la scène amusante dont nous fûmes les témoins. Les sauvages sont de vieux enfants que tout distrait un moment; comme eux, ils sont susceptibles de se laisser entraîner au bien ou au mal, sans que cela tire à conséquence pour leur conduite à venir.

Sur ces entrefaites, Dupetit-Thouars reçut une communication ministérielle, datée du 10 juin 1837.

Monsieur, mandait le ministre, deux lettres font connaître le traitement indigne qu'ont reçu à O'Taïti, deux missionnaires et un charpentier-mécanicien, tous trois Français. Vous comprendrez combien il importe de faire sentir à la reine aussi bien qu'aux habitants d'O'Taïti que la France est une nation grande et puissante qui a les moyens et la volonté de faire partout respecter ses citoyens.

La *Vénus* mit le cap sur Taïti. Il y avait eu déportation violente, proscription et enlèvement nocturne des prêtres catholiques. Le consul des États-Unis veut s'opposer à cet acte arbitraire; il est attaqué de nuit dans sa maison, frappé par un assassin et laissé pour mort. Toutes ces violences étaient dictées à la jeune reine Pomaré par un agent anglais, célèbre à l'époque, Pritchard. Dupetit-Thouars imposa à la reine de Taïti une indemnité de 2 000 piastres, des excuses et le salut au pavillon national. Par une convention signée, le 4 septembre 1838, Pomaré s'engageait à accorder pleine liberté aux commerçants français.

A Taïti, la *Vénus* fut rejointe par les deux navires de l'expédition de Dumont d'Urville. Cette coïncidence était fort heureuse pour l'influence française. Les prédicants anglais avaient, en effet, persuadé aux indigènes que la France était une tribu misérable, sans force et sans puissance, ne possédant qu'un seul navire, et que c'était toujours le même que les indigènes voyaient reparaître dans leurs parages, mais repeint avec des couleurs différentes. Le mensonge des Anglais était rendu évident par la présence simultanée à Taïti de trois vaisseaux battant pavillon français. Cela n'empêcha pas que toutes les promesses faites à Dupetit-Thouars par la reine Pomaré ne fussent promptement oubliées. Six mois après, l'*Artémise* dut venir compléter l'œuvre de la *Vénus*.

Dupetit-Thouars qui, par une initiative bien rare en notre siècle, devait, quatre ans plus tard, enlever à l'influence anglaise et donner à la France Taïti, *la perle, la reine des mers du Sud*, eut moins de rapports avec les Taïtiens qu'avec les indigènes des Marquises, avec la reine Pomaré qu'avec le roi Yotété. Il signale toutefois les singuliers résultats de l'influence des prédicants anglais. Et son jugement concorde pleinement avec les appréciations des officiers de l'expédition Dumont-d'Urville.

Il est impossible, disent ces derniers, d'imaginer un contraste plus complet que celui que nous observâmes au sortir des îles Gambier, lorsque nous arrivâmes à Taïti. Dans les îlots catholiques, la joie rayonnait sur toutes les figures; les nouveaux fidèles paraissaient heureux de croire en un Dieu bon et miséricordieux, d'obéir à ses lois d'amour, de vivre en suivant ses préceptes. Dans l'archipel protestant, une morne tristesse se lisait sur les traits des naturels; ils semblaient regretter amèrement les douceurs de la vie sauvage et indépendante : le masque de l'hypocrisie ne suffisait

pas à cacher leur douleur. La religion qu'on leur enseigne est pour eux le code de l'ennui, des tortures morales et des souffrances physiques. Ils chantent des cantiques pour éviter la corvée ou les punitions corporelles. Ils sont étiolés, ils font peine à voir.

Et ils ajoutent ce détail :

Nous vîmes deux des femmes des missionnaires qui prenaient l'air dans une voiture découverte traînée par des naturels du pays.

De Taïti, la *Vénus* se rendit à la Nouvelle-Zélande, alors encore indépendante. Dupetit-Thouars mentionne la présence dans cette grande île d'un intrépide missionnaire catholique, Mgr Pompalier, entouré de la vénération des colons et des indigènes. Le commandant invita l'évêque à habiter la *Vénus* durant quelques jours, et, au moment du départ, il le fit « saluer de neuf coups de canon, afin, dit-il dans sa relation, de lui assurer par cette marque de déférence la seule protection qu'il nous fût possible de lui laisser en partant. »

Sidney était une colonie anglaise. Lorsque la *Vénus* se présenta, aucune autorité ne voulut d'abord recevoir l'officier français. Et tous les journaux de la colonie l'attaquaient avec violence. Cet accueil et ces attaques étaient motivés par des lettres de plaintes de Pritchard, l'agent anglais de Taïti.

Enfin, le gouverneur consentit à recevoir Dupetit-Thouars, mais c'était pour lui faire subir un véritable interrogatoire sur les événements de Taïti. Le commandant refusa de répondre : « Si vous voulez des renseignements, dit-il à l'Anglais, demandez-les à votre gouvernement. »

En Nouvelle-Hollande, le jury venait d'être introduit; on y avait admis des hommes notoirement vicieux et d'anciens libérés. Ils acquittaient indistinctement tous les prévenus, même les assassins. Dupetit-Thouars cite une affaire où douze *convicts* étaient convaincus d'avoir traqué dans une hutte 28 naturels, de les avoir fait rôtir à petit feu et massacrés à la suite d'horribles tortures. Ils parurent devant un jury qui rendit un verdict d'acquittement.

Ce dernier trait manquait à l'histoire des colonies pénales.

Le 9 décembre, Dupetit-Thouars quitta Sidney pour gagner l'île de la Réunion, où il arriva le 5 mars 1839. C'était la première terre française où il abordait depuis plus de deux ans de navigation. L'avant-veille, le cœur du vaillant marin avait battu douloureusement en passant devant l'*Ile-de-France*, devenue, pendant les guerres du premier Empire, possession anglaise sous le nom d'île Maurice.

La mission de la *Vénus* était terminée. Elle n'avait plus qu'à reprendre le chemin de la patrie. Le 29 mars, elle est au cap de Bonne-Espérance; le 8 mai, à Sainte-Hélène pour visiter le tombeau de Napoléon.

Napoléon, lisons-nous dans le récit de Dupetit-Thouars, a rendu l'île de Sainte-Hélène célèbre par sa présence et il l'a même enrichie par le grand nombre de bâtiments qui y ont relâché, soit pour le voir lui-même, soit pour visiter sa dernière demeure.

Le 24 juin 1839, la *Vénus* entra dans le port de Brest « après une campagne de près de trente mois, pendant laquelle, écrit le commandant, nous avons été assez heureux pour ne perdre qu'un seul homme par accident et six en tout par maladie ou par désertion. »

Dupetit-Thouars consacra deux années à rédiger le récit de son voyage qui, avec les cartes et les dessins, ne forme pas moins de dix volumes.

Le gouvernement voulut couvrir les frais d'impression de l'ouvrage. D'après L. Reybaud, le récit du capitaine Dupetit-Thouars « a les qualités et les défauts qu'on doit attendre d'un marin : la franchise, la simplicité, la rondeur unies à la prolixité et à l'incorrection; mais, dans l'ensemble, c'est une lecture qui plaît et qui attache. Outre l'intérêt qu'offrent de pareils voyages, celui-ci a un titre qui lui est particulier. Il a préparé les voies à l'occupation des îles Marquises et Taïti. »

En 1841, l'ancien commandant de la *Vénus* termina son ouvrage, et, le 12 juillet, il reçut, en récompense, les étoiles de

contre-amiral. Durant ses longues absences, la mort lui avait enlevé son frère, marin comme lui, et son père. Sa mère n'avait qu'une fortune bien modeste. Le commandant l'avait suppliée d'accepter une large part de ses appointements. Il prélevait encore sur sa solde une somme relativement considérable en faveur de Melle Dupetit-Thouars, sœur du héros d'Aboukir.

V. COMMANDANT DE LA STATION NAVALE FRANÇAISE DES MERS DU SUD — PREMIÈRES COLONIES D'OCÉANIE : LES MARQUISES, TAITI

Pendant deux ans de navigation dans les mers du Sud, le commandant de la *Vénus* avait eu la douleur de ne pouvoir, dans ces immenses étendues, aborder une seule fois en terre française. Le gouvernement se décida enfin à assurer à notre marine un lieu de ravitaillement et d'appui dans ces parages. On avait songé d'abord à la Nouvelle-Zélande, où la *Vénus*, on s'en souvient, avait trouvé Mgr Pompalier. Un navire y fut envoyé. Mais nos bons alliés les Anglais se hâtèrent de nous prévenir, et leur pavillon, arboré sur un point de la côte, leur permit de se dire possesseurs de toute cette terre grande comme la moitié de la France.

Dupetit-Thouars proposa au gouvernement l'occupation des îles Marquises. Certes, le morceau était bien moindre : onze îles d'une superficie totale de 124 000 hectares contre 2 650 000 hectares à la Nouvelle-Zélande, mais leur situation était assez avantageuse.

Dupetit-Thouars était, dit M. Guizot, le dernier de nos marins qui eût visité ces régions et qui pût donner, à leur sujet, des informations récentes et sûres. On lui donna le titre de commandant en chef de la station navale des mers du Sud, et on l'envoya prendre lui-même possession des *Marquises*.

Parti de Brest le 29 décembre 1841, sur la frégate la *Reine-Blanche*, l'amiral arriva aux *Marquises* le 26 avril 1842. On sait qu'avec la *Vénus*, Dupetit-Thouars y avait porté, en 1838, les deux premiers missionnaires catholiques, et que sa protection avait obtenu à ces premiers apôtres l'emplacement nécessaire pour une église et pour une résidence avec la liberté de prêcher l'Évangile. Depuis lors, la mission catholique s'était heureusement développée, et l'influence des missionnaires était considérable auprès des indigènes. Le commandant de la *Reine-Blanche* allait recueillir le prix des services rendus par le commandant de la *Vénus*.

> Sans user de la force et en traitant avec les chefs des tribus, lisons-nous dans les mémoires du protestant M. Guizot, Dupetit-Thouars prit successivement possession des divers groupes de ces îles. Des missionnaires catholiques de la Congrégation de Picpus y étaient déjà établis, courageusement adonnés à leur périlleux travail sur les indigènes anthropophages. L'un de ces religieux, le P. François de Paule, vint trouver l'amiral à bord de la *Reine-Blanche* et lui fut utile pour mener à bien ses petites négociations en leur conservant un caractère pacifique.

Le missionnaire accompagna, en effet, l'amiral dans toutes les îles du groupe des Marquises. Sa présence, sa parole et sa signature au bas des actes officiels paraissaient aux chefs indigènes comme la meilleure garantie des engagements souscrits en leur faveur par l'officier français. La messe solennelle suivait la signature des traités, et cette cérémonie achevait de rassurer les indigènes.

Le 25 juin, toutes les îles Marquises s'étaient ainsi données pacifiquement à la France, et l'amiral rendait compte au ministre de l'heureux succès de ses négociations :

> J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que la prise de possession, au nom du roi et de la France, des deux groupes qui forment l'archipel des îles Marquises, est aujourd'hui heureusement effectuée. La reconnaissance de la souveraineté de Sa Majesté Louis-Philippe Ier a été obtenue par les voies de conciliation et de persuasion.

Non loin des *Marquises*, se trouve la riante Taïti, surnommée *la perle, la reine des mers du Sud*. Par une initiative bien rare en notre siècle, l'amiral Dupetit-Thouars résolut de donner cette belle colonie à la France. Les prédicants protestants anglais

s'y étaient établis depuis un demi-siècle et s'en étaient rendus les maîtres.

Ils étaient, disent les mémoires de Guizot, jaloux et inquiets dès que la France et le catholicisme apparaissaient sur ces rivages.

Plusieurs bâtiments de commerce ou baleiniers français, en touchant à Taïti, y avaient rencontré un mauvais vouloir vexatoire. En 1838, le capitaine Dupetit-Thouars lui-même avait réclamé et obtenu de la reine Pomaré, pour deux missionnaires français, une indemnité de 2000 piastres; mais cette réparation n'avait pas empêché qu'après son départ, les mêmes prohibitions et les mêmes vexations ne se renouvelassent, plus générales encore et plus absolues. Les griefs particuliers s'ajoutaient ainsi aux convenances maritimes, et l'amiral trouvait l'occasion bonne pour les faire valoir.

Dans les derniers jours d'août 1842, la frégate la *Reine-Blanche* parut devant Taïti.

A mon arrivée, écrit Dupetit-Thouars, j'ai été accablé d'une masse de réclamations faites par tous les Français, y compris les missionnaires. Tous m'adressaient des plaintes; j'ai attendu jusqu'au 6 septembre pour m'éclairer sur tous ces faits..... J'ai reconnu que la conduite de la police envers les Français était toujours plus brutale qu'envers les autres étrangers, qu'elle avait profité d'une querelle élevée à l'occasion d'un combat de chiens pour assommer quelques Français qui en étaient témoins. Tous ces dénis de justice et ce manque continuel à toutes les bienséances envers le roi et son gouvernement sont, à n'en pas douter, l'effet de la triste influence à laquelle la reine obéit; mais ces faits ne m'en ont pas moins paru d'une nature tellement grave et compromettante pour notre dignité nationale et si dangereuse pour nos compatriotes, si je n'en demandais pas le redressement, que je me suis décidé, étant chargé de soutenir dans ces mers l'honneur du pavillon et de le faire respecter, à envoyer à la reine Pomaré la déclaration ci-jointe.

C'était un ultimatum. La reine eut peur, et, ne sachant comment satisfaire l'amiral, lui offrit de se placer, elle et son royaume, sous le protectorat de la France. Le traité fut signé le 9 septembre 1842, et un drapeau spécial imposé à la reine.

L'amiral écrivait au ministre en lui envoyant les diverses pièces relatives au traité :

Votre Excellence verra par ces diverses correspondances que les consuls étrangers ont grandement approuvé les mesures que j'ai prises et applaudi à l'établissement de l'ordre à Taïti. J'ai amené les choses au point que, s'il convient au roi et à son gouvernement d'accepter cette très belle et très fertile province, d'une défense si facile et d'un intérêt si grand dans un avenir peu éloigné, située au vent de toutes les colonies anglaises....., si, dis-je, la France ne veut pas laisser échapper l'occasion unique peut-être d'une si belle proie, il suffira presque de dire oui.

Peut-être pensera-t-on que j'aurais dû, sans refuser le protectorat qui nous était offert, en ajourner l'acceptation jusqu'à la réponse du roi. Mais tandis qu'on eût référé au roi, un amiral anglais n'aurait pas hésité à s'en emparer et à nous dire après, comme à la presqu'île de Bankes : « Nous y étions les premiers! »

Je sais que j'ai couru le risque d'être désapprouvé s'il ne convient pas au roi d'accepter ce protectorat, ou, plus exactement, ce riche et important archipel, mais ma conscience me dit que mon devoir était de m'y exposer; je me suis seul compromis, mais je l'ai fait pour un intérêt national très réel et dans celui de la couronne de Sa Majesté : cela en valait bien la peine.....

Le gouvernement n'osa désavouer le brave marin qui, par son initiative patriotique, *donnait à la France la perle des mers du Sud*. Le *Moniteur* du 21 mars 1843 annonça la ratification du roi.

VI. L'ANGLETERRE — PRITCHARD
DÉSAVEU DE DUPETIT-THOUARS

Tout en déclarant qu'il n'avait aucun dessein de mettre obstacle au protectorat français sur Taïti, le gouvernement anglais ne cacha pas son déplaisir. Ses agents allèrent plus loin. Pritchard, absent au moment du traité du 9 septembre 1842, et qui venait de recevoir le titre de consul d'Angleterre à Taïti, prétendait faire valoir les droits *antérieurs*, disait-il, de son pays. Par ses intrigues, il obtint de la reine Pomaré le rejet du drapeau du protectorat français.

Le 1er novembre 1843, après quatorze mois d'absence, l'amiral Dupetit-Thouars reparut à Taïti. Grand fut son étonnement de voir flotter comme un symbole d'indépendance et de défi le nouveau pavillon taïtien. Il rappela vivement à la reine le traité de l'année précédente. Mais Pomaré, conseillée par Pritchard, refusa de tenir ses engagements. Nous citons ici le ministre Guizot :

Le consul Pritchard avait engagé la reine Pomaré à venir habiter dans une case voisine de la sienne, pour qu'elle fût constamment sous son influence; il lui fit adresser à l'amiral Dupetit-Thouars une lettre où elle affirmait qu'elle n'avait signé ce traité que par peur (3 nov. 1843); et il écrivit lui-même (6 nov.) à l'amiral pour contester les faits sur lesquels reposait le traité, accuser d'ivrognerie son propre suppléant, le vice-consul anglais Wilson, qui en avait témoigné sa satisfaction, et déclarer que, pour lui, il ne pouvait reconnaître même le simple protectorat français, n'en ayant pas encore reçu, de son gouvernement, l'autorisation.

Après cinq jours d'inutiles pourparlers, l'amiral Dupetit-Thouars, voulant avant tout faire respecter l'honneur du nom français, prononça la déchéance de la reine et prit possession des îles de Taïti au nom de la France (1).

Aussitôt, continue M. Guizot, Pritchard amena son pavillon de consul et annonça qu'il cessait ses fonctions, disant en même temps aux indigènes que l'Angleterre ne reconnaîtrait pas le nouveau régime et que ses vaisseaux viendraient bientôt au secours de la reine Pomaré. Il le persuada si bien à la reine elle-même, que, le 10 janvier 1844, au moment où la frégate anglaise le *Dublin* quittait la rade de Taïti, elle écrivit aux chefs et au peuple de six districts de l'île : « Je vous informe que *notre* vaisseau de guerre est prêt de partir; il y a ici un petit bâtiment de guerre qui prend soin de nous, et il en vient un autre. Ne croyez donc pas à la personne qui vous dit que nous ne serons pas secourus. La Grande-Bretagne ne nous abandonnera jamais. »

Quelques jours après, enfin, le 31 janvier 1844, au moment où la reddition éclatait sur divers points de l'île, M. Pritchard détermina la reine Pomaré à se retirer à bord du petit bâtiment anglais *le Basilic*, comme dans le seul lieu où elle pût être en sûreté. Et pendant que Papeïti était en proie à cette agitation, une lettre y arrivait du commodore Toup Nicolas, l'adversaire déclaré du protectorat français, et qui, en station sur la côte du Pérou, écrivait à l'un de ses amis à Taïti (1er janvier 1844) : « Puisse la nouvelle année vous apporter plus de contentement que la précédente, et puissé-je voir la chère et bonne reine rendue à sa pleine souveraineté et à son indépendance! » Le bâtiment qui portait à Taïti cette lettre y portait, en même emps, plusieurs numéros du *Dublin-University Magazine* et du *Times* pleins d'articles violents contre les Français, articles dont les copies faites à la main furent aussitôt répandues avec profusion.

(1) Voir le n° 202 des *Contemporains*.

On croirait qu'après cette énumération des manœuvres anglaises, le ministre Guizot dût demander réparation à l'Angleterre. Ce fut le contraire; le 22 février 1844, à la tribune du Parlement, le ministre anglais dénonça en termes violents la conduite de l'amiral Dupetit-Thouars. Quatre jours après, Guizot désavoua le brave amiral par la note suivante, insérée au *Moniteur* du 26 février :

Le gouvernement a reçu des nouvelles de l'île de Taïti en date du 1er au 5 novembre 1843. M. le contre-amiral Dupetit-Thouars, arrivé dans la baie de Papeïti le 1er novembre pour exécuter le traité du 9 septembre 1842, que le roi avait ratifié, a cru devoir ne pas s'en tenir aux stipulations de ce traité et prendre possession de la souveraineté entière de l'île. Le roi, de l'avis de son conseil, ne trouvant pas, dans les faits rapportés, de motifs suffisants pour déroger au traité du 9 septembre 1842, a ordonné la ratification pure et simple de ce traité et l'établissement du protectorat français dans l'île de Taïti.

A Taïti, la révolte des indigènes, excitée par les Anglais, était devenue générale et allait imposer trois ans de pénibles combats à nos soldats. Le commandant d'Aubigny crut devoir, à la date du 3 mars 1844, faire arrêter Pritchard, l'instigateur principal de la rébellion. Le ministère Guizot désavoua d'Aubigny, comme il avait désavoué Dupetit-Thouars et demanda aux Chambres une indemnité de 25 000 francs pour Pritchard. L'indemnité fut votée à la majorité de huit voix.

Mais le sentiment du pays était profondément blessé de tant de bassesse envers nos alliés les Anglais. Car on était dans la belle période de *l'entente cordiale*, sanctionnée par la double visite de la reine Victoria en France et de Louis-Philippe à Londres.

Quand le roi revint de Londres, il trouva une souscription populaire ouverte pour offrir une épée d'honneur au brave amiral Dupetit-Thouars.

VII. L'ÉPÉE D'HONNEUR — DERNIÈRES FONCTIONS ET DERNIÈRES ANNÉES — LA MORT

Dupetit-Thouars avait demandé à être relevé de son commandement, si le roi

n'approuvait pas sa façon d'agir à Taïti.

Car, disait-il, l'influence que j'ai acquise dans ces mers serait ainsi détruite et m'ôterait la possibilité d'y conduire les affaires avantageusement pour la France.

Il fut, en effet, remplacé par le contre-amiral Hamelin et rappelé en France. Il débarqua à Brest le 31 décembre 1844. Le gouvernement n'était pas sans inquiétude de ce que ferait le brave amiral dont la popularité était immense. La souscription pour une épée d'honneur à lui offrir avait été fixée à 50 centimes seulement, afin de permettre aux plus humbles d'y concourir.

La somme atteignit rapidement trente mille francs. On colportait partout des chansons dont nous citons un couplet :

Souscrivons tous pour cette noble épée;
Que pas un cœur ne reste indifférent!
Et que la France, indignement trompée,
A l'étranger reprenne enfin son rang.
Honte et malheur aux conseillers du trône!
Honneur et gloire aux valeureux marins!
Français, donnez, donnez la sainte aumône,
C'est pour l'honneur que nous tendons la main.

A un banquet politique, Berryer stigmatisait de sa voix éloquente le désaveu infligé à Dupetit-Thouars.

Des Français sur des mers lointaines, s'écriait-il, se sont trouvés en face des Anglais. Un peuple ignorant, incapable de marcher sans soutien dans la route de la civilisation, avait sollicité la protection de la France; elle lui fut accordée. Mais, cédant aux suggestions perfides de l'Angleterre, il a voulu remplacer par un autre le pavillon protecteur. Nos braves marins n'ont pu supporter cet outrage. L'amiral qui représentait la France à Taïti, celui qui portait notre épée, a déclaré la France maîtresse du pays, et il a été désavoué! A l'amiral Dupetit-Thouars et à la France!

A l'amiral Dupetit-Thouars! répétaient avec un bruit de tonnerre les 500 personnes présentes au banquet.

Et, dans toute la France, l'opinion publique faisait écho aux cris de : *Vive l'amiral Dupe-tit-Thouars*. Dès ce jour, le gouvernement de Juillet fut frappé d'une irrémédiable impopularité.

L'hommage rendu au patriotisme de l'amiral par tous les adversaires du gouvernement était néanmoins fort compromettant pour notre héros. Il crut bon de rester complètement à l'écart des agitations des partis politiques, et refusa l'*épée d'honneur* de la souscription populaire. Les sommes déjà recueillies furent employées en secours à nos marins et à nos soldats.

Le 20 septembre 1845, Dupetit-Thouars était chargé de la préfecture maritime de Lorient; en 1846 il fut élevé au grade de vice-amiral, et, bientôt après, nommé membre du Conseil d'amirauté et grand officier de la Légion d'honneur. La carrière active de l'intrépide marin était terminée.

A ce moment même, son neveu et filleul, Abel Bergasse Dupetit-Thouars, qu'il avait fait élever au célèbre collège de Juilly, d'où sont sorties tant de gloires nationales, s'inscrivait dans les registres de la flotte. L'amiral avait ainsi la joie de se voir revivre, pour ainsi dire, dans son neveu appelé à devenir un des chefs les plus glorieux de la marine française.

L'année 1848 amena la chute de la monarchie de Juillet, une émeute renversant facilement un trône élevé par l'émeute. Personnellement, Dupetit-Thouars, laissé sans récompense, en 1830, après l'expédition d'Alger entreprise grâce à lui, et désavouée, en 1844, après l'annexion de Taïti, n'avait pas à regretter le gouvernement de Louis-Philippe.

L'histoire ne dit pas que la France elle-même ait eu davantage à le regretter.

En 1849, les électeurs du département du Maine-et-Loire envoyèrent l'amiral Dupetit-Thouars siéger à l'Assemblée législative.

Lorsqu'on discuta la loi sur la déportation, il appuya vivement le projet d'envoyer les condamnés politiques aux Marquises. La description enthousiaste qu'il fit de la vallée de Waïthau décida le vote.

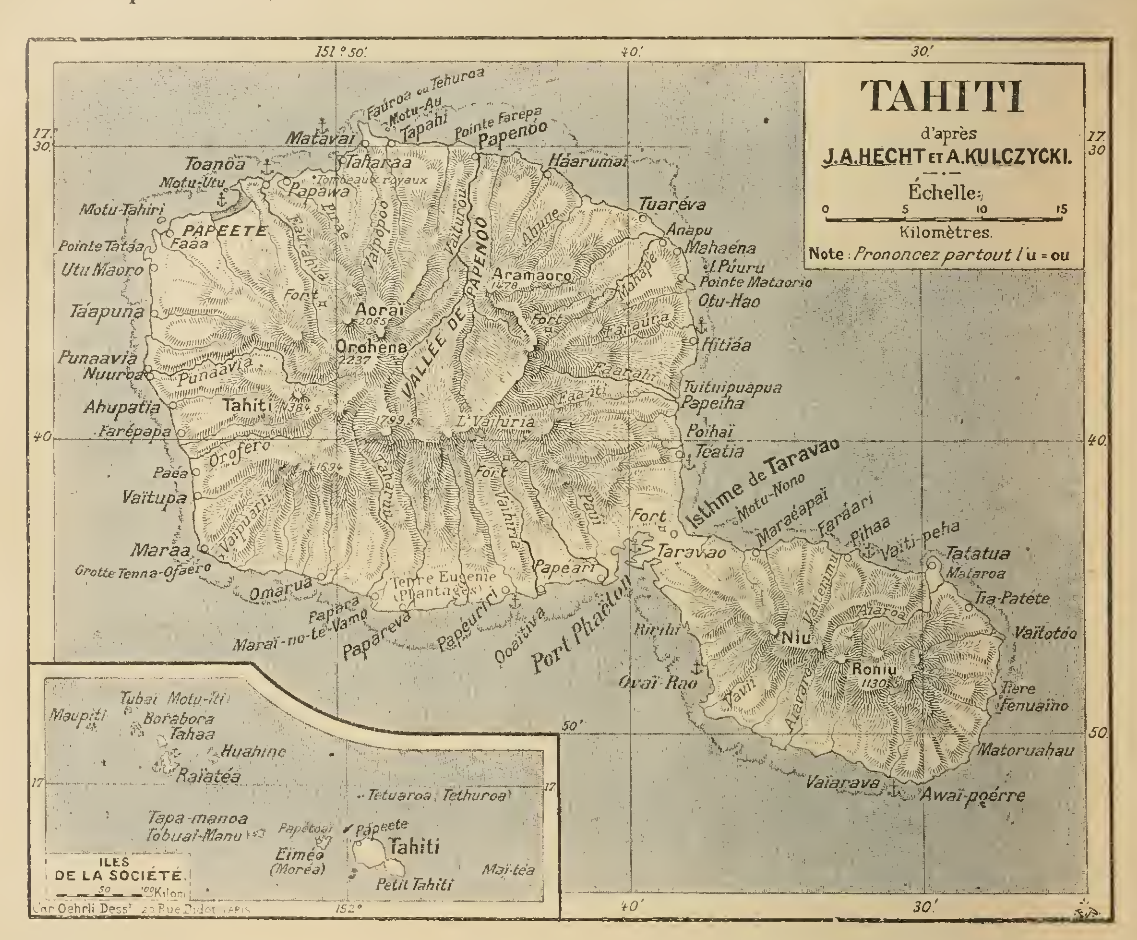
Le rôle politique de Dupetit-Thouars finit le 2 décembre 1851, au coup d'État du président de la République, le prince Louis-Napoléon Bonaparte.

En 1855, l'amiral fut élu membre libre de l'Académie des Sciences; en 1857, Napoléon III le nomma grand'croix de la Légion d'honneur. En 1858, la limite d'âge imposa à l'amiral de sortir du Conseil d'amirauté.

Il mourut à Paris, dans les sentiments les plus chrétiens, le 17 mars 1864, à l'âge de soixante-douze ans.

Il n'avait pas voulu de cortège officiel à ses obsèques. Seuls, ses amis, ses anciens camarades l'accompagnèrent au cimetière.

C'est à titre d'amis respectueux que nous lui rendons un dernier hommage, dit le contre-amiral de la Roncière-le-Noury, alors chef d'état-major du ministre de la marine. Pour obéir à la dernière



volonté de l'amiral, aucun bruit d'honneur militaire ne retentit aujourd'hui autour de son cercueil. Ainsi l'a désiré l'humilité chrétienne de son âme, et, dans ce vœu, il nous semble voir se résumer sa vie toute d'attachement au devoir et de simplicité.

La France ne saurait oublier qu'elle doit, en grande partie, la conquête d'Alger au capitaine de frégate Dupetit-Thouars. A lui aussi l'honneur d'avoir planté le drapeau sur la première colonie française en Océanie : *les îles Marquises!* A lui surtout la gloire d'avoir, malgré l'Angleterre, donné à la France *Taïti, la reine, la perle des mers du Sud.*

La France jouit en Océanie d'un prestige hors de proportion avec les petits territoires qu'elle y occupe. D'après le témoignage peu suspect de l'amiral Aube, ministre radical de la Marine, ami de Gambetta, de Ferry, de Freycinet, la France doit cette influence à la présence et au dévouement des missionnaires catholiques répandus dans toutes ces terres. Il est donc d'un intérêt national de favoriser les œuvres catholiques. Nos marins n'y ont jamais manqué.

Le souvenir de Dupetit-Thouars est particulièrement demeuré cher aux missions françaises, comme celui d'un bienfaiteur dévoué. Son cœur était d'accord avec son esprit pour servir à la fois, en aidant les missionnaires, Dieu, l'Église et la France.

Paris. P. TRANQUILLE.

LES CONTEMPORAINS



AMIRAL BERGASSE DUPETIT-THOUARS (1832-1890)

Juste comme sa croix, droit comme son épée,
De Crimée à Strasbourg, dans le trouble des mers,
Dans le trouble plus grand de jours deux fois amers,
Toujours dans le devoir son âme retrempée,
Il marchait vers le but sur les flots comme au feu
Impassible et croyant, pour la France et pour Dieu (1).

Tel était l'amiral Bergasse Dupetit-Thouars, chrétien comme les Sonis, les Courbet, les Miribel, les Mac-Mahon, et héritier d'un nom déjà illustré dans la marine et qu'il a rendu plus illustre encore, en s'élevant aux premiers honneurs, par une vie toute de droiture et de vaillance. Il mérite d'être proposé en exemple.

I. PREMIÈRES ANNÉES
JUILLY — PREMIERS GRADES

Abel Bergasse Dupetit-Thouars naquit, le 23 mars 1832, au château de Bordeaux-les-Rouches, dans l'Orléanais. A son baptême, il eut pour parrain son oncle, le capitaine de frégate Abel Dupetit-Thouars, dont le nom est inséparable de la glorieuse expédition d'Alger, entreprise grâce à lui, et qui devait donner à la France nos premières colonies d'Océanie, les îles Marquises et Taïti (1).

Le 22 avril 1841, entre son voyage de circumnavigation de la *Vénus* et la prise de possession des colonies océaniennes, le commandant Dupetit-Thouars présentait son filleul et neveu au célèbre collège de Juilly, où ont été élevés les Sonis, les Mérode, les Berryer et tant de nos gloires nationales. L'enfant n'avait que neuf ans. « D'une amé-

(1) Poésie de M. Mony lue à Juilly (1891).

(1) Voir biographie de l'amiral Abel Dupetit-Thouars, n° 213.

nité séduisante, d'une tenue gracieuse et aimable, il eut bientôt conquis l'affection de ses professeurs, en particulier de son maître d'étude, l'abbé Bataille, mort évêque d'Amiens, et du P. Carl (1), » collaborateur du nouveau supérieur, l'abbé Bautain, qui remplaçait MM. de Scorbiac et de Salinis.

Entre lui et Dupetit-Thouars, il se créa une amitié que la mort seule devait rompre. « Le P. Carl, dit le R. P. Lallemand, ne cessa point d'écrire à son fils. Soit au *Borda,* soit dans les diverses campagnes que l'enfant de Juilly traversa, au milieu des dangers, au sein des triomphes, dans les affres de la défaite, dans les joies des victoires et des succès, le P. Carl suivait son disciple et son pénitent. Il adressait ses conseils, envoyait ses avis, tous puisés dans une piété mâle et forte, et qui se résumaient dans cette parole suprême : *Souffrir parce que Dieu le veut.*

» L'amiral emportait ces lettres avec lui pour les méditer, pour s'en nourrir, pour y prendre le secret de l'énergie surhumaine qui le mit toujours à la hauteur des plus difficiles circonstances.

» Dupetit-Thouars quittait le collège, en 1845, pour se préparer à l'École navale, où, en 1847, il était admis, n'ayant pas encore l'âge de seize ans. Il voulait être marin, continuer à illustrer le nom des Dupetit-Thouars, de celui qui s'était immortalisé à Aboukir, et de cet autre qui avait donné à la France Taïti et les îles Marquises. »

« A peine âgé de seize ans, dira l'amiral Humann (2), le voilà donc lancé dans le rude métier de marin, soutenu par le prestige d'un nom deux fois glorieux, mais plus encore affermi dans la bonne voie par les solides traditions que Juilly lui a léguées. Dès son entrée au *Borda* (3), la maturité de son esprit, l'inflexibilité de sa règle de conduite, qualités peu communes à cet âge, lui font une place à part parmi ses camarades. « *Esto vir : sois homme,* lui avait dit le P. Carl, au moment de son départ. » Toute la carrière si noblement remplie de l'amiral Bergasse Dupetit-Thouars montrera combien il réalisa la parole du P. Carl.

Aspirant en 1849, enseigne de vaisseau en 1851, Bergasse Dupetit-Thouars fut désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance à bord de la *Capricieuse,* commandée par de Roquemaurel. Courbet, le futur vainqueur de Fou-Tchéou, était aspirant sur la corvette. Lui et Dupetit-Thouars se lièrent de la plus étroite et inaltérable amitié.

Le commandant de la *Capricieuse,* ancien second de Dumont-d'Urville à l'*Astrolabe,* était « rude dans l'exercice du pouvoir, minutieux dans les détails, inflexible dans les choses de discipline. Dupetit-Thouars, parfois, souffrit bien des exigences de son chef, mais, plus tard, il remerciait Dieu d'avoir été à si bonne école. Il eut le rare bonheur, dès les débuts de sa carrière, d'être à même d'apprécier et d'estimer l'autorité; il se fit l'homme de l'obéissance, et plus tard il se montrera l'homme du commandement (1). »

La *Capricieuse,* forte corvette de trente-deux canons, devait aller dans l'Extrême-Orient chercher les traces de La Pérouse et compléter les travaux entrepris sur les dangereux écueils de ces mers lointaines, astronomiques et hydrographiques.

La *Capricieuse* reçut ordre d'embarquer 150 héros de 1848, officiers et soldats de la garde mobile. Entraînés par la fièvre de l'or, ils avaient demandé le passage gratuit pour la Californie et le gouvernement le leur avait accordé volontiers, « heureux d'épargner ainsi à la garde nationale de Paris la prise de quatre à cinq barricades lors de la première émeute (2). »

La campagne de la *Capricieuse,* longue et pénible, dura trois années (mai 1850-mars 1853). La corvette, contrariée par les vents, les tempêtes et des calmes, mit soixante et un jours pour arriver à Montévidéo. Une nouvelle tempête l'assaillit au cap Horn et il ne fallut pas moins de qua-

(1) Discours du R. P. Lallemand à Juilly (1890).
(2) Discours prononcé à Juilly (1891).
(3) Vaisseau-école.

(1) R. P. Lallemand.
(2) J. de La Faye : *Une famille de marins ; les Dupetit-Thouars.*

rante-neuf jours de navigation pour atteindre la Conception du Chili.

On espérait se reposer quelque temps à Valparaiso; mais les *Mathurins,* grisés par les récits des aventuriers, rêvaient à leur tour de ce pays merveilleux où les ruisseaux charriaient de l'or pur au lieu de sable. Aussi était-on à peine arrivé, que dix hommes désertaient le bord. Une telle contagion ne pouvait s'arrêter que par un départ précipité. Le commandant ne fit donc que les réparations urgentes, et, au bout de trois jours, la *Capricieuse* s'éloigna dans la direction de Taïti, où elle portait deux missionnaires.

Taïti était, pour le jeune enseigne, toute pleine des souvenirs de gloire de sa famille. C'était son oncle, le contre-amiral Dupetit-Thouars, qui, par une initiative bien rare en notre siècle, sans instructions du ministère, avait arraché à l'influence anglaise et donné à la France ces îles enchanteresses, surnommées la *Perle*, la *Reine des mers du Sud*. La reine de Taïti, Pomaré, qui reçut avec les plus grands honneurs les officiers de la *Capricieuse,* était cette même reine Pomaré qui avait signé, entre les mains de Dupetit-Thouars, le traité de protectorat français, et qui, infidèle à ses engagements solennels, avait été déposée par le brave amiral. Mais, sur les réclamations de l'Angleterre, le gouvernement de Louis-Philippe avait désavoué l'amiral, et, par cette bassesse, s'était couvert d'une irrémédiable impopularité.

Les îles Marquises, voisines de Taïti, rappelèrent encore à l'enseigne Dupetit-Thouars le souvenir de son oncle. C'était lui qui, avec la *Vénus*, avait déposé, en 1838, les premiers missionnaires catholiques dans ces îles; lui qui avait signalé cette colonie au gouvernement désireux d'avoir, dans les mers du Sud, un lieu de ravitaillement pour nos navires; lui, enfin, qui avait été choisi comme l'officier le plus capable pour aller prendre possession de la première colonie française en Océanie.

La *Capricieuse* gagna ensuite les côtes de la Chine dont la situation paraissait fort critique à cause d'une guerre civile terrible de plusieurs années. Les escadres anglaises et américaines se tenaient prêtes à profiter des circonstances. Pendant de longs mois, la *Capricieuse* se trouva le seul bâtiment français naviguant dans les eaux du Céleste Empire. Elle dut se multiplier et montrer son pavillon et ses canons successivement sur les points où nos intérêts étaient engagés. Durant ces trois ans de navigation, la *Capricieuse* avait perdu 17 hommes; la plupart étaient atteints du scorbut; on eût dit un hôpital plutôt qu'un navire de guerre lorsqu'elle rentra enfin à Toulon.

Dupetit-Thouars est épuisé de travail et doublement atteint par la mort de son père et de sa sœur. Il se hâte pour aller consoler sa mère, mais, terrassé par le mal, il est contraint de s'arrêter en route. Sa mère, désolée, accourt, désireuse au moins de recueillir le dernier soupir de son fils. Mais Dieu exauce les prières de la mère et rend la santé au jeune officier.

II. LA CRIMÉE
A LA TRANCHÉE DEVANT SÉBASTOPOL

Dupetit-Thouars était encore malade lorsque la guerre d'Orient éclata entre la France, l'Angleterre et la Turquie alliées ensemble d'une part, et la Russie d'autre part. Nos vaisseaux armaient en toute hâte et se dirigeaient, chargés de troupes, une partie vers la Baltique, l'autre partie vers Constantinople, la mer Noire et la Crimée. Le jeune officier s'arracha à son lit de souffrances et obtint, à peine convalescent, de s'embarquer à Toulon, sur le *Christophe-Colomb,* en partance pour la mer Noire. Quand le navire rejoignit les escadres des amiraux Hamelin et Bruat, nos soldats, échappés aux dangers du choléra, venaient de débarquer en Crimée et de remporter, le 20 septembre 1854, la belle victoire de l'Alma. La route de Sébastopol était ouverte.

L'armée se mit en marche. Sur mer, les vaisseaux suivaient les mouvements de l'armée, et nos marins se réjouissaient à la pensée des combats qu'ils auraient à soutenir contre les marins russes.

Un jour, le bruit prolongé d'effroyables détonations vint surprendre marins et soldats et arrêter leur marche. Le *Roland*, envoyé à la découverte, rapporta la nouvelle fatale qui devait changer le plan d'attaque. Les Russes avaient fermé l'entrée de la rade de Sébastopol en y coulant sept gros navires. Une barrière infranchissable séparait les flottes ennemies; la ville n'avait plus rien à craindre de nos vaisseaux et 15 000 marins russes allaient défendre les fortifications hâtivement élevées du côté de la terre.

Nos soldats s'établirent au sud de Sébastopol, sur le plateau de Chersonèse. A côté de nos soldats, un millier de marins descendirent à terre et armèrent deux batteries, près du fort de la quarantaine, tandis que les autres marins étaient employés à transporter vivres et munitions nécessaires à l'armée. Dupetit-Thouars servait dans les batteries du siège. C'est là qu'il devait passer le rude hiver de 1854-1855 et soutenir la terrible lutte des tranchées.

Le récit, écrit un ancien officier (1), est impuissant à peindre le tableau saisissant de ces mêlées nocturnes enveloppées de ténèbres, où le sang coulait dans l'ombre, où la mort surprenait traîtreusement, sans savoir qui l'on attaquait ou qui nous frappait. Aucune parole ne saurait décrire ces combats, éclairés par la lueur du canon et les feux de la mousqueterie, ni rappeler les émotions des soldats qui se pressent dans les tranchées, les cris d'ardeur des uns, les gémissements des autres, le sifflement du fer et des balles dont le son strident venait se mêler à toutes ces voix humaines; raconter ce tournoiement d'une troupe que la mitraille brise et qui, courageusement ramenée par ses chefs, revient à la charge et reste maîtresse du terrain, si chèrement disputé; peindre l'incertitude qui règne par instants, car ces étranges clartés ne permettent pas toujours de distinguer l'ami de l'ennemi, le camarade que l'on doit protéger du soldat qu'on doit abattre. Le combat à ciel ouvert est moins fatigant pour le soldat. »

(1) E. Perret : *Récits de Crimée.*

« On allait d'abord, dit Lenoir, passer vingt-quatre heures aux tranchées; quand il pleuvait, on était trempé jusqu'aux os; s'il gelait, on était raide de froid en revenant dans sa tente. Après sept fois vingt-quatre heures, on dormait seulement une nuit *entière* sous sa tente..... Si, pendant cette journée, le clairon sonnait l'alerte, on prenait les armes et l'on restait parfois de longues heures en bataille attendant les Russes..... L'on peut juger comment ils étaient reçus! »

Soldats et officiers rivalisaient de courage, de bonne humeur pour supporter ces combats et ces souffrances; Dupetit-Thouars se signala parmi les plus courageux.

Le 12 avril 1855, un boulet russe tombe à quelques pas de lui. Atteint par les éclats, il pâlit et chancelle; les matelots qui l'entourent veulent le conduire à l'ambulance. « Ce n'est rien! » dit-il; et se relevant, il continue à diriger le feu. Mais, le soir, une fièvre ardente le jetait sur son lit de camp. Malgré son énergie, il lui fallut obéir au chirurgien-major et se laisser soigner..... Après deux jours de réclusion, le blessé vint reprendre sa place à la batterie. En le voyant arriver encore tout meurtri, les matelots lui firent une véritable ovation.

Informé de ce fait de guerre, le général en chef voulut récompenser un si bel exemple d'énergie, et, le 29 avril, il donnait au jeune marin la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

C'est un officier remarquable par son courage et son activité, écrivait Canrobert, en demandant à l'empereur de ratifier cette nomination. Blessé dans la batterie 10, par un éclat de boulet, il a continué à servir et n'a pris deux jours de repos que sur l'injonction formelle du chirurgien-major (1).

Le 7 juin, une seconde blessure plus grave atteignit Dupetit-Thouars dans sa batterie.

Il vit arriver sur lui un obus qui le devait frapper en pleine poitrine. Il étendit les bras et fut renversé et projeté à quelques mètres. Heureusement, le projectile avait dévié en heurtant un gabion; des éclats et la terre soulevée avaient

(1) J. de La Faye.

seuls atteint Dupetit-Thouars. Il porta le bras à la tête, croyant avoir le front défoncé; ses yeux étaient en partie hors de leur orbite.

Aussitôt, ses marins se précipitent vers lui; il était sans mouvement et dans un tel état qu'un de ses hommes s'écrie : « le capitaine est perdu! » A ces mots, Dupetit-Thouars, recueillant ses forces, leur dit d'une voix éteinte : « Allons, mes garçons, à vos pièces ! » Pris de fureur, les marins recommencèrent contre les Russes un feu si terrible que l'ennemi, étonné, comprit qu'un événement extraordinaire venait de se produire. Le délire s'empara de Dupetit-Thouars que ses *garçons*, comme il les nommait, se refusèrent à porter à l'ambulance, désirant le garder dans leur campement. Cette grâce leur fut accordée.

Pendant un mois et demi, ils se relayaient à son chevet, après avoir passé la nuit dans la tranchée, et, afin d'arroser constamment l'horrible blessure d'eau fraîche, ils en allaient chercher dans leurs chapeaux de cuir, à 150 mètres de distance, sous le feu plongeant des Russes. Un tel dévouement était nécessaire pour sauver le blessé. Il guérit, mais après avoir perdu l'œil droit. Dupetit-Thouars n'avait pas vingt-quatre ans, déjà il savait susciter un pareil attachement et monter si simplement au plus haut degré de l'héroïsme (1).

Le 8 septembre suivant, nos soldats emportaient Malakoff. Sébastopol était enfin à nous, après un siège de plus de onze mois. Dupetit-Thouars avait déjà reçu la croix de chevalier de la Légion d'honneur; il fut encore promu lieutenant de vaisseau « en récompense de ses brillants services ».

Successivement officier d'ordonnance de l'amiral Hamelin (1856), embarqué sur le vaisseau-école de canonnage, le *Suffren*, (embarquement réservé aux officiers de choix), commandant de la canonnière l'*Éclair* (1859), de l'aviso l'*Euphrate* (1860), aide-de-camp de l'amiral Rigault de Genouilly, commandant de l'*Ajaccio* (1863), Dupetit-Thouars se distingue dans ces emplois encore modestes. « Le savoir-faire qu'il déploie dans le maniement des équipages, le sang-froid avec lequel il conduit son bâtiment, sont les prémices d'un grand avenir et le désignent déjà pour des fonctions plus importantes (2). »

En septembre 1864, il est capitaine de frégate et appelé à Paris comme aide-de-camp du ministre de la Marine.

(1) R. P. Lallemand.
(2) Amiral Humann.

Avec sa taille noble et élevée, le charme séduisant de ses manières, l'aménité d'un caractère plein de bienveillance et toujours égal, Dupetit-Thouars était bien à sa place au salon du ministère, ou plutôt, remarque judicieusement un de ses biographes (1), cette place n'était pas digne de lui.

L'Empire semblait à l'apogée de sa puissance; les princes et les souverains de l'Europe venaient en foule admirer les splendeurs de Paris. Mais cette apparente prospérité ne trompait point les esprits clairvoyants, les catholiques surtout, et Dupetit-Thouars était du nombre, n'ayant jamais perdu les principes chrétiens de son enfance, et, à moins d'impossibilité, les retrempant chaque année dans une retraite de huit jours à son *cher* Juilly. Napoléon III, assez aveugle pour favoriser la formation, sur ses frontières, de deux États puissants : la Prusse et l'Italie, et pour laisser dépouiller le Pape, préparait lui-même sa ruine.

Dupetit-Thouars sollicita un embarquement et prit le commandement du *Dupleix*, à destination des mers de Chine. Depuis sept ans déjà, il était marié avec une femme chrétienne, digne de lui, Mlle Mac Léod, d'origine écossaise et nièce de l'amiral Fourichon.

III. DUPETIT-THOUARS AU JAPON

Sorti de Brest, le 12 août 1867, le *Dupleix* laissait tomber l'ancre, le 10 février 1868, dans la baie de Yokohama, au Japon. Une guerre civile venait de faire perdre le pouvoir au *Taïkoun*, protégé de la France, en faveur du *Mikado*, protégé de l'Angleterre. C'était un échec sensible à la politique française dans l'Extrême-Orient.

Dupetit-Thouars, en apprenant ces nouvelles graves, pensait qu'il fallait se rendre à Osaka, avec des forces imposantes, montrer aux agents du Mikado qu'on avait le moyen d'obtenir militairement tout ce

(1) Le Cte de Berthaut.

qu'on voulait; faire rendre, par une influence pacifique, tous ses biens au Taïkoun, et faire voir au nouveau gouvernement que les Français étaient prêts à traiter avec lui, et, au besoin, décidés à exiger des garanties pour leurs nationaux.

Un guet-apens précipita la marche des événements. Le commandant de la division navale, M. Roy, et le consul de France avaient eu la pensée de visiter, non loin d'Osaka, la ville de Sakaï, et ordre avait été donné à Dupetit-Thouars de les y faire prendre, le 8 mars, par une baleinière de la *Vénus*, remorquée par le canot à vapeur du *Dupleix*.

Le canot à vapeur arrivait à 3 heures de l'après-midi dans le port de Sakaï. Une population tranquille se pressait sur les quais, aux allures si sympathiques, que quelques matelots descendirent à terre où on les accueillait par des rires joyeux; on leur offrait même des gâteaux et des fruits. Tout à coup, un des hommes qui étaient sur le quai revient en courant : « Pousse au large! s'écrie-t-il, nous sommes perdus! Voilà la garde! » En effet, 60 à 70 hommes armés de carabines, accompagnés de gens portant des bâtons, se ruent sur le quai, bousculant la foule épouvantée, et commencent un feu nourri sur l'embarcation. Le chauffeur, le mécanicien tombent morts; l'enseigne Guillon, atteint tout d'abord à la main, reçoit encore une balle qui le frappe et le renverse à la mer. Trois matelots blessés gisent sans mouvement au fond du canot; trois autres s'abritent en plongeant sous l'eau, entre l'embarcation et une jonque accostée. Quant au septième, il est laissé pour mort après avoir été assommé à coups de crochet, au moment où il regagne le quai. C'est alors que la baleinière reparaît, avec le jeune Paris; elle recueille les morts, recherche les blessés, et, voyant que le détachement ennemi court vers les forts pour l'écraser de leur feu, elle parvient, armant deux avirons, à gagner les jetées, d'où, en hissant la voile, elle fait route vers le *Dupleix*. Il était 5 heures du soir.

« Immédiatement, dit un témoin oculaire (1), Dupetit-Thouars donne l'ordre de faire armer les canots de la division de guerre, et me prescrit de me diriger avec eux sur le canot à vapeur qui venait d'être signalé, faisant route avec ses voiles, pendant que lui-même sautait dans sa baleinière pour porter de plus prompts secours au canot en détresse. Il me fit en ce moment l'effet d'un de ces hommes que le danger élève au-dessus d'eux-mêmes. Ses yeux flamboyaient; ses ordres jaillissaient nets, précis, sans une parole inutile. En un clin d'œil, son ardeur se communique à tous, et, pendant deux à trois minutes, le *Dupleix* fut comme une fourmilière..... »

Dans le canot à vapeur, Dupetit-Thouars ne trouvait plus que sept hommes sur seize, dont cinq blessés, parmi lesquels deux succombaient le lendemain. « Le moral de ces gens-là, écrivait-il au commandant Roy, est au-dessus de tout éloge, et le souvenir de ce que j'ai vu et entendu dans la chaloupe, au moment où je l'ai rejointe, vers 7 h. 1/4 du soir, est de ceux qui ne peuvent s'effacer. Pas un cri, pas une plainte! « Ah! vous voilà, commandant! Personne ne leur avait fait de mal, je vous assure. Ce sont eux qui ont tiré sur nous, nous étions bien tranquilles. Pourvu que le commandant de la *Vénus* ne les ait pas rencontrés! »

» J'avais sauté à bord avec le docteur, disant à M. Paris de nous remorquer avec la baleinière; il fallait amarrer la bosse devant et rehisser la voile amenée comme j'accostais. M'adressant à un homme assis derrière, je lui dis de mettre la barre d'un bord. « J'ai les deux bras cassés, commandant! » A un autre au fond de l'embarcation : « J'ai les deux jambes cassées! » (Le malheureux avait le corps traversé par une balle.) Et ainsi des autres. » Et voici ce que raconte Dupetit-Thouars de son officier, M. Paris : « Se tenant sans armes, sous une grêle de balles, prêt à aller enlever nos hommes s'il en apercevait encore de vivants, il n'est parti pour m'informer que lorsque,

(1) Le capitaine Prost.

depuis un moment déjà, personne ne donnait plus signe de vie, que notre sondeur avait reçu deux blessures et que sa baleinière avait été touchée plusieurs fois.

» Ah! quels braves gens! Avec quelle émotion j'évoque leur mémoire, me sentant fier de ce que la terre de France ne se fatigue jamais de porter des héros, d'enfanter des cœurs énergiques devant la mort, et, pour l'amour d'elle, affrontant le trépas avec une vaillance si simple, si facile, comme si c'était une chose toute naturelle! Mais ceux-là vivaient avec Dupetit-Thouars; ne les avait-il point façonnés à son image, et ne peut-on point redire avec raison le vieil adage : « Tels chefs, tels soldats. »

Le lendemain, Dupetit-Thouars présidait aux funérailles des victimes, et voici l'ordre du jour qu'il adressait à ses marins :

Équipage du *Dupleix*,

Nous venons conduire à leur dernière demeure onze de nos camarades traîtreusement assassinés, sans que leurs bourreaux puissent invoquer un prétexte pour justifier leur crime. — Aujourd'hui, mes amis, nous ne pouvons faire qu'une chose : prier Dieu pour le repos de leurs âmes.....

Adieu donc, braves gens du *Dupleix:* on se souviendra de vous, et vous reposerez en paix, parce que *quand Dieu vous a appelés, ils vous a trouvés là où vous deviez être.*

« Paroles sublimes que celles-là et où se trahit, avec la foi profonde de Dupetit-Thouars, son amour passionné pour le devoir. Le faire, toujours et partout, c'était obéir à Dieu et le servir (1). »

Un tel attentat ne pouvait demeurer impuni. Dupetit-Thouars exigea une réparation. Le Mikado fut d'avis que les coupables, ils étaient vingt-deux, seraient mis à mort, sur le théâtre même du crime, en présence de nos compagnies de débarquement. En grand uniforme, le capitaine Dupetit-Thouars, accompagné de deux officiers et de vingt hommes, fusil au bras, s'avance par les rues étroites, tortueuses vers la pagode où doit avoir lieu l'exécution.

Les condamnés à mort subissent leur peine au Japon d'une double manière. Dans le premier cas, un exécuteur met fin à leurs jours. Ce supplice est regardé comme infamant et déshonorant. Mais si le coupable se donne la mort en s'ouvrant le ventre, sa mémoire est réhabilitée; sa famille perd son chef sans être à jamais flétrie. Car le sabre du bourreau ne frappe plus alors qu'une masse sans valeur, parce que l'âme, par la blessure des entrailles béante, a pris son vol vers les régions supérieures. Les assassins de Sakaï devaient mourir par le *hara-kiri*, et comme il est réglé par un rite religieux, l'exécution devait se faire dans une pagode.

Dupetit-Thouars vint donc s'asseoir sur une estrade, à côté du gouverneur. Le supplice commence. Un à un, ces hommes, après s'être ouvert les entrailles, présentent leur tête au bourreau. Les Japonais demeurent impassibles : nos soldats ne peuvent supporter l'horrible spectacle.

A chaque nouvelle exécution, ils ferment les yeux, livides, ou jettent en arrière des regards effarés; plusieurs sont sur le point de défaillir. A la onzième tête : « Nous avons perdu onze hommes, dit Dupetit-Thouars, au gouverneur, que le supplice s'arrête. J'engage ma parole d'honneur que le ministre de France ratifiera ma décision. »

L'effet fut immense. Les Japonais se laissèrent séduire par cette conduite où l'énergie s'unissait à la clémence.

Au mois de juin 1869, Dupetit-Thouars disait adieu au Japon. Quelques mois après, il était nommé *capitaine de vaisseau* et revenait en France. C'était au moment de la fatale guerre de 1870.

IV. SIÈGE DE STRASBOURG

Nommé chef d'état-major de la flottille du Rhin, dont l'amiral Exelmans avait le commandement, Dupetit-Thouars arrivait à Strasbourg le 2 août 1870, avec l'ordre d'organiser le service des canonnières.

Mais les canonnières ne purent entrer dans la ville.

Le 4 août, le maréchal de Mac-Mahon quitta la ville « aux échos du canon de

(1) R. P. Lallemand.

Wissembourg. » Le 6 août, dans la matinée, on annonçait une grande victoire; le soir, des blessés, des fuyards, pénétraient dans la ville en même temps qu'une foule immense, terrifiée, affolée, croyant les Prussiens déjà dans les murs. Le 7, des colonnes de blessés, de soldats harassés, se pressaient de toutes parts aux portes; ce n'était pas un combat, mais une défaite; la défaite de Frœschviller, c'est-à-dire l'Alsace évacuée et perdue, et l'une des deux armées françaises écrasée, rejetée au loin vers Nancy et Châlons.

Le 8, on apprit que l'autre armée française avait également été vaincue en Lorraine, à Forbach, dans cette même néfaste journée du 6 août, et qu'elle se retirait vers Metz.

L'aspect des rues était des plus animé, écrit Dupetit-Thouars; les débris de l'armée rentraient toujours; c'étaient des isolés de tous les régiments, les uns cheminant, accablés et taciturnes, les autres propageant les mauvaises nouvelles en les exagérant. La population, excitée, fiévreuse, se pressait autour d'eux et voyait des espions partout. Le soir, les choses prirent une tournure plus mauvaise encore; les mots de trahison circulaient.

Vers 9 heures, comme je me promenais en quête de nouvelles sur le Broglie, un jeune homme de Strasbourg vint à moi et me dit : « Il se passe quelque chose d'extraordinaire, quelqu'un vient de me charger de vous engager, ainsi que l'amiral, à ne point passer cette nuit à la mairie, parce que vous y serez enlevés. — Enlevés! » Il devait donc y avoir (pour l'ennemi) un moyen de pénétrer en ville en masse.

Avec le colonel de pontonniers, Fiévée, qui se trouvait là, Dupetit-Thouars entreprend aussitôt la visite des fortifications.

La porte de Saverne et la porte de Pierre étaient garnies de troupes; mais, en pénétrant dans les terrains de la gare placée entre elles, on se trouvait, tout à coup, sur un grand espace à peine éclairé, où débouchaient encore, à chaque instant, des colonnes de militaires, rentrant par les voies restées entièrement libres.

Ce que nos soldats faisaient, leurs vainqueurs ne devaient-ils pas le tenter?

Nous rentrâmes immédiatement, et l'amiral vint avec nous chez le général Uhrich qui se rendit sur les lieux; il était évident qu'il fallait couper la voie (du chemin de fer) au plus vite. Le colonel Fiévée partit aussitôt pour aller chercher des barils de poudre, et, à 3 heures du matin, le pont fut détruit, et lorsque l'avant-garde de la division de cavalerie badoise se présenta à la porte de Pierre pour sommer la place de se rendre, on n'était déjà plus à la merci d'un simple coup de main.

Cependant, la voie de Schelestadt demeurait libre. Le 9, la confiance renaissait pour de nouvelles opérations. Dupetit-Thouars dut arrêter le départ des ouvriers civils :

Quand j'arrivai à la gare, écrit-il, tous étaient placés dans un train immense où s'entassaient à la hâte des masses affolées; je transmis l'ordre, et, tristement, mais sans le moindre murmure, tous ces braves gens, la plupart pères de famille, qu'aucun engagement militaire ne liait à l'État, rentrèrent silencieusement dans cette ville, où les attendaient de si émouvantes péripéties. Ce fut le dernier train qui sortit de Strasbourg.

Avec 203 matelots, dont 80 étaient conscrits de 1869, 7 à 800 hommes de ligne (1er bataillon) de la garde mobile de Wissembourg, 5 à 600 pontonniers et des artilleurs, l'amiral Exelmans se chargea de la défense du front Nord de Strasbourg. L'enceinte était encore à peu près celle de Vauban, et on avait même négligé de dégager le terrain militaire, de sorte que l'ennemi, en s'abritant derrière les maisons, les arbres et les fourrés, pouvait, sans être aperçu et sans danger, arriver aux glacis et aux portes mêmes de la ville.

Reporter la défense aussi loin que possible, de façon à menacer la ligne d'attaque de l'ennemi, occuper le Contades et s'y bien établir sous la protection des feux de la place, tel était le plan de l'amiral.

Mais comment, avec si peu d'hommes, occuper tant de postes et couvrir un terrain si étendu? Comment déblayer le terrain des arbres et des constructions où l'ennemi se réfugiait?

La lunette 56 fut confiée aux marins. Ce devait être le pivot de la défense du côté Nord.

Pour s'y établir, dit Dupetit-Thouars, on se mit aussitôt à raser l'entourage du triangle formé par la promenade du Contades, pendant qu'on reliait cette position au Corps de place par un épaulement suivant les bords de l'Aar et traversant le Spitel-Garden. Chaque jour, de nombreuses corvées étaient adjointes à nos matelots, lesquels fournissaient un élément précieux comme force musculaire

et comme intelligence; et en mettant en avant quelques tirailleurs qui, presque immédiatement, engageaient une fusillade avec les avant-poste prussiens, derrière eux, on abattait les arbres, on brûlait les maisons.

Ce fut un spectacle navrant; beaucoup de maisons et de jardins appartenaient à des personnes aisées, mais il y en avait qui étaient le seul patrimoine de gens laborieux : et tout à coup, au moment où les fruits étaient mûrs, le houblon prêt à être cueilli, ils voyaient s'avancer des Français, des compatriotes, pour tout ravager, tout détruire, tout incendier; et du bien-être et du confort, ils passaient ainsi en quelques heures à une misère noire. Si l'on eût trouvé de la résistance en eux, on l'aurait presque préféré; mais non, tous ces gens-là n'avaient pas une parole amère à la bouche, et ils remerciaient encore quand nos hommes qui répugnaient à faire cette besogne les aidaient à sauver quelques bribes de leur mobilier.

Par quelques sorties, on essayait de déloger l'ennemi, mais les troupes vaincues à Frœschviller témoignaient une sorte de terreur en présence des Prussiens. « D'ailleurs, observe Dupetit-Thouars, chacun de nos mouvements était connu à l'avance par les Allemands tandis que, dès le 9, nous étions aussi complètement privés de nouvelles que si nous eussions été en pleine mer. »

Le 18 août, écrit du Petit-Thouars, on sut qu'il se passerait quelque chose de sérieux le soir. Je m'étais rendu, comme de coutume, au Contades, où nous étions fort en l'air; la nuit se faisait sombre, et nous attendions, l'œil ouvert sur ces immenses masses de verdure qui nous entouraient, pensant plutôt à quelque attaque de vive force qu'à un bombardement, quand, tout à coup, l'horizon s'illumina, et une grêle de projectiles, passant par-dessus nos têtes, alla s'abattre sur la ville. Il en pleuvait de tous les côtés, et la distance des batteries était telle, qu'on ne voyait que la lueur du coup, et qu'il fallut prendre une montre à secondes pour se rendre compte qu'elles étaient à environ 3000 mètres!

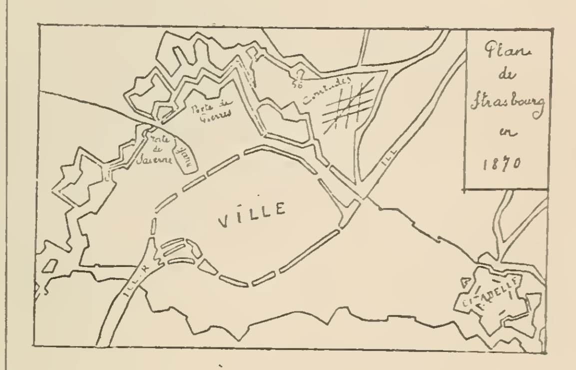
Au silence qui régnait, succéda alors une immense rumeur venant de la ville, plongée encore dans l'obscurité. Puis des lueurs parurent; puis des flammes s'élevèrent de tous côtés; puis, reflétant ces teintes fantastiques, la flèche de la cathédrale commença à flamboyer; et, au-dessus du fracas de l'artillerie, du crépitement de l'incendie, des voix qui s'appelaient, on entendit la note aiguë des cris d'enfants dominant tout le reste.

Ce fut un spectacle horrible!

Nous étions là, ne pouvant rien, car nous sentions que tirer au jugé, à la lueur des coups, à une distance incertaine, c'était brûler des munitions inutilement. D'un autre côté, il fallait être prêt à tout, puisque ce pouvait n'être qu'une feinte destinée à attirer l'attention sur la ville, tandis que les Allemands auraient tenté quelque part un coup de main sérieux.

Mais quand, de tous les côtés, les incendies furent allumés, le tir, s'abaissant, nous couvrit en un instant d'une grêle de projectiles, *comme pour nous montrer qu'on pensait aussi à nous. Je dois le dire, ce fut un soulagement!*

« Le soir du 1er septembre, dit M. Hamel, il apprend par ses éclaireurs que les Alle-



PLAN DE STRASBOURG

mands ont résolu de tenter une surprise du côté d'un des ponts en pierre jetés sur l'Ill. Un exprès, qu'il envoie aussitôt au commandant de la place, le général Uhrich, revient lui annoncer que le général, fatigué, remet au lendemain toute opération militaire. C'est la nuit même cependant qu'il faut faire sauter ce pont; le lendemain, ce sera trop tard. Le commandant Dupetit-Thouars n'hésite pas; il court au quartier général. L'officier de service lui objecte ses ordres; il insiste et pénètre jusqu'au général qui lui dit en maugréant : « Que diable, Monsieur, il sera temps de détruire ce pont demain, et j'y veillerai. — Mon général, c'est sur l'heure que j'ai besoin de cet ordre : » et comme le général, impatienté, le congédie : « J'obéis, général, lui dit Dupetit-Thouars, mais la mort dans l'âme : » et se redressant de toute sa haute taille, il ajoute : « Rappelez-vous que vous répondrez sur votre tête du salut de Strasbourg. » Le ton solennel de son interlocuteur en impose au général, qui finit par lui donner carte blanche. Deux heures après, le pont était miné, et à l'aube

il sautait, entraînant dans sa chute l'avant-garde d'une colonne ennemie. Ce fut le signal d'une lutte acharnée. Le commandant Dupetit-Thouars y fut blessé d'un éclat d'obus. Il n'en resta pas moins à son poste de combat et ne rentra qu'après avoir encloué les canons allemands. »

Dupetit-Thouars est l'âme de la résistance. Chaque matin, on le voit assister à la messe, drapé dans son manteau, puis il va à ses batteries, dirigeant le tir lui-même, encourageant ses marins, payant toujours de sa personne.

Inférieure en puissance à celle de l'ennemi, son artillerie compensait son infériorité par des feux convergents. A un signal donné, toutes ses batteries tiraient à la fois sur la même batterie ennemie, dont souvent elles éteignaient le feu.

Le bombardement dura quarante jours; 700 soldats tués, 2 000 habitants blessés ou tués, parmi lesquels beaucoup d'enfants. Dupetit-Thouars n'oublia jamais les voix plaintives de ces chères petites créatures que la mort venait surprendre, la nuit, dans leurs berceaux.

En attendant le jugement impartial de l'histoire, écrit-il, je ne souhaite pour ma part, au souverain qui, ceint déjà des lauriers de la victoire, a laissé ses lieutenants inaugurer tant d'horreurs, d'autre châtiment que d'entendre à son dernier jour, à sa dernière heure, les cris des petits enfants de Strasbourg expirant dans les flammes.....

Sur les berceaux ensanglantés, les mères pleuraient; mais comme elles se fortifiaient dans l'héroïque pensée de rester Françaises quand même!

Durant tout ce siège, écrit encore l'amiral, sans que jamais la pluie de fer et de feu qui tombait de toutes parts dans les rues les arrêtât, on les a vues, intrépides et tremblantes, se pressant dans les églises, où elles priaient le Dieu tout-puissant de les sauver par un miracle; dans les hôpitaux, où elles se multipliaient auprès des malades et des blessés; et lorsque, revenant du Contades, je rentrais en ville, le matin, maintes fois j'en ai rencontré, la figure pâle et défaite, les traits amaigris, frissonnant de tous leurs membres à chaque détonation, qui me disaient : « N'est-ce pas, Monsieur, on ne se rendra pas? »

Chacun était harassé, écrit Dupetit-Thouars. Je passais toutes les nuits à veiller, allant constamment d'un point à un autre du Contades, pour juger de l'importance des fusillades qui s'engageaient et de l'opportunité qu'il pouvait y avoir à faire avancer les petites réserves dont je disposais.....

..... Mais l'œuvre de destruction des batteries de brèche marchait si régulièrement qu'il n'y avait plus à se faire d'illusions!

Le 27, le feu de l'artillerie allemande redoubla encore. Ayant été rudement contusionné dans la matinée, j'avais été obligé de rester à la mairie, où logeait l'amiral Exelmans, pour prendre un peu de repos. La canonnade était furieuse, et à chaque moment les murailles étaient ébranlées par les projectiles, tandis que les éclats tombaient avec un bruit sinistre sur le pavé de la cour. Vers 3 heures, l'amiral fut appelé au quartier général : nous nous regardâmes sans échanger une parole, car le même trait nous avait traversé le cœur.

La brèche était praticable et l'assaut pouvait être donné. A l'unanimité, le Conseil de défense décida « que la résistance était arrivée à son terme et qu'il y avait lieu d'entrer immédiatement en négociations avec l'assiégeant ». La place arbora le drapeau parlementaire.

Alors, écrit Dupetit-Thouars, j'envoyai des ordres de cesser le feu sur le front Nord, et, peu à peu, il se fit un grand silence, comme celui qui suit la mort d'un être qui vous est cher. C'est que c'était bien la mort qui s'abattait sur cette noble cité, arrachée, sanglante et toute palpitante encore de patriotisme, des bras mutilés de la France!

Ah! les spoliateurs du territoire, qu'ils soient maudits de Dieu, car il n'y a pas de crime comparable à celui qui consiste à ravir à tout un peuple sa nationalité!

Le soir, j'allai au Contades y donner quelques ordres, et je poussai jusqu'à la lunette 56 pour préparer nos marins à ce qui allait se passer. Quand les Prussiens, voyant le drapeau blanc sur la cathédrale, avaient poussé des hurrahs, ils s'étaient précipités sur les banquettes en croyant à une attaque. Le bruit avait ensuite couru qu'il y avait un grand armistice pour toute la France. Mais la vérité!..... Non, ils ne la soupçonnaient pas! Comme leurs camarades étaient tombés sur ce sol défoncé par les boulets, ils étaient prêts à tomber, et ils attendaient leur sort tranquillement..... Mais la reddition de Strasbourg quand ils vivaient encore!! Oh! non, cette idée-là, ils ne l'avaient pas; et, après être resté assis au milieu d'eux un instant, je sortis suffoqué sans avoir le courage de rien dire!

A l'officier qui avait rédigé la reddition, une des premières questions du général de Werder avait été celle-ci : « Reste-t-il encore des marins ? Quels braves gens ! » C'était l'éloge même de Dupetit-Thouars s'échappant des lèvres de l'ennemi.

Dès le matin du 28, les troupes allemandes entrèrent dans Strasbourg, et les soldats français défilèrent devant elles!!! Avec ses marins, dont il n'avait pas voulu se séparer, Dupetit-Thouars prit le chemin de la captivité.

V. LA CAPTIVITÉ EN ALLEMAGNE

Il faisait un temps splendide, écrit Dupetit-Thouars. Les Allemands étaient accourus de tous les bords du Rhin pour assister au défilé des défenseurs de Strasbourg. Ceux-ci marchaient avec dignité, la tête haute, et on lisait sur leurs fronts le sentiment de leur valeur.

Les officiers qui ne voulaient pas signer le revers sont sortis avec les troupes, et nous nous sommes ainsi trouvés une centaine peut-être au milieu de 12 à 15 000 hommes. Dès que nous fûmes hors de la place, cette masse se disloqua et forma sur la route une longue colonne maintenue par un double cordon de fantassins et de cavaliers prussiens, dont la brutalité ne tarda pas à s'exercer sur les traînards.

Nous marchâmes ainsi durant deux longues journées, presque sans repos ni distributions de vivres, continuellement maltraités, et malgré les conditions expresses de la capitulation, un grand nombre d'officiers se virent enlever leurs armes. Mais ceux qui ont fait cette route *à pied* ne peuvent le regretter; car ils ont pu protéger encore leurs hommes, en intimidant de temps en temps les officiers et les soldats de l'escorte, et ils savent maintenant ce que c'est que de se trouver livrés sans défense aux mains des Allemands.

« Ce que ne dit point Dupetit-Thouars, toujours ingénieux à s'oublier, c'est que lui-même marchait *à pied* avec ses marins. A peine guéri de la blessure qu'il a reçue le 2 septembre, fatigué, il s'appuie à un arbre du chemin pour se reposer un peu. Un Allemand le frappe du plat de son sabre. Les marins bondissent sur lui aussitôt, la colère les rend fous; et leur indignation s'étendant aux autres prisonniers, voici la révolte et les rixes meurtrières. L'énergie de Dupetit-Thouars les ramène au sentiment d'une vraie dignité; son attitude, sa parole affectueuse ont merci de la surexcitation de nos pauvres soldats. Mais lui surtout sait, par son expérience personnelle « ce que c'est de se trouver livré sans défense aux mains des Allemands (1). »

Le convoi des prisonniers de Strasbourg avait été acheminé sur Rastadt où il était entré le 30 septembre. C'est dans cette ville badoise, où les négociateurs de Louis XIV avaient obtenu de l'empereur d'Allemagne la cession de l'Alsace à la France, et où, à la fin du XVIIIe siècle, le général Bonaparte avait paru avec sa gloire, que Dupetit-Thouars allait passer six mois de captivité; son énergie et son patriotisme allaient les rendre utiles à la gloire française. Nous citons son rapport plus beau dans sa simplicité que les plus magnifiques discours.

Là, me trouvant l'officier du grade le plus élevé, j'ai cru de mon devoir d'user de l'autorité que me donnait cette position pour chercher à conserver les liens de la hiérarchie militaire entre les prisonniers; et, secondé par l'appui moral de ceux qui avaient été mes compagnons d'armes, je suis par venu à maintenir jusqu'au bout cette solidarité parmi les officiers, dont le chiffre a atteint 318.

Notre convoi, devant être divisé, je me mis en rapport avec le gouverneur général Waag pour en obtenir que les marins y fussent internés avec moi, ce qui me fut accordé; et un incident me rendit presque immédiatement l'instrument d'une réclamation collective des officiers auprès de lui. A partir de ce moment, mon intermédiaire fut tacitement accepté. Nous fûmes dès lors astreints aux obligations suivantes :

1° *Officiers.* — Contre un engagement de ne pas chercher à nous évader, *rien de plus*, nous reçûmes l'autorisation de porter des vêtements bourgeois, de nous loger chez les habitants et celle de circuler librement dans l'enceinte de la forteresse, jusqu'à 9 heures du soir. Au bout de trois mois, nous pûmes aussi faire quelques kilomètres sur deux routes désignées. Chaque matin, il fallait se rendre à un appel nominal, où j'avais accepté de faire les communications officielles, afin d'en avoir connaissance à l'avance, par conséquent, de pouvoir les discuter pour les faire modifier au besoin, ou bien de pouvoir protester en refusant de m'en faire l'intermédiaire, lorsque je trouvais qu'elles avaient un caractère blessant, et je dois ajouter que, dans ce cas, elles ont été retirées par le général..... Toutes nos correspondances devaient être ouvertes, et nous recevions nos lettres décachetées.

(1) R. P. Lallemand.

La solde fut fixée à 90 francs pour les capitaines et tous les grades au-dessus; 45 francs pour les lieutenants, sous-lieutenants et adjudants. La plupart d'entre eux se trouvaient là sans effets, sans bagages, sans ressources, car les envois d'argent n'arrivaient pas, et c'est avec un véritable sentiment de fierté que je rends ici ce témoignage à mes camarades de captivité, que, durant ces six longs mois d'énervante inaction, de rudes privations, *pas un*, parmi ceux qui appartenaient à l'armée régulière, n'a manqué au respect de lui-même! Dans le nombre des officiers de mobiles, il y a eu, il est vrai, quelques défaillances, mais rares; et l'attitude des officiers de Rastadt a été si digne qu'elle a commandé le respect de tous ceux qui nous entouraient. Se suffire avec 45 francs sous ce climat rigoureux, c'était la misère noire! Il fallait, pour ne point faire de dettes, se refuser jusqu'au café et au tabac, piétiner dans la neige avec des chaussures usées, à peine vêtu. Et pourtant, dès que j'entrevis la possibilité de secourir nos soldats et nos malades, ces braves jeunes gens couvrirent la souscription de leurs noms, et il y en a qui ont ainsi prélevé jusqu'à 5 francs par mois pour soulager les misères plus grandes de nos soldats captifs!

2° *Prisonniers ordinaires*. — Après le désastre de l'armée de l'Est, le nombre des prisonniers a atteint 15 000. Les sous-officiers étaient, comme les simples soldats, répartis dans les différents forts et casemates de la place et dans des baraques en bois, bien construites, mais placées dans un endroit extrêmement bas, par conséquent humide, pour être dominées de tous les côtés par l'artillerie.

Sauf le prêt et la quantité de viande, la ration réglementaire était la même que celle des soldats allemands..... Mais ce qui était une très grande privation pour nos hommes, c'est que pas la moindre liqueur fermentée ne leur était accordée; et cette nourriture uniforme, fade et délayée, finissant par produire un dégoût invincible sur certains, l'anémie s'ensuivait, et le moindre rhume les enlevait alors.

Peu à peu, j'avais obtenu l'autorisation de visiter les hôpitaux et celle de faire faire des distributions d'effets ou de savon et de tabac aux hommes dans les casemates. Ces distributions, autorisées d'abord par le gouverneur avec une extrême difficulté, donnaient souvent lieu à de mauvais procédés de la part des sous-ordres vis-à-vis de ceux d'entre nous qui s'en chargeaient. Mais avec de la patience et de la dignité, nous parvînmes à éviter des conflits, et je savais ainsi ce qui se passait dans cette masse de malheureux, dispersés par petits groupes de tous côtés. J'en ai profité pour adresser à l'occasion certaines réclamations relatives au couchage, à la qualité des vivres au gouverneur, qui m'a toujours semblé disposé à faire exécuter les marchés par les fournisseurs. Je crois donc qu'à Rastadt, les prisonniers ont été traités sous ce rapport aussi bien que les règlements le comportaient. J'ai obtenu également du général Waag que toutes les lettres destinées aux soldats leur fussent remises sans frais.

L'hiver se passa donc ainsi, fort rudement pour nos pauvres compagnons de captivité, sans qu'il soit possible toutefois de porter un jugement trop sévère sur l'ensemble des procédés des Allemands, eu égard aux difficultés qu'il y avait à loger et à nourrir un si grand nombre d'hommes.

3° *Malades*. — Le nombre des malades s'est élevé à 800 à certains moments, *et le chiffre total des décès a atteint 354*. Nos malades étaient répartis dans un certain nombre de locaux transformés en hôpitaux. Ils devaient être traités comme les soldats allemands. Mais, chose répugnante à dire, parmi les médecins chargés de les soigner, il en est qui ont montré à leur égard des sentiments de haine, d'inhumanité révoltants, et qui n'ont paru au milieu de ces malheureux que l'insulte à la bouche.

Au début, quelques personnes charitables pouvaient pénétrer auprès de nos hommes et soulager leurs misères; mais, sous divers prétextes, le médecin leur en fit interdire absolument l'entrée, et, pendant bien des semaines, je pus presque seul arriver jusqu'à eux et leur distribuer des effets.

Dès mon arrivée, j'avais obtenu du gouverneur et du doyen catholique de Rastadt que les prisonniers et les malades fussent régulièrement visités par un ecclésiastique. Le médecin en chef ne tarda pas, il est vrai, à l'entraver dans l'exercice de son ministère..... Mais je protestai si énergiquement auprès du gouverneur, au nom des familles de ces malheureux, qu'après avoir hésité un moment, il donna des ordres formels qui furent exécutés jusqu'à la fin.

Les enterrements ont toujours eu lieu militairement, de la façon la plus convenable, et chaque mort a été placé dans une fosse séparée. J'ai obtenu aussi de faire élever un petit monument au-dessus de leurs tombes, afin que les familles puissent retrouver au besoin la place où reposent leurs enfants, et chaque année, il sera dit une messe commémorative pour eux.

Ce que le modeste et énergique marin ne dit pas, mais ce qui ressort de la lecture de son rapport, c'est que le sort relativement favorisé de nos pauvres soldats captifs à Rastadt était, en grande partie, le résultat des démarches, des efforts de Dupetit-Thouars et de l'influence irrésistible qu'il avait acquise par son noble caractère sur le gouverneur de la place.

Mais, à cette vie pleine d'émotions angois-

santes et exposée aux tracasseries et aux fatigues, sa santé ne résista point. Il fut pris d'une fluxion de poitrine dangereuse; le gouvernement allemand fit informer Mme Dupetit-Thouars de l'état inquiétant de son mari et lui délivra un sauf-conduit qui lui permit de le rejoindre à Rastadt.

Lors de cette maladie, le général Waag envoya l'ordre aux tambours de la garnison de cesser de battre pour ne pas troubler par leurs roulements le repos du glorieux marin. « Ne trouvez-vous pas, s'écrie l'amiral Humann, dans cet hommage discret rendu par le vainqueur au rival que le sort des armes a trahi, une marque de déférence plus précieuse que bien des sourires de la fortune! »

C'est la faiblesse, causée par cette maladie qui priva Dupetit-Thouars de faire, au retour, le chemin avec ses chers soldats, ce qu'il regretta vivement, en apprenant l'excitation qu'il y avait eu parmi « ces pauvres malheureux qui se croyaient abandonnés ».

Pour lui, il leur avait donné tout son cœur. A Rastadt, on l'avait vu, tous les jours, après avoir entendu la messe, comme il avait fait durant le siège de Strasbourg, s'en aller dans les hôpitaux, dans les casemates de nos malades et de nos prisonniers, s'asseoir à tous ces chevets de douleur, trouvant, par un mot plein d'humour, le secret de relever les courages, d'apaiser les souffrances, d'élever les cœurs vers Dieu.

« Mon ami, que vous manque-t-il donc? demande-t-il à un mourant.

— La France, répond celui-ci.

— Et la vie éternelle, mon enfant. »

Un jour, un vieux marin amputé hésite à se confesser : « Comment, lui dit le commandant, tu as eu le courage de donner un de tes bras pour la patrie et tu as peur de diriger tes pieds vers le ciel? — Mon capitaine, vous avez raison. » Et l'homme fit appeler le prêtre.

La conduite de Dupetit-Thouars à Rastadt lui avait valu l'admiration et le respect des Allemands et de nos prisonniers. En France, le ministre de la Marine lui rendait ce témoignage : « C'est grâce à votre tact et à votre énergie que les autorités allemandes se sont relâchées peu à peu de leur rigueur. Votre conduite dévouée pendant cette longue captivité a été digne de vos antécédents. A Rastadt, comme à Strasbourg, vous avez brillamment représenté la marine. »

VI. DERNIÈRES ANNÉES — GRADES SUPRÊMES LA MORT

Après la guerre de 1870, Dupetit-Thouars fut appelé à siéger au Conseil de l'Amirauté qu'il quitta, en 1873, pour le commandement envié du vaisseau-école de canonnage l'*Alexandre*. Là, il se trouvait dans son véritable élément, car il avait été passionné toute sa vie pour l'artillerie.

A la fin de 1877, Dupetit-Thouars fut élevé au grade de contre-amiral. Il avait alors quarante-cinq ans. L'année suivante, il commandait en chef la station navale du Pacifique. Les circonstances étaient graves. La guerre était déclarée entre le Chili, le Pérou et la Bolivie, tandis que la révolte éclatait dans nos colonies de la Nouvelle-Calédonie et des îles Marquises.

L'escadre contribua à la soumission des Canaques. La pacification des îles Marquises fut son œuvre exclusive.

Le 1er juin 1880, raconte le chef d'état-major de l'amiral, le commandant de Wyts, la *Victorieuse* jeta l'ancre à Fatu-Hiva, dans la baie des Vierges, aux eaux profondes, aux murailles gigantesques de roches à pic, fantastiquement dentelées. Le 3 juin, elle allait mouiller à Nouka-Hiva, dans la baie de Taio-Haé, et l'amiral y organisait sans retard une colonne expéditionnaire destinée à agir contre Hiva-Hoa.

Le 13 juin, il partait, avant l'aube, à la tête de cette colonne, par un temps sombre et pluvieux, se dirigeant, par des chemins escarpés et presque impraticables, vers les crêtes boisées, où la tribu rebelle des *Hamau*, réputée la plus redoutable, se croyait à l'abri de toute atteinte, et à 9 h. 30 du soir, il revenait à bord avec ses hommes, après avoir forcé les *Hamau* à se rendre à discrétion.

Ce coup de main, aussi heureux que rapide, après une impunité si longue, frappa de terreur tous les indigènes d'Hiva-Hoa, qui se soumirent successivement et livrèrent leurs armes. Le désarmement fut également opéré dans les autres îles,

soupçonnées de connivence avec Hiva-Hoa, de sorte que la pacification des *Marquises*, désirée en vain depuis si longtemps, avait été obtenue en quelques jours, grâce à l'activité du commandant en chef; et, dans la petite église de Taio-Haé, tout ornée de fleurs, Mgr Dordillon, évêque des *Marquises*, après en avoir remercié Dieu, en remercia l'amiral, au nom de la mission catholique, de la religion et de l'humanité.

En arrivant à Valparaiso, le 22 décembre 1880, la *Victorieuse* y trouva l'ordre de rentrer en France; mais les événements se précipitaient à Lima, et la ville était sur le point d'être enlevée de vive force par les Chiliens.

Étouffant ses désirs personnels pour n'écouter que la voix du devoir, l'amiral tourna le dos à la France et remonta vers le Callao. Il y arriva le 7 janvier 1881. Les Français de Lima et du Callao, qui s'étaient réfugiés en rade, sur des pontons, l'acclamèrent comme un sauveur.

La désolation et l'effarement régnaient partout. Lima était encombrée de blessés et de soldats débandés; on y craignait l'arrivée des Chiliens, mais on y craignait aussi la guerre civile. Alors, après y avoir envoyé nos médecins et nos infirmiers, l'amiral s'y rendit de sa personne, le 14 janvier, et s'établit en permanence à la légation française, tandis que l'armée chilienne attaquait avec fureur, de plusieurs côtés à la fois. L'amiral eut assez d'influence sur les généraux chiliens vainqueurs pour les faire renoncer à livrer la ville au pillage. Et lorsque la population noire, profitant du départ des Péruviens, voulut incendier la ville, Dupetit-Thouars se mit résolument à la tête de quelques hommes de bonne volonté, combattit et arrêta les incendiaires. Grâce à lui, la ville de Lima était sauvée.

En signe de gratitude, les Péruviens firent don à l'amiral d'une plaque en or, portant gravée une inscription commémorative, et les dames de Lima lui dédièrent un album splendide, couvert de leurs signatures, comme témoignage de reconnaissance.

A son retour du Pacifique, Dupetit-Thouars est nommé, en 1882, major de la flotte à Toulon, promu vice-amiral le 31 décembre 1883, désigné pour présider la Commission chargée de réorganiser le service des défenses sous-marines, appelé, en 1885, à la préfecture maritime de Cherbourg, et, en 1886, à la préfecture maritime de Toulon. A la fin de l'année 1888, il reçut le commandement en chef de l'escadre de la Méditerranée, le premier poste en temps de paix.

Chef d'une incomparable énergie, dit M. Hamel, d'un caractère trempé comme l'acier, d'une ardeur à laquelle on ne pouvait pas résister, aimé pour la bonté de son cœur et la droiture de son âme, admiré pour sa science profonde, ce grand homme de guerre portait en lui, réveillées et vivantes, les espérances qui semblaient avoir sombré avec Courbet sur les lugubres rivages de la mer de Chine, et le suffrage de tous ses pairs lui assignait d'avance le premier rôle dans la lutte suprême.

Animé du patriotisme le plus pur, il ne vivait que pour sa patrie. Victorieuse, il l'aimait à cause de son histoire, de son influence, de son action efficace, mise au service des idées généreuses et des sentiments chevaleresques. Humiliée et vaincue, il ressentit pour elle une tendresse qu'aviva désormais la passion de lui rendre tout ce qu'elle avait perdu. Homme d'un labeur infatigable, d'une discipline peu débonnaire, il ne cessait d'exciter son entourage au travail, avec cette perspective d'une revanche prochaine; il fallait s'y préparer; il fallait être prêt. « Mes amis, disait-il souvent à ses marins, avant tout, la Patrie! Dieu et Patrie! c'est notre devise. »

Les jeunes officiers, ajoute l'amiral Humann, se pliaient sans murmurer à des exigences quelquefois multiples et pressantes, parce que, sévère pour lui-même, il payait d'exemple, sachant à la fois dominer les défaillances d'une constitution délicate, et s'interdire les distractions qui ne lui paraissaient pas strictement justifiées par les obligations du commandement. Sa popularité parmi les équipages était considérable; tout ce qui intéressait leur bien-être ou leur avancement était l'objet de sa constante sollicitude, et dans les allocutions familières qu'il adressait au cours de ses fréquentes instructions, il avait le don de gagner et d'électriser les cœurs.

Dupetit-Thouars fut surtout un grand chrétien et un grand Français, dit le R. P. Lallemand. En toutes choses, il pensait d'abord à Dieu, à Dieu *tout-puissant*. L'idée des droits et du souverain empire de Dieu avait pénétré son âme, qui se sentait toujours sous la direction et sous la maîtrise de cette suprême domination. Le devoir devenait pour lui l'expression exacte de la volonté divine. Quand il avait une décision à prendre, il se recueillait; il priait, dans l'aveu agenouillé de sa faiblesse. Puis, tout retour sur lui-même écarté, toute vue d'amour-propre rejetée, il allait tout droit, sans broncher. « Me voici encore lancé sur la grande mer, écrivait-il le 14 septembre 1868, lors de sa mission pour Hakodade, au milieu des dangers, des hasards; sentant ma faiblesse, mon incapacité, du fond du cœur, j'adresse ma prière, mon cri de détresse au Dieu tout-puissant, le suppliant de m'aider, de me diriger. Tout est difficile sans lui; tout est aisé avec lui. Tout est préoccupation, quand on songe à sa personnalité; tout est simple, quand on s'en remet à la volonté divine. La ques

ion est de savoir si l'on fait ce que l'on doit. Dieu nous donnera le reste. »

Un officier qui l'a un peu connu écrit :

Un sentiment du devoir et de l'honneur poussé à ses dernières limites et uni à une énergie vraiment surhumaine était la caractéristique de l'amiral. Tout chez lui était subordonné à l'idée du devoir. Ni une idée mesquine ni un sentiment égoïste ne pouvait effleurer sa grande âme. C'était un vrai chef dans toute l'acception du mot, et la marine a fait en lui une perte irréparable, non seulement à cause de tout le bien qu'il aurait pu faire, mais surtout à cause de l'exemple vivant qu'il donnait à tous, exemple d'autant plus nécessaire à une époque comme la nôtre, où presque tous ne pensent trop qu'à l'intérêt personnel et ont trop de tendance à oublier l'intérêt supérieur du service et du pays.

Dupetit-Thouars ne connaissait point le respect humain. Il pratiquait sa religion avec le sérieux et la dignité dont le soin se reflétait dans toute sa conduite. Il se confessait tous les quinze jours; il communiait toujours en grand uniforme. Un jour qu'un ami lui conseillait timidement de ne point revêtir son costume d'amiral pour s'approcher de la Sainte Table :

Mais, répondit-il, c'est le costume que je prends toujours quand je me rends auprès de mes supérieurs.

En 1885, l'amiral avait suivi à pied, en uniforme, un cierge à la main, les processions de la Fête-Dieu à Cherbourg. La fureur des sectaires, l'embarras des ministres sont au comble..... Que faire pour arrêter un tel scandale, un envahissement si dangereux du cléricalisme!..... L'année suivante, le sous-préfet reçoit l'ordre de se rendre à la préfecture maritime, et de faire comprendre à l'amiral que sa présence en costume officiel à une cérémonie religieuse à *peine tolérée* revêt un caractère blessant pour les autorités qui s'en abstiennent..... on désire et *espère* que désormais il s'abstiendra.

« Est-ce que le bon Dieu a baissé d'un cran et perdu son grade, cette année? » demande ironiquement l'amiral. Puis, sans attendre la réponse du fonctionnaire interdit :

Je ne sais, ajouta-t-il, si le bon Dieu est en baisse à la préfecture de Saint-Lô; mais, pour moi, il est toujours le souverain Maître du monde, je me ferai donc un honneur et un devoir d'escorter le Saint-Sacrement comme l'année dernière.

Il l'escorta, en effet, revêtu de son plus brillant uniforme.

C'était au mois d'avril 1890, lors du voyage de Carnot, qui se rendait en Corse. L'escadre avait fait ses évolutions; il était 6 heures du soir.

Sur la passerelle du *Formidable,* président de la République, amiraux, ministres, les états-majors causaient avec animation. Tout à coup, le roulement du tambour se fait entendre, annonçant la prière du soir. Aussitôt Dupetit-Thouars se découvre et se tait. Tous l'imitent, et la prière s'achève dans un silence respectueux, tandis que le soleil descendait dans les eaux bleues de la mer. Et l'amiral, racontant le trait à un ami, disait en souriant : « Enfin, je leur ai fait faire la prière à tous. »

Huit jours avant sa mort, au repas de noces de sa seconde fille, dans la vaste et imposante salle du *Formidable,* à une table de 40 couverts, au milieu d'épaulettes et de broderies d'or, il faisait réciter tout haut le *Benedicite*, et traçait sur sa poitrine un grand signe de Croix.

« Ah! ce courage-là est plus rare peut-être que celui qui bronze les cœurs, en face de la mort des champs de bataille : Dupetit-Thouars connaissait l'un et l'autre; il les montrait avec simplicité, sans jactance comme sans embarras, tant l'atmosphère des pensées grandes était familière à son âme (1). »

Comme ces preux d'un autre âge, toujours à la veillée des armes, l'amiral étudiait sans relâche, dans sa vigilance patriotique, les champs de bataille de l'avenir, usant ses forces dans d'incessants et rudes labeurs pour accumuler sur nos bâtiments de combat, tous les matériaux de la victoire (2).

Il brûlait du désir de relever la France de

(1) R. P. Lallemand.
(2) Discours de l'amiral Fournier, chef d'état-major de l'escadre.



L'AMIRAL DUPETIT-THOUARS AVEC SON ÉTAT-MAJOR
SOUS LE CANON GIGANTESQUE DU « FORMIDABLE »

ses humiliations et de lui rendre son ancien prestige.

Depuis longtemps, notre pavillon n'avait pas paru dans le Levant, au préjudice de notre influence.

Sur la demande de Dupetit-Thouars, la visite de sa magnifique escadre de la Méditerranée aux Échelles du Levant fut décidée. L'amiral revint de Paris le 13 mai 1890, pour appareiller le lendemain.

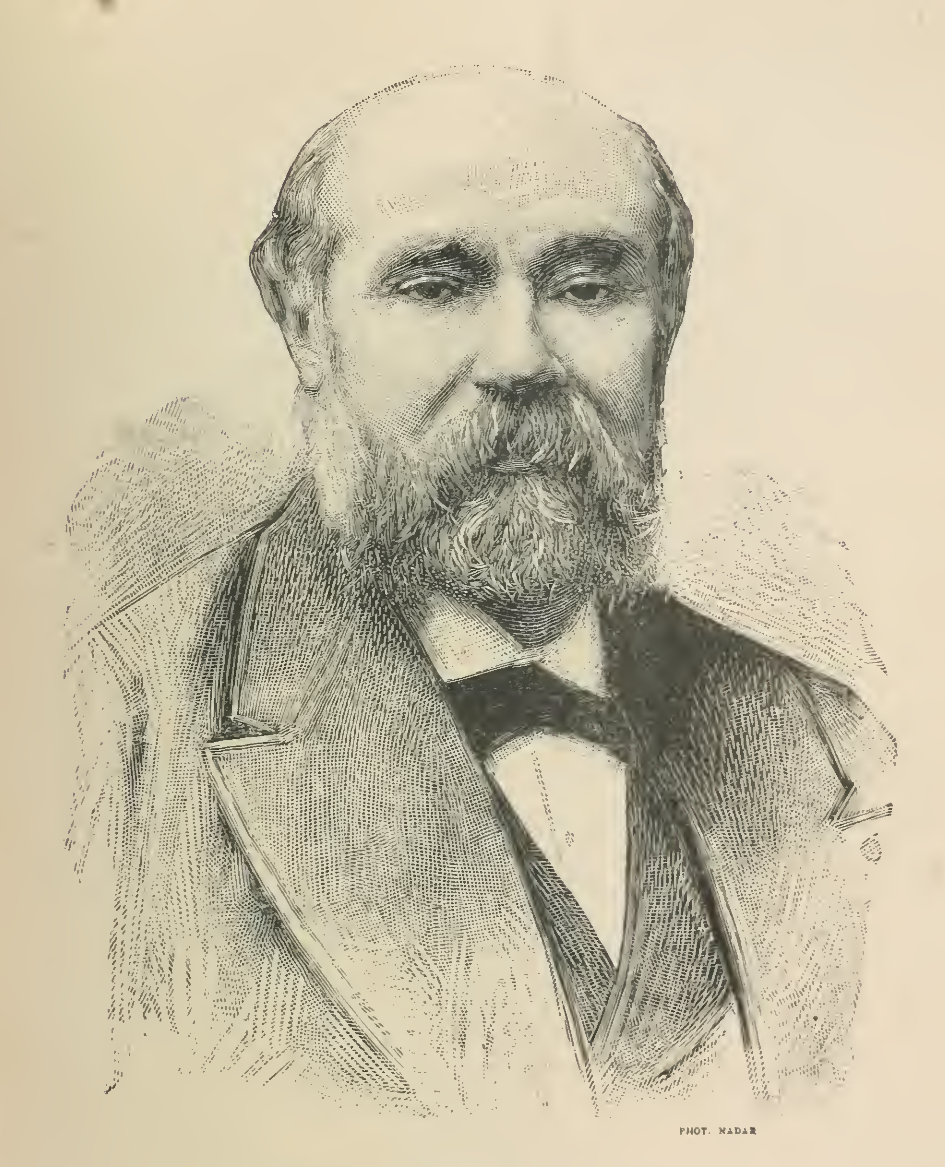
Le *lendemain*, les lugubres salves du *Formidable*, les pavillons mis en berne, sur tous les navires, annonçaient la mort de l'amiral Dupetit-Thouars. L'amiral, qui avait travaillé une partie de la nuit, se leva le matin, souffrant, en proie à une fièvre violente. « Un prêtre, un médecin! » demanda-t-il aussitôt. Le prêtre eut le temps de donner une dernière absolution.

Après s'être confessé, l'amiral appela sa femme près de lui : « Embrassez-moi, ma chère femme, ce qui arrive n'est la faute de personne; c'est Dieu qui le veut, et ce que Dieu fait est bien fait! »

Puis il mourut. Il était âgé de cinquante-huit ans et laissait trois filles et un fils, alors élève à l'École navale.

Paris. P. TRANQUILLE.

LES CONTEMPORAINS



PHOT. NADAR

PAUL FÉVAL (1817-1887)

I. SA FAMILLE — SA JEUNESSE

Paul Féval est un fils de cette Bretagne si féconde en hommes fortement trempés. Il naquit à Rennes, le 28 novembre 1817, sur la paroisse de Toussaints, et eut le bonheur d'être élevé dans sa ville natale au sein d'une de ces familles chrétiennes, qui toujours ont eu au cœur trois amours fidèles : l'amour des vieilles coutumes ancestrales, de la foi catholique et du roi.

Sa famille avait toute une longue tradition d'honnête labeur : son grand-père, M. le Bon de Létang, était ancien procureur général, et son père, homme de savoir et de vertu, était conseiller à la Cour royale de Rennes.

Le soir, au foyer de famille, une cou-

ronne nombreuse de frères et de sœurs se pressait, faisant oublier par une causerie joyeuse les privations que son entretien imposait; car la famille Féval était pauvre, pauvre surtout depuis la mort du conseiller Féval survenue en 1827, et c'était au prix de la plus grande économie que la veuve et ses enfants pouvaient avoir une domestique.

C'est dans ce milieu chrétien, dont l'impression devait demeurer gravée si profondément dans son âme, que vécut Paul Féval, jusqu'à l'âge de vingt ans. Paul Féval garda toujours la mémoire de son enfance, des premiers *Ave* appris sur les genoux de sa mère, des belles fêtes si touchantes qui parlent au cœur des enfants; et plus tard, c'est un lointain souvenir évoqué, l'influence de son frère Charles, de la Première Communion, qui donnera l'impulsion pour la conversion décisive.

C'est à ces influences de la religion et de la famille que Paul Féval a dû de se préserver des chutes que d'autres écrivains de son époque n'ont pas évitées. Sa plume raille et badine, mais ne souille jamais ce que l'écrivain a aimé jadis et respecte encore. En effet, presque tous les romans sortis de son imagination féconde de 1843 à 1876 pourront, avec quelques retouches à peine, être mis entre les mains de la jeunesse.

C'est le grain de foi déposé par la main d'une mère dans l'âme de l'enfant qui germera un jour et fera du romancier un apôtre.

En faisant ici l'esquisse rapide de sa famille, citons le beau portrait que, dans son *Drame de Jeunesse*, Paul Féval donne de son père :

Mon père paraissait être un homme doux et froid, pressé toujours de quitter les bruits du foyer pour se réfugier dans le travail. Les jeudis, quand je sortais du collège, où l'on m'avait obtenu une demi-bourse, il me donnait une tape sur la joue en me promettant une longue promenade pour le jeudi suivant. Le vrai jeudi de la promenade n'arriva jamais. Je n'ai pas connu mon père de son vivant : quand je m'agenouille devant son souvenir, c'est que je le vois au travers des récits de ma mère.

Un soir pourtant, il me ramena lui-même au collège. Comment exprimer cela? Il prononça seulement quelques paroles, et il me semble que c'est maintenant une longue et mélancolique histoire. Il me dit : « Paul, ne vous endormez pas sur votre examen de bachelier : cela coûte de l'argent et nous ne sommes pas à l'aise. » — Les choses modérément exprimées me frappent à l'excès. Si mon père avait parlé de pauvreté, j'aurais eu le cœur moins gros. *Nous ne sommes pas à l'aise!* Cette larme furtive qui s'échappe d'un œil fier ne touche-t-elle pas bien plus que le torrent banal, toujours prêt à s'échapper de certaines paupières?

Et dans les pages brûlantes de cette œuvre, Paul Féval nous dépeint cet intérieur chrétien où la médiocrité est supportée, sinon sans tristesse, du moins noblement; il nous fait aimer cette mère humble et candide dont il dit : « Je n'aime pas à parler longuement de ma mère, peut-être parce que je pense à elle toujours. »

C'est dans la propriété de l'un de ses parents, dans un vieux château du Morbihan, où sa mère se retira, que se passa la première jeunesse du futur romancier. Il y fut nourri des contes et légendes du pays breton. Le soir, à la lueur de la flamme du foyer, sous le manteau de la cheminée monumentale, il écoutait avec le plus vif intérêt les narrations enthousiastes, le récit des merveilleux exploits des chouans, des géants, qui, si longtemps, tinrent en échec, sur ce coin de terre libre, les armées de la Révolution, victorieuses partout ailleurs. Dans son imagination enfantine, ces visions mêlées d'effroi, ces héros, ces soldats, ces fantômes qu'on rencontre à toutes les pages dans l'histoire de l'Armorique, laissaient une impression profonde, et, dit un de ses biographes, M. de Mirecourt, lorsqu'après la veillée « il montait dans sa chambre, il avait la tête remplie de terreurs et se couchait avec la fièvre. Si la servante emportait la lumière, Paul sentait un frisson courir par tout son corps, ses dents claquaient, il lui semblait voir son lit entouré de cierges, et des voix lamentables récitaient à son chevet les versets funèbres du *De profundis.* »

L'imagination du biographe a peut-être seule inventé ces visions; toujours est-il que dans tous ses livres, on trouve comme une

trace de ces visions d'enfant et de l'esprit superstitieux qui caractérise la Bretagne.

Lorsque Féval eut l'âge de choisir une vocation, guidé par les conseils de ses parents désireux de le faire entrer dans la magistrature où plusieurs de ses ancêtres avaient déjà occupé un certain rang, il fit son droit. Écoutons le récit plaisant, fait par lui-même, de ses débuts au barreau :

Ma cause de début était superbe : Un Normand, douze poulets volés avec effraction — Quand j'eus fini mon plaidoyer, le Normand fut interpellé sur la question de savoir s'il n'avait rien à ajouter pour sa défense et répondit : « *J'nai point rien volais, mon Dié d'bontais, sûr et vrai qu'j'aimerais mieux mouri qu'menti, qu'est péchais! mais s'ous voulais, ej'vas ous expliquais comment qu'on s'prend pour les emballais sans les fair'criais!*» *Tableau!* (1)

Le Normand, s'il voulait faire admirer son habileté, gagna sa cause ; mais le jeune avocat, qui voulait faire acquitter son client, perdit la sienne. Du coup, il renonça à dénouer le bandeau de Thémis, et, dès le lendemain, jetant la robe et le bonnet aux orties, il partit pour Paris afin d'y chercher fortune.

Paris, d'ailleurs, fascinait déjà sa jeune imagination. A ce moment, a-t-il dit plus tard, je voyais quelque chose comme un gigantesque mât de cocagne autour duquel se rangeait la multitude des combattants de la vie. Les forts montaient, les faibles descendaient ; au couronnement de l'arbre mystique, il y avait tout ce que l'homme adore sur la terre.

Malgré son enthousiasme, Paris, que Paul Féval saluait du nom de Paradis, fut longtemps pour lui un enfer, et, autour du mât de cocagne, il dut se résigner longtemps à grossir la foule des « faibles qui tombaient ».

Ses rêves de gloire n'empêchèrent point Féval d'accepter avec grand plaisir une place de modeste commis chez un banquier, et voilà notre poète au milieu des effets et autres paperasses chères à Mercure, dieu des voleurs ; encore ne garda-t-il cet emploi qu'un temps trop restreint à son gré, car, dit M. de Mirecourt :

On lui saisit un jour un livre de Balzac ouvert à un chapitre abominable. — Notre grand peintre de mœurs osait y donner une analyse très exacte, très vive et surtout très satirique des *commissions* et des *comptes de retour*, chez un banquier ; jugez de l'esclandre ! A la vue de ces pages sacrilèges, le chef de correspondance pâlit, le teneur de livres se voile la face, le caissier fait un geste d'épouvante et les expéditionnaires croient à la fin du monde.

Féval fut renvoyé et se lança en plein Paris, bien résolu désormais à ne vivre que de sa plume, mais déjà moins enthousiaste.

En quête d'un moyen de gagner sa vie, plusieurs, jugés bons d'abord, le conduisirent tout juste à mourir de faim. Sans amis, sans argent ni beaucoup d'espoir, et ses illusions devenant de plus en plus rares, il s'adonna exclusivement à la littérature, mais n'eut aucun succès. Ce fut alors l'heure des dures privations, des déchirements intérieurs ; l'âme brisée, découragé, il vit peu à peu son petit mobilier prendre le chemin des monts-de-piété ou disparaître dans les boutiques des brocanteurs, et, sa froide mansarde, avec ses murs dénudés, ne fut bientôt plus qu'un sépulcre où venait s'ensevelir, avec les dernières espérances, toute faculté de composition.

Un soir enfin, après une journée d'angoisse, n'ayant plus rien à vendre, sans nourriture depuis plusieurs jours peut-être, il gravit en chancelant les marches nombreuses qui conduisent à sa mansarde de la rue de la Cerisaie, aux environs de la Bastille. Il se couche exténué, à bout d'énergie, sur son lit misérable, et se laisse envahir par un lourd sommeil, celui qui prélude au sommeil éternel..... Il était perdu si, le lendemain, le concierge de sa maison, habitué à le voir sortir, matinal, pour ses courses journalières, pris de soupçons en ne le voyant pas descendre, n'eût fait part de ses craintes à des voisins charitables. On eut de suite la précision d'un malheur. — On monte, on écoute, on frappe à la porte..... point de bruit, nulle réponse. On force alors l'entrée, et, dans cette misérable demeure, un spectacle bien triste s'offre aux

(1) Lettre à M. l'abbé Métreau, *Revue catholique* de Bordeaux (avril 1887).

yeux des assistants. — Le jeune Féval est gisant sur son lit, presque inanimé, un petit livre dans sa main crispée : l'Imitation de Jésus-Christ, dernière épave de ce qu'il avait possédé, pieux souvenirs, sans doute, d'une mère chérie qui, là-bas, en Bretagne, prie pour son fils bien-aimé.

La foule, si souvent indifférente et rieuse, s'émut à la vue de ce jeune homme aux prises avec la mort : les bonnes volontés se font jour, on court chercher un médecin qui déclare que le jeune homme se meurt d'inanition. — On le soigne, on le console, tout le quartier s'intéresse à lui et bientôt Paul Féval, revenu à la vie, renaissait à l'espérance et faisait son entrée dans la vie littéraire.

Paul Féval n'acceptait pas trop facilement cette version donnée par son biographe déjà cité, M. de Mirecourt, ainsi que le montre une lettre de lui à M. Charles Buet, son ami :

Cher ami,

..... Revoyez aussi le passage de M. de Mirecourt (je crois) où le portier monte chez moi, rue de la Cerisaie, cela a un peu trop l'air de la « collecte » faite pour le « petit savoyard ». — La convenance n'est pas le côté brillant de M. de Mirecourt — Ce ne fut pas d'abord le portier qui monta..... Mais toute cette histoire est un peu romantisée en beau dans le *Drame de Jeunesse* comme elle est abîmée dans M. de Mirecourt..... glissez (1).....

Quoi qu'il en soit, cette aventure le mit en vue. Il ne se découragea pas et il fit bien. On lui procura un petit emploi de correcteur au *Nouvelliste*, qui lui permit de vivre. Là, après bien des efforts, il put faire paraître quelques articles, et, plus tard, il entra en collaboration anonyme avec plusieurs vaudevillistes, ce qui, définitivement, le tira de la misère.

En 1841, la *Revue de Paris* publia une de ses nouvelles pleine d'originalité : Le *Club des Phoques*, et un roman : *Les chevaliers du Firmament*, qui lui ouvrit les portes des journaux parisiens, comme *La Quotidienne*, *L'Époque*, le *Commerce*, le *Courrier Français*, etc., etc. — Sur ces entrefaites, M. Waille, un éditeur catholique, venait de publier avec un grand succès les *Contes du Bocage*, d'Édouard Ourliac, et, pour leur faire pendant, il s'adressa à Paul Féval, en lui demandant les *Contes de Bretagne*. C'est au sujet de ces contes que Féval revint en Bretagne et fit ce voyage fécond auquel il doit l'inspiration de si belles pages dans le *Drame de Jeunesse*.

Dès ce jour, la fortune de notre romancier fut assurée, et, lorsqu'il revint à Paris, ce ne fut pas seul, avec ses illusions, mais après avoir déjà fait preuve d'énergie et de talent, et avec des lettres de recommandation du doyen de la Faculté de Rennes pour Victor Hugo, M. Didron et Eugène Tourneux ; lettres qui ne lui servirent pas, du reste, puisqu'elles ne furent jamais remises.

D'ailleurs, l'écrivain était capable de s'imposer lui-même : il venait de publier, dans le *Courrier Français*, la charmante nouvelle du *Loup Blanc* lorsque, songeant à opposer au romancier socialiste Eugène Sue, auteur des *Mystères de Paris*, un romancier capable de lutter de succès avec cette œuvre qui en obtenait un merveilleux, M. Anténor Joly, sorte d'entrepreneur littéraire, s'adressa à lui. S'engageant à lui fournir les documents et les meilleurs romans, il lui demanda un grand feuilleton sur les mœurs anglaises, capable de faire pendant aux *Mystères de Paris*. Paul Féval accepta, se mit à l'œuvre avec ardeur, et écrivit les *Mystères de Londres*, qui furent un grand succès : l'ouvrage, traduit en plusieurs langues, eut je ne sais combien d'éditions.

Après la publication des quinze premiers chapitres de cet ouvrage, il partit pour Londres afin d'étudier les mœurs sur place, et publia avec une grande rapidité, sous le nom de *Francis Troloppe*, ce récit de longue haleine où son imagination puissante et vive, son talent d'habile conteur se firent jour. En bon Breton ,il s'y montre l'ennemi déclaré de l'Angleterre qui, disait-il :

En 1202, comme aujourd'hui, était la plaie vive du monde. Elle ne faisait point d'exposition cosmopolite pour rallier à son faux libéralisme tous les trafiquants de l'univers, elle n'usait point ses

(1) *Paul Féval*, par Charles Buet.

dents de serpent contre la lime inaltérable du catholicisme, elle ne suçait point le sang de l'Irlande, mais elle était déjà l'Angleterre, c'est-à-dire l'égoïsme déguisé en nationalité, la perfidie politique couverte de cet oripeau : la probité commerciale. Elle était la pierre d'achoppement de la civilisation naissante. Depuis, elle s'est emparée de la civilisation pour la sophistiquer et faire regretter la barbarie. L'Angleterre, cette oligarchie empoisonneuse et empoisonnée, cette honte illustre de l'histoire, ce fléau devant lequel s'agenouillent, comme devant une idole, tous les menteurs de générosité, tous les hypocrites d'indépendance, tous les macaires de l'économie politique, tous les maquignons de l'industrie, tous les tripiers du veau d'or, toute l'armée des escamoteurs et tout le troupeau des dupes..... elle existait, donc elle vivait du sang de quelqu'un.

Ces quelques lignes suffisent pour montrer quelle vigueur pouvait atteindre son style qui tient parfois de Juvénal.

Pendant plus de trente ans, recherché comme un des rois du feuilleton, Paul Féval n'a point cessé d'écrire, produisant, sans le secours de personne et avec une verve de la plus incroyable fécondité, ces romans de cape et d'épée, si riches en incidents dramatiques et en caractères fortement tracés, d'un intérêt si grand par le coloris et le côté original de l'expression. Ce n'est pas que ses livres soient d'une forme toujours achevée, son style toujours pur et châtié, ses caractères toujours si profondément burinés qu'ils soient des chefs-d'œuvre et dignes de passer à la postérité, non : le romancier a écrit trop à la hâte pour cela, il a eu juste le temps de nous montrer, dans le feu de sa production incessante, qu'il est un artiste véritable, un improvisateur, et que si sa plume, auteur de tant de décors magnifiques, avait eu le temps de s'arrêter, elle les aurait changés en de splendides tableaux.

II. MARIAGE DE PAUL FÉVAL

Le mariage de Paul Féval ne fut pas ce qu'on appelle un mariage d'amour; la singularité, l'originalité y eurent une large part. La Providence semble avoir tout fait pour lui ménager un asile au jour du naufrage, en lui donnant, pour être la compagne de sa vie et le principal instrument de sa conversion, une femme humble et douce, aimante et courageuse.

Ce fut, en effet, sans rien dire et par le seul ascendant d'une résignation dévouée, qu'elle triompha peu à peu de l'indifférence religieuse de son époux.

Dans le dernier volume des *Étapes d'une conversion,* nous trouvons le récit de cet événement fait par Paul Féval lui-même. Il était déjà célèbre, adulé par des milliers de lecteurs, riche, lui qui avait connu la misère, lorsque la douleur et la maladie vinrent le visiter. Sa douleur, il nous l'a dépeinte dans son *Drame de Jeunesse;* sa maladie était la névrose, maladie à la mode dans notre siècle de surmenage intellectuel et physique imposé par les raffinements d'une civilisation avancée.

Paul Féval était en train de mourir, lorsque le docteur Pénoyée lui ouvrit un asile. Le docteur Pénoyée était un de ces hommes qui se font un nom sans y penser. Il avait plus de trente-cinq ans, lorsqu'il résolut d'apprendre à lire; c'était un serrurier, disent les uns, un arquebusier, disent les autres; toujours est-il que son français incorrect ne l'empêchait en rien de formuler des ordonnances, qui, pour être originales, n'en faisaient pas moins des cures surprenantes. Il s'appliquait avec ardeur à la médecine homéopathique. Voici son diagnostic sur le cas de Féval : « Vous n'êtes pas malade du tout, mais vous allez en mourir et ce ne sera pas long. » Il prit le malade dans sa famille, l'entoura de toutes sortes de soins et fut assez heureux pour le guérir complètement.

Le Dr Pénoyée avait une fille. Voici comment Paul Féval lui-même raconte leurs premiers rapports :

> Le Dr Pénoyée avait une fille, jeune personne, très douce, très ferme et très pieuse aussi, à mon insu, car elle n'avait point occasion de le montrer, dans le milieu où nous étions; il me serait malaisé de dire à quel degré je la voyais peu et mal. Elle vivait beaucoup dans sa chambre, beaucoup à l'église, quoiqu'il n'en fût jamais question; elle parlait rarement et se montrait plutôt sereine que gaie.

Un pareil caractère n'était point fait pour attirer l'attention du romancier, mais un sentiment étrange le poussa à prouver au docteur sa reconnaissance en lui demandant la main de sa fille, voulant du reste, comme il le dit lui-même « se ranger » et entrer dans cette famille où, dit M. Charles Buet, tout le monde lui plaisait, hormis sa future qui ne lui déplaisait pas (1).

Décidé à l'épouser, il l'étudia de plus près et il nous en donne le joli portrait que voici :

Quand M[lle] Marie entra pour le déjeuner de midi, je la regardai pour tout de bon. Elle n'était pas de celles qui se voient ainsi du premier coup, mais j'aperçus pourtant, dès ce moment, comme un reflet de l'or pur qui était au fond de son cœur; je fus frappé comme tout voyageur qui, après avoir parcouru un pays en long et en large, y fait soudain une découverte inattendue. Elle était beaucoup moins timide que je ne croyais, et si elle ne se montrait pas entièrement dès le début, ce n'était pas assurément sa faute, car elle ne dissimulait rien d'elle-même. Cela me plut; mais avec mes mœurs de roman et de comédie, j'eus, dès ce moment, une vague inquiétude de n'être pas le plus fort, en cas de bataille contre elle dans l'avenir et ce n'était point là une crainte tout à fait chimérique.

Féval nous montre ensuite comment, après son mariage, sa pieuse compagne, avec patience et douceur, s'efforçait de le ramener à la voie du salut.

..... Nous ne parlions jamais religion dans la rigueur du terme; je me croyais, en cela comme en tout, beaucoup plus fort qu'elle; mais je fuyais néanmoins, évitant la bataille par mes fameuses leçons, entremêlées d'anecdotes ou de gaietés..... Elle ne me poursuivait point sur le terrain de mes déroutes, et j'aurais dû sentir, dès lors, à quel point je me trompais sur sa prétendue faiblesse. En l'absence de tout apprêt et de tout calcul, elle avait, innée, la victorieuse prudence des conquérants de l'apostolat, qui laissent entrer l'ennemi dans leurs retranchements et l'y renferment. En ce temps, j'aurais éclaté de rire si quelqu'un m'eût dit que Marie, ma femme-enfant, mon élève à qui j'apprenais l'abc des petites choses mondaines, avait la prétention de convertir son maître. Et pourtant, il est bien certain qu'à cette école, dont j'étais le professeur en titre, c'était moi seul qui profitais.

En écrivant ces lignes, Paul Féval était sincère, mais il n'était que juste. C'est bien, en effet, à l'influence de M[me] Féval qu'est due sa conversion. Dès le jour de leur union, elle fut pour lui comme un ange tutélaire; elle sut, par un commerce agréable et fidèle, donner à son mari la sensibilité, l'attrait, le charme qui manquent parfois au penseur, et, par l'influence qu'elle sut prendre sur lui, elle le préserva d'autres influences qui, peut-être, eussent été néfastes.

La situation de Paul Féval à cette époque était très brillante : tous les grands journaux recherchaient ses romans, on s'arrachait ses livres; les revues étaient encombrées d'articles à son éloge, la Société des gens de lettres en avait fait son président : il était à la mode. Toutes les gloires lui souriaient et les privilèges les plus flatteurs lui venaient par surcroît : malgré ses sentiments légitimistes bien connus, l'empereur avait orné sa poitrine du ruban si recherché de la Légion d'honneur.

Paul Féval travaillait, publiait des ouvrages, applaudis, enlevés; du roman, il passait au drame avec un succès toujours égal. Au milieu de cette activité fiévreuse se reconnaît l'influence de la femme d'élite qui, sans heurter les préjugés de son époux, entretient dans son esprit et dans son cœur les dernières étincelles de l'antique foi, les croyances, endormies peut-être, mais non point mortes.

Un mot dit à propos, un conseil voilé sous une apologue, une critique spirituelle, un encouragement aimable ont peut-être épargné au grand écrivain le regret d'avoir prononcé une parole pernicieuse. Et, c'est en voyant auprès de lui cette femme qui, s'écartant des réunions mondaines, se vouait à la tâche sacrée d'élever ses huit enfants, lui conservait le respect des choses saintes, lui donnait l'exemple de la prière, qu'il garda le culte de l'honneur catholique. Jamais un mot contre les enseignements de l'Église, jamais une erreur volontaire, jamais une moquerie. Sans doute, il sacrifiait aux mœurs de son époque, et plus d'un de ses livres portent l'empreinte d'un scepticisme léger : il s'accommodait trop facilement peut-être des théories commodes en matière de morale; mais au moins, il ne se complut jamais dans le vice et n'en fit point l'apologie. On ne pouvait reprocher à ses romans qu'une certaine complaisance en fait d'amourettes; çà et là quelque tableau un peu cru, un peu monté en couleur, mais aucune maxime

(1) *Paul Féval,* par Charles Buet.

vraiment dangereuse, aucune intention de nuire, aucune secrète satisfaction d'exciter les mauvais penchants du lecteur (1).

L'union de Paul Féval et de Marie Pénoyée fut très heureuse : huit enfants en naquirent, dont plusieurs sont encore vivants.

III. LA CONVERSION (1876)

Les conseils d'une épouse aimée n'auraient peut-être pas suffi à triompher de l'indifférence si la main du malheur n'était venue soudain enlever le bandeau qui cachait à ses yeux la vérité; Paul Féval eut besoin d'être frappé; le coup fut proportionné à sa généreuse nature : il fut terrible.

Le romancier avait placé sur les fonds ottomans toute sa fortune, le produit de toute une vie de travail et de succès. A soixante ans, alors que déjà on sent l'énergie diminuer pour la lutte, avec huit enfants à nourrir, tout disparut. Jadis, il avait connu la faim et ses angoisses, mais alors du moins s'il souffrait, c'était seul, et si la mort se montrait au seuil de sa demeure, elle ne menaçait que lui seul. Aujourd'hui, tous ceux qu'il aimait pouvaient devenir sa proie; et, ce qui redoublait sa souffrance, tout arrivait par son imprévoyance. Cruelle incertitude : deux voies s'offraient à lui. Il eût pu se lancer à corps perdu dans le mal et y exploiter une veine alors à la mode, c'était la fortune assurée et peut-être aussi un peu plus de gloire mondaine; revenir à Dieu et ne plus écrire que pour lui. Dans cette dernière hypothèse, c'était la pauvreté et le travail pénible de la jeunesse, les luttes incertaines, comme aux premiers temps de sa carrière qu'il avait connus si durs, et peut-être sans aucun succès. Que faire? — Une voix consolatrice se fait entendre : celle de Mme Féval.

Devant l'épargne entièrement dissipée, devant l'aisance disparue, sans retour peut-être, devant des privations certaines à un âge où, après bien des labeurs, on a le droit de prendre du repos, elle n'a pas un sentiment de révolte, une récrimination contre son mari imprudent mais malheureux, pas une plainte. La mère, sans doute, verse quelques larmes sur les enfants habitués au luxe, à l'abondance, à la certitude de la fortune et qui vont souffrir; mais l'épouse chrétienne ne trouve qu'un mot : « Dieu éprouve ceux qu'il aime. »

« Dieu m'aime beaucoup, disait Féval avec un sourire, car il m'a rudement châtié. — Tant mieux, car désormais, rien ne nous sépare de Dieu. »

Les fortes paroles de l'épouse, les tendres caresses des enfants consolèrent ce grand cœur tout gonflé de larmes et lui firent comprendre ce que, dans une âme, peut produire la foi. Dès ce moment, la grâce l'a touché : un amer regret d'avoir trop longtemps vécu hors de l'Église, son désir ardent d'y rentrer achèveront le reste.

Malgré ces bons sentiments, la conversion ne se fit que peu à peu : la nature humaine reprenait parfois le dessus; les meilleures dispositions se heurtaient au respect humain. Il en coûtait à l'écrivain applaudi par la foule de dire un adieu définitif à ce qui avait fait sa joie durant un quart de siècle. D'autre part, ses intérêts matériels luttaient contre sa détermination récente : il abandonnait des amis puissants, une situation acquise, pour se lancer dans l'inconnu. Il n'ignorait pas devoir déchaîner des colères, des haines, et, chose non moins redoutable pour un homme en vue : des moqueries. Nous sommes ainsi faits en France : la raillerie tue plus sûrement que le poignard.

D'ailleurs, dans le camp catholique, quel accueil lui ferait-on? Des défiances, des doutes l'attendaient. Les catholiques ne sont pas riches et, de plus, ils manquent de cet esprit de corps et de prosélytisme qui est une force si grande pour les méchants. Un critique a dit, avec quelque raison, qu'un écrivain catholique ferait bien de s'assurer quelque vingt mille livres de rentes avant de se jeter dans la lutte. Que faire?

Devant ces hésitations, ces liens qui en-

(1) *Paul Féval*, par CHARLES BUET, ouvrage déjà cité, auquel sont empruntés beaucoup de détails de cette biographie.

chaînaient encore, ce cruel sacrifice, cette âme troublée, il fallait une âme d'élite pour faire pénétrer un peu d'espérance dans ce cœur prêt à sombrer dans le désespoir. Cette âme d'élite ne manqua point; ce fut Mme Féval.

IV. APRÈS LA CONVERSION

Dès la première annonce de cette conversion, bien que Paul Féval n'eût jamais été un adversaire déclaré des idées religieuses, il se fit grand bruit dans le monde littéraire. Les uns attribuèrent ce changement aux causes les plus vulgaires : on imagina que, subitement ruiné, il avait voulu refaire sa fortune dans le camp opposé. Les petits esprits seuls dénaturent un grand acte, mais, en réponse à ces esprits inquiets, on put opposer la conduite désintéressée de l'écrivain. Sa conversion, en effet, loin d'être une spéculation, lui coûta de lourds sacrifices qu'il sut s'imposer volontairement.

Auteur de plus de deux cents ouvrages, tirés à des milliers d'exemplaires, lorsqu'il voulut les corriger, il n'eut d'autre moyen que de les racheter à ses éditeurs; il dut pour cela sacrifier une somme énorme. Conservant ensuite un seul exemplaire pour lui faire subir les corrections, il fit porter les autres à son bûcher; on arracha les couvertures et les tables, on les défit tous, on brouilla les feuilles et on les vendit au poids pour faire des cornets à tabac; encore, l'argent provenant de cette vente n'entra pas dans le ménage; « c'était, disait Paul Féval, de l'argent mal gagné; » on le distribua aux pauvres.

Au moment même où Paul Féval travaillait nuit et jour pour refaire la fortune de ses enfants, chaque mois, l'on prélevait chez Palmé, son éditeur, deux billets de mille francs pour les œuvres de bienfaisance.

Sa brochure, le *Denier du Sacré-Cœur*, eut un succès immense; en quelques années, elle produisit 72 000 francs. Jamais Paul Féval ne consentit à toucher un centime, et les 72 000 francs furent destinés à la basilique de Montmartre.

Il possédait des tapisseries magnifiques qui, lui ayant coûté 900 francs, furent revendues par lui 10 000 francs; malgré sa gêne, il les distribua en charité, sous prétexte qu'on n'a le droit de faire un tel bénéfice qu'au profit des pauvres. Voilà comment Paul Féval s'enrichissait dans le camp catholique; ces quelques traits suffisent pour montrer la sincérité de ses calomniateurs.

Pour oublier tous ces bruits, il se réfugia à l'ombre de la splendide basilique que la France chrétienne élève au Sacré-Cœur sur les hauteurs de Montmartre; c'est au pied de ce monument, dans un petit ermitage, loin de ses anciennes connaissances et de tout ce qu'il avait choyé, qu'il se retira pour mener un train de vie bien nouveau pour lui. Nous trouvons dans *Femmes et rois*, de M. Chincholle, du *Figaro*, une très intéressante description de la maison de la rue Marcadet et du genre d'existence qu'y menait Paul Féval :

Nous recevions hier une lettre spirituellement étrange où il y avait :

« Si vous possédez un jarret brillant, vous monterez la rue Tholozé et tournerez à droite par la rue Lepic jusqu'au bal de la Galette où vous trouverez la rue Girardon, qui tombe juste chez moi par la rue Fontaine-du-But. Ce n'est pas une jolie promenade, etc., etc. »

La lettre était signée Paul Féval. Quoi! Féval, l'ermite des Ternes, domicilié à Clignancourt! Quelle raison avait pu le déterminer, lui qui aimait tant l'Arc-de-Triomphe et les Champs-Élysées, à s'enfouir derrière la butte Montmartre? Une heure après la réception de sa lettre, nous étions devant sa porte. L'itinéraire était on ne peut plus exact, seulement, Féval ne nous avait pas informé de l'enseigne archinaturaliste qui s'étale sur son mur d'entrée : Mort aux vaches!

« Comment ne faites-vous pas enlever cela? lui disions-nous quelques instants après.

— Parce que c'est si bon d'être insulté! »

La réponse nous peint tout de suite l'homme tel qu'il est devenu. On va en juger; mais, avant de poursuivre, nous sommes pris d'un scrupule. Ce que nous allons dire est si surprenant, s'appliquant à un de nos confrères, que nous avons peur de ne pas avoir la plume assez respectueuse. Jamais nous ne pourrons parler de l'auteur des *Mystères de Londres* comme d'un saint évêque. Et pourtant..... Ma foi, faisons-le parler lui-même.

« Oui, mon cher, je viens de quitter les Ternes.

C'était trop loin du Sacré-Cœur, tandis qu'ici j'en suis à un quart d'heure. Si vous saviez comme il est doux de prier et de ne plus penser qu'à l'amour de Dieu, quand on a passé sa vie à célébrer l'amour des autres! Vous me demanderez alors pourquoi je ne me suis pas logé encore plus près du Sacré-Cœur. Que voulez-vous? Je ne suis pas assez saint. Je n'aurais pas le courage de ces moines sublimes qui couchent sur la pierre et qui se frappent avec des cordes à nœuds. Il me fallait donc une autre mortification : je l'ai. Je me fais vieux, je ne peux plus marcher : alors je me suis mis au pied de la butte Montmartre. Cela me force à monter. Le chemin est dur; il l'est moins que le chemin des Oliviers. Il ne l'est pas assez pour un homme qui a fait tant d'abominables choses! Heureusement toutes vont disparaître, toutes! Dieu permettra que je vive pour les convertir comme je suis converti. S'il ne le permet pas, mon testament est fait. On détruira à jamais ce que je n'aurai pu corriger. »

Pendant qu'il parlait, nous regardions le jardin : un vaste carré qui, aboutissant à un terrain vague, est clôturé par des planches mal jointes. Des rôdeurs de barrière jouaient dans ce terrain.

« Venez, reprit Féval, mon ami, vous avez besoin d'être mortifié, venez. » Déjà nous étions dans le jardin, en nous voyant, tous les voyous se collèrent contre les planches :

« Ohé, Jésuites, calotins!..... Dis donc, Auguste, il ne les empêche pas de bien manger, leur bon Dieu! Regarde donc le vieux, comme il est rouge! Bon appétit, otages! »

Féval rayonnait : « Vous entendez, mon ami? Ils voient quelquefois des prêtres dans le jardin, ils prennent ma maison pour une abbaye. Ils me flattent. »

N'aimant pas à exciter les animaux féroces, nous proposâmes de rentrer. Déjà nous avions vu le salon qui nous avait semblé peu luxueux à côté de celui des Ternes. Nous passâmes par une petite pièce froide et sombre, dont l'unique fenêtre était garnie de carreaux de couleur. Le premier objet que nous vîmes, quand nos yeux furent habitués à l'obscurité, fut une statue de la Vierge entourée de plantes.

« Mon oratoire, fit Féval; tenez, c'est sur ce prie-Dieu que j'ai trouvé mon meilleur livre, mon œuvre véritable, le *Coup de grâce*. »

Une porte entr'ouverte donnait sur le cabinet de travail, qui, quoique étant bien mieux que le salon, était également moins orné que celui des Ternes. Beaucoup d'objets et de tableaux qui nous étaient familiers manquaient. Ici, comme dans le salon, nous cherchions vainement quatre tapisseries dont jadis Féval était fier. Un jour que, du temps où il était profane, il se promenait au Temple avec Horteur — souvenir abominable! — il vit des tapisseries qui lui semblèrent superbes. « Combien? — 900 francs. — Envoyez-les donc chez moi. »

L'année d'après, Fournier lui en offrait quatre mille francs pour son château de la Biche-au-Bois.

En 1872, nous ne savons quel amateur voulait les lui payer le double.

« Ah! vous cherchez mes tapisseries? fit Féval, j'étais peut-être né pour être brocanteur. Je viens de les vendre avec mes meubles et mes tableaux. Fournier était, lui aussi, un malin. Tenez, on vient de me les payer. » Et il jeta devant nous dix billets de 1000 francs.

« Oui, mais cela, dit-il, ce n'est pas pour moi, c'est pour ma femme. J'ai beau être ermite, je suis comme beaucoup de maris, j'ai une femme qui me coûte cher. »

Mme Féval, en effet, est patronne de nombreuses œuvres de charité, et c'est pour ses œuvres que Féval a vendu ses tableaux, ses meubles, ses tapisseries. C'est pour elle, qu'à 7 heures du matin, il est à son bureau, et qu'il a publié depuis un an quatorze volumes.....

Et à tout instant l'on sonnait. C'étaient des pauvres gens qui venaient chercher qui dix sous, qui cinq francs.

« Ce sont mes amis d'à présent, nous dit Féval. Je crois qu'ils m'aiment encore mieux que les autres, mais je n'en répondrais pas. » Nous venions de reconnaître à ce mot notre Féval d'autrefois, le Breton malicieux et sceptique, qui doit souvent encore reparaître dans celui d'aujourd'hui.

« Ah! mon ami, reprit-il, je sais bien que tout le monde ne peut pas être moine, seulement, vous aussi, vous devriez vous convertir..... je vous jure que Dieu vous aime.....

— C'est pour cela qu'il tient certainement à ce que je déjeune. Adieu.

— Oui c'est cela. A Dieu. Mais écrivez-le en deux mots; toujours en deux mots. A Dieu. Ah! les Français...... mes chers Français..... quelle admirable formule de salutation ils ont trouvée! »

Et nous étions déjà loin quand nous entendîmes encore la voix du nouvel ermite répéter ces deux mots : « A Dieu. »

V. REVISION DE SES ŒUVRES

Revenu entièrement à Dieu, Féval, non content de faire de bons ouvrages, voulut, comme nous l'avons dit, que tous ceux de ses livres qui pourraient être corrigés le fussent : rachetant alors de ses œuvres anciennes toutes celles qui étaient susceptibles de l'être, il se condamna à un travail effroyable. Dur labeur, en effet, que celui de la correction, mille fois plus pénible que

celui de la composition, et dans lequel il faut, non seulement se priver de toute satisfaction littéraire, mais encore avoir le courage de mutiler les productions de son esprit. Que de fois ceux qui l'approchaient le trouvèrent à sa table de travail, la tête appuyée dans ses mains et brûlant de fièvre, cherchant péniblement ce par quoi il pourrait, sans nuire à la vraisemblance, remplacer les pages que la délicatesse de sa conscience lui faisait enlever. « Mais laissez donc ce travail ingrat, lui disait-on, Dieu ne demande pas qu'on se tue. — Dieu demande que je fasse mon devoir, répondait-il, et non pas que je vive. » Et sans ostentation, de bonne grâce, le romancier accomplit scrupuleusement la mission qu'il s'était donnée de rendre ses livres dignes d'être lus par tout le monde et sans danger.

On attendait le nouveau converti à son premier roman, disaient les impuissants jaloux, qui ont osé déverser sur lui l'injure, uniquement parce qu'il a eu la franchise et l'humilité de dire publiquement qu'il s'était trompé en abandonnant les pratiques religieuses de sa jeunesse. Le premier roman a paru, c'est un chef-d'œuvre : *Les étapes d'une conversion*, et, loin de paralyser son talent, la foi, la conviction, la paix du cœur lui ont donné une force et une jeunesse nouvelles qui ont créé des romans catholiques où ne manque ni la fraîcheur du coloris, ni l'entrain spirituel, ni l'ironie fine. Féval, après sa conversion, a écrit des livres dans une manière différente des premiers, il est vrai, mais de beaucoup supérieure.

« La fiction, dit M. de Pontmartin, avait fait de Paul Féval un éminent conteur; la vérité fera de lui un grand écrivain. »

« Vous naissez, » lui écrivait Louis Veuillot dans son enthousiasme, et lui-même le reconnaissait.

« D'ordinaire, dit M. de Pontmartin, lorsqu'un écrivain célèbre est arrivé au seuil de la vieillesse, lorsqu'il a beaucoup produit et accoutumé son public à ne rien lui demander en dehors de sa manière, de ses cadres et de son genre, il n'est pour cela ni épuisé ni fini; il peut donner, même au delà de la soixantaine, bien des preuves de talent. Ce qui lui est difficile, c'est de se renouveler, c'est de prodiguer à ses lecteurs les plaisirs de la surprise. La foi vient d'opérer ce prodige chez l'auteur des *Étapes d'une conversion.*

Ce n'est plus un romancier sexagénaire à qui Dinazarde, charmée, demanderait volontiers de raconter sans cesse les histoires qu'il conte si bien, c'est un ardent néophyte de vingt-cinq ans, rajeuni par un coup de soleil de la grâce, sur le chemin de Damas, multipliant son *Credo* sur tous les points menacés par l'impiété moderne, ne gardant de son art profane que ce qu'il faut pour répandre à flots sur des pages d'apologétique chrétienne la couleur, la passion, le mouvement, l'intérêt, la vie, et prêt à accepter avec joie le martyre, comme couronnement de l'édifice dont il fait un temple (1). »

Placé entre le désir de servir l'Église de toute la force de son talent et la nécessité de refaire à sa famille, qui n'avait d'autre ressource que les livres du père, une situation, Féval déploya une activité presque incroyable. — Il mène de front la correction de ses anciens ouvrages et la publication des *Étapes d'une conversion*, des *Merveilles du Mont Saint-Michel*, de *Jésuites*, *Pas de divorce*, etc., qui se succèdent avec une rapidité qui fait presque peur à ses amis.

Chaque mois, plus souvent même, il publie un grand article dans la *Revue du monde catholique*, articles indignés ou enthousiastes dont il suffit de rappeler les principaux : *le Denier du Sacré-Cœur, le Pèlerinage de Tours, Vieux mensonges, le glaive des désarmés, la France s'éveille, le Père Olivaint, la Bonne mort d'un homme de lettres, l'outrage au Sacré-Cœur, les Pères de la Patrie*, dans lequel, disait-il, il voulait « libeller l'acte de naissance de notre France, dresser son livret de grande ouvrière, nommer ses parents, désigner ses parrains, nommer ses patrons ».

Féval voulait rappeler et célébrer les grands hommes et les grands saints de la France : saint Denis, saint Martin, sainte Geneviève, Jeanne d'Arc, saint Louis, Charlemagne. La mort ne lui a pas permis d'achever son œuvre, mais il est déjà glorieux pour lui de l'avoir entreprise, de s'être privé à ce sujet de tout repos, de toute distraction : il en était venu, lui qui aimait la

(1) De Pontmartin. *Nouveaux Samedis* (1878).

campagne, la mer, à ne plus sortir de sa retraite où il ne cessait de produire et de corriger.

C'est alors qu'il écrivit, en quelques semaines, un volume alerte et plein d'esprit, sous ce titre : *Pas de divorce,* en réponse à une détestable brochure d'Alexandre Dumas fils. Celui-ci avait, en effet, devancé le néfaste projet que devait présenter aux Chambres, un peu plus tard, le petit juif Naquet.

VI. PAUL FÉVAL POLÉMISTE ET CONFÉRENCIER

Paul Féval converti avait tout le prosélytisme des apôtres. Il se fit conférencier. Un jour, dans une assemblée générale des catholiques, il parla sur *Montmartre et le Vœu national*. Écoutons ce beau langage :

Dans la succession des âges, il y a eu tour à tour deux peuples de Dieu : Israël d'abord, puis la France; et saint Michel, prince d'Israël, est devenu prince de la France. C'est là, je vous le signale une des idées qu'on trouve à la chapelle du Vœu national, par la raison que notre pontife l'y a mise en la fondant, et je l'y avais prise sur l'autel du Sacré-Cœur; car avant même d'aller à Sion prier *Notre-Dame de la Patrie,* j'avais gravi les rampes du mont Saint-Michel, où *l'Ange de la Patrie* a déposé son épée et son bouclier miraculeux.

Aussi, sur la sainte montagne de Marie, j'emportais avec moi mes souvenirs du mont de 'Archange, et il me semblait entendre la prière de Machabée, en voyant ces chères femmes, les Alsaciennes et les Lorraines, qui pleuraient, prosternées aux pieds de l'Immaculée-Conception. N'oubliez pas, Messieurs, que Marie et son chevalier saint Michel, qui adora le mystère de l'Incarnation et honora la Vierge Mère de Dieu avant la naissance de notre monde, sont les deux ennemis victorieux de Satan et sont les deux patrons de la France. Mais n'oubliez pas non plus, n'oubliez jamais qu'il est des heures où il faut élever ses regards au-dessus des plus hautes cimes : c'est là seulement que le Labarum apparaît, suspendu à la voûte même du ciel. Il faut alors viser plus haut que saint Michel même, chef des milices célestes, et même plus haut que Marie, reine des cieux : il faut appeler le secours immédiat, il faut *forcer* le propre secours de Dieu, et c'est ce que notre grand pontife a fait si heureusement quand il a enfoui au sommet du mont des Martyrs, non loin du lieu fécondé par le sang de saint Denis, l'éloquente pierre qui porte, jusqu'à des élévations où nul essor humain n'a gravi, la prophétique parole : « Au Cœur très sacré de Jésus, la France pénitente et vouée. » *Cordi sacratissimo Jesu, Gallia pœnitens devota.*

Repentante et dévouée! la France! C'était le Vœu national exaucé, et c'était aussi mon livre qui devait en être le très faible reflet, le très humble écho, destiné aux intelligences populaires. Ah! ceux qui sont doctes autant que je suis simple, et qui m'aiment d'une si généreuse tendresse, m'ont offert le trésor de leur science pour que j'y puise à pleines mains, si je veux, et je les en remercie de tout mon cœur, sans refuser leur offre; mais me faut-il vraiment tout leur profond savoir pour laisser enfin éclater la passion catholique et patriotique qui gonfle ma poitrine, pour faire la quête aux hommes en leur propre faveur, et pour crier à Dieu du fond de mon néant, où parle une voix qui m'étonne moi-même, parce qu'elle n'est pas la mienne : « Notre Père, qui êtes aux cieux, écoutez le Cœur de Jésus crucifié, qui pardonne au cœur de la France repentante; la France est à vos genoux, *Gallia pœnitens, Gallia devota*; la France, ô mon Seigneur Dieu, que sa contrition purifie comme une flamme, et que son vœu ressuscite en votre amour!

Non content de chanter les gloires de la France chrétienne, l'écrivain vient hardiment se placer sur la brèche et offrir sa plume pour la défense d'une cause qu'il n'a pas encore soutenue, et cela, avec un enthousiasme éclairé : « Qu'est-ce que le travail? Qu'est-ce que les livres? Qu'est-ce que l'intelligence? Tout n'est rien quand on fouille sa vie, qu'on revoit le passé, qu'on revient sur ses pas. Il ne s'agit plus de croire, mais de pratiquer; la foi ne suffit pas, disait-il, il faut des œuvres! »

En 1880 et 1881, la République franc-maçonne, ivre de ses récents succès, commençait ses exploits. L'anticléricalisme à l'ordre du jour allait arriver à la période aiguë. Jules Ferry, vaincu au Sénat sur l'article 7, ne rougissait point de ramasser les célèbres « lois existantes » dans l'arsenal des « tyrans » où elles se rouillaient depuis longtemps. Au nom de la liberté et de l'égalité, il ne rêvait de rien moins que de dissoudre la Compagnie de Jésus et chasser de leur patrie les meilleurs enfants de la France.

Devant l'expulsion des religieux, le monde catholique s'indigna, des protestations s'éle-

vèrent de tout côté. Elles ne furent souvent, hélas! que platoniques. Mais, si l'on vit à cette époque un déchaînement d'impiété sans précédent, on constatait aussi de nobles résistances. La libre pensée cherchait de toute manière à réveiller les passions antireligieuses. On reprit la représentation du *Juif-Errant,* d'Eugène Sue, pièce inepte, où l'auteur a la prétention de personnifier en Rodin, homme hypocrite, véreux, lâche, infâme, corrompu, un Jésuite ou plutôt, « le Jésuite ». On ne sait pas assez, en France, comment fut préparé ce roman ou plutôt cette machine de guerre contre le clergé, les Jésuites et l'Église. Rappelons-le en quelques mots. Un jour, le Dr Véron vint trouver Eugène Sue et lui dit : « Il y a une fortune à faire en attaquant les Jésuites, » et il mit cent billets de 1000 francs sur la table. L'écrivain n'avait pas de scrupules; il ramassa le billet et se mit à écrire :

« Voilà, dit Féval, dans son livre *Jésuites,* toute l'histoire du *Juif-Errant*..... toute la philosophie qui présida à la confection de cette machine à faucher les Jésuites. » — Le Dr Véron avouait volontiers plus tard que « le rasoir acheté si cher n'avait rien fauché du tout, sinon la prairie aux abonnés».

Paul Féval jugea à propos de relever le gant. Il devait beaucoup aux Jésuites : ils avaient élevé ses enfants et exercé une certaine influence sur sa conversion; aussi mit-il tout son cœur à les défendre. Il écrivit *Jésuites,* qui restera comme la plus belle apologie de la Compagnie de Jésus. C'est un hommage mérité rendu aux religieux, champions de la société chrétienne; aux fils de la France qui vont apprendre aux sauvages, avec la religion du Christ, l'amour et la langue de leur patrie; aux hommes admirables qui vivent pour se dévouer et meurent sans regret, si le devoir et la foi le demandent.

Paul Féval reprend l'histoire des Jésuites, au jour où Ignace de Loyola prononça son premier vœu et la conduit jusqu'à nos jours. Il fait passer sous nos yeux le tableau flatteur, mais vrai, de la fondation de cette Compagnie si fidèle à l'Église, les difficultés et les troubles des débuts.

Dans *Jésuites,* Paul Féval manie l'ironie avec une verve sans égale, et, sous une forme alerte et caustique, fait passer beaucoup de vérités.

Il raconte comment, au plus fort du bruit qui se faisait autour de saint Ignace, « battu de verges par le feuilleton », et de ses enfants, « mis en hachis pour les gargottes », il reçut la visite du directeur d'un très grand journal parisien pour lui proposer, à lui aussi, « une fortune à faire avec les Jésuites ».

Il avait, disait-il, une chambre pleine de « documents », cinq manuscrits sur le P. Guinard et Jean Châtel, un exposé foudroyant de la conspiration des poudres, le détail des persécutions dirigées contre « cet infortuné abbé de Saint-Cyran, claquemuré au château de Vincennes », etc., etc., etc.

Paul Féval, séduit par l'occasion, altéré de tapage et même de scandale que, disait-il, « il confondait loyalement avec la gloire », ne connaissant du reste les Jésuites que par les *Provinciales* et l'*Encyclopédie,* accepta avec le vif désir d'abattre ce que Eugène Sue « avait laissé debout dans le jardin de Loyola ».

Il se mit à l'œuvre résolument et, pendant un mois, resta enfermé, fouillant avec passion la meule de paperasses que son directeur avait appelées ses « documents », stimulé d'ailleurs par ce dernier qui, raconte Féval, en était arrivé à regarder que le Dr Véron « lui ôtait de la bouche chaque morceau de Jésuite servi en feuilleton à l'appétit des abonnés du *Constitutionnel.* « Bien à tort, ajoute-t-il, car il en reste et il en restera toujours, puisque, après trente-cinq ans écoulés, 4 ou 500 000 Français déjeunent encore tous les matins des rogatons de la cuisine d'Eugène Sue, remise à la casserole par les tristes marmitons qui l'ont remplacé ».

L'étude des « documents » produisit sur Féval, homme honnête, le contraire de l'effet attendu. Voici la lettre qu'il adressa à son directeur :

Je pars pour la Bretagne après avoir fait un feu de joie avec les feuillets de « notre » livre. Je vous renvoie vos « documents » et votre argent : excusez-moi. Il m'a semblé que j'avais accepté par légèreté, par ignorance surtout, un travail de mauvais aloi, qui ne peut convenir à un brave porte-plume, indifférent, comme je le suis, en matière de religion, mais tenant à sa probité littéraire comme à la prunelle de ses yeux.....

.....A force de me renseigner, j'ai connu par la lecture de vos documents que je calomniais à tant la ligne, non pas seulement des innocents, mais des citoyens utiles, des bienfaiteurs de l'humanité, des soldats de la science, de pacifiques conquérants, des apôtres, des héros, des saints, dont le crime est d'avoir fait honte à toutes les autres réunions d'hommes, en produisant, à la force de leurs bras, avec leur sueur, avec leur sang, une œuvre de civilisation qui est la plus étonnante des temps modernes. J'ai lu cela chez vous, dans une assez belle page de d'Alembert. Décidément, pareille besogne ne peut me convenir.

Le directeur ne se fâcha point pour si peu. Il accepta même facilement le changement de direction et fit des offres merveilleuses à l'écrivain. « Pendant qu'il me parlait, raconte Féval, je voyais passer devant mes yeux tout ce que j'avais trouvé dans ses « documents », la procession humble et magnifique de ces grands hommes qui se sont voués, depuis les premières années du XVIe siècle, à toutes les férocités, à toutes les bestialités, et je me demandais comment quelqu'un avait pu fabriquer Rodin, polichinelle sinistre, avec les morceaux du chevaleresque Loyola; de François-Xavier, l'apôtre miraculeux de la tendresse; de Canisius, l'oracle; de Laynès, le flambeau; de Tolet, qui mit l'absolution et la couronne au front du meilleur de nos rois; de Matheus Ricci, le vainqueur de l'impossible; de Claver, l'esclave des esclaves; de François Régis, de Ravignan, que sais-je? Il n'est pas temps d'énumérer ici et les noms héroïques abondent à ce point qu'il faudrait de longues pages pour en inscrire une faible partie : noms d'hommes d'État, comme Bellarmin; noms d'orateurs, comme Bourdaloue, frappant, au dire de Mme de Sévigné, comme un sourd sur le terrible orgueil de Louis XIV; noms de savants, de Pères de l'Église, de maîtres lumineux.....

» Je me demandais quelle rage pousse les ennemis de la vérité à tromper la foule, quelle malédiction entraîne la foule à voir par les yeux des aveugles au lieu de tourner tout uniment son regard vers le grand jour de l'évidence! »

C'est ainsi que Paul Féval comprenait la polémique. Dans *Jésuites,* il raille ses adversaires et expose magistralement les beautés de la cause dont il a pris la défense.

Les personnages sont vivants, la couleur est chaude tout en restant vraie, le récit dramatique, la verve étincelante, la franchise entière, la véhémence passionnée. Il nous montre les ennemis de l'Église toujours acharnés contre ses défenseurs et fouaille sans pitié les Sue, les Raspail, les Spuller et autres sectaires.

VII. ATTAQUES ET INJUSTES DÉFIANCES

Tant de franchise alluma bien des colères, et, d'ailleurs, Féval eut trop de succès pour ne pas exciter la foule des envieux. L'esprit et le talent sont, en effet, choses qu'on ne pardonne guère. Les plaisanteries douteuses, les insinuations perfides ne lui furent pas épargnées; elles n'eurent, en somme, d'autre effet que d'augmenter l'enthousiasme de ses fervents et la curiosité des malveillants : dans les deux cas, de lui amener des lecteurs.

Il y eut grand émoi dans le monde littéraire, où il occupait tant de place, et beaucoup de ses anciens amis préférèrent briser des relations intimes que de se résigner à voir le romancier devenu apôtre. Francisque Sarcey qui, lui, a continué de poursuivre de ses sarcasmes et de ses railleries les choses les plus saintes, faillit briser son monocle dans un accès d'indignation comique et s'écria : « J'aime beaucoup Féval, mais je ne parlerai plus de lui. Il a mal tourné. »

Être calomnié par les méchants, c'était son droit et cela l'honore; mais peut-être son action généreuse lui donnait-elle droit à un meilleur accueil dans le camp catholique. La Providence semble avoir voulu répondre elle-même à ceux qui l'accusaient

d'avoir agi par ambition, en permettant qu'on ne lui rendît pas même justice.

Quelques esprits timides l'accueillirent d'abord avec défiance ou une indifférence marquée; d'autres, plus ardents et trop emportés, l'attaquèrent avec violence et sans raison..... peut-être parce qu'il avait du talent et qu'ils étaient médiocres. « Allez et ne coupez pas trop, » lui disait-on d'un côté; les autres, au contraire, étaient d'une rigueur ridicule, comme Féval, dans une lettre à son éditeur Palmé, le fait remarquer avec esprit :

« ..... Les bonnes femmes et les bons hommes qui regardent le talent comme une obscénité me font peur. Ils ressemblent, pour moi, à cet enfant, héritier de deux cautéreux, et qui voyant au bain un monsieur sans cautère, s'écria avec horreur : « Oh! le sale, il n'en a pas! »

Beaucoup et des mieux intentionnés semblaient s'être donné la tâche de le vexer par mille petites tracasseries inutiles : lorsqu'il publiait dans *La semaine des familles* le roman de *La belle Étoile*, Mlle Zénaïde Fleuriot, lui renvoyant un jour des épreuves d'imprimerie, lui fit remarquer dans son texte le mot « luxure » qui s'y trouvait, « mot, disait-elle, qui, selon saint Paul, ne doit pas même être proféré par les chrétiens. »

Féval, d'un trait de plume, encadra le mot incriminé avec cette réflexion : « Prière à MM. les compositeurs de prendre ce mot avec des pincettes, et de le reporter avec circonspection dans le catéchisme du diocèse de Paris où l'auteur l'a trouvé. »

Cette petite anecdote montre jusqu'à quel ridicule peut se porter parfois une critique maladroite et aussi combien de blessures dut recevoir l'amour-propre de l'écrivain. Mais ce qui blessait surtout Féval et le peinait, c'était l'injuste défiance dont on semblait entourer, dans le monde catholique, ses œuvres qu'il prenait tant de soin à épurer de manière à les rendre irréprochables. Ses lettres en témoignent :

..... Vous savez à quel point le malheur rend défiant. J'ai été un instant très malheureux, et j'ai cru que la très petite conspiration du *constipement* allait me tuer net. Il y a des symptômes curieux, mais terribles pour moi, qui connais si douloureusement tout cela. La fameuse phrase à tiroir : « Ce bonhomme est trop bon, bien converti, doué de quelque talent; mais ne donnez pas ses livres à lire aux jeunes filles, aux jeunes gens, aux ouvriers, aux employés, aux nègres, aux blonds, aux dentistes, aux malades, ni surtout à personne; » cette phrase sortait de terre, on venait me l'apporter : Ah! que ce bonhomme est pieux! est honnête! et bien converti! Pourquoi faut-il qu'on ne puisse donner ses livres aux notaires...... (1) »

D'autres fois, c'était un apparent dédain qui le froissait. Il lui eût été difficile d'oublier son titre d'ancien président de la Société des gens de lettres, et aussi que sa collaboration faisait autrefois monter le tirage de tel ou tel journal, et pour cela, il lui en coûtait de se voir traiter en quantité négligeable par des maladroits. Aussi, sa vivacité naturelle reprenait-elle parfois le dessus; voici la lettre qu'il adressait à M. Palmé, son éditeur :

Je vous remercie des bonnes promesses de votre lettre, mais l'aspect de votre numéro du 25 février m'a bouleversé. Je suppose bien qu'il y a là quelque mystère de manipulation matérielle, mais il ne s'en trouve pas moins que l'œuvre capitale de ma vie se trouve fourrée dans le tas, *au milieu d'un numéro*, derrière un roman, enfin de la façon la plus outrageante qui se puisse subir. Qu'en dites-vous? Comment puis-je lutter contre cela? Comment me vengerez-vous de cela? M'avez-vous monopolisé pour cela? On a mis *Château pauvre* en deuxième ou en troisième dans le *Correspondant*, parce que c'était un roman. Mon livre actuel devait être et ne pouvait être qu'en premier. J'aurais cru vous faire injure en le stipulant d'avance.

Assez. Je vois que mes chagrins ne font que commencer. Ah! c'est difficile d'être résigné! Là, vraiment je me croyais sûr d'être soutenu par vous. Et il est impossible que vous n'ayez pas maintenant conscience de l'amoindrissement terrible que vous m'avez infligé. Pourquoi?

Je ne sais pas si Dieu m'enverra du courage, mais il me serait bien impossible à présent d'écrire une seule ligne de ce malheureux livre.

Après avoir passé des nuits à revoir et corriger ses œuvres, il ne lui fut pas épargné de voir des critiques acerbes les censurer impitoyablement. Un ecclésiastique publia

(1) *Lettre à M. C. Buet*, dans *Paul Féval*, par Charles Buet.

dans une feuille religieuse un article très vif contre lui qui le peina beaucoup, car, disait-il, « le mal que font les prêtres est toujours plus cruel à cause du respect qu'on est exposé à perdre. »

En revanche, il eut des encouragements précieux du clergé et des hommes intelligents et indépendants du camp catholique. Louis Veuillot, qui savait s'élever au-dessus des mesquineries, lui rendait un témoignage bien sincère qui était pour lui comme une consolation : « Je viens à vous de plein droit, un frère a le droit de féliciter son frère. » Et une autre fois : « Vous recommencez votre gloire, et elle sera meilleure et plus belle; maintenant, vous allez faire des chefs-d'œuvre. »

VIII. SES AMITIÉS

« Tant que vous serez heureux, disait Ovide, vous compterez beaucoup d'amis ».

Paul Féval a été riche, influent, il a été, dans le monde littéraire, ce qu'on appelle une puissance, aussi a-t-il eu beaucoup d'amis, autant qu'il en pouvait nourrir. Nous croirions être incomplets, si nous ne disions un mot des rapports qu'il entretint avec ses confrères : Alexandre Dumas père, Frédéric Soulié, Victor Hugo, Albéric Second, etc.

Nous n'aurons garde d'oublier Raymond Brucker, dont l'influence sur sa conversion fut si grande; Brucker, que Féval a peint à l'eau forte dans le premier volume des *Étapes d'une conversion*. Jean, c'est le nom qu'il a dans cet ouvrage, « avant de se tourner vers Dieu, avait dépensé une longue vie à regarder les hommes pour faire fortune et gagner de la renommée. » C'était, selon le mot de Louis Veuillot, « un fanatique d'incrédulité » qui se laissa toucher par la grâce et mit ensuite au service de sa foi la même énergie indomptée qu'il avait dépensée au service du mal. Comme Féval, après avoir connu la fortune, il mourut, pauvre et abandonné, mais emportant dans la tombe, mieux que la fortune et la gloire humaine : la réputation d'un honnête homme et la gloire d'un généreux et loyal repentir.

Féval fut aussi lié avec J. Barbey d'Aurevilly, écrivain fécond, laborieux, sincère, causeur spirituel, qui écrivit un très bel article sur les *Étapes d'une conversion*, au moment où d'autres moins éclairés rebutaient Paul Féval ou n'osaient l'applaudir.

« Gœthe, mourant comme il avait vécu, criait en mourant, écrivait-il : « Toujours plus de lumière ! Toujours plus de lumière ! » Nous disons, nous, à M. Paul Féval, comme à tous les chrétiens : « Toujours plus de christianisme ! toujours plus de christianisme ! »

Paul Féval aimait aussi Léon Bloy, écrivain âpre et robuste, dont le caractère belliqueux lui plaisait beaucoup. Il fut intimement lié avec M. Charles Buet qui a consacré un livre au souvenir de son ami ; avec le Vte Oscar de Poli, préfet du 16 mai, royaliste convaincu, écrivain aimable, poète à ses heures, qu'il raillait parfois de son royalisme intransigeant, quoique royaliste lui-même. Il fut en relations suivies avec M. Alphonse Daudet, qu'il appelait son « neveu », etc., etc.

Ici viendrait tout naturellement se placer le récit d'une querelle qu'il eut avec Victorien Sardou, autrefois son ami, au sujet du bossu, dont tous les deux revendiquaient la paternité; le cadre de cette biographie ne nous permet point de donner des détails qu'on trouvera, du reste, dans la collection du *Figaro littéraire* de 1866.

IX. LES DERNIÈRES ANNÉES — LA MORT

A force d'énergie et de travail, Paul Féval avait réussi à refaire en partie sa fortune d'autrefois « lorsqu'un soir fatal, soir maudit, un misérable, un voisin, pénétra dans son cabinet, et lui offrit de faire fructifier ses capitaux en l'associant à une affaire donnant déjà des bénéfices considérables. D'honorables ecclésiastiques — il les nomma — avaient eu confiance et s'en félicitaient. Féval donna tout l'argent qu'il possédait, toucha le mois suivant un bon dividende, et, le lendemain, le voleur mit la frontière entre ses victimes et lui (1).

(1) ALBÉRIC SECOND, *Gaulois*, 1887.

Cette fois, c'était bien la ruine définitive; à soixante-cinq ans et avec des infirmités, la lutte n'était plus possible. A quelques jours de là, en effet, en 1882, une première attaque d'apoplexie vint l'avertir que ses jours étaient comptés. Mais il n'avait pas encore bu le calice jusqu'à la lie : la mort vint frapper à ses côtés l'admirable femme qui avait été la compagne de sa vie, sa joie et sa force. Le coup fut terrible et du jour au lendemain, Féval ne fut plus que l'ombre de lui-même. L'émotion qu'il ressentit détermina une deuxième attaque : « *Tertia solvet*, disait-il tristement, à ses amis qui le venaient visiter, *tertia solvet*, mais qu'importe, je suis prêt. »

Après la mort de sa femme, il se retira dans l'hospitalière maison des Frères de Saint-Jean de Dieu, et là, pendant cinq ans, délaissé par ses anciens et nouveaux amis, seul avec une de ses filles qu'il avait eu le bonheur de consacrer à Dieu, il se prépara à bien mourir. Il était touchant de le voir prier avec ferveur dans la petite chapelle, se traîner péniblement, lourdement appuyé au bras de sa fille, Sœur de Charité, et d'une bonne Bretonne qui ne le quittait plus. Il mena dans cette paisible maison une existence aussi douce qu'il la put désirer, pensionné qu'il était par la Société des gens de lettres, celle des auteurs dramatiques, l'État. Il était, du reste, moins pauvre qu'il ne le croyait lui-même, puisqu'à sa mort, il laissa 80 000 francs en espèces et le revenu assez gros de ses pièces et romans.

Il voyait peu à peu diminuer ses forces et ne s'en effrayait pas. Enfin, le 8 mars 1887, dans sa soixante-dixième année, son âme alla recevoir près du Juge suprême la récompense des généreux sacrifices qu'elle avait su s'imposer.....

Dans ce Paris qu'il avait rempli de son nom, qu'il avait si follement aimé, cent cinquante personnes en tout, parmi lesquelles quelques Frères de Saint-Jean de Dieu, se trouvèrent réunies pour faire escorte à sa dépouille mortelle..... Ingrate et frivole multitude! Quelle leçon que cette navrante indifférence, ce formidable néant de la popularité, de la gloire, de ce que l'homme appelle la vie!.....

Sur sa tombe, deux discours furent prononcés, l'un par M. Henri de Bornier, au nom de la Société des auteurs dramatiques, l'autre par M. Jules Claretie, au nom de la Société des gens de lettres. De magnifiques articles furent publiés par M. Auguste Roussel, dans *L'Univers ;* Albéric Second dans le *Gaulois;* Chincholle dans le *Figaro;* mais qu'est-ce tout cela? « La lumière a rayonné sur le cercueil où l'on jetait la boue avec des pelletées de terre, » écrivait M. Chincholle; mais après?

Sa vraie gloire, c'est, en écrivant beaucoup, de n'avoir jamais produit une œuvre malsaine; d'avoir laissé des livres que ses enfants peuvent lire sans rougir et sans danger; c'est surtout au moment de l'épreuve, de n'avoir laissé couler de ses yeux que des larmes de reconnaissance; d'avoir compris la parole de l'Imitation : « Vanité de s'attacher à ce qui passe si vite et de ne pas se hâter vers la joie qui ne finit point; » c'est enfin, lorsque sa barque a fait naufrage, d'avoir su, selon le mot si pittoresque de Louis Veuillot, d'avoir su « jeter l'ancre en haut. »

Bordeaux. JEAN GRENIER.



LES CONTEMPORAINS



R. P. RAUZAN, FONDATEUR DES MISSIONS DE FRANCE (1757-1847)

I. LA FAMILLE — ENFANCE — VOCATION DÉBUTS DANS LE SAINT MINISTÈRE

Jean-Baptiste Rauzan naquit, le 5 décembre 1757, au sein d'une famille patriarcale. Son père avait exercé d'abord la charge de notaire à Rauzan, bourg du département de la Gironde; plus tard, il vint s'établir à Bordeaux, où il épousa Mlle Madeleine Maleville. Cette alliance méritait d'être heureuse, parce qu'elle était avant tout chrétienne. Après Jean-Baptiste, l'aîné, M. Rauzan eut encore trois fils et trois filles. Le premier d'entre eux succéda à son père et soutint dignement la réputation de foi et de probité qui lui était léguée; le second étudia la médecine; les sœurs se marièrent; le plus jeune des fils se consacra à Dieu comme l'aîné.

L'enfance du jeune Rauzan fut celle d'un parfait écolier. Aussi admirait-on déjà la maturité précoce de sa raison, son caractère ferme et résolu, en même temps qu'une modestie qui ne se démentait jamais. Un de ses condisciples, Mgr Dubourg, mort archevêque de Besançon, dira plus tard: « Le jeune Rauzan avait la physionomie d'un ange; pas un de ses camarades ne doutait qu'il n'eût conservé l'innocence baptismale. »

(1) Nous suivons pour les dates, les faits et différents extraits de cette biographie, la *Vie du R.P. Rauzan*, par le P. A. Delaporte, réimprimée en 1892 par la Maison de la Bonne Presse.

Les succès du collège, les éloges dont il était comblé, la position honorable et aisée de sa famille, les caresses d'un monde qui admirait son esprit et ses grâces naturelles ne l'éblouirent pas un instant. Il vit dans les travaux du sacerdoce l'emploi le plus raisonnable, le plus digne, le plus généreux d'une vie d'homme : il voulut être prêtre.

Il entra donc au Séminaire. Il fut tonsuré le 4 avril 1778 par Mgr de la Neuville, puis reçut successivement des mains de Mgr de Saint-Sauveur, évêque de Bazas, les saints Ordres jusqu'au sacerdoce qui lui fut conféré aux Quatre-Temps de la Pentecôte, le 25 mai 1782. Deux ans plus tard, il présentait sa thèse pour le doctorat en théologie sous le patronage de M. Langoiran, le premier prêtre dont le sang devait être versé à Bordeaux dans les jours mauvais que l'impiété préparait à la France (1).

Il y avait alors au collège de Guyenne une centaine d'élèves de philosophie, tous externes et portant la soutane pour la plupart. Beaucoup parmi eux menaient une vie fort légère; c'était l'effet des mauvais principes dont les infectait la philosophie du temps. Des hommes, probablement poussés par la Franc-Maçonnerie, travaillaient à attirer à eux ces jeunes gens et à corrompre leur esprit. M. Lacroix, un saint prêtre, dont le souvenir est encore vivant à Bordeaux, faisait tous ses efforts pour s'opposer à ces funestes influences. Il accueillait, il appelait chez lui ces étudiants, et, deux fois par semaine, leur faisait, dans l'église Sainte-Colombe, une instruction de piété.

De son côté, le jeune abbé Rauzan les réunissait plusieurs fois la semaine dans une grande chambre, chez son père, et leur faisait un cours de philosophie dans lequel il réfutait, avec force et talent, Voltaire, Rousseau, Diderot. Leur règlement portait en substance qu'ils devaient assister tous les jours à la messe, communier tous les mois et se confesser plus souvent, ne jamais lire de comédies (en ce temps-là, dit M. Magnes, tout le monde en lisait), ni les ouvrages de philosophie contraires à la religion. Ils ne se poudraient pas, *ils n'avaient pas de frisures*, ils ne portaient pas de ceinture de soie, ils n'avaient à leurs souliers que des boucles de fer poli.

La modestie de leur tenue et la régularité de leur conduite leur suscitaient des persiflages de la part de leurs condisciples qui les appelaient les *béguinguins*, mot qui signifiait mauvais dévot, hypocrite, qui veut se faire remarquer. Moi aussi, dit le bon M. Magnes, j'étais *béguinguin*. Et il ajoute que les béguinguins étaient les plus forts du cours, qu'ils brillaient aux examens, dans les luttes publiques, et que les autres, en ces circonstances, en étaient souvent réduits à confesser leur complète ignorance.

Après avoir ainsi débuté par le ministère des jeunes gens, le P. Rauzan fut nommé vicaire à Saint-Projet, puis bientôt professeur au Petit Séminaire de Saint-Raphaël d'où bientôt encore, sur les instances de la population, Mgr de Cicé le fit revenir à Saint-Projet. On arriva ainsi en 1792.

A cette date, l'orage amoncelé pendant un siècle avait éclaté sur la France dans toute sa fureur : la Révolution triomphante ne cachait plus sa haine pour Jésus-Christ. Les prêtres fidèles furent alors contraints de choisir entre un serment schismatique et une vie errante et souvent sur une terre étrangère. Mais quel parti prendre ?

Dans cette grave circonstance, l'abbé Rauzan ne crut pas devoir s'en tenir à son propre jugement et consulta Dieu et son confesseur.

II. EXIL ET RETOUR

Déterminé à l'émigration par des motifs tout à fait surnaturels, M. Rauzan s'embar-

(1) Il avait eu la pieuse pensée de consacrer cette thèse au Sacré-Cœur de Jésus. Pour cette raison, un religieux fort attaché au jansénisme refusa obstinément de la signer. Ce scandale en présageait d'autres. Ce religieux apostasia, en effet, pendant la Révolution, et mourut évêque constitutionnel. C'est M. l'abbé Magnes, mort récemment, âgé de plus de quatre-vingt-quinze ans, qui a transmis ces détails pleins d'intérêt.

qua, le 22 juillet 1792, sur un navire anglais qui se trouvait en station devant Blaye. Au moment où, déguisé en soldat, il quittait le sol natal, la pensée de la douleur qu'éprouverait sa mère en le voyant réduit à ce déguisement et à cette fuite le saisit et il pleura.

A peine le fugitif était-il entré dans le navire que les républicains se présentèrent pour en faire la visite et s'assurer qu'aucun prêtre n'y était caché. C'en était fait de lui s'il était découvert : trop connu pour pouvoir se montrer, il engagea un prêtre irlandais qui se trouvait avec lui à aller au-devant de ces terribles visiteurs, et cet ecclésiastique sut les décider à abandonner leur projet.

Échappé à ce péril, il arriva heureusement à Londres, où il passa environ un an, sans cesse occupé à soutenir et à fortifier la foi de ses compatriotes et acceptant volontiers des conférences avec les ministres protestants sur les points qui les séparent de la vérité catholique. En 1793, il vint en Belgique. Dieu lui ménageait en ce pays une douce consolation : la rencontre d'un conseiller et d'un ami dévoué, l'abbé Augé, plus tard membre de la Société des Missions de France, directeur du collège Stanislas, et enfin vicaire général du diocèse de Paris.

De Liège, l'abbé Rauzan passa à Anvers. L'évêque de cette ville avait voulu entendre ce jeune orateur dont on vantait partout la piété et les talents, et il l'invita à prêcher. L'abbé Rauzan accepta. Son sujet était la Providence.

L'incrédulité, dit-il, nous demande avec dédain si nous croyons encore aujourd'hui à cette puissance infinie qui, dit-on, gouverne le monde; le juste lui-même paraît déconcerté et chancelant dans sa foi; c'est le moment d'élever la voix pour rendre gloire à la Providence.

Un tel sujet traité par un jeune prêtre qui, lui-même, ne savait pas s'il lui serait donné de recevoir la dernière bénédiction de ses vieux parents, avait arraché des larmes à tous les yeux. Profondément attendri, le vénérable prélat fait dire au prédicateur qu'il l'attend à son palais, l'accueille avec une bonté paternelle et lui fait visiter ses appartements. Il lui montre sa vaste bibliothèque, et le studieux ecclésiastique de s'écrier : « Qu'on doit être bien ici ! » Le bon évêque sourit et montre à son visiteur une chambre attenante à la bibliothèque. « Et cette pièce, comment la trouvez-vous ? — Délicieuse. » On passe à la salle à manger. « Et ce réfectoire ? — Fort beau ! — Eh bien, tout cela est pour vous. Vous nous avez admirablement parlé de la Providence; je veux être, moi, votre providence. »

Mais ce doux repos allait être troublé; à cette époque, qui pouvait compter sur le lendemain?

Quand les armées républicaines entrèrent en Belgique, l'abbé Rauzan dut chercher un asile plus reculé, et, après un court séjour à Munster et à Dusseldorf, il se fixa à Berlin.

Une anecdote racontée par le P. Rauzan donnera une idée de l'état des esprits pendant les dernières années de la persécution révolutionnaire.

J'étais en Prusse à l'époque de la mort du pape Pie VI. Les protestants semblaient croire l'Église anéantie, et à Berlin il disaient hautement qu'il n'y aurait plus de Pape. Ils en donnaient une assez singulière raison : c'était qu'à Rome, la salle où l'on conserve les images des Papes était pleine; ils concluaient de là que Pie VI n'aurait pas de successeur. Malgré la certitude des protestants, on élut Pie VII.

Lorsque cette élection fut connue, M. Pélisson, un protestant de mes connaissances, me dit : «Vous devez être bien content, Monsieur l'abbé, vous avez un Pape ! — Sans doute, lui répondis-je, mais cela ne m'étonne pas. J'avais là-dessus les promesses de l'Évangile, tandis que vous autres, vous n'avez aucune doctrine. Supposons que je fasse une collection de discours, à commencer par ceux de saint Pierre, que je trouve aux Actes des Apôtres; je prends ensuite ceux de saint Ignace, martyr, de saint Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Ambroise, de saint Augustin. Après ceux des Pères de l'Église, je viens à ceux de nos grands orateurs; enfin, j'y joins les miens, et, avec tous ces sermons, je prêche dans toutes les églises catholiques de tous les pays. Quelquefois on dira : Il ne prêche pas si bien aujourd'hui qu'hier, mais tout le monde demeurera tranquille, ce sera toujours la même doctrine. Il n'en est pas de même

parmi vous. Qui oserait, à présent, prêcher les discours du fameux prédicateur Saurin qui vivait il y a quatre-vingts ans? Qui oserait parler de la perpétuité des peines, de la divinité de Notre-Seigneur? On lui dirait : « Nous n'en sommes plus là ! » Il se contenta de me répondre : « Hélas! nous ne sommes pas orthodoxes! »

Un souvenir, qui se rattache à cette époque, nous a été laissé par le R. P. de Magalon, de l'Ordre de Saint-Jean de Dieu :

Étant arrivé à Berlin, en 1798 avec ma famille, à l'âge de quatorze ans, j'entrai au Corps des cadets, d'où l'on me conduisait, avec mes camarades catholiques, au catéchisme et à l'église. J'y entendis M. l'abbé Rauzan prêcher devant un auditoire aussi bien composé de protestants que de catholiques. Un peu plus tard, devenu page de la princesse Ferdinand, belle-sœur de Frédéric II, je fus introduit chez M. Rauzan qui réunissait les jeunes Français, Polonais et autres catholiques de Berlin. Ces assemblées avaient lieu surtout le dimanche, dans l'appartement attenant au temple des calvinistes français, mis à sa disposition par le respectable M. Erman, chef du Consistoire, qui l'estimait et l'aimait.

Pour attirer ces jeunes gens par une réception plus cordiale, le bon prêtre, de concert avec Mme de Guillaume de Charleville et sa sœur, se privait de café pendant la semaine afin de le donner au déjeuner de ses jeunes amis, le dimanche. Il nous servait lui-même avec une bonté, une cordialité ineffables ; puis il nous conduisait aux offices, à la promenade, nous confessait et nous prêtait de bons livres (1).

Le 18 brumaire arriva et l'abbé Rauzan reprit le chemin de la France. Il y eut alors pour les fidèles, depuis si longtemps privés du bonheur de se réunir autour des saints autels, un moment d'ineffable allégresse. Les vieillards d'aujourd'hui nous racontent que leurs mères les prenaient par la main, les conduisaient aux églises dont les portes s'ouvraient de nouveau, les offraient à Dieu et pleuraient de joie. La famine de la parole était grande et les chrétiens avides du pain de la vérité. Alors se faisait entendre à Saint-Roch, avec une merveilleuse puissance, l'abbé Fournier, depuis évêque de Montpellier. Quant à l'abbé Rauzan, il demeura quelque temps auprès d'un de ses amis, M. l'abbé Jalabert, sur la place du Palais de Justice, d'où il se rendait pour prêcher à cette église des Carmes que le sang des martyrs venait de rougir.

La maison qu'habitait M. Jalabert et où M. Rauzan reçut l'hospitalité est celle qu'on voit encore à l'angle de la place du Palais de Justice et de la rue de la Barillerie. Ce fut là que, pendant les jours de la Terreur, des fenêtres de Mme Bergeron, chez laquelle il était caché, et, sur un signe convenu, M. de Lalande, plus tard curé de Saint-Thomas d'Aquin, puis évêque de Rodez, donnait l'absolution à tous ceux que la fatale charrette enlevait de la Conciergerie pour les conduire à l'échafaud.

M. l'abbé Rauzan était doué d'une grande éloquence; mais son organe était tel que dans une aussi étroite enceinte que celle de la chapelle des Carmes, les auditeurs placés aux extrémités ne le suivaient qu'avec difficulté. Plus tard, sa voix claire, mordante, atteindra sans peine les limites extrêmes des plus vastes basiliques. Il se plaisait à voir dans cet heureux changement l'effet de la protection de Marie, à qui il avait demandé avec foi ce don, indispensable à son ministère.

III. LES MISSIONS DE FRANCE

En 1806, M. Rauzan alla prêcher le Carême à Lyon. Cette station fut l'origine de l'œuvre qui contribua le plus puissamment au relèvement du sentiment religieux dans notre pays; nous voulons parler de l'œuvre des Missionnaires de France.

Le cardinal Fesch, oncle de l'empereur Napoléon Ier, était alors archevêque de Lyon. Ce prélat, mêlé par position à la politique de ce temps, et en conséquence très diversement jugé, avait incontestablement

(1) M. Erman ne fut pas le seul ministre qui eut avec M. Rauzan des relations amicales. Un autre ministre, ébranlé par les conversations du prêtre français, finit par lui faire cette question : « Vos catholiques, à l'heure de la mort, sont-ils tranquilles? n'ont-ils aucun doute sur la vérité de leur foi? » M. Rauzan ayant répondu que, sous ce rapport, les enfants de l'Église sont habituellement dans un calme parfait : « Hélas! reprit le ministre en soupirant, j'ai assisté un grand nombre de mourants; il n'en est pas un qui n'ait témoigné des craintes sur la vérité de sa croyance, pas un que je n'aie été obligé de rassurer. »

une foi vive, la volonté sérieuse de faire du bien et des vues élevées. S'il y eut dans ses difficiles relations avec le Saint-Siège quelques actes blâmables, dans l'ensemble de sa vie, on trouve de grandes œuvres et de grandes vertus. Son nom est béni dans le diocèse de Lyon et c'est justice encore.

C'est au cardinal Fesch qu'appartient la pensée du rétablissement des Missions. Il écrivait d'Italie à son grand vicaire, M. Courbon, le 18 février 1806 :

Mon projet est vaste ; c'est une maison de Missions intérieures, avec un Séminaire ou noviciat. J'ai beaucoup de courage, ayez-en autant et allez en avant ; je crois vous en avoir dit assez ; j'attends de vous les résultats. C'est un homme, me dites-vous, qui vous manque ; Dieu nous le donnera. Je trouverai bien, dans le diocèse, ou en France, vous le verrez, ce qu'il nous faudra. (Lyonnet, II, chap. xv.)

Cet homme, le sage grand-vicaire le rencontra. M. Rauzan, dit M. l'abbé Cattet, lui aussi, pendant de longues années, grand-vicaire de Lyon, prêcha le Carême avec tant de distinction d'une part, et, de l'autre, il célébrait le Saint Sacrifice avec tant de piété et d'édification, que M. Courbon le signala à Son Éminence comme le sujet le plus capable de fonder l'œuvre des Missions. Le cardinal accueillit ce nom avec joie. Il avait entendu l'abbé Rauzan à Paris, il le savait digne de sa réputation ; il lui écrivit, au milieu même des travaux de sa difficile ambassade auprès de Pie VII, une lettre fort longue dont voici un extrait :

Je connaissais déjà votre amour pour l'Église et le bien que vous êtes en état de faire ; j'en ai remercié Dieu, et je l'ai prié de vous appeler à la direction d'une maison de Missions intérieures qui deviennent d'autant plus nécessaires à l'Église de France qu'elle ne trouve pas dans son sein les anciens moyens que Dieu avait établis pour la régénération des principes et des mœurs..... Je vous déclare que je ne trouve que vous seul pour mettre à la tête de cette maison. Réunissez-vous donc à moi, faisons le bien qui est en notre pouvoir. L'esprit de l'Église est patient, prudent et confiant en Dieu ; mais il est laborieux, zélé et attentif à profiter des occasions que la Providence lui présente.

Quelques mois à peine s'étaient écoulés, et déjà M. Rauzan avait groupé autour de lui un certain nombre d'ouvriers apostoliques.

C'étaient MM. Guyon, dont la parole devait avoir un si grand retentissement ; Fauvet, Paraudier, Montannier et Rodet, morts au sein de la Société de la Miséricorde, après avoir partagé tous les travaux des Missions de France ; Bétan, Gagneur et d'autres encore.

Mgr Jauffret raconte qu'instruit des premiers succès de M. Rauzan, Napoléon lui en fit témoigner sa satisfaction par le ministre des Cultes. En 1809, le Carême fut prêché en forme de mission, à l'église Primatiale de Lyon, par M. Rauzan et quelques-uns de ses missionnaires. L'œuvre s'affermissait et se développait ; mais bientôt ces heureux commencements allaient se trouver anéantis.

La courageuse résistance de Pie VII aux volontés injustes de Napoléon avait attiré sur sa tête auguste la colère du vainqueur d'Austerlitz : on avait ravi au Pontife ses États et jusqu'à la liberté ; mais on n'avait pu arracher à ses lèvres une concession contraire à son devoir. Exaspéré, l'empereur fit retomber son courroux sur le clergé : un décret impérial brisa d'un seul coup les Congrégations récemment rétablies de Saint-Lazare, des Missions étrangères, du Saint-Esprit et l'œuvre de l'abbé Rauzan. Il fut défendu aux évêques d'employer à la prédication les prêtres qui auraient appartenu à un corps de missionnaires, attendu que, *ne connaissant ni les habitudes, ni les mœurs du peuple devant qui ils parlent, ils ne font que l'agiter par un zèle outré et inconsidéré.*

Tel était le prétexte ; la vraie raison se devine aisément. Fatale époque pour Napoléon ! Ce fut le commencement de sa ruine. Le décret était daté de Schœnbrunn, lieu de funèbre mémoire (26 décembre 1809).

Le cardinal Fesch n'avait pu parer le coup, mais il sut du moins l'adoucir. Il recueille dans son hôtel de la rue du Mont-Blanc les principaux débris de cette Société,

et, depuis lors, MM. Rauzan et Guyon font partie de la famille du cardinal. Ils se mêlent aux de Quélen, aux Feutrier, aux Frayssinous et autres notabilités ecclésiastiques qui composent la cour du Grand-Aumônier. Là, ils étudient et se préparent à de nouveaux travaux, car l'archevêque ne renonçait pas au projet qu'il avait formé; il laissait seulement passer l'orage.

Peu après le décret de Schœnbrunn, le prélat fit nommer chapelain de l'empereur l'abbé Rauzan qui assista, à ce titre, avec MM. de Quélen, Feutrier et Guyon, à la cérémonie du mariage de l'empereur avec l'archiduchesse Marie-Louise. Chacun d'eux reçut comme souvenir un diamant monté sur un anneau d'or. Il prêcha aussi devant l'empereur un Vendredi-Saint, à l'apostolique, et exposa le mystère de la Croix dans sa sévère simplicité. L'empereur, dont la foi était sérieuse, même aux jours où sa main ébranlait l'Église, qu'elle avait relevée, félicita le prédicateur. Au mois de juillet 1810, l'abbé Rauzan fut chargé de prononcer à Notre-Dame l'oraison funèbre du cardinal Caprara.

Pendant ces trois dernières années de l'Empire, il demeura à Paris, priant, étudiant, dirigeant les consciences, s'occupant de bonnes œuvres.

Quand arrivèrent les événements de 1814, il fut nommé chapelain du roi, prêcha la station de l'Avent à la cour et s'occupa dès lors de reprendre l'œuvre des Missions. Ce fut l'abbé de Forbin-Janson qui, dans un voyage à Rome, obtint de Pie VII tous les encouragements nécessaires, et l'œuvre se reconstitua dans une petite maison de la rue Notre-Dame-des-Champs. Les premiers compagnons des travaux de l'abbé Rauzan à Lyon accoururent autour de leur chef; d'autres se joignirent à eux, et la nouvelle Société naissante eut pour protecteur l'abbé Frayssinous.

Ce fut par Beauvais que commencèrent les exercices, bientôt interrompus par le retour de Napoléon, mais repris et achevés après les Cent-Jours, pour se continuer ensuite à travers la France entière. Si l'histoire du monde n'est au fond que l'histoire de l'Église, l'histoire de l'Église n'est à son tour autre chose que l'histoire de la grâce divine accueillie ou repoussée, et c'est ce qui montre toute l'importance des Missions. Car, donner une mission, c'est ouvrir à la fois sur la population d'une cité tous les canaux par lesquels la grâce de Dieu se répand et s'insinue dans les âmes; c'est faire retentir la parole évangélique avec plus d'instance et de force; c'est multiplier les saints gémissements de la prière qui font violence au ciel; c'est établir dans la cité, à l'encontre du torrent des faiblesses, des préjugés et des entraînements du monde, un courant divin qui saisisse, ramène, entraîne vers le devoir et le bon sens le fidèle, l'indifférent et l'impie lui-même.

C'est ainsi que, dans tous les temps, les hommes apostoliques, tels que saint Antoine de Padoue, saint Vincent Ferrier, saint François de Sales, saint Vincent de Paul, Fénelon, Bridaine, le bienheureux Grignon de Montfort, le P. de Beauregard ont été suscités par Dieu pour réveiller la foi dans les villes et dans les campagnes.

Grandes et salutaires devaient être sur les destinées de la société française ces effusions extraordinaires de la grâce. De justes craintes devaient se mêler à cette douce espérance. Enchaînée un instant par la main de fer qui étreignait tout ce qu'elle touchait, l'impiété ne pouvait manquer de recommencer la guerre contre Dieu et son Christ.

Louis XVIII, par un certain fonds de foi, que le goût de la philosophie du jour ne lui avait pas complètement ravi, et par bon sens, était personnellement disposé à adopter les mesures qui favoriseraient l'affermissement de la religion. Mais il en était bien autrement de beaucoup de fonctionnaires et d'hommes influents qui l'entouraient. D'ailleurs, la presse était libre; quelques journalistes spirituels, exaltés, audacieux, formaient à leur gré l'opinion publique, et l'opinion publique, en France surtout, c'est un torrent qui emporte les masses et avec elle ceux qui sont établis pour les diriger.

La presse voulait continuer et continua la Révolution. Tout son programme se résume en un mot : opposition; opposition à l'autorité politique du roi, opposition à l'autorité spirituelle de la religion. A l'encontre de l'Église surtout, sa tactique, est toujours la vieille tactique du XVIII[e] siècle : mentir, mentir hardiment, mentir avec audace, mentir sans relâche. C'est de ce parti révolutionnaire que devaient venir les difficultés et les troubles qui entraveraient l'œuvre des Missions.

IV. MISSIONS D'ORLÉANS, DE NANTES, BORDEAUX, GRENOBLE, LYON, PARIS, ETC.

Cette perspective n'effraya point l'abbé Rauzan, et il commença par la mission d'Orléans. Quelques traits nous aideront à bien mettre en lumière cette époque. A cette mission d'Orléans, le P. Rauzan avait annoncé une conférence pour les hommes. Le clergé de la ville disait : « Il n'y aura personne. ou il y aura du bruit. »

Quand le P. Rauzan arriva à Saint-Pierre, l'église était remplie, mais d'hommes réunis en groupes dans les nefs, la plupart le chapeau sur la tête, et conversant à haute voix. Un bien petit nombre annonçait, par une tenue plus respectueuse, des dispositions amicales. Au début du sermon, la voix du prédicateur est couverte par les conversations qui ne cessent point. Il continue avec calme; le silence ne se fait pas. Alors il jette au milieu de l'assemblée ce mot, accentué avec énergie : L'*enfer !* Les clameurs redoublent. L'ENFER, reprend avec plus de force le missionnaire..... et ces hommes étonnés se taisent et le regardent. Profitant de ce silence, il développe alors ces pensées :

Il suffit d'avoir entendu nommer l'enfer pour concevoir quelque doute touchant son existence; il suffit de douter pour examiner; il suffit d'examiner pour être convaincu; une fois convaincu, il faut se convertir. Alors, s'arrêtant, il pose la grande question: Pour se convertir que faut-il? Cette fois, on écoutait d'une oreille avide. Le prêtre se penche vers l'auditoire et laisse tomber une parole que peuvent entendre seulement les auditeurs les plus voisins de la chaire. Chacun de demander: Qu'a-t-il dit? Et ces hommes se redisent les uns aux autres : *Il a dit qu'il faut se confesser!* Ce soir-là même, les pénitents entouraient les confessionnaux. Plusieurs prêtres passèrent une partie de la nuit à entendre les confessions des auditeurs du P. Rauzan.

La mission d'Orléans donna les fruits les plus consolants et se termina par la plantation solennelle d'une croix, souvenir permanent de ces jours de grâce.

D'Orléans, les missionnaires se rendirent à Angers, puis à Nantes, où la même faveur les accueillit.

Le trait suivant donnera une idée de l'entraînement général et en même temps de la manière dont bien des hommes appréciaient les choses religieuses. C'était à Nantes. Le directeur du théâtre, voyant la salle déserte depuis qu'on avait commencé les exercices de la mission, appela le plus fameux acteur de ce temps, Talma. Celui-ci arrive, doutant peu du succès. Mais on continue de se rendre chaque soir au sermon et de délaisser le théâtre. Atterré par ce coup, le directeur va trouver un magistrat de la ville, lui explique qu'il a contracté avec le célèbre tragédien des engagements onéreux, et que, si on ne vient à son secours, il est ruiné. « Qu'y faire? répond le magistrat, chacun est libre d'aller où bon lui semble. — Mais, Monsieur, répond ingénument le directeur, est-ce qu'il n'y aurait pas moyen de s'arranger? Que MM. les missionnaires aient la complaisance d'avancer leurs instructions de quelques heures; de cette manière, on pourra venir chez nous en sortant de l'église, et tout le monde sera content. »

Une croix devait être plantée sur la place Saint-Similien en souvenir de cette mission; mais il fut décidé que la cérémonie principale et l'exhortation à la foule se feraient sur la place Viarmes, plus vaste et pourtant insuffisante. Or, il arriva que la croix ayant été posée au lieu même où avait été fusillé Charette, le général vendéen, le 29 mars 1796, le P. Rauzan, qui ignorait sans doute cette coïncidence, exhorta l'assistance à l'oubli de toutes les haines à

l'union de tous les cœurs. Un immense cri de réconciliation répondit à l'appel du saint missionnaire.

A Bordeaux, l'impiété, furieuse des succès qu'obtenait la mission, fit venir de Paris une actrice qui partageait avec Talma les honneurs de la scène française, Mlle Mars. Elle devait, disait-on, détruire en une soirée l'œuvre des missionnaires, *défanatiser* le peuple bordelais, lui rendre son esprit, sa gaieté, ses plaisirs ! Mais en vain mit-elle en jeu tout le prestige de son talent, la plus grande partie de la population demeura impassible. On racontait que, mécontente des Bordelais et surtout de la recette qu'ils lui avaient faite, cette reine de la scène française disait : « Est-ce donc là ce peuple spirituel, joyeux, impressionnable dont on m'avait parlé ? On a tort de l'assimiler à l'ancien peuple d'Athènes, il y a de la stupidité dans son esprit. »

Nous avons sur la mission de Grenoble des détails très piquants, extraits d'une relation qu'une jeune dame envoyait à sa mère. En voici quelques passages :

La mission s'est ouverte dans trois églises : je suis allée à Notre-Dame ; tout y est plein à ne pas s'y retourner. J'ai une excellente place où je n'ai ni froid ni chaud ; ce petit détail est pour le cœur d'une excellente mère que je veux tranquilliser sur ma santé pour laquelle, je crois, la mission sera très favorable en m'empêchant de me livrer au plaisir de la danse..... Les missionnaires sont vus de bien mauvais œil par tous les coquins de la ville, qui ne sont pas en petit nombre ; il s'y joint des jeunes gens dissipés qui avaient envie de s'amuser ; s'ils réussissent à convertir ce monde-là, ce sera une belle œuvre..... La cérémonie du renouvellement des vœux du baptême a été très auguste. Elle a eu lieu pour les hommes à Notre-Dame. Quoique, en général, ces Messieurs n'aiment pas beaucoup les démonstrations extérieures, il y avait cependant plus de 2000 cierges allumés dans l'église..... Quand, en présentant le saint Évangile, le prêtre demande aux fidèles s'ils croient à son contenu, on m'a rapporté qu'à Notre-Dame ce mot : *J'y crois*, prononcé avec effusion par environ 3000 hommes à la fois, avait été d'une force à ébranler ciel et terre..... Le général, qui y était, a fini par laisser échapper des larmes. Nous autres femmes, nous étions à Saint-Louis. Comme nous sommes naturellement un peu pleureuses, on sanglotait tout haut.

..... Nos Messieurs sont d'une sagesse exemplaire ; mon père met dans sa dévotion une innocence, une candeur, une simplicité qui m'enchantent ; mon mari est tendre, recueilli ; mon oncle est tout de feu. La ville ressemble à un grand couvent ; on ne parle plus que d'œuvres de piété.

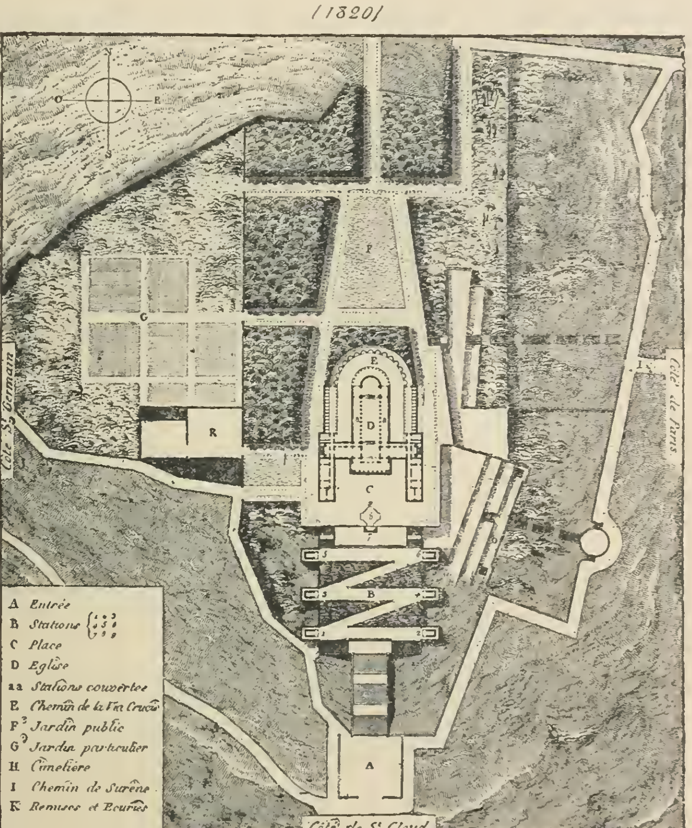
La mission de Toulon paraissait être une témérité, car cette ville passait pour l'arsenal de l'incrédulité ; de plus, l'œuvre avait échoué l'année précédente et l'opposition s'annonçait encore hardie et menaçante. La mort du duc de Berry, mais surtout les calamités de la Provence, où la rigueur du froid avait desséché les oliviers et les orangers, habilement exploités par les hommes de parti, avaient jeté dans les esprits une grande irritation ; on parlait tout haut de jeter à la mer les missionnaires dès qu'ils paraîtraient. Pourtant la foule vint se presser respectueuse et confiante autour de la chaire, et le P. Rauzan put dire à son auditoire : « La mission de Toulon commence comme les autres finissent. »

Pour Paris, Mgr de Quélen et le P. Rauzan résolurent de commencer la mission par le XIIe arrondissement. Ce n'était pas assurément celui dans lequel on devait compter sur plus de sympathies. C'était le quartier des écoles et des émeutes. « Vous prenez le bœuf par les cornes, dit Louis XVIII au P. Rauzan. — Sire, bientôt nous pénétrerons au cœur. » Il faisait allusion aux IIIe et IVe arrondissements, dont la visite devait suivre celle du XIIe. Durant cette mission de Paris qui dura deux mois, le zèle de Mgr de Quélen fut admirable ; on le voyait chaque jour visiter une ou deux églises, prêcher, confesser, se faire tout à tous. Au reste, la population parisienne, vive, impressionnable, facile à égarer, mais intelligente et capable d'enthousiasme pour le bien, quand elle le voit et le sent, se montra empressée à suivre les exercices. On essaya bien d'arrêter la mission par les moyens accoutumés : cris, boîte d'artifice, gaz méphitique, moyens bien petits et bien vils, quand surtout on considère, non pas seulement ceux qui les employaient, mais ceux qui en organisaient l'emploi.

Si grande pourtant est la bonté de Dieu que parfois ils tournèrent au salut des perturbateurs.

Un soir, deux jeunes gens avaient grossièrement insulté le P. Rauzan, à Saint-Étienne-du-Mont : à la fin de son sermon, il adressa à Dieu, pour eux, la prière la plus touchante. A peine descendait-il de chaire, que ces égarés tombaient à ses pieds, et bientôt obtenaient, avec le pardon du ministre de Jésus-Christ, celui du Dieu qui l'envoyait. Il y eut dans la France entière, à cette époque, près de 200 missions, et le P. Rauzan en dirigea personnellement plus de trente.

PLAN GÉNÉRAL DU CALVAIRE DU MONT VALÉRIEN (1820)



On raconte des traits charmants arrivés dans le cours de ces missions.

Un jour, dans une réunion de militaires, voyant s'affaiblir l'attention de ses auditeurs, l'abbé Rauzan s'interrompt brusquement : « Je vous ennuie, dit-il ; vous vous dites : Que nous veut ce prêtre ? il nous défend de jurer, il nous défend de nous battre en duel, c'est impossible..... C'est impossible..... Quand nos neveux liront le récit de vos campagnes, les prodiges de vos combats et de vos victoires, ils diront aussi : C'est impossible ! Et cependant vous l'avez fait. » Les soldats se redressèrent, captivés par cette parole. Il les avait gagnés.

Une autre fois, des jeunes gens, placés derrière la chaire, se moquaient des soldats qu'ils voyaient silencieux et recueillis dans l'attente de la communion. Le prédicateur se tourne vers eux. « Vous riez, Messieurs, c'est très plaisant, en effet, des militaires qui sont en prière et qui vont communier ! Cela vous paraît charmant, n'est-ce pas, de vous moquer d'eux ? Pauvres jeunes gens ! si quelqu'un d'eux seulement se retournait et fixait sur vous son regard, vous trembleriez de tous vos membres. » Aussitôt quelques soldats se retournaient, prêts à s'élancer sur ces jeunes gens pour leur faire expier leur imprudence, et le missionnaire est obligé, par quelques mots, de les arrêter.

Ce n'étaient pas seulement quelques personnes simples qui éprouvaient ces fortes émotions causées par la parole du P. Rauzan. M. Frayssinous, après l'avoir entendu, disait à quelqu'un qui lui demandait son jugement : « C'est un homme que je ne puis pas juger, il m'entraîne ! » Après un discours sur le ciel prononcé au soir d'une grande fête à Sainte-Geneviève, en présence de Mgr de Quélen, celui-ci demandait à l'un de ses grands vicaires, M. l'abbé Borderie, prédicateur distingué : « Eh bien ! qu'en pensez-vous ? » A quoi le grand vicaire répondit avec une sorte d'enthousiasme : « Monseigneur, il me faut trois jours pour me reconnaître ! »

Pour peindre le charme de cette parole qui entraînait les savants et les simples,

le bon et digne curé de Saint-Projet disait, en riant de son vicaire, alors fort jeune : « Voulez-vous peupler une ville au milieu des landes ? bâtissez une église et faites-y prêcher l'abbé Rauzan. »

Disons-le encore à la louange du prédicateur comme du prêtre : pour le P. Rauzan, la plus indispensable qualité du prêtre qui monte dans la chaire de vérité, c'est l'humilité. Dans les dernières années de sa vie, il racontait aux siens en souriant le trait suivant :

« Un jour, je fus abordé à travers une rue de Paris par un jeune prédicateur qui commençait à se faire une réputation brillante : « Vous êtes l'abbé Rauzan, me dit-il ? — Oui, Monsieur, et vous, vous êtes sans doute M. l'abbé N... — Le prédicateur ajouta : Pourrais-je être reçu dans votre Congrégation ? — A quoi je répondis : Voulez-vous être humble, voulez-vous être très humble, voulez-vous être profondément humble ? Venez, sinon, non. » Ce trait est digne des belles pages de son panégyrique de saint Vincent de Paul, où, en traits qui partent de l'âme, il peint l'humble prêtre luttant avec toute l'énergie de sa foi contre le *plus redoutable des ennemis du sacerdoce, le démon de la célébrité.*

Telle était bien aussi sa conduite, comme, entre cent autres, nous le montre le trait suivant. Ayant prêché à Saint-Roch l'oraison funèbre du roi Louis XVIII, il vit venir à lui les membres du Comité des chevaliers de Saint-Louis, qui, de la part de Charles X, lui demandèrent de vouloir bien livrer son discours à l'impression. Il répondit : « Je ne donnerai pas aux membres de ma Société le mauvais exemple de tenir à ce qui peut flatter l'amour-propre. Vous pouvez dire au roi que je suis dans l'impossibilité de le satisfaire; ce discours est brûlé. » Et devant eux, il jetait son manuscrit au feu.

La mission d'Avignon fut fertile en incidents, en réconciliations. Les gardes nationaux et les invalides étaient fort divisés. Ils se réconcilièrent publiquement, ajoutant au sacrifice de leurs inimitiés celui plus coûteux du respect humain.

L'un d'eux avait sur l'épaule une plaie fermée depuis peu. Le poids de la croix énorme qu'il portait avec ses camarades la rouvrit; on voulut lui faire prendre une autre position. « Non, répondit le vieux guerrier; quand mon Sauveur portait sa croix au Calvaire, ses plaies ne se rouvrirent-elles pas ? » Une autre fois, pendant une procession publique, un invalide reconnaît un homme auquel il avait autrefois donné un soufflet; il se jette aux pieds de cet homme qui le relève et l'embrasse.

Toutes les grandes villes de France : Lyon, Toulouse, Rouen, Bordeaux, Bayonne, Marseille, Brest, Poitiers, Toulon entendirent la parole apostolique et vibrante de M. Rauzan et de ses compagnons. Pendant quinze ans, *L'Ami de la Religion* enregistrait dans presque chacun de ses numéros ces succès prodigieux. De son côté, la presse impie multipliait ses attaques et soufflait un cri de guerre que répétaient dans certaines villes les rebuts de la société. On en avait entendu pousser ces vociférations dignes de notre temps : *A bas Dieu ! Vive l'enfer !* L'abbé Rauzan laissait dire et Dieu continuait de bénir son zèle. 800 forçats de Toulon méritèrent d'être admis d'un seul coup à la Table sainte. Depuis saint Vincent de Paul, un pareil spectacle ne s'était pas vu, et il se renouvela plus d'une fois, dans les bagnes et les prisons.

Nous pourrions multiplier ici les anecdotes et les prodiges de conversion opérés par M. l'abbé Rauzan, mais il faut nous hâter et nous avons beaucoup à dire sur ses œuvres.

V. ŒUVRES DU P. RAUZAN — LE MONT-VALÉRIEN — SAINTE-GENEVIÈVE — ÉCOLES — CONGRÉGATION DE SAINTE-CLOTILDE

Après tous les bouleversements dont la France venait d'être le théâtre, le premier besoin des chrétiens fidèles était de se reconnaître et de s'unir. Le P. Rauzan y pourvut dès le commencement des Missions, en créant dans les cités civilisées des associations chrétiennes.

La première est l'œuvre du Mont-Valérien. C'était un lieu consacré depuis longtemps par la piété des fidèles. Déjà, en 1400, il y avait là un petit Calvaire, et la contrée portait le nom de canton de la Croix. En 1556, une sainte fille, nommée Guillemette, se retira en ces lieux. On raconte que, pour élever au sommet de la montagne la chapelle qui porte le nom du Sauveur, pendant cinq ans, elle passait les nuits entières, occupée à aller chercher dans la vallée l'eau nécessaire aux ouvriers qui bâtissaient le sanctuaire.

Ensuite vint un saint homme, nommé Jean de Houssay, qui, pendant quarante-six ans, coucha dans une bière, revêtu d'un cilice et de la blanche robe des Chartreux. Henri IV le visita plus d'une fois. Sous Louis XIII, Hubert Charpentier, venu de Bétharram, éleva là un Calvaire semblable à celui déjà célèbre de Notre-Dame de Bétharram, près de Lourdes, et établit là une Société de prêtres consacrés au service de la chapelle.

Ce fut dans cette chapelle que Bernardin de Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau entrèrent un soir et éprouvèrent cette émotion profonde dont le premier a fait ce récit:

> Nous arrivâmes chez les ermites un peu avant qu'ils se missent à table et pendant qu'ils étaient à l'église. Jean-Jacques me proposa d'y entrer et d'y faire notre prière. Les ermites récitaient alors les litanies de la Providence qui sont très belles. Après que nous eûmes prié Dieu dans une petite chapelle, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant, j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux; il y a ici un sentiment de bonheur qui pénètre l'âme. »

En 1704, les ermites avaient pour supérieur le plus âgé d'entre eux, nommé Fr. Jean, qui les gouvernait dans la paix. Mais la discorde s'étant mise dans le couvent, leur supérieur ecclésiastique, M. Madot, plus tard évêque de Châlons, leur envoya le bienheureux Grignon de Montfort, dont la vertu et les exemples ne tardèrent pas à pacifier tous les esprits. (*Vie du bienheureux de Montfort,* par M. Pauvert, p. 136, et par le R. P. Fonteneau, p. 117.)

A l'époque de la Révolution, il y avait encore 40 ermites et 4 ou 5 prêtres sur le Mont-Valérien. En 1790, l'impiété abattit le Calvaire et chassa les religieux, puis ce lieu, si longtemps sanctifié par la prière, devint un lieu de plaisir, comme sur le Calvaire de Jérusalem, une chapelle fut consacrée à Vénus. La profanation cessa en 1803, grâce à l'intervention de M. l'abbé de Goix, curé de l'Abbaye-aux-Bois, qui acheta le Calvaire, abattit la honteuse idole, releva la croix et y établit des Trappistes. Ils n'y restèrent que peu de temps et ce fut Napoléon Ier qui les obligea de quitter leur montagne où, sur les ruines de l'ermitage, le puissant despote voulait bâtir la maison qu'il édifia bientôt à Écouen.

En 1816, Louis XVIII donna la jouissance du Mont-Valérien aux missionnaires de France qui y rétablirent aussitôt les octaves solennelles des fêtes de l'Invention et de l'Exaltation de la Croix. Dès lors l'empressement en ce lieu fut considérable et plusieurs fois on y célébra des fêtes magnifiques qui eurent un grand retentissement. Ce saint lieu était particulièrement cher à la famille royale qui s'y rendait souvent.

Le 31 mai 1830, le vieux roi Charles X vint, suivi de toute sa cour, recommander à Dieu l'expédition qu'il préparait contre Alger. Le P. Rauzan prêcha au pied de la croix. Pendant qu'il parle, le ciel s'assombrit, le tonnerre gronde, et l'orateur, s'interrompant, montre l'orage prêt à fondre sur la France et fait prier tout le peuple pour elle et pour son roi. Ce fut la dernière grande fête célébrée au Mont-Valérien. A quelques jours de là, le nouveau gouvernement déclarait le Calvaire propriété nationale, chassait les missionnaires et donnait une destination militaire à ce tertre si longtemps sanctifié. Un fort, qui fut impuissant à défendre Paris en 1870, occupe la place des bâtiments, mais l'ancienne église amoindrie est devenue la chapelle des soldats du fort.

Une autre œuvre occupait en même temps M. l'abbé Rauzan.

L'œuvre de Sainte-Geneviève fut entreprise dans un autre but que celle du Mont-Valérien. Le calvaire était un pèlerinage; Sainte-Geneviève fut pendant huit ans le foyer principal des bonnes œuvres de la capitale. Le P. Rauzan établit à Sainte-Geneviève deux exercices quotidiens: le matin, la prière commune et la méditation publique; le soir, après la récitation du chapelet, une instruction familière que suivaient la bénédiction du Très Saint-Sacrement et la prière. Ainsi, c'était à Sainte-Geneviève comme une mission perpétuelle.

Deux fois l'année, à l'époque de la fête de sainte Geneviève, au mois de janvier, et à celle du miracle des Ardents, au mois de novembre, avaient lieu des neuvaines solennelles, comme celle de la Croix au Calvaire du Mont-Valérien. Ces exercices, ces neuvaines surtout, attiraient là un grand concours. Plusieurs associations y furent aussi établies : l'association des hommes, celle des dames, celle des demoiselles auxquelles se joignirent plus tard l'association dite de Saint-Joseph et celle des charbonniers. La neuvaine de 1823 fut particulièrement remarquable.

Le 3 janvier, au moment où Mgr de Quélen se préparait à commencer l'office solennel, 300 charbonniers reçus à la porte de l'église par le supérieur de Mission et conduits immédiatement par lui au trône du pontife présentèrent à leur premier pasteur une croix d'argent d'un magnifique travail; au-dessus du nœud qui surmonte le bâton, flottait un drapeau avec cette inscription : *A sainte Geneviève, patronne de Paris, par le corps des charbonniers, le 3 janvier 1823.* Ces braves gens avaient transporté publiquement cette croix de la rue des Arcis, où elle avait été fabriquée, jusqu'à Sainte-Geneviève; frappé de ce spectacle inattendu, le peuple avait salué partout au passage avec respect. Le prélat bénit la croix, et les charbonniers allèrent occuper en face du trône les places qui leur avaient été préparées. Mgr de Boulogne prêcha; le soir, par les soins de M. le préfet, la colonnade et le dôme furent illuminés : la fête de l'illustre patronne n'était-elle pas une solennité nationale?

Les solennités de Sainte-Geneviève concoururent puissamment à l'un des desseins providentiels pour l'accomplissement desquels le P. Rauzan était particulièrement suscité : le rétablissement et la restauration en France du culte extérieur, sans lequel la religion du Verbe Incarné se métamorphose si vite en religion philosophique pour quelques-uns, en indifférence pratique pour les masses.

Mais un secret instinct portait sans cesse le P. Rauzan vers un objet plus important encore, s'il se peut : le soin de la jeunesse. A l'éducation chrétienne donnée autrefois par le clergé ou sous sa direction, avait succédé un enseignement deux fois corrupteur et par son silence sur ce qu'il importe le plus d'enseigner à l'enfant et par des leçons ou imprudentes ou coupables. Avec sa haute expérience, le P. Rauzan voyait clairement où un pareil enseignement conduisait la société.

Homme d'action plus que de polémique, il n'attaqua ni l'Université ni les écoles mutuelles; mais il employa tout son crédit et tous ses efforts à soutenir les institutions où l'enseignement des lettres humaines. demeurait uni à l'enseignement de l'Évangile. C'est ainsi que la fondation et le maintien des écoles chrétiennes étaient toujours chaleureusement recommandés aux associations d'hommes formées à la suite des Missions, que lui-même accepta la direction de la communauté des clercs du Chapitre de Saint-Denis, ce qui lui faisait dire en souriant : « Je n'aurais par cru devenir à soixante-dix ans maître d'école. »

L'éducation des jeunes filles devait appeler à son tour l'attention du P. Rauzan. Dès les premières années de son ministère apostolique, il se disait souvent à lui-même que la société ne pouvait guère être sauvée que par les femmes, et que, d'un autre côté, il fallait à celles-ci, pour remplir leur mission, beaucoup d'instruction et beaucoup de vertus. Il se souvenait aussi de ses entretiens avec Mgr d'Aviau, archevêque de

Bordeaux, pendant lesquels ce digne prélat lui répétait que s'il avait à choisir entre la fondation d'un Séminaire et celle d'une Congrégation entièrement vouée à l'éducation des jeune filles, il donnerait la préférence à cette Congrégation de femmes.

Mais comment faire et où trouver cet entier dévouement qui réaliserait ses idées?

La Providence vint au secours de son fidèle serviteur et conduisit vers lui Mme Desfontaines. La future fondatrice de Sainte-Clotilde était, avant la Révolution de 1789, religieuse de l'Adoration perpétuelle du Sacré-Cœur de Jésus, établie à Paris dans la communauté de Sainte-Aure. Traduite au tribunal révolutionnaire, emprisonnée à Port-Libre, Mme Desfontaines vit finir sa détention et celle de ses compagnes le 9 thermidor. Après cette délivrance inespérée, ces dames formèrent le dessein de se retirer en Amérique pour y pratiquer plus librement leur règle. Mais M. de Laleu, mort curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, les détourna de ce projet. Il leur représenta que, vu l'état de la religion en France, il appartenait aux âmes fidèles de se presser autour du temple détruit et de travailler à le relever. « Vous êtes libres, leur dit le saint vieillard, d'aller chercher le repos dans un autre hémisphère; pour moi, je demeurerai ferme sur les ruines de Jérusalem (1796). »



Mme DESFONTAINES, SŒUR MARIE DE SAINTE-CLOTILDE

Ce langage fut compris, et Mme Desfontaines se résolut à former un pensionnat. Les ressources lui manquaient absolument; la confiance en la Providence y suppléa. Une ancienne élève de Sainte-Aure prêta soixante francs; avec ce modique secours et neuf élèves, l'œuvre commence. Dieu la bénit. Le pensionnat prend bientôt de l'accroissement, et Mme Desfontaines, voyant l'établissement s'affermir, songe à lui donner plus de consistance en formant une Congrégation religieuse vouée à l'éducation de la jeunesse, en rapport avec les besoins spéciaux du temps et avec le développement que commençait à prendre l'éducation des femmes. Mais comment faire et où trouver la direction et les secours dont elle avait besoin ?

Un jour, remplie de toutes ces pensées, elle s'achemine vers le Calvaire du Mont-Valérien. C'était pendant la neuvaine du mois de septembre. Au moment de quitter la sainte montagne, attirée par des chants qui viennent frapper son oreille, elle entre dans la petite chapelle des missionnaires. Un prêtre âgé entretenait familièrement de braves soldats sur le bonheur qu'on goûte au service de Dieu. Mme Desfontaines l'écoute depuis quelques minutes et déjà une pensée l'a fortement saisie : *C'est l'homme de Dieu pour toi,* lui dit une voix mystérieuse. Dès ce moment, sans se douter nullement que ce bon prêtre

n'est autre que le Supérieur des Missions de France, elle a pris la détermination de soumettre à sa conduite la Congrégation qu'elle désire fonder. Quelques jours après, le 29 septembre, elle va le trouver, lui expose ses projets et l'inspiration que Dieu lui avait donnée dans la chapelle du Mont-Valérien. Il l'écoute avec intérêt et répond : « Il y a trente ans, Madame, que je forme le vœu de voir s'établir une communauté exclusivement vouée à l'éducation des jeunes personnes. »

Pourtant, le P. Rauzan ne se décida pas encore à accepter de fonder cette œuvre. Aux instances de Mme Desfontaines, il répondait :

Plus je réfléchis, plus je demeure convaincu qu'on n'acceptera pas entièrement mes idées. Car vous ne savez pas tout ce que j'exigerai ; selon mes vues, les religieuses devront se donner totalement aux enfants ; elles devront se faire élèves avec les élèves, vivre pour elles, avec elles, comme elles. Je n'autoriserai aucune pratique qui puisse les distraire de leur œuvre. Elles n'auront point de cellules, point de réfectoire de communauté, elles coucheront dans les dortoirs des élèves, prendront avec elles leurs repas et jusqu'à leurs récréations..... Mais qui voudra jamais s'assujettir à la vie que je demande.....

Mme Desfontaines ne se découragea pas. Après six mois de réflexions et de prières, le P. Rauzan traça à la Congrégation nouvelle une règle qui sacrifiait quelques-uns des dehors de l'état religieux, en gardant l'esprit et les vertus qui caractérisent les véritables épouses de Jésus-Christ. Ne plus vivre que pour Dieu et les enfants qu'on est appelé à diriger ; pour ces enfants, s'adonner aux fortes études, rendues nécessaires par le devoir d'une éducation brillante et solide qui, tout à la fois plaise au monde et protège la vertu ; pour ces enfants, veiller constamment sur des démarches, des paroles, dont pas une ne peut passer inaperçue : telles étaient les vues du P. Rauzan.

Il hésitait, on le conçoit, à imposer une législation qui exige une abnégation si absolue. Mais la fondatrice avait communiqué sa ferveur à toutes ses compagnes : elle promit de la part de toutes une soumission complète ; la règle fut écrite, et elle eut la joie de voir sa communauté approuvée par Monseigneur le cardinal de Périgord, le 6 avril 1821, et autorisée peu après par le gouvernement. Le 16 août de cette même année, les premières religieuses prononçaient leurs vœux entre les mains de Mgr de Quélen, qui avait eu à l'œuvre une part considérable. Il proposa le nom de sainte Clotilde, nom heureux, qui plaçait sous l'invocation de la noble reine à laquelle notre patrie doit sa foi, une maison destinée à ranimer en France la religion par l'éducation des femmes (1).

L'œuvre qui couronna la carrière du P. Rauzan fut l'érection en Congrégation religieuse de la Société des Missionnaires de France.

La Révolution de 1830 venait d'éclater et toute mission devenait impossible.

Le 28 juillet, la maison des missionnaires fut envahie par une troupe d'hommes armés et furieux. En vain, le P. Rauzan cherche-t-il à les apaiser : « Qu'avez-vous à craindre d'un vieillard qui ne veut que votre bien ? » lui dit-il. Pour toute réponse, deux balles

(1) La pieuse fondatrice avait alors soixante et un ans. Elle ne devait survivre que quelques jours à cette grande fête. Elle s'éteignit pieusement dans la nuit du 12 au 13 novembre 1821, après avoir reçu du P. Rauzan les derniers sacrements. Son corps, déposé d'abord au cimetière du Père-Lachaise, a été transporté, en 1859, dans la chapelle agrandie du couvent de Sainte-Clotilde, à Reuilly.

Elle eut pour remplaçante Mlle Louise-Émilie Fraissinet, en religion Sœur Marie Sainte-Bathilde, née à La Rochelle, le 15 novembre 1800. Mlle Fraissinet était fille de Pierre-François Fraissinet, intendant militaire, et de Marie-Émilie Gabet. Dès l'âge de cinq ans, elle avait été confiée par son père, devenu veuf, à Mme Desfontaines, qui forma avec un soin particulier le cœur et l'esprit de son élève. Cette élève fut sa première novice ; ensemble elles prononcèrent leurs vœux entre les mains de Mgr de Quélen, le 16 août 1821. Mlle Fraissinet venait à peine d'atteindre sa vingt et unième année quand elle fut investie du gouvernement de la communauté naissante : « Mais, c'est donc avec une enfant que j'aurai désormais à traiter, dit un jour M. le Mis de Lauriston, alors ministre, quand le P. Rauzan vint lui annoncer cette élection. — Ne craignez rien, Monsieur le ministre, cette jeune religieuse est douée d'un esprit remarquable et d'une maturité de jugement qui n'est pas en rapport avec ses années. » L'avenir se chargea de démontrer la vérité de ces paroles. Sous la direction du P. Rauzan et guidée par les conseils du P. du Mesnildot, missionnaire de France, chargé par le P. Rauzan de

sifflèrent à ses oreilles. Le dévouement de l'un des gardes nationaux venus à son secours para une troisième balle, et quelques hommes courageux, entraînant le P. Rauzan, favorisèrent sa sortie. Parmi eux se trouvait le plus ardent ennemi des missionnaires : « J'avais fait serment de donner la mort à cet homme, disait-il ensuite, quelle main a suspendu ma volonté et retenu le coup que je voulais frapper ! »

Du lieu de sa retraite, le P. Rauzan apprit l'œuvre de destruction complète et sacrilège que la haine avait opérée dans sa maison et la dispersion de tous ses enfants.

Soutenu par sa foi vive, l'intrépide vieillard ne désespéra pas de l'avenir. Le séjour en France lui étant impossible, il tourna ses pensées vers la patrie chrétienne.

Dès son arrivée à Rome, Pie VIII l'accueillit avec la plus paternelle bonté : « Vous êtes ce bon M. Rauzan dont j'ai entendu raconter tant de choses admirables ! Que la bénédiction de Dieu soit avec vous !..... » Il le retint longtemps auprès de lui. Au sortir de cette audience, le cœur du prêtre était plein d'une indicible consolation.

Il s'occupa dès lors de donner une forme définitive à sa Société dont les constitutions n'avaient été qu'ébauchées avant 1830.

Il passa trois années à ce travail durant lesquelles on le voyait presque continuellement prosterné devant l'autel de la Très Sainte Vierge, dans l'église de la Minerve et à la Confession de Saint-Pierre.

C'est dans ses Constitutions surtout qu'un fondateur met son âme. Le P. Rauzan s'est peint dans les siennes, car, à chaque page, on y trouve la foi vive du prêtre, la sagesse prudente de l'homme qui a beaucoup vécu et l'ardeur naturelle d'une nature méridionale, accrue, mais sanctifiée par la grâce. Son titre, d'ailleurs, dira bien ce qu'elle doit être : Ce sera la *Société de la Miséricorde.*

Il ne s'agit plus de missions seulement, écrivait le P. Rauzan, une carrière autrement vaste s'ouvre; il s'agit de toutes les œuvres qui glorifient le plus aimable des attributs du Dieu Sauveur, *sa miséricorde*. Au premier rang, parmi ces œuvres, demeurera l'annonce de la bonne nouvelle aux pauvres par préférence, et aux hommes plus dignes encore de compassion, dont l'âme manque du nécessaire, dont l'âme est morte, *aux pécheurs.*

Grégoire XVI encourageait le Père avec une bienveillance marquée, le pressant de mener à bonne fin les Constitutions qu'il lui promettait d'avance de bénir.

En effet, dès le 18 février 1834, un Bref d'approbation faisait de l'œuvre du P. Rauzan une œuvre de l'Église, œuvre à laquelle devaient appartenir sans partage les dernières années de cet apôtre de Jésus-Christ (1).

VI. DERNIÈRES ANNÉES

Nous approchons du terme de cette existence si longue et si remplie. Depuis son retour de Rome, sauf un court voyage à Bordeaux, le P. Rauzan ne quittait plus Paris.

Malgré son grand âge, il arrivait encore chaque matin le premier à la chapelle pour l'oraison commune. « Quand on verra, disait-il, un vieillard de quatre-vingt-dix ans

l'œuvre de Sainte-Clotilde, la nouvelle supérieure gouverna sagement l'œuvre naissante et la fit prospérer. Elle mourut le 9 décembre 1858.

Après elle, Mlle de Gislain de Bontin (Sœur Sainte-Marie) gouverna pendant huit ans la communauté et prépara la fondation d'Hyères que sa remplaçante devait réaliser, car cette religieuse, d'une constitution délicate, avait encore été affaiblie par les remèdes qu'avait essayés sur elle le Dr Broussais. Elle mourut subitement le 15 août 1867. Douée d'un esprit très vif, elle avait de très fines reparties. C'est ainsi que parlant un jour de sa mort : « Mes Sœurs, vous verrez que vous me trouverez morte un de ces jours, car, voyez-vous, moi, je suis sujette aux morts subites. »

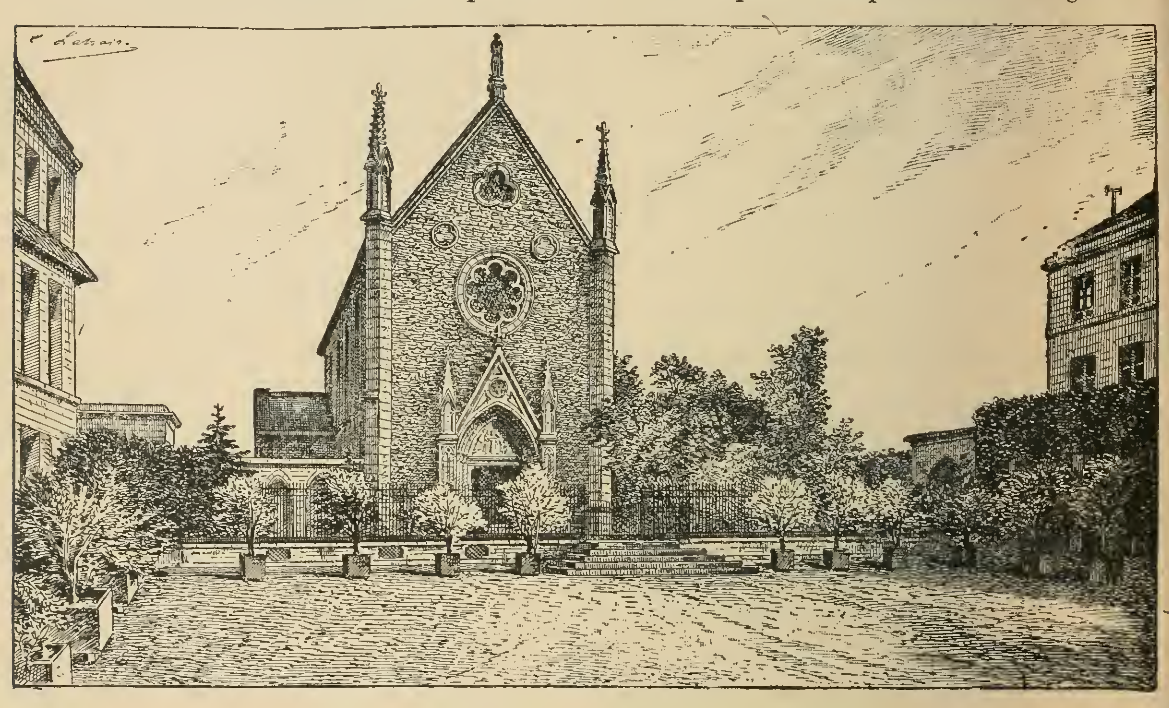
Elle fut remplacée de 1867 à 1886 par Sœur Marie-Pauline, née Regnouf de Vains, qui fonda en 1881 la maison d'Aigle, en Suisse. Celle qui lui a succédé porte un nom cher à toutes les bonnes œuvres. C'est Mlle Marie Bailly, en religion Sœur Vincent de Paul, sœur de deux religieux de l'Assomption que nos lecteurs connaissent. On lui doit les fondations de San-Remo. 1890 et de Toulon, 1891.

(1) Les Pères de la Miséricorde ont, depuis quelques années, transféré leur maison principale de la rue de la Planche, aujourd'hui de Varennes, à Auteuil, rue de l'Assomption. Ils avaient successivement occupé une maison voisine de Sainte-Geneviève d'où la Révolution de 1830 les chassa, puis un appartement rue des Postes (aujourd'hui Lhomond), en 1844, le collège Stanislas et enfin la maison de la rue de Varennes.

se traîner à la chapelle pour ce saint exercice, personne n'osera s'en dispenser. »

Dans les derniers temps, privé de la consolation d'assister, dans la chapelle, aux exercices communs, il y venait encore tous les jours, appuyé sur le bras d'un serviteur dévoué, et, arrivé à la porte du vestibule, il faisait ouvrir cette porte et celle de la chapelle, puis il contemplait le tabernacle et adorait en silence Celui qui l'habite. Obligé, pendant les derniers temps, de garder la chambre, il recevait la visite d'amis fidèles dont l'affection avait survécu aux Révolutions, et des membres des plus éminents de l'épiscopat et du clergé.

Déjà en 1840, un catarrhe pulmonaire, contracté en 1830, et devenu chronique l'avait conduit aux portes du tombeau. C'est alors qu'après la réception des derniers sacrements, prenant la parole avec une grande



CHAPELLE CONSTRUITE EN 1839 A LA MAISON-MÈRE DE SAINTE-CLOTILDE, A REUILLY

énergie, il avait dit à ceux qui l'entouraient : « Je me sépare de vous avec peine, mais avec joie du monde, » avait-il ajouté, avec un redoublement de force. Six ans plus tard, la dernière crise qui survint le retrouva dans les dispositions de cette foi ardente et confiante qui avait animé toute son existence et vivifié toutes ses œuvres.

Le dimanche 5 septembre 1847, il rendit le dernier soupir. Il avait quatre-vingt-neuf ans et neuf mois. Ses obsèques eurent lieu à l'église paroissiale de Notre-Dame de l'Abbaye-aux-Bois et présidées par M. de la Bouillerie, vicaire général de Paris, plus tard évêque de Carcassonne, mort coadjuteur de Bordeaux.

La dépouille du P. Rauzan ne devait pas être exilée au milieu des marbres solitaires et délaissés des cimetières de Paris. Bordeaux le réclamait, et sa place était marquée dans cette église de Saint-Jacques où il avait fait sa Première Communion et que les libéralités de son frère avaient rendue à Jésus-Christ et confiée aux compagnons de son apostolat. C'est là qu'elle fut transportée et qu'elle repose en attendant la résurrection.

Hyères.

Pour abrégé du R. P. Delaporte,

A. B.

LES CONTEMPORAINS



Cte DE RAOUSSET-BOULBON (1817-1854)

I. LA JEUNESSE DU Cte DE RAOUSSET-BOULBON A PARIS — EN AFRIQUE

Au retour de l'émigration, le Cte de Raousset-Boulbon était rentré dans son vieux castel à demi ruiné de Boulbon, près de Tarascon, et y avait rapporté toutes ses idées d'autrefois. Alliant la loyauté d'un chevalier à une générosité sans égale, hautain et obstiné, jamais il ne se rallia aux principes nouveaux. On l'admirait parfois, il étonnait toujours ; mais on redoutait son grand air, et les enfants s'enfuyaient devant lui. La comtesse sa femme mourut peu de mois après avoir donné le jour à un fils (2 décembre 1817), qui fut le Cte Gaston-Raoulx de Raousset-Boulbon, dont nous nous proposons de retracer l'aventureuse carrière.

L'enfant fut élevé en Gascogne, chez sa grand'mère. On s'aperçut de bonne heure que de son père il tenait un caractère fier et opiniâtre. Jamais il ne consentit à demander pardon, et un jour que Mme de Sauriac le voulait faire mettre à genoux en plein salon, Gaston, qui avait alors sept ans, se redressa menaçant. « Osez me toucher! s'écria-t-il, les poings crispés. » On ne le toucha pas..... et l'on eut tort. Car qui pourrait dire ce qu'une correction, sagement appliquée, eût prévenu d'écarts, en brisant cette volonté rebelle.

Lorsque M. de Raousset-Boulbon conduisit son fils au collège des Jésuites de Fribourg, Gaston s'y laissa enfermer, le cœur plein de fiel; cependant, comme il le disait plus tard, ce fut là qu'enfin son âme s'épanouit sans contrainte. Sans chercher

à briser brusquement un caractère qui n'eût pas cédé, les Jésuites obtinrent tout de cet enfant indomptable et purent le garder huit années sans le punir. Un jour cependant, le Père recteur rompit avec la tactique adoptée et lui ordonna de s'agenouiller pendant l'étude du soir. Le jeune homme avait dix-sept ans, il refusa d'accorder à cet âge ce qu'il avait refusé déjà à sept, disant : « C'est bien assez de s'agenouiller devant Dieu. » Il dut quitter le collège.

Gaston s'en revint à Boulbon, sans garder aucune rancune contre ses anciens maîtres, auxquels il attribuait tout ce que son caractère pouvait avoir de noble et d'élevé.

La vie dans la maison paternelle lui parut froide et glacée comme dans un tombeau. Il n'y put tenir et obtint l'autorisation de venir à Paris. M. de Raousset-Boulbon l'avait mis en possession de la fortune assez considérable de sa mère.

Se trouver à Paris à dix-neuf ans et émancipé, lorsque l'on est possesseur d'une belle fortune et d'un beau nom, c'est être exposé à bien des entraînements et à bien des folies, surtout si, comme le jeune Cte de Raousset, l'on est en même temps d'un esprit ouvert, d'un caractère impétueux, plein d'amour-propre et de passion. Il était de taille moyenne et blond, d'une élégance et d'une distinction parfaites, avec des traits fort beaux, un nez droit, des yeux étincelants d'intelligence et de vivacité spirituelle.

Gaston de Raousset avait toutes les qualités d'un homme du monde : il était cavalier accompli, maniait aussi bien le pistolet que l'épée, chantait, dessinait, écrivait non sans talent, rimait des vers souvent remarquables. Sa parole était éloquente et pleine de séduction; mais il était resté très hautain et se cabrait devant la contradiction.

Arrivé à Paris avec sa foi catholique et royaliste intacte, il eût de tout son cœur souhaité voir renaître les grandes luttes d'autrefois, et s'y jeter à corps perdu. Le temps en était passé, et d'une excursion en Vendée, le jeune homme revint profondément déçu de ses rêves chevaleresques.

Dans un voyage qu'il fit à Boulbon, il retrouva son père, qui s'était remarié, aussi froid et solennel que par le passé. Les façons nouvelles de son fils surprirent désagréablement le vieux gentilhomme : Gaston fumait et portait sa barbe. Pour complaire à son père, il se résigna à la faire couper et fut tout heureux, quelques jours après, d'être autorisé à la laisser pousser de nouveau. Mais quand le comte, toutes réflexions faites, le fit prier de se raser encore, il trouva que c'en était trop. Il fit à son père le soir même des adieux qui devaient être les derniers, et revint à Paris. Nous ne le suivrons pas dans sa vie de la grande ville : ce fut celle d'un fou élégant et spirituel, jetant l'or à pleines mains comme un grand seigneur du siècle dernier. En résumé, il fit si bien, qu'en 1845, sa fortune était à peu près dissipée.

Son cœur ne s'était pourtant pas desséché. Un soir qu'après souper, un de ses amis lui demandait pour quelle cause il semblait rêveur : « Je songe, fit-il, que nous sommes des malheureux et que nous perdons notre jeunesse en sottises. Oh! je voudrais faire quelque chose de grand! »

Que de fois ses discours trahirent la mélancolie de ses pensées, dont ses vers ont été souvent la poignante expression. Les strophes que voici sont aussi remarquables par la prosodie que par l'extraordinaire réalisation de leurs prévisions :

. . . .

Dans les rouges haillons sur ses genoux drapés,
La vieille consulta les tarots fatidiques;
Elle lut dans ma main les lignes symboliques;
Elle hocha la tête et puis elle me dit :

« Ce n'est pas moi qui parle, écoute : c'est l'Esprit!
Enfant qui ne crois pas, écoute : quand ton heure
Plaintive aura sonné comme ce vent qui pleure,
Lorsque tu sentiras plier ton front hardi,
Lorsque tu douteras si le ciel t'a maudit,
Enfant, rappelle-toi la sorcière espagnole!.....
Fortune, amis, jeunesse, feuille qui vole
Et que le temps emporte et qu'il ne rend jamais.
Bientôt tu perdras tout!.....
« — Des jours que tu rêvais,
Des soleils appelés par ton âme ravie
Peut-être les rayons luiront-ils sur ta vie;
Peut-être, vers le soir, lorsque la trahison,
La faim, la soif, le feu, le fer et le poison
Se seront émoussés sur ton corps et ton âme,
Alors, si ton grand cœur n'a pas perdu sa flamme;
Si, mille fois trompé, tu conserves la foi,
Si tu luttes encore, enfant, tu seras roi!.....

Peut-être!.... mais avant, ta tête qui s'incline
Aura longtemps saigné sous le bandeau d'épines:
Tu souffriras!..... Hélas! chacun pourra te voir,
Comme la grappe mûre est jetée au pressoir,
Foulé par le Destin, le Destin que tu railles,
Destin toujours aveugle et toujours sans entrailles!
Tu souffriras; ton or glissera dans ta main,
Tu seras pauvre et seul; tu gagneras ton pain;
Tes jours seront mauvais, sur la terre lointaine,
Au delà de ces mers où l'avenir te mène.
Reverras-tu jamais ton antique berceau
Et ton vieil écusson, gravé sous le créneau?...
Souvent les souvenirs, sur ta bouche attendrie,
Mêleront les sanglots au nom de la patrie;
Mais, la reverras-tu?..... Loin, par delà les flots,
Qui sait, qui pourra dire où dormiront tes os?
Est-ce la bête fauve ou la blanche colombe
Qui, dans l'ombre des nuits, visitera ta tombe? (1) »

Fatigué de la sotte existence qu'il menait, le comte, auquel la mort de son père avait donné des capitaux, prit une concession considérable en Algérie et y consacra résolument ses efforts (2).

Par malheur, l'argent lui manquait pour faire prospérer cette concession, et aussi l'expérience, il faut bien le dire. 1848 le ruina à peu près et l'obligea à rentrer en France.

Bien loin de s'attarder à récriminer sur son sort et de s'en prendre au nouveau gouvernement, le comte accueillit la République avec enthousiasme. Ses sentiments légitimistes et catholiques avaient subi un rude assaut pendant la dissipation de son existence parisienne. Le règne bourgeois de Louis-Philippe avait humilié en lui le gentilhomme; le salut lui parut dans une république telle que l'entendaient beaucoup des généreux esprits de cette époque. Il se lança hardiment dans le mouvement politique et brigua un mandat de député en Vaucluse, donnant en tous lieux des conférences et s'y révélant orateur éloquent. Il traitait de haut les bourgeois, mais savait parler aux gens du peuple, qui l'appelaient *lou conté* tout court. Cependant ses idées prouvaient trop d'indépendance : les républicains le traitaient de réactionnaire; sa hardiesse effrayait les royalistes; entre ces deux partis, le comte fut trois fois battu, malgré ses infatigables efforts et malgré l'habileté et le talent avec lesquels, dans son journal *La Liberté*, il soutint sa cause.

Cela dura jusqu'en 1850; à cette époque, entièrement découragé et réduit aux dernières bribes de sa fortune, le comte revint à Paris.

II. M. DE RAOUSSET EN CALIFORNIE

Le Cte de Raousset-Boulbon avait trente-deux ans; sa vie, jusque-là, avait été inutile à tous, et à lui-même n'avait valu que des déboires. A peu près sans ressources après avoir largement vécu, qu'allait-il advenir de lui? Se résoudrait-il à vivre d'expédients, à avilir son nom dans une existence louche, sinon déshonorante, ou bien à chercher dans un mariage d'argent le remède à sa ruine? Non pas : il avait été, somme toute, la seule victime de son inexpérience et de ses folies; il lui restait de la force dans les bras, de la volonté, de l'énergie, de la fierté au cœur, et il était incapable de courber son front sous les coups de l'adversité.

C'était au moment où, par le monde entier, se répandait cette diabolique fièvre de l'or, occasionnée par la découverte des mines de Californie et qui attirait là-bas, comme un aimant irrésistible, les épaves de toutes les civilisations. M. de Raousset vit là un champ tout ouvert à son énergie et à son ambition; non qu'il songeât à prendre le pic du mineur : son rêve était autre, bien que mal défini; il était sûr qu'en cet Eldorado, un premier rôle était réservé aux hommes de son espèce, et, sans hésiter, le fier gentilhomme, emportant une carabine et du plomb dans ses bagages, prit place, comme passager de troisième classe, sur un vapeur anglais en partance pour Colon; il arriva à San-Francisco le 22 août 1850.

Quelle cité étrange était alors cette Babel du XIXe siècle, déjà deux fois incendiée. Dans ses rues se coudoyaient le plus extraordi-

(1) L'œuvre littéraire du Cte de Raousset ne s'est pas bornée à quelques vers : un roman, publié dans la *Presse*, *Une Conversion*, obtint un succès mérité par les qualités du style et la noblesse des idées exposées. Il s'essaya un moment à la littérature dramatique et fit deux pièces, *Bianca Capello* et les *Albigeois*, qui ne virent pas la scène.

(2) *De la Colonisation et des Institutions civiles en Algérie*, par le Cte G. de R.-B., colon algérien (Paris. Dauvin et Fontaine), tel est le titre d'un livre fort remarqué que publia le comte à cette époque.

naire assemblement d'hommes qu'on eût jamais contemplé; venus de tous les points du globe, gens de toutes les races, de toutes les nations : blancs Européens partis d'Angleterre, de France ou d'Allemagne; Américains de toutes les latitudes; noirs d'Afrique, Chinois, Japonais, Indous, Malais, Peaux-Rouges; « anciens ministres, anciens notaires, anciens gardes-mobiles, anciens dandys, anciens princes, anciens nababs, anciens chefs de tribus, anciens moines, anciens prêtres, anciens dieux (1) ». Et pour contenir toute cette tourbe, ni soldats, ni magistrats, ni prêtres. La force physique était maîtresse absolue, la carabine faisait loi.

Le même homme est souvent et en même temps gendarme, juge et bourreau, écrivait le comte.....

Dans ce pêle-mêle, un marquis de... est commis de son ancien coiffeur, passé banquier. Un ancien banquier, ex-millionnaire, sollicite une place de croupier dans la maison de jeu d'un ancien Hercule, qui manie aujourd'hui plus d'or qu'il n'a fait jadis de boulets de quarante-huit..... M. H..., ex-colonel des hussards, lave et repasse des chemises; un ex-lieutenant de vaisseau est porteur d'eau: le vicomte de... est garçon de cabaret et aspire au jour où il passera cabaretier; je ne sais quel duc est décrotteur.

Vous faites-vous une idée..... du dévergondage, de la licence, de la négation de toute loi où l'on arrive après deux ou trois ans de ce carnaval?..... Et pourtant, avec cette justice fantasque, cette force armée nulle, cette police absente, cette organisation problématique, tout marche. O philosophes! ô politiques! ô théoriciens! ô gouvernocrates!

Le comte n'avait pu maîtriser un haut-le-cœur devant semblable cohue; il ressaisit vite son sang-froid, et sur-le-champ chercha un gagne-pain qui ne le dégradât point.

S'étant procuré des filets et une barque, il se fit pêcheur. Maigre métier; le comte en fut dégoûté après l'abordage de son esquif par un gros navire. Il fit alors l'achat d'un chaland, engagea deux matelots et entreprit le déchargement des navires. Qui donc eût reconnu l'homme du monde, jadis choyé par tous les salons de Paris, sous la rouge chemise de laine du débardeur! Ceci ne devait du reste lui convenir qu'en attendant mieux; le soir, on le retrouvait en habit dans quelqu'un de ces étranges clubs où s'assemblaient les gens les plus hétéroclites, car il voulait approfondir la connaissance du monde au milieu duquel il vivait. Les Français n'y étaient pas rares et le comte se lia avec plusieurs d'entre eux auxquels, à défaut d'écus, restait encore l'honneur, tous venus tenter la fortune, presque toujours, hélas, aveugle et sourde.

Associé bientôt avec un autre Français, M. de la M..., ils eurent quatre chalands, et l'animation extraordinaire du port leur valut des bénéfices considérables : 4 à 500 piastres par semaine. Mais le jour où les Américains eurent établi un quai en bois ou *wharf*, les deux associés durent chercher une autre industrie.

M. de Raousset devenait plus hardi. Il conçut le projet d'organiser une compagnie de colonisation et d'aller exploiter, au Sud de San-Francisco, des régions que l'on disait d'une prodigieuse richesse.

Avec M. de la M... et un Espagnol porteur d'un nom illustre, M. Hernando Cortez, le comte entreprit l'exploration de ces contrées : il se proposait de se défrayer de ce voyage, en ramenant à San-Francisco un troupeau de bestiaux, dont il avait le droit de se promettre bon profit, si l'on songe qu'une vache, payée 15 à 20 piastres à San-Diego, se pouvait vendre aisément 80 à San-Francisco. Les trois compagnons gagnèrent par mer San-Pedro, se rendirent à San-Angeles et près du rio Gila, formèrent un troupeau d'animaux à demi sauvages, puis s'en revinrent à San-Francisco, en suivant les plaines. Ce retour dura trois mois et ne manqua pas de charmes pour des gens à l'humeur aventureuse.

Non content de suivre son chemin comme ses compagnons, le Cte de Raousset battait la campagne de tous côtés et fit bien trois ou quatre fois la valeur de la route : aussi en connut-il toutes les particularités géographiques. Il devança la caravane aux approches de San-Francisco pour négocier la vente du troupeau. Malechance imprévue!

(1) Henry de la Madelène.

l'arrivée de bestiaux américains venait d'abaisser le prix d'une vache à 25 ou 30 piastres. Bien déçu, il rejoignit ses compagnons et ce ne fut qu'après quinze autres jours de marche, qu'à Stockton, dans les mines du Sud, ils purent se débarrasser de leurs animaux à un prix rémunérateur.

III. PREMIÈRE EXPÉDITION DE SONORA PRISE D'HERMOSILLO

L'exploration du Cte de Raousset-Boulbon avait ouvert devant lui les horizons les plus vastes. Malgré sa richesse et sa fertilité, la Californie centrale, mal peuplée, ne semblait pas comparable aux contrées situées au Sud du rio Gila. C'était la Sonora, c'était le Mexique tout entier, avec ses inappréciables richesses agricoles et minérales.

La Sonora, sur laquelle se portaient plus particulièrement les pensées de M. de Raousset, est une vaste contrée de plus de 60 millions d'acres, comprise au nord, entre une ligne partant de l'embouchure du rio Gila, et passant par Arizona, les montagnes de la Sierra-Madre à l'est, au sud, par le rio Fuerte et à l'est par la mer de Vermeil. Cette province pourrait nourrir des millions d'hommes, et c'est à peine si 100 000 blancs, indiens ou métis chrétiens l'habitaient à cette époque : prospère au temps de la domination espagnole, couverte de villages bien peuplés et de riches cultures, ses mines bien exploitées, elle avait vu disparaître toute sa splendeur depuis l'indépendance. L'incurie du gouvernement de Mexico l'avait abandonnée aux déprédations des Indiens Apaches, qui en habitent le nord-est, et sous les balles desquels tombaient chaque année un millier de personnes; les paysans, terrorisés, avaient délaissé leur *ranchos* pour se retirer dans les villes. L'exploitation des mines avait cessé dans la plupart des régions, — à Arizona, par exemple, où l'on avait trouvé des masses d'argent pesant plus de 3500 livres,—et pourtant l'or, l'argent, le mercure, le fer magnétique se trouvent en mille dépôts d'une richesse prodigieuse; mais les mineurs étaient massacrés, et les gouverneurs et hauts fonctionnaires, n'ayant d'autre souci que leur propre intérêt, ne songeaient pas à arrêter le retour de pareils faits. D'un autre côté, les révolutions perpétuelles, les *pronunciamentos* de généraux avaient mis partout l'anarchie; l'une des régions les plus riches du globe était devenue misérable.

L'esprit de M. de Raousset avait été subjugué par une pensée vraiment haute : le spectacle de cette malheureuse contrée, dont la décadence va tous les jours s'accentuant, à côté d'un pays aussi prospère, aussi exubérant de vigueur et d'audace que les États-Unis, lui avait donné la conviction que le sort du Texas serait celui de toutes les provinces mexicaines et que, une à une, elles seraient absorbées par la nation voisine. Or, les Mexicains détestent de toute leur force les Yankees et ne retrouvent d'énergie que pour les combattre; mais quelle barrière opposer à leurs envahissements, en un pays perpétuellement en révolution, dont les provinces ne reconnaissent jamais toutes à la fois le même gouvernement?

Il fallait infuser un sang nouveau à ces populations somnolentes. M. de Raousset avait à sa disposition tous les éléments nécessaires à cette transformation, sauf un, l'argent, qui trop souvent lui manqua. La Californie était pleine de Français éprouvés et hardis, beaucoup anciens soldats, auxquels l'exploitation des mines d'or n'avait guère réservé autre chose que d'amères déceptions : une aventure ne pourrait leur déplaire. Les emmener en Sonora serait donc rendre service à de braves gens et sauver le pays qui les recevrait à la fois des Indiens, des Yankees et de la mortelle apathie.

M. de Raousset-Boulbon s'ouvrit de ses projets au consul de France à San-Francisco, M. Dillon, qui, de toutes ses forces, l'engagea à y persévérer et lui promit son appui auprès de M. Levasseur, représentant du gouvernement français à Mexico. Le comte eut alors la contrariété d'être devancé par le Mis de Pindray, un nom bien connu dans les tribunaux en France, qui, voyant

son crédit se perdre en Californie, à mesure que se connaissait mieux son passé ou que se révélaient des méfaits commis en Amérique, était encore parvenu à circonvenir une centaine de Français et à les emmener en Sonora. On leur avait concédé la riche vallée de Cocospéra, où ils s'établirent après des luttes contre les Apaches; mais ils eurent bientôt à se débattre contre de nombreuses difficultés et M. de Pindray périt mystérieusement.

M. de Raousset se rendit à Mexico pour négocier, sous les auspices de la fameuse maison de banque Jeker, de la Torre et Cie, la formation d'une société de colonisation et d'exploitation des mines. Son but immédiat était d'obtenir la concession de l'Arizona, d'y amener des Français, d'en chasser les Indiens, d'exploiter la mine et de ramener la tranquillité et la richesse dans le pays.

Une compagnie franco-mexicaine, la *Restauradora,* fut fondée, à laquelle M. Arista, président de la République, accorda la concession, dont il signa le traité le 17 février 1852. M. Levasseur était actionnaire, de même que M. Aguilar, gouverneur constitutionnel de la Sonora. La banque Jeker fournissait les fonds.

Deux mois plus tard, par un nouveau traité conclu avec la compagnie, M. de Raousset s'engageait à recruter et transporter à Guaymas une troupe de 150 hommes au moins, armés et équipés en guerre à cause des Indiens. Un agent de la Compagnie les attendrait à Guaymas pour les accompagner à Arizona. La Compagnie *Restauradora* était, dans un délai déterminé, seule autorisée à s'y établir; elle faisait tous les frais de l'expédition et devait tenir à Guaymas, à la disposition du comte, des vivres et des munitions, et une réserve de 30 000 rations au Saric, non loin d'Arizona. Les conventions accordaient à M. de Raousset la moitié de toutes les terres, mines et placers occupés. Les choses étant établies sur ces bases, le général Blanco, commandant militaire de la province, ayant promis son appui à M. Levasseur, aussi bien que M. Cuvillas, gouverneur par intérim, il semblait qu'il ne dût plus y avoir d'autres difficultés à surmonter que celles relatives à l'établissement en lui-même.

M. de Raousset retourna à San-Francisco et en quelques jours eut recruté et armé 270 Français, pour la plupart anciens soldats ou marins, avec lesquels il s'embarqua sur l'*Archibald Gracie*, qui les déposa à Guaymas, le 1er juin 1852. L'arrivée en Sonora se fit sous les auspices les plus favorables. La population de la ville leur fit un accueil chaleureux; les autorités civiles firent sonner les cloches en leur honneur; quelques jours plus tard, sur leur demande, M. de Raousset envoyait 60 hommes faire un service d'honneur à la procession de la Fête-Dieu et faisait tirer des salves d'artillerie, car il avait trois ou quatre petits canons, et son appareil militaire fit même concevoir quelque ombrage à certains officiers mexicains de la petite garnison.

Aussitôt débarqué, le comte en avait avisé le gouverneur de la Sonora, M. Aguilar et le général Blanco, qu'il savait prévenus, mais auxquels il voulait rappeler les conventions établies et affirmer la droiture de ses intentions et son dévouement aux lois et aux intérêts du pays. Il fut stupéfait de recevoir une réponse du général, lui manifestant sa surprise de n'avoir pas été averti assez tôt, et lui intimant l'ordre de se cantonner à Guaymas, jusqu'à ce qu'il fût mieux instruit de ses intentions. On comprendra aisément l'irritation de Raousset devant une mesure encore inexplicable pour lui, mais dont il sut bientôt les raisons. Il était peu fait à la fourberie des fonctionnaires mexicains, et il fut fort étonné d'apprendre que, du 7 avril au 1er juin, en dépit du monopole formellement octroyé à la *Restauradora* sur l'Arizona, une seconde compagnie, organisée par la maison Barron et des banquiers de San-Francisco, avait su se faire adopter par le général Blanco, M. Cuvillas et même par M. Calvo, vice-consul de France à Guaymas, dont le rôle devait être si extraordinaire, et obtenir la même concession que la *Restauradora*. M. Aguilar voyait sans vergogne son nom

figurer parmi les fondateurs des deux Sociétés rivales, et voilà pourquoi l'honnête général Blanco retenait nos Français à Guaymas, annulait les passeports délivrés par les autorités civiles, tout simplement pour permettre à la Compagnie Barron de reconnaître les lieux et d'en prendre possession avant l'arrivée du Cte de Raousset.

Après un mois passé à Guaymas, en correspondances mal concluantes, le comte obtint enfin l'autorisation de marcher sur Arizona et lui-même prit les devants sur sa troupe, désirant conférer avec les autorités d'Hermosillo, où ses hommes le retrouvèrent.

Les droits de la *Restauradora* étaient trop évidents pour que l'on continuât à les contester, mais comme il importait aux desseins de ses adversaires d'empêcher la Compagnie d'occuper Arizona, ordre fut donné aux Français, pour se rendre au Saric où les attendaient des provisions et qui n'est séparé d'Hermosillo que par 75 lieues de plaines, de prendre par Ures, Arispe, Santa-Anna, c'est-à-dire de faire 150 lieues par des chemins impraticables, coupés cent fois de rivières infranchissables dans la saison des pluies où l'on entrait. Ce parcours eût exigé trois mois, et les deux tiers des Français eussent péri.

Révolté par tant de mauvaise foi, le Cte de Raousset fit une vive réclamation et parvint à faire céder le général.

Voici quelques passages d'une lettre par laquelle le comte faisait connaître son impression sur les régions parcourues :

C'est un spectacle navrant que de voir ces belles plaines rendues au silence de la solitude, ces *ranchos* vides et ruinés, ces *pueblos* dont les murailles tombent, ces églises dépouillées même de leurs prêtres, ces populations misérables et abruties, ces *presidios* où quelques soldats déguenillés et tremblants représentent les fiers Castillans d'autrefois, les descendants des compagnons de Cortez..... Les populations de ces malheureuses frontières n'oublient pas qu'elles ont dû leur ancienne sécurité à la vigueur du gouvernement espagnol. Vainement aujourd'hui la demandent-elles aux successeurs imbéciles des vice-rois ; toute comparaison entre les deux pouvoirs aboutit à d'amères récriminations contre Mexico.....

..... On peut parcourir, au centre du pays même, des espaces de 80 à 100 milles sans y rencontrer à peine une ferme à moitié démolie, dont les malheureux habitants n'existent que par l'oubli des Indiens. On y élève, par troupeaux sauvages, des bestiaux et des chevaux, dont les Apaches volent la plus grande partie. Le sol est inculte..... Au nord, sur une étendue de 8 à 10 degrés superficiels, il n'existe pas un habitant. Des bandes de chevaux et de bœufs sauvages, restes des beaux troupeaux qu'élevait la génération passée ; des ruines de maisons, des ruines de forts, des ruines d'églises, des ruines de villages, et, autour de ce désert, des ruines d'hommes et de femmes qui pleurent.

La compagnie arriva au *pueblo* de Santa-Anna, le 15 août ; un aide de camp de Blanco l'y attendait, en compagnie du colonel Gimenez, agent de la *Restauradora* et chargé de la guider. Ordre était donné au comte de se rendre sur-le-champ à Arispe conférer avec le général. On avait certes assez parlementé et il était oiseux de continuer. C'était l'avis des officiers et des soldats qui s'opposaient franchement au départ de leur chef ; c'était aussi l'opinion du Cte de Raousset, qui sentait de plus sa présence au milieu des siens indispensable au maintien de la discipline. Mais il lui répugnait de rompre formellement avec les autorités du pays et ce fut la rage au cœur qu'il obtempéra aux ordres de Blanco.

Le Cte de Raousset-Boulbon s'écarta un peu du droit chemin d'Arispe, pour se rencontrer avec les 80 hommes qui restaient de l'expédition du Mis de Pindray. Les autorités mexicaines avaient là aussi failli aux promesses faites de subsistances, et les aventuriers, montés sur des chevaux pris aux Apaches, s'apprêtaient, sous les ordres de M. O. de Lachapelle (1), à se jeter en enfants perdus dans le pays indien. M. de Raousset leur conseilla de se joindre à sa compagnie qui, à ce moment, marchait dans la direction du Saric et s'en revint avec eux : il

(1) M. O. de Lachapelle était le frère de M. A. de Lachapelle, alors rédacteur en chef du *Messager de San-Francisco*, qui a publié le récit de ces événements sous le titre de : *Le Cte de Raousset-Boulbon et l'expédition de la Sonora* (Paris, Dentu, 1859). En 1856, M. Henry de la Madelène avait déjà fait paraître une biographie du comte (Alençon, Poulet-Malassis et de Broise). C'est à ces deux ouvrages que nous avons emprunté les extraits de la correspondance de M. de Raousset.

subissait les premières atteintes de la dysenterie et s'inquiétait fort de sa troupe; à sa place, il envoya M. Garnier, l'un de ses officiers, qui l'avait accompagné avec une lettre fort modérée de ton.

En arrivant au Saric, il trouva sa troupe dans une exaltation indescriptible. L'on ne voulait plus entendre parler de négociations : les hommes fourbissaient leurs armes et fondaient des balles. Ce fut bien pis lorsque, le 28 août, arriva une lettre de M. Garnier. Le colonel Blanco enjoignait aux Français :

Ou de consentir à la dénationalisation, devenir soldats mexicains sans solde avec le comte pour capitaine, sous les ordres du commandant général de la province; à ce prix, ils pourraient prendre possession des mines;

Ou de prendre des cartes de sûreté, leur permettant de circuler dans le pays, mais sans pouvoir posséder;

Ou bien encore de réduire leur troupe à 50 hommes, et c'est à cette dernière condition seulement que le traité conclu par M. Arista avec la *Restauradora* continuerait d'être valable. Chose extraordinaire, M. Gimenez conseillait d'adopter ce dernier arrangement.

Après avoir fait battre aux champs et donné lecture de cet ultimatum à sa troupe, le comte demanda à ses hommes de manifester leur volonté, les laissant libres de se retirer si telle était leur intention. Ce fut une tempête de cris et de hurlements épouvantables. Tous demandèrent qu'on les conduisît contre les Mexicains.

La patience du comte était à bout. Il écrivit pourtant encore au général, énumérant tous les engagements pris par le gouvernement et ajoutant qu'il ne pouvait accepter des conditions imprévues et aussi vexatoires. Il venait d'apprendre, du reste, que dès le 7 août, M. Blanco avait pris l'engagement d'exiger la dénationalisation des Français.

Des menaces arrivèrent encore, confirmées par Gimenez, qui, sous main, essaya de décider M. Lenoir, premier lieutenant de M. de Raousset, à s'emparer du commandement de la compagnie. M. Lenoir divulgua la lettre au comte. Lecture en fut donnée à la troupe, qui l'accueillit par les cris de : « Aux armes! » C'était la guerre.

Avec plus de souplesse et de diplomatie, M. de Raousset eût peut-être pu éviter que la situation n'en arrivât à une telle gravité; mais la dissimulation et les réticences répugnaient à son caractère. Ses rapports avec les autorités mexicaines n'avaient sans doute jamais cessé d'être de la plus parfaite courtoisie; néanmoins, il avait trop franchement montré sa résolution de n'en point passer par toutes leurs fantaisies.

Il pourra paraître téméraire qu'un homme, avec 2 à 300 compagnons, songe à résister à toutes les autorités du pays dans lequel il se trouve; mais qui ne comprendra l'irritation du comte? Après avoir entravé par tous les moyens sa marche sur le Saric, au moment où il touche au but de ses efforts, voilà qu'on veut lui imposer, à lui et à ses compagnons, l'obligation de renoncer à leur nationalité française : c'était d'un arbitraire intolérable. Et puis, de hauts encouragements à résister rendaient sa résolution moins folle. N'y avait-il pas été fortement engagé par don Manuel de la Gandarra (1); or, M. de la Gandarra était un des personnages les plus considérables de la Sonora. Le comte avait su, en outre, s'attirer la sympathie des habitants du pays par la séduction qui s'échappait de sa personne et surtout par la vigueur avec laquelle ses soldats, depuis qu'ils étaient au Saric, avaient repoussé deux ou trois incursions des Apaches, ce qui prouvait de quelle utilité serait leur présence. M. de Raousset ne voulait pas perdre le bénéfice de cette disposition. Avec une vigueur

(1) Don Manuel de la Gandarra, possesseur d'une fortune de 25 millions et des territoires habités par les Indiens Yaquis, avait, quelque temps auparavant, réclamé au président de la République mexicaine 500 000 dollars jadis prêtés, sans pouvoir les obtenir. Mécontent, il prit les armes. Le président envoya contre lui 800 hommes sous les ordres du général Urrea, en même temps qu'il faisait tenir à la Gandarra une lettre disant en substance : « Si vous prenez Urrea, il vous sera loisible de le faire pendre. » Le général fut battu, mais put s'enfuir. Ceci dit pour montrer de quelle manière ce pays était gouverné.

infatigable, il se mit à parcourir la contrée dans tous les sens, s'efforçant de persuader aux *rancheros* qu'il leur fallait secouer le joug de l'oligarchie par laquelle la province était ruinée. On l'accueillait avec faveur et dans chaque *pueblo* il laissait un noyau de gens gagnés à ses idées. Il avait le droit d'espérer qu'après une victoire, un parti se lèverait pour le seconder; de tous côtés lui en venait l'assurance. M. de la Gandarra devait donner le signal. Ses compagnons étaient prêts à tout pour venger leurs griefs.



LA SONORA

Depuis six semaines, écrivait-il, nous campons au milieu des ruines d'une ancienne mission nommée El Saric : les voûtes de l'église, belle autrefois, sont tombées sur le sol; de vastes bâtiments achèvent de crouler autour des murailles éventrées. De quelque part qu'on se dirige, au Nord ou au Sud de ces ruines, d'immenses plaines, des vallées remplies de verdure, circulent autour des montagnes..... Le roc dévoile partout aux regards émerveillés l'or, l'argent, le cuivre, le fer, le mercure mêlés aux marbres. Un ruisseau rapide baigne le sol de ses eaux toujours fraîches. Des poissons délicieux y abondent et, de distance en distance, des accidents de terrain produisent des miniatures de lacs bleus et profonds où viennent boire les cerfs. Au bord de ces belles eaux, des frênes, des platanes, de larges peupliers pareils aux peupliers d'Italie, mêlent amoureusement leur feuillage.....

Notre camp est curieux à voir. Mes hommes ont mis en œuvre toute leur industrie..... Notre situation empire : l'hostilité devient plus vive. Elle est menaçante. Nos hommes se préparent à une marche de 80 lieues..... On raccommode avec un goût plus ou moins fantasque de poétiques guenilles. A défaut de souliers, on fabrique des sandales. Nous avons monté nos deux pièces de canon, en forgeant jusqu'au moindre clou. Ateliers de charron, de forgeron, de sellier, de fondeur, de cordonnier, tout cela s'est improvisé dans les salles effondrées. Les ombres des moines morts ont dû bien s'étonner dans leurs caveaux.

Le comte ne pouvait adopter une attitude défensive; le temps eût, à lui seul, suffi à le ruiner. Il lui importait de frapper un grand coup dès le début. Or, les armements des Mexicains avaient commencé bien avant la rupture. Les gardes nationales s'exerçaient dans toute la province, des contingents indiens se réunissaient près des villes, mais ce mouvement manquait d'enthousiasme et dans le Nord, les *rancheros* avaient formellement refusé de se former en milice, disant : « Qu'avons-nous à faire d'aller nous battre pour les mines de MM. Cuvillas et Blanco, contre des gens qui viennent ici pour travailler. » Ils faisaient ouvertement des vœux en faveur des Français.

M. de Raousset, s'étant résolu à s'emparer d'Hermosillo, ramena sa compagnie par le chemin déjà parcouru (23 septembre), en même temps qu'il envoyait demander du renfort à ses amis de Mazatlan et de Californie. Sur sa route, il fit à la Magdalena une halte de quelques jours, dans le but de mettre ses Français en contact avec les Sonoriens, en grand nombre assemblés dans cette ville pour une fête. Des deux côtés, l'on fut enchanté; on parla beaucoup d'indépendance, l'on but du *mescal*, l'on dansa avec les Mexicaines, si bien que la troupe manqua d'être surprise dans ces délices de Capoue et eût été infailliblement capturée, si le curé de la Magdalena n'eût averti à temps le comte, dont il était partisan déclaré. Celui-ci s'était rencontré avec de nombreux chefs de *pueblos* qui lui avaient fait des ouvertures formelles et s'étaient offerts à le soutenir. Ce mouvement devait vraisemblablement aboutir à l'indé-

pendance de la Sonora. Le 6 octobre, les Français reprirent à marche forcée la route qui, en se bifurquant, conduit, soit à Urès, soit à Hermosillo. Blanco abandonna aussitôt Arispe pour gagner Urès, où il s'attendit un moment à les voir arriver; détrompé sur leur but véritable, il se dirigea sur Hermosillo et n'y arriva que peu d'heures avant le comte.

Les Français avaient parcouru en sept jours les 52 lieues qui séparent la Magdalena d'Hermosillo. La plupart marchaient pieds nus et vêtus de loques, mais la perspective du combat leur faisait oublier privations et fatigues. On était encore à deux lieues de la ville et il était 8 heures du matin (14 octobre); deux parlementaires se présentèrent de la part de M. Navarro, le préfet. Ceci n'avait évidemment d'autre but que de permettre aux troupes mexicaines, dont on apercevait les colonnes, de bien se retrancher dans Hermosillo. M. de Raousset les écouta froidement, tira sa montre et dit de manière à être entendu de tous ses soldats :

« Répondez à M. Navarro que dans deux heures j'entrerai à Hermosillo et qu'à onze heures précises, je serai maître de la ville, si elle est défendue. »

Une clameur formidable s'éleva des rangs et l'on se précipita en avant.

Une heure plus tard, l'on était à portée de canon de la ville, dont toutes les avenues étaient occupées militairement.

Hermosillo avait à cette époque 12000 habitants; c'est une ville entourée de jardins clos de murs et de haies, et ceinte d'un fossé profond que franchissait par un pont la route suivie par les Français. Les abords de ce pont étaient occupés; sur toutes les maisons s'apercevaient des soldats. Il fallait s'attendre à une rude défense. M. de Raousset s'avançait à cheval, à la tête de ses hommes, partagés en escouades d'une vingtaine, et auxquels il avait défendu de tirer sans y être provoqués; cela ne tarda guère, car à peine furent-ils à portée, qu'une vive fusillade les accueillit.

« En avant, mes amis, cria le comte, en avant! et vive la France! »

Les aventuriers ouvrirent le feu à leur tour, tandis que l'artillerie, — deux petites pièces de campagne et deux pierriers, s'arrêtait pour tirer.

A la tête du pont, du haut d'une maison, partait une fusillade bien nourrie; les Français partirent contre elle au pas de course, profitèrent d'une échelle oubliée par derrière et eurent en un instant pris d'assaut la terrasse. Les Mexicains qui l'occupaient furent tués ou pris, et parmi eux le capitaine Bornuda, qui, plus tard, devait si vaillamment défendre M. de Raousset. Le pont franchi d'un élan irrésistible, ses défenseurs culbutés à l'arme blanche, les compagnons pénétrèrent dans la ville. Mais des maisons, des jardins partent des balles; il faut s'en rendre maîtres. Pendant ce temps, au dehors, M. Lenoir charge contre une troupe de cavaliers mexicains et les met en fuite.

Cependant la défense est déjà désorganisée. Blanco, effrayé de l'audace des Français, concentre ses forces dans l'Alameda, un jardin public dont ses canons défendent les approches. Il a sous la main 5 à 600 hommes encore. Les Français débouchent en courant. « En avant la France! crie Raousset! » On se précipite à la baïonnette; les Mexicains, terrifiés par la brusquerie de l'attaque, s'enfuient de toutes parts. Les cavaliers de M. de Lachapelle et de M. Lenoir les chargent au galop dans les rues. La déroute est complète et fort humiliante pour le général Blanco, si l'on songe que, abrité derrière les murailles d'une ville, avec 400 fantassins réguliers, des bataillons de milice, des Indiens, c'est-à-dire avec quelque 1 200 soldats, des canons et des obusiers, il n'a pu résister à 253 aventuriers épuisés de fatigue. A 11 heures, la ville était entièrement aux mains des Français, et Blanco fuyait du côté d'Urès, laissant 200 tués ou blessés et un matériel considérable. Le Cte de Raousset-Boulbon avait vu périr 17 de ses braves compagnons; 25 avaient été blessés. Lui-même, toujours au plus avant du danger, n'avait pas reçu une égratignure.

C'était un succès tel qu'on ne pouvait

l'espérer et qui eut un retentissement extraordinaire, aussi bien en Europe que sur le nouveau continent. La France s'en émut, bien que son attention semblât tout entière portée à ce moment sur les événements de Crimée. On s'attendit à de grands résultats. Hélas! il n'y en eut pas. Don José Gandarra, qui venait d'être élu gouverneur, ne fit aucun appel à l'indépendance, bien qu'il l'eût promis, et les *pueblos* ne se soulevèrent pas. Le comte, à force d'énergie, eût pu se passer de cet appui, mais sa santé l'abandonna. C'était la pire des éventualités qui pussent se présenter pour la compagnie. Depuis le départ du Saric, M. de Raousset-Boulbon était atteint de dysenterie; il avait pendant deux mois résisté au mal, et c'est au prix d'un effort surhumain qu'il avait dirigé en personne l'attaque d'Hermosillo. La maladie le terrassa aussitôt après sa victoire, et comme lui seul était l'âme de l'entreprise, du jour où il lui devint impossible de tout diriger, tout fut irrévocablement perdu. Ne se méprenant pas sur la gravité de la situation, il ordonna de marcher sur Guaymas, où il comptait recevoir les renforts demandés en Californie et à Mazatlan; à ce moment, sa santé serait peut-être rétablie et rien ne serait compromis. Ses soldats l'emportèrent, couché sur une litière. Non loin de Guaymas, le général Blanco lui fit demander une entrevue. Raousset ne crut pas devoir s'y refuser. Les Mexicains reçurent ce malade avec tous les honneurs militaires. Il y eut un banal échange de civilités; on déplora que les choses en fussent arrivées là, mais rien ne fut conclu; du reste, le comte était incapable de négocier quoi que ce soit, et, le soir même, ses forces disparurent entièrement : pendant trois semaines on désespéra de sa vie.

Lorsqu'il put enfin s'enquérir de ses soldats, il apprit avec désespoir que sa compagnie n'existait plus. La désorganisation s'y était mise en l'absence du chef. M. Calvo, vice-consul de France, était intervenu, et il avait été convenu que la *Restauradora* abandonnerait ses droits contre une indemnité de 11 000 dollars. Une centaine de soldats avaient été réembarqués pour San-Francisco. Et pourtant, on s'armait dans cette ville pour venir à son aide : 600 volontaires étaient déjà enrôlés, c'est dire que les espérances du comte n'étaient pas chimériques et que, sans sa maladie, il se fût rendu maître de la Sonora, dont la défense depuis Hermosillo était dans le désarroi le plus complet. Il se rendit à Mazatlan pour y achever sa convalescence, qui fut longue, et en partit le plus tôt qu'il put pour San-Francisco. Le consul de France, M. Dillon, l'y appelait pour l'engager à recommencer la tentative si malheureusement échouée. Le retour du comte fut un triomphe : des Américains et des Français, c'était à qui lui rendrait le plus d'honneurs.

IV. DEUXIÈME EXPÉDITION DE SONORA GUAYMAS — LE COMTE EST PRIS ET FUSILLÉ

Dès lors, le Cte de Raousset-Boulbon n'eut plus qu'une pensée : revenir en Sonora. Les traités conclus entre la *Restauradora* et les autorités mexicaines l'ayant été sans lui, il se prétendait libre de tout engagement, et comme il demeurait convaincu, par les nombreux appels qu'il en recevait, que les populations sonoriennes aspiraient à l'indépendance, il estimait que son intervention pour leur venir en aide serait parfaitement légitime. L'argumentation pourrait paraître défectueuse en nos contrées d'Europe, paisibles et pourvues de gouvernements réguliers. En Sonora, elle n'était pas insoutenable. Le Mexique venait d'entrer dans une de ces phases difficiles, trop fréquentes dans son histoire, où il devient à peu près impossible de distinguer le droit du tort, de choisir entre les différents partis. L'impôt était refusé presque partout; dans trois États, les commandants généraux étaient en révolte ouverte contre le président Arista, qui dut donner sa démission, le 6 janvier 1853. Don Battista Ceballos, son successeur, fit de même après un mois. Le général Manoel Maria Lombardini, qui remplaça celui-ci, ne vit qu'une aggravation des

désordres. Toutes les provinces étaient en armes. Enfin le parti de l'ancien dictateur, Santa-Anna, parvint à le faire rappeler, et ce général fit à Mexico une entrée triomphale au mois d'avril 1853.

Le ministre de France fit aussitôt prier M. de Raousset de venir à Mexico conférer avec le nouveau président, fort bien disposé en sa faveur, affirmait-il. Peu convaincu, le comte, pourvu d'un sauf-conduit en règle, s'y rendit cependant en juin. Santa-Anna l'accueillit à merveille et lui fit la promesse de réparer les injustices précédemment commises à son égard. Un projet de colonisation fut établi, défait, refait, enfin accepté après discussion en conseil des ministres. M. de Raousset-Boulbon obtenait le droit d'enrôler 500 hommes auxquels l'État mexicain avancerait 250 000 francs pour frais d'équipement et d'installation; une solde de 90 000 francs par mois leur était assurée; moyennant quoi, les Français se chargeaient de contenir les Indiens dans leurs territoires et ainsi d'assurer la tranquillité de la Sonora, dont ils exploiteraient en même temps certaines régions.

Tout ceci était superbe; le président avait donné sa signature..... Cependant, au bout de quinze jours, la convention fut annulée. On conçoit l'exaspération du comte. Pour calmer son mécontentement, Santa-Anna lui offrit le commandement d'un régiment de l'armée mexicaine.

« Je regrette, lui répondit avec hauteur M. de Raousset-Boulbon, que Votre Altesse n'ait pas compris que l'on ne pouvait faire de semblables propositions à un homme tel que moi. Vous m'offrez des faveurs personnelles, quand je demande justice en mon nom et au nom de braves gens spoliés comme moi..... J'ai l'honneur d'être Français, général; quand j'ai donné ma parole, je la tiens. »

On se sépara là-dessus. Le comte emportait un ressentiment terrible. Aveuglé par la colère, il entama des négociations avec quelques généraux mécontents et devint l'âme d'un complot. Un des conjurés en livra le secret et le président ordonna l'arrestation du gentilhomme français. Le comte en fut mystérieusement averti la nuit d'avant, monta à cheval et s'enfuit. Il parvint à gagner Acapulco après avoir crevé plusieurs chevaux, et s'en revint à San-Francisco, traitant Santa-Anna de coupe-jarret.

Ses jours furent, dès ce moment, consacrés exclusivement à l'œuvre de sa vengeance. L'on ne peut imaginer la somme d'énergie, d'activité qu'il y dépensa, la rageuse opiniâtreté avec laquelle il recherchait des concours, des concours de capitaux surtout, l'argent n'est-il pas le grand ressort de toute guerre? et à quoi eût-il servi au comte de voir accourir au-devant de lui des milliers de volontaires, si les bourses lui fussent demeurées fermées.

Je me suis laissé aller résolument dans cette fournaise, où j'essaye de fondre ma colonne Vendôme, écrivait-il en diverses lettres..... Finirai-je par terrasser le fantôme de Jacob?

Quand il me passe par la pensée que tous mes efforts seront peut-être vains; que je serai encore sans résultat pendant des mois entiers, à la poursuite de mon rêve; des nuits d'insomnie à me labourer le cerveau avec cette pensée unique, alors il me prend une rage aveugle contre tout et contre moi-même. Il y a ici tant et de si beaux éléments, une si forte espèce d'hommes à jeter à travers l'agonie du Mexique! Et pour faire ces grandes choses, pour nettoyer du gouvernement qui pèse sur elle une terre miraculeusement riche, pour la livrer à l'industrie féconde de la civilisation, il suffirait d'un peu d'or, et cet or, je ne l'aurai pas.....

..... La régénération du Mexique est une nécessité politique de premier ordre.

Un temps va venir, je le sais bien, où l'intérêt européen sera vivement froissé par l'extension formidable des États-Unis. Mais ne devrait-on pas s'en alarmer déjà? Ce peuple qui, dans l'espace de cinquante ans, est devenu ce qu'il est, qui menace Cuba, le Canada et le Mexique; ce commerce sans rival dans sa hasardeuse énergie, dont les navires font le tour du monde et frappent aux portes du Japon; ce peuple et ce commerce, je vous le dis, seront les maîtres du monde avant vingt ans!

Il faut donc une barrière. Où est-elle? Qu'une guerre éclate demain, et, quoi qu'en puissent dire les plumitifs diplomatiques, je défie que l'alliance du Mexique soit d'aucune utilité. L'état intérieur de ce malheureux pays ne peut que se gâter de plus en plus entre les mains de la race abâtardie qui l'habite. Le Mexique ne peut se relever que par la conquête.....

Tant de persévérance obtint pourtant l'assentiment de trois maisons américaines, qui s'engagèrent pour 300 000 dollars. Le

comte recommença à enrôler des volontaires. Tout à coup se répandit le bruit que Santa-Anna venait de vendre la Sonora aux États-Unis. Tout fut annulé, et pourtant la nouvelle était fausse. Puis, voilà qu'un Français, pour se gagner les faveurs du dictateur, lui livra une lettre de Raousset-Boulbon. Une partie en fut publiée dans l'*Universal;* le comte y était qualifié de traître et d'ingrat, mis hors la loi. Du coup, tous les coffres-forts lui furent fermés. Un malheureux sort s'acharnait à le poursuivre. Mais il avait trop de ténacité pour céder. Au moment où tous ses commanditaires l'abandonnaient, il déclarait officiellement la guerre à Santa-Anna, armait deux navires et enrôlait 250 hommes, avec lesquels il voulait seconder le mouvement des généraux Alvarez et Camonfort, qui s'étaient *prononcés;* mais c'était l'argent, l'argent maudit qui manquait : banquiers américains, capitalistes français n'avaient plus d'oreilles pour un hors la loi. Désespéré, Raousset offrit un jour sa tête en caution.

A ce moment même, il apprit avec stupéfaction la singulière mesure prise par Santa-Anna pour couper court à ses entreprises. Le consul de Mexique à San-Francisco avait reçu l'ordre d'enrôler lui-même les Français qui voudraient s'engager pour un an dans l'armée mexicaine et de les diriger sur Guaymas. M. de Raousset mettait trop d'âpreté dans la poursuite de son but pour laisser échapper pareille occasion de faire transporter des hommes de son choix aux frais de ses ennemis. La morale y trouve-t-elle bien son compte? nous n'en jurerions pas, mais le hardi aventurier y voyait une excuse dans les torts des Mexicains à son égard. Il avait déjà fait embarquer 800 hommes sur le *Challenge,* quand le gouvernement américain mit soudain l'embargo sur le navire, fit arrêter le consul mexicain pour avoir pratiqué des enrôlements et le consul Français pour l'y avoir aidé.

Tout me crève dans la main, écrivait le comte, mais je ne renonce pas, je ne renoncerai pas. La vie n'est rien; j'y laisserai ma tête s'il le faut, mais j'irai jusqu'au bout.

Le *Challenge* fut autorisé à partir (2 avril 1854) avec 400 hommes, dont une partie seulement connus du comte, qui devait les rejoindre au plus tôt. Un de ses amis, M. de Lamothe, était venu en France, à cette époque, pour solliciter l'appui du gouvernement français; il ne put l'obtenir. Pour lui, M. de Raousset cherchait maintenant à partir, mais la police surveillait chacune de ses démarches; son sang bouillonnait dans ses veines. Un schooner de 12 tonneaux, la *Belle,* où l'on avait déposé 250 carabines, l'attendait pour prendre le large le 25. Le 24, menacé d'être arrêté, il lui fallut s'embarquer par une formidable tempête. Le Dr Pigné-Dupuytren, M. Edgar de Dion et deux de ses amis l'accompagnaient; mais le capitaine, incapable et épouvanté de la furie des éléments, ne put leur faire franchir la barre de Golden Gate, M. de Raousset le fit saisir et enfermer dans la cale. Il fallut revenir au bord, enrôler dans les cabarets, par l'appât de l'or, des marins expérimentés, et la *Belle* put enfin s'éloigner. Mais les hardis aventuriers n'étaient pas à bout de misères. Ils s'échouèrent sur la côte de l'île Sainte-Marguerite et durent, pendant huit jours, se nourrir de coquillages. Vers la fin de juin (le 27), ils arrivèrent enfin en vue de Guaymas et débarquèrent à quelque distance de la ville.

A peine à terre, M. de Raousset s'informa du sort des émigrants et sut qu'ils n'avaient pas quitté Guaymas. Il dépêcha sur-le-champ deux de ses compagnons à leur commandant, M. Lebourgeois-Desmarais, qui était dans son secret, pour l'engager à marcher dans la nuit même sur le quartier général mexicain, s'assurer des autorités et s'emparer de la ville.

Le sort, toujours contraire, voulut que les deux envoyés de M. de Raousset fussent arrêtés, reconnus, et dépouillés de leur missive. En quelques instants, toute la ville sut que le comte était aux portes de Guaymas; l'émoi fut extrême. Le jour même, M. de Raousset et le général Yamez, successeur de Blanco, entrèrent en relations: le 1er juillet, à 11 heures du soir, ils eurent

même une entrevue courtoise. Le comte brûla ses vaisseaux, et très catégoriquement proposa au général de s'allier avec lui pour soutenir le général Alvarez, qui tenait la campagne dans le Guerrero. Certains bruits recueillis lui avaient donné l'espoir de l'amener à ses vues. Yamez ne le dissuada pas de cette opinion, mais se tint fort réservé; il autorisa gracieusement le comte à séjourner dans la ville, chez M. Pannetrat, un négociant français. Deux violents courants d'opinion se manifestèrent, dès ce moment, dans les troupes mexicaines. Beaucoup d'officiers étaient nettement hostiles au comte; d'autres se déclaraient non moins nettement pour lui, se levaient pour le saluer lorsqu'il passait. Un jour même, le poste de la caserne mexicaine sortit sur l'ordre de son chef, pour lui présenter les armes. Rapprochant ces démonstrations de tous les témoignages de sympathie politique qui l'étaient venu trouver en Californie, M. de Raousset se crut, cette fois, sûr de la réussite. Des émissaires du général Yamez l'entretenaient dans cette illusion et lui conseillaient même de prendre les armes. Cependant, des soldats mexicains ivres s'étant attaqués à des hommes de corvée du bataillon français, un autre de ceux-ci ayant été poignardé, une vive effervescence se produisit dans Guaymas, des coups de fusil furent tirés contre la caserne française par des réguliers. Le général Yamez, qui n'avait cessé ses bons rapports avec le bataillon de M. Desmarais ni avec le comte, accourut en compagnie de celui-ci au quartier français, rassura les émigrants fort excités, et leur affirma que les mutins seraient punis. Ces déclarations étaient-elles bien sincères? la petite garnison de Guaymas augmentait tous les jours, il arrivait du canon, des munitions, on fortifiait le quartier mexicain. Il était manifeste que tous ces préparatifs étaient faits contre les Français, qui se crurent perdus s'ils s'endormaient dans leurs positions. Le 13 juillet, au matin, ils se portèrent vers la maison de M. Pannetrat et demandèrent à grands cris que le comte se mît à leur tête. Bien qu'il reconnût l'imminence du danger, car on annonçait de nouvelles arrivées de troupes, M. de Raousset leur conseilla de temporiser encore et d'envoyer une députation au général pour lui demander des garanties. Yamez refusa de recevoir la délégation. La situation était grave.

Alors le bataillon se forma en carré, et M. de Raousset prit la parole :

« Mes amis, dit-il, voulez-vous devenir soldats mexicains, soumis au bâton, sans solde, sans avenir? Dites-le; il est inutile de verser une goutte de sang pour cela..... bas les armes!

« Voulez-vous, au contraire, rester dignes du glorieux nom de Français, maintenir votre nationalité violée? Haut les armes! mais décidez-vous, le temps des hésitations est passé!

Tous demandèrent à marcher.

— Eh bien, en avant, mes amis, et vive la France!

Au milieu des acclamations, on demanda que le comte prît le commandement effectif du bataillon. Mais, obéissant à un sentiment inexplicable et qui devait le conduire à sa ruine, M. de Raousset refusa, disant que le bataillon ne saurait être mieux commandé que par ses officiers.

Dans la surexcitation générale, on décida d'entamer la lutte sur-le-champ et les Français sortirent de leur caserne, partagés en quatre compagnies de 75 hommes. M. de Raousset, à la tête de la 2e et de la 3e, se porta vivement sur le quartier mexicain. Les soldats de Yamez en occupaient les terrasses et celles de toutes les maisons avoisinantes; son artillerie commandait toutes les rues. Un feu terrible s'ouvrit sur les Français, dont un grand nombre, soldats d'occasion, perdirent leur assurance et se débandèrent. Lebourgeois-Desmarais, troublé, rentra lâchement au quartier dès le début de l'affaire avec une partie de sa compagnie. Raousset reconnut vite la faute irréparable qu'il avait commise en laissant le commandement en chef à cet homme. Il s'efforça de rétablir l'ordre; ses tirailleurs abattirent tous les canonniers mexicains, au point que Yamez, pour encourager les siens, dut lui-même servir une pièce; mais la désorganisation était complète : si beaucoup de Français se faisaient tuer sans faiblir, un trop grand nombre, terrifiés, s'étaient enfuis.

A aucun moment, le comte ne put avoir à la fois plus de vingt hommes sous la main. Plusieurs fois, il se lança à la baïonnette contre l'enceinte, criant : « En avant! en avant! » Il bondit jusqu'au haut de ce mur, tandis que les pointes des baïonnettes déchiraient sa chemise rouge, que les balles criblaient son chapeau. Personne ne le suivit. Avec 50 hommes, la victoire eût été pour lui. Alors, pleurant de rage et tête nue, le comte, en se retirant de rue en rue, put réunir une soixantaine de Français et les invita à se rallier à la 4ᵉ compagnie, qui faisait encore bonne contenance. « Encore un effort, mes amis! » criait-il. Nul ne répondit à son appel. De désespoir, il brisa son épée, et comme cette foule se dirigeait désordonnément vers le consulat, M. de Raousset suivit tristement. M. Calvo déclara, au nom du gouvernement français, que ceux qui rendraient leurs armes auraient la vie sauve. « Et M. de Raousset? fit-on, Le vice-consul ne répondit rien. — Il nous faut la vie de M. de Raousset! dit énergiquement M. Pigné-Dupuytrem. — Eh bien! M. de Raousset aura également la vie sauve. »

La cour se remplissait de combattants; la 4ᵉ compagnie rentra bientôt aussi. A 6 h. 1/2, tout était terminé et l'on arborait le drapeau blanc.

Yamez exigea que les Français se rendissent sans condition; tous auraient la vie sauve. Ils furent écroués dans les prisons de la ville. A 8 heures, des officiers vinrent réclamer M. de Raousset, lequel, confiant dans la protection du vice-consul, avait refusé de fuir. M. Calvo le livra sans opposition, et le malheureux comte fut mis au secret.

En cette journée néfaste, les pertes des Français avaient été cruelles : 33 tués, 59 blessés, dont 13 moururent aussi. Edgar de Dion, Justin de Nouvion étaient morts. Les Mexicains, qui avaient combattu au nombre de 1800, furent aussi éprouvés.

Dépourvus de toutes choses, les malheureux prisonniers, abandonnés de M. Calvo, dont le rôle en toute cette affaire fut indigne de la France, ne durent quelques soulagements à leur misère qu'au major Roman, consul des États-Unis.

Une instruction fut ouverte contre M. de Raousset: des douze officiers ou sous-officiers interrogés, tous, sauf un, déposèrent contre lui; sa douleur en fut profonde. Enfin, le 9 août, il comparut devant un conseil de guerre. Son attitude y fut aussi noble que désintéressée; il ne se défendit pas. Le capitaine Bornuda, son ancien prisonnier d'Hermosillo, présenta sa défense dans les termes les plus chaleureux. Lorsqu'il eut achevé sa plaidoirie, le comte, très ému, lui dit : « Merci, vous m'avez défendu comme je désirais l'être. Je suis trop pauvre pour reconnaître convenablement ce que je vous dois, acceptez ceci et gardez-le en mémoire de moi. » Et il lui passa au doigt sa bague chevalière.

La sentence déclara que le Cᵗᵉ de Raousset-Boulbon, conspirateur et révolté, serait passé par les armes. Le comte sourit avec quelque dédain, salua le tribunal et rentra dans sa prison.

Parmi les gardes nationales, l'annonce de cette condamnation fut accueillie par des démonstrations de joie; la population et l'armée parurent frappées de stupeur : la franchise du comte, sa vaillance chevaleresque, lui avaient depuis longtemps gagné personnellement les sympathies universelles. Il fut publiquement question d'un soulèvement en sa faveur.

On s'attendait cependant à ce qu'il fût sauvé par M. Calvo. Le vice-consul, contrairement à sa parole donnée et qu'il niait, déclara que la justice devait suivre son cours et refusa même de tenter une démarche avec le consul américain qui l'en sollicita trois fois.

M. de Raousset, enfermé en chapelle, avait conservé tout son sang-froid. M. Pannetrat, qui vint le visiter, en fut émerveillé et reçut de lui des lettres dont nous donnons, en finissant, quelques extraits.

Le 11 au matin, il fit prier le curé de Guaymas, don Vincente Oviedo, de le venir visiter. Le comte eut avec le prêtre un

entretien de trois heures; il lui ouvrit son âme et c'est en pleurant que le vieux curé regagna son presbytère.

M. Calvo vint aussi visiter le prisonnier. L'entrevue fut très froide. Le vice-consul se chargea des lettres de M. de Boulbon.

— Comment fusille-t-on un homme ici, lui demanda le comte en le congédiant. — Je crois qu'il reçoit la mort à genoux et les yeux bandés, fit M. Calvo. — A genoux, les yeux bandés, on n'attend pas cela de moi, j'imagine. Il faut voir le gouverneur, monsieur, il faut le voir tout de suite. Cela ne se peut pas, vous le comprenez.

Jusqu'au dernier moment, le comte devait refuser de s'agenouiller devant les hommes. Le général Yamez lui fit savoir que cette obligation lui serait épargnée.

Le 12 août 1854, à 4 heures du matin, le Cte de Raousset prit quelque nourriture et vit avec joie entrer don Vincente : « Ah! vous voilà, merci, mon Père, dit-il ; vous le voyez, le bon Dieu me gâte, il fait un temps superbe. » Cette journée dont le comte ne devait voir que l'aube, s'annonçait radieuse.

L'on ne tarda pas à se mettre en marche vers le lieu du supplice, la plage. Toute la ville était sur pied malgré l'heure matinale, les terrasses étaient couvertes de gens aux visages tristes; l'on était accouru de toutes les villes voisines. Les troupes, sous les ordres du général Yamez, étaient rangées sur la place du Gouvernement. A 6 heures, le comte parut, aux côtés de don Vincente Oviedo. Il avait mis une certaine coquetterie à sa dernière toilette, un large chapeau de paille protégeait du soleil son beau visage; sur ses traits ne se lisait aucun trouble.

Arrivé au lieu désigné pour l'exécution, M. de Raousset tourna le dos à la mer, faisant face à la foule et au peloton de six soldats. Le silence lugubre fut troublé par le cri d'une femme évanouie et l'on donna lecture du jugement. Le comte embrassa don Vincente, posa son chapeau et s'adressant aux soldats : « Allons, mes amis, dit-il, faites votre devoir et tirez juste au cœur. »

Ces hommes étaient si troublés qu'à l'ordre de faire feu, donné d'une voix hésitante par leur chef, ils ne répondirent que par deux ou trois coups de fusil tirés en l'air. Il y eut un silence poignant; Yamez ordonna d'en finir, et cette fois le commandement fut suivi de plusieurs détonations. M. de Raousset tomba à la renverse : il était mort.

Une des balles avait frappé une médaille d'argent que le comte portait sur sa poitrine et en avait enfoncé les débris dans la blessure. Le feu s'était mis à ses vêtements, on l'éteignit, et le colonel Campuzano, s'approchant du cadavre, retira les fragments de la médaille, que le malheureux comte avait léguée à une fille de son frère, auquel il avait écrit de sa prison, le veille de sa mort :

Guyamas, le 10 août 1854.

J'ai prié un officier mexicain de recueillir sur mon cadavre une petite médaille que je porte au cou; il la remettra pour toi à un ami qui doit aller à Paris : tu donneras cette médaille à ma nièce en souvenir de moi, et tu lui diras de se rappeler toujours en la regardant, que la plus grande beauté de la femme, c'est la sagesse; qu'une femme doit avoir une vie sérieuse et penser à son ménage, au lieu de rêver bals et colifichets.

Quant à tes garçons, donne à leur vie une occupation et un but, sinon tremble pour leur avenir. Méfie-toi de l'éducation universitaire, la plus détestable que je connaisse; tu le sais comme moi par expérience, les neuf dixièmes des élèves sortent du collège sans avoir rien appris.....

Le curé de Guaymas sort d'ici, c'est un homme intelligent et doux, un homme comme il en faut pour adoucir ce qu'il y a de trop léonin et d'indompté chez moi. Après demain matin, je verrai flamber la dernière capsule et brûler la dernière cartouche. Mes dernières heures ne devaient être que calmes, et grâce à cet excellent prêtre, je vois qu'elles vont être douces. Mon cœur se rouvre aux idées religieuses de la jeunesse, et je vais à la mort comme à une fête.....

Le même jour, il écrivait à sa mère :

Guaymas, le 10 août 1854.

Ma chère mère, je meurs dans un état de calme trop parfait pour regretter la vie; les sentiments de mon enfance me reviennent presque avec leur première fraîcheur. Vous pouvez prier pour moi, avec certitude qu'étant mort religieusement, je puis profiter de vos prières..... Adieu, ma bonne mère, adieu et au revoir..... Je vais à la mort en gentilhomme et je meurs en chrétien. Adieu, ma mère, adieu encore pour la dernière fois.

Gaston.

Paris. Philippe Descoux.

LES CONTEMPORAINS



MARÉCHAL CANROBERT (1809-1895)

I. DÉBUTS DANS LA CARRIÈRE MILITAIRE EN AFRIQUE — MASCARA, CONSTANTINE

« Le dernier maréchal de France » naquit à Saint-Céré (Lot), le 27 juin 1809. Il reçut au baptême les noms de François-Antoine. Son père, Antoine de Certain de Canrobert, avait épousé en secondes noces Mlle de Niocel, la mère de notre héros. Par sa grand'mère maternelle, Mme de Verdal, qu'épousa M. de Certain de Laval de Saint-Céré, le maréchal était parent du général de Marbot (1). Fils de soldats de l'ancien régime, il sut en conserver les précieuses qualités qui faisaient la force de notre armée d'autrefois.

Les premières années de Canrobert s'écoulèrent à Saint-Céré, tranquilles et joyeuses, au sein d'une famille patriarcale, qui a conservé intactes les vieilles traditions d'honneur et de probité, sous le chaud soleil du Midi, et dans une vieille demeure seigneuriale, pleine de cachet et d'agréments. Vers l'âge de sept ou huit ans, François-Antoine, en sa qualité de fils de chevalier de Saint-Louis, entrait au collège de Vaugirard, tandis que son cousin de Marbot suivait les cours de Sorèze. Il y eut de brillants succès et termina fort jeune ses études classiques. Il n'eut jamais de doute à l'égard de sa vocation. Comme la plupart de ses ancêtres, il n'avait qu'une

(1) Un malentendu avec la famille privera nos lecteurs de la biographie du général de Marbot qui était prête à paraître.

ambition, servir son pays dans le noble et rude métier des armes. La Providence se chargea de justifier son choix d'une manière éclatante. Le 15 novembre 1826, à peine âgé de dix-sept ans, Canrobert entrait à Saint-Cyr. Son père était mort l'année précédente; sa mère put jouir de ce beau triomphe, et c'est elle qui conduisit son fils à l'École.

Avec ses longs cheveux bouclés, sa figure intelligente et ses allures décidées, le jeune homme fit sensation à son entrée. On lui trouvait une certaine ressemblance avec Bonaparte à Arcole. Mais bientôt il lui fallut confier sa tête au perruquier de l'École qui se chargea de la mettre à l'ordonnance : ce fut un supplice pour notre futur sous-lieutenant. Soigneusement astiqué, serré dans son pantalon et son habit, la tête en brosse et couverte d'un haut bonnet de police, il était loin de ressembler au physique, à ce qu'il devait être plus tard; mais au moral, c'était le même entrain, la même ardeur pour les exercices corporels et les travaux intellectuels. En 1828, il quittait Saint-Cyr, après avoir obtenu le numéro 18 aux examens de sortie. Le 1er octobre, il était affecté comme sous-lieutenant au 47e de ligne, qui était alors en garnison à Lorient, tandis que son camarade de promotion, Mac-Mahon, entrait à l'École de l'état-major.

Sept ans après, c'est-à-dire en 1835, notre jeune officier, promu lieutenant en 1832, part avec son régiment pour l'Afrique. Cette vieille terre qui a déjà vu tant de héros, depuis Annibal et Scipion jusqu'à nos capitaines modernes, va être le témoin de ses premiers exploits. Combattre sans cesse, combattre jusqu'à la dernière heure, jusqu'à la mort s'il le faut; combattre pour sa patrie, pour ses lois, pour son honneur et pour ses enfants; croire en même temps qu'au-dessus de tout courage, de tout effort humain, il faut s'appuyer sur Dieu, et que la religion est le fondement nécessaire, inébranlable de l'amour bien entendu de son pays, tel a été, de 1835 à 1870, le résumé véridique de la longue, honnête et courageuse existence du maréchal Canrobert.

Il est difficile, dit le commandant Grandin, de se faire une idée, à plus d'un demi-siècle de distance, de la somme de courage et d'héroïsme que nous ont coûtée la soumission et la conquête de notre grande colonie africaine. La guerre n'y ressemble en rien aux évolutions de ces savantes armées modernes, combattant en rase campagne. L'initiative individuelle, la valeur personnelle, le sang-froid, l'énergie physique, jouent le principal rôle dans le succès de nos armes. Il faut souvent bivouaquer dans la boue, franchir des ravins et des torrents, escalader des rochers et des pics reconnus inaccessibles, sous une grêle de balles, déconcerter l'ennemi par l'imprévu de nos attaques et l'impétuosité du choc, rivaliser de vitesse avec ces cavaliers arabes, qui, rapides comme l'éclair, déchargent leurs longs *moukalas* (fusils), pour disparaître ensuite, emportés au galop de leurs chevaux, être toujours sur le qui-vive, manger debout, dormir l'oreille attentive, parce que le danger est de tous les instants, et l'ennemi partout, bien qu'il ne se montre nulle part.

Telle fut la vie de Canrobert, dans l'Afrique française, pendant près d'un demi-siècle. Il l'a parcourue dans tous les sens, depuis les confins de la Tunisie jusqu'au Maroc; depuis les rivages de la Méditerranée jusqu'à l'immense océan des sables du Sahara. Il s'y est trouvé le compagnon d'armes et l'émule de ces officiers de premier mérite qui ont enrichi de pages éblouissantes de gloire les annales déjà si bien remplies de nos exploits militaires (1).

Le maréchal Clauzel avait été envoyé une seconde fois en Afrique, pour venger le désastre de la Macta. Son objectif était de prendre Mascara, dont Abd-el-Kader avait fait le centre de ses opérations et en quelque sorte la capitale des Haschem. Il divisa son Corps expéditionnaire en quatre colonnes, commandées par les généraux Oudinot, Perrégaux et d'Arlanges, et par le colonel Combes, dont le régiment (47e de ligne) formait la quatrième colonne. Comme nos troupes venaient de franchir le Sig, elles furent attaquées par l'ennemi. Une masse de cavaliers arabes essaya d'envelopper l'arrière-garde. Mais le 47e était là. Il fit des prodiges de valeur; pendant plus de neuf heures, il soutint les efforts des assaillants. Abd-el-Kader fut obligé de reculer devant le courage de nos soldats. Il alla les attendre sur les bords de l'Habra.

---

(1) *Le dernier maréchal de France*, p. 53.

Là, nos troupes remportèrent un nouvel avantage qui permit au maréchal Clauzel de s'emparer de Mascara, que l'émir avait incendiée avant de l'évacuer. C'est à propos de cette ville qu'un voyageur arabe a dit : « Si tu rencontres un homme gras, fier et sale, tu peux dire : c'est un habitant de Mascara. » Et un proverbe, renchérissant sur le tout, ajoute : « Une pièce fausse est moins fausse qu'un homme des Haschem. » Nos soldats eurent l'occasion de vérifier la vérité de ces assertions. On avait cru trouver une ville bien située et pouvant fournir des ressources assurées à nos troupes. La déception fut complète. Le maréchal Clauzel se décida à l'abandonner après avoir détruit les travaux de défense d'Abd-el-Kader.

La conduite de Canrobert pendant cette expédition avait été admirable. D'une bravoure voisine de la témérité, il avait su communiquer son ardeur à ses hommes. Aussi, en entrant à Mascara, le colonel Combes lui dit qu'il allait le proposer pour la croix. La réponse du lieutenant fut typique : « Je n'ai fait qu'exécuter les ordres de mon capitaine, dit-il; c'est un vieux soldat qui se battait déjà à Marengo; il n'a pas encore la croix. Donnez-la lui, mon colonel. Quant à moi, j'ai le temps d'attendre. » Quelques jours après, le général Marbot disait à son cousin : « Qu'est-ce que j'apprends? tu refuses la croix? tu fais le Spartiate maintenant? Apprends qu'il n'y en a pas dans notre famille. — Je ne fais pas le Spartiate, répond simplement Canrobert; c'est à peine si j'ai trois poils de barbe au menton; je rougirais de porter ma croix devant mon vieux capitaine, qui a fait autant que moi et la mérite depuis trente ans. »

On reconnaît à ce trait de modestie l'homme qui n'hésitera pas, vingt ans plus tard, à quitter le commandement suprême d'une armée, pour se mettre à la tête d'une division et assurer le succès de nos troupes. Le vieux capitaine fut effectivement décoré, et le jeune lieutenant dut attendre encore deux ans; il n'obtint l'étoile des braves qu'au second siège de Constantine, alors que, devenu à son tour capitaine, il recevait dans ses bras, en montant à l'assaut, ce même colonel Combes, percé mortellement de trois balles qui le traversèrent de part en part.

C'est après avoir pris une part active aux combats de la Tafna et de Sidi-Yacoub que Canrobert reçut le grade de capitaine (26 avril 1837). En cette qualité, il se distingua, ainsi que tout son régiment, le 47e de ligne, à la prise de Constantine. Depuis le commencement d'octobre, l'armée française, sous le commandement du gouverneur général, assiégeait cette ville. La veille du jour fixé pour l'assaut, un coup de canon parti de la place atteint le gouverneur général et lui traverse la poitrine de part en part. Le général Vallée prend le commandement et dispose les troupes d'attaque en trois colonnes, sous la direction de Lamoricière, de Combes et de Corbin. Le 13 octobre, au matin, le signal de l'assaut est donné.

La première colonne, renversant les sacs de terre de la tranchée qui l'abritait, se précipite sur la brèche, l'occupe et y plante le drapeau tricolore. A ce moment, la deuxième colonne reçoit l'ordre d'appuyer le mouvement de Lamoricière. Le colonel Combes tire alors son épée et, se retournant vers les siens : « En avant, s'écrie-t-il, et vive la France! » Un instant après, il était dans la brèche avec les voltigeurs de Canrobert.

Plusieurs centaines de combattants s'agitent sur un étroit passage, quand tout à coup une formidable explosion se fait entendre et renverse tout autour d'elle. 200 hommes sont ensevelis ou mutilés; parmi eux, l'intrépide Lamoricière et plusieurs officiers. Ce spectacle émeut ceux qui restent encore debout; ils hésitent; un mouvement rétrograde se produit.

« La croix à celui qui franchira cette barrière, » s'écrie Combes, en se retournant vers la compagnie la plus rapprochée de lui. C'était celle de Canrobert. Le jeune capitaine se précipite en avant, à la tête de ses voltigeurs. Brusquement, il trébuche

contre un obstacle et tombe; on le croit atteint par le feu de l'ennemi. Mais il se relève presque aussitôt. Sa chute lui a sauvé la vie, en le plaçant au-dessous de la direction des balles, qui atteignent ceux qui sont debout, derrière lui. A ce moment-là, les officiers qui sont près de Combes font battre la charge et ramènent les soldats en avant et au delà de la brèche. Mais le colonel reçoit une balle qui lui traverse le cou.

Sur ces entrefaites, les troupes des sentiers accourent, au pas gymnastique, renforcer la colonne d'assaut. Le passage est enlevé; on pénètre dans la ville. Combes, malgré son horrible blessure, prend le fusil d'un homme tué à côté de lui et guide les siens à travers les rues de la ville. Les murs d'une maison écroulée servent de barricades aux Arabes qui fusillent les nôtres à bout portant : « Allons, mes enfants, s'écrie le colonel, sautons cette barrière. » Et la barrière est enlevée. Au moment où le brave officier montre au capitaine Canrobert la rue conduisant à la caserne des janissaires, dont il faut s'emparer, il reçoit coup sur coup deux nouvelles balles qui lui traversent la poitrine. Néanmoins, il continue à marcher. Mais bientôt ses forces l'abandonnent, il s'arrête, et c'est Canrobert qui reçoit ses derniers ordres, excitant ses voltigeurs de la voix et du geste : « Ne vous occupez pas de moi, mes enfants, leur dit-il. Marchez, la victoire est à nous; vous êtes de braves garçons. »

Et ne pouvant plus conduire sa colonne, il se retire lentement dans la tranchée, où il va rendre compte au général en chef de la prise de la ville, et il ajoute : « Heureux ceux qui ne sont pas blessés ni morts, et qui pourront jouir du beau triomphe que nous leur avons préparé. » A voir l'attitude si ferme de ce vaillant, on n'aurait pas cru avoir devant soi un moribond. Et cependant, malgré les soins qui lui furent donnés, le colonel Combes expirait le lendemain matin des suites de ses blessures. Avant de rendre le dernier soupir, il dit au général Vallée, en désignant le capitaine Canrobert, qui était venu prendre de ses nouvelles : « Il y a de l'avenir dans cet officier-là. »

II. AUX CHASSEURS D'ORLÉANS DANS LE DAHRA — ZAATCHA — NARAH

Lorsque, en 1840, le gouvernement de Louis-Philippe décida la création des chasseurs d'Orléans, on choisit, pour constituer les dix nouveaux bataillons, des soldats et des chefs d'élite. Canrobert fut désigné pour le 6e bataillon, comme adjudant-major. Après un court séjour en France, notre capitaine revient en Afrique. Sous le commandement de Bugeaud, nommé gouverneur général, il a plus d'une fois l'occasion de signaler sa bravoure. C'est d'abord à Médéah.

La colonne destinée au ravitaillement de Milianah est attaquée par les Kabyles. Le colonel Forey, qui commande le 6e bataillon des chasseurs, formant l'arrière-garde, n'hésite pas : il fait mettre sac à terre et baïonnette au canon :

> Le 6e bataillon d'Orléans, en tête duquel se fait remarquer le capitaine-adjudant-major Certain-Canrobert, fond sur l'ennemi et fait lâcher pied aux Kabyles. Malheureusement, les pentes du terrain ne permettent pas aux chasseurs de poursuivre l'ennemi et d'achever leur victoire. Ils avaient, néanmoins, grâce à leur bravoure et à leur énergie, dispersé celui-ci, et rendu libre la route de Mouzaïa, où le 6e bataillon arriva, le 26 octobre 1841 (1).

Nommé chef de bataillon au 13e léger, Canrobert ne resta que quelques mois dans ce Corps. Quand Mellinet fut nommé lieutenant-colonel au 41e, il le remplaça à la tête du 5e bataillon des chasseurs. C'est alors qu'il fait accomplir à ses soldats une série de marches rapides qui leur vaudront le surnom de *ventre à terre.*

Bou-Maza, le *père à la chèvre,* venait de soulever tout le Dahra. Trois colonnes furent formées pour pacifier la contrée. Le 5e bataillon d'Orléans faisait partie de la seconde sous les ordres du colonel Saint-Arnaud. Ce fut un bonheur pour ce bataillon d'avoir à sa tête un chef comme Canrobert.

---

(1) *Historique du 6e bataillon de chasseurs*, p. 23.

La rapidité de son coup d'œil, la précision de ses ordres, son énergique entrain, la confiance qu'il inspirait aux soldats, le tirèrent de plus d'un danger. Le 18 janvier 1845, Saint-Arnaud ordonne deux reconnaissances. L'une d'elles est confiée au commandant Canrobert; elle a pour mission de se diriger vers le Sud-Ouest, et, si l'on ne découvrait pas l'ennemi, de traverser le ravin de l'Oued-Met-Mour. Notre officier a sous ses ordres quelques spahis, envoyés en éclaireurs, et 300 chasseurs du 5e d'Orléans. Comme on ne voit d'ennemis nulle part, l'Oued-Met-Mour est traversé. A ce moment-là, 2 000 Kabyles environ, débouchant d'une ravine boisée, bondissent comme des furieux contre la section d'avant-garde.

Canrobert rallie cette section et s'élance sur l'ennemi à la tête de ses chasseurs. Surpris de cette audace, les Kabyles hésitent et discutent; pendant ce temps-là notre infanterie a atteint le sommet d'un plateau rocheux et boisé, où il sera possible de faire une bonne défense, et de tenir bon jusqu'à l'arrivée des renforts que le bruit de la fusillade engagée ne manquera pas de faire venir du camp de Baal.

Canrobert ne peut reculer, traverser de nouveau la ravine; ce serait vouer à la mort la moitié de sa troupe, et doubler la confiance de l'ennemi dans ses propres forces. Les tirailleurs kabyles s'embusquent; leurs balles s'abattent sur le plateau. Mais les chasseurs d'Orléans, accroupis ou couchés, leur répondent avec avantage, visent à coup sûr; tout Kabyle qui paraît au-dessus de la ligne de mire est un homme mort. Cette défense irrite l'ennemi; voulant en finir, il se rue contre nos chasseurs pour les exterminer dans un combat corps à corps. La baïonnette joue alors son rôle et décime les rangs ennemis.

Dans cette lutte inégale, dix hommes sont frappés à mort, vingt sont blessés. Le sergent Lajus doit la vie au clairon Danot qui étend trois Kabyles à ses pieds. Chefs et soldats, sûrs d'eux-mêmes, attendent avec calme le moment de passer à l'offensive. Enfin, derrière le contrefort de la montagne, le clairon se fait entendre; il sonne la charge et répète le refrain du bataillon :

Le cinquième bataillon ventre à terre,
Commandé par Certain-Canrobert.

C'est la compagnie du lieutenant Bonnet, soutenue par l'infanterie du lieutenant-colonel Claparède. En débouchant dans la ravine, Bonnet juge la situation d'un coup d'œil et prend les Kabyles en flanc. Ceux-ci s'imaginent que cette petite troupe est suivie de toutes celles du camp; ils hésitent et Canrobert en profite pour prendre l'offensive, charger l'ennemi à la baïonnette, briser sa résistance et le rejeter sur les fantassins de Claparède.

Quelques mois après ce brillant combat, Canrobert recevait sa nomination de lieutenant-colonel du 22e de ligne et de commandant du cercle de Tenez. Il était chargé de maintenir libres les communications entre cette ville et Orléansville. Il devait assurer la tranquillité dans cette partie du Dahra, à l'aide d'une colonne de 1200 hommes. Les opérations furent très pénibles et ne durèrent pas moins de six mois.

Le 26 janvier 1846, la tribu des Médiounas était razziée. La veille, à 9 heures du soir, Canrobert, apprenant que Bou-Maza se trouvait dans cette tribu, avait réveillé subitement ses soldats et leur avait donné ses ordres : silence absolu; défense de fumer, parce que la lueur trahit la présence; si on reçoit des coups de feu pendant la marche, ne pas y répondre; redoubler de silence et presser le pas; faire des prisonniers avant tout; après les prisonniers, s'occuper du troupeau. A l'aube, nos troupes arrivent au campement de la tribu. Canrobert distribue à chacun son rôle. Les premiers douars sont bientôt atteints; le cri d'alarme des Kabyles se fait entendre, mais trop tard; les coups de feu s'échangent; l'effroi est dans la vallée entière : hommes, femmes et enfants s'élancent du côté de la seule issue qui leur est offerte par le terrain; la cavalerie leur barre le passage; les balles se croisent, les sabres et les yatagans s'entre-choquent; en peu d'instants, morts et mourants s'entassent sur le terrain; les troupeaux, les femmes,

les enfants et quelques Kabyles attardés sont rejetés dans la vallée, où la razzia entière s'opère par les soins de l'infanterie. Quand les grillades de mouton eurent réparé les forces de la troupe, les clairons sonnèrent la marche de nouveau, et le long convoi reprit la direction du camp de Tedjana, où la colonne arrivait le lendemain, après une course de vingt-deux heures.

Le 30 janvier, Canrobert accompagnait un convoi se dirigeant sur Tenez. Arrivé près de la rivière de l'Oued-Sidi-Brahim, non loin du marabout de ce nom, il rencontre 1 800 Kabyles et environ 200 cavaliers commandés par Bou-Maza en personne. Quoique les forces soient inégales, le vaillant officier n'hésite pas. Pendant que le commandant Soumain aborde l'ennemi à la baïonnette, lui-même avec ses cavaliers exécute un mouvement tournant, qui lui permet de prendre les Kabyles à revers. La manœuvre réussit complètement. L'ennemi surpris se dérobe à nos coups par la fuite et Bou-Maza lui-même ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. L'attaque, commencée à 2 heures de l'après-midi, était terminée à 5; une heure après, le drapeau français flottait à l'endroit même où on avait vu celui du schérif. C'est ainsi que la hardiesse et la décision avaient assuré le triomphe de nos armes.

A la fin de mars, Canrobert, faisant partie de la colonne Saint-Arnaud, sauva le capitaine Fleury et ses spahis qui avaient été attaqués par des forces sept fois supérieures aux leurs. A la fin du même mois, il exterminait la tribu des Achachas. Cette tribu était la dernière qui résistait à nos troupes dans le Dahra; elle se défendit avec un courage héroïque. Canrobert forma autour d'elle un cercle qui alla toujours en se rétrécissant. Il aurait voulu faire prisonniers ces belliqueux Arabes. Mais ceux-ci refusèrent de se rendre. La lutte continua jusqu'à épuisement; les derniers survivants se jettent à la mer pour y chercher un abri. Les chasseurs d'Orléans les visent comme des goélands. Les bons nageurs seuls disparaissaient au loin pour éviter nos coups, jusqu'à ce que, surpris par les courants du large, ils soient entraînés vers la haute mer, pour s'y débattre et s'y laisser engloutir un à un.

Ce fut là le dernier effort de l'insurrection dans le Dahra. Sa répression contribua beaucoup à la fortune militaire de Canrobert. Saint-Arnaud le chargea d'aller annoncer au général Bugeaud que le Dahra était pacifié. Le gouverneur général reçut affectueusement le jeune lieutenant-colonel. Le prenant par le bras, il le présenta aux officiers de son état-major, en disant : « Messieurs, une armée qui sait obéir, une armée qui sait souffrir, une armée qui a des chefs comme ceux-ci (et il désignait Canrobert) est la force et l'espoir du pays. »

L'avenir a prouvé que Bugeaud avait raison. Saint-Arnaud, qui se connaissait en hommes, écrivait à son frère : « Tu connais Canrobert, je l'ai vu à l'œuvre; c'est un véritable Duguesclin. »

Nommé colonel (8 novembre 1847), d'abord au 2e de ligne, puis au régiment des zouaves, Canrobert exerce son activité dans le cercle de Constantine. Bou-Zian ayant appelé aux armes les tribus des oasis qui entourent Biskra, il fallait s'emparer d'abord de Zaatcha, dont les rebelles avaient fait le centre de leurs opérations. Le général Herbillon réunit 4 000 hommes qui arrivent, le 7 octobre 1849, devant la ville de Zaatcha, dans l'oasis du même nom. L'énergique résistance des ennemis, commandés par Bou-Zian lui-même, rend tout assaut inutile. Tout au plus, jusqu'au 11 novembre, peut-on s'emparer d'une *Zaouia,* sorte de couvent arabe fortifié. A ce moment arrive Canrobert avec des renforts. Il accourt en toute hâte d'Aumale, amenant deux bataillons de zouaves, réduits à un millier d'hommes environ, car le choléra lui a ravi le huitième de son effectif. Les tribus soulevées voulaient lui barrer le passage : il leur avait envoyé un message conçu à peu près en ces termes : « J'ai la peste dans ma colonne; si vous me laissez passer, je l'emporte avec moi; si vous m'arrêtez, je vous la donne. Choisissez ! » Et le passage lui avait été laissé.

L'assaut fut fixé au 26 novembre. Toutes les dispositions préliminaires avaient été prises soigneusement. Le Corps expéditionnaire était divisé en trois colonnes sous les ordres des colonels Canrobert, du Barral et de Lourmel. Canrobert, qui doit monter le premier à l'assaut, se fait désigner les plus braves de sa troupe et s'en forme une escorte d'honneur; puis il réunit ses officiers, expliquant à chacun la nature et l'importance de son rôle et l'obligation du succès.

Lorsque Bourbaki, qui devait tourner la place, a exécuté son mouvement, le signal est donné par le général Herbillon, qui fait tirer un coup de canon. Il est 7 heures du matin. Le soleil montre son disque rouge au-dessus des montagnes de l'Atlas. Peu à peu, la ville s'éclaire et les brouillards qui s'étaient formés dans la plaine remontent le long des collines. Les clairons des zouaves et des chasseurs se mêlent au bruit des tambours, sonnant la charge; chacun s'achemine vers l'inconnu qui s'ouvre devant lui. A ce moment, Canrobert, chargé de franchir la brèche de droite la plus défendue, prend la tête de son escorte d'honneur et, avant de s'élancer à l'assaut, s'écrie : « Zouaves, si on sonne la retraite, rappelez-vous que ce n'est pas pour nous. Aucun de ceux qui me suivent ne doit reculer. » Puis on le voit gravir à pied, à la tête de tous, l'étroit sentier qui conduit aux remparts. 20 hommes le suivent immédiatement : 4 de ses officiers et 16 soldats. On ne peut marcher qu'un par un. Le sergent qui vient derrière lui est tué; celui qui le remplace a le même sort. Sur les 16 zouaves ou chasseurs qui l'accompagnent, 12 se font tuer ou blesser. De ses 4 officiers d'ordonnance, deux tombent mortellement frappés, les autres sont blessés. Néanmoins, le reste de sa colonne suit Canrobert; rien ne l'arrête et bientôt elle est maîtresse de tous les obstacles. Les deux autres colonnes réussissent également dans leurs opérations. Les remparts sont pris. Mais alors, comme à Constantine, commence l'attaque des maisons dont chacune soutient un véritable siège. Les difficultés et les dangers qu'ils rencontrent irritent nos soldats qui se livrent à un affreux carnage.

Enfin, vers 11 heures du matin, la plupart des maisons étaient en notre pouvoir. On s'était emparé aussi de Bou-Zian, de son fils et de son principal lieutenant. Le sort de ces fanatiques fut décidé sur le lieu même. Ils furent condamnés à mort, et les têtes de ces trois chefs restèrent exposées, sur une des collines du camp, en face de Zaatcha.

On prétend que de tous les défenseurs de la ville, un seul put s'échapper et porter aux oasis des environs la nouvelle du terrible désastre que les Arabes venaient d'essuyer.

Cependant, la prise de Zaatcha n'amena pas la soumission de tous les insurgés. Quelques tribus du Djebel-Aurès continuèrent à nous faire la guerre. On dut organiser contre elles une expédition, et Canrobert fut chargé de ce soin. A la tête de 4 000 hommes, notre colonel marche sur Narah, où les rebelles avaient concentré toutes leurs forces, leurs munitions et leurs approvisionnements. Protégée par sa situation naturelle, cette ville était encore défendue par la valeur des Arabes qui s'y étaient renfermés. Il ne fallait pas moins de l'habileté et du courage de Canrobert pour en venir à bout.

Le 31 décembre, toute sa colonne campait sur l'Oued-Abdi, non loin de Narah. Avant de porter le coup décisif, il voulut essayer de l'intimidation, en détruisant, comme à Zaatcha, les magnifiques jardins qui entouraient la ville. Mais les Arabes se croyaient invincibles derrière leurs remparts, et, le 5 janvier 1850, il fallut donner le signal de l'assaut. Dès la veille au soir, Canrobert, après s'être rendu un compte exact de la situation, avait pris ses mesures. Il avait divisé ses troupes en trois colonnes, qui devaient simultanément prendre leurs positions pendant la nuit, de sorte qu'on pût, au premier jour, attaquer la place par trois points à la fois.

A l'heure marquée par Canrobert, dit le commandant Grandin, presque au point du jour, l'exécution de ce mouvement concentrique est complète; les trois têtes de colonne débouchent en vue de

Narah. Le colonel marche avec les troupes du commandant Bras de Fer, derrière le premier peloton des chasseurs d'Afrique qui sert d'éclaireur. L'aube commence à blanchir, et, sur le fond d'un ciel limpide, on distingue le Tanout dessinant sa crête nue. Des ombres s'y élèvent et s'y abaissent; ce sont les vedettes ennemies qui prêtent l'oreille au bruit sourd qui se fait entendre dans la vallée et sondent les replis du terrain. Puis, un cri d'alarme retentit dans l'espace : la mousqueterie s'allume. A ce moment-là, les clairons sonnent, les tambours battent la charge, les musiques jouent; le cri : à la baïonnette! est poussé par 4 000 poitrines, et le sommet du Tanout, abordé résolument, est franchi. Nos soldats se précipitent alors comme une avalanche vers Narah; les Kabyles surpris, entraînés, tourbillonnent et prennent la fuite. Le 8e bataillon de chasseurs à pied, le 1er bataillon de zouaves et les sapeurs du génie couronnent vaillamment le rocher et les terrasses.....

En même temps, d'autres troupes achèvent l'investissement de la place, tandis que le 5e bataillon de chasseurs longe la rive droite de la rivière et un peloton de cavalerie la rive gauche. Toute issue est ainsi enlevée aux fuyards. Dolmans bleus de nos chasseurs d'Afrique, vêtements rouges des femmes kabyles, burnous blancs des Arabes, se dessinent sur le fond verdoyant de la montagne et se confondent dans un pêle-mêle digne de la palette d'un peintre. Cris des soldats, gémissements des victimes, sont dominés par le bruit de la fusillade, se répercutant d'écho en écho, jusqu'au fond de la vallée; le soleil levant éclaire de ses pâles rayons cette scène sanglante.

Vers 9 heures du matin, tout était fini; nous étions maîtres de Narah. Le feu fut aussitôt mis aux maisons, et, en un clin d'œil, une ceinture de flammes entoura la ville. Nos troupes reprirent le chemin de Menah où elles furent retenues par le mauvais temps jusqu'au 10 janvier. Canrobert en profita pour régler les affaires du pays vaincu.

« Tu es fort; lui dirent les délégués kabyles; tu es généreux : sois béni! — Oui, je ne veux de mal à personne, répond le colonel, mais si je me trouvais seul ici avec un faible bataillon, séparé de mon armée, que feriez-vous, vous les *amins* de Narah? »

Tous se turent. Un seul, plus hardi, se jeta à ses pieds et prononça ces paroles : « Seigneur, pardonne ma franchise, nous t'égorgerions. »

Il n'en faut pas davantage pour comprendre les horribles représailles auxquelles ont donné lieu si souvent nos guerres en Algérie.

A la suite de ces succès, Canrobert était nommé général de brigade à Paris. C'est avec peine qu'il quitta cette terre d'Afrique où il s'était couvert de gloire et où il venait de passer les quinze plus belles années de sa vie. Mais bientôt il aura l'occasion de montrer ses brillantes qualités sur de plus vastes théâtres, en Russie, en Italie et, hélas! dans sa propre patrie.

III. AUX TUILERIES — EN CRIMÉE DEVANT SÉBASTOPOL

Canrobert avait quarante et un ans lorsqu'il reçut sa nomination de général de brigade. Nul officier n'avait de plus beaux états de service que les siens. Mais son rapide avancement n'excite aucune jalousie; on sait qu'il a gagné tous ses grades à la pointe de son épée.

Le nouveau général ne prit aucune part directe au coup d'État du 2 décembre 1851. De tous les généraux divisionnaires et brigadiers, alors présents à Paris, il était même *le seul hésitant,* dit le commandant Grandin. « Son rôle en cette mémorable circonstance, raconte le général du Barrail, fut strictement militaire et rien de plus. » Il reçut des ordres de son chef direct, le général Carrelet, et les exécuta avec la ponctualité, l'exactitude et l'énergie qu'il avait toujours mises dans ses actions militaires, déployant dans cette circonstance toute l'humanité compatible avec ses devoirs de soldat.

Napoléon III, qui ne manquait pas, lorsqu'il était président de la République, d'assister aux manœuvres de la brigade de Canrobert, afin d'apprendre, disait-il, la *grande guerre* du vainqueur de Zaatcha, voulut avoir auprès de lui ce général quand il fut empereur. Il le choisit pour aide-de-camp. Mais le brave guerrier ne se laissa pas prendre aux charmes de la cour. Il n'ai-

mait ni le monde, ni la politique. Aux brillants salons des Tuileries, il eût préféré une tente sur le sol africain. Il passait la plus grande partie de ses journées à lire et à étudier à la bibliothèque du dépôt de la guerre. « Canrobert, disait un de ses amis, je le rencontre souvent au ministère, je le salue. Il ne me voit pas et semble toujours avoir la tête dans la lune. » Il n'avait pas la tête dans la lune, mais les études auxquelles il se livrait avec ardeur absorbaient toute son attention. Il laissait déjà flotter au vent cette longue chevelure que les soldats aimaient tant à voir un jour de bataille. L'empereur lui dit un jour en plaisantant de la faire couper : « Sire, répondit-il, ma chevelure appartient à l'histoire; un jour, elle sera légendaire. »

Le 14 janvier 1853, bien qu'il ne courtisât pas le nouveau pouvoir, Canrobert fut nommé général de division; c'est le seul grade qu'il dut à la faveur; tous les autres, y compris celui de maréchal de France, il les obtint pour exploits militaires. Quelques mois après, la guerre d'Orient éclatait. Canrobert était désigné pour prendre le commandement de la première division de l'armée qui allait s'embarquer. Avant de partir, il rencontra, au café d'Orsay, le général Pélissier, venu à Paris pour les opérations du classement des officiers. Ce dernier était assis à une table avec le général Lebrun. Il ne reconnut pas d'abord Canrobert, mais sa physionomie l'intrigua.

Quel est donc, demanda-t-il à son interlocuteur, ce monsieur qui est là-bas à côté de la fenêtre? — Canrobert, répondit Lebrun.

Avant que Pélissier fût revenu de sa surprise, le nouveau divisionnaire était déjà auprès de lui.

Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? lui demanda-t-il. — Si, mais à distance, avec vos longs cheveux, je vous prenais pour un savant.

Les deux généraux échangèrent alors une cordiale poignée de main. Pélissier félicita son collègue de sa promotion et de son départ pour l'Orient.

J'espère bien vous y voir aussi, repartit Canrobert, car il y aura à faire pour plus d'un là-bas.

En effet, les deux généraux devaient se retrouver sous les murs de Sébastopol et se succéder l'un à l'autre dans le commandement de nos troupes.

La campagne s'ouvrit tristement pour nos soldats. A peine débarqués en Orient, ils furent décimés par le choléra. Afin de relever le moral de ses hommes, Canrobert, dont la division campait à Gallipoli, accomplit un acte de véritable héroïsme. Il fit coucher un cholérique sous sa tente, à côté de lui. Puis il fit défiler toutes ses troupes devant sa tente. « Voyez, disait-il à ses soldats, le choléra n'est pas contagieux. » Après un court séjour à Varna, notre armée fit voile pour la Crimée. Le maréchal Saint-Arnaud, commandant en chef, voulait frapper un coup décisif, en s'emparant de Sébastopol, siège de la puissance moscovite sur la mer Noire.

C'est le général Canrobert qui, le premier, met le pied sur cette terre qu'embrassent tant d'espérances et que considèrent tant de regards. Placé à l'avant-garde, il s'avance avec sa division vers la rivière de l'Alma. On campe le 19 septembre 1854 en face de l'armée russe établie sur des hauteurs. Vers 3 heures, le maréchal Saint-Arnaud fait une reconnaissance, et le canon se met à gronder. Mais la bataille attendue n'eut pas lieu ce jour-là. La cavalerie russe essaya vainement de nous faire sortir de notre immobilité. Les Anglais n'étaient pas prêts. Il fallut se résoudre à dresser les tentes.

Le lendemain, les premiers rayons du soleil trouvent l'armée alliée debout et prête à marcher. Tous les drapeaux sont déployés; toutes les musiques jouent et la bataille de l'Alma s'engage. Ce fut pour nos soldats une magnifique journée. Les Russes, chassés de toutes leurs positions, sont obligés de fuir devant nos troupes. Canrobert fit ce jour-là, selon son expression, *ses adieux à la vie de soldat*, puisque sous peu il allait prendre le commandement suprême : avec ses tirailleurs, il se jette sur les obstacles que sa division doit enlever de front; il est blessé d'un éclat d'obus à la poitrine et à la main; mais sa blessure n'est que

de peu de gravité; il ne s'arrête pas et ce sera « en partie au général Canrobert, dit le rapport de Saint-Arnaud, qu'on devra le succès et l'honneur de la journée ».

Six jours après cette victoire, le maréchal, torturé par la maladie qui allait le terrasser, se disposait à envoyer l'ordre à Forey, le plus ancien de ses divisionnaires, de prendre le commandement, lorsqu'un général s'avança vers lui et lui remit une lettre, par laquelle l'empereur, à défaut de Saint-Arnaud, lui confiait le commandement en chef. C'était le général Canrobert.

A lui était réservé l'honneur de conduire notre armée sous les murs de Sébastopol. Mais, pour s'emparer de cette ville, il fallait exécuter des travaux considérables. Admirablement secondé par ses divisionnaires et par les troupes du génie, Canrobert est à la hauteur de la situation. Il se rend compte de tout et sait pourvoir à tout. Le 24 octobre, il gagnait la bataille de Balaklava, et le 5 novembre, celle d'Inkermann. Dans cette dernière, il reçoit une blessure à l'épaule, mais il sauve l'armée anglaise qui allait être écrasée par les Russes, et le Parlement britannique lui vote des remerciements publics.

L'hiver, qui survint fut particulièrement rude, et nos soldats eurent beaucoup à souffrir. Mais le général en chef savait ranimer et soutenir le moral de ses troupes. Chaque jour, il visitait les tranchées. Il n'y avait point, dans la vie quotidienne du soldat, de détails qu'il n'abordât.

Il apprenait à ses hommes à s'abriter, à trouver du bois sous la neige et entrait dans une foule d'autres détails pratiques.

Dans ses visites aux tranchées, la nuit comme le jour, Canrobert s'arrêtait sans cesse, adressant à chacun quelques paroles familières d'encouragement. Aussi, pas une plainte ne s'élevait sur son passage; sa venue, au contraire, était fêtée par un concert de paroles joyeuses, et tous les braves gens devant lesquels il passait le saluaient en souriant d'un air de satisfaction simple et touchant. Les endroits qu'il préférait étaient ceux où il tombait le plus de boulets et où sifflaient le plus de balles. Ce n'était pas chez lui affaire de parade ou d'ostentation, mais bravoure réfléchie et calcul profond d'une intelligence connaissant le soldat et sachant gagner son cœur.

Le 26 et le 27 avril, Canrobert passa en revue les 1er et 2e Corps. L'allocution qu'il prononça à cette occasion peint bien son caractère :

Remerciez, Messieurs, dit-il aux officiers, remerciez ces braves soldats, au nom de la France; dites-leur que lorsque la France et l'Angleterre réunies mordent quelque part, elles enlèvent le morceau. Dites-leur que dans douze ou quinze jours, 35000 de leurs compagnons, de leurs frères d'armes, seront ici et viendront prendre part à leur gloire, à leur fatigue; alors, nous irons frapper à la porte ou à la fenêtre de Sébastopol, et il faudra bien que l'une ou l'autre s'ouvre.

Mais des divergences de vues ont surgi entre le chef de l'armée anglaise, lord Raglan, qui veut des opérations extérieures, et le commandant de l'armée française, qui pense, avec raison, que tous les efforts doivent se concentrer sur un seul but : la prise de la ville. Pour rétablir la bonne harmonie, Canrobert donne à ses frères d'armes un magnifique exemple d'abnégation. Il cède le commandement en chef à l'énergique général Pélissier, et il demande, comme une faveur, de commander une division dans l'armée dont il a été le général en chef. En agissant ainsi, il ne se proposait que le bien et l'honneur de la France. « Croyez-le bien, disait-il au baron de Bazancourt, pourvu que l'on ait pour trois sous d'honneur dans le cœur, les individualités disparaisssent devant des questions de cette nature; l'amour-propre s'efface pour ne songer qu'au bien de tous, à la gloire, à l'intérêt du pays. Voilà ce que je comprends, voilà ce que je cherche. Tenez, si ma sentinelle venait à me dire : « Mon général, je suis sûr de prendre la ville dans une heure, » je lui répondrais : « Va, mon garçon, prends mon chapeau à plumes blanches et donne-moi ton fusil, je monterai la garde à ta place; et puis, voyez-vous, je crierais bien haut que c'est ce soldat qui a pris Sébastopol. »

Ces paroles expliquent les raisons qui

ont porté Canrobert à céder le commandement suprême. Cette résolution, pleine d'une si incontestable grandeur, produisit dans l'armée de Crimée une émotion dont on ne peut se faire aujourd'hui une idée :

Notre armée est dans l'attendrissement, écrivait le colonel de la Tour du Pin à un de ses amis resté en France; l'abdication du général Canrobert, c'est la mort de M. de Turenne.

Fort heureusement, elle n'eut pas des conséquences aussi graves qu'on le craignait. Pélissier était homme à conduire à bonne fin l'entreprise si bien commencée par son prédécesseur.

Celui-ci, à qui on offrit un Corps d'armée, demanda simplement une division. On fit droit à sa demande et on le vit, à la tête de sa division, exécuter brillamment une reconnaissance dans la vallée de Tchernaïa et monter la garde de tranchées. Les jours de garde, il faisait dresser sa table au grand air, devant la baraque où il était installé. Chacun des régiments qu'il commandait fournissait des musiciens à tour de rôle. Les accords de la musique et les boulets qui passaient sur la tête des convives mettaient de la gaieté dans le festin.

Canrobert s'efforçait de remonter le moral de nos troupes attristées par les pertes qu'elles faisaient chaque jour. Il n'abordait jamais le soldat qu'avec de joyeux propos. Un soir, il rencontre des soldats qui creusaient des fosses et semblaient profondément attristés de leur besogne.

Eh bien! mes enfants, leur dit Canrobert, il y en a donc beaucoup qui ont fait aujourd'hui le grand voyage? — Oui, mon général, répondent les soldats; et demain, il y en aura bien d'autres encore. — Nous le ferons tous, reprend alors le chef, c'est bien certain. Mais de quel lieu partirons-nous, et quand nous mettrons-nous en route? voilà ce que je ne puis vous dire.

Au ton dont ces paroles furent dites, nos fossoyeurs improvisés ne purent s'empêcher de rire, et le courage leur revint.

Dans le courant de juillet, nos travaux avaient été poussés avec tant de vigueur, que, de certains endroits, on voyait ce qui se passait dans la ville. Aussi Canrobert disait-il un jour à ses familiers :

Je suis comme Moïse; si je n'ai pas pu entrer dans la terre promise, il m'est loisible, du moins, de la contempler.

Un après-midi, dans une de ses excursions aux extrêmes limites de nos attaques, le général est arrêté par quelques soldats qui lui disent :

On ne passe pas, mon général. — Et pourquoi cela? demanda ce dernier. — C'est le feu des tirailleurs russes qui empêche de passer pas là. Ce chemin a été ouvert cette nuit; on n'a pas pu le couvrir encore, et tout à l'heure, un officier s'est fait tuer en essayant de le traverser. — Ce n'est que cela? reprend Canrobert, nous verrons bien.

Et le général entra dans le chemin.

Mais bientôt Canrobert était rappelé en France. Le jour où il quitta la Crimée, tous les chefs de Corps, tous les officiers qui n'étaient pas retenus par les travaux du siège lui firent escorte jusqu'au port de Kamiesch. On vit plus d'un de ces braves essuyer une larme silencieuse lorsque le général, après avoir embrassé Pélissier, reprit à travers les mers la route de France, laissant derrière lui cette terre où le premier il avait planté notre drapeau, qu'il avait arrosée deux fois de son sang, et à laquelle il était attaché par tout ce qui peut unir un homme de guerre à une contrée où il laissait son cœur et tant de souvenirs glorieux.

IV. EN ITALIE — A L'ARMÉE DE METZ

De nombreuses distinctions avaient été accordées à notre général pendant la guerre de Crimée. Successivement, il avait reçu la croix de grand-officier de la Légion d'honneur, la médaille militaire et la grand-croix de la Légion d'honneur. Son retour en France fut une fête nationale.

Le peuple, dit le général Ambert, se précipitait autour de son cheval, pour toucher, comme une relique, le fourreau de son épée; les gens de lettres célébraient à l'envi sa grandeur d'âme; les mères laissaient couler leurs larmes en voyant les enfants que le général leur ramenait des lointains rivages.

L'Angleterre et la Suède joignirent leurs hommages aux hommages de la France, et, au nom de la patrie reconnaissante, le souverain remettait

aux mains de Canrobert le bâton qu'avait porté Turenne (18 mars 1856).

Quelques jours après, le nouveau maréchal épousait Mlle Lélia-Flora de Mac-Donald, d'une ancienne famille écossaise, dont le grand-père maternel était général en chef de l'armée des Indes.

Le repos de Canrobert fut de courte durée. Au commencement de mai 1859, nous le trouvons à Turin, à la tête des premières troupes qui vont défendre le Piémont contre l'Autriche. De là, il se rend avec son Corps d'armée à Alexandrie, Tortone et Novare. Il se trouvait dans cette dernière ville, la veille de la bataille de Magenta, et la population lui fit une véritable ovation. Le 4 juin, il marche au bruit du canon et arrive à temps pour sauver la garde impériale écrasée par les Autrichiens. Il lance ses troupes vers un amas de maisons entouré de fumée et qui porte le nom de *Ponte-Vecchio di Magenta*. A ce moment, le village, qui avait été déjà pris et repris sept fois, subissait une huitième invasion autrichienne. Le vent brûlant de la mousqueterie sifflait à travers les rues, brisait les tuiles et arrachait le plâtre des maisons

« Allons, mes enfants, crie Canrobert; encore un effort!..... à la baïonnette!.....

— A la baïonnette ! » répondent autour de lui un millier de voix fatiguées, mais ardentes d'énergie, et ces compagnies décimées, conduites par des officiers intrépides, blessés pour la plupart, marchent de nouveau à l'ennemi.

Les Autrichiens reculent encore une fois, mais sans abandonner la lutte, qui continue ardente et périlleuse pour les deux armées. On connaît le résultat de cette journée : 3 acteurs surtout jouèrent un rôle glorieux dans ce drame émouvant qui se jouait sur le *Naviglio-Grande* : Mac-Mahon, par son mouvement de conversion sur Magenta; Regnault de Saint-Jean d'Angély, par la ténacité de sa garde à Buffalora, et Canrobert, par ses heureuses inspirations à Ponte-Vecchio.

Trois jours après la victoire de Magenta, le 3e Corps était à Milan. S'il ne prit pas une part plus active et plus décisive à la bataille de Solférino, c'est que son commandant, le maréchal Canrobert, avait reçu de Napoléon III des ordres très précis qui l'obligèrent à garder les routes de Mantoue par lesquelles, disait-on, devait s'avancer un Corps autrichien.

Les onze années qui suivirent la guerre d'Italie furent fatales à nos institutions militaires. On s'endormit dans une folle confiance. Aucune réforme sérieuse, aucun progrès ne fut réalisé dans notre armée, tandis que, de l'autre côté du Rhin, on se préparait activement à envahir nos frontières.

Pendant cette période, le maréchal Canrobert exerça de grands commandements à Nancy et à Lyon. Il était à Paris quand éclatèrent les événements de 1870. Mis à la tête du 6e Corps, il devait organiser à Châlons la troisième armée. Mais, après Frœschewiller, il fut dirigé en toute hâte sur Metz. Une de ses divisions ne put le rejoindre. Avec l'abnégation dont il avait donné des preuves si éclatantes en Crimée, il consentait à servir sous les ordres de Bazaine, qui avait été simple colonel dans l'armée d'Orient lorsque Canrobert en était le général en chef.

Sur les bords de la Moselle, les soldats du 6e Corps retrouvent en Canrobert le héros de Zaatcha. Le maréchal fait admirer sa bravoure et son patriotisme à *Gravelotte*, à *Saint-Privat*, à *Noisseville* et à *Ladonchamps*.

Le 16 août, le IIIe Corps allemand, fort de 19 000 hommes, se heurte contre le 6e Corps français qui ne peut lui opposer que 16 000 soldats, mais a l'avantage d'être commandé par le plus intrépide de nos chefs. Le maréchal Canrobert dispose ses troupes en ordre de bataille autour du village de Gravelotte. Au moment où l'action commence, il parcourt au galop le front de ses lignes, portant à la main le petit bâton de commandement recouvert de velours de soie bleu-de-roi, parsemé d'aigles d'or et portant la devise : *Decus pacis, terror belli.*

S'arrêtant devant le 93e, il montre aux soldats les villages de Flavigny et de Rezonville, et leur dit d'une voix tonnante : « Là

est le danger, mes enfants. Souvenez-vous que vous êtes toujours les soldats de Magenta et de Solférino. » Un long cri d'enthousiasme accueille ces paroles : « Vive la France! Vive l'empereur! Vive le maréchal! » crie-t-on de toutes parts.

Cette tournée faite, Canrobert se porte au centre de sa ligne de bataille. Les balles et les obus pleuvent partout. S'apercevant que les cavaliers de son escorte baissaient la tête chaque fois qu'on entendait le sifflement des projectiles : « Allons, mes enfants, leur dit le maréchal en se retournant, pourquoi saluer comme cela? Ici nous ne sommes pas dans un salon. » Et, à partir de ce moment, pas un front ne s'abaisse; aucun cavalier ne songe à saluer les obus.

Une lutte acharnée s'engage dans le bois Saint-Marcel. Le 4e de ligne (colonel Vincendon) et le 9e, qui représente toute la division Bisson, résistent à six régiments allemands soutenus par une puissante artillerie. Vers 3 heures de l'après-midi, les troupes du 6e Corps, qui ont gagné du terrain, veulent enlever Vionville à l'ennemi. Celui-ci fait pleuvoir une grêle de projectiles. Le commandant Boussenard est blessé et nos soldats sont obligés de se coucher sur le sol. Quelques-uns même rompent les rangs et reculent en désordre jusqu'à Rezonville. Canrobert apparaît au moment où les fuyards atteignent les premières maisons du village. Il s'avance seul au milieu d'eux, au petit pas, malgré la mitraille, calme et tranquille, l'épée au fourreau, portant sur sa poitrine la plaque de la Légion d'honneur et la médaille militaire. Il ne prononce pas un mot de reproche; il se contente de regarder ses soldats. Ce coup d'œil du chef produit un effet irrésistible. Le bataillon s'arrête, fait face à l'ennemi; le maréchal se place à sa tête, et c'est aux cris de : « Vive Canrobert! A la baïonnette! » que les hommes démoralisés de tout à l'heure reprennent leur rang et concourent à la défense du pays. La nuit seule mit fin au combat.

Il est 8 heures; les troupes, épuisées de fatigue, sont assoupies par terre, en avant de Rezonville. A ce moment, Canrobert apparaît seul et sans escorte devant le front du 93e de ligne. Des officiers et des soldats le reconnaissent et se groupent autour de lui :

Eh bien, mes pauvres enfants, leur dit le maréchal, avez-vous eu seulement le temps de manger la soupe, ce matin!

— Ah! oui, je t'en fiche! répondent les hommes, nous n'avons rien dans le ventre.

Le maréchal tire d'une poche de sa tunique un morceau de pain noir, dur comme de la pierre, enveloppé dans un journal :

Moi non plus, ajoute-t-il; voilà mon déjeuner, je n'ai pas encore eu le temps d'y toucher.

Et les cris de : « Vive le maréchal! Vive Canrobert! » retentissent dans l'obscurité.

Obligé, par les ordres de Bazaine, de marcher toute la journée du 17 août, le 6e Corps dut combattre le lendemain à Saint-Privat, sans avoir pu se ravitailler ni en vivres ni en munitions. Il occupe la position qui s'étend depuis Saint-Privat jusqu'à Roncourt et Sainte-Marie-aux-Chênes; il est le moins bien pourvu en artillerie, le plus mal placé comme position défensive; et cependant c'est celui qui va soutenir le principal choc des Prussiens. Bazaine n'a pas même songé à placer des réserves sur ses derrières.

Dès le matin, Canrobert, qui n'a que 25 000 hommes à opposer aux 100 000 qui vont l'attaquer, dispose habilement ses forces. Il confie la défense de Sainte-Marie-aux-Chênes au brave colonel de Geslin, dont le régiment (94e de ligne) soutiendra pendant près de six heures le choc de 33 000 Allemands et transformera le champ de bataille en *cimetière de la garde royale prussienne*. Il place le 9e bataillon de chasseurs à pied le long de la route de Metz à Briey et lui dit :

Chasseurs, rappelez-vous que je compte sur vous autres pour tenir dans cette position coûte que coûte. — Oui, oui, comptez sur nous, répondent un millier de voix. Vive le maréchal! Vive Canrobert!

Et les képis s'agitent au bout des chassepots. — Les petits *vitriers* allaient tenir parole.

Lorsque le colonel de Geslin eut été forcé d'évacuer Sainte-Marie-aux-Chênes, le mouvement tournant de l'armée prussienne se dessina nettement. A 4 heures, le feu de nos batteries cessa, faute de munitions. Il ne restait à Canrobert que les chassepots et les baïonnettes, et cependant, à Saint-Privat, le 6e Corps n'a pas encore été entamé et montre une solidité à toute épreuve, sous un véritable ouragan de fer qui s'abat sur lui depuis midi. La garde royale s'avance, protégée par une formidable artillerie; elle va donner l'assaut à nos positions. Canrobert range ses hommes en tirailleurs; haies, palissades, jardins, murs de clôtures, maisons, tout est garni et fourmille de képis rouges. A un signal, les chassepots partent et la moitié de la première ligne d'attaque tombe. Les survivants veulent avancer; vains efforts; le carnage continue; la garde prussienne est obligée de se coucher dans les vignes et d'attendre le résultat du mouvement tournant du XIIe Corps saxon.

Pour donner à nos soldats l'espoir d'un renfort, Canrobert fait disposer des clairons à l'entrée des bois et leur fait sonner la marche pendant plus d'une heure. « Voilà la garde, » se disent nos lignards. C'est une ruse. Le temps passe et rien ne vient. Mais, pendant ce temps, nos soldats tiennent bon, sous l'avalanche de fer qui s'abat sur eux, broyant hommes et chevaux.

Cependant, le XIIe Corps saxon a terminé son mouvement tournant et la lutte recommence avec plus d'acharnement que jamais. Nos soldats ne peuvent tenir contre des forces si supérieures en nombre, ils n'ont plus qu'à mourir sur les ruines fumantes de Saint-Privat. Les maisons s'écroulent successivement. L'ambulance elle-même prend feu et nos blessés périssent au milieu d'atroces souffrances. — Il faut avoir vu cette sublime défense de Saint-Privat pour apprécier le courage et l'abnégation de nos soldats, qui, jeunes et vieux, restent à leur poste, le fusil à l'épaule, le doigt sur la détente pendant que Canrobert visite chaque régiment, donnant à chacun une parole d'encouragement et de remerciement.

Enfin, à 8 heures du soir, dit la relation prussienne du grand état-major, le vainqueur cruellement éprouvé se trouve en possession incontestée de cette clé de la position si chèrement achetée et défendue avec tant d'acharnement.

Canrobert, en se retirant sur Metz, ne laissait derrière lui ni un canon, ni un drapeau.

Le 31 août et le 1er septembre, le 6e Corps prenait part à la bataille de Noisseville. Nos soldats s'emparaient de quelques positions que les ordres de Bazaine obligeaient bientôt à abandonner. Le 23 septembre, les troupes de Canrobert enlevaient habilement les fourrages des Maxes et de Ladonchamps. Le 2 octobre, elles s'emparaient du château de Ladonchamps, et, cinq jours après, engageaient l'héroïque combat du même nom, qui fut le dernier livré sous les murs de Metz. Quand la triste capitulation de cette ville fut signée (28 octobre), le maréchal Canrobert partagea le sort de ses soldats; il fut interné dans une forteresse d'Allemagne, en attendant le jour de la délivrance.

V. LA VIEILLESSE D'UN HÉROS — PORTRAIT MORAL — SENTIMENTS CHRÉTIENS — MORT

En mars 1871, le héros de Saint-Privat est de retour des prisons de l'ennemi. On lui offre un siège de député à l'Assemblée de Bordeaux. Il refuse, sous prétexte que la place d'un soldat était au milieu des troupes et non dans une assemblée politique. Néanmoins, il acceptera plus tard d'être, de 1876 à 1892, sénateur du Lot et de la Charente.

Comme membre du Conseil supérieur de la Guerre, comme président de la Commission de classement des officiers et comme président du Comité de défense, il prend une part très active à la réorganisation de notre armée et il est souvent consulté par le gouvernement sur les questions militaires. En 1873, il présente un projet de loi sur la reconstitution de nos frontières à l'est; l'année suivante, sur les réquisitions et sur l'établissement des champs de tir. En 1877,

il joue un rôle important dans la discussion de la loi sur l'état-major.

C'est ainsi qu'en temps de paix, le maréchal rendait de nombreux services à cette armée qu'il avait tant illustrée sur les champs de bataille et à laquelle il avait donné la plus grande part dans ses affections.

Nul n'aima plus sincèrement le soldat que le vainqueur d'Inkermann. Il avait vécu longtemps de sa vie; il en avait partagé souvent les souffrances; il en connaissait les dévouements ignorés, l'héroïsme humble et presque inconscient; il savait combien l'étape est longue, combien pèsent le sac et le fusil, de quelles compensations sont les loisirs du bivouac. Pour lui, le soldat est un ami, un compagnon d'armes de la vie duquel il ne peut disposer sans motif grave et sérieux. C'est aux chefs qu'il appartient de rendre le soldat accessible à des émotions d'honneur et de gloire, à des entraînements de dévouement patriotique. Sous ce rapport, Canrobert a été admirable par ses paroles et par ses actes. Sur tous les champs de bataille, en Algérie, en Crimée, en Italie et sous les murs de Metz, on l'a vu affronter la mort avec un sang-froid prodigieux.

Il n'est peut-être pas une capacité militaire hors ligne, dit Castille; mais sa bravoure touche à l'idéal. Il passe au milieu des balles et des boulets avec la même aisance qu'un acteur de cirque dans une bataille fictive.

Le maréchal n'aimait à quitter la vie militaire et les devoirs de sa charge que pour rentrer dans la vie de famille et goûter les charmes de la campagne. Son plus grand bonheur était de prendre chaque année quelques jours de repos, au milieu des siens, dans ses propriétés de Saint-Céré et de Cahu (Lot). Le spectacle des labours, des foins, des moissons, des vendanges, des troupeaux rentrant le soir à l'étable et des poulains gambadant à l'abreuvoir, remplissait son cœur d'une douce joie. Ce fut précisément à la campagne qu'il apprit la prise de Sébastopol. Ce jour-là, il déjeunait chez son curé, M. l'abbé Fonssagrives.

Mon Dieu, oui, cher Monsieur le Curé, lui dit-il, j'ai cueilli la poire que d'autres mangent. Il en est souvent ainsi dans le monde, et je m'en réjouis pour cette brave armée de Crimée, qui a été un modèle de dévouement, d'abnégation et de patriotisme.

Ces relations avec son curé dénotent quels étaient les sentiments intimes de Canrobert. Toute sa vie, il fut profondément attaché à la religion catholique dans laquelle il était né. Il en pratiquait ostensiblement les devoirs. Il ne se contenta pas de faire don de vases sacrés et de magnifiques ornements sacerdotaux à sa modeste église paroissiale, il défendit le Christ et sa religion chaque fois qu'il en eut l'occasion. Une de ses protestations au Sénat eut un grand retentissement.

Le 30 mars 1867, au Sénat, Sainte-Beuve avait cru devoir faire l'apologie des livres de Renan, à propos d'une question d'enseignement primaire développée par le comte de Ségur d'Aguesseau :

Ce n'est pas dans cette assemblée, riposte Canrobert, se levant, comme mû par un ressort, qu'on peut faire l'apologie de celui qui a nié la divinité du Christ, et qui s'est posé comme l'ennemi acharné de l'Église. Quant à moi, tout en laissant à chacun sa liberté d'action, je proteste formellement contre les doctrines qui sont émises, et je suis persuadé que ma voix aura ici beaucoup d'écho.

Le soldat s'est révélé ici dans sa belle nature; car, comme le dit le général Ambert :

Tout homme de guerre, exposé aux hasards, aux accidents, aux épreuves, aux misères, aux dangers de la vie, est forcément un homme religieux; c'est le seul moyen, à la guerre, de ne jamais baisser le front.

La vivacité et la sincérité de la foi du maréchal étaient si grandes, qu'elles déterminèrent en partie la conversion de sa femme. Née et élevée dans le protestantisme, Mme de Canrobert, à mesure qu'elle connut davantage le maréchal, sentit tomber les préjugés qu'elle avait contre l'Église catholique. Elle étudia plus à fond la religion qui formait de semblables héros, et, avant de mourir, elle donnait à sa famille la satisfaction de la voir embrasser le catholicisme.

Le maréchal eut la douleur de perdre

cette noble compagne de sa vie en 1890. Il avait eu de son mariage avec Mlle de Mac-Donald trois enfants : un fils mort récemment, un autre, actuellement lieutenant au 6e chasseurs d'Afrique, et une fille, qui a épousé M. de Navacelle, lieutenant de vaisseau.

En 1893, la France en deuil fit des obsèques magnifiques au maréchal de Mac-Mahon. Canrobert voulut donner à son illustre frère d'armes un dernier témoignage de sympathie. Bien qu'il fût déjà accablé sous le poids des ans et de la maladie, il tint à paraître à la cérémonie religieuse. Tous les assistants purent voir l'héroïque vieillard tendre la main à deux prêtres : au curé de Monteresson, qui avait assisté Mac-Mahon dans ses derniers moments, et au curé de Magenta, venu exprès de l'Italie pour saluer le cercueil de celui qui fut le principal héros de la belle journée du 4 juin 1859.

Ce que le maréchal Canrobert dit à tous les deux appartient à l'histoire :

Je tenais à serrer votre main, dit-il à l'abbé Auvray, curé de Montcresson. Elle a reçu la dernière poignée de main du héros de Malakoff et de Magenta. Votre main porte une empreinte glorieuse qui ne s'effacera jamais.

On m'a dit que vous aviez fait un merveill ux discours sur mon frère d'armes, qui dort ici son dernier sommeil avec les grands soldats de la France. Je serais heureux de le voir et de faire reverdir mes souvenirs, qui, hélas! vieillissent comme moi.

Puis, se retournant et s'adressant au curé de Magenta, le maréchal ajouta ces belles paroles, qui eurent certainement un grand retentissement de l'autre côté des Alpes :

Vous avez fait une bonne action, Monsieur le curé, en venant rendre le dernier hommage de l'Italie au maréchal de Mac-Mahon. Quand vous retournerez à Magenta, dites bien aux Italiens que vous avez vu le maréchal Canrobert qui, avant de fermer les yeux, voudrait voir l'Italie et la France marcher la main dans la main, comme autrefois à Palestro, Magenta et Solférino.

Soignez les tombes de nos soldats tombés sur vos champs de bataille. Ils sont morts pour vous, et, du fond de leur tombeau, ils vous parleront de leur amour pour l'Italie. Je ne demande pas de la reconnaissance. Je vous dirai seulement d'aimer ceux qui vous ont aimés et qui sont morts pour vous.

— Vos vœux sont les miens, répond le curé de Magenta. La France et l'Italie ne peuvent être séparées l'une et l'autre. Les beaux jours reviendront, Monsieur le maréchal Canrobert, dont le nom est synonyme chez nous de vaillance et de gloire.

On connaît les ovations faites aux marins russes de passage à Paris, au moment où avait lieu la cérémonie de l'inhumation de Mac-Mahon aux Invalides.

L'amiral Avelane vint visiter le dernier des maréchaux de France dans ses appartements de la rue de Marignan. L'entrevue eut un caractère particulier de grandeur et de cordialité. C'était la Russie qui venait saluer son vainqueur de 1854, devenu son allié et son ami.

Ce fut le dernier acte de la vie publique de Canrobert. Le maréchal avait atteint sa quatre-vingt-sixième année. Sa fin était proche. Souffrant d'un léger rhume depuis le 4 décembre, il fut obligé de s'aliter le 19 du même mois. Le 28 janvier 1895, il s'éteignait doucement, entouré de sa fille, Mme de Navacelle, de son gendre, de son officier d'ordonnance, le capitaine de Quercize, et de M. l'abbé Misset, qui, sur sa demande, lui avait administré les derniers sacrements.

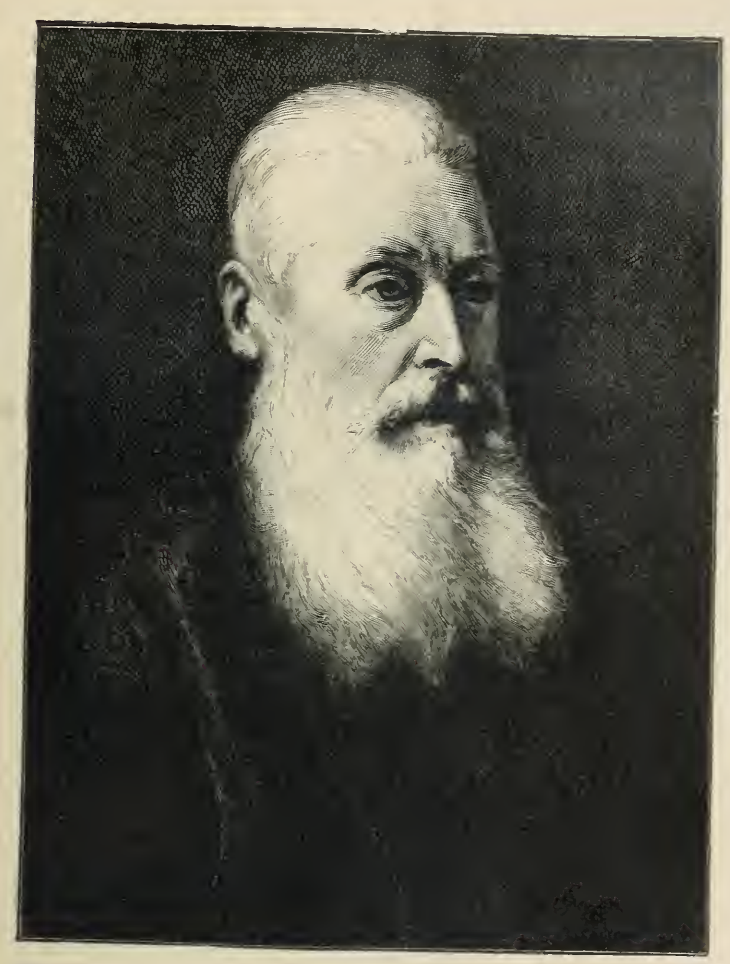
Pendant deux jours, une foule recueillie, dans laquelle on remarquait, à côté des princes, des ambassadeurs, des généraux, des ouvriers, des hommes du peuple, de vieux grenadiers, d'anciens sous-officiers, fiers d'avoir servi sous ses ordres, a défilé devant son corps exposé, rue de Marignan. Ses obsèques, comme celles de Mac-Mahon, furent nationales et célébrées aux Invalides.

C'est là que reposent ses restes glorieux à côté de ceux de Napoléon et de tant d'autres braves.

Combien cette sépulture, dans cette nécropole sanctifiée chaque jour par le Saint Sacrifice de la Messe, et sous la garde des vétérans de toutes nos armées, nous paraît plus enviable que celle imposée par l'État à ses « grands hommes » dans le Panthéon laïcisé et profané par la présence des cendres de Voltaire et Jean-Jacques !,....

Jonage. J. BOUILLAT.

LES CONTEMPORAINS



EMMANUEL DE CURZON (1811-1896)

C'est à Emmanuel de Curzon que Le Play a écrit cette parole : « Vous êtes vraiment un sage, je bénis Dieu de vous avoir mis sur mon chemin. » L'illustre économiste dut à la douce influence de cet ami de ses dernières années la connaissance complète de la vérité catholique. De Curzon fut lui-même un économiste de premier ordre, et un des collaborateurs les plus utiles de la *Réforme sociale* (1). Ce fut non seulement un savant, mais un caractère, le type du chef de famille, une des physionomies les plus saisissantes du chrétien complet. A tous ces titres, sa biographie intéressera nos lecteurs.

(1) Revue rédigée par Le Play et les membres de son école.

I. TRADITIONS DE FAMILLE — LES TÉMOINS D'UN GRAND MIRACLE

Emmanuel de Curzon naquit à Poitiers, le 28 novembre 1811. Il reçut des siens de belles traditions de dévouement à l'Église et au pays. Sa mère était fille du comte de Lambertye, maréchal des camps et armées du roi et député de la noblesse aux États

généraux. Son père était un de ces gentilshommes accomplis, qui comprenaient leur mission en exerçant autour d'eux le devoir social et l'influence chrétienne. Il comptait parmi ses oncles Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans. Aux plus mauvais jours de la Terreur, ce prélat, alors vicaire général de Luçon, s'était livré à un apostolat héroïque en Vendée et en Poitou. Il fut déporté à Cayenne, tandis que son frère l'abbé André de Beauregard mourait sur l'échafaud, victime de la fureur révolutionnaire.

Emmanuel de Curzon était l'aîné de treize enfants. L'un d'eux, Alfred, se fit un nom dans la peinture. Paysagiste de talent, il a laissé nombre d'œuvres remarquables et très appréciées (1). Trois filles entrèrent dans la Société des Dames du Sacré-Cœur. L'une d'elles, supérieure-vicaire pour les maisons d'Italie, était en relations de véritable intimité avec la duchesse de Parme. Elle fit l'éducation des filles de la duchesse dans le couvent dont elle était supérieure. Ce fut sous la dictée de la duchesse qu'elle écrivit tous les détails qui ont servi à M. H. de Riancey pour son ouvrage : *La duchesse de Parme devant l'Europe.*

Un événement religieux extraordinaire devait produire une vive impression sur toute cette famille déjà profondément chrétienne. Emmanuel avait quinze ans et son père était maire de la commune de Migné, lorsqu'eut lieu dans cette bourgade le célèbre prodige de l'apparition de la croix (1).

Le rôle joué par les de Curzon dans l'histoire du miracle nous oblige à donner quelques détails sur l'événement qui fut « un des grands faits surnaturels reconnus par l'autorité ecclésiastique dans le cours de ce siècle (2). »

C'était le 17 décembre 1826. M. l'abbé Pasquier, curé de Saint-Porchaire de Poitiers, et M. l'abbé Marsault, aumônier du collège Royal de la même ville, avaient prêché à Migné les exercices du Jubilé. On célébrait ce jour-là la cérémonie de clôture, marquée, selon l'usage de la contrée, par la plantation d'une croix monumentale, érigée dans le cimetière contigu à l'église. Une assistance de 3 000 personnes se tenait au lieu même où la croix venait d'être dressée. M. Marsault adressait à la foule une allocution de circonstance et décrivait l'apparition du labarum à Constantin, lorsque, tout à coup, les spectateurs virent dans le ciel une croix lumineuse.

Cette croix était étendue horizontalement à environ 100 pieds au-dessus de leurs têtes. « Ses proportions étaient très régulières, et ses contours, déterminés avec la plus grande netteté, se dessinaient parfaitement sur un ciel sans nuage. La croix, de couleur argentine, avec une teinte légèrement rosée, avait le pied au levant et la

(1) Alfred de Curzon, né le 7 septembre 1820, poussé dans sa vocation d'artiste par son père, dont le goût pour les arts était très vif, entra en 1839 dans l'atelier de Drolling, le maître de Baudry, de Jules Breton et autres célébrités modernes. Il réussit admirablement dans deux genres pourtant très différents, la grande figure et le paysage. Mais la supériorité et l'originalité dont il fit preuve dans ce dernier genre l'ont fait proclamer par M. Bouguereau un des premiers paysagistes de son temps. De ses fréquents et longs voyages en Italie, en Grèce, à Constantinople, il rapporta une multitude d'études peintes, de dessins et d'aquarelles, qui eurent une vraie renommée parmi les artistes. Alfred de Curzon était un esprit très fin et très littéraire. Il avait beaucoup lu et beaucoup retenu. Ame élevée et cœur sincèrement chrétien, il se plut toute sa vie dans une demi-obscurité et dans une modestie inouïe, mettant tout son bonheur dans la poursuite de son art. Ses œuvres nombreuses et justement estimées ont enrichi nombre de musées de France : Mantes, Orléans, Bordeaux, Poitiers surtout, à qui une précieuse et riche collection a été léguée.

Il mourut le 4 juillet 1895. (Voir *la Gazette des Beaux-Arts*, 3e période, t. XVI, p. 273 et suiv.)

(1) Migné, bourgade alors inconnue, semblait pourtant prédestinée par d'antiques souvenirs à cette manifestation surnaturelle de la croix du Sauveur. « Sise auprès de la cité de Saint-Hilaire, près des grands champs de bataille de l'antique monarchie française, où Clovis vainquit l'hérésie arienne, où Charles-Martel, en refoulant l'islamisme, remporta un des plus grands triomphes sur le croissant, Migné aurait encore un autre titre. Selon les traditions locales, lorsque l'empereur Justin envoya à sainte Radegonde un morceau de la vraie croix, c'est là, dans cette première bourgade, placée sur la voie romaine entre Poitiers et Tours, que le clergé de Poitiers, venu à la rencontre de la précieuse relique, reçut, en 569, le cortège tourangeau. La croix était portée par saint Euphrone, évêque de Tours, on chanta là même, pour la première fois, l'hymne que saint Fortunat, compagnon de Radegonde, avait composée pour ce jour : *Vexilla Regis prodeunt, Fulget crucis mysterium.* » (Cardinal Pie, *Œuvres*, t. VI, 488.)

(2) Cardinal Pie, *Œuvres, ibid.*

tête au couchant et dans la direction de l'église. Sa couleur était la même dans toute son étendue. Elle se maintint sans altération pendant près d'une demi-heure, tant que dura l'apparition. Les diverses parties étaient partout d'une longueur sensiblement égale, terminées par des lignes très droites, nettes et fortement prononcées et coupées carrément à leurs extrémités par des lignes également droites et également pures. Au jugement de plusieurs témoins, la croix avait une certaine épaisseur qui les faisait voir comme un peu arrondies ou régulièrement équarries suivant les di-



verses positions occupées par les spectateurs (1). » Quelques personnes se trouvant sur les collines qui entourent le bourg de Migné purent se rendre compte de la hauteur à peu près exacte à laquelle se trouvait l'apparition.

On se ferait difficilement idée de l'émotion qui s'empara de l'assistance en présence d'un tel prodige. Les premiers qui l'aperçurent essayèrent d'abord de se contenir, à cause de la prédication; mais bien vite, l'émotion se communiquant gagna la foule entière. Tous les yeux se portèrent vers le ciel. De toute part, ce fut un murmure d'étonnement et d'admiration. Seul, le prédicateur était à ne pas s'apercevoir du miracle. Tout entier à son discours, il cherchait à imposer silence à ses auditeurs qui ne l'écoutaient plus. Il fallut que M. Pasquier, après maints signes inutiles, vienne lui dire. « Mais, regardez-donc au ciel, et voyez la croix dont vous parlez. Un miracle! Un miracle! » M. Marsault s'arrêta enfin, ému et saisi comme la foule.

Un habitant de Migné, qui avait résisté à la grâce du Jubilé, fut le seul à ne pas voir le signe merveilleux. Il regardait l'assistance du haut d'une terrasse. Il vit l'émotion de la multitude, il entendit les cris et les sanglots, mais la croix que tous voyaient demeura cachée à ses yeux. L'état de sa conscience lui fit comprendre pourquoi cette faveur lui était refusée. Il rentra en lui-même et se convertit sur-le-champ.

Cependant le temps s'écoulait, et la nuit était proche. Il était environ 5 heures du

(1) Rapport présenté à l'évêque de Poitiers par les membres de la Commission d'enquête.

soir, et la croix était toujours là avec sa blancheur argentée. L'un des missionnaires proposa de rentrer à l'église pour achever la cérémonie. De l'autel, il adressa à l'assistance une allocution que tout contribuait à rendre émouvante. Le *Te Deum* fut chanté avec un enthousiasme facile à comprendre.

A peine venait-on d'entrer dans le saint lieu que la croix commença à se décolorer et à s'effacer peu à peu, d'abord par le pied, et successivement de proche en proche, de manière à présenter bientôt quatre branches égales, sans qu'aucune de ses parties ait changé de place depuis le premier moment de son apparition. Lorsqu'on s'inclina pour recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement, la croix disparut tout à fait. Ceux qui étaient demeurés à la porte de l'église ne virent plus rien en relevant la tête.

Nul, parmi les témoins du fait extraordinaire, ne songea à y voir autre chose qu'une intervention surnaturelle.

Il n'en fut pas de même au loin. L'événement, rapporté par les journaux de toutes nuances, fut l'objet de controverses et de polémiques ardentes.

Les ennemis du surnaturel n'hésitèrent point à recourir aux hypothèses les plus hasardées et souvent les plus absurdes, pour donner une explication d'un fait dont nul ne pouvait songer à contester la réalité.

L'autorité ecclésiastique fut, sans retard, saisie de la question. Un premier rapport fut adressé à l'évêque de Poitiers, alors Mgr de Bouillé : Il portait la signature des missionnaires qui avaient évangélisé Migné, du maire, M. de Curzon, et d'une quarantaine des notables de la paroisse, tous témoins de l'apparition. Une Commission fut nommée avec charge de recueillir les témoignages et d'étudier le vrai caractère d'un fait si extraordinaire. La Commission se composait d'ecclésiastiques des plus éminents par leur science et par leur vertu, auxquels étaient adjoints plusieurs laïques instruits. Elle comptait parmi ses membres, outre M. de Curzon, un savant professeur du collège Royal, M. Boisgiraux. Ce dernier était protestant; mais, après une minutieuse enquête, il fut l'un des plus zélés défenseurs de la vérité du prodige.

J'avoue franchement, disait-il, que je ne puis expliquer le phénomène. Quand on parviendrait, ce qui me paraît au moins bien difficile, à donner une explication naturelle, les circonstances particulières qui ont accompagné cette apparition n'en constitueraient pas moins à mes yeux un miracle.

Comme on lui demandait pourquoi, lui qui ne doutait pas de ce prodige, ne tirait pas la conclusion pratique et ne revenait pas à l'Église romaine, favorisée par Dieu d'un tel miracle, il répondait toujours par cette défaite, qui n'avait rien de très logique.

Que voulez-vous, nul doute que Dieu ne puisse un jour, s'il lui plaît, en faire autant pour la religion protestante.

Le miracle est encore à faire.

Évidemment, aucune des hypothèses mises en avant par la libre pensée ne pouvait tenir devant le simple examen des faits. La croix ne pouvait être un nuage, le ciel était d'une admirable pureté.

L'apparition subite de la croix et sa décroissance régulière, sa couleur, rendaient impossible une telle supposition. Les uns avaient imaginé un météore lumineux; d'autres, moins scrupuleux, mettaient à la charge des missionnaires je ne sais quelles inventions de cerfs-volants lancés vraiment à point et sans aucun cordage apparent, pour surprendre la bonne foi de 3 000 spectateurs.

La Commission fit les recherches les plus minutieuses, interrogea un grand nombre de témoins et fit un rapport qui concluait nettement au caractère surnaturel de l'apparition.

M. de Curzon, témoin convaincu du miracle, donna à la Commission un concours des plus actifs et des plus intelligents.

Il décrivait ainsi, quelque temps après, ce qu'il avait éprouvé personnellement au moment de l'apparition.

Après avoir payé, comme tant d'autres, mon tribut d'admiration, de respect et de surprise qui me rendaient incapable d'agir et presque de respirer, je me suis porté doucement sur divers points, tant pour observer la croix que pour remarquer

l'impression que faisait son apparition sur cette nombreuse assemblée.

J'ai cru bien vite au miracle, et j'ai remercié la divine Providence de ce bienfait signalé qui nous annonçait tout à la fois, par la forme, la position, et surtout par la couleur tout particulièrement douce de cette croix, sa souveraine puissance et son inépuisable bonté.

Devant les attaques qui se multipliaient dans la presse libre penseuse, M. de Curzon ne put rester inactif. Il prit la plume et fit paraître dans les journaux de solides réfutations, auxquelles la dignité de son caractère, sa qualité de maire de la localité et de témoin oculaire donnaient un plus grand poids.

Aux railleries des esprits forts étaient venues s'adjoindre les dénégations intéressées de plusieurs prêtres anticoncordataires ou de la *Petite Église,* encore assez nombreux à cette époque en Poitou. Un des leurs, l'abbé de la Neufville, écrivit plusieurs pamphlets contre le miracle. S'étant directement attaqué à M. de Curzon, dans une lettre assez mal imaginée d'ailleurs, il s'attira de la part de celui-ci une convaincante réplique. Il s'était arrêté à l'ineptie en vogue du cerf-volant habilement manœuvré par un compère invisible. Le défenseur du miracle le mit au pied du mur et le somma de tenter lui-même ou de faire tenter l'expérience par qui il voudrait.

Je vous invite à venir vous-même ou à envoyer à Migné une ou plusieurs des personnes que vous avez consultées et qui vous auraient paru les plus habiles dans l'art de lancer des cerfs-volants, afin qu'on renouvelât l'apparition. Et comme le seul but de cette seconde apparition doit être de prouver que la première n'a été qu'une chose très simple et toute naturelle, on pourrait, pour cette fois, s'éviter la difficulté assez sérieuse de cacher les cordages, qui, suivant vous, étaient nécessaires pour tenir le premier cerf-volant immobile et horizontal.

M. de la Neufville ne vint point, et nul autre ne tenta l'aventure, quitte à faire voir les ficelles.

M. de Curzon, dans cette même lettre, en appelait au sens droit de toute la population de Migné et à la sage et prudente lenteur apportée par la Commission dans l'examen du fait. Il citait de plus hautes autorités : le suffrage des évêques qui avaient envoyé à l'église de Migné de précieuses offrandes en rendant témoignage à la vérité du prodige. Le pape Léon XII lui-même s'était prononcé dans un bref du 18 novembre 1827, déclarant que *personnellement* et d'après son jugement *particulier,* il était persuadé de la vérité du miracle. M. de Curzon concluait en faisant ressortir le concours des circonstances dans lesquelles le fait s'était produit. Pouvait-on attribuer au hasard cette rencontre étrange d'un phénomène naturel avec toutes ces circonstances?

Ce serait donc par hasard, écrivait-il, qu'un phénomène, jusqu'ici inexplicable, se serait montré le 17 décembre 1826, précisément le jour où il y aurait eu à Migné une cérémonie religieuse qui devait attirer un nombreux concours de peuple?.... Ce serait donc par hasard que le phénomène aurait pris la forme d'une croix parfaitement régulière, tandis que cette cérémonie religieuse avait pour objet une plantation de croix?.... Ce serait donc par hasard que le phénomène se serait montré tout à coup, au moment même où le prédicateur parlait de la croix apparue à Constantin?.... Ce serait donc par hasard que, contre toutes les lois de la nature, cette croix aurait conservé sa même position pendant environ une demi-heure, quoique suspendue dans l'air; tandis qu'il est reconnu en physique que l'air est toujours en mouvement et entraîne avec lui tous les objets qui sont abandonnés à son action?.... Ce serait donc par hasard enfin que le phénomène aurait disparu au moment du dernier acte, bien remarquable, de la cérémonie de la bénédiction du Saint Sacrement. Que de hasards!!! Et comment pourrait-on expliquer cette réunion de hasards (1)!!

(1) Lettre de M. de Curzon a M. l'abbé de la Neufville. — Poitiers, 1829. Barbier, libraire.

La croix de Migné ne saurait être prise pour un *halo,* phénomène astronomique dans lequel apparaît un cercle lumineux formé autour du soleil ou de la lune, et coupé par un autre cercle vertical qui forme avec lui une croix. La forme du halo est toute différente de la forme de la croix de Migné, équarrie, régulière et non indécise et vaporeuse sur les côtés, avec un pied de longueur proportionnée.

Au point d'intersection des deux cercles du halo apparaissent deux images très brillantes appelées *parhélies* ou *parasélènes;* la nuance argentine et douce de la croix de Migné était partout uniforme. D'ailleurs, les circonstances mêmes de l'apparition, le fait du pécheur présent et seul à ne pas voir le phénomène, établissent, en dehors de tout doute, le caractère surnaturel de l'apparition.

II. LE JOURNALISTE

On comprend ce que durent être les enfants de M. de Curzon élevés à l'école d'un chrétien qui avait si énergiquement défendu la vérité du grand prodige.

Emmanuel, son fils aîné, avait fait ses premières études au collège des Pères des Sacrés-Cœurs, dits de Picpus, récemment ouvert par leur fondateur, le vénérable abbé Coudrin (1). Il alla achever son éducation à Paris, dans l'institution de M. l'abbé Poiloup, qui a donné à l'Église plusieurs hommes remarquables. C'est là qu'il fut choisi comme clerc de la chapelle royale, office des plus enviés parmi les jeunes élèves.

Emmanuel se destinait à la carrière militaire. La révolution de 1830 lui fit changer ses projets. Il revint faire son droit à Poitiers et passa sa thèse de licence en 1835.

Sa vie politique commença en 1842. Nommé conseiller général de la Vienne, il ne tarda pas à y exercer une véritable influence. Il lui fallait un cercle d'action plus étendu. En 1846, il fonda à Poitiers *l'Abeille de la Vienne.*

La création de cette feuille de combat avait pour but de lutter contre l'esprit révolutionnaire, et de défendre les principes de la religion et la cause de la légitimité. Le nouveau journaliste se fit bien vite un nom dans la presse de province.

Le comte de Chambord, du fond de son exil, avait remarqué ses articles, et, à maintes reprises, lui avait fait exprimer sa haute satisfaction. De Curzon prit une part active au Congrès de la presse légitimiste tenu à Paris en 1847.

Par ses démarches personnelles et par son influence auprès de MM. Berryer, de La Rochejaquelein, de Genoude, de Lourdoueix, il parvint à mettre un terme au conflit qui était sur le point d'éclater entre *l'Union* et *la Gazette de France.* Il sut maintenir ainsi dans le parti légitimiste une cohésion nécessaire.

(1) Voir sa biographie n° 28 des *Contemporains.*

L'Abeille mena une campagne vigoureuse contre les gouvernants d'alors, relevant leurs écarts et dénonçant les excès de pouvoir avec une verve étincelante et un courage qui ne doutait de rien. Un jour, la vaillante feuille publia une correspondance qui dénonçait le cabinet noir d'Étienne Arago, alors directeur des postes. Emmanuel de Curzon fut cité en Cour d'assises et comparut devant le jury de la Seine. Poursuivi pour avoir accusé le ministre de violation du secret des lettres privées, il fut acquitté et continua ses luttes.

Membre influent du Comité de la presse départementale, il fit montre de grande fermeté de caractère lors de l'avènement du prince Louis-Bonaparte à la présidence. M. de Persigny le fit pressentir pour savoir si le Comité se prêterait à favoriser un coup d'État et voudrait entraîner la presse dans cette voie. De Curzon refusa net et répondit que si le Comité faisait imprimer un manifeste en faveur de Napoléon, il lancerait immédiatement une protestation et demanderait la dissolution du Comité.

L'Abeille servit utilement la cause catholique dans une question alors fort agitée, et qui eut à l'époque un grand retentissement. Cette question n'a rien perdu aujourd'hui de son actualité.

Le 15 janvier 1851, Mgr Sibour, archevêque de Paris, publia le célèbre mandement sur *l'intervention du clergé dans la politique.* Le vénérable archevêque, homme de grand zèle et très dévoué aux classes populaires, avait sans doute des intentions pures et tout apostoliques. Mais, arrivé en pleine agitation de 1848, empressé de conquérir à la religion des hommes qu'emportait ce mouvement (1), il excédait gravement dans les avances qu'il faisait aux doctrines nouvelles et dépassait les limites de la vérité.

Il érigeait en principe l'indifférentisme de l'Église et l'abstentionisme du clergé en matière politique.

D'après lui, l'Église reconnaît comme

(1) Mgr Baunard, *Vie du cardinal Pie.*

également *légitimes* tous les gouvernements de fait. Pour lui, tout prêtre doit se renfermer dans ses attributions exclusivement religieuses, s'abstenir de toute charge qui puisse le faire s'occuper des affaires publiques, siéger au Parlement. Il ne peut prendre la plume ni élever la voix, etc. Mgr Sibour ne voulait pas surtout que le prêtre écrivît dans les journaux.

En fait, c'était le *minimisme* libéral qui se faisait jour. Le journalisme catholique se trouvait atteint.

C'était légitimer tous les faits accomplis, faire primer le force sur le droit et ouvrir la porte à toutes les révolutions.

Prêcher l'abstentionisme du clergé, c'était fausser la doctrine et condamner l'Église à une inertie dont le résultat unique serait de faire le jeu de nos ennemis.

Le prêtre, parce qu'il a revêtu le caractère sacerdotal, n'a pas perdu pour cela son titre de citoyen.

L'Église, qui a fourni à l'Europe de grands hommes d'État, serait-elle moins capable qu'autrefois de donner aux nations d'utiles conseillers et de nécessaires leçons? Les services rendus de nos jours par les Freppel, les d'Hulst et tant d'autres, ont assez montré que le clergé est plus à même que beaucoup d'hommes du siècle de traiter des questions qui demandent autant de science religieuse que de compétence politique.

La presse est un moyen d'apostolat que l'Église ne peut dédaigner, un moyen de pénétrer là où le sermon et la robe du prêtre ne peuvent plus aborder. Qui donc a dit que saint Paul, s'il était venu en notre siècle, se serait fait journaliste (1)?

L'archevêque faisait table rase de partis politiques respectables, chose regrettable à une époque où une restauration monarchique, donnant des gages au catholicisme, pouvait être l'objet de généreuses espérances.

Nombre d'évêques s'émurent devant le mandement de Paris. Mgr Pie y répondit en établissant la vraie doctrine avec la mesure et la sûreté qui caractérisent ses écrits. Mgr Clausel de Montals, évêque de Chartres, fit une attaque en règle.

Blessé dans ses sentiments royalistes et homme tout d'une pièce, il fit une critique vigoureuse du mandement de l'archevêque, montrant comment la neutralité lésait tous les droits en légitimant toutes les révolutions. Il fit voir comment il était faux et pernicieux « que les prêtres dussent s'éloigner du théâtre où se joue, pour le malheur des nations, la tragédie de leurs destinées..... Il n'acceptait pas que l'on défendit aux prêtres d'écrire dans les journaux; il estimait, au contraire que le clergé a besoin d'auxiliaires en ce genre, autorisés pour cette œuvre, et que dans un siècle qui lit tout, excepté les livres, des feuilles quotidiennes peuvent rendre d'utiles services pour combattre les sophismes de l'incrédulité (1). »

La lettre de l'évêque de Chartres était vive et rude.

Le métropolitain répliqua par une ordonnance et le cita à rendre compte de cette lettre devant le Concile provincial de Paris, qui devait, comme on le croyait, se tenir cette même année.

Emmanuel de Curzon, en communauté parfaite d'idées avec Mgr Pie, prit rang dans la polémique suscitée alors à cette occasion. Il fit paraître une suite d'articles qui suppléèrent au silence forcé de *l'Univers*, visé dans le mandement.

De Curzon défendit le vénérable évêque de Chartres et montra tout le péril de l'abstention du clergé en matière de politique et de presse.

Voici comment il comprenait la mission du journaliste catholique. Il écrivait dans son journal *l'Abeille*, le 26 février 1851 :

..... L'Église n'est point un corps neutre. Là où les passions seules se combattent, elle doit s'abstenir, car la vérité est sans passions; là où ne s'agitent que des opinions douteuses, il lui est permis de se taire; mais, quand il s'agit de doc-

(1) Dans son encyclique aux évêques autrichiens, le Pape fait voir l'influence du journalisme catholique. Loin d'en exclure le concours des prêtres, il en montre, au contraire, l'opportunité. « Si les journaux hostiles sont puissants, il est absolument nécessaire, pour lutter à armes égales, d'opposer les écrits aux écrits..... C'est pourquoi il serait convenable et salutaire que chaque contrée possédât ses journaux particuliers, qui seraient comme les champions de l'autel et du foyer, le clergé devant les favoriser de sa bienveillance, et leur apporter les secours de sa *doctrine.* »

(1) Mgr Baunard, *Vie du cardinal Pie.*

trines, quand des principes nécessaires sont en question, quand la loi divine est attaquée, alors elle ne peut plus s'abstenir sans prévarication, alors il n'est pas cas d'invoquer la prudence, mais de se souvenir de son devoir.

Il écrivait dans le numéro du 19 mars 1851 :

..... Quoi! la société est menacée jusque dans sa base, et voilà qu'il est défendu au prêtre de venir au secours de la société! Quoi! la religion est attaquée sous toutes ses formes et sur tous les points à la fois, et voilà qu'il est interdit aux hommes de bonne volonté de la défendre! Les lévites se renfermeront dans le sanctuaire, les fidèles iront à leurs affaires, les sentinelles seraient congédiées!..... Si telle eût été la doctrine de nos pontifes, il ne nous restait plus qu'à briser notre plume, sans nous préoccuper que de notre salut personnel. Grâce à Dieu, le clergé n'a pas dissimulé son inquiétude..... l'épiscopat s'est ému..... Aujourd'hui, le vénérable évêque de Chartres vient répudier à son tour une doctrine qui, si elle venait à triompher, n'irait à rien moins qu'à la ruine de la religion et de la société.....

Le vendredi 21 mars, toujours à propos de cette querelle, il disait :

Nous gémissons profondément. Mais serions-nous quitte de nos devoirs pour nous être contenté de gémir? Sommes-nous une sentinelle pour dormir? Sommes-nous à la tribune du journalisme pour nous taire? Avons-nous accepté une mission pour ne rien dire, quand les circonstances deviennent graves? Nous avons pris la plume pour défendre les saines doctrines en tout, partout et sur tous les points. Quand on nous mettra dans l'impossibilité de remplir cette tâche, nous nous retirerons en disant pourquoi nous ne pouvons plus honorablement et librement la remplir; mais tant que nous en conserverons la responsabilité, on ne nous verra pas déserter lâchement et silencieusement le moindre de nos devoirs.....

L'évêque de Chartres remercia chaleureusement l'évêque de Poitiers d'avoir armé en sa faveur une main comme celle de M. de Curzon.

Il n'a pas besoin de notre robe, ajoutait le prélat dans une autre lettre, pour être un athlète comme il n'y en a guère au service de Dieu. Je regarde son zèle, sa vigueur et son esprit comme l'un des plus fermes appuis d'une cause qui peut avoir de très importantes suites.

Les relations les plus intimes existaient entre l'évêque de Poitiers, l'intrépide adversaire du libéralisme, et le gentilhomme journaliste. Ce dernier devait profiter beaucoup à l'école du vaillant successeur de saint Hilaire, et l'évêque aimait à se servir des conseils et de la plume du catholique dévoué dont la doctrine était si pure et le caractère si élevé.

Donoso Cortès avait suivi la polémique avec un vif intérêt. Il avait vu toutes les conséquences de l'étrange théorie de Mgr Sibour. Il écrivait à Emmanuel de Curzon :

Vous êtes perdu, cher ami, si vous qualifiez cette affaire d'une autre manière que le fait le titre même du mandement de Paris et si vous ne la portez à Rome comme une affaire *grave*. Il s'agit, en effet, de la conduite à observer par le clergé catholique au milieu des bouleversements du monde. Je ne sais, en vérité, s'il y a une question d'une portée plus grande et d'une plus haute gravité que celle-là.

C'était aussi la pensée du cardinal Pie. Tant pour sauvegarder les intérêts de la doctrine que pour défendre le vénérable évêque de Chartres, des mains duquel il avait reçu l'ordination sacerdotale et la consécration épiscopale, il porta l'affaire à Rome et y présenta un éloquent mémoire. Réduisant le mandement de Paris à des formules brèves et précises, il en montrait les points faibles et mettait la question dans tout son jour. Ce mémoire ne pouvait recevoir à Rome que très bon accueil.

Le rapprochement entre les deux pontifes fut la conséquence immédiate de l'intervention du Pape. Les lettres échangées entre l'un et l'autre prélat montrèrent que pour une dissemblance de vues, la charité et la vertu n'avaient en rien été blessées.

Le Saint-Siège a, depuis lors, souvent tracé aux catholiques la ligne de conduite à suivre.

L'Église reconnaît sans doute les gouvernements de fait. Mais, réservant les principes, elle ne veut ni ne peut vouloir aller à l'encontre des droits de la souveraineté, quels que soient ceux à qui ces droits peuvent appartenir. (Lettre de S. S. Léon XIII au cardinal Guibert, 22 octobre 1880.)

Quant à l'intervention du clergé dans la politique, elle est aujourd'hui plus que jamais un devoir. La politique et la religion ne

sont pas deux idées distinctes : la première est contenue dans la seconde, comme la partie est dans le tout, ou comme la branche est comprise dans l'arbre. La politique ou l'art de gouverner les peuples n'est pas autre chose dans sa partie morale que l'application des grands principes de la religion à la direction de la société par les moyens nécessaires à leur fin (1).

Aussi Pie IX et Léon XIII n'ont-ils cessé de recommander aux catholiques de ne pas s'éloigner des affaires publiques, d'employer toutes les voies légales pour défendre les intérêts de la religion que les influences politiques cherchent de plus en plus à ruiner. Si Léon XIII a demandé depuis aux catholiques de France de s'unir en sacrifiant leurs préférences de régime ou de dynastie, en vue des nécessités graves de l'heure présente, c'est afin d'obtenir une action plus efficace et plus énergique, toutes les forces étant concentrées sur la défense de la religion et de la société contre l'esprit révolutionnaire. S'il recommande en toutes ces choses la soumission aux évêques, c'est apparemment parce que le clergé ne doit pas rester étranger à cette action.

Quant à la question de la presse, les encouragements donnés par le Pape aux journalistes catholiques, parmi lesquels on compte nombre de prêtres, les bénédictions spéciales accordées aux directeurs de *La Croix*, toutes ces choses révèlent assez quelle est la pensée du Saint-Siège.

L'expérience a bien montré d'ailleurs en Belgique et en Allemagne, où l'action catholique est devenue puissante, grâce à une action énergique et décidée, que dans l'action est le salut, et que l'abstentionisme, c'est la mort.

III. LE ROYALISTE — DEUX MOIS DE PRISON

A l'époque où écrivait Emmanuel de Curzon, toute espérance de restauration monarchique n'était pas perdue. On saluait dans l'exil la noble figure du comte de Chambord : aussi les uns, par tradition de famille, d'autres, parce qu'ils voyaient dans le descendant de nos rois une sauvegarde pour l'ordre social et la cause religieuse, tournaient incessamment leurs regards vers l'auguste exilé.

Mais le coup d'État de 1852 écarta tous les royalistes des affaires publiques. L'empereur n'avait pas oublié l'inflexible refus d'Emmanuel de Curzon : aussi *l'Abeille de la Vienne* fut purement et simplement supprimée. Ce fut une grande perte pour la cause de l'ordre.

M. de Curzon en avait fait, écrivait C. de Riancey, par son talent et ses sacrifices, l'une des voix les plus autorisées et les plus considérables de l'opinion dans la province..... Il est si rare, continue l'éminent écrivain, d'être modéré sans faiblesse, inflexible dans les principes sans exagération. Il avait réuni toutes ces conditions de succès.

L'Union et *l'Ami de la religion* lui offrirent leurs colonnes. Pour un cheval tué sous lui à la bataille, il en avait deux pour rentrer en campagne. Cédant aux instances réitérées, il collabora à *l'Ami de la religion* jusqu'au moment où ce journal reçut de Rome un blâme indirect à l'occasion de sa discussion avec *l'Univers* sur la célèbre question des classiques.

L'Empire devait susciter à de Curzon d'autres entraves.

Une adresse au roi, rédigée par lui en 1858, et signée par quelques ouvriers de Poitiers, avait été confiée au comte de Maillé et portée au comte de Chambord, alors à Lucerne.

Le brouillon de cette adresse fut égaré par un des ouvriers, ramassé dans la rue et porté à la police..... Dès le lendemain, le Parquet faisait une descente chez M. de Curzon.

Voici le brouillon d'une adresse au comte de Chambord qu'on signe en ce moment à Poitiers; on a cru reconnaître votre écriture, cette pièce est-elle de vous ? — Parfaitement, répondit-il; seulement, on vous a induit en erreur, en vous disant qu'on signe en ce moment cette adresse. Elle est partie et même arrivée à Lucerne.

De Curzon comparut le 11 septembre

(1) Dom Sarda y Silvany. *Le libéralisme est un péché.*

devant le tribunal correctionnel de Poitiers, coupable d'entretenir des relations avec le comte de Chambord. Berryer avait offert de plaider, mais l'accusé choisit comme défenseur Me Ernoul, du barreau de Poitiers, alors jeune avocat plein d'avenir. De Curzon fut condamné à deux mois de prison. Il était la première victime de la loi de sûreté générale, dite *des suspects*, qui donnait au pouvoir administratif le droit de proscription pour un temps indéfini. De Montalembert fut la seconde victime.

De Curzon incarcéré, ce fut un événement qui fit impression dans la contrée. Un mouvement de sympathie et d'estime amena vers lui les visiteurs en foule. Sa prison était devenue un salon de la meilleure société, où tout l'Ouest s'était donné rendez-vous. Lorsque son père vint le visiter, le vieux gentilhomme ne put cacher son émotion en retrouvant son fils précisément dans le même cachot, où, pendant la Révolution, il avait visité son oncle, Mgr de Beauregard, sur le point d'être envoyé à Cayenne.

Si nous en croyons un journal républicain de l'époque, « le prisonnier reçut plus de 1500 visites en un mois. On avait cessé toute réjouissance à Poitiers, les réceptions étaient suspendues. Le carnaval ressemblait au Carême. »

Quant à Emmanuel, loin de se plaindre des rigueurs exercées contre lui, il s'en réjouissait noblement. Il écrivait dans ses *notes intimes :*

Quand on est du parti vaincu et que l'on croit juste et sainte la cause que l'on sert, il y a une satisfaction réelle, non pas seulement à combattre, mais aussi à souffrir.

Chef du parti royaliste dans la région, il était digne d'y représenter le comte de Chambord. Comme Henri de France, il ne voulut jamais rien abdiquer des principes qui régissaient sa vie. Un jour, quelqu'un écrivait au roi en parlant d'Emmanuel de Curzon :

« Il serait à désirer que dans nos provinces, quelques légitimistes qui se mettent en avant fussent un peu moins *barres de fer*. » Le roi répondit en justifiant son vaillant serviteur : « Autant il faut être conciliant envers les personnes, autant il est indispensable d'être barre de fer sur les principes. Les hommes qui ont ma confiance ne sont pas libres d'être autrement, ils ne parlent pas en leur nom..... Comment vouloir qu'ils disent autre chose que ce qu'ils sont chargés de dire (1). ? »

Le sentiment du devoir accompli fut pour cette âme élevée la plus belle de toutes les récompenses et la seule que son désintéressement accepta jamais. En voici un exemple :

Le roi avait été très touché, non seulement des actes qui l'avaient fait condamner, mais encore des paroles prononcées par lui au cours des débats. Ayant appris, quelque temps après, qu'il était dans une position de fortune très modeste — il était, en effet, à la tête d'une nombreuse famille et, par sa situation politique, en dehors de toutes fonctions lucratives, — Henri V lui fit offrir une pension. Il opposa un refus respectueux.

Je n'ai pas dépassé les bornes du devoir, dit-il, il ne m'est rien dû, ni dédommagement, ni reconnaissance..... Tout mon bonheur est dans la satisfaction que j'éprouve à servir sans autre mobile que mon dévouement absolu; c'est pour nous une tradition de famille et la cause unique de mon énergie.

Il garda ce fier désintéressement toute sa vie, et vis-à-vis de tous, même quand il s'est agi de l'avenir de ses enfants.

Il écrivait un jour à son frère, le peintre, le 5 août 1872 :

..... Je suis dans une situation peu commune. J'aurais toutes sortes de facilités pour gagner de l'argent et pour placer mes enfants, et la position politique que j'ai acceptée et que je dois garder jusqu'à la fin m'interdit d'en profiter. Si je disais un seul mot à tel personnage politique, il donnerait à H... une très belle position..... Je ne le peux pas demander, et s'il me l'offrait, je la refuserais, parce que je ne sais pas s'il ne sera pas de mon devoir, un jour ou l'autre, de lui faire une vive opposition, et que je ne dois pas m'exposer ou à manquer à mon devoir ou à encourir le reproche d'ingratitude. C'est ainsi que je vis depuis quarante-cinq ans; ayant la fortune pour ainsi dire dans la main, et obligé par devoir à la repousser et à choisir volontairement la pauvreté. Je ne crois pas que cette situation soit bien commune, ni de nature à être bien comprise. Aussi faut-il

(1) Mémoires du baron Hyde de Neuville, t. III, p. 566.

que j'ajoute au mépris de la fortune le mépris de la reconnaissance : car, très certainement, personne ne m'en saura gré..... mais c'est une grande satisfaction de pouvoir dire :

Disce puer, virtutem, ex me, verumque laborem;
Fortunam ex aliis.....

Nous voilà, certes! bien loin de la rapacité des opportunistes et radicaux d'aujourd'hui.

IV. L'ÉCONOMISTE — SES ŒUVRES

Souvent, à côté des hommes éminents par leur science, Dieu a placé un ami remplissant le rôle d'un bon génie, qui aide, soutient, reprend, rectifie au besoin et assure ainsi par une influence bienfaisante, avec le plein épanouissement du talent, les services que la société est en droit d'en attendre. L'histoire doit à ces hommes, souvent modestes et cachés, autant de reconnaissance qu'aux gloires les plus illustres qu'ils ont contribué à faire resplendir.

De Curzon fut ce bon génie pour Le Play, l'illustre fondateur de la *Réforme sociale*. Si la valeur et le mérite du célèbre économiste sont incontestables, nous devons dire que Le Play a beaucoup reçu de son ami de Curzon. Il lui doit d'être arrivé à la vérité intégrale de l'Évangile.

Voici comment s'établit leur intimité. Vers 1872, divers travaux d'Emmanuel de Curzon tombèrent entre les mains du comte de Butenval, un des collaborateurs de Le Play. Il trouva dans ces écrits une grande similitude de tendances et d'idées. De Curzon était très versé dans toutes les questions d'économie sociale. Il l'attira vers la célèbre école : « Ce n'est pas, lui disait-il, parmi les disciples qu'est votre place, mais à la tête des maîtres. »

Une correspondance suivie s'établit entre lui et Le Play, correspondance qui ne comprend pas moins de 450 lettres.

Dans un style inimitable, touchant à toutes les questions au courant de la plume, il tournait souvent les vues de ce vaste esprit vers les sommets qui éclairent toutes choses. Plein de la pensée chrétienne, non moins que disert et précis dans les questions spéciales qui préoccupaient l'esprit de Le Play, il lui montrait la solution complète de tous les problèmes sociaux dans la loi révélée.

Sa science et sa vertu lui donnaient toute autorité, car il était un conseil doublé d'un ardent et fécond travailleur.

Que de fois, cher et vieil ami, lui écrivait Butenval au jour même de la mort de Le Play, que de fois je me suis vanté de vous avoir révélé à lui! et que de fois je lui ai entendu dire avec le sourire des beaux jours : « Butenval ne fait rien du tout, mais nous lui devons Curzon » (1).

Le Play, on le sait, appliquait à ses recherches d'études sociales les procédés des sciences mathématiques. C'est par des observations multipliées qu'il chercha à déterminer les lois qui régissent les sociétés, comme des phénomènes observés on déduit les lois physiques. Par l'étude des faits, il arrive à cette conclusion : Les peuples qui observent le Décalogue prospèrent, ceux qui le violent déclinent, ceux qui le répudient disparaissent. Il constate que la vraie constitution d'un peuple est dans les idées, les mœurs et les institutions de la vie privée, plus que dans les lois écrites; la vie privée imprimant son caractère à la vie publique, la famille étant le principe de l'Etat.

Les innombrables observations relevées dans ses voyages amenèrent la publication de ses savants ouvrages : les *Ouvriers européens*, la *Réforme sociale en France*, l'*Organisation de la famille*, et enfin la revue de la *Réforme sociale* (2).

Au commencement de ses travaux, Le Play était plus préoccupé de ses observations scientifiques que de la loi chrétienne proprement dite. La droiture de son âme et la logique de son esprit l'amenèrent peu à peu à reconnaître, avec une précision scientifique, l'influence sociale des préceptes divins.

---

(1) M. le comte de Butenval, malgré ce ton d'affectueux reproche, fut un des actifs collaborateurs de Le Play, comme le montrent les articles publiés dans la *Réforme sociale*.

(2) Biographie de Leplay, n° 62 des *Contemporains*.

De Curzon écrivait un jour de son ami :

Le comte de Saint-Léger, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-deux ans, qui ne l'a pas perdu de vue depuis sa jeunesse, m'affirmait un jour qu'il n'avait jamais offensé la chasteté..... Je trouve dans ce fait une preuve de sa foi et la cause de la survivance de cette foi dans son cœur. *Beati mundo corde quoniam ipsi Deum videbunt.* On peut dire qu'il n'a cessé de voir Dieu même quand il n'y pensait pas. Quand ses distractions scientifiques ont cessé, il s'est trouvé que Dieu était toujours là.

C'est de Curzon qui lui montra la vérité dans tout son jour et lui fit comprendre les bienfaits sociaux du catholicisme dans toute leur plénitude. Jusque-là, Le Play avait vu le Dieu du Décalogue et le Christ révélateur, il n'avait pas vu encore l'action du Christ continuée par l'Église. Ce fut l'œuvre de l'ami, aussi bienfaisant que modeste, d'aider Le Play à retrouver, parmi ces admirables analyses, la vérité intègre qui lui donnait dans le catéchisme le dernier mot de ses vastes études.

Si, plus tard, M. l'abbé Riche fut l'instrument dont Dieu se servit pour le ramener à la pratique chrétienne, c'est à de Curzon, non moins qu'à ce prêtre éminent, qu'il dut de connaître l'Évangile, non plus amoindri, mais resplendissant au milieu de l'histoire et des commotions sociales.

Dans une correspondance des plus suivies, de Curzon avait à cœur de le conduire à ce dernier terme de la vérité. L'âme droite et loyale de Le Play n'eut pas de peine à se rendre.

Le Play en vint à avoir en lui une confiance illimitée. Il le consultait en une multitude de questions. Il voulait avoir son avis sur les hommes et les choses..... De Curzon, poursuivant sa tâche, répondait par des lettres pleines de charme.

La sûreté de ses jugements, la variété de ses lectures, le charme de son style, assuraient à ses moindres écrits une importance particulière (1). Souvent ces lettres étaient lues au milieu du cercle d'élite qui fréquentait le salon de Le Play. Ces lettres, d'ailleurs, étaient recueillies, classées, comme de belles pages dont Le Play savait tout le prix.

(1) Delaire, *Réforme sociale* du 1er avril 1896. — Article nécrologique sur E. de Courzon.

« Dieu a été clément en me rapprochant de vous..... Vous parlez de votre inutile vie. Je proteste pour ma part contre cette expression, car j'ai largement profité de votre collaboration (1). »

D'ailleurs, de Curzon ne se gênait pas. Trouvait-il dans les publications de son ami des inexactitudes doctrinales, des idées qui manquaient de justesse ou de netteté? vite il écrivait, et l'économiste finissait toujours par céder et par amender le passage signalé.

On peut voir dans la vie de Le Play comment, dans ses dernières années, il se mit à étudier le catéchisme pour savourer la beauté des dogmes de la foi. Jaloux de ne plus s'écarter en rien de l'orthodoxie, non moins que plein de confiance dans les idées de son ami sur les questions d'économie sociale, il en était venu à provoquer ses critiques. Celui-ci, d'ailleurs, ne les lui ménageait pas.

Si dans le cours de votre étude, vous trouvez des mots mal sonnants, je vous prie de me les signaler, j'ai maintenant l'occasion de faire mon profit de vos bons avis..... J'écris deux petits livres qui formeront deux parties d'une synthèse des *Ouvriers européens*. Dès que le plan sera arrêté, je vous en enverrai le précis. Ce sera pour moi le moyen de réparer quelque défaillance de pensée ou de langage.

Lorsque Le Play écrivit son ouvrage *de la Constitution essentielle de l'humanité,* il en soumit toutes les épreuves à de Curzon, le priant de les revoir très soigneusement et de ne rien laisser passer qui fût inexact en ce qui touche la doctrine de l'Église. Son ami lui obéit; il accepta sans réticence et sans vouloir les discuter les modifications proposées.

Aussi, le 19 février 1881, il lui envoyait l'hommage de son livre avec ces mots : « J'envoie le livre au collaborateur. » Quel éloge en si peu de mots!

Lorsque mourut l'auteur de la *Réforme sociale*, un de ses derniers souvenirs fut pour Emmanuel de Curzon, l'ami qui peut-être avait occupé la plus grande place dans sa vie. Nous n'hésitons pas à citer ici la lettre touchante que lui adressait la veuve

(1) *Lettre de Le Play à Em. de Curzon.*

de l'illustre savant, le matin même de ses funérailles.

Paris, 7 avril 1882.

Cher et admirable ami,

C'est près du cercueil de mon bien-aimé mari que je vous trace ces quelques lignes. Je serais trop ingrate, si, en sa présence et avant qu'il ne quitte pour toujours cette maison où il a tant souffert depuis deux ans et demi, et où il a reçu de vous tant de consolations intellectuelles et la preuve constante d'une affection si vive et si dévouée, je ne venais vous exprimer ma profonde reconnaissance pour votre persévérante bonté.

Vos lettres étaient pour lui et pour moi une jouissance infinie et elles le préparaient en général à passer une bonne nuit. Elles nous parvenaient souvent le soir et terminaient bien agréablement des soirées souvent bien monotones. La dernière nous est parvenue mardi, à 9 heures du soir, et bien que cette soirée ait ressemblé à beaucoup d'autres, et que la lecture de cette charmante lettre l'ait captivé bien agréablement, la mort était proche.

Après une nuit d'étouffements et d'agitations, après avoir eu le bonheur de recevoir la communion pour remplir le devoir pascal, ce qui avait été décidé dès dimanche avec M. l'abbé Riche, Dieu l'a rappelé à lui, vers midi, épargnant à ce pauvre ami les affres de la mort.

Dans deux heures, la séparation cruelle aura lieu; celui qui a été mon guide et mon appui dans cette vie va me quitter, jusqu'à ce que l'éternité nous réunisse.

Soyez béni, cher et fidèle ami, qui lui avez procuré tant de jouissance par vos lettres inimitables et la constante affection que vous lui avez témoignée. Que Dieu vous conserve, vous êtes si utile à la *réforme sociale* qui a été la dernière pensée de mon cher mari.

Croyez, cher Monsieur de Curzon, à mon inébranlable et bien vive affection.

A. Le Play.

Après la mort de Le Play, de Curzon ne cessa de donner un concours très actif aux *Unions de la paix sociale* dans lesquelles se groupèrent les disciples de la célèbre école.

Mais il fut très affecté de la manière dont plusieurs membres de l'école cherchèrent à dissimuler le caractère chrétien des œuvres et de la vie de Le Play. Il y voyait une atteinte à la vérité, Le Play n'avait plus ainsi sa physionomie exacte. Les tendances de l'école s'écartaient de la direction que le maître lui avait donnée. Il en gémissait beaucoup. Il lui eût suffi pour montrer la vérité de publier la volumineuse correspondance soigneusement conservée. Mais de Curzon était trop en jeu et y avait un rôle trop à son avantage pour pouvoir s'y résoudre. Considérant comme un devoir de donner à la mémoire de son ami son vrai caractère, il écrivit une étude encore inédite sur *Le Play, son œuvre, sa méthode, sa doctrine, son esprit et sa correspondance.*

Appuyant toutes ses assertions sur les rapports si intimes qui existèrent entre eux pendant dix ans (1872-1882) et sur les nombreuses lettres de Le Play, il montre dans ce travail quelles furent les véritables idées de l'économiste dans la dernière partie de sa vie :

Si Le Play eût vécu assez pour faire une nouvelle édition de ses œuvres complètes, il y eût fait de nombreuses corrections; il le dit formellement dans sa correspondance. Il n'entre pas dans notre plan d'indiquer ces corrections; tout ce que nous pouvons faire, c'est de dire dans quel esprit elles auraient été faites. D'où il suit que pour comprendre et juger les écrits de Le Play, il faut les lire avec l'esprit de Le Play.

Sans doute, il a établi sa doctrine sociale sur la *méthode d'observation* et non sur l'autorité doctrinale de l'Église. Mais la raison est qu'il s'adressait avant tout aux égarés qui repoussent de parti pris la doctrine catholique. Il n'a jamais dissimulé ses convictions personnelles sur ce point, et il est arrivé à induire de ses observations des principes sociaux qui sont les principes mêmes de l'Église.

Ce sont, dit-il encore, les convictions fermement catholiques de Le Play qui ne sont pas connues; et si elles ne le sont pas, c'est que, dans la crainte de froisser les libres penseurs, ses disciples les ont dissimulées; ils n'ont pas compris que faire prétérition des principes religieux de leur maître c'était, non seulement l'amoindrir, l'abaisser, mais encore enlever à la grande œuvre qu'il avait entreprise son fondement même et sa sanction.

Espérons que ce travail si utile sera un jour publié pour la gloire de Le Play et pour l'honneur de son intime et précieux ami.

C'est ici le lieu d'indiquer les nombreuses

publications dûes aux labeurs incessants d'Emmanuel de Curzon, en matière économique, sociale, etc. Citons au hasard : une *Étude sur les enfants trouvés, au point de vue de la législation, de la morale et de l'économie politique,* ouvrage qui lui valut un témoignage des plus élogieux de Montalembert (1847). — *De la suppression des octrois,* 1870. — *Les octrois et les budgets municipaux,* 1870. — *De l'instruction primaire au point de vue agricole,* 1871. — *De l'assistance publique dans les campagnes.* Il a écrit dans les annuaires de la Société d'*Économie sociale* une quinzaine d'articles sur *les mœurs, les coutumes, la législation et le gouvernement familial en Chine,* 1876. — Une vingtaine d'études dans la *Réforme sociale* sur les *libertés communales de la France avant la Révolution,* le *positivisme,* etc.

Il avait écrit, en 1847, la vie de son grand-oncle, Mgr de Beauregard, évêque d'Orléans, et publié ses *Mémoires inédits sur l'époque révolutionnaire et sa déportation à Cayenne* (1).

Agronome distingué, il donna à la Société d'agriculture de Poitiers un concours des plus actifs. Nombre de ses travaux furent publiés en brochure par les soins de la Société. Agriculteur émérite, il avait fait de son domaine de Moulinet une propriété modèle, souvent primée aux expositions. Sa renommée, en ce point, avait même franchi les frontières. Il recevait un jour, du prince de Bavière, une lettre des plus flatteuses au sujet de la création faite par ses soins d'une race de vaches laitières sans cornes.

V. LE CHEF DE FAMILLE — L'HOMME D'ŒUVRES — LE CHRÉTIEN

Nous devons considérer Emmanuel de Curzon simultanément sous ces trois aspects, qui, en réalité, sont inséparables et s'expliquent l'un par l'autre.

La foi chrétienne avait inspiré toute sa vie; une religion éclairée, des convictions ardentes, devaient non seulement être la règle de ses théories sociales, elles devaient faire de lui le type achevé du chef d'une famille chrétienne, mais d'une famille patriarcale, telle que l'on en rencontre peu de nos jours.

Il eut vingt-deux enfants, dont douze vivent encore. Pendant la guerre de 1870, l'aîné de ses fils, marié et père de famille, s'enrôla sous la bannière du général de Cathelineau; le cadet, engagé dans les zouaves, fut tué sur le champ de bataille de Wissembourg; le troisième, capitaine aux zouaves pontificaux, vint en France rejoindre son frère dans les rangs de Cathelineau; le quatrième fit la campagne sous les murs de Paris; le cinquième fut fait prisonnier après avoir assisté aux sanglantes batailles qui se livrèrent sous les murs de Metz. Voilà certes une famille qui paya largement sa dette à la patrie. Si chaque famille en France avait eu à opposer cinq braves volontaires aux armées prussiennes, nous eussions été plus vite à Berlin que Guillaume à Paris.

Deux filles d'Emmanuel de Curzon sont religieuses; ses autres enfants gardent fidèlement l'héritage d'honneur qu'il leur a légué. Partout où il se fait une bonne œuvre en Poitou, on est sûr de rencontrer un de Curzon.

Ceux qui ont pu pénétrer dans cette famille se plaisent à décrire le charme qui y régnait. On était frappé par ce mélange de dignité, de respect et de simplicité antique qui est le cachet de la vraie distinction.

Un jour, un ami d'études qu'Emmanuel n'avait pas revu depuis de longues années se trouve à Poitiers sur son chemin. Il est invité à partager le déjeuner de famille. L'ami se récrie et s'excuse sur sa tenue de voyage. « Venez sans crainte, lui dit de Curzon, nous n'aurons pas d'invités. Il n'y aura que vous en dehors de la famille. » L'étranger arrive, est introduit dans la salle à manger. Il s'exclame en voyant la table chargée de nombreux couverts.

« Mais, c'est à un banquet que vous m'avez invité! » C'était bien le banquet de famille. Et de Curzon lui présente sa nom

(1) Voir les *Contemporains*, n° 34, *Mgr de Beauregard.*

breuse descendance, étagée par rang d'âge et de taille, de l'aîné au plus petit.

Emmanuel de Curzon avait la passion de l'esprit de famille. Justement soucieux de l'honneur d'un nom noblement porté et aussi préoccupé de lutter pour sa part contre l'instabilité des familles qui résulte de l'état de chose actuel, il s'appliqua à de patientes recherches afin de reconstituer les souvenirs de ses ancêtres. Il a laissé aux siens un *Livre de Raison*, qui relate tous les événements intimes. Ce livre, qui renferme des conseils de la plus haute sagesse, est d'un très grand intérêt, par les jugements qu'il porte sur les hommes et sur les choses.

S'il avait toujours tenu à rester en dehors de toute fonction publique pour sauvegarder son indépendance et n'être qu'un homme d'études et un homme de bien, de Curzon ne voulut rester étranger à aucune des œuvres catholiques. Il n'en est pas une à Poitiers qui ne l'ait compté parmi ses membres.

Son nom doit demeurer attaché à la grande œuvre du *Denier de Saint-Pierre*. Il en fut, après le cardinal Pie, l'un des fondateurs en France, et ce titre vraiment glorieux lui donne droit à la reconnaissance des catholiques.

En 1860, alors que les États de l'Église étaient envahis, et qu'il fallait pourvoir à la défense du territoire pontifical, Mgr Pie eut cette grande pensée. Quelques-uns de ses prêtres vinrent le consulter un jour sur un témoignage de fidélité à offrir à Pie IX. Il répondit : « Envoyez-lui plutôt des troupes et de l'argent. » Lui-même écrivait à nombre d'évêques afin de les engager à créer une œuvre qui pourvût aux besoins du Chef de l'Église. Plusieurs de ceux-ci hésitèrent d'abord devant une entreprise qui leur semblait trop insolite pour être comprise et acceptée immédiatement. A Poitiers, on se mit à l'œuvre. Un Comité fut fondé, ayant à sa tête M. de Curzon. Celui-ci fut ainsi le premier à promouvoir cette grande œuvre, qui devait donner à notre siècle l'admirable spectacle du Chef d'une société vaste comme le monde vivant, et pourvoyant à tous les besoins sans prélever d'autre impôt que celui de la charité volontaire.

Ce fut de Curzon qui, en 1861, sauva du naufrage la Société de Saint-Vincent-de-Paul de Poitiers. On se rappelle qu'à cette époque le gouvernement impérial prononça la dissolution du Comité central, et mit les Conférences dans l'impossibilité d'agir. Le maire de Poitiers écrivit au Président pour avoir la liste des pauvres, afin de les secourir à la place de la Conférence : « Non, écrivit de Curzon, ce serait une abdication de la charité entre les mains de la Franc-Maçonnerie. » Et il se chargea de trouver lui-même les 6 000 francs nécessaires. On lui doit encore la fondation d'un fourneau économique pour les nécessiteux, etc. Mais nous devons nous borner.

Cet homme, dont la vie fut toute de travail et de vertu, parvint à un âge très avancé en gardant toujours une santé parfaite. Ce n'est qu'en août 1895, quand il avait atteint sa quatre-vingt-cinquième année, qu'il commença à donner certains signes d'affaiblissement. Alors seulement celui qui avait tant écrit et tant étudié déposa la plume; ce fut pour lui un héroïque sacrifice.

Tous les matins, été comme hiver, on aurait pu voir ce beau vieillard, à la noble figure, sans souci de son grand âge, sans s'inquiéter de la température, se rendre à l'église pour y entendre la messe et y communier. Quand il ne put quitter la chambre, ce fut l'Hôte du tabernacle qui vint le visiter fréquemment, et rassasier jusqu'au dernier moment sa faim de l'Eucharistie.

Sa pensée de prédilection avait toujours été la pensée de la mort. Il écrivait, il y a bien longtemps (1867), ces belles paroles :

..... En vérité, la mort n'est effrayante que pour les enfants et pour les gens légers qui ne cessent jamais d'être des enfants. Fuyez ce fantôme, il vous poursuit; allez à lui, il s'évanouit; et, derrière cette horrible fantasmagorie, vous découvrez des horizons vraiment admirables, dont votre imagination s'étonne, et dont votre cœur goûte les providentielles beautés.

Voulez-vous savoir mon remède contre toutes les

douleurs et les maux de cette vie, la cause de cette froideur apparente qu'on me reproche, le mobile qui me fait braver toutes les menaces et toutes les déceptions? C'est la contemplation de la mort. Dès qu'il me vient une douleur, une contrariété vive, je lis l'office des morts et surtout la messe des morts; je pourrais dire que je les récite, car, à force de les avoir lus, je les sais par cœur. Or, il n'y a pas d'impression douloureuse de l'âme qui ne s'évanouisse ou qui ne s'adoucisse après cette lecture attentive. Alors on n'a plus d'autres soucis que de *s'endormir*, comme dit saint Paul, que de *retourner* vers la patrie comme le prophète, et on attend avec Job : *Donec veniat immutatio*.

La mort devait le trouver prêt : *Expecto Dominum*, disait-il à ses visiteurs des derniers jours. « Je ne demande plus à Dieu de me rappeler à lui parce que je souffre, disait-il. » Résigné à tout, il n'eut plus qu'un désir : celui de sa dernière communion qu'il reçut avec toutes les marques de la piété la plus ardente. Il s'endormit doucement dans le Seigneur, laissant aux dignes héritiers de son nom et de ses vertus des recommandations qui font songer à celles de Jacob bénissant ses enfants.

Son testament est une page incomparable dans laquelle rien n'est oublié, ni de l'ordre temporel, ni de l'ordre spirituel, ni de tout ce qui pourrait maintenir parmi les siens l'esprit de famille. Il se termine par ces touchantes réflexions.

Votre oncle, l'évêque d'Orléans, m'écrivait un jour : « Dieu a toujours fait trois grandes grâces à notre famille : d'être nombreuse, d'être unie, d'être pauvre. » Il l'entendait de cette pauvreté relative, qui ne connaît pas le superflu, mais qui ne manque pas du nécessaire, tout en imposant bien des privations que les mondains jugeraient insupportables.

Sachez apprécier à leur haute valeur ces *trois grandes grâces* qui sont méprisées de nos jours; elles sont la caractéristique de l'esprit de notre famille. Conservez la modération dans les désirs, la simplicité des mœurs, l'amour du travail, de la vie de famille, de la vie patriarcale qui est l'objet des prédilections de Dieu.

Gardez-vous de l'ambition des honneurs, de la passion servile de l'enrichissement et des jouissances, de l'engouement pour les plaisirs futiles qui, alors même qu'ils seraient innocents, deviennent pernicieux quand ils sont poursuivis avec passion et qu'ils font la préoccupation dominante de la vie.

Enfin, conservez entre vous l'union des cœurs. A notre époque, tout pousse à la dispersion des familles : les nécessités matérielles de la vie, la législation et les mœurs. Il ne reste presque plus qu'un seul moyen solide d'union, c'est le maintien et la transmission de l'esprit traditionnel de la famille. Voilà pourquoi j'ai attaché tant de prix à la reconstitution et à la conservation de nos archives : là est la meilleure part de votre héritage, parce que là sont conservées nos admirables traditions familiales. Si vous faites de ces traditions la base de l'éducation de vos enfants, vous assurez l'union des cœurs en procurant l'unité d'esprit, car, en dehors de l'unité de principes, l'union des cœurs est impossible.

Il me semble qu'en poursuivant cet écrit testamentaire, je prolonge ma présence au milieu de vous, mais, quand vous le lirez, notre séparation sera un fait accompli : rappelez-vous qu'elle ne sera que temporaire, et gardons l'espoir de nous retrouver tous réunis un jour dans le sein de Dieu.

En attendant, je serai toujours au milieu de vous par la pensée. Vous êtes tous présents à mon esprit en ce moment : je vous laisse à tous ma bénédiction paternelle, et j'appelle sur tous les bénédictions de Dieu, le conjurant d'accorder la grâce de la persévérance à ceux qui sont dans la bonne voie, et à ceux qui s'en seraient écartés, la grâce d'y rentrer par une conversion sincère.

Je recommande pour mes obsèques la plus grande simplicité possible, et qu'on augmente la part des pauvres de l'économie qui en résultera.

J'interdis expressément le dépôt de couronnes de fleurs sur mon cercueil, soit à la maison, soit à l'Église, soit au cimetière.....

Que la bénédiction du Dieu tout-puissant, du Père, du Fils et du Saint-Esprit descende sur vous et qu'elle y demeure toujours. Amen!

En lisant cette belle page, on comprend combien était juste la parole de Le Play : « Vraiment vous êtes un sage — il ajouta une fois, vous êtes un saint, — je bénis la Providence de vous avoir mis sur mon chemin. »

Emmanuel de Curzon fut un sage, parce qu'avant tout et en tout, il fut un homme de doctrine et un chrétien.

Livry. M. L. des Gerbes.

LES CONTEMPORAINS



CARDINAL VILLECOURT (1787-1867)

I. DÉBUTS A LYON — MINISTÈRE PASTORAL — SES SUCCÈS

Au mois de juin 1865, Pie IX accordait audience à quelques prêtres français :

« Nous étions douze, a écrit l'un d'eux, M. l'abbé Rolland, mort curé-doyen d'Ars-en-Ré. Le Pape nous bénit, et passa devant chacun de nous. Pendant qu'il daignait poser sa main droite sur mon épaule, je déclinai mes noms et qualités. « Vous êtes du diocèse de La Rochelle? me dit-il. Vous êtes alors allé voir le cardinal Villecourt? » Je répondis : « Très Saint Père, j'ai déjeuné ce matin au palais Lancelotti. — Vous avez bien fait, mon fils, c'est *un saint*, votre ancien évêque! »

L'histoire ne démentira pas cette parole du Souverain Pontife; et, sans insister, ces pages s'efforceront de la confirmer, en faisan connaître celui qu'on appela l'*évêque de l'Immaculée Conception,* qui contribua tant au retour des idées et de la liturgie romaines en France et qui brilla dans l'épiscopat français et au Sacré Collège d'un si vif éclat.

Clément Villecourt naquit à Lyon, à l'ombre de Fourvières, qui dut mettre en son cœur cet amour et ce zèle qu'il montra toujours pour Marie. C'était le 9 octobre 1787, à la veille de la Révolution.

Sa famille, aisée et chrétienne, le confia de bonne heure à un ecclésiastique, qui semble s'être tenu à l'écart du mouvement révolutionnaire et qui l'initia aux premiers éléments de la langue française et du latin. Sa précocité fut remarquable : à une grande facilité naturelle, il joignait un labeur opiniâtre, qui augmenta encore dans la suite.

Le prêtre devait s'attacher à cette âme d'enfant, dont les progrès le consolaient; il s'en sépara avec regret lorsque le jeune Clément, à treize ans, entra chez un avoué, dont il devint bientôt l'un des clercs. Mais ce n'était point sa vocation de courir après des timbres et des grimoires, de copier des formules et des actes, d'être mêlé aux roueries de la procédure. Depuis longtemps déjà il visait plus haut. « Vous m'avez vu tout enfant, dans ma famille, écrivait-il en 1862 à un ami intime, M. Garcin, son aîné de douze années. Depuis l'âge de moins de cinq ans, je soupirais, sans oser le dire d'abord, pour l'état ecclésiastique. J'y pensais sans cesse dans le temps où l'on me plaça chez un avoué. Personne au dehors ne le soupçonnait, lorsque je m'ouvris à ma pieuse mère; elle finit par obtenir le consentement de mon père. »

Ce fut alors qu'il reprit ses chères études. Sous des maîtres particuliers, il progressa rapidement. Le travail, d'ailleurs, lui était si agréable, qu'il l'interrompait à peine la nuit. Il lisait les anciens, et, à ses loisirs, s'essayait à la sténographie, sans se douter qu'il perfectionnerait plus tard ce système d'écriture rapide.

Deux ans après, il entra au lycée de Lyon, où il fit, en dix mois, sa troisième, sa seconde et un cours de mathématiques, et fut néanmoins couronné trois fois, à la distribution des prix, par le célèbre Lalande, qui présidait. Au Petit Séminaire, où il alla ensuite, il eut toutes les palmes de rhétorique. Une année d'enseignement comme professeur de cinquième lui rendit familier le latin et le prépara à ses études théologiques.

Au Grand Séminaire de Saint-Irénée, sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice, il se fit bientôt remarquer. Ses essais de prédication annoncèrent son genre et ses prochains succès. La Sainte Écriture, les saints Pères surtout, et certains auteurs ecclésiastiques, comme Louis de Grenade, le grand évêque d'Hippone, l'inspirèrent et le formèrent. Dès sa troisième année, il fut chargé de répéter les leçons des professeurs, sous le titre de *maître des conférences*. Tous, supérieurs et condisciples, l'avaient en haute estime. « J'aurais été le plus heureux des hommes, dira-t-il plus tard, si une indisposition presque habituelle d'estomac n'eût porté quelque atteinte à la sérénité de ma vie. »

Il avait gravi successivement les divers degrés de la hiérarchie sacrée. En décembre 1811, après de brillants examens, il fut ordonné prêtre. « Je dis ma première messe, nous apprend une de ses lettres, dans l'église de Saint-Just, la nuit de Noël. On avait obtenu que ma pieuse sœur, qui était dans la communauté de Saint-Charles, vînt y assister. Elle fut la première qui communia de ma main; car ma bonne mère, qui connaissait son désir, ne communia que la seconde. »

Son archevêque le nomme aussitôt vicaire à Saint-Chamond, puis à Roanne-en-Forez et à Mornant; partout son ministère laisse des traces profondes. En 1815, il devient curé de Bagnols, en Lyonnais; il y reste peu de temps. « Curé à la campagne, écrira-t-il lorsqu'il sera déjà cardinal, j'y serais encore, selon toute probabilité, si une contrariété d'une nature très grave n'eût déterminé mes supérieurs à m'en retirer. » Aucun renseignement n'a pu nous faire connaître cette « contrariété ».

Lyon le reçut, et, après un très court vicariat à Saint-François de Sales, où il fit entendre plusieurs fois sa voix toujours écoutée et estimée, l'administration des hôpitaux le demanda et l'obtint comme aumônier en chef de l'Hôpital général. Quel vaste théâtre pour son zèle et sa charité ! Il se consacra tout entier, aidé de quatre autres ecclésiastiques, à l'amélioration morale de ce grand établissement. Outre différentes pré-

dications, il faisait, chaque dimanche, des sermons suivis sur l'Ancien et le Nouveau Testament. On y venait en foule. Mais un chagrin lui fut réservé : « Il survint, dit-il, certain nuage, qui me sépara de deux amis de cœur, qui étaient d'autres *moi-même.* »

Il souffrit beaucoup de cette blessure, car sa sensibilité était extrême, et il ne ménageait pas son affection. Déjà cardinal, il écrivait en effet à M. Estragniat : « Dieu me garde d'oublier jamais mes vrais amis! Vous êtes de ce nombre, et je suis heureux de vous conserver, jusqu'à la mort, la place que vous occupez dans mon cœur depuis bientôt cinquante ans..... J'ai vieilli depuis ce temps-là, mais, grâce au Seigneur, mes affections ont conservé la même vivacité qu'aux jours de ma jeunesse et vous pouvez compter qu'elles ne s'altéreront pas. »

II. PREMIERS ÉCRITS — MEAUX ET SENS

Tout en remplissant scrupuleusement les devoirs de sa charge, l'abbé Villecourt ne négligeait pas l'étude. Une question théologique, aujourd'hui résolue, passionnait alors les esprits. Sur les pressantes sollicitations de prêtres distingués, il publia ses aperçus, sans nom d'auteur, sous le titre de *Lettres à M. Faivre* (1821). Ce fut son début dans la carrière littéraire, où il devait tant lutter et plus tard fixer l'attention de Pie IX. L'année suivante, il donnait les *Lettres,* jusque-là inédites, *du P. Roy,* Jésuite célèbre, qu'on a réimprimées depuis.

Son nom se répandit ainsi en France avec une réputation telle, que Mgr de Cosnac, évêque de Meaux, l'attira en son diocèse et le nomma chanoine théologal et supérieur de prêtres auxiliaires (1823), bientôt même vicaire général. La parole de Dieu et la visite des paroisses prirent tout son temps; mais de quel cœur il se donnait! Aux grandes solennités, il prêchait au peuple dans la chaire de Bossuet, et il s'efforçait de ne pas se montrer trop au-dessous du grand orateur.

Une autre charge vint ajouter un surcroît à son travail : supérieur du Grand Séminaire, il dut enseigner aux jeunes lévites la théologie, l'Écriture Sainte et l'éloquence sacrée. Pendant les vacances, son évêque le pressa de donner des retraites pastorales. Le succès ne se fit pas attendre, et, en 1829, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, lui demanda le même service, qu'il rendit encore plus tard et dans plusieurs autres diocèses.

Mgr de Cosnac fut nommé à l'archevêché de Sens peu de temps après la révolution de Juillet; mais M. Villecourt ne put le suivre qu'au commencement de 1832, après avoir pourvu à son remplacement au séminaire de Meaux. Il redevint vicaire général, succédant à l'abbé Puifférat, jusqu'à son élévation à l'épiscopat. En même temps qu'il donnait avec talent des stations de Carême et d'Avent à Sens, Auxerre, Avallon, etc., il était supérieur de toutes les maisons religieuses du diocèse, et c'est pour elles qu'il publia des ouvrages très remarqués.

Il commence par traduire de l'italien les *Lettres spirituelles* de saint Liguori, un de ses auteurs préférés; puis, se préoccupant plus du salut des âmes que de sa gloire littéraire, il donne un excellent *Abrégé de la doctrine chrétienne.* Le choléra, qui sévit affreusement, cette même année 1834, lui fait traduire l'*Assistance des mourants,* encore de saint Liguori, et le discours sur la *Mortalité,* de saint Cyprien. On lui sut gré de consoler les cœurs et de relever les courages avec tant d'à-propos.

Quelque temps après, l'infatigable écrivain publiait l'*Histoire des Carmélites de Compiègne,* conduites à l'échafaud le 15 juillet 1794; il avait puisé ses documents dans le manuscrit d'une Sœur qu'un voyage providentiel avait soustraite au supplice et qui venait de mourir à Sens. C'était toujours le même zèle, se servant des moyens actuels de la presse pour augmenter la gloire de Dieu. Nous verrons qu'il en usera encore lorsqu'il sera évêque et cardinal, puisque, explique-t-il dans un mandement de 1853, « les ennemis de la foi et des mœurs, comme s'ils avaient fait un pacte avec l'enfer, mettent tout en œuvre pour donner à leurs funestes écrits une circulation plus efficace, plus prompte et plus universelle. »

III. ÉPISCOPAT — LE DIOCÈSE DE LA ROCHELLE — LES ŒUVRES

Dès 1829, Mgr Frayssinous, qui avait assisté à la retraite donnée par l'abbé Villecourt au clergé de Paris, avait annoncé à Mgr de Cosnac que son grand vicaire serait promu à l'un des premiers sièges épiscopaux vacants; mais les événements de 1830 vinrent mettre momentanément obstacle aux desseins du ministre. Ce ne fut que le 6 octobre 1835 que la nomination eut lieu pour l'évêché de La Rochelle, rendu libre par le départ de Mgr Bernet, transféré à Aix et mort, lui aussi, cardinal.

Le nouvel évêque fut préconisé à Rome le 1er février suivant et sacré, dans la métropole de Sens, le 13 mars. Le 26 du même mois, il prenait possession en personne de son siège et prononçait un discours empreint de la plus évangélique charité. « Son mérite, dirent alors les organes les plus accrédités de l'opinion publique, est connu de tout le clergé; nous félicitons le diocèse d'être gouverné par un prélat si vertueux, si éclairé et si prudent. »

L'évêché de La Rochelle est de date assez récente, puisqu'il a été érigé le 7 mai 1648, sur les conseils de saint Vincent de Paul. Mais, depuis la Révolution, il comprend l'ancien diocèse de Saintes, dont le premier et le dernier évêques, saint Eutrope et Mgr de la Rochefoucauld, ont eu l'honneur de donner leur sang pour la foi de Jésus-Christ. Et c'est Mgr Villecourt qui, après avoir découvert le tombeau du grand apôtre de la Saintonge, devait obtenir du Saint-Siège, par bref du 30 avril 1852, l'autorisation, pour l'évêque de La Rochelle, d'ajouter à son titre celui d'évêque de Saintes.

Aussitôt arrivé dans son diocèse, le prélat entreprit la visite des paroisses et fut accueilli par les fidèles avec beaucoup d'enthousiasme et de respectueuse affection. Il prêchait dans toutes les églises où il paraissait. Outre ses sermons de chaque jour, pendant ses tournées pastorales, il a donné un grand nombre de retraites et de sermons de Carême à La Rochelle, Saintes, Saint-Jean-d'Angely, Rochefort, etc., etc. Son affabilité était telle, que les enfants l'entouraient, répétant : « Qu'il est bon, notre Père! »

Les diverses communautés et les Petits Séminaires de Pons et de Montlieu, dont il suivait avec joie les progrès, se disputaient l'honneur de ses visites et de sa parole. Les jeunes clercs lui étaient particulièrement chers. Dès le début de son épiscopat, il se préoccupa de leur recrutement et projeta d'établir de nouveaux Petits Séminaires à La Rochelle (1836), puis à Marans (1840); il eut le regret d'échouer, « faute de ressources suffisantes (1) ».

Au Grand Séminaire, il allait lui-même présider les examens de théologie. A l'un d'eux, il fut frappé par la supériorité intellectuelle d'un élève, mais, voulant glisser la leçon dans l'éloge, il lui dit : « C'est très bien, mais..... soyez humble! » L'évêque de Poitiers, Mgr Pie, alors présent, répliqua fort à propos : « Ce jeune homme a trop d'esprit pour avoir de l'orgueil! » C'était vrai, et le séminariste d'alors brille aujourd'hui sur l'un des sièges épiscopaux de la Bretagne, à Saint-Brieuc, et nous a lui-même raconté l'incident.

Mgr Villecourt fut toujours pour son clergé un véritable père. Il se faisait un devoir de connaître, d'interroger, d'encourager et de consoler ses prêtres. Les lettres circulaires qu'il leur adressait sont pleines de tendre effusion et de conseils aimables. Il ne négligeait aucun détail. Un jour, il leur écrivait, entre autres choses, de « se tenir en garde contre les offres insidieuses de certains juifs, marchands ambulants, qui vendaient des ornements ». Dès son arrivée, il voulut prêcher lui-même la retraite pastorale, afin de se mettre plus en contact avec ses « chers coopérateurs ». En 1852, il donna pour eux une nouvelle édition des *Statuts synodaux*, revisés et augmentés. Il s'entoura des plus éminents et eut la joie de sacrer l'un d'eux, Mgr Pallu du Parc, évêque de Blois, le 1er mai 1851; c'était le supérieur du Grand Séminaire. Aussi, tous

(1) *Archives inédites de l'évêché de La Rochelle.*

le vénérèrent et l'aimèrent, et plusieurs ont raconté avec quelle émotion il les reçut à sa table, à Rome, lorsqu'il était honoré de la pourpre.

Mais, dans sa charge pastorale, il n'oubliait pas qu'il était écrivain et polémiste, et qu'il pouvait ainsi faire du bien aux âmes. Car, dit un biographe, « ses ouvrages, d'ailleurs très nombreux, se distinguaient moins par le souci des lettres que par les préoccupations du zèle apostolique. Il n'écrivait pas pour briller, mais pour édifier. Ses idées étaient toujours d'une parfaite rectitude et son style plein de sens comme sa pensée. » (*Mgr Ricard.*)

Ses mandements traitent des sujets les plus importants ou les plus actuels. « Ce sont, en quelque sorte, a-t-on écrit, des traités *ex professo,* dans lesquels la foi catholique est présentée dans tout son jour. » L'Eucharistie, la confession, le culte des saints, le repos du dimanche, la dévotion à la Sainte Vierge, il laisse sur tout des pages admirables. Sa charité est universelle. Il fait prier pour l'Espagne, l'Angleterre, l'Irlande, au moment d'un événement important. Il écrit en faveur de l'Œuvre des bons livres, de la Propagation de la foi, de la Sainte-Enfance. Il recommande à la générosité des fidèles les malheureux inondés de la Loire et du Midi.

Il ne dédaigne pas, pour les ramener, de descendre à la polémique avec les protestants et les dissidents de la Petite-Église (1). Il leur montre leurs erreurs, tonne avec véhémence contre les colporteurs, qui attisent leur rébellion par de mauvais livres, et les conjure tous de revenir à la seule religion de Jésus-Christ. Le plus connu de ses écrits contre les sectes prétendues réformées est un petit manuel de controverse intitulé : *Juste balance.*

Ses arguments ou ses larmes, fécondés par la grâce, triomphent de beaucoup, et il peut s'écrier, au Carême de 1851, par exemple : « Il y a bien des années que nous n'avions vu, dans le diocèse de La Rochelle, autant de retours à la foi romaine! » Et le plus bel éloge qu'on a pu faire de lui, ce fut d'affirmer que le nombre des conversions et abjurations dont il fut l'instrument *égalait celui des semaines de son épiscopat.*

Ses œuvres oratoires, qui ne comprennent pas moins de 5 volumes in-8°, dédiés au clergé de France, contiennent à peu près tous les genres : discours, allocutions, méditations, plans pour retraites ecclésiastiques et religieuses, missions populaires, conférences, stations de Carême, fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, oraisons funèbres, etc. En outre, Mgr Villecourt a publié une traduction latine et française des *Deux lettres aux vierges,* de saint Clément, son patron, qu'il a dédiée à Mgr Malou, évêque de Bruges; une autre traduction des bulles de Pie VI : *Super soliditate* et *Auctorem fidei;* le discours précédant la *Défense des sept Sacrements,* attribuée à Henri VIII et traduite par Pottier, etc.

Pour suffire à cette somme considérdble de labeur, il n'avait pas dédaigné la sténographie qu'il voulut faire servir, un des premiers, à la gloire de Dieu. « Les constants travaux d'analyse, disait alors un auteur, lui ont donné l'art difficile de renfermer en quelques pages, où rien n'est omis, des volumes entiers. Tous les procédés de mnémonie, de synoptique, d'abréviation, ont été, pour ainsi dire, l'objet de ses essais et de ses exercices, dans l'unique vue d'acquérir plus de facilité dans ses travaux et de leur donner plus d'extension. La sténographie lui est aussi familière qu'à la plupart des praticiens de profession, depuis plus de vingt ans qu'il en fait un usage particulier. Il est le premier des sténographes, en France, qui ait eu l'ingénieuse pensée d'unir aux consonnes inventées par Taylor de rapides voyelles, qui rendent la lecture de la sténographie aussi facile que celle de l'écriture ordinaire. C'est à peine si l'on s'aperçoit que la rapidité en soit ralentie. Dans tous les cas, ce désavantage serait amplement compensé par les abréviations syllabiques que le prélat a inventées. Ces

(1) *Voir La Petite Église,* par le R. P. Drochon. Un vol. in-12, prix 3 fr., maison de la Bonne Presse.

signes en ont paru si avantageux, que, du consentement de l'inventeur, M. Potel, professeur spécial de sténographie, les a introduits dans sa méthode, qu'il a dédiée à Mgr Villecourt. »

IV. LA PROVINCE — L'ÉGLISE. LA FRANCE

L'évêché de La Rochelle est suffragant de Bordeaux. Bien des liens l'unissent à cette illustre métropole.

Or, dès l'arrivée de Mgr Villecourt dans son diocèse, son vénérable métropolitain, le cardinal de Cheverus, à peine revêtu de la pourpre, était ravi à la terre. (1) Le nouvel évêque s'empressa d'aller aux funérailles, et il fut chargé de prononcer, au bout d'un mois, l'éloge de l'archevêque. Il avait la tâche aisée, il est vrai, pour louer un prélat qui avait brillé avec tant d'éclat et par tant de qualités; mais il se surpassa. « C'est un saint qui en célèbre un autre, » disait-on. Dans sa modestie, il a résisté à toutes les instances pour faire imprimer son discours, pas plus qu'il n'avait publié, en 1820, l'oraison funèbre du duc de Berry prononcée à Lyon, sur l'invitation des chevaliers de Saint-Louis.

Il fut, avec Mgr Donnet (2) et Mgr Pie (3), un des évêques qui rendirent à la province de Bordeaux son ancienne splendeur. Les conciles se succédèrent, presque en chacun des diocèses, laissant après eux des germes de régularité, de vertu et de sainteté. Le premier eut lieu à Bordeaux en 1850; Mgr Villecourt y fut nommé président de la Commission des décrets et chargé du discours de clôture; de même à celui de La Rochelle (1853). Un troisième se tint à Périgueux quelques mois après son départ; son successeur y assistait.

Ses relations avec ses frères dans l'épiscopat furent marquées au coin d'une amabilité et d'une franchise qu'on aimait. On cite de lui des traits d'une bonhomie proverbiale.

Se trouvant un jour avec Mgr Pie, tout jeune, mais dont la gloire commençait à éclairer le front, Mgr Villecourt lui dit à brûle pourpoint : « O mon cher frère, je vous souhaite le *tolle,* car sur la route du triomphe, la vipère de l'orgueil se cache sous les fleurs..... » Une autre fois, voulant glisser encore une aimable leçon dans un éloge délicat, il lui dit avec sa prononciation originale : « *Seyez* humble, Monseigneur, *seyez* humble! »

Mgr de Quélen, qui l'avait déjà apprécié, le chargea, en 1838, de faire faire la retraite pastorale au clergé parisien. Tout l'épiscopat l'accepta bientôt comme un de ses modèles, et lorsque fut lancée l'idée d'une *retraite annuelle d'évêques,* à l'instar des retraites de prêtres, c'est à Mgr Villecourt qu'on pensa pour la diriger et la prêcher.

Il en avait l'autorité nécessaire, et, en 1849, il publia un ouvrage qu'il dédia et adressa aux évêques français, sous ce titre : *La France et le Pape, par un ancien vicaire général.* Il y combattait le gallicanisme, qu'il devait aider à ruiner tout à fait, et marquait son attachement au Saint-Siège. C'est un trésor d'érudition et d'arguments invincibles empruntés à Soardi. La presse catholique en fit le plus grand éloge, on le lut en haut lieu et il fut réimprimé, mais cette fois sous le nom de son vénérable auteur. Un prélat a même avoué que sa lecture avait singulièrement modifié ses opinions et qu'elle avait fait disparaître beaucoup de préventions.

L'amour de l'Église et de son chef visible était la dominante de ce caractère épiscopal. Un de ses principaux mandements fut sur l'*unité de l'Église.* Aucun des événements, aucune des questions qui intéressèrent alors les catholiques ne le trouva indifférent.

Dès qu'il eut entendu parler de l'apparition de La Salette, il se rendit sur la sainte montagne et fut le premier évêque à visiter ces lieux bénis et à interroger les deux voyants. A son retour, il publia les

---

(1) *Voir* dans *les Contemporains* (199) la Biographie du cardinal de Cheverus.

(2) *Voir* dans *les Contemporains* (158) la Biographie du cardinal Donnet.

(3) *Voir* dans *les Contemporains* (3) la Biographie du cardinal Pie.

Nouveaux récits de l'apparition de la Sainte Vierge sur les montagnes des Alpes, plusieurs fois réimprimés. Puis il pressa Mgr Bruillard, évêque de Grenoble, de se prononcer, et lui écrivit dans ce but plusieurs lettres remarquables. A la prière de celui-ci, affirme même Mgr Fava dans une lettre circulaire de 1879, Mgr Villecourt « a tenu la plume pour la rédaction du mandement doctrinal; le manuscrit était entièrement écrit de sa main ». Notre-Dame le remercia en donnant à son diocèse le bienfait d'une guérison (à Saint-Martin-de-Ré) et en faisant fructifier sa parole. « Le moment de ma visite pastorale étant venu, écrit-il, je crus, dans les avis que je n'ai jamais manqué de donner contre le blasphème et la profanation des saints jours, pouvoir appuyer mes paroles des menaces et des recommandations de la Reine du ciel. J'en parlai successivement dans vingt paroisses. Je dois dire que, partout, j'étais frappé de l'attention que l'auditoire donnait à mes récits. Une protection sensible du ciel m'offrait, dans chaque église, une grande variété de langage. J'ai souvent remarqué que mes auditeurs étaient attendris jusqu'aux larmes, ce que j'attribuais sans peine à l'assistance de Marie (1). »

A ce trait, on voit l'amour qu'il avait pour la Sainte Vierge. Il le manifeste en une autre circonstance, plus solennelle encore. On sait, en effet, la part signalée qu'il prit à l'événement mémorable qui ouvrit la seconde moitié du XIXe siècle. Dès le 29 octobre 1840, il avait écrit un mandement sur l'Immaculée Conception, tout reproduit dans la presse catholique. Le 9 juillet 1843, se trouvant à Rome, près de Grégoire XVI, il se fit l'interprète de l'épiscopat français en demandant la proclamation du dogme. Enfin, renouvelant ses instances, il répondait, en 1849, à l'Encyclique de Pie IX exilé à Gaëte :

« Ah! la voix de l'homme de douleurs le sera que plus sainte, plus délicieuse et plus vénérée! Qu'il proclame *Marie Immaculée dans sa Conception*, et le monde entier, excepté les portes des enfers, recevra cet oracle avec un tressaillement de joie. Que dis-je? Jusqu'aux bois des forêts partageront tous ensemble notre bonheur, quand la rose sans épines exhalera dans le voisinage son doux parfum; quand ce sera le cri de la foi qui fera retentir bien haut et du fond de ses entrailles cet aimable cantique : *Vous êtes toute belle, ô vous qui êtes bénie entre les femmes, et aucune tache ne se trouve en vous!* »

On peut juger de sa joie lorsque Pie IX proclama le dogme; il célébra ce jour, et Louis Veuillot lui écrivit peu après : « Monseigneur, je vous remercie d'avoir bien voulu nous envoyer une relation de votre belle fête de l'Immaculée Conception. Voilà vos vœux comblés; vous avez vu ce saint jour! Il m'est impossible de souhaiter une prompte récompense aux évêques qui aiment tant la Sainte Vierge et le Saint-Siège. »

Mais déjà Mgr Villecourt avait montré son attachement à Rome par une autre œuvre : celle du retour à la liturgie romaine. Le 20 novembre 1850, il déposait le résultat de ses travaux aux pieds du Souverain Pontife, qui lui répondait aussitôt : « La lettre pleine de respect que vous nous avez adressée a rempli notre cœur de la plus douce consolation, en nous apprenant que le jour si désiré était enfin venu, où la liturgie romaine allait être rendue à votre diocèse de La Rochelle. Nous vous donnons, à ce sujet, Vénérable Frère, les éloges que mérite le zèle que vous avez montré pour amener cette affaire à une heureuse fin, conformément à nos désirs. »

Pie IX devait bientôt lui témoigner encore plus d'affection et de confiance en l'appelant dans le Sacré-Collège, un an exactement après la proclamation de la Conception Immaculée de Marie.

Mgr Villecourt ne fut pas seulement un bon évêque, il fut aussi un bon Français. Il venait d'arriver à La Rochelle lorsqu'il apprit qu'un attentat avait été commis contre la personne du Roi. Aussitôt, voulant

(1) *Nouveaux récits de l'apparition de la Sainte Vierge sur les montagnes des Alpes.*

défendre l'autorité menacée, il écrit dans un mandement (1er juillet 1836) :

« Ils ne s'élèvent pas jusqu'à l'idée d'une Providence, ces cœurs pervers et endurcis, qui n'empruntent leurs convictions que de la soif du sang et du besoin de l'anarchie. Ils ont dit dans leur sacrilège délire : *Nous avons fait alliance avec la mort et un pacte avec l'enfer.* »

Ces nobles accents n'ont rien perdu de leur actualité. Mais l'évêque savait, au besoin, réclamer de l'autorité ce qu'elle doit à l'Église et à Dieu; il le montra bien, en protestant, avec son voisin l'évêque de Luçon, à propos de la liberté d'enseignement. Cette réclamation fit même beaucoup de bruit.

Il ne se désintéressait pas non plus des devoirs du citoyen, et voici ce que nous lisons dans une lettre-circulaire à ses prêtres, à propos des élections de 1848 :

« Le clergé de ce diocèse a pensé qu'il ne pouvait demeurer indifférent ou étranger aux élections prochaines. Je crois pouvoir vous dire que c'est généralement l'opinion des ecclésiastiques de France. Cette unanimité de sentiment vous invite à vous unir à vos paroissiens pour aller déposer votre suffrage en faveur de ceux qui vous auront paru le mériter. Dans cette circonstance solennelle vous ne perdrez pas de vue, j'en ai l'assurance, le caractère sacré dont vous êtes revêtu. »

Ces conseils méritent plus que jamais d'être suivis, et déjà beaucoup de prêtres le comprennent.

V. QUELQUES RELATIONS — MARIE-EUSTELLE

Pendant et après son épiscopat, Mgr Villecourt fut en rapports fréquents avec tous les grands caractères de son époque. Sans reparler ici de ses collègues qui aimaient à l'entretenir, des savants, même étrangers, qui le consultaient, nous tenons cependant à dire quelque chose des relations qu'il eut avec plusieurs personnalités catholiques.

Il correspondait fréquemment avec *l'Univers*, l'encourageant, le félicitant, le défendant contre ses adversaires. Mgr Parisis l'en remerciait un jour, comme d' « un service rendu à la religion ». Et à propos d'une autre marque de sympathie, envoyée de Rome, où il résidait alors comme cardinal, Louis Veuillot écrivait à sa sœur : « N'est-ce pas que ça fait plaisir?.... Ça jette une petite odeur qui sent son Pape très bien. » On a raconté et publié, depuis, que, recevant un jour son courrier en présence de plusieurs de ses prêtres, il leur dit : « Messieurs, je viens de recevoir une lettre de Louis Veuillot. Savez-vous que c'est un honneur pour moi (1)? »

En 1848, Mgr Villecourt vit arriver, à La Rochelle, comme directeur d'artillerie, le colonel Paqueron, qui devait être son *bras droit*. « Regardez-le, disait-il, c'est mon meilleur argument contre les protestants; il a autre chose à son service qu'une artillerie de bronze; il vous braque de tous côtés des vertus capables de confondre nos plus mortels adversaires. »

Il perdit, en 1852, son *cher colonel*, atteint par la limite d'âge. « Qu'allez-vous devenir, lui demanda-t-il, avec votre ardeur et votre plénitude de vie? — Je quitte malgré moi, Monseigneur, le service militaire, mais je n'ai pas le temps d'entrer en retraite, je passe tout de suite au service de Dieu, » répondit celui-ci, qui allait édifier Angoulême (2).

A Lyon, le prélat avait beaucoup connu Pauline Jaricot, la fondatrice de la Propagation de la foi et du Rosaire vivant. Il resta en relations avec elle, l'encourageant dans ses multiples épreuves, lui conseillant même, lorsqu'elle vint le consulter à La Rochelle, de mendier au nom de Jésus-Christ pour sauver ses œuvres. Quand le cardinal résida à Rome, il s'employa aussi en sa faveur, prit sa défense avec intrépidité contre les attaques dont elle fut l'objet, et écrivit, lorsqu'elle mourut, en 1862 : « En la défendant, j'ai suivi la voix de ma conscience. Si je

(1) *Voir*, dans *les Contemporains* (n° 59), la Biographie de Louis Veuillot.

(2) *Voir*, dans *les Contemporains* (n° 51), la Biographie du colonel Paqueron.

n'ai pas réussi auprès des hommes les plus estimables, j'espère avoir réussi auprès de Dieu, et trouver au ciel une puissante protectrice dans cette âme dont j'ai tenté d'adoucir les grandes amertumes sur la terre (1). »

Une autre âme, plus avancée encore dans la sainteté, et dont on va commencer bientôt le procès de béatification, fut la diocésaine et la fille spirituelle de Mgr Villecourt, nous voulons parler de Marie-Eustelle Harpain, *l'ange de l'Eucharistie* de Saint-Palais de Saintes.

Elle lui fut adressée, en juillet 1839, par le curé de sa paroisse, l'abbé de Laage de Saint-Germain. L'évêque en fut vivement impressionné, et raconta plus tard cette visite :

« Elle parut devant nous, dit-il, avec toutes les marques du respect le plus profond joint à une confiance toute filiale. Sa mise était sans prétention et ne laissait remarquer dans son extérieur ni affectation ni négligence. Son langage était pur, clair, précis ; il ne manquait pas même d'une certaine dignité. Mais surtout, toutes les paroles qui sortaient de sa bouche décelaient une âme instruite à l'école de Jésus-Christ, constamment fidèle aux impressions de la grâce et très avancée dans les voies de la plus haute perfection. Quand elle nous eut quitté, nous demeurâmes comme embaumé d'un parfum indéfinissable de sainteté. »

Il avait accueilli la pauvre ouvrière avec bonté, lui avait accordé trois entretiens, lui avait permis d'assister à sa messe dans sa chapelle particulière, et s'était promis de ne plus la perdre de vue ; il voulait être prêt à seconder le Tout-Puissant s'il avait quelque dessein sur elle.

Quelques temps après, il la revit à Saintes, la confessa, et lui fit mettre des bornes aux saintes rigueurs qu'elle voulait exercer sur elle-même. « Monsieur le curé avait parlé avant moi à Monseigneur, disait Eustelle gracieusement ; il m'a fait tort : Monseigneur l'a cru. » Et l'évêque ayant exigé qu'elle renonçât à faire maigre pendant le Carême, elle ajoutait : « Monseigneur m'a beaucoup grondée de ce que je suis malade par ma faute..... Mais il ne connaît pas le principe de mon mal : s'il savait comme l'amour de Jésus me traite ! »

Le bon évêque se chargea bientôt lui-même plus complètement de cette âme, et la direction qu'il lui donna contribua à la perfectionner davantage. De nouveaux entretiens eurent lieu ; une correspondance fut échangée, et l'on ne sait le plus admirer, ou la confiance illimitée de l'humble ouvrière, ou la condescendance paternelle du pontife. Pendant quatre ans, l'un et l'autre travaillèrent à ce grand-œuvre de la sanctification d'une âme, et c'est à l'Église à prononcer jusqu'à quel degré ils l'ont conduite.

Marie-Eustelle mourut le 29 juin 1842. Mgr Villecourt ne la revit pas dans sa dernière maladie. « J'eus cependant, dit-il plus tard, la pensée d'aller la visiter. Je ne tardai pas à renoncer à ce projet, qui m'eût procuré une consolation sensible, car plusieurs considérations me semblèrent exiger de moi ce sacrifice. Je ne voulais pas offrir matière à des interprétations, même dénuées de tout fondement raisonnable. Je les avais vues se produire parmi le petit nombre de protestants qui sont à Saintes, quand je racontai, dans la station de Carême, l'origine de leur secte, guidé par le flambeau le plus fidèle et le plus impartial de l'histoire. Je n'aurais pas voulu réveiller leurs dispositions hostiles en visitant une jeune personne canonisée déjà de son vivant par la voix publique. D'autres raisons non moins pressantes se présentèrent à mon esprit et me déterminèrent à m'abstenir d'une œuvre de miséricorde que j'ai pourtant regretté plus d'une fois de n'avoir pas remplie. »

L'évêque fit mieux ; il fit connaître l'*Ange de l'Eucharistie*, en publiant lui-même le *Recueil des écrits de Marie-Eustelle* et en inspirant le P. Mayet, Mariste, dans la rédaction de la biographie complète qu'il a donnée de la servante de Dieu. La dévotion au Très Saint-Sacrement trouve dans ces

(1) *Voir*, dans *les Contemporains* (n° 49), la Biographie de Pauline Jaricot.

pages un aliment et un stimulant qui n'ont pas tardé à produire leur effet, non seulement dans le diocèse, mais un peu partout (1).

Ces relations de Mgr Villecourt avec cette âme sainte furent pour lui la plus douce consolation de son épiscopat. Mais elles eurent pour épilogue son fait le plus glorieux.

VI. DÉCOUVERTE DU TOMBEAU DE SAINT EUTROPE

L'abbé Briand, auteur de l'*Église santone et aunisienne,* directeur de Marie-Eustelle, avait confié à la vierge agonisante une pensée qui l'absorbait.

Dès que le calvinisme s'introduisit en France, la Saintonge, où Calvin s'était déjà réfugié en 1534, fut le théâtre de leurs dévastations; La Rochelle et l'île d'Oléron avait reçu leurs premiers coups.

Les religieux préposés à la garde de l'église et du tombeau de saint Eutrope, premier évêque de Saintes et martyr du Ier siècle, redoutèrent des profanations et enfouirent secrètement le corps précieux pour le soustraire à la fureur des hérétiques, puis se retirèrent à Bordeaux.

Les protestants s'emparèrent de la ville en 1562, y revinrent de 1568 à 1578, et commirent tant d'horreurs et de sacrilèges qu'on put croire que rien ne leur avait échappé! Les églises étaient dévastées, les autels et les reliques brûlés, quelques prêtres massacrés. Ils se vantèrent eux-mêmes d'avoir tout détruit à Saint-Eutrope.

Jusqu'à la prise de La Rochelle en 1628, les catholiques, dans la crainte d'alertes continuelles, perdirent la tradition et furent persuadés, pour la plupart, que le corps de saint Eutrope avait disparu.

Il y avait bien quelques rumeurs dans le peuple, parlant d'un enfouissement mystérieux, mais elles avaient peu de créance, surtout au commencement de ce siècle. M. l'abbé Briand, seul, doutait et gardait quelque espoir. Marie-Eustelle, à laquelle il s'en ouvrit sur son lit de mort, l'encouragea par une affirmation pleine d'assurance.

Cette espérance ne devait pas être trompée. « Le directeur d'Eustelle, écrit-il lui-même à l'évêque, porté invinciblement à croire le tombeau de saint Eutrope sous l'emplacement de l'ancien autel de l'église basse, indiqua précisément cet emplacement, et le tombeau fut découvert, moins d'un an après la mort d'Eustelle, entre la fête de saint Eutrope et l'avant-veille de la fête de sainte Eustelle. » C'était le 19 mai 1843.

Ce fut un jour mémorable. Toute la population se répétait la nouvelle avec enthousiasme et accourait dans la crypte pour contempler les reliques (1). Mgr Villecourt, avisé aussitôt, procéda à une instruction canonique, suivant les prescriptions du Concile de Trente. Il nomma un Conseil, constitua une Commission, et le procès fut suivi avec autant d'impartialité que de lumières et de sagesse. Et après de longs travaux, qui durèrent deux ans, on parvint à réunir une masse imposante de preuves, dont la force et l'ensemble ont frappé les savants les plus éminents. La publication du recueil qui en a donné le résultat est, sans contredit, écrit-on, « un des événements les plus mémorables du siècle, aux yeux de l'archéologue, du théologien, de l'historien et du numismate ». Toutes les difficultés étaient résolues, le doute n'était plus possible : on était réellement en présence du précieux corps de l'apôtre de Saintes.

Le 8 septembre 1845, l'évêque prononça sa sentence définitive, après la messe pontificale, dans la cathédrale de Saint-Pierre, devant une foule immense.

Et le 14 octobre, par une belle journée tout ensoleillée, au milieu des frémissements de l'impiété et de l'hérésie, au milieu des transports des fidèles accourus de partout, puisqu'on compta vingt mille étrangers unis aux habitants de Saintes, les ossements du martyr furent portés solennellement, par dix-huit ecclésiastiques, dans

---

(1) *Les Contemporains* publieront bientôt la Biographie de Marie-Eustelle.

(1) Le dernier témoin oculaire de la découverte, M. L. Duret, ancien magistrat, est décédé le 10 mai 1896.

les murs de la ville, pendant six heures. L'archevêque de Bordeaux, ayant accepté l'invitation de son suffragant, présida cette fête et célébra la messe. Les évêques d'Agen, de Périgueux, d'Angoulême et d'Amiens étaient venus aussi honorer le Saint. Quatre cents prêtres leur faisaient cortège, et parmi eux se trouvaient trois futurs évêques.

Mgr Villecourt fit un discours, à Saint-Pierre, exaltant les vertus, le zèle et la mort de son illustre prédécesseur. « Il y a aujourd'hui sept cent cinquante-six ans, disait-il, que se fit la translation des mêmes reliques. Eut-elle lieu avec plus de pompe et de magnificence? Les fidèles alors, à la vue des tombeaux d'Eutrope et de Léonce, furent animés, dit un témoin oculaire, des mêmes sentiments de piété que s'ils avaient vu leurs saints patrons revivre et venir au-devant d'eux. Ne voyons-nous pas, aujourd'hui encore, une image de cette foi antique et de cet enthousiasme religieux dans ces populations compactes? »

Le soir, toute la ville s'illumina. Ce fut un triomphe incomparable, et le souvenir n'en est point perdu.

L'évêque de La Rochelle regarda, à juste titre, cet événement comme la plus belle récompense de son laborieux épiscopat. Mais le Souverain Pontife lui en réservait une autre, qu'il accepta moins joyeusement.

VII. LE CARDINALAT

Mgr Villecourt, qui avait déjà visité la Ville Éternelle en 1821, avant son épiscopat, y était retourné en 1843, et Grégoire XVI, qui l'aimait, l'avait nommé comte romain et assistant au trône pontifical. Le Pape, raconte-t-on, avait été charmé de pouvoir s'entretenir avec lui en latin, sans interprète; après l'avoir comblé de faveurs, il lui adressa plus tard un bref fort honorable à l'occasion de l'hommage que lui avait fait le prélat de la collection de ses mandements.

Dans un troisième voyage à Rome, en 1855, où il apportait à Pie IX des nouvelles consolantes de son diocèse à propos des Conciles provinciaux, dont le dernier venait de se tenir à La Rochelle, de la liturgie romaine et des conversions d'hérétiques, le Pape lui annonça qu'il voulait le retenir, en le créant cardinal. La politique de Napoléon III n'était peut-être pas étrangère à cette décision. Il fut donc proclamé, le 17 décembre, du titre de Saint-Pancrace, en même temps que l'archevêque de Munich et le P. Gaude, procureur général des Frères Prêcheurs.

Voici avec quelle humilité il annonce cette élévation à ses diocésains en leur faisant ses adieux :

« Depuis quelques années, le Saint-Père songeait à retenir à Rome, en qualité de cardinaux, des évêques de diverses nations. *La fille aînée de l'Église,* qui est si chère à son cœur, fut la première qui se présenta à sa pensée, pour commencer l'exécution de ce projet. Mais sur qui devait tomber son choix, parmi tant d'hommes distingués par leurs lumières et leurs vertus?..... Nous ne pouvions même pas penser qu'il pût jamais être question de nous..... C'était déjà trop, ce semble, pour notre faiblesse, que la dignité épiscopale fût venue nous chercher après différents degrés de la carrière ecclésiastique. »

Le nouveau cardinal saluait son clergé, ses communautés religieuses et ses Séminaires, dont l'un, celui de Pons, venait de donner son supérieur, Mgr Boudinet, à l'évêché d'Amiens. Et il ajoute, dans cette lettre datée de « Rome, hors la porte Flaminienne, le 19 juin 1856 », un mot aimable à propos de son successeur, rappelant saint Matthias, élu apôtre, et le *juste* Joseph. Il avait d'abord été question de Mgr Pavy, mais celui-ci avait refusé, en répondant à M. Fortoul : « Je veux mourir à Alger (1). » Mgr Landriot fut alors nommé.

A côté de cette parole publique, nous trouvons dans une lettre intime à un ami des révélations charmantes sur la promotion du nouveau prince de l'Église. C'est bien le bon et saint prélat pris sur le fait.

(1) *Voir*, dans *les Contemporains*, la Biographie de Mgr Pavy, n° 17.

et peint par lui-même, dans le vif de sa belle et simple nature.

« Le cardinalat m'est advenu, comme par une espèce de piège que m'a tendu le Souverain Pontife :

— Je pense que vous êtes disposé à vous conformer à mes intentions?.....

— Oui, Très Saint-Père, quand il serait question d'aller jusqu'au bout du monde.

— Vous n'irez pas si loin..... Mais je vous demanderai un sacrifice.....

— Il n'y a point de sacrifice, Très Saint-Père, quand c'est le Vicaire de Jésus-Christ qui manifeste ses volontés et ses désirs.

— Il s'agirait de renoncer à votre diocèse.....

— Très volontiers, et dès cet instant, si cela plaît à Votre Sainteté.

— Comment vous trouvez-vous de l'air de Rome?.....

— Très bien.

— Alors, restez à Rome.

— Tant que Votre Sainteté le permettra.

— Restez-y toujours.

— J'y consens de bon cœur, si cela peut être agréable à Votre Béatitude.

— Vous serez cardinal dans un mois.....

— Qu'est-ce que j'entends, Saint Père.....? Cette dignité est trop au-dessus de mon mérite!..... Cela ne peut être; l'épiscopat était déjà trop pour moi.....

— Je n'avais pas, d'abord, arrêté sur vous ma pensée, quoique vos lettres, et spécialement celles qui avaient rapport à l'Immaculée Conception, m'eussent fait grand plaisir. Mais une inspiration subite est venue éclairer mon esprit : vous vous êtes offert à ma pensée comme celui qui devait représenter le clergé français.

— Voyez, Saint-Père, toutes ces suppliques que j'ai écrites hier et aujourd'hui, après que Votre Sainteté m'eut fait avertir qu'elle daignerait me recevoir.....

— Ces suppliques, je les verrai à loisir; il n'en est pas question aujourd'hui.....

— Je suis à vos genoux, Très Saint-Père, croyez à ma sincérité..... Je ne suis pas digne de la pourpre.

— C'est chose faite..... Seulement vous garderez le silence jusqu'à ce que j'aie réuni les cardinaux pour leur faire part de mon choix. Allez!..... Nous nous reverrons.

» Vous dire toute l'amabilité qu'avait alors le Souverain Pontife serait impossible. Je n'avais jamais vu un homme qui eût l'air aussi divin. Ceux qui ne l'ont pas vu ne s'en feront jamais une juste idée..... »

En revenant chez lui, raconte l'abbé Perreyve dans ses *Lettres*, « il perdit le sommeil pour huit jours; mais l'intention du Pape étant encore secrète, il ne pouvait confier ses chagrins à personne.

» Son vieux domestique, Jean, lui disait : « Monseigneur a quelque malheur qu'il ne veut pas me dire. »

» Et il lui répondait : « Ah! que veux-tu, mon pauvre Jean? Il *nous* arrive quelque chose de si imprévu! »

» A quoi Jean reprenait : « S'agit-il d'aller au bout du monde, pourquoi ne me le dites-vous pas? Vous savez bien que je vous suivrais. »

» Enfin, le jour venu, le bon évêque dit à son Jean : « Mon pauvre Jean, je suis cardinal. »

Jean ne savait trop s'il fallait rire ou pleurer; « mais, ajoutait alors l'abbé Perreyve, depuis qu'il a vu entrer des laquais dans ses antichambres et qu'il est devenu majordome d'une grande maison, on dit qu'il a pris son parti d'être cardinal. »

VIII. A ROME — LA MORT — LES REGRETS

Le cardinal Villecourt avait accepté la pourpre par obéissance; il la porta avec humilité. « Il fallait, écrivait-il à son ami, l'abbé Estragniat, alors aumônier de la Providence à Tarare, lui rappelant avec bonhomie tous les degrés de la hiérarchie qu'il avait parcourus, il fallait que je vinsse pour la troisième fois à Rome, et que le Souverain Pontife songeât à me revêtir de la pourpre, moi, professeur du cher Estragniat! moi, vicaire de Saint-Chamond, de Roanne, de Mornant et de Saint-François! moi, curé de Bagnols, etc., etc., etc.!..... moi,

pauvre misérable sous tous les rapports!..... Oh! je suis bien revenu de tout le prestige des grandeurs de la terre, quand je vois de qui elles peuvent devenir le partage! Heureusement, je puis dire que je ne les ai pas recherchées! »

Son train de maison le montra bien Il n'eut que l'indispensable exigé par l'étiquette de la cour pontificale. Ses chevaux, son carrosse et ses laquais étaient d'emprunt. Le séminariste français qui l'accompagnait aux grandes cérémonies et qui partageait son modeste repas a même raconté qu'il eût préféré le modeste repas du Séminaire.

Mais ce qui, chez le nouveau cardinal, surpassait le confortable de la vie, c'était son travail acharné. Il s'occupa courageusement, pendant les onze années qu'il vécut encore, des charges qu'il eut à remplir au Sacré-Collège. Il était membre des quatre Congrégations du Concile, des Évêques et Réguliers, des Rites et de l'Index.

Outre ces fonctions, il trouva encore le temps de composer d'utiles et édifiants ouvrages, entre autres : *Vie et institut de saint Alphonse de Liguori*, d'après les mémoires du P. Tannoïa et divers documents authentiques. Il a laissé aussi des manuscrits précieux, qui pourraient former avec ses lettres au moins deux volumes in-folio sur l'état de l'Église et celui de la France.

On ne sait pas assez la grande part que l'éminent et modeste cardinal a prise à tout ce qui concernait alors la chrétienté; les savants et beaucoup d'évêques français et étrangers se faisaient un devoir de le consulter et de recourir à ses lumières. Sa correspondance, si forte et à la fois si douce et si charitable avec les docteurs Voigt et Hurter, amena le retour de ce dernier à la foi catholique.

Au milieu de ce labeur infatigable, les infirmités ne tardèrent pas à venir le visiter; il devint d'une surdité presque complète. Les attentats dont le Saint-Siège fut victime firent aussi une douloureuse impression sur son cœur. Il écrivait en 1862 à M. Garcin : « J'aurai soixante-quinze ans accomplis le 9 octobre prochain; par conséquent, je dois être d'environ douze ans moins âgé que vous; mais je n'ai ni l'espérance, ni le désir de pousser aussi loin que vous ma carrière. Tout ce que je demande au bon Dieu, c'est la grâce de mourir dans son saint amour. Je vous prie de le lui demander aussi pour moi, à charge de revanche de ma part en votre faveur. »

Il se prépara longuement à la mort. Le sujet qu'il avait choisi pour ses armes : d'*azur à la croix d'argent*, et sa devise empruntée à saint Paul : « *Absit gloriari nisi in cruce*, loin de moi la pensée de chercher un titre de gloire ailleurs que dans la croix! » devinrent sa pensée dominante pendant ses souffrances.

Il voulut cependant, avant de mourir, revoir la France et sa ville natale. Il visita avec émotion tous ses anciens souvenirs et ses vieux amis; s'arrêta à l'orphelinat de la Providence qu'avait fondé Pauline Jaricot et à l'abbaye des Bénédictines de Pradines (Loire), où son ami l'abbé Latate fut le confident de ses travaux et de ses épreuves : « Dieu, lui dit-il, suscite des hommes qui m'humilient, et mon orgueil se révolte encore! » Puis il retourna à Rome.

En annonçant à ses diocésains sa promotion au cardinalat, Mgr Villecourt leur disait : « Le ciel a adouci toutes nos peines en nous offrant un asile beaucoup trop honorable pour nous dans la métropole de la catholicité, et en nous assurant une sépulture dans cette terre sanctifiée par le sang de tant de martyrs! »

Son assurance n'a point été trompée. Écoutons le récit de ses derniers moments racontés par un prêtre qu'il avait amené de France et que Pie IX avait mis au rang de ses camériers d'honneur. Mgr Bosredon fut, en effet, le témoin et le dévoué familier du cardinal pendant onze ans, et il l'assista jusqu'à la mort.

Le jour de la Toussaint 1866, il célébra pour la dernière fois, ne devant plus avoir ensuite que la ressource de la Sainte Communion. Pris d'une fluxion de poitrine, il

devint très faible; mais il ne voulut pas accepter un repos absolu : malgré son extrême faiblesse, il voulut achever, sur son lit de mort, la *Vie de la pieuse Armelle de Bretagne,* qu'il termina le 10 décembre. Le lendemain, il fut si fatigué qu'on pensa le perdre.

Le 12, le cardinal Pitra vint célébrer devant lui les Saints Mystères et lui administra les derniers sacrements. Ce fut une cérémonie bien émouvante. Après que son vénéré collègue lui eut adressé des paroles d'encouragement pour l'aider à accepter la mort, l'auguste vieillard répondit :

Je désire faire ma profession de foi, comme chrétien, comme prêtre et comme cardinal, à tous les mystères de notre sainte religion catholique, apostolique et romaine. Je renouvelle de cœur, ne le pouvant de bouche, la formule de Pie IV, que j'ai prononcée le jour de ma consécration épiscopale..... Je meurs attaché de cœur et d'esprit au siège de Rome pour lequel j'ai essayé de travailler et dont j'ai défendu les prérogatives, autant que mes forces me l'ont permis.

Je demande à Dieu pardon de tout le bien que j'ai omis et que j'aurais pu faire, avec les grâces abondantes dont il n'a cessé de me combler, depuis le commencement de ma vie..... Je m'humilie des fautes que j'ai commises et des scandales que j'ai pu donner..... Je prie Dieu et les hommes de me pardonner..... Je remercie toutes les personnes avec lesquelles j'ai eu des rapports des bontés et des égards qu'elles ont eus pour moi, quoique je ne les eusse jamais mérités..... Je ne conserve de rancune contre personne; je pardonne à ceux qui, inattentieusement, ont voulu me nuire, et je les engage à se mettre en règle devant Dieu qu'elles ont offensé..... Je supplie toutes les âmes ferventes de mon ancien diocèse, et toutes celles que j'ai connues, de vouloir bien me continuer le secours de leurs prières, et si Dieu, comme je l'espère, daigne m'admettre en son saint paradis, je promets de leur rendre au centuple les prières qu'elles auront adressées pour moi à la divine miséricorde.

Je bénis mes parents, mes amis, les communautés religieuses que j'ai dirigées ou avec lesquelles j'ai été en rapport; je bénis ceux qui sont présents et leur demande de faire connaître à tout le monde ma gratitude, ma reconnaissance pour tous ceux qui m'ont fait du bien. Je sollicite une dernière bénédiction du Saint-Père, et je désire de tout mon cœur de le voir sortir bientôt de la crise terrible par laquelle Dieu permet que l'Église soit tourmentée. J'ai la plus grande reconnaissance au Saint-Père, pour les faveurs dont il n'a cessé de me combler, en particulier depuis que je suis cardinal.....

A ce moment, le cardinal Pitra, voyant l'extrême faiblesse du malade, l'engagea de s'arrêter. Il y consentit : « Eh bien! alors, veuillez être mon interprète auprès du Saint-Père, de mes amis et de mes connaissances », ajouta-t-il avec instance.

Il reçut le viatique avec ferveur. Pendant qu'on lui administrait l'Extrême-Onction, il suivait les prières et indiquait lui-même les cérémonies à faire. Il passa cette journée absorbé en Dieu. Son obéissance, son humilité, sa résignation édifiaient. Lorsqu'il souffrait le plus, il baisait son crucifix et murmurait : « Je ne veux que la volonté de Dieu! »

La mort du cardinal Gousset (1), préconisé au même Consistoire que lui, l'impressionna vivement. Le 31 décembre, les symptômes d'une grave faiblesse se déclarèrent. Le 8 janvier 1867, il commença à ne plus pouvoir prendre de nourriture. Le 13, le médecin conseilla d'aller chez le Saint-Père demander une dernière bénédiction pour l'auguste mourant. Pie IX fut très touché des sentiments qui lui furent exprimés de sa part. Le lendemain, le cardinal vicaire accorda la permission de porter plusieurs fois la Sainte Communion en viatique à celui qui avait tant aimé l'Eucharistie!

Dans l'après-midi du 16, le Général des Liguoriens, son confesseur, lui fit plusieurs questions auxquelles il ne pouvait plus répondre que par *oui* et par *non*, et lui donna une dernière absolution. Le malade témoigna une grande reconnaissance, puis il entra dans le silence d'une longue et douloureuse agonie, conservant une sérénité parfaite. Enfin sa belle âme expira dans le baiser du Seigneur.

C'était le 17 janvier, vers 8 heures du matin. Ainsi, par une coïncidence vraiment touchante, ce ne fut pas seulement auprès du tombeau des saints apôtres, comme il

(1) *Voir* dans *les Contemporains* (n° 50), la Biographie du cardinal Gousset.

l'avait tant désiré, que le cardinal si attaché au Saint-Siège rendit le dernier soupir, mais le jour où l'Église commence à solenniser, par les premières Vêpres, cette *Chaire de Saint-Pierre à Rome,* pour laquelle sa vie tout entière avait été animée d'un dévouement si absolu.

En apprenant la nouvelle de sa mort, Pie IX témoigna un profond chagrin et répéta plusieurs fois : « Le Sacré Collège perd un bel exemple de vertu. » Il ajouta qu'il perdait lui-même un de ses amis les plus dévoués.

Les honneurs funèbres furent rendus à l'illustre cardinal dans l'église de *San-Salvator in Lauro.* Le Saint-Père y fit l'absoute avec une si vive émotion que chacun des assistants, se rappelant la parole évangélique concernant Lazare, répéta :

« Voyez comme il l'aimait ! »

Mgr Villecourt laissa d'unanimes regrets. Il fut, à Rome, considéré comme un saint. Son amabilité, la franchise admirable de son caractère, sa bonne grâce, lui avaient fait là autant d'amis qu'il en avait laissés en France. C'était toujours cette cordiale simplicité qui charmait tout le monde et le faisait, lui, si plein d'érudition et de savoir, se plaire avec les petits.

Dès que la triste nouvelle parvint à La Rochelle, son successeur, Mgr Landriot, alors archevêque nommé de Reims, la notifia à son clergé dans une lettre circulaire où nous lisons : « Pendant de longues années, Son Éminence a gouverné le diocèse de La Rochelle, et le souvenir de ses vertus est resté gravé dans toutes les âmes. Nous aurons, en cette douloureuse circonstance, la mémoire du cœur, et nous payerons à notre cher défunt le tribut de nos larmes et de nos ferventes prières. Nous demanderons au ciel que la couronne si bien méritée par ses travaux apostoliques et par les vertus d'une longue et honorable vieillesse lui soit promptement accordée par la justice et la miséricorde de Dieu. »

Le mardi suivant, 22 janvier, un service solennel fut célébré à la cathédrale par les soins et sous la présidence de l'évêque, et au milieu d'un grand concours de peuple. M. l'abbé A. Petit, vicaire général, montra, après l'évangile, ce qu'avait fait Mgr Villecourt pour l'Église par son zèle et les œuvres de son cardinalat; pour le diocèse de La Rochelle pendant son épiscopat, et pour lui-même par la *sainteté* à laquelle il tendit durant toute sa vie, selon le mot même de Pie IX.

Le corps du cardinal Villecourt a été déposé dans la basilique Saint-Pancrace, son église cardinalice, à peu près au milieu de la grande nef, sous une plaque de marbre, qui porte, avec ses armes, l'épitaphe que nous donnons à la page suivante.

Livry Ch. d'Avone.

A ☧ Ω

HIC IN SEDE HONORIS SUI CONDITUS EST
CLEMENS VILLECOURT CARDINALIS
ORDO LUGDUNI IN GALLIA
INGENIO ELOQUENTIA SCRIPTIS
MANANTES IN VULGUS ERRORES COARGUIT
PIETATIS STUDIUM INCENDIT
ROMANÆ SEDIS JURA ASSERVIT
A RUPELLENSI ECCLESIA CUI ANNOS XIX PRÆFUIT
IN SACRUM SENATUM ADSCITUS
LATIUS REI CHRISTIANÆ PROSPEXIT
DECESSIT XVI KALEND. FEBR. ANNO MDCCCLXVII
ANNOS NATUS LXXIX M. III D. VIII

TE IN PACE CHRISTUS



LES CONTEMPORAINS



XAVIER JOUVIN, GANTIER ET INVENTEUR (1800-1844)

I. PREMIÈRES ANNÉES — OUVRIER GANTIER A PARIS

Xavier Jouvin (1) naquit le 8 décembre 1800, au numéro 57 de la rue Saint-Laurent, à Grenoble. Sa mère était une femme vertueuse, qui s'efforça d'inspirer dès le bas âge à ses enfants des sentiments d'honneur et de religion. Son père était instituteur. Mais la Révolution ayant fait disparaître pendant quelque temps l'instruction en France, Claude Jouvin dut, pour assurer son assistance et celle de sa famille, se placer comme employé dans une fabrique de liqueurs. Il prit goût à ce genre d'industrie et bientôt fonda lui-même un établissement. C'est pendant cette période de la carrière paternelle que Xavier reçut les premiers éléments d'instruction à l'école des Frères de la Doctrine chrétienne.

Le quartier Saint-Laurent, un des plus anciens de la cité, était alors très peuplé. Les écoliers y jouaient au sortir de la classe,

(1) Nous réunissons dans ce même numéro les Biographies de deux hommes dont la ville de Grenoble est fière à juste titre. Sortis l'un et l'autre des rangs du peuple, doués de brillantes qualités intellectuelles et morales, Jouvin et Vicat ont donné à leurs concitoyens l'exemple d'une vie laborieuse et foncièrement chrétienne. L'un, en inventant un nouveau système de coupe, a régénéré l'art de la ganterie; l'autre, par la découverte des chaux hydrauliques, a rendu à l'art de la construction des services tellement grands, que le gouvernement français n'a cru pouvoir s'acquitter envers lui qu'en lui décernant une récompense nationale. Le patriotisme et la reconnaissance, aussi bien que la justice nous engagent à inscrire leurs noms parmi ceux des illustrations de notre époque.

Les principaux documents qui ont servi à ces Biographies sont empruntés aux ouvrages publiés par MM. Réal, E. Rey et X. Roux.

et, pendant les chaudes journées d'été, faisaient volontiers l'école buissonnière. La campagne est là, tout près, et l'Isère la traverse au milieu du plus riant paysage. Plus que ses camarades, Xavier aimait l'air et le soleil, et volontiers s'aventurait au courant rapide au milieu duquel il se jouait comme un poisson.

A douze ans et demi, après avoir fait sa Première Communion dans l'église de Saint-Laurent, il quittait l'école et commençait son apprentissage de gantier. Ce fut l'époque la plus heureuse de sa vie. Dispensé par la tendresse maternelle d'un travail assidu et, par la bienveillance d'un oncle qui dirigeait ses premiers essais, d'une trop rigoureuse application, il put donner libre carrière à son imagination vive et ardente. Néanmoins, il ne se laissa pas aller à l'oisiveté. Ne pouvant, comme les jeunes gens favorisés de la fortune, compléter ses premières études en suivant des cours réguliers, il s'adonna à la musique, à la littérature et à la mécanique dans ce qu'elles ont d'élémentaire. C'est ainsi qu'il devint un esprit, sinon cultivé, du moins réfléchi, sérieux et avide de connaître.

Plus tard, Xavier se rappelait avec émotion ces premières années de sa vie.

> Ma vie s'écoule avec lenteur, écrivait-il à un de ses amis. Les jours me semblent sortir avec peine de derrière la roche, j'en compte les instants parce qu'il me tarde de les voir finir. D'un trait et sans m'en apercevoir, je franchis le long intervalle de temps écoulé depuis mon départ de Grenoble; mes souvenirs se reposent agréablement sur cette époque où les jours me semblaient des minutes. Ces promenades, ces goûters présidés par la franchise et l'amitié, me causent des plaisirs et des regrets ! Pourquoi furent-ils ? Pourquoi ne sont-ils plus?

L'établissement de Jouvin père n'ayant pas réussi au gré de ses désirs, la famille s'établit à Versailles, puis à Paris en 1817. Dans cette dernière ville, elle ouvrit, rue Saint-Denis, un magasin de gants. Tandis que le père songeait à inventer une liqueur qui procurerait, sinon la fortune, au moins l'aisance aux siens, Xavier coupait quelques gants et vendait aux détaillants ceux qu'on recevait de Grenoble ou qui se fabriquaient dans l'atelier paternel.

Ses occupations ordinaires ne lui suffisant pas, il suivait encore les cours des professeurs les plus en renom; son imagination puisait à cette source des idées dont l'application était toujours sérieuse et utile.

II. INVENTIONS DIVERSES — L'ÉTOUPE — LE BATEAU — LA MOISSONNEUSE — LES BRETELLES, ETC.

Xavier Jouvin était essentiellement un inventeur, à l'esprit libre et emporté vers tous les horizons. En quelque lieu qu'il se portât, devant quelque instrument mécanique qu'il se trouvât, aux champs, dans les ateliers, dans l'intérieur de la vie domestique, il se préoccupait toujours des choses qu'il y avait à perfectionner. Par ce côté, sa vie est étrange. Il avait en lui un besoin d'inventer qui l'eût fait passer pour un esprit inquiet. Malheureusement, ses études ne lui avaient donné qu'une instruction ordinaire. Plusieurs fois, dans ses projets, il s'aperçut de l'insuffisance de ses connaissances, surtout en mécanique, en physique et en chimie. On conçoit facilement ces lacunes dans un jeune homme privé de l'enseignement secondaire et qui n'avait pu suivre que quelques cours de l'enseignement supérieur.

Xavier Jouvin constata douloureusement cette infériorité à l'occasion de sa première découverte. Il avait eu l'idée de faire des étoffes avec l'étoupe du chanvre. Il fit et refit des expériences, appliqua toutes ses forces et presque tout son temps à poursuivre cette idée. Il approchait du but lorsque, par hasard, un livre du savant chimiste Berthollet tomba entre ses mains. O surprise ! dans ce livre intitulé : *Éléments de teinture*, la découverte qui préoccupait tant notre inventeur était décrite tout au long ! Jouvin avait perdu dans ses recherches plus d'un an de sa vie. Sa déception fut grande, mais il ne se découragea pas.

Bientôt, il imaginait un mécanisme au moyen duquel un bateau pouvait remonter

une rivière à l'aide d'une force peu considérable. Le courant de la rivière était utilisé et la marche du bateau était d'autant plus rapide que le courant était plus fort. Ce mécanisme, évidemment coûteux à construire en grand, ne reçut jamais une application complète.

De la machine à remonter les rivières, Jouvin passa à la recherche d'une moissonneuse. Le séjour de Paris avait altéré sa santé. Le travail dans un magasin, les promenades dans des rues étroites, son application à suivre les cours d'enseignement qui avaient quelques rapports avec ses recherches, toute cette vie sans air et sans soleil l'énervait et rendait nécessaire, de temps en temps, un voyage au pays natal. Ce fut pendant un de ces séjours dans le Dauphiné, à Mens, que la vue d'un paysan occupé à faucher son blé avec une faucille lui suggéra l'idée d'une moissonneuse telle qu'on en voit tant aujourd'hui dans les grandes plaines. Il paraît qu'il avait résolu toute la théorie mécanique de l'instrument agricole. Il ne restait plus qu'à passer à la pratique; mais la difficulté de faire tous les essais indispensables arrêta, dit-on, notre inventeur.

D'ailleurs, la nature de son esprit rêveur, inquiet, s'accommodait peu des questions matérielles. Dès qu'il avait pénétré les principes d'une découverte, et qu'elle lui était parvenue dans une clarté suffisante, il était tenté de s'arrêter; la partie matérielle de son œuvre le fatiguait plus qu'elle ne l'excitait. Dès qu'il avait vu ce qui pouvait être fait, il se laissait aller aux préoccupations d'une invention nouvelle.

A peine avait-il oublié la moissonneuse qu'il chercha les moyens de fabriquer une étoffe élastique, qui pût servir à faire des bretelles et des jarretières. Cette étoffe, vulgaire aujourd'hui, n'existait pas alors. Dans l'esprit de Jouvin, elle devait posséder des avantages hygiéniques importants. Pour réaliser son projet, il employa divers éléments, entre autres le caoutchouc, qu'il était parvenu à assouplir comme il le désirait. Mais il ne put vaincre son odeur. En vain chercha-t-il à Paris un moyen pour débarrasser son étoffe des senteurs désagréables, il ne le découvrit pas, et, de nouveau, il abandonna cette idée que tant d'autres depuis ont rendue fructueuse.

La vie singulière de Xavier Jouvin avait eu cependant un avantage, avantage moral, à la vérité, mais qui lui donnait de vives satisfactions. Les cours qu'il suivait dans les grandes Écoles de Paris, les conseils qu'il allait demander aux hommes compétents, les essais même qu'il faisait, l'avaient mis en relations avec des savants. Xavier Jouvin trouvait en eux, dans leur conversation, un noble contentement; il vivait en leur compagnie de la vie intellectuelle pour laquelle il semblait que son être entier eût été fait.

Parmi ses connaissances, il comptait un ingénieur géographe du nom de Dien. Celui-ci avait exprimé souvent devant Jouvin le regret de n'avoir pas un instrument qui pût reproduire à l'infini et avec précision ses travaux cartographiques. Notre inventeur se mit à étudier la solution de ce nouveau problème. Il y arriva, en découvrant un procédé mécanique au moyen duquel les cartes du ciel devaient être reproduites fidèlement, d'après la carte-type que la science aurait arrêtée. C'était une belle découverte. Mais le progrès réalisé par Jouvin fut écarté sur ces entrefaites par un autre progrès : la lithographie était inventée et supprimait les procédés mécaniques dans la reproduction des cartes.

Pendant que ses expériences et ses travaux rapportaient si peu de profit à Xavier Jouvin, le commerce paternel ne prospérait guère. Venu à Paris comme tant d'autres, avec l'espoir d'y faire fortune, Claude Jouvin avait éprouvé bien des mécomptes et des déceptions. Fatigué de cette vie pénible de la capitale et mécontent du peu de résultats obtenus, il confia, en 1825, son atelier et son magasin à son fils aîné : lui-même, avec les autres membres de la famille, revint à Grenoble.

Dans cette ville comme à Paris, Xavier Jouvin fut tourmenté par le rêve de trou-

ver, dans une invention utile, la fortune que son corps débile et son tempérament ne lui permettaient pas de demander au travail manuel. Pour ne pas être à charge à sa famille, il dut reprendre la coupe des gants. Toutefois, il ne consacrait à ce travail que le temps strictement nécessaire pour s'assurer le pain de chaque jour.

« Pourvu, écrivait-il, que je puisse couper six douzaines de gants par semaine, c'est suffisant..... » Le reste du temps était employé à ses recherches favorites. Il aimait beaucoup la mécanique. Il avait chez lui un petit établi, une forge et ce qu'il fallait pour amollir le fer, couper et façonner l'acier; il savait limer comme pas un. Ses talents de forgeron, aussi bien que les dispositions de son esprit, contribuèrent à la belle découverte qu'allait faire Jouvin. Ils lui permirent de fabriquer lui-même les instruments dont il allait se servir pour opérer une véritable révolution dans la ganterie. Pour comprendre l'importance de cette découverte, il est nécessaire de rappeler qu'en 1829 la fabrication des gants laissait fort à désirer.

III. ÉTAT DE LA GANTERIE AVANT JOUVIN TRANSFORMATION QU'IL LUI FAIT SUBIR

Cette industrie n'avait fait nul progrès depuis son apparition. On coupait alors les gants comme on les avait coupés au XVIIe siècle et aux siècles précédents. L'habileté de l'homme variait seule la qualité des gants; aucune régularité dans la taille, aucune constance dans les mesures, tout était à la merci d'un coup de ciseau. Jouvin a bien défini lui-même quelle était l'incertitude de la fabrication avant l'invention qui a illustré son nom.

Si l'on s'adressait, dit-il, à deux fabricants de gants pris parmi les plus habiles, et que l'on demandât à chacun 12 paires de gants d'une grandeur déterminée, ayant, par exemple, 8 pouces d'extension en largeur, 9 pouces de longueur et 2 pouces 1/2 de largeur apparente, on suppose sans doute qu'étant faits par de bons fabricants et sur les mêmes dimensions, les 24 paires produites se ressembleraient exactement; cependant il n'en serait rien; non seulement les 12 paires de l'un différeraient de celles de l'autre, mais dans les 12 paires confectionnées par le même ouvrier, on trouverait des différences dans la longueur et la largeur des doigts, dans leurs étages, dans la forme et dans la grandeur de l'enlevure, dans la place réelle occupée dans le gant, dans l'extension ou largeur des pouces, dans leur surface, dans celle des carreaux que la couturière taille à sa guise, plus ou moins grands, suivant que le permettent les débris de peaux qu'elle a à sa disposition; enfin, sur les 24 paires de gants qui toutes devraient avoir une entière ressemblance, on n'en trouverait pas deux qui ne présentassent des différences notables, et pourtant nous avons supposé qu'on s'adresserait à de bons fabricants; que serait-ce s'ils étaient pris au hasard (1)?

Le hasard produisait les gants les plus invraisemblables. On ne gantait plus que par à peu près. « Les gants d'alors, disent ceux qui ont connu l'ancienne fabrication, étaient de véritables chaussettes. »

Xavier Jouvin eut l'idée d'en faire un ornement, d'adapter la peau du gant à la main, d'en faire, pour tout dire, ce qu'il est aujourd'hui.

En 1839, dans le même Mémoire que nous venons de citer, après avoir exposé le caractère exact de son invention, il disait:

C'est ainsi qu'une personne qui connaît le numéro du modèle qui répond à sa main a la faculté de se procurer, par correspondance, des gants qu'on peut dire taillés de près pour elle; il suffit de désigner ce numéro.

Mais qu'était-ce que ce numéro et comment Jouvin parvint-il à l'établir? C'est ici que réside le secret de sa découverte, l'idée géniale à laquelle la ganterie doit sa transformation.

Pour qu'un gant soit parfait dans l'usage, dit M. Roux, il faut que la peau soit en accord absolu avec la main qui la revêt. Il y a donc deux éléments à bien connaître : la main qui doit être gantée et la peau qui doit la ganter; on devait donc apprendre et la peau et la main.

C'est Xavier Jouvin le premier qui a fait cette étude dont la formule paraît si simple. Le détail était délicat; il fallait, pour en pénétrer le mystère, un esprit observateur et patient.

---

(1) Mémoire présenté à l'Exposition de 1839.

Xavier Jouvin étudia d'abord la main. Il remarqua bien vite que les mains des races de l'Europe sont sensiblement les mêmes dans leurs proportions. A l'amphithéâtre de l'hôpital de Grenoble, il nota les proportions vraies des mains de l'homme et de la femme; il en détermina le nombre et la variété. La série qu'il établit fut de trente-deux grandeurs. Son observation n'a pas cessé d'être juste. Aujourd'hui encore, on fait entrer dans cette série de trente-deux grandeurs toutes les variétés des mains.

Cependant, toute la découverte sur la main n'est point là. Si les proportions de la longueur et de la largeur peuvent se réduire à trente-deux grandeurs, chacun des types de ces grandeurs n'a pas la même forme. Xavier Jouvin acheva ses observations sur la main, et il détermina avec une exactitude qui est restée la règle de la fabrication du gant, les types de ces formes : il fit une classification qui, pour chaque grandeur, comprenait la forme : *effilé, très effilé, moyen, large* et *très large !* et encore ajouta-t-il deux dimensions à chacune de ces formes, soit dix formes distinctes pour chaque grandeur. Jouvin découvrit ainsi 322 types de mains différentes.

Le travail avait été énorme; il n'était pas suffisant. Les mains connues, il fallait découvrir le secret qui permettrait de donner à la peau la forme requise. Pour y parvenir, Jouvin étudia la puissance d'élasticité de là peau qui sert à fabriquer les gants. Il fit des expériences pour chacune des trente-deux grandeurs de la main. Pour plus de sûreté, il apprit même à coudre les gants. Le résultat de son étude fut la création d'une règle sur laquelle il inscrivit les trente-deux chiffres correspondant aux trente-deux élasticités de la peau réclamées par les types des grandeurs de la main. Cette règle a donné naissance à une série de trente-deux modèles qui ont nom *calibres*. Le calibre est appliqué sur une peau et aussitôt la puissance d'élasticité de cette peau est déterminée d'une façon très approximative.

Quand Jouvin eut achevé ces études, l'industrie posséda les secrets qui l'ont renouvelée. A un art incertain, succéda un art aux règles précises, et ce vêtement qui jusque-là n'avait guère été qu'un ornement sans grâce, devint un objet de goût où les formes artistiques eurent leur place. Le gant devint en quelque sorte l'expression de la main.

C'est cette transformation qui a établi la réputation de Jouvin. Il a fait plus que d'enrichir les fabricants de gants; il a ajouté une forme aux formes déjà si nombreuses de l'élégance et du goût.

Dès 1832, il était en possession de sa découverte et prit un premier brevet. Mais de nouveaux perfectionnements l'amenèrent, en 1834, à en prendre un second pour « son invention d'un système régulier et parfait de coupe. »

Il n'entre pas dans le cadre de cette courte notice d'indiquer tous les progrès que Jouvin ne cessa de rêver et de réaliser pour son importante découverte. Nous ne décrivons pas non plus les procédés successifs qu'il employa pour la coupe de ses gants. Nous dirons simplement qu'il se servit d'abord d'un tranchet, puis, qu'en 1838, il substitua l'emporte-pièce au calibre.

IV. ÉPREUVES ET SUCCÈS

Cependant, le succès ne couronna pas immédiatement les efforts de Jouvin. Son invention, qui fait aujourd'hui la fortune de tant d'industriels, ne fut pas acclamée. L'habitude de ceux qui portaient des gants et la concurrence des fabricants lui suscitèrent de grandes difficultés. De plus, pour faire abandonner l'ancienne méthode à l'ouvrier, depuis longtemps exercé, il fallait résoudre des objections, vaincre des répugnances rendues plus sérieuses par la critique et la raillerie qui accueillait une invention incomprise à son début, comme toutes les inventions.

Enfin, les ressources de l'inventeur ne répondaient point à ses sacrifices. Ce ne fut qu'en 1836 qu'il posséda un matériel d'instruments assez important pour pou-

voir commencer sa fabrication; en 1837, il avait dix-huit ouvriers, mais cette même année, la production fut presque entièrement suspendue par une crise financière; deux ouvriers seulement lui restèrent. Loin de se laisser abattre, Jouvin résista à la tempête avec un admirable courage. Avec du courage, disait-il, on maîtrise les événements eux-mêmes.

Redoublons d'efforts, écrivait-il, pour nous en tirer d'une manière honorable, le présent est pénible, mais l'avenir ne peut effrayer ceux qui s'alarment difficilement.

Le mal n'est pas dans une localité, il est universel; il ne frappe pas une industrie, il les atteint toutes. C'est dans de pareilles conjonctures que la supériorité des moyens de l'intelligence et de l'activité sont nécessaires et ressortent avec tous leurs avantages. C'est au milieu de la tempête qu'on reconnaît l'habileté du pilote. C'est le moment d'employer toutes nos ressources, n'épargnons rien. Que sait-on? N'a-t-on pas vu dans les désastres des capitaines faire une retraite honorable et revenir chargés de gloire et de butin? Les révolutions mettent assez souvent les choses à leur place, une fois le calme rétabli : dans l'eau qu'on cesse d'agiter, les corps se classent suivant leur pesanteur spécifique. Dans l'ordre social, le classement se fait suivant le mérite personnel; en sortant de la crise qui nous serre, peut-être seronsnous au premier rang; avec du courage on maîtrise les événements.

Il les maîtrisa, en effet. Il put reprendre ses ouvriers, et, en 1839, leur nombre s'élevait à trente-deux. Cette même année une exposition s'ouvrait à Paris. L'heure du succès sonnait pour Jouvin. Il allait enfin être jugé; l'incrédulité serait confondue et la vérité devait apparaître au grand jour.

Le 11 mars 1839, la Commission s'assembla et le jury central « reconnaissant la perfection apportée par le fabricant Jouvin dans l'ensemble des opérations de la ganterie, lui décerna une médaille de bronze ».

La récompense était modeste; mais pouvait-on espérer davantage, alors que le métier Jacquard n'avait obtenu, à l'exposition de 1802, que la même récompense? Le temps n'était pas encore où les prodigues largesses du jury se traduiraient par des centaines de décorations et des milliers de médailles.

Mais l'attention du public était éveillée et l'inventeur trouvait dans l'ouvrier qui, désormais, avait confiance en la nouvelle méthode, un concours efficace et nécessaire. En 1843, les ateliers de Xavier Jouvin étaient en pleine prospérité et bientôt la Société qu'il formait avec son frère et M. Doyon donnait à la ganterie grenobloise un élan que rien ne semblait devoir arrêter. C'est alors qu'une mort prématurée vint surprendre notre inventeur.

V. L'AMI DES ENFANTS ET DES OUVRIERS

Nous n'aurions donné qu'une forme bien incomplète au portrait de Xavier Jouvin, si nous ne faisions ressortir un des plus beaux traits de cette figure originale. Nous voulons parler de sa bonté de cœur.

D'un tempérament doux et d'un extérieur affable, Xavier Jouvin aimait les enfants et les ouvriers. Il habitait l'ancien prieuré de Saint-Laurent, dont il avait pu faire l'acquisition et où il avait fixé le siège de son établissement. Souvent, du haut de la terrasse, il contemplait, avec une douloureuse impression, les enfants de ce quartier populeux, cherchant à prendre leurs ébats dans la rue étroite, sombre, humide et, de plus, encombrée, les jours de marché, de voitures nombreuses qui traversaient ce faubourg. Il souhaitait un peu d'espace, d'air et de soleil : « J'espère, disait-il, acquérir un jour, en face du prieuré, entre la rue et l'Isère, deux ou trois maisons pour y former une place où les enfants viendraient se livrer à leurs jeux. Elle sera nommée : *La Place des Enfants!* »

Ce vœu de Jouvin ne fut réalisé qu'après sa mort, par les soins de la municipalité grenobloise. Mais il fut plus heureux avec la classe ouvrière. Connaissant, par expérience, les fatigues et les misères de l'ouvrier, il s'efforça de les soulager, quand vint pour lui l'heure du succès. La fortune n'endurcit pas son cœur, et à peine sentit-il entre ses mains l'or qu'il avait eu tant de peine à gagner et que, hélas! il avait gagné en épuisant sa vie, qu'il songea à ses cama-

rades de la veille, aux ouvriers au nombre desquels il se comptait toujours. Peut-être eut-il l'espoir secret, en faisant ce que nous allons dire, de favoriser parmi ceux auxquels il viendrait en aide des chercheurs obstinés comme lui, mais vaincus, comme lui-même il l'avait été si longtemps, par la mauvaise fortune ! Quoi qu'il en soit, le 24 décembre 1839, Xavier Jouvin écrivit la lettre suivante à M. Joly, commissaire général de la Société de bienfaisance des gantiers.

Monsieur et frère,

Placé pour quelques années dans une position exceptionnelle que j'ai été assez heureux pour me créer, mais n'ignorant pas que sans le concours des ouvriers gantiers, que sans l'aide que j'en ai reçu et que j'en obtiendrai, les avantages de ma position seraient illusoires, je crois plutôt acquitter une dette que faire un don, en offrant de prélever 0 fr. 05 en leur faveur sur chaque douzaine de gants que je ferai fabriquer à Grenoble, à partir du 1er janvier prochain.

Jouvin indiquait ensuite dans quelles conditions devaient être répartis les intérêts de la somme provenant de ce prélèvement, après avoir été capitalisée pendant dix ans. Si modeste que paraisse le chiffre fixé par douzaine de gants, la somme totale s'éleva néanmoins à plus de 10 000 francs.

Quand Jouvin fit cette généreuse donation à la Société des gantiers, il était loin d'avoir amassé une fortune considérable. Jusqu'à sa mort, il ne jouit que d'une modeste aisance, car il ne bénéficia pas longtemps du résultat de ses travaux. Des négociants anglais lui firent des offres très avantageuses, qui l'auraient subitement enrichi.

Par patriotisme, Jouvin refusa; il ne voulait pas vendre à l'étranger une découverte qui devait assurer pour longtemps à la ganterie française la supériorité sur les produits des autres nations.

Les employés de Jouvin éprouvèrent plus d'une fois les effets de sa générosité. Il s'intéressait à eux et à leurs familles. Apprenait-il que l'un d'entre eux était gêné par des besoins d'argent, il mettait sa bourse à sa disposition. Il faisait des avances à ceux qui étaient forcés d'interrompre leur travail pour cause de maladie. En 1840, il avait pris pour comptable un jeune homme qui, atteint de surdité, fut obligé d'aller suivre un régime spécial à Lyon. A la fin du mois Jouvin s'empressa de lui envoyer son traitement mensuel. « Ma comptabilité, lui écrivait-il, malgré les notes que je tiens, est bien un peu en retard par le fait de votre absence, mais vous la mettrez au courant quand vous serez rétabli, partant nous serons quittes. » Et le traitement fut ainsi continué pendant plusieurs mois. Il est difficile d'agir avec plus de délicatesse.

Xavier Jouvin mourut, le 3 mars 1844, en chrétien, comme il avait vécu. Sa mort fut un deuil pour la ville de Grenoble tout entière. Une foule immense l'accompagna au cimetière.

Grenoble, disait à ce propos un journal de la localité, vient de perdre un de ses plus utiles, de ses plus honnêtes, de ses plus remarquables citoyens. M. Xavier Jouvin a succombé hier, jeune encore, aux infirmités graves et douloureuses qui avaient assailli les dernières années de sa vie. Simple ouvrier gantier, il y a dix ou douze ans, il vivait de son travail; mais doué d'un esprit lucide et juste, depuis longtemps, il rêvait la régénération de cette industrie de la ganterie qui avait été longtemps le monopole de sa ville natale, et qui, peu à peu, nous abandonnait pour aller s'implanter avec nos propres ouvriers, à Paris ou à Londres. Mauvais choix dans les matières premières, coupe défectueuse, et trop souvent aussi fabrication sans conscience, tels étaient les vices à réformer et l'objet de ses préoccupations continuelles. A force de persévérance, il était parvenu à réaliser ces importantes réformes, et grâce à lui, Grenoble a recouvré, sinon son monopole, du moins sa supériorité.

La Société des gantiers de Grenoble se hâta de témoigner sa reconnaissance à Jouvin, en plaçant dans la salle de ses réunions son buste, dont une souscription, spéciale aux gantiers, couvrit tous les frais. De plus, elle plaçait le portrait de notre inventeur en tête du livret remis à chacun de ses membres.

Au bas du portrait étaient transcrites les paroles qu'il adressait, en 1840, au commissaire général et que nous avons citées plus haut.

Le nom de Xavier Jouvin fut donné à l'un des quais de l'Isère, celui qui se trouve dans le quartier Saint-Laurent où il est né, et sa statue se dresse sur une des places de Grenoble.

Les effets de la découverte de Jouvin se firent sentir surtout après sa mort. La production de la ganterie grenobloise, en 1840, ne dépassait pas une valeur de 7 à 8 millions; en 1862, elle s'élevait à 20 millions; en 1867, elle atteignait environ 30 millions de francs.

On fabriquait annuellement 850 000 paires de gants, et plus de 3000 ouvriers étaient occupés à ce travail. Depuis lors, cette industrie a pris, grâce aux procédés Jouvin, une extension encore beaucoup plus considérable et fait vivre des milliers de familles.

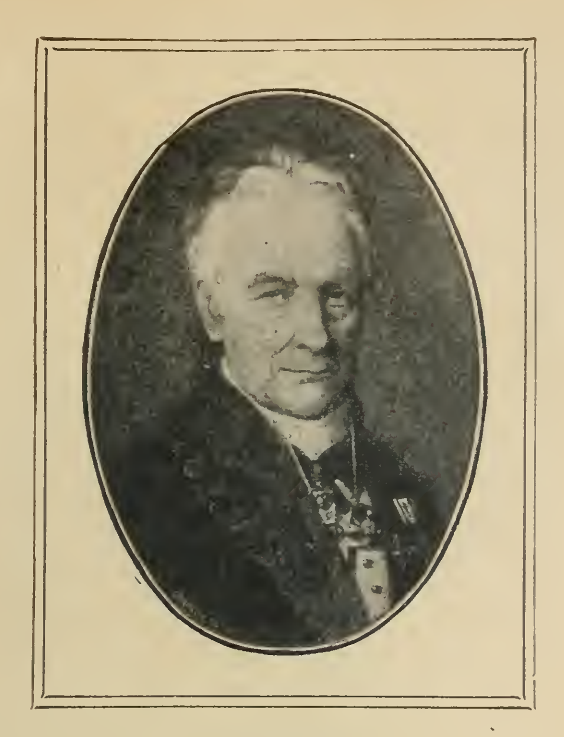
La *Croix*, dans son numéro du 10 novembre 1896, écrivait à propos de l'élection de Mac-Kinley à la présidence de la république des Etats-Unis : « Cette élection ne sera pas pour la ville de Grenoble une affaire d'or.

» Cette ville exporte en effet, en Amérique, presque en entier, le produit de sa fabrication de gants, qui est considérable. Or, on sait que Mac-Kinley, protectionniste à outrance, est l'auteur de tarifs prohibitifs fort élevés, qui furent rapportés par M. Cleveland. Il n'est pas douteux que le nouveau président ne fasse remettre ses tarifs en vigueur.

» Aussi les commandes des Américains aux fabricants grenoblois se sont ralenties d'une façon désastreuse et déjà les ouvriers chôment. Le chiffre moyen et annuel des commandes de gants pour l'Amérique était de 20 millions.

» On voit que la perte serait sensible. »





LOUIS-JOSEPH VICAT, INVENTEUR DU CIMENT (1786-1861)

I. ÉDUCATION — VICE-TIMONIER
UN EXAMEN DE POLYTECHNIQUE EN 1804

Louis-Joseph Vicat naquit à Nevers, le 31 mars 1786. Son père, sous-officier au régiment de dragons Royal-Piémont, y était alors en garnison. Mais il n'y resta pas longtemps. Ayant obtenu l'entreprise de la sellerie de son régiment, il amassa un petit avoir et résolut de revenir dans le Dauphiné, qui était son pays d'origine. Il se fixa, près de Grenoble, à Seyssins. C'est là, au milieu de cette belle nature alpestre, que les touristes ne se lassent point d'admirer, que Louis-Joseph passa son enfance.

Sa jeunesse ne fut pas des plus heureuses. Il eut le malheur de perdre sa mère dès le bas âge; il n'avait que quatre ans quand son père se remaria et reporta en grande partie son affection sur sa nouvelle famille. Mais Dieu, qui veille sur les petits oiseaux et sur l'herbe des champs, n'oublia pas le jeune Vicat.

Il plaça sur son chemin un homme qui devait s'intéresser puissamment à lui et contribuer à changer ses destinées. La belle-mère de Louis-Joseph avait un frère, M. Chabert, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Grenoble. La physionomie ouverte et intelligente de l'enfant lui plut. Il l'interrogea et trouvant en lui des dispositions peu ordinaires, il le fit placer à l'École centrale de l'Isère. Les progrès de l'élève furent constants et rapides. Bientôt il était à la tête de sa classe et, chaque année, il remportait la plupart des prix.

A seize ans, il sortait de l'École, le front chargé de couronnes et le gousset peu garni. Il fallait se créer une position. La chose n'était pas facile à cette époque. Le commerce n'était pas prospère, et l'eût-il été, le jeune Vicat se sentait peu de goût pour le négoce et les affaires. Une profession libérale lui aurait mieux convenu. Mais, pour l'embrasser, il fallait faire des dépenses que ne pouvait supporter l'ex-sellier.

Restait la carrière militaire que beaucoup

de jeunes gens embrassaient alors par goût ou pour d'autres motifs. Les guerres du premier Empire y procuraient un avancement rapide. L'armée tentait le jeune Vicat. Cependant il lui préféra la marine.

Il s'engagea comme vice-timonier et partit à pied, le sac sur le dos, pour Toulon, où il devait rejoindre son bâtiment avec quelques jeunes gens, Dauphinois comme lui. La route est longue de Grenoble à ce port de mer; mais elle fut égayée par la bonne humeur et la faconde intarissable des camarades. Plus tard, Vicat aimait à raconter ce voyage où il avait pour la première fois senti le grand air de la liberté et de l'indépendance. « La gaieté et l'espérance, disait-il, furent nos compagnons de route. »

Mais cet enchantement ne fut pas de longue durée.

A peine arrivé à Toulon, notre jeune homme avait été attaché à un petit navire que l'on gréait dans le port. Son premier soin fut de demander naïvement où était la chambre qu'on lui destinait sur le navire. Le maître timonier du bâtiment vit aussitôt à qui il avait affaire. Homme sensé et père de famille, il fut intéressé par l'air franc et honnête du jeune Vicat; il lui fit quelques questions sur sa famille et ses études, lui présenta sous des couleurs très sombres l'état de vie qu'il allait embrasser et l'engagea à continuer ses études pour suivre une carrière moins pénible.

A la suite de ces paroles, notre vice-timonier fut en proie à de vives inquiétudes. Devait-il revenir à Grenoble ? Fallait-il rester à Toulon ? Que dirait son père de ce retour précipité ? D'autre part, les conseils du vieux timonier lui paraissaient très sages et en harmonie avec son goût pour l'étude..... Il se résolut à quitter Toulon. Sans trop s'inquiéter de régulariser sa position avec l'administration de la marine, ce qui pouvait avoir pour lui, à cette époque surtout, des conséquences fâcheuses, il prit la route de Grenoble. Il y retrouva son oncle toujours bon et dévoué, bien qu'un peu refroidi par l'escapade de Toulon.

Il est probable que, malgré les dispositions favorables de cet oncle, d'ailleurs peu fortuné, Vicat aurait été obligé de repartir pour la marine ou de chercher dans une autre carrière des moyens d'existence, sans l'arrivée à Grenoble du Bon Fourier, qui vint prendre possession de la préfecture de l'Isère, le 2 janvier 1802. Cet illustre savant était très occupé à cette époque par ses recherches sur la théorie mathématique de la chaleur et sur la résolution des équations numériques de tous les degrés; il aimait à causer avec les mathématiciens sur l'objet de ses études. C'est ainsi qu'il se lia d'amitié avec l'oncle du jeune Vicat. Dans une conversation intime, M. Chabert parla à Fourier de son neveu, de ses dispositions et de l'embarras où se trouvait sa famille pour lui procurer une position. « Amenez-moi votre jeune homme, lui dit Fourier, je l'interrogerai, et nous verrons. »

Vicat, nous l'avons dit, avait toujours tenu la tête de ses classes de littérature et de mathématiques. Aussi répondit-il d'une manière fort satisfaisante aux différentes questions que lui posa le préfet, homme supérieur dans les lettres et dans les sciences. Le résultat de l'examen fut que le jeune homme devait se préparer à entrer à l'École polytechnique. « Je me tromperais fort, dit Fourier à M. Chabert, si votre neveu, en travaillant, ne réussissait pas. »

Vicat reprit avec ardeur le cours de ses études. Tout en s'occupant des sciences, il suivait le cours de littérature de M. Dubois-Fontanelle, qui se recommandait par un mérite réel; il faisait avec facilité des vers que son professeur se plaisait à lire à ses auditeurs; et un instant séduit par les éloges et les conseils de Dubois-Fontanelle, il eut la pensée de suivre la carrière des lettres. Mais Fourier arrêta cet élan :

J'aime passionnément la littérature, lui dit-il, j'ai même professé les belles-lettres; mais, croyez-moi, les études mathématiques satisfont mieux l'esprit; l'étude des sciences vous conduira sûrement à une position que les lettres ne donnent pas, ou qu'elle ne donnent en général qu'après de rudes épreuves; il vaut mieux aller à l'École polytechnique.

Vicat, frappé de ces observations, se rendit sans peine aux conseils du savant préfet. Son éducation littéraire fut d'ailleurs très complète, parce qu'il pouvait suivre tous les cours de la Faculté.

Enfin, arriva le jour désiré et redouté tout à la fois de l'examen pour l'École polytechnique. Vicat, dit M. Mary (1), à qui nous empruntons la plupart de ces détails, avait ramassé à grand'peine, en faisant quelques copies de plans et de dessins, un petit pécule pour acheter un bel habit afin de se présenter devant l'examinateur; mais ses économies ne lui permettaient pas d'arriver complètement à son but, et il fut forcé de vendre un de ses prix de littérature, les œuvres de Molière, pour se procurer une paire de bas de soie, qu'il enviait depuis longtemps, et qui était l'accessoire indispensable de la culotte courte en usage à cette époque. C'est ainsi qu'il se présenta devant Biot pour subir son examen auquel Fourier assista, et qui roula presque en entier sur des connaissances en dehors du programme officiel. A la fin, Biot lui demanda s'il ne savait pas un peu de physique, science qui ne faisait pas encore partie du programme et dont l'étude était d'ailleurs très peu répandue en province à cette époque. Le candidat dut répondre négativement. Biot insista néanmoins en lui adressant de nouvelles questions auxquelles Vicat ne répondit pas mieux, malgré les signes d'intelligence que lui faisait M. Chabert : « Tu as été bien maladroit, lui dit plus tard son oncle; tu n'avais qu'à dire un seul mot, et M. Biot aurait répondu pour toi; il aurait été bien aise de te faire devant M. Fourier une belle leçon sur quelque point de physique dont il s'est fort occupé. »

Malgré cette petite déconvenue, Biot fut très satisfait de son candidat. Il en garda toujours un bon souvenir, et, dans tout le cours de sa vie, à l'Institut et ailleurs, il se plaisait à lui rappeler la date de leur connaissance.

Reçu dans les premiers à l'École polytechnique, en 1804, Vicat partit pour Paris, le cœur plein de joie et la bourse légère. L'École n'était pas encore casernée; elle ne le fut que l'année suivante, en 1805. Vicat dut chercher un logement des plus modestes, rue Fourcy; la pension que lui donnait sa famille suffisait à peine aux premiers besoins de la vie; à Paris comme à Grenoble, il chercha à augmenter ses ressources en travaillant pour quelques dessinateurs. Sa bonté et son obligeance étaient si connues de ses camarades que, malgré son état de gène, il trouvait encore le moyen de leur prèter de petites sommes, qu'on ne se faisait pas faute de lui demander et souvent de ne pas lui rendre.

La seconde année, l'École ayant été casernée, comme elle l'est encore aujourd'hui, les soucis de la vie matérielle disparurent pour lui ; mais il s'en présenta d'autres non moins pénibles; il fallait payer la pension, et sa famille n'était pas en état de le faire. Le comptable de l'École insista, comme c'était son droit, pour que les trimestres fussent exactement réglés, et il alla même jusqu'à menacer Vicat de le faire exclure si la pension n'était pas payée. Mais, hâtons-nous de le dire, cette menace n'aurait jamais été mise à exécution. Le jeune homme avait l'affection de ses camarades et l'École entière se serait cotisée plutôt que de le laisser partir dans ces conditions. Ces difficultés ne furent pas moins très pénibles, jusqu'au moment où elles se terminèrent enfin par l'obtention d'une bourse. Vicat se plaisait à rappeler ces rudes épreuves, ses études et la bonne confraternité qu'il avait trouvée à l'École polytechnique. C'est là qu'il connut Cauchy et Fresnel, qui faisaient partie de la même brigade que lui.

En quittant l'École, Vicat emportait les meilleurs souvenirs d'Andrieux, dont il avait suivi le cours de littérature.

II. DÉBUTS DANS LES PONTS ET CHAUSSÉES INGÉNIEUR A PÉRIGUEUX — A SOUILLAC

En 1806, nous trouvons Vicat élève à l'École des Ponts et Chaussées. Il a enfin des

(1) Notice sur la vie et les travaux de Vicat.

moyens d'existence assurés. Il goûte un peu de bonheur. Son modeste traitement suffit largement à tous ses besoins, et il revient habiter, mais dans de meilleures conditions, le petit hôtel de la rue Fourcy, témoin de ses premiers débuts. Bientôt il était envoyé en mission dans le département des Apennins, qui faisait alors partie de l'Empire français. Il devait y étudier des projets de route. Les fonctions actives des ingénieurs étaient alors plus pénibles qu'aujourd'hui; le personnel était peu nombreux, peu capable; Vicat n'avait à sa disposition presque que des manœuvres; il était obligé de chaîner et de donner lui-même tous les coups de niveau. Pendant cette campagne, il parcourut une partie des Apennins au prix de très grandes fatigues.

La seconde mission de Vicat se passa à Paris, où il fut attaché aux travaux de la Seine, comme dédommagement de sa course dans les Apennins. En 1808, il était envoyé comme aspirant ingénieur dans le département de Montenotte; mais il n'y passa que quelques mois.

En 1809, il était nommé ingénieur ordinaire de deuxième classe à Périgueux. Vicat reçut dans cette ville l'accueil le plus bienveillant de M. Maurice, préfet de la Dordogne et ancien examinateur pour l'École polytechnique. Présenté par ce fonctionnaire à la Société de Périgueux, il ne tarda pas à s'y faire remarquer par son esprit et son instruction. Mais cette heureuse existence fut bientôt traversée par quelques dissentiments assez sérieux avec l'ingénieur en chef du département, à propos du tracé de la route de Périgueux à Brive et de la construction du pont de Ribérac sur la Dronne. Vicat avait étudié avec beaucoup de soin son projet de route, et il était arrivé à un excellent tracé que son ingénieur en chef, et il faut bien le dire que tout Périgueux repoussait comme trop hardi et trop dangereux, parce qu'il passait sur les bords, assez escarpés en certains endroits, de la petite rivière de l'Isle, que l'ancienne route évitait avec soin.

Vainement Vicat exposait-il que sa route était la plus courte, la plus facile et la plus économique : « Il n'y a qu'un jeune homme, disaient les notables de l'endroit, qui puisse concevoir un pareil projet. » Notre jeune ingénieur tint bon, et ses projets ayant été approuvés par le directeur général, il fit commencer sa route.

Les premiers travaux mirent à jour un petit aqueduc de construction romaine dont la position était inconnue, et qui amenait autrefois ses eaux à Périgueux, où il existe un assez grand nombre de ruines romaines. Les archéologues du pays s'étaient beaucoup occupés de cette conduite d'eau et avaient émis à ce sujet des opinions fort contradictoires. Il arriva précisément que la route de Vicat était celle qu'avaient suivie les Romains pour établir leur aqueduc. Il se fit aussitôt un revirement dans l'opinion, et on porta jusqu'aux nues le projet dénigré la veille.

Cependant, tout n'était pas fini; cette route dont l'inspecteur général, M. Deschamps, avait hautement appuyé le tracé, comme modèle d'économie bien calculée, fut détournée de sa direction primitive par une suite de puissantes influences locales. On modifia une partie de son tracé pour le faire passer par le village de Thénon, situé sur une hauteur qu'on ne peut aborder qu'au moyen d'une rampe très pénible, et qui devait rompre toute l'harmonie du projet. Vicat fut vivement impressionné de ce changement, car il avait grandement à cœur la bonne exécution des travaux qui lui étaient confiés.

Les dissentiments avec son ingénieur en chef continuèrent à propos de quelques innovations qu'il avait proposées pour la fondation des piles du pont de Ribérac et qui ne furent pas approuvées.

Sur ces entrefaites, M. Deschamps, qui avait connu Vicat à Bordeaux, lui proposa la construction du pont de Souillac. Quoique un séjour de plusieurs années dans cette petite ville sans ressources pût paraître peu séduisant pour un jeune homme, notre ingénieur n'hésita pas à accepter une position qui lui offrait l'avantage, si rare à cette

époque, de construire un grand pont, et la perspective, s'il triomphait des difficultés que ses fondations présentaient, de se faire honorablement connaître et d'assurer par là son avenir. Il vint donc, le 1er mars 1812, s'établir à Souillac, où il devait passer une notable partie de sa vie.

III. LE PONT DE SOUILLAC — DIFFICULTÉS DÉCOUVERTE DES CHAUX HYDRAULIQUES

Le pont de Souillac, dont la position était commandée par les dispositions de ses abords, était considéré dans le pays comme une œuvre impossible, à raison de la difficulté que devait présenter la fondation des piles, dans une rivière torrentielle dont le lit présente de gros blocs de rochers entre lesquels s'accumulent du sable et du gravier; on savait, en effet, qu'à l'époque des grandes crues qui ont lieu à peu près tous les ans, la Dordogne acquiert une vitesse qui dépasse quelquefois six mètres par seconde, et que, sous l'influence de cette vitesse, les parties mobiles du lit de la rivière sont mises en mouvement jusqu'au roc.

Aujourd'hui, après les progrès réalisés dans les méthodes de fondation, de semblables travaux n'offriraient plus que des difficultés comparativement beaucoup moindres. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1812, on ne connaissait pas encore les cloches à plongeurs, les fondations tubulaires et les fondations dans des caisses sans fond et on ignorait à quels caractères se reconnaissaient les chaux hydrauliques et les ciments. On trouve, en effet, dans les devis du pont de Souillac, que, sur l'avis du Conseil général des Ponts et Chaussées, les mortiers à employer sous l'eau devront être fabriqués avec de la chaux grasse mélangée de poudre et de tuileaux bien cuits et de scories de forge.

Le pont de Souillac a 9 mètres de largeur de dehors en dehors entre les têtes, et 180 mètres de longeur entre les épaulements des culées. Sa construction a duré dix ans, depuis 1812 jusqu'en 1822; cela s'explique. Nous étions dans ces temps malheureux où les caisses de l'État, épuisées, suffisaient à peine pour empêcher la dégradation des travaux déjà exécutés. Ce fut pendant ces loisirs forcés que Vicat eut l'heureuse idée de chercher de nouvelles matières au moyen desquelles il pût fonder son pont d'une manière facile et sûre. Il est probable que, dans tout autre temps, où les ressources affectées aux travaux publics auraient été plus abondantes, ses fondations auraient été faites rapidement avec la poudre de tuileau. Mais il est vraisemblable aussi qu'une crue de la Dordogne les aurait emportées, si elle fût survenue avant qué les mortiers à prise lente eussent eu le temps de durcir.

Les premiers essais qu'il avait faits à Ribérac furent donc repris immédiatement après son arrivée à Souillac, et voici dans quelles circonstances. En amont du pont, sur la rive droite, il existe de petites grottes dans les rochers de calcaire qui bordent la Dordogne. Ces grottes renferment une argile rougeâtre qui ressemble assez à la sanguine: cette argile fut d'abord essayée par Vicat, pour en tirer parti comme pouzzolane; mais la quantité n'était pas suffisante; il trouva mêlés à cette argile des fragments de stalactites et de carbonates de chaux cristallisés et assez fortement colorés en rouge; il fit cuire ces morceaux de carbonate rouge, les éteignit en pâte, et fut très étonné de voir que cette pâte, placée dans un verre, sous l'eau, faisait prise après quelques jours. Il essaya ensuite de faire cuire des cristaux incolores de carbonate de chaux, que l'on trouve assez abondamment dans le terrain oolithique de la localité, les éteignit encore en pâte, et remarqua que cette nouvelle pâte, placée sous l'eau, restait molle indéfiniment.

Plus de doute, la prise dans l'eau de la chaux provenant des fragments colorés ne pouvait tenir qu'à la matière colorante: le principe de cette matière fut bien vite trouvé: il n'était autre qu'une certaine quantité d'argile rouge, dont le tissu du carbonate était imprégné. Cette observation servit de

point de départ de toutes les découvertes qui devaient rendre illustre le nom de Vicat.

En 1818, notre ingénieur publiait un traité dans lequel il avait consigné ses expériences et annoncé sa découverte mémorable de la fabrication artificielle des chaux hydrauliques; c'est le nom qu'il donna à ces nouvelles chaux.

La publication de ce travail devait avoir et eut, en effet, un grand retentissement. Le Conseil général des Ponts et Chaussées et l'Académie des sciences s'en émurent. Ils chargèrent de son examen ceux de leurs membres qui, par leurs travaux antérieurs, furent jugés les plus aptes à apprécier le mérite des découvertes annoncées par le jeune ingénieur du pont de Souillac. MM. Bruyère et Girard firent un rapport tout à fait élogieux pour Vicat.

Celui-ci, d'ailleurs, par sa publication, avait porté d'un seul coup la lumière la plus vive sur tous les points de la question des mortiers. Depuis lors, rien n'a modifié ses indications. Immédiatement, l'art des constructions a été doté des moyens de reconnaître les calcaires à chaux hydraulique et d'en préparer artificiellement dans les contrées où l'on en manquait.

Ce qui a redoublé l'intérêt attaché à cette découverte, c'est qu'elle a été faite au moment même où l'on entrait, par les constructions de ponts et de canaux, dans l'ère si féconde de la concession des travaux publics, à laquelle la France doit l'ouverture de ses principaux canaux et de ses chemins de fer. Aussi, quelques mois après la publication de son premier ouvrage, plusieurs fabriques de chaux hydrauliques artificielles s'élevaient autour de Paris, où elles fonctionnent encore aujourd'hui, malgré la concurrence que leur font les chaux hydrauliques naturelles découvertes d'après les indications de Vicat, à Paris même et dans les pays voisins.

Quoique les résultats annoncés dans son traité ne dussent être l'objet d'aucun doute, néanmoins l'importance de la découverte paraissait si grande, que, lorsque notre ingénieur se présenta devant le Conseil général des Ponts et Chaussées pour les faire connaître, on lui demanda de répéter ses expériences en présence des commissaires chargés d'examiner son travail. Les doutes étaient si grands, que les échantillons préparés par Vicat furent placés dans des vases remplis d'eau et scellés. Pendant le temps qui s'écoula jusqu'à l'ouverture, les doutes se produisirent encore. M. Bruyère, pour lequel Vicat avait un respect tout filial, Gay-Lussac lui-même, commissaire nommé par l'Institut, ne pouvaient s'empêcher de lui dire de temps en temps : « Et si nous allions trouver dans les vases les échantillons en bouillie ? » Mais il n'en fut rien, les briquettes composées de chaux artificielles furent trouvées supérieures à celles fabriquées avec la chaux de Sénonches, regardée comme la meilleure de toutes les chaux connues à cette époque. Le problème de la fabrication des chaux hydrauliques fut dès lors résolu pour tout le monde, et ses applications se répandirent aussi bien dans le Nouveau Monde que dans l'Ancien.

Vicat avait été autorisé à fonder le pont de Souillac en chaux hydraulique artificielle. Mais il était trop intelligent et trop actif pour ne pas renoncer à fabriquer des chaux artificielles, s'il pouvait trouver dans le voisinage de ses travaux des pierres à chaux hydraulique. Ses recherches ne furent pas longues. La carrière de Varaigne, bientôt découverte, à 16 kilomètres de ses chantiers, lui fournit, pour ses mortiers, une excellente chaux hydraulique naturelle.

IV. INGÉNIEUR EN CHEF DE PREMIÈRE CLASSE A GRENOBLE — LE PONT D'ARGENTAT — RECHERCHES STATISTIQUES

Après l'achèvement du pont de Souillac, Vicat fut nommé ingénieur en chef de deuxième classe, et chargé, la même année (1824), dans le département d'Ille-et-Vilaine, de la direction des recherches et de la confection des chaux hydrauliques nécessaires aux travaux des canaux de Bretagne. C'est pendant ces travaux dans cette province qu'il a contribué par ses conseils à la fon-

dation de l'un des plus grands établissements de fabrication de chaux hydrauliques de France, la fabrique de Doué. L'année suivante, il alla dans la Nièvre, puis dans la Dordogne et sur les chantiers des travaux du canal du Rhône et du Rhin. Partout il trouva des chaux hydrauliques.

Le 1er janvier 1827, il était appelé comme ingénieur en chef de première classe à la direction du département de l'Isère, à Grenoble. Ce dut être un plaisir bien doux pour lui de revenir dans son pays avec une position élevée, après y avoir passé sa jeunesse dans une condition si modeste. En même temps, on le chargea d'un service spécial qui lui permit de continuer ses études de prédilection.

En 1828, on concédait au Cte de Noailles l'établissement sur la Dordogne, à Argentat (Corrèze), d'un pont suspendu en fil de fer. A cette époque, la construction de ces ponts était à son début en France. Le pont de Tain, sur le Rhône, avait été le premier édifié par M. Séguin ; le pont d'Argentat devait être le second. Des ouvertures furent faites à Vicat pour diriger ce travail, et l'administration des Ponts et Chaussées s'empressa de lui accorder l'autorisation nécessaire. Son attente ne fut pas trompée.

La crainte bien naturelle de voir les cadres de retenue en fil de fer détruits par l'oxydation des puits d'amarre le conduisit à rechercher les moyens de les mettre à l'abri de cette cause de destruction. Les expériences qu'il fit à ce sujet l'amenèrent à reconnaître la propriété de l'eau de chaux à préserver de l'oxydation le fer qui y reste plongé. Il proposa en conséquence de remplir de chaux grasse en pâte les cheminées qui renferment les câbles.

Le pont d'Argentat achevé, Vicat s'occupa plus spécialement du service dont il avait été chargé. Ce service consistait à déterminer la composition chimique des couches de calcaire répandues dans la France entière. Pendant près de vingt ans, de 1824 à 1844, il explora le sol de notre patrie avec une activité incroyable. Il indiqua, dans ses tableaux statistiques, plus de 900 carrières propres à fournir des chaux hydrauliques ou des ciments.

Ces excursions étaient pour lui un passe-temps qui ne l'empêchait pas de poursuivre des études beaucoup plus difficiles. En 1833, il publiait dans les *Annales* des Ponts et Chaussées un mémoire très remarquable sur les phénomènes physiques qui précèdent et accompagnent la rupture ou l'affaissement d'une certaine classe de solides. Il désigne dans ce mémoire les trois modes de forces auxquelles un solide peut être soumis, savoir : 1° Par force tirante, la résistance à l'extension ; 2° par force portante, la résistance à l'écrasement ; 3° par force transverse, la résistance à toute disjonction.

La même année, il était nommé correspondant de l'Institut. Bientôt il publiait ses *Recherches chimiques et pratiques* sur les substances calcaires argilifères imparfaitement cuites, sur les ciments éventés ou brûlés et ses *Nouvelles études* sur les pouzzolanes artificielles. En 1854, il avait terminé un ouvrage pour lequel il reçut, en 1857, deux prix de la Société d'encouragement. C'étaient les *Recherches sur les causes chimiques de la destruction des composés*. Dans ce travail, Vicat indiquait les substances ou mortiers qui pouvaient le mieux résister à l'action corrosive de l'eau de mer.

V. CARACTÈRE — VIE PRIVÉE
MORT DE VICAT

Quand on parcourt, dit M. Mary, les ouvrages de Vicat, on est effrayé du temps que les innombrables essais qui y sont consignés ont dû demander. Cependant, il n'a jamais personnellement tiré aucun profit de tous ses travaux, de toutes ses découvertes. Il fut admis à la retraite en 1852, et, il faut le dire, il ne s'y attendait pas. Aussi sa mise à la retraite lui causa un profond chagrin, quoique l'administration eût fait tout ce qu'elle pouvait pour l'adoucir. En lui assurant les moyens de continuer ses expériences sur les mortiers et ciments hydrauliques, elle conserva les

liens qui l'attachaient au corps des Ponts et Chaussées.

Vicat avait pris la résolution de refuser l'avancement qui lui serait offert et de limiter ainsi sa carrière au grade d'ingénieur en chef directeur. Divers motifs paraissent l'avoir déterminé à prendre ce parti.

Occupé toute sa vie de recherches scientifiques qui s'accommodent mal de la vie agitée de Paris, il craignait que les devoirs du monde, qui font perdre tant de temps, ne pussent s'allier avec la tension constante de son esprit, préoccupé d'une expérience nouvelle à tenter. Il resta donc à Grenoble, suivant les avis de M. Bruyère, qui conseillait aux ingénieurs sans fortune de ne pas venir à Paris quand ils avaient des enfants.

L'éducation littéraire de Vicat avait été soignée ; aussi le style de ses ouvrages s'en ressent. Sa manière d'écrire, pleine de clarté et de concision, rend ses œuvres chères à tous les ingénieurs. « Vicat, ont écrit bien souvent ses camarades, est un guide qui ne trompe jamais ; ses expériences, répétées d'après lui, conduisent toujours au but désigné, tant elles sont nettement rapportées. »

Vers 1859, il ressentit les premières atteintes du mal qui devait le conduire au tombeau; il perdit ses forces et fut obligé d'interrompre ses travaux. Précédemment, en 1841, l'administration de la Ville de Paris, éclairée par un rapport de M. Mary sur l'importance des économies que les découvertes de Vicat lui avaient permis de réaliser (environ 2 millions), lui avait offert comme témoignage de reconnaissance, une coupe en argent, œuvre remarquable de Froment-Meurice.

Le gouvernement avait aussi voulu témoigner à son tour sa haute satisfaction à Vicat pour les services qu'il a rendus à l'art des constructions. En 1845, il avait proposé aux Chambres de lui accorder une récompense nationale. Les rapports faits à ce sujet à la Chambre des députés par M. Arago, et à la Chambre des pairs par le Bon Thénard, rappellent les immenses économies apportées dans les travaux publics par ses découvertes. On lui vota une pension de 6000 francs, réversible par moitié sur ses enfants.

La même année, la Société d'encouragement lui avait décerné le prix de 12000 francs, fondé par le Mis d'Argenteuil pour être distribué, tous les six ans, à l'auteur de la découverte la plus importante pour l'industrie nationale. La Société avait inauguré ainsi la fondation de ce prix.

Commandeur de la Légion d'honneur depuis 1846, Vicat était également décoré de plusieurs Ordres étrangers. Il avait reçu la grande médaille d'honneur à l'Exposition de 1855, dans la classe des constructions civiles.

Il consacrait ses rares loisirs à la peinture, et il a laissé quelques tableaux qui, sans être des chefs-d'œuvre, dénotent des qualités remarquables. Chrétien convaincu, Vicat fut, toute sa vie, un observateur fidèle des lois de Dieu et de l'Église. On le voyait, sans ostentation, mais aussi sans respect humain, remplir ses devoirs religieux. De bonne heure, les préoccupations de nos destinées futures l'avaient porté aux études pieuses : il les avait abordées avec cette simplicité du cœur et de l'esprit qui conduit à la vraie connaissance de Dieu et à la satisfaction intérieure (1).

Sa piété sincère se manifestait par une grande charité envers les pauvres. La simplicité de ses goûts et de ses habitudes lui faisait dédaigner les superfluités du luxe et même le confort ordinaire; rien n'était plus modeste que son intérieur.

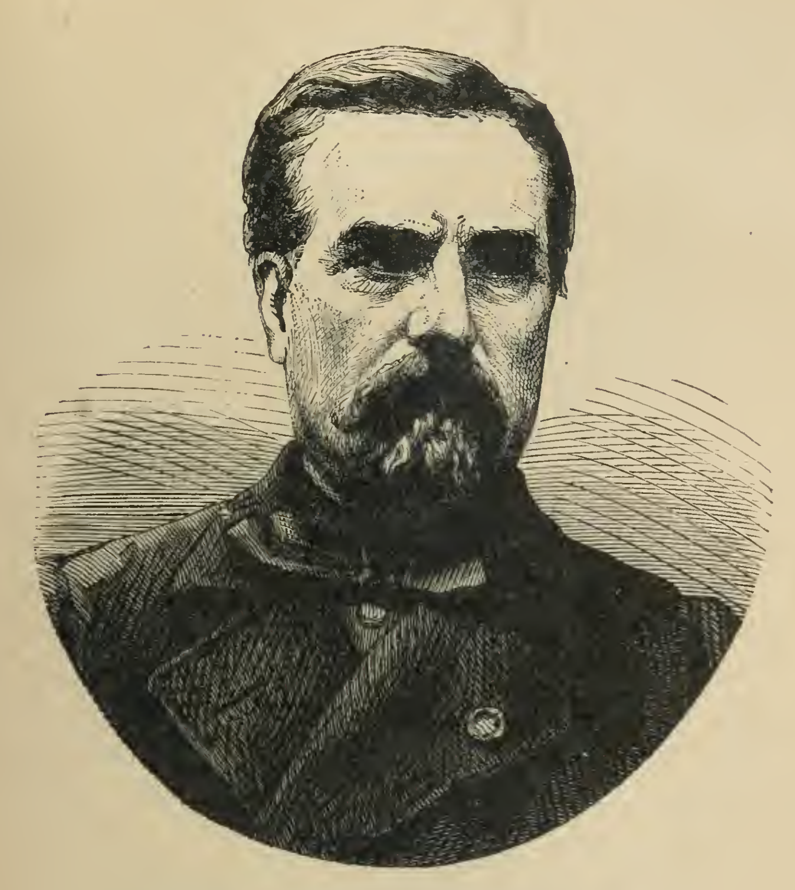
La mort ne surprit pas Vicat. Il s'y était préparé depuis longtemps. Il reçut les sacrements et les consolations suprêmes de l'Église, et le 10 avril 1861, entouré de tous les siens, il rendit son âme à Dieu.

Jonage. J.-M.-J. Bouillat.

---

(1) En 1844, le P. Lacordaire étant venu à Grenoble, M. Vicat entra en relations avec l'illustre Dominicain. Celui-ci lui écrivit quatre lettres fort intéressantes sur divers points de doctrine. Ces lettres ont été éditées récemment par les soins de M. le chanoine Ginon, curé de Saint-Joseph de Grenoble.

LES CONTEMPORAINS



GÉNÉRAL DUCROT (1817-1882)

La France contemporaine a salué de son admiration des âmes héroïques de soldats : les Canrobert, les Lamoricière, les Mac-Mahon, les Sonis, les Bourbaki et tant d'autres de leurs vaillants compagnons d'armes dont les noms viennent en foule à l'esprit, mais dont la simple énumération serait trop longue.

Parmi tous ces héros, éternel honneur des armées françaises, le général Ducrot s'est acquis un rang distingué. Durant la fatale guerre de 1870-71, qu'il avait longtemps à l'avance prédite au gouvernement impérial, et qui eût été bien différente si on eût suivi ses patriotiques conseils, il a joué un des principaux rôles. Et peut-être, si Dieu n'eût voulu punir la France coupable et orgueilleuse, le général Ducrot aurait-il empêché le désastre de Frœschviller, sauvé l'armée de Sedan et délivré Paris.

I. PREMIERS GRADES — L'ALGÉRIE

C'est à Nevers, le 24 février 1817, que naquit Auguste-Alexandre Ducrot. Il appartenait à une famille toute militaire. Son père était lieutenant-colonel du 11e chasseurs. Son grand-père avait fait une partie des guerres de la Révolution. Ses deux oncles maternels étaient dans l'armée. Ses deux frères cadets y entrèrent à leur tour. Fidèle aux traditions de sa famille, Ducrot se fit

recevoir à l'École militaire de Saint-Cyr. Là, il écrivait à son grand-père :

Je compte bien obtenir, avec votre aide, d'aller en Afrique, d'où je ne reviendrai que capitaine et décoré. Je ne puis songer sans horreur que je pourrais languir pendant plusieurs années dans une garnison de France. Ce n'est pas ainsi que je comprends le métier militaire.

Ses vœux furent exaucés. Sous-lieutenant le 1er octobre 1837, Ducrot passa en Algérie.

Je me porte à merveille, écrit-il un jour à sa famille; j'ai bon pied, bon œil; j'ai bonne envie de bien faire, et, ma foi, Dieu aidant, je ne désespère pas d'arriver à quelque chose.

Ses chefs remarquèrent vite ce jeune officier d'une tournure martiale, intrépide, actif, toujours prêt à l'action. — Dès le 14 mai 1841, le général Boyer écrivait au colonel Dupleix.

Votre jeune neveu est proposé pour capitaine par Monseigneur le duc de Nemours. Ce jeune officier est des plus distingués et des plus braves. A l'affaire du 3 mai, dans une charge à la baïonnette, M. Ducrot a tué deux Arabes de sa main. Soyez sans inquiétude pour l'avenir de votre neveu, il est si honorablement connu déjà, que son chemin est tout tracé. Monseigneur le duc d'Aumale le connaît et l'apprécie.

Durant la grande insurrection de 1846, le capitaine Ducrot faisait partie de la colonne de Yusuf, lancée à la poursuite de l'insaisissable Abd-el-Kader.

Avec le général Yusuf, écrivait-il, il ne faut désespérer de rien; c'est un homme qui mène vigoureusement les choses. Il est rempli de bienveillance pour moi.

Cependant, un matin, comme le capitaine, envoyé en éclaireur, rentrait ayant fait buisson creux, Yusuf, mis en colère par l'inutile résultat de sa poursuite, lui dit avec amertume :

Ce n'est pas étonnant que vous n'ayez pas rencontré l'émir : vos cavaliers ne sont pas, pour ainsi dire, sortis des jambes de mon infanterie. Si j'avais, moi, l'honneur de commander les goums de Titteri, je voudrais que la colonne ne pût jamais m'apercevoir.

Le capitaine Ducrot bondit sous le reproche immérité du général, et, prenant à l'instant une escorte fraîche, se lance dans le désert. Sa course est si rapide que tous ses gens restent loin derrière lui, sauf du Barrail (1), qui a un excellent cheval. Celui-ci insiste auprès du capitaine pour l'engager à modérer son allure et à ne pas s'exposer ainsi. Ducrot, dominé par le ressentiment, reste sourd aux observations de son camarade, et, apercevant un groupe de cavaliers arabes, il croit reconnaître dans l'un d'eux la silhouette d'Abd-el-Kader. Il s'attache à ses pas et le poursuit longtemps. Mais son cheval fourbu, épuisé, s'abat tout à coup.

C'était donc toi, s'écriait plus tard Abd-el-Kader en parlant à Ducrot, alors colonel du 3e grenadiers à Vincennes, ce cavalier au cheval blanc qui me suivait de si près, et qui a culbuté si à propos! Tu m'as fait, ce jour-là, courir l'un des plus grands dangers de ma vie; car, moi aussi, mon cheval était à bout, et si tu nous avais rejoints, nous aurions été hors d'état de combattre.

Ce n'était point seulement sur les champs de bataille que Ducrot montrait son mérite. Nommé en 1846 chef du bureau arabe d'Aumale, poste de nouvelle création, le capitaine voulut entreprendre de gagner à la France Ben-Salem, le *saint marabout* et *le grand chef de la Kabylie,* celui qui venait d'en ouvrir les portes à Abd-el-Kader. Ce ne fut pas sans peine que Ducrot obtint du gouverneur les pleins pouvoirs nécessaires pour cette délicate négociation. Muni de ces pouvoirs, le capitaine fit venir de France, où il était captif depuis trois ans, le fils de Ben-Salem et le renvoya à son père en lui donnant son propre cheval; les bureaux avaient refusé de lui fournir une monture pour le prisonnier.

Ducrot ne s'était point trompé. Touché par ce procédé généreux et chevaleresque, Ben-Salem fit sa soumission; lui et sa famille demeurèrent toujours fidèles à la France. Selon la remarque d'un officier, « cette affaire fut, à bon droit, considérée comme un succès qui valait bien des victoires. »

Ses rapports au Conseil de Guerre, ses travaux dans les bureaux arabes, un mémoire sur les

(1) Plus tard général et ministre de la Guerre.

moyens de pacifier la Kabylie, et un plan de colonisation où Bugeaud fut flatté de retrouver quelques-unes de ses idées favorites, avaient prouvé que le brillant officier était capable de larges conceptions, lorsqu'une grave maladie de foie le ramena en France en 1851 (1).

Il y rentrait après avoir été cité neuf fois à l'ordre du jour de l'armée, ayant reçu deux blessures, dont une sérieuse, avec la croix de chevalier de la Légion d'honneur et le grade de commandant, qu'il avait obtenu à l'âge de trente ans.

Le 5 décembre 1848, le commandant Ducrot avait épousé Mlle Marie-Ursule de Champs, appartenant à une des plus anciennes familles du Nivernais. Jusqu'alors, « l'officier était tout à son métier; Dieu ne tient aucune place dans sa vie. » Grâce à l'influence d'une femme chrétienne, les pensées religieuses « conquièrent cette loyale et puissante nature. Nous les verrons déborder du cœur de l'époux et du père (2). »

II. CAMPAGNES DE LA BALTIQUE, D'ITALIE ET DE SYRIE (1854-1861)

Ducrot, nommé colonel le 26 décembre 1853 à l'âge de trente-six ans, prit, en cette qualité, part à l'expédition de la Baltique.

Bomarsund fut vite réduit, car les Russes réservaient leurs ressources pour Sébastopol. Avant de s'éloigner, les vainqueurs firent sauter la forteresse.

Nous avons assisté, hier, à l'un des plus beaux et, en même temps, l'un des plus horribles spectacles qu'il soit possible de voir. A 7 heures du soir, au moment du coucher du soleil, la grande citadelle de Bomarsund s'abîmait tout à coup au milieu d'un nuage épais de poussière et de débris de toute espèce; quoique placés à près de 2000 mètres, nous avons été enveloppés pendant plus d'une heure d'une telle fumée que l'on ne voyait pas d'un bout du navire à l'autre; puis l'aspect a changé, et au milieu d'une mer de feu, nous avons vu reparaître les débris de cette forteresse. Ainsi, il a suffi d'une seconde pour réduire à néant ce que des milliers d'hommes ont mis des années à construire; il y a vraiment quelque chose de triste dans cette puissance de destruction donnée à l'homme; elle est par trop supérieure à sa puissance de production (3 septembre 1854).

— Je suis proposé pour officier de la Légion d'honneur; c'est tout ce que vaut la mince besogne que j'ai pu faire.

Le récit de cette expédition se termine par ce bel élan de reconnaissance :

Oh! chère amie, que d'actions de grâces à la Providence qui me ramène vers toi, qui abrège cette campagne qui avait semblé être longue et périlleuse! Parmi les quelques objets que je te rapporte, se trouvent trois lampes que j'ai ramassées dans la chapelle de Bomarsund, la veille de sa destruction; nous ferons purifier ces objets, et ils nous serviront à orner la chapelle de la Vierge à Germigny. Cette idée m'est venue au moment même où tu pensais à lui faire élever un autel.

Promu général en 1858, Ducrot commandait, en 1859, durant la campagne d'Italie contre l'Autriche, une brigade de la division Bourbaki du 3e Corps, aux ordres du maréchal Canrobert. La division Bourbaki ne fut point engagée et ne perdit pas un seul homme par le feu de l'ennemi, ce qui faisait dire à Ducrot :

Partir les premiers, n'avoir rien fait pendant la campagne, rentrer les derniers, c'est par trop de mauvaise chance!

Mais le général a pu, pour son compte, étudier les opérations de la grande guerre. S'il s'est laissé d'abord séduire par la rapidité du succès, il ne tarde pas à remarquer que

l'empereur a vraiment un bonheur providentiel. Il a dû faire de très sérieuses réflexions. Comment n'aurait-il pas discerné les imperfections de notre état militaire et compris que, en présence d'un ennemi mieux préparé et mieux commandé, nous aurions probablement essuyé des revers ?

Au mois de septembre 1860, Ducrot s'embarquait pour l'expédition de Syrie.

Chaque jour, disait-il à sa femme, j'écrirai mon journal, afin de te faire vivre de ma vie; le soir, au coucher du soleil, je m'unirai à toi pour adresser à Dieu la prière que nous faisions ensemble.

Les lettres du général témoignent de son exaspération de voir notre expédition tourner contre la France et les chrétiens, grâce à la diplomatie du Turc Fuad-Pacha et de l'agent anglais lord Dufferin.

(1) *Études religieuses.*
(2) Ibid.

Fuad-Pacha exploite habilement notre présence pour étendre l'autorité turque sur des parties de la montagne qui, jusqu'à présent, étaient restées inaccessibles au gouvernement turc. Il terrifie les chrétiens en leur disant que nous sommes les alliés et les serviteurs du sultan, que nous sommes à ses ordres, etc. C'est pitoyable, plus pitoyable qu'on ne peut le dire et qu'on ne peut le croire!..... L'arrogance des Turcs devient chaque jour plus intolérable et se manifeste non seulement vis-à-vis des chrétiens indigènes, mais encore vis-à-vis de nos propres soldats.....

Ducrot s'associe en vain avec le colonel Chanzy, *homme très loyal, sensé et très expérimenté dans ces sortes d'affaires,* afin de remédier à la situation : leurs efforts n'aboutissent à rien. Et Ducrot conclut ainsi une de ses lettres :

En vérité, en vérité, mon amie, ce que je vois ici est navrant, parce que cette intervention française qui pouvait avoir des résultats sérieux, au point de vue de notre influence en Orient, aura pour résultat de l'anéantir complètement. A coup sûr, je ne pourrai pas me glorifier d'avoir fait partie de l'armée de Syrie.

Mme Ducrot avait rejoint son mari en Syrie. Elle l'accompagna au pèlerinage de Jérusalem, où le général conduisit 38 officiers français, de tout grade, parmi eux Chanzy.

Les pèlerins arrivèrent à Jérusalem le Mercredi Saint 27 mars 1861. Ils furent reçus solennellement à la porte de Jaffa par le consul de France, des délégations du clergé et une foule de chrétiens. Durant les fêtes de la Semaine Sainte, les officiers français, en grand uniforme, assistèrent à toutes les cérémonies catholiques, aussi bien à l'extérieur, comme au Chemin de la croix de la voie douloureuse, que dans les basiliques. Le jour de Pâques, au Saint-Sépulcre, à la messe solennelle, le patriarche, Mgr Valerga, bénit les épées de nos officiers. Par une exception due à son grade, Ducrot vint s'agenouiller au pied de l'autel, pour recevoir la sienne des mains du patriarche. Ce sera l'épée de Champigny, brisée à moitié dans le corps d'un Prussien. Le général résumait ainsi pour ses filles les joies de son pèlerinage.

Beyrouth, 7 avril 1861.

Ma chère petite Marie, nous sommes rentrés à Beyrouth, bien heureux d'avoir accompli notre pieux pèlerinage. Nous avons prié avec ardeur dans les Lieux Saints, pour vous surtout, chères petites amies, et j'espère que le bon Dieu nous réunira bientôt. Nous vous rapporterons une quantité de souvenirs, et, lorsque vous en serez en possession, vous pourrez faire une jolie petite chapelle pour réunir toutes ces reliques.

Mgr Valerga, patriarche de Terre Sainte, a béni mon épée sur le Saint-Sépulcre, le jour de Pâques, et il m'a remis la grand'croix de l'Ordre du Saint-Sépulcre, qui rappelle de pieux et glorieux souvenirs.

J'ai bu de l'eau du Jourdain, à l'endroit même où Notre-Seigneur a été baptisé; je te rapporte douze petites pierres que j'ai ramassées dans le lit du fleuve, en mémoire des douze pierres qui rappelaient les douze tribus du peuple de Dieu et le miracle opéré en sa faveur, au moment où Josué le fit entrer dans la Terre Promise; j'ai ramassé également, dans le torrent de Térébinthe, cinq petites pierres, comme le fit autrefois David quand, plein de confiance en Dieu, il allait combattre le terrible géant Goliath. Nous avons traversé, en revenant à Jaffa, la montagne où Samson a pris les renards qui lui servirent à incendier les moissons des Philistins, les plaines où étaient et où sont encore de riches moissons.

— En repassant notre Histoire Sainte, je te raconterai tout notre voyage.

En 1864, Ducrot fut rappelé en Algérie pour combattre l'insurrection. L'intendant Legros raconte l'anecdote suivante :

« Le général se réveillait souvent pendant la nuit et appelait aussitôt l'intendant, dont la tente était, par ordre, dressée à côté de la sienne : *Dormez-vous, Monsieur l'intendant? Avez-vous pensé à telle et telle chose pour le convoi?.....*

» Un soir, général et intendant s'étaient couchés de fort mauvaise humeur l'un contre l'autre. Le lendemain, Ducrot réunit tous les chefs de Corps.

J'ai voulu, leur dit-il, vous assembler pour vous associer aux félicitations et aux remerciements que je tiens à adresser spécialement à M. le sous-intendant Legros pour le zèle, l'intelligence et le dévouement qu'il n'a cessé d'apporter dans ses rudes et difficiles fonctions.

» Puis, le cercle rompu, il prit à part le sous-intendant, vivement flatté de cette gracieuse démarche :

— Vous avez le caractère peu commode, mon général.

— Oui, je sais ; vous vous dites que vous n'êtes pas le seul en ce cas ; eh bien ! puisque tous deux nous avons mauvais caractère, corrigeons-nous l'un par l'autre, et faites-moi l'amitié, jusqu'à la fin de l'expédition, de prendre vos repas avec moi.

« Le général, disait l'intendant en rappelant cette anecdote, était aussi bon, aussi affectueux qu'exigeant dans le service auquel il donnait tout son temps et toutes ses pensées. »

III. A STRASBOURG — LE PÉRIL PRUSSIEN

Nommé général de division le 7 juin 1865, Ducrot exerça, du mois de septembre 1865 au mois de juillet 1870, le commandement de la 6e division militaire, dont le siège était à Strasbourg.

Pendant ces cinq années, sa correspondance avec sa famille, avec ses amis, avec ses supérieurs hiérarchiques et avec l'empereur est d'un intérêt capital et poignant. En la relisant aujourd'hui, l'âme se serre de plus en plus jusqu'à la catastrophe finale. Placé aux avant-postes, en pleine possession de son talent et de son activité, il ne tarde pas à juger de la situation respective de la France et de la Prusse.

Non content d'améliorer son Corps d'armée et d'étudier à fond, dans l'histoire et par ses yeux, le théâtre probale de la prochaine guerre, il signale les préparatifs militaires et les menées politiques de la Prusse, qui ne vise à rien moins qu'à s'annexer les petits États de l'Allemagne du Nord et du Sud et à s'emparer de l'Alsace et de la Lorraine. Il s'adresse à tous ceux qui peuvent parler à l'empereur, et à l'empereur lui-même, par écrit et de vive voix, par lui-même et par d'autres. Peines perdues ! on le traite de maladroit, d'alarmiste, de trouble-fête (1).

On cherchait à le tourner en ridicule à la table même du souverain. Comme un voisin lui faisait observer qu'il oubliait de vider son verre : *Auriez-vous trouvé des Prussiens jusque dans votre verre?* lui demandait un convive, au milieu des éclats de rire de tous.

Rien ne décourage le patriotisme de Ducrot, et il continue ses révélations qui devraient forcer les yeux les plus obstinément fermés. Citons quelques extraits de cette correspondance.

Au lendemain de Sadowa, quand Napoléon III a refusé au maréchal Randon et à Drouyn de Lhuys, ministres de la Guerre et des Affaires étrangères, d'intervenir, à main armée, en faveur de l'Autriche, Ducrot apprécie les résultats de cette politique (1).

De chute en chute, nous voici descendus aussi bas que possible, et Dieu sait les efforts et les sacrifices que nous devrons faire pour reconquérir la situation perdue ! Tous les petits États étaient encore dans l'exaspération de la lutte, leurs regards se tournaient avec anxiété du côté de la France, et le mot d'ordre était : *plutôt devenir Français que Prussiens!* M. de Beust est venu en personne à Paris solliciter le secours de la France. Les rois de Wurtemberg, de Bavière, le grand-duc de Hesse-Darmstadt ont écrit des lettres autographes à l'empereur pour implorer son secours.

..... Une simple démonstration, une attitude énergique auraient suffi pour mettre les Prussiens à la raison. Ils étaient si bien convaincus que la rive gauche du Rhin devait être la compensation légitime, pour nous, de leur agrandissement en Allemagne, qu'ils avaient tout évacué et n'avaient pas même laissé dans les casernes les porte-manteaux et les crochets destinés à recevoir les effets militaires. Les populations en étaient également convaincues. En cas d'appel au suffrage universel, nous étions assurés de 80 % des votes. Notre inaction a stupéfié les Allemands ; la véritable raison, c'est la lâcheté et le manque absolu de patriotisme des conseillers de la couronne. Je ne sais vraiment ce qui, chez eux, tient la place du cœur !

Quoi qu'il en soit, la situation est complètement retournée contre nous. Toute l'Allemagne a pour les Français le plus profond mépris, et, au contraire, une profonde admiration pour les Prussiens.

Le 30 décembre, il écrit à son beau-père :

Cette année 1866, si mauvaise pour tout le monde, a été vraiment douloureuse pour nous ! J'ai perdu ma bonne mère, mon vieil ami d'Alton, et j'ai assisté de première main à la dégringolade et à l'humiliation de notre cher pays ! Je vois un horizon chargé de si gros nuages que la tempête me semble inévitable, et je ne vois pas de main ferme et puissante capable de maintenir le gouvernail au milieu de ce bouleversement.

En 1867, notre intervention en faveur du Pape lui ménage une joie :

(1) *Études religieuses.*

(1) V. la Biographie du maréchal Randon, n° 72.

En faisant respecter notre signature, nous agissons aussi habilement qu'honorablement. En restant fidèles à la noble devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra,* nous nous relevons immédiatement aux yeux de l'Europe, trop habituée à compter pour rien les promesses et les engagements de la France.

L'année 1868 est marquée par un voyage d'exploration du général Ducrot sur les deux rives allemandes du Rhin. Il était, écrit-il, « dans le plus modeste costume bourgeois, paletot et chapeau de paille. » Il constate le désir des populations d'appartenir à un grand État capable de les défendre, d'être ou Françaises ou Prussiennes. — Au mois de novembre, il envoie au général Frossard la conversation suivante de la Comtesse Pourtalès, qui arrive de Berlin.

Les Prussiens se moquent indignement de notre gouvernement, de notre armée, de notre garde mobile, du maréchal Niel, de nos ministres, de l'empereur, de l'impératrice; ils prétendent qu'avant peu la France sera une seconde Espagne; enfin, croiriez-vous que M. de Schneinitz, le ministre de la maison du roi, a osé me dire, moitié riant, moitié sérieux : « Soyez-en certaine, chère comtesse, avant dix-huit mois, *votre belle Alsace aura fait retour à la patrie allemande*, et lorsque nous irons vous présenter nos hommages à la Robersau, nous aurons la satisfaction d'être chez nous. » Et si vous voyez quels immenses préparatifs se font de tous côtés, quelle prodigieuse activité est déployée pour transformer et perfectionner les armées des États annexés, quelle confiance règne dans tous les rangs de l'armée! Oh! en vérité, général, je suis navrée, car j'en suis certaine, rien, rien, non rien ne peut empêcher la guerre. Et Dieu veuille qu'elle ne soit pas désastreuse pour notre pays!

Et le général Ducrot exhortait son correspondant une fois de plus à faire parvenir ces vérités effrayantes, mais salutaires. Il terminait par ces paroles où vibre son âme :

Vous me trouverez bien importun, bien osé, mais voyez-vous, mon cher général, je suis exaspéré; j'éprouve la rage d'un homme qui voulant sauver un noyé, sent que celui-ci refuse son secours et l'entraîne avec lui au fond de l'eau. Si vous vous impatientez trop en me lisant, je vous dirai volontiers comme Thémistocle : « Frappe, mais écoute! »

Soyez prudent et réservé!

fait répondre l'empereur.

Et Ducrot d'ajouter :

On se fait petit devant la Prusse, on semble décidé à conserver la tête sous l'aile, pour ne pas voir le danger, jusqu'au moment où un rude coup de bâton nous forcera à sortir de cette apathie. La France n'inspire plus ni crainte ni confiance. On dit en Allemagne que si la Prusse lui crachait au visage, elle tournerait la tête pour s'essuyer plus à son aise. Les Allemands ne comprennent rien à notre inaction. Comme il faut chercher une cause à toute chose, ils prétendent que notre empereur est tombé en enfance.

Et, à la veille de l'année terrible, Ducrot écrit encore :

La situation est bien grave, bien grave! dites-vous, je crois que nous passerons un vilain hiver! Eh bien! moi, je crois que les choses continueront à marcher comme elles marchent depuis trois ans : l'annexion de Bade à la confédération du Rhin se fera, et nous regarderons faire; l'impératrice se promènera, recueillera des triomphes, des ovations, fera dépenser beaucoup d'argent à ses illustres hôtes, en dépensera beaucoup. Pendant ce temps, l'empereur fumera des cigarettes, se frisera la moustache; la révolution continuera à faire son chemin, et, un beau jour, la Prusse, devenue l'arbitre de l'Europe, mettra son talon sur la France, annexant au grand empire germanique la Lorraine et l'Alsace, tandis que le désordre et l'anarchie bouleverseront notre pauvre pays. Tel sera certainement le triste résultat des fautes et des faiblesses accumulées comme à plaisir, dans ces dernières années, par un gouvernement qui avait si heureusement et si fièrement commencé (25 septembre 1869.)

Pour se débarrasser des insistances patriotiques de Ducrot, on lui offrait un commandement à Châlons ou à Paris, à son choix. Ducrot refusa, et il disait à ce sujet à Frossard, le 8 mars 1870 :

J'ai répondu que, pour le moment, je persistais à préférer le commandement de la 6e division à tout autre. J'ai beaucoup de bonnes raisons à faire valoir pour expliquer cette détermination; mais la principale, c'est que je reste toujours convaincu, malgré les apparences ultra-pacifiques du moment, que la guerre avec la Prusse est inévitable dans un avenir rapproché! Non seulement inévitable, mais encore très désirable; car, à mon avis, c'est le seul moyen de conjurer les dangers qui menacent la France, et l'on pourrait dire la société européenne tout entière! Il y a un si grand trouble dans les esprits au point de vue moral et religieux, les notions du bien et du mal sont si

confondues, qu'en vérité nous sommes perdus, si une crise violente ne vient réveiller dans les cœurs des générations présentes les sentiments de dévouement, de généreuse abnégation, de patriotisme, prêts à disparaître, ainsi qu'il arrive toujours dans la vie des peuples, aux époques de véritable décadence.

Quoi qu'en disent les rêveurs et les poètes, la guerre est, et sera toujours un mal nécessaire ; elle seule permet aux âmes vraiment fortes de se manifester avec éclat, et, quel qu'en soit le mobile, l'idée du sacrifice suprême, qui est toujours la conséquence immédiate de la lutte, suffira pour l'ennoblir aux yeux des sociétés qui comprennent autre chose que la satisfaction des appétits matériels et des jouissances physiques.

Le général Ducrot ne se trompait point sur l'imminence des hostilités.

Le 19 juillet suivant, la Prusse se fit déclarer la guerre par la France. Nos désastres allaient dépasser toutes les prévisions possibles.



Extrait de l'Atlas de VIAL. — *Baudoin, éditeur* (2).

IV. WISSEMBOURG — FRŒSCHVILLER SEDAN — ÉVASION DES MAINS DES PRUSSIENS

Dans les premiers jours d'août, les forces allemandes étaient groupées en trois armées d'un effectif total de 415 800 hommes avec 1 288 pièces. L'armée française comprenait 252 761 hommes avec 912 pièces, divisés en sept Corps et dispersés sur un front de 350 kilomètres (1). Plus encore que le nombre, le commandement nous faisait défaut; autour du généralissime, Napoléon III, vieilli avant l'âge, épuisé, malade, parmi tant de généraux brillants, nul talent supérieur, nul caractère ne s'imposait. Nous n'avions point de vrai chef d'armée, point de vrai homme de guerre, comme Bugeaud, comme Pélissier.

Ducrot commandait la 1re des 4 divisions du maréchal de Mac-Mahon établie à la frontière Nord de l'Alsace; en outre, pour les opérations militaires, il avait sous ses ordres la 2e division — Abel Douay.

Le 3 août, Ducrot assigna au général Douay les positions à occuper pendant la journée du 4, et il lui écrivait notamment :

> Je ne pense pas que l'ennemi soit en forces dans nos environs, du moins à une distance assez rapprochée pour entreprendre immédiatement quelque chose de sérieux..... Aussitôt que Wissembourg aura été occupé par un de vos bataillons, je vous prie de faire examiner la situation de la manutention. Car c'est de Wissemburg que nous devons tirer la meilleure partie de nos subsistances.

Or, le lendemain, 4 août, à 8 heures du matin, les Allemands attaquaient à l'improviste la division Douay. Le général était tué dès le début de l'action, et sa division perdait 1 200 tués ou blessés, 1000 prison-

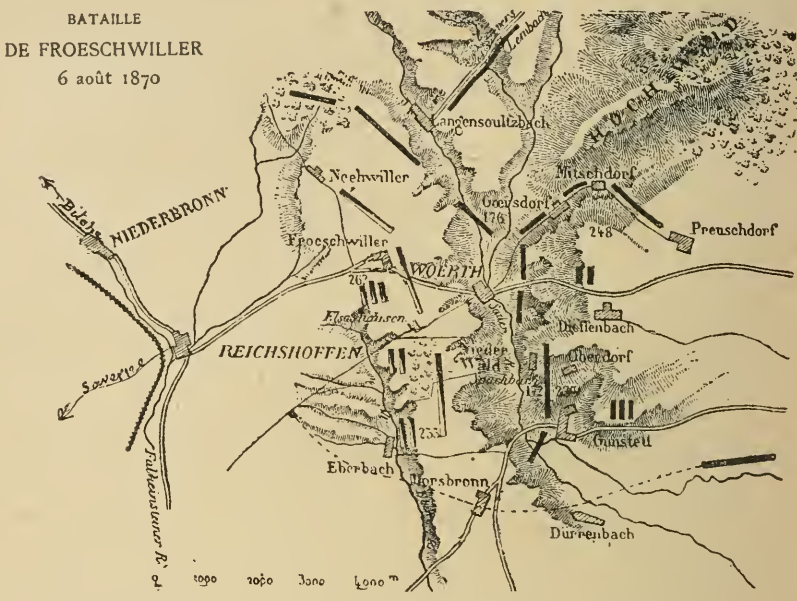
(1) Nous empruntons les chiffres à l'ouvrage du général Thoumas : *Autour du drapeau.*

(2) Nous devons communication de ce croquis et des suivants à l'obligeance de M. Baudoin, éditeur de la librairie militaire.

Disons une fois pour toutes que les lignes noires indiquent les Allemands et les autres les Français.

niers et un canon. 4 900 Français avec 18 canons avaient lutté pendant plus de sept heures contre 40 000 Allemands appuyés par 66 bouches à feu. C'était presque un contre dix!

Les écrivains militaires ont examiné si Ducrot, qui avait le commandement supérieur de la 2e division, écrasée à Wissembourg, et dont une brigade se trouvait à Climbach et à Lembach, soit à une distance de 13 et de 8 kilomètres de Wissembourg, n'est point, en partie, responsable de ce désastre, et si, en particulier, au lieu de se borner à recueillir, vers 3 heures, les débris de la 2e division, au col du Pigeonnier, il n'aurait pas pu lui porter un secours efficace



(Extrait de l'Atlas de VIAL. — *Baudoin, éditeur*).

sur le champ de bataille même. Les opinions sont partagées sur ce sujet.

Quoi qu'il en soit des responsabilités,

la journée de Wissembourg, écrit le général Ambert (1), a peut-être décidé du sort de la guerre; son retentissement a produit une véritable révolution dans les esprits. Ces envahisseurs, qui ne franchissaient nos frontières qu'avec une sorte d'inquiétude vague, ont repris confiance dans le nombre; notre armée, au contraire, habituée aux victoires, s'est sentie tout à coup profondément blessée dans son orgueil. Elle a compris instinctivement que la bravoure du soldat ne suffisait plus, si elle n'était dirigée par le commandement supérieur.

A deux jours d'intervalle, le 6 août, Frœschviller allait faire écho à Wissembourg! Même héroïsme de la part de nos soldats; désastre plus épouvantable encore pour nos armes.

Mac-Mahon n'avait que 44 000 hommes et 131 canons; il ne s'attendait pas à livrer bataille, mais paraissait résolu à attendre l'attaque sur les fortes positions qu'il occupait. Tel n'était point l'avis de Ducrot. Dès la veille, il s'écriait en haussant les épaules: *Oh! je crois bien que nous allons faire une bêtise!* Dans la matinée du 6, grâce à l'insistance de M. de Leusse, maire de Reichshoffen, qui était venu avertir le maréchal de la présence dans tous les environs de masses épaisses d'ennemis, Ducrot décidait Mac-Mahon à se replier sur les crêtes des Vosges. Il était 6 h. 1/2. A ce moment la bataille s'engageait inopinément et le maréchal renonçait définitivement au projet de retraite. Jusqu'à 1 heure de l'après-midi, le combat engagé et continué, malgré les ordres formels du prince royal de Prusse, fut favorable aux Français. Mais les Allemands

(1) *Gaulois et Germains*, I.

n'allaient pas tarder à pouvoir réunir 140 à 150 000 hommes sur le champ de bataille, trop étendu pour notre petite armée. Malgré les prodiges de valeur de nos soldats, malgré les charges héroïques et désespérées des cuirassiers de la division Michel, notre droite est forcée, écrasée, en déroute.

Tout converge alors vers Frœschviller, défendu par la division Raoult. Ducrot, qui se tient victorieusement à l'extrême gauche de la ligne de bataille, y envoie une de ses brigades pour appuyer Raoult. Mac-Mahon y lance les 4 régiments de cuirassirs de la division Bonnemains et les huit batteries de la réserve. Rien n'arrête la marche convergente et irrésistible des masses allemandes appuyées par un feu d'enfer. Raoult est tué; Frœschviller nous est enlevé.

Il ne restait plus qu'à opérer rapidement la retraite, qui est couverte par le général Ducrot avec sa 2e brigade et son artillerie. Mais déjà la route de Bitche est occupée par les Allemands; la retraite se change en déroute, et peut-être tout serait-il tombé aux mains de la cavalerie lancée à notre poursuite, sans la présence, sur les hauteurs de Niederbronn, de la division Guyot de Lespart, du 5e corps.

La bataille, glorieuse assurément pour nos soldats, était désastreuse pour la France. Mac-Mahon perdait 15 à 16000 morts, blessés ou prisonniers, 1 aigle, 28 canons, 5 mitrailleuses, tous les vivres et les bagages. Il abandonnait l'Alsace et la ligne des Vosges, sans même rompre les ponts et les tunnels derrière lui. — Ducrot se sauvait avec 2 000 hommes à peine de toute sa division. « Et penser, disait-il, que ce désastre pouvait être si facilement évité. »

Et sans qu'on fût poursuivi, la retraite ou plutôt la déroute continuait toujours, dans le plus affreux désordre : *Artillerie, cavalerie, infanterie pêle-mêle,* raconte un témoin oculaire; *les soldats* n'ayant pas reçu de vivres et se livrant au pillage dans les villages, *étendus inertes dans des fossés pleins d'eau,* rompus de fatigue et *ne voulant plus suivre;* les états-majors atterrés ne donnant plus d'ordres. Ducrot écrivait le 10 août :

Nous sommes à Lunéville, reculant toujours, honteusement, misérablement, livrant nos belles provinces de la Lorraine et de l'Alsace à ces affreux Prussiens. C'est un crime et mon sang bouillonne dans mes veines en participant à une pareille lâcheté! Ceux qui nous dirigent semblent affolés! C'est une honte, une honte qui ne perdra pas seulement la dynastie impériale, mais aussi notre malheureux pays. Priez pour la France! priez pour nous!

Hélas! Trois semaines encore et la dynastie impériale et une grande armée de plus de 100 000 soldats français sombreront dans un jour d'inoubliable deuil pour la patrie.

Ce sera l'éternel honneur du général Ducrot d'avoir préparé le salut de l'armée. Il ne tint pas à lui que la honte de Sedan ne fût épargnée à la France. — Dans l'armée de Châlons, il commandait le 1er Corps.

Le 31 août, pressentant le danger imminent, Ducrot conduisit son 1er Corps sur la route de Mézières, seule voie libre pour la retraite.

Le soir, un ordre du maréchal le força à rebrousser chemin vers Sedan pour s'établir entre Balan et Bazeilles. — Le général *n'obéit qu'avec rage,* a-t-il déclaré lui-même plus tard; il refusa d'entrer dans une maison et passa la nuit étendu par terre, au bivouac du 1er zouaves. — Tous les auteurs militaires sont d'accord pour reconnaître que le plan de Ducrot était le seul bon et que les dispositions prises par lui, le 31 août, auraient sauvé l'armée.

Mais, en dépit des pressentiments les plus sinistres qui gagnaient généraux et soldats, Mac-Mahon paraissait ne redouter aucun danger immédiat. Il voulait donner une journée de repos à ses troupes qui en avaient, il est vrai, le plus grand besoin, et ne pensait pas avoir plus de 70 000 ennemis devant lui. Cela explique l'ordre donné à Ducrot et le champ de bataille détestable où le maréchal concentrait son armée.

Le lendemain 1er septembre, dès 4 heures du matin, le canon ennemi engageait la bataille dans la direction de Bazeilles. Vers 6 heures, Mac-Mahon était grièvement blessé. A 7 h. 1/2, Ducrot était informé que le maréchal lui remettait, comme au plus

digne et au plus capable, quoi qu'il fût plus jeune de grade que Wimpffen et Félix Douay, le commandement en chef de l'armée. Mac-Mahon ne lui transmettait ni instruction, ni plan de bataille. Probablement, il n'en avait point.

Ducrot prit aussitôt son parti : sauver l'armée en battant en retraite. Et, pour cela, occuper fortement le calvaire d'Illy, clé du champ de bataille, rompre le combat engagé, et se retirer par échelons vers le Nord pour s'écouler à travers les routes de la forêt. Les ordres sont donnés en conséquence et ils étaient en voie d'exécution lorsque, vers 9 heures, le général de Wimpffen, en vertu d'une lettre du ministre de la Guerre, réclama le commandement. Ducrot s'inclina, mais insista auprès de Wimpffen pour qu'il donnât suite au mouvement de retraite commencé.

Wimpffen, arrivé de la veille à l'armée, avait de tout autres projets. *Ce n'est pas une retraite qu'il nous faut*, disait-il, *mais une victoire*. Et il croyait la tenir. — Il jetterait les Bavarois à la Meuse, à Bazeilles, et se rabattrait ensuite, à droite et à gauche, sur les ailes qui le débordaient, cherchant à l'envelopper. — La plupart des auteurs militaires estiment que, dans les circonstances du 1er septembre 1870, en présence des deux armées opposées, la nôtre, plus faible de moitié en hommes et en canons (1), découragée, démoralisée, épuisée de fatigue, et l'autre, enivrée par ses succès précédents, pleine d'audace et de confiance, le projet de Wimpffen *n'était qu'une folie!*

Cette *folie*, l'armée et la France allaient l'expier bien chèrement. — Sur l'étroit champ de bataille où nos soldats sont entassés, cette série d'ordres et de contre-ordres, de marches et de contre-marches, amène une confusion indescriptible, tandis que, profitant des deux ponts de Bazeilles et de Donchery, laissés intacts par les Français, sans être inquiété, et comme il eût fait à la parade, l'ennemi poursuit, et, vers 1 heure, achève son grand mouvement tournant. Son aile droite donne la main à son aile gauche sur les hauteurs de Saint-Menges. Un cercle de fer et de feu enveloppe entièrement l'armée française écrasée par 540 canons.

BATAILLE DE SEDAN le 1er Septembre 1870 (*Atlas* VIAL.)

Rien ne peut tenir sous cet ouragan de boulets, de mitraille et d'obus venant de tous côtés. Les régiments plient, se dérobent, se débandent. Quand ce feu terrible a préparé l'attaque et rendu toute résistance impossible, les masses prussiennes s'ébranlent et montent à l'assaut des positions françaises.

Comme à Frœschviller, la cavalerie est appelée à se sacrifier héroïquement et inutilement pour conjurer le désastre qu'elle aurait dû prévenir en éclairant l'armée, en arrêtant les têtes de colonnes de l'ennemi. Ducrot lance dans la fournaise la division du brave général Margueritte, dont les charges arrachent des cris d'admiration à l'ennemi. *Oh! les braves gens!* s'exclame le roi de Prusse.

Le calvaire d'Illy est tombé au pouvoir de l'ennemi. Tout ce qui tenait encore tourbillonne, se disperse, et, dans une

(1) Allemands, 245 000 avec 813 canons; Français, 125 000 avec 419 canons (général Thoumas).

confusion effroyable, cavalerie, artillerie, infanterie, tout roule vers Sedan, s'écrase aux portes où tombent déjà les boulets ennemis. — Ducrot, entraîné par le flot des fuyards, arrive non sans peine à la sous-préfecture où est Napoléon III.

Dès que l'empereur vit le général Ducrot, « il n'y avait que votre mouvement de retraite qui pût nous sauver », lui dit-il; — et faisant allusion aux rapports de Ducrot avant la guerre, il ajouta : « Vos pressentiments sur les intentions de la Prusse, ce que vous m'avez dit de ses forces militaires et du peu de moyens que nous aurions à leur opposer, tout cela n'était que trop vrai. J'aurais dû tenir plus de compte de vos avertissements et de vos conseils. »

Après les quelques paroles adressées par l'empereur au général Ducrot, le silence se fit. Ce silence, vraiment sinistre, rendait plus saisissant encore le bruit du dehors. L'air était en feu; les obus, tombant sur les toits, entraînaient des pans de maçonnerie qui s'abattaient avec fracas sur le pavé des rues; les incendies se déclaraient dans la ville. Des femmes et des enfants étaient foudroyés; la sous-préfecture n'était pas épargnée, les obus éclataient dans le jardin et dans la cour.

Wimpffen ne voulait plus exercer le commandement. Napoléon III, désireux de faire cesser le massacre, cherchait un général qui consentît à donner des ordres. Tous se récusèrent. Wimpffen fut mandé.

Il était environ 8 heures quand il arriva. Ducrot était assis dans un coin. Wimpffen entra avec éclat, levant les yeux au ciel et marchant à grands pas : « Sire, s'écria-t-il, j'ai perdu la bataille; si j'ai été vaincu, c'est que mes ordres n'ont pas été exécutés, c'est que vos généraux ont refusé de m'obéir. »

A ces mots, Ducrot se lève comme mû par un ressort, et d'un bond se place face à Wimpffen : « Que dites-vous, s'écrie-t-il, et qui a refusé de vous obéir? A qui faites-vous allusion? Serait-ce à moi? Hélas! vos ordres n'ont été que trop bien exécutés. Si nous avons subi un affreux désastre, plus affreux que tout ce qu'on a pu rêver, c'est à votre folle présomption que nous le devons, seul vous en êtes responsable, car si vous n'aviez pas arrêté le mouvement de retraite en dépit de mes instances, nous serions maintenant en sûreté à Mézières, ou du moins hors des atteintes de l'ennemi. »

Décontenancé par cette brusque apostrophe de Ducrot qu'il ne savait pas là, Wimpffen dit : « Eh bien! puisque je suis incapable, raison de plus pour que je ne conserve pas le commandement. »

Et Ducrot : « Vous avez revendiqué le commandement ce matin quand vous pensiez qu'il y avait honneur et profit à l'exercer; je ne vous l'ai pas contesté..... alors qu'il était peut-être contestable. Mais, à l'heure qu'il est, vous ne pouvez plus le refuser. Vous seul devez endosser la honte de la capitulation! » Ducrot était très exalté. L'empereur et les personnes de son entourage s'interposèrent pour le calmer (1).

Wimpffen signa la capitulation qui livrait aux Allemands tout ce qui restait de l'armée de Châlons : 83 000 hommes, 449 pièces de campagne, 139 pièces de siège, 1072 voitures, 66 000 fusils, 6 000 chevaux en bon état. — Nous avions eu 3 000 tués durant la bataille, 14 000 blessés et *21 000 prisonniers*. L'empereur s'était lui-même constitué prisonnier et avait rendu au roi de Prusse *son épée qui n'était plus l'épée de la France*.

Le mouvement de retraite de Ducrot dans la matinée du 1er septembre aurait-il sauvé l'armée française? La question est discutée. Plusieurs estiment qu'il n'était plus temps à 8 heures de sauver l'armée en entier. Mais tous sont d'accord que c'était la seule chance de salut possible, et qu'au moins Ducrot nous aurait sauvés de la honte de la capitulation.

Cette honte écrasait l'âme vaillante du général. Il écrit à sa femme :

Ton mari n'est plus qu'un misérable prisonnier, un soldat déshonoré dont le nom sera flétri dans l'histoire, comme ayant été compris dans la capitulation la plus honteuse qu'aient jamais enregistrée nos annales militaires.

Pourquoi ne suis-je pas tombé sur le champ de bataille! Du moins, j'échappais à tant de hontes et de misères, et je laissais à mon fils un nom dont il n'aurait pas eu à rougir! Mais les balles et les boulets n'ont pas voulu de moi! Aucune expression ne saurait rendre mon désespoir : ton cœur seul peut le comprendre! Ce désespoir est augmenté par la pensée que (sans le fatal aveuglement de Wimpffen) notre retraite était assurée. — Je ne sais encore dans quelle résidence j'irai cacher ma honte et mon désespoir. Ton fidèle et désespéré ami.

Nos soldats désarmés, devenus prisonniers des Allemands, sont parqués comme

(1) Général Ambert, *Gaulois et Germains*.

de vils troupeaux dans la presqu'île d'Iges. Ducrot s'installe au milieu d'eux et va au quartier général du prince royal de Prusse pour intéresser le prince au triste sort de ses compagnons d'armes. — Puis, comme sa présence, au milieu de leurs prisonniers, gêne les Allemands, ils le forcent à partir. Il se rend avec son état-major à Pont-à-Mousson où il a promis de se constituer prisonnier. — Le premier train qui doit le transporter en Prusse est trop rempli; le général n'y trouve point de place. — Il sort alors de la gare avec ses officiers, se cache, et, sous un déguisement, traverse les lignes prussiennes. Le 13 septembre, Mme Ducrot recevait le télégramme suivant :

Je me suis échappé des mains des Prussiens..... Je suis libre de ma personne, libre de tout engagement.

Ducrot suivait de près le télégramme. Mais il eut à peine le temps d'embrasser sa femme et ses enfants.

Un ordre du général Trochu, son ancien camarade et ami, devenu, à la révolution du 4 septembre, président du gouvernement de la Défense nationale, l'appela à Paris. Il partit aussitôt, et, le 15, il écrivait :

Trochu me donne une grande part de l'organisation de la défense et me *charge* d'une bien lourde responsabilité. Si mon intelligence n'est pas à la hauteur de la situation, du moins mon dévouement sera complet et absolu. Il faut remplir son devoir jusqu'au bout, ne se laisser abattre par aucun désastre, être fort de corps et d'esprit, donner l'exemple à tous!

Hélas! la bénédiction du Dieu des armées manquait à la France. Ni Chanzy, ni Faidherbe, ni Bourbaki, ni Ducrot, ni les efforts d'un million d'hommes n'allaient arrêter le vainqueur. Mais, au moins, l'honneur sera sauf, et l'Europe et le monde apprendront ce dont, après des désastres inouïs, la France est encore capable.

V. DUCROT DANS LA DÉFENSE DE PARIS

Trochu se réservait pour lui-même la haute direction de la défense. Ducrot devenait son principal lieutenant et comme son bras droit. — Dès le premier jour, Trochu l'investit du commandement des 13e et 14e Corps, seules troupes un peu organisées dont il était possible de disposer pour les opérations extérieures, — et, lors de la réorganisation générale du 8 novembre, il lui confia la deuxième armée, la meilleure des trois armées de Paris. — Ducrot avait donc, en sous-ordre, le principal rôle dans la défense. Et plût à Dieu qu'il eût eu absolument le premier! — Sans les décisions du gouvernement de la Défense nationale, *pouvoir d'opinion, et qui n'avait du pouvoir que l'apparence,* un chef militaire aurait pu sauver Paris.

Le 17 septembre, quinze jours après Sedan, les Prussiens arrivaient en vue de Paris. Le 19, afin de les tenir le plus loin possible de la place, Ducrot les attaqua sur les hauteurs de Châtillon, avec le 14e Corps. Le général Vinoy, commandant du 13e Corps, qu'il venait de ramener de Mézières à Paris par une marche fort habile, se montrait froissé d'être sous les ordres de Ducrot, plus jeune que lui; il avait obtenu d'être indépendant avec son 13e Corps. — L'humanité est ainsi faite! Les ombres se mêlent toujours à la lumière: nul homme n'est sans défauts (1).

Le combat de Châtillon fut malheureux.

La panique du 4e zouaves de marche — recrues qui n'avaient des zouaves que l'uniforme — désorganisa nos divisions obligées de battre en retraite, et fit croire aux Parisiens à un assaut de l'enceinte par les Prussiens. — Vinoy accourait pour le repousser, et Trochu « dont la capacité militaire n'égalait certainement pas les vertus privées » et d'ailleurs, peu partisan d'une défense extérieure active, faisait, en toute hâte, évacuer les ouvrages extérieurs, replier les troupes dans les forts ou dans l'enceinte, et rompre tous les ponts de la Seine et de la Marne, sauf le pont de Neuilly. 200 000 Allemands eurent ainsi toute liberté pour établir et fortifier solidement leurs lignes d'investissement d'un *pourtour d'environ*

(1) Voir la Biographie de Vinoy, n° 93.

100 kilomètres. Malgré sa population de deux millions d'habitants, Paris était bloqué *comme une bicoque des Vosges.*

Bismarck s'était vanté, au nom de l'armée allemande, d'écraser en deux ou trois jours un ou deux forts de Paris, de faire brèche dans l'enceinte et d'emporter la ville d'assaut. Mais c'était pure fanfaronnade. L'assiégeant, satisfait de bloquer la grande ville, ne devait rien tenter contre les ouvrages fortifiés — et il aurait eu même bien de la peine à défendre et à protéger ses lignes de blocus, si, parmi ses 3 ou 400 000 défenseurs armés, Paris eût possédé, dans son sein, une armée de vrais soldats. Malheureusement, et l'affaire de Châtillon en était la preuve, cette armée n'existait pas.

Profitant, de leur côté, du répit que nous laissaient les Allemands, nos généraux voulurent aguerrir une partie de leurs trop



Paris pendant le siège. (*Atlas* VIAL.)

nombreuses milices et les habituer au feu par des sorties, des escarmouches, de vrais combats. Le 21 octobre, à l'affaire de la Malmaison, Ducrot avait 10 000 hommes et 66 canons. Il constata avec bonheur la solidité de ses jeunes troupes, en particulier l'héroïque bravoure des zouaves fuyards de Châtillon. — Désormais on pouvait marcher à l'ennemi et peut-être rompre sa ligne d'investissement, quelque redoutable qu'elle fût. — Le 28 novembre, la population parisienne lisait avec la plus poignante émotion l'ordre du jour célèbre de Ducrot :

(1) Première armée (200 000 gardes nationaux) : général Clément Thomas. Troisième armée (70 000 hommes) : général Vinoy.

Soldats de la deuxième armée (1) de Paris, le moment est venu de rompre le cercle de fer qui nous enserre depuis trop longtemps. A vous est dévolu l'honneur de tenter cette grande entreprise : vous vous en montrerez dignes, j'en ai la certitude..... Pour moi, j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière; je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux; vous pourrez me voir tomber, mais vous ne me verrez pas reculer. Alors, ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi. En avant donc! en avant, et que Dieu nous protège!

Général A. DUCROT.

Plus tard, dit un excellent écrivain militaire — le commandant Rousset.

Il s'est trouvé des sceptiques qui, oubliant l'exaltation patriotique du moment, ont, les uns très sévèrement blâmé, les autres simplement raillé

ce pacte téméraire, avec la victoire ou la mort. L'histoire, plus juste, dira qu'il ne tint pas au général Ducrot tout seul que son engagement solennel fût rempli. Le dévouement absolu avec lequel il se prodigua pendant les trois terribles journées qui suivirent, le courage invincible qu'il y déploya, l'entrain passionné qu'il sut, comme il l'a dit « faire passer dans le cœur de ses soldats » et les prodiges de valeur qu'il obtint de la plupart, malgré d'intolérables souffrances matérielles, sont là pour attester que si les circonstances l'empêchèrent de remplir la première de ses promesses, il ne négligea rien pour s'acquitter de la seconde et trouver sur le champ de bataille une mort qui ne voulut pas de lui.

Ce qu'on peut affirmer, c'est que, le 28 au soir, les troupes de la deuxième armée ne montraient aucune tendance à tourner en ridicule l'enthousiasme de leur commandant en chef. Elles le partageaient, au contraire. « On les avait averties qu'elles allaient avoir à livrer une bataille, probablement plusieurs, à faire une longue expédition dont le sort du pays dépendait; on leur avait donné des vivres pour six jours, 108 cartouches par homme; personne n'emportait de bagages, *pas même une couverture,* les officiers et les généraux pas plus que les autres. Toutes les voitures que l'on emmenait étaient chargées de cartouches et de munitions d'artillerie. » Et devant la perspective de tant d'efforts, de tant de souffrances, la grandeur du but à atteindre apparaissait si haute, que personne ne songeait à se plaindre, que chaque officier, chaque soldat, semblait prêt à affronter tous les périls, pourvu que la patrie fût délivrée! Un pareil état d'âme, chez ces levées encore si jeunes, était tout à l'honneur du général Ducrot, qui, seul, l'avait créé, dans les circonstances les plus difficiles, par sa fermeté et son activité.

La bataille, fixée au 29 novembre, se trouva retardée au 30, à cause d'une crue subite de la Marne. Nous perdions l'avantage inestimable de la surprise. Nous citons ici le général Thoumas :

Les Allemands, avertis, eurent le temps d'amener des renforts sur le point menacé. — La tentative de la deuxième armée aurait peut-être cependant réussi, sans la circonspection exagérée du général d'Exéa qui, placé avec le 3e Corps d'armée sur la rive droite de la Marne, devait traverser cette rivière pour tomber sur le flanc droit des Allemands. En attendant ce mouvement, les 1er et 2e Corps s'épuisent après l'occupation de Champigny, en efforts énergiques contre le parc de Villiers et le château de Cœuilly. Le 2e Corps est forcé à la retraite; son artillerie seule continue la lutte. Le général Renault, qui commandait ce Corps, est blessé mortellement. La 3e division du 1er Corps reçoit du commandant de Corps d'armée, à l'insu du général en chef, l'ordre de battre en retraite. Au même moment, le général d'Exéa, sur les ordres réitérés qui lui sont transmis, se décide enfin à traverser la Marne; mais, au lieu de se porter à gauche, pour tourner la position ennemie, il tourne à droite et se dirige sur le point où a échoué le 2e Corps. Ces attaques décousues n'aboutissent pas; le général Ducrot fait cesser tout mouvement offensif et organiser définitivement les positions conquises le matin.

Nos soldats avaient montré la plus admirable bravoure, et 6000 d'entre eux étaient tombés morts ou blessés. — Le lendemain, ni Français ni Allemands n'étaient à même de reprendre la lutte. — Après deux nuits très rigoureuses passées en plein air par nos troupes, sans tentes ni couvertures, la bataille recommença, le 2 décembre, par l'offensive des Allemands. « Enlever Bry et Champigny, détruire les ponts et jeter les Français dans la Marne », tel était l'ordre du grand quartier général. Malgré les efforts désespérés des Allemands pendant toute la journée, le soir, les Français conservaient toutes leurs positions. — Mais la nuit fut affreuse, et quoique le gouverneur n'osât, par crainte de l'opinion, donner l'ordre de la retraite, le général Ducrot prit sur lui, dans la matinée du 3, de replier l'armée derrière la Marne. — Les Français avaient perdu 12000 hommes durant les deux batailles; les Allemands, 6000.

Ducrot avait combattu au premier rang comme un sous-officier, il laissait la moitié de son épée dans le corps d'un Prussien. Certains critiques estiment, avec raison selon nous, qu'il eût mieux fait de se tenir à la place assignée au général en chef d'une grande armée; il aurait pu ainsi diriger effectivement les mouvements de la bataille, et peut-être eût-il enregistré une victoire, le 30, au lieu d'un demi-succès stérile.

D'autres critiques attaquent le plan tactique de la bataille. Mais, dit le général Ambert, nous croyons avoir le droit d'être fiers de la bataille de Champigny. Elle prouve « à l'Europe entière que, même vaincue, la France est toujours redoutable, et que le

Prussien n'entre pas dans Paris comme le Français est entré jadis à Berlin. »

Ducrot n'était nullement découragé. Le 3 au soir, il réunissait tous les chefs de Corps pour procéder à la réorganisation de son armée, et ne demandait que quarante-huit heures pour livrer de nouveau bataille. — Mais, le 5, Trochu recevait ce simple billet de de Moltke.

Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes. Si toutefois *Votre Excellence juge à propos de s'en convaincre* par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et venir.

Que signifiait cette lettre? Était-ce *une sommation de se rendre,* ou plutôt une invitation indirecte à une négociation? — Ducrot n'hésitait pas et, avec la vivacité de son esprit, il disait :

C'est un incident providentiel; ces gens-là en ont assez; ils veulent traiter..... Pourquoi ne pas admettre qu'ils sont sous l'impression des pertes que nous venons de leur faire subir?

L'avis de Ducrot fut rejeté et l'on se prépara à une nouvelle grande bataille pour le 21 décembre. Le petit corps d'armée de Saint-Denis et la troisième armée vinrent se ranger à gauche et à droite de la 2e armée.

La bataille devait commencer par la prise du Bourget, opération confiée au Corps d'armée de Saint-Denis. Mais le Bourget ne put être pris, et la bataille à peine engagée fut suspendue par ordre de Trochu.

L'énorme déploiement de forces qui avait eu lieu pour aboutir à un si mince résultat acheva de porter un coup irrémédiable à la popularité de Trochu et des généraux de la défense. Ils n'osèrent point ramener les troupes dans l'enceinte.

Les soldats faisaient pitié à voir, a écrit le général Ducrot, la tête entourée de chiffons, leur couverture pliée et repliée autour du corps, les jambes enveloppées de loques, n'ayant plus forme de soldats, ils allaient sous la bise glacée aux avant-postes, aux tranchées. *C'était bien,* suivant l'expression d'un membre du gouvernement, *Moscou aux portes de Paris.*

Il y eut 900 cas de congélation dans une seule nuit. 20 000 hommes entraient à la fois à l'hôpital. L'armée était affaiblie, désorganisée, démoralisée, incapable de rien d'offensif, mais résignée à souffrir. — Le 31 décembre, le gouvernement réunit un nombreux Conseil de Guerre pour aviser à la situation militaire.

Le général Ducrot, si hardi, si entreprenant, si brave, combattit vivement la pensée d'une sortie. Pour lui, l'échec était certain. — Le général Vinoy, si expérimenté, critiqua les opérations antérieures et fit entendre qu'il était trop tard pour réparer les fautes commises (1).

Ducrot releva vivement les paroles du général Vinoy. Il interrompait ensuite à chaque instant, et le ministre de la Guerre, général Leflô, dut l'inviter à laisser chacun émettre librement son opinion, comme on lui avait permis de donner la sienne. — L'opinion de tous les vrais militaires fut que si Paris était imprenable, il était cependant hors d'état de se délivrer lui-même. « Nous marcherons à l'ennemi sans aucun espoir de succès, pour accomplir un devoir, et avec la froide énergie qu'inspire l'esprit de sacrifice », avait déclaré l'un de ces braves au nom de tous ses camarades.

Le 6 janvier 1871, Ducrot envoyait à Trochu sa démission de commandant de la deuxième armée. Trochu refusa d'accepter la démission de son ami, et Ducrot commandait la droite de notre armée à la bataille de Buzenval, le 19 janvier. C'était la fin de la résistance de Paris. Le 28 janvier, l'armistice livrait les forts à l'armée allemande,

La défense de Paris aurait-elle pu avoir un autre résultat? La plupart des auteurs militaires le pensent, et le général Ducrot, lui-même, le dit en termes formels dans son ouvrage : *La défense de Paris.* — La raison principale de l'insuccès vient de la politique qui paralysa l'action militaire.

Au point de vue militaire, M. le commandant Rousset critique la mauvaise organisation du commandement et la direction hésitante qui présidait aux opérations.

---

(1) Général Ambert, *Gaulois et Germains.*

Deux chefs agissaient parallèlement; l'un, responsable, mais sans convictions, et aussi dépourvu de fermeté que de décision; l'autre, vigoureux, ardent, énergique, mais cédant trop aisément à son impétuosité naturelle, et témoignant parfois d'un exclusivisme dangereux. Le premier, bien qu'il ne fondât d'espérance que sur la défense rapprochée, laissait agir le second, partisan convaincu de la défense active; cependant, loin de lui faciliter la tâche par la concentration des efforts de toutes les forces disponibles, il n'intervenait personnellement que pour limiter ses conceptions ou en arrêter les effets par des mesures inopportunes et timides.

Ducrot, écrivait, au lendemain de la capitulation, ces paroles que l'histoire a ratifiées :

Bien des accusations injustes sont portées contre ceux qui ont dirigé la défense. Il ne saurait en être autrement en présence d'un résultat si désastreux! Lorsque les passions seront calmées, l'histoire un jour nous rendra justice; elle dira ce qu'il y a eu de grandeur et de dévouement dans cette défense à outrance d'une grande capitale qui comptait plus de 2 000 000 d'habitants et un bien petit nombre de soldats!

VI. LE GÉNÉRAL DUCROT ÉLU DÉPUTÉ — COMMANDANT DU 8e CORPS D'ARMÉE — SA RÉVOCATION — SA MORT

Ducrot ne fut point inscrit sur la liste officielle des prisonniers de la capitulation de Paris. On voulait le soustraire aux vengeances des Prussiens qui prétendaient qu'il s'était échappé de leurs mains au mépris de ses engagements. Ducrot protesta avec sa vivacité habituelle auprès de Vinoy, nouveau commandant en chef des forces de Paris et auprès des Prussiens. Il écrivit à de Moltke :

Je prie Votre Excellence de vouloir bien me donner les moyens de comparaître le plus tôt possible devant un Conseil de Guerre ou un tribunal d'honneur, pour statuer sur la question de mon évasion après Sedan.

De Moltke lui promit de réunir en temps voulu un Conseil spécial, — mais ce Conseil ne fut jamais réuni, — il n'aurait eu qu'à acquitter le général Ducrot. — Aux élections du 8 février 1871, pour l'*Assemblée nationale,* Ducrot fut élu dans la Nièvre, le premier de la liste, quoi qu'il eût formellement décliné toute candidature. Il accepta sur les instancee de ses amis et *comme un devoir envers l'armée.* — Cependant, le 21 novembre 1873, il donna sa démission de député. Il reçut alors le commandement du 8e Corps à Bourges. Comme il ne cachait pas son antipathie pour les républicains, le maréchal de Mac-Mahon, devenu leur prisonnier après le coup d'État du 16 mai 1877, signa la révocation de Ducrot — 10 janvier 1878. — Le 29 janvier de l'année suivante, le maréchal donna sa démission de président de la République pour ne pas signer des décrets semblables contre d'autres généraux.

Ducrot s'était retiré à Versailles. C'est là qu'il mourut presque subitement, le 16 août 1882, à l'âge de soixante-cinq ans, Un prêtre, accouru en toute hâte, avait eu le temps de lui donner une dernière absolution et le sacrement de l'Extrême-Onction. — On l'a vu par ses lettres, le général était chrétien, fidèle à Dieu comme à sa patrie. Un de ses derniers actes, comme commandant du 8e Corps, avait été l'organisation d'une messe solennelle, célébrée par l'évêque de Nevers, pour tout le Corps d'armée, alors en grandes manœuvres.

Le général protestant Randon, gouverneur de l'Algérie, avait terminé une expédition par une cérémonie semblable, immortalisée par le pinceau d'Horace Vernet : *Une messe en Kabylie.* — Les armées étrangères, l'armée russe notamment, ont toujours la messe et leurs offices religieux. Mais en France, le parti arrivé au pouvoir en 1876 voulut voir *un danger public* dans la messe solennelle du 8e Corps. Ce fut l'une des raisons de la révocation du général Ducrot.

La guerre à Dieu a depuis lors pris de plus grandes proportions. — Dieu nous épargnera-t-il les désastres inouïs, honteux, inexplicables comme ceux de 1870? Nous donnera-t-il encore, pour sauver au moins l'honneur, les épées bénites sur le Saint-Sépulcre, à Jérusalem, les épées de Chanzy et de Ducrot?

Paris. P. TRANQUILLE.

LES CONTEMPORAINS



MADAME BARAT, FONDATRICE DES DAMES DU SACRÉ-CŒUR (1779-1865)

I. SOPHIE BARAT : SA FAMILLE — SON ÉDUCATION — L'ABBÉ BARAT

Sophie Barat naquit le 13 décembre 1779, à Joigny, sur cette terre de Bourgogne qui a donné à la France tant d'illustrations. Son père n'était qu'un modeste agriculteur qui, à la profession de tonnelier, joignait la culture de quelques vignes composant son patrimoine. Il avait épousé Madeleine Foufé, femme d'une piété solide et d'une intelligence bien supérieure à sa condition.

Déjà le ciel leur avait envoyé deux enfants, quand naquit la plus jeune, la petite Sophie.

Son entrée dans cette vie fut accompagnée de circonstances qui auraient pu lui être funestes, mais Dieu veillait sur cette enfant privilégiée. Quand, quelques années plus tard, on demandait à Sophie : « Qui l'avait mise au monde ? » elle ne manquait jamais de répondre avec son air ingénu : « C'est le feu. » En effet, la nuit de sa naissance, un violent incendie s'était déclaré dans une maison voisine de l'habitation de ses parents ; la demeure de la famille Barat avait été préservée, mais la mère en avait ressenti une émotion violente qui avait hâté de deux mois la naissance de l'enfant qu'elle portait dans son sein.

Cette enfant était la future fondatrice des Dames du Sacré-Cœur, et il avait plu à la Providence d'illuminer son berceau d'une flamme matérielle, image de l'éclat qu'elle devait projeter un jour dans l'Église. Le tempérament frêle de Sophie se ressentit toujours des suites de cet accident, et ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui conserver la vie. Mais si le corps resta débile, la petite créature trouva une large compensation dans la vivacité de son intelligence et de son cœur.

C'est elle-même qui, à l'âge de cinquante ans, écrit à son neveu : « Je n'avais que dix-sept mois lorsque je m'aperçus que j'existais. » De fines réparties, des réponses ingénieuses vinrent de bonne heure révéler un esprit peu ordinaire. Un jour elle accompagne sa mère chez un homme de loi, et complète des explications insuffisantes avec une telle assurance que le notaire reste en admiration devant cette enfant extraordinaire.

Au catéchisme, elle est si petite et sa voix est si faible, qu'on est obligé de la faire monter sur un banc, mais ses réponses dénotent un bon sens peu commun et le curé de la paroisse avance pour elle le moment où elle devra s'asseoir à la Table des anges.

C'est qu'en effet si l'esprit est vif le cœur a des élans extraordinaires dont l'ardeur épouvante et dont il faut réprimer les épanchements. Dans une instruction, elle entend le prêtre qui exhorte ses compagnes à demander à Dieu le pardon de leurs péchés, et voilà que Sophie commence tout haut une confession ds ses fautes. Un autre jour ce sont des attendrissements et des larmes dont on ne peut arrêter le cours.

Heureusement, cette ardeur se tourne du côté de Dieu, mais les parents ne laissent pas d'être inquiets sur la sensibilité de cette nature. L'âge arrive, et cependant Sophie reste délicate et de petite taille : son intelligence seule se développe et semble la consumer du désir d'apprendre. Mais à quoi bon donner à cette enfant une instruction qui sera peu en rapport avec sa situation future ? La famille hésite, elle est inquiète, quand Dieu y pourvoit.

Sophie avait un frère aîné : « Après de fortes études au collège de Joigny, d'où il était sorti avant l'âge de dix-sept ans, remportant presque tous les prix de sa classe, le jeune Louis Barat avait résolu de se faire prêtre..... Il entra au Grand Séminaire de Sens, où l'ordre du sous-diaconat lui fut conféré à vingt-deux ans. Comme il avait dès lors terminé ses études ecclésiastiques, on l'envoya professer les sciences mathématiques à son collège de Joigny, en attendant qu'il eût l'âge de se consacrer au saint ministère. Ramené ainsi au foyer paternel, il fut étonné des dispositions de sa plus jeune sœur. Il y vit l'indication pour lui d'un grand devoir : celui de former cette âme, et il se mit à l'œuvre de son éducation, avec ce zèle généreux, mais un peu âpre, qui était la forme de son affection.

« Jusqu'alors Sophie, inséparable de sa mère, avait vécu de la même vie, tantôt l'accompagnant aux vignes, tantôt s'employant à l'ouvrage de la maison, et prenant sous sa conduite ces habitudes d'ordre, de travail et d'économie, qui un jour devaient rendre si chers à sa piété l'esprit et les mystères de la vie de Nazareth. Son frère l'appliqua désormais à l'étude. Il lui donna une règle. Chaque jour de grand matin, à l'heure où son père descendait à

l'atelier ou partait pour les champs, Sophie se levait. Elle se rendait d'abord à l'église voisine, où elle assistait pieusement à la première messe; puis, montant à sa mansarde, l'écolière, seule sous le ciel, se plongeait dans une étude qui n'était interrompue que par les indispensables relations de la famille et de rares congés (1).»

Sophie s'adonna avec passion à ce labeur intellectuel et, en peu de temps, elle devint une parfaite écolière. Guidée par son frère, elle étudia l'antiquité classique, latine et grecque, goûtant les beautés d'Homère comme un brillant rhétoricien. L'abbé Barat était surpris autant qu'heureux des progrès de son élève. Mais en même temps s'élevait en son esprit une idée de responsabilité et de vague inquiétude: il demandait à Dieu ardemment de lui indiquer la voie que devait suivre sa jeune sœur.

Quant à elle, insouciante de l'avenir, elle buvait à longs traits à cette source des belles-lettres qui développait en elle le goût de la nature. Son bonheur était de descendre les prairies qui bordent le cours sinueux de l'Yonne et de passer quelques heures sur le bord de la rivière, plongée dans la lecture et dans l'admiration de son *poète favori*, Virgile. Dans les illusions de son humilité, elle disait plus tard avoir été alors « plus virgilienne que chrétienne. » Rien, en effet, ne pouvait satisfaire pleinement l'activité dévorante de cet esprit; aux langues classiques succédèrent les langues vivantes : elle apprit l'italien, commença l'espagnol; son frère qui professait les sciences naturelles et mathématiques lui passa ses livres de botanique et d'astronomie dont elle fit ses délices.

Les parents ne pouvaient manquer d'être fiers des aptitudes extraordinaires de leur fille, mais ils se demandaient avec une certaine anxiété à quoi conduirait tout ce travail scientifique et littéraire, et s'il ne serait pas plus simple de faire reprendre à leur fille les habitudes du milieu dans lequel elle était destinée à vivre. N'avaient-ils pas déjà trop longtemps cédé à un désir qui pouvait amener un danger, en donnant à cette fille d'ouvrier le dégoût de sa condition?

Mais ces heureux parents n'avaient qu'à jeter un coup d'œil sur Sophie pour constater que son caractère ne souffrait nullement d'une éducation si particulière et qu'elle ne s'en estimait pas plus que ses compagnes employées à de plus vulgaires occupations. Simple et aimable, elle allait à toutes et se faisait aimer de toutes.

Parfois même la simplicité dans sa mise et son extrême modestie lui donnaient un air embarrassé que ses amies et ses proches se plaisaient à railler. Pour leur être agréable, elle prit pendant quelque temps le goût de la parure et consentit à se poudrer les cheveux, ce dont plus tard elle s'accusait avec larmes.

C'est qu'en effet, les vanités de ce monde n'étaient pas faites pour elle, ou plutôt elle en estimait déjà à sa juste valeur le charme séduisant. Un jour qu'un jeune homme s'était permis de s'approcher d'elle pour lui attacher quelques fleurs, la jeune fille, peu habituée à ces familiarités, se retira vivement, prit les fleurs, les jeta à terre et les foula aux pieds.

Ce mouvement sévère lui était inspiré par le désir déjà ardent dans son âme de se donner entière à Jésus-Christ dans toute la fleur de sa virginité. Sophie Barat ne connut pas d'autre amour. Il était tellement inné en elle, que jamais elle ne put se rappeler un moment où elle eût songé à un autre avenir et cependant, jamais dans ses jeunes années, elle n'avait vu de religieuses. La Révolution les avait dispersées, et on était encore loin de l'époque où elles pouvaient songer à reprendre leur vie active des jours passés.

Malgré tout, quand sa sœur aînée se maria en 1792, Sophie déclara à cette occasion que sa résolution à elle était déjà prise, et qu'il était inutile de lui chercher un autre époux que le Dieu du ciel. Il fallait une âme généreuse et une vocation irrésistible pour tenir ce langage, à l'heure où la religion souffrait une persécution cruelle

(1) M. l'abbé Baunard, *Histoire de la vénérable mère Marie-Sophie Barat*, 4[e] édit. P. 10. Poussielgue.

et où le sang des prêtres et des religieuses coulait sur l'échafaud. La vie des siens allait elle-même se trouver en danger.

Suivant l'exemple de son archevêque et d'un bon nombre de prêtres du diocèse de Sens, l'abbé Louis Barat avait prêté le serment exigé par la Constitution civile du clergé sans trop savoir ce qu'on voulait de lui. Quand il l'eut compris, il s'effraya de son acte et s'empressa de le réparer par une lettre de rétractation adressée au Conseil communal de Joigny; puis, se sentant peu en sûreté dans sa ville natale, il la quitta promptement pour aller trouver à Paris, du moins il le croyait, un refuge plus assuré. Il y était depuis quelques mois à peine, qu'il allait grossir le nombre des victimes entassées dans les prisons. Transféré successivement de la Conciergerie à Sainte-Pélagie et de Bicêtre à Saint-Lazare, il échappa comme par miracle à toutes les exécutions; après vingt mois de détention, il eut le bonheur d'être élargi au commencement de l'année 1795.

Pendant tout ce temps les larmes avaient coulé dans la demeure du tonnelier de Joigny. Que devenait Louis? On le savait en prison, et on savait aussi que de temps à autre les portes s'ouvraient sur un appel nominal; un nombre de victimes désignées en sortaient, montaient sur une charrette qui, à travers une foule avinée et hurlante, les conduisait à l'échafaud chaque matin; Mme Barat et Sophie se demandaient si le tour de Louis n'était pas arrivé.

La pauvre mère surtout, toujours noyée dans ses pleurs, se laissait aller aux transports d'une folle douleur, et ne voulait plus être consolée. Il fallait toute l'énergie de sa fille pour la forcer à prendre une nourriture qu'elle persistait à refuser.

Le jour de la délivrance, hâté sans doute par les soupirs et les prières de cette pieuse famille, arriva enfin, et la mère put embrasser son fils qu'elle croyait perdu. Celui-ci, heureux de retrouver les siens, éprouvait cependant comme une sorte de déconvenue, en voyant qu'il avait perdu cette belle occasion d'un martyre pour lequel il se croyait prêt. Il chercha donc à orienter sa vie nouvelle de façon à ressaisir une fortune semblable et rêva de partir pour les missions lointaines. Mais auparavant Dieu le réservait à une œuvre bien importante aussi, celle de la vocation de sa chère Sophie (1).

Celle-ci venait d'achever ses seize ans. Bien que frêle et délicate, elle empruntait à la fraîcheur de la jeunesse et à la flamme de l'intelligence une animation qui donnait à son visage une expression de charme et de distinction. Tous l'aimaient, tous la choyaient. L'absence prolongée de son frère, sans ébranler sa vocation, lui avait laissé des loisirs qui rendaient sa vie trop inactive; l'abbé Barat, voyant un danger pour l'âme de sa sœur, résolut d'y couper court et d'emmener Sophie à Paris, où il comptait se fixer désormais.

Mais comment arriver à son but? Comment séparer cette mère de l'unique fille qui restait à sa tendresse? Le coup était dur; et, malgré toute l'énergie de son désir, le prêtre dut céder une première fois. Mme Barat garda, sa fille et l'abbé partit seul; mais il n'abandonna pas son généreux projet; par une correspondance suivie, il décida peu à peu la jeune fille à renoncer aux douceurs de la vie de famille, pour aller « au-devant de la grâce ». A son tour, elle obtint peu à peu le consentement de ses parents. Cependant que la mère suffoquait sous l'explosion de sa douleur, le brave tonnelier voyait partir Sophie sans trop de regrets, s'imaginant qu'à Paris elle ne pouvait manquer de trouver quelque avancement à sa fortune. L'instinct paternel ne le trompait pas, mais la fortune qu'il rêvait pour sa fille n'était pas du genre de celle que Dieu lui destinait.

II. — LE SACRÉ-CŒUR — LE P. VARIN LE BERCEAU D'AMIENS

A Paris, l'abbé Barat avait eu le bonheur de rencontrer une de ces personnes véritablement chrétiennes dont le seul plaisir est de mettre au service de la religion et de ses ministres tout leur dévouement. C'était pour le prêtre et sa sœur une bonne fortune particulièrement précieuse à cette époque. Dans cet asile se célébraient les saints mystères auxquels venaient assister quelques personnes pieuses du quartier. Peu à peu, il s'y forma comme un petit cénacle où des âmes droites et pures recevaient les enseignements d'une parole apostolique.

Les plus assidues s'appelaient Mlle Loquet, Mlle Bailly, etc.....; c'étaient des personnes d'une piété éclairée, et qui ne demandaient qu'à se dévouer. Insensiblement la parole

(1) J. Laur, *La femme chrétienne au* XIXe *siècle*, t. II, p. 13.

enflammée de l'abbé Barat attira leur attention du côté de la vie religieuse; elles se laissèrent aller à cet attrait, et leur nouveau directeur mit tout en œuvre pour les préparer à la mission qui pouvait leur échoir.

Au sortir de ces mauvais jours, l'éducation semblait être le moyen le plus assuré de se rendre utile; l'abbé entreprit donc de compléter l'instruction de ces âmes plus dévouées encore que capables, par des leçons suivies afin de les mettre à même d'enseigner à leur tour.

Sophie suivait les mêmes cours que ses compagnes, mais elle les précédait de beaucoup par son intelligence déjà cultivée depuis de longues années. Aussi, pour elle, son frère s'appliqua surtout à la formation du caractère. Prévoyant sans doute les pénibles sacrifices que Dieu lui demanderait un jour, il voulait la préparer à apporter en tout une volonté soumise et humiliée.

Un jour il arrachait Sophie à une lecture où elle trouvait un charme trop vif; un autre jour, il jetait impitoyablement au feu certain travail de sa main dont elle lui réservait la surprise. La vanité surtout était poursuivie dans ses derniers refuges. La jeune fille ne pouvait sortir qu'avec le costume de Bourguignonne qu'elle avait porté à Joigny. Une fois qu'elle s'était fait un vêtement plus élégant dans lequel elle eût pu mettre quelque complaisance, son frère le lui prit et le livra aux flammes. C'est tout au plus si Sophie put retenir ses larmes, nous rapporte une de ses premières et plus saintes confidentes; mais cette conduite si sévère tendait à rendre son cœur pur et entièrement à Dieu. « Elle souffrit d'abord beaucoup de ses rigueurs, ajoute le même témoignage; il lui semblait que son frère n'était sévère que pour elle, tandis qu'elle le trouvait rempli d'indulgence pour ses compagnes et pour tout le monde. Mais rien ne pouvait altérer sa confiance envers celui qui portait un intérêt si vrai à son âme, et qui était lui-même adonné à une si parfaite mortification. Il travaillait sa sœur, désirant la former à une haute sainteté, et d'ailleurs, en lui imposant ces pénitences si rudes et si répugnantes à l'amour propre, il mettait tous ses soins à les lui faire aimer (1).

(1) *Récit de la Mère Thérèse.* Cité par M. Baunard t. Ier, p. 27.

C'est à cette dure école que l'abbé Barat formait l'âme qu'il voulait séparer peu à peu de toute affection terrestre pour la donner à Jésus-Christ. Sophie se laissait docilement conduire. Au début, quelques larmes avaient mouillé ses paupières, mais la générosité de sa nature l'avait emporté, et aujourd'hui, elle envisageait avec un sourire les humiliations et les épreuves.

La vanité et l'amour-propre étaient tellement domptés en elle que son rêve était d'aller s'enfouir dans un cloître de Carmélites comme Sœur converse. Elle en était là de ses plans, quand la Providence vint soudain lui manifester clairement sa volonté.

En effet, si le Carmel ravissait l'esprit de la jeune fille par ses ardeurs de vie mortifiée dans le silence de la solitude et de la prière, elle se sentait aussi un besoin d'action; elle voulait gagner des âmes à Jésus-Christ. L'œuvre qui réunirait ces deux courants de son cœur était sûre d'obtenir son adhésion pleine et entière.

Or, à cette époque, l'abbé Barat se mit en relation avec le P. Varin, qui tentait de reconstituer en France la Compagnie de Jésus, fondée par saint Ignace et dispersée par la Révolution. Ce prêtre, d'une piété angélique, avait une dévotion spéciale pour le Sacré-Cœur de Jésus, et son but était de lui conquérir des âmes par les travaux de ses missionnaires. Mais il lui semblait que toute une classe de la société, la plus nombreuse et la plus facile peut-être à gagner, lui échappait parce qu'il n'avait pas les moyens d'action suffisants pour l'aborder. C'était par les femmes, les mères de famille et surtout les jeunes filles vertueuses qu'il voulait renouveler la société. Il rêvait pour cela de réaliser une sorte de prophétie du R. P. Tournely (1) en fondant, à côté de sa Compagnie de missionnaires, une association de femmes consacrées à l'éducation, non seulement des enfants pauvres, mais aussi des classes mieux partagées de la fortune.

A cet effet, le P. Varin allait partout, cherchant partout la pierre angulaire qui devait servir à la base de l'édifice, quand il entendit parler par l'abbé Barat lui-même de Sophie, l'aspirante du Carmel. Cette éducation particulièrement soignée, cette modestie aimable, cette humilité à toute épreuve frappèrent le P. Varin, et il se dit :

(1) Léonor-François de Tournely, né à Laval, élève fervent du séminaire de Saint-Sulpice, mourut à Vienne, en Autriche, 1796. Il avait formé une pieuse congrégation de prêtres dont le P. Varin était membre.

J'ai trouvé. Il n'eut pas de peine à décider l'abbé Barat à entrer dans ses vues. Non seulement sa sœur, mais toute la petite colonie qui recevait ses soins, accepta cette orientation nouvelle et subit la direction du P. Varin (1).

Sophie eut quelque peine à renoncer au projet caressé depuis quelques années déjà d'entrer au Carmel, dont les mystérieuses solitudes l'attiraient, mais la perspective de se donner entière au Cœur de Jésus, de l'aimer sans mesure et de lui gagner les âmes, la fascinait encore davantage. Elle retrouvait dans ce projet la prière et l'action réunies. C'était l'idéal rêvé!.....

Une ardeur nouvelle s'empara donc du petit cénacle, et on vit ces pieuses filles s'exercer à l'envi par la mortification et le recueillement à faire de leurs âmes de dignes épouses du Sacré-Cœur. Le 21 novembre 1800, une première consécration les unit à ce Maître bien-aimé.

Avec un siècle nouveau, Sophie Barat commençait une vie nouvelle. Que serait-elle? Elle l'ignorait, mais elle la sentait pleine d'amour, de dévouement et de sacrifice, et cela suffisait aux besoins de son cœur.

Au mois de mai 1801, le P. Varin prêchait à Amiens, où il voulait établir un collège de jeunes gens; dans la même ville se trouvait un pensionnat de jeunes filles qui, malgré tout le mérite des maîtresses, allait à la ruine. On lui offrit de le restaurer; le P. Varin reconnut la voix de la Providence et s'empressa d'obéir à son appel. Le Sacré-Cœur allait avoir sa première maison, ou plutôt son *berceau*, comme s'appellera désormais la fondation d'Amiens.

On n'était pas riche et les difficultés matérielles ne furent pas aplanies sans peine; on y pourvut, grâce aux avances de Mlle Loquet, la plus fortunée des filles du petit cénacle. Quelques jours après, cette nouvelle supérieure faisait son entrée à Amiens, suivie de Sœur Sophie et de deux compagnes. Deux ou trois recrues de la ville même vinrent grossir leur nombre et l'établissement commença à fonctionner.

Dans cette maison improvisée, tout était bien primitif, on y sentait le manque des choses les plus nécessaires et les mortifications devenaient de rigueur. Une vingtaine d'élèves dirigées par quatre Sœurs enseignantes, tel était le personnel; et dans leur costume bizarre, celles-ci avaient si pauvre mine que le petit pensionnat était l'objet des railleries du monde, quand il se rendait à l'église.

Mais les nouvelles maîtresses avaient étouffé toutes les susceptibilités de l'amour-propre; aucun sacrifice, aucune humiliation ne pouvait flétrir leur entrain et leur gaieté. Aussi le céleste Époux se plut à bénir l'œuvre si bien commencée. Le nombre des religieuses s'accrut, et celui des élèves aussi, dans une telle proportion, que la demeure devint insuffisante, et il fallut émigrer.

Le développement de la maison eut l'inconvénient de mettre davantage en lumière l'incompétence de la supérieure improvisée. Formée trop tardivement à la vie religieuse, Mlle Loquet avait trop conservé de cette inégalité de caractère, impropre au gouvernement d'une maison importante. Elle le comprit, se retira d'elle-même, et il fallut songer à nommer une nouvelle supérieure.

Cette élection eut lieu le 21 décembre; les suffrages unanimes de la communauté se portèrent sur une jeune religieuse de vingt-trois ans : c'était celle qui désormais devait s'appeler la *Mère Barat*. L'élue accueillit cette nomination par une crise de larmes, et, au témoignage du P. Varin, « elle faillit en perdre la vie ».

Enfin, forte de la grâce divine, elle assembla pour la première fois sa petite communauté, mais ce fut pour déclarer son indignité et se jeter aux pieds de ses filles, en leur baisant les pieds. Une pareille humilité excita l'attendrissement général, et conquit à tout jamais, à la supérieure nouvelle, les sympathies de ses Sœurs.

Courageusement, elle se mit à l'œuvre; avec sa lumineuse intelligence, sa suave amabilité, elle eut vite fait oublier l'ancienne

---

(2) J. LAUR, t. II, p. 26.

direction. Les plans d'étude furent réformés et réorganisés dans des conditions meilleures; un élan nouveau fut donné à toutes les saines émulations, et le pensionnat devint des plus florissants.

Le P. Varin envoya aux maîtresses de nouvelles aides recrutées dans ses missions; les unes portaient de beaux noms et s'arrachaient aux douceurs d'une vie facile, d'autres brillaient par les dons de l'intelligence et du cœur, mais toutes étaient heureuses de se donner au Cœur de Jésus et de travailler à sa gloire aux côtés de la Mère Barat.

Les élèves donnaient de grandes consolations; elles rivalisaient d'ardeur pour plaire à leurs maîtresses. Ne pas leur parler était la plus grande pénitence qu'on pût leur infliger :

« Oh ! Madame, dites-moi des paroles qui grondent, mais parlez-moi ! » disait une des plus petites qu'on avait punie de cette sorte.

Un jour, une religieuse revenait de la messe lorsque, se retournant, elle aperçut derrière elle une enfant de dix ans qui baisait religieusement le bas de sa robe : « Mais, que faites-vous donc là, Caroline ? — Madame, répondit l'enfant surprise et confuse, Madame....., vous avez communié ce matin. »

Voyant le bien qui s'opérait autour d'elle, Mme Barat remerciait Dieu, dans son humilité, de consentir à faire quelque chose avec un si misérable instrument.

III. LES PREMIÈRES FONDATIONS (1805-1816) GRENOBLE, POITIERS, NIORT, ETC.

La famille augmentant toujours, le berceau d'Amiens n'allait plus suffire à en renfermer tous les membres. Le P. Varin ne pouvait contenir sa joie en annonçant de nouvelles postulantes : « De toute nécessité, écrivait-il, il nous faut fonder une seconde maison. » Aussi, quelques jours plus tard, Mme Barat se rendait à l'appel de son supérieur pour traiter sur place de la fondation de Grenoble.

Elle devait y trouver des aides, mais une entre autres dont le Père faisait le plus grand éloge : « Fût-elle seule et au bout du monde, disait-il, vous devriez aller l'y chercher. » Cette personne si véritablement distinguée était Mlle Duchesne, qui, après Mme Barat et un peu au-dessous d'elle, jouera le plus grand rôle dans la Société.

C'était, dit M. Baunard, une âme taillée à l'antique. Esprit ferme et élevé, caractère énergique et entreprenant, se jetant de prime abord dans les voies de l'héroïsme où elle entraînait après elle, conscience sévère pour elle-même et pour les autres, cœur embrasé d'un zèle impatient de conquêtes, et auquel bientôt l'Europe ne pourra plus suffire. Mme Duchesne présentait avec sa future supérieure de profondes analogies et de saisissants contrastes. Le fond de l'une et de l'autre était un même et indispensable amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de l'Église et des âmes. Mais, chez l'une, l'ardeur, l'impatience, l'élan et l'initiative tranchaient avec l'esprit plus égal, plus pondéré, plus calme, plus profond, qui de Mme Barat faisait une âme maîtresse. Il y avait dans l'une du soldat et du missionnaire, il y avait davantage dans l'autre de la douce reine, de la mère et du pasteur (1).

Toutes deux avaient reçu une éducation supérieure, Mme Duchesne ayant eu les mêmes maîtres que ses cousins germains, Augustin et Casimir Perrier, dont le dernier devait rendre de signalés services et donner à la France, en la personne de son petit-fils, un futur chef d'État. Ce brillant savoir ne l'avait pas empêchée de garder son cœur libre, et, comme Mme Barat, elle voulait le consacrer tout entier à Dieu.

Entrée chez les Visitandines, la Révolution l'en avait expulsée, et aujourd'hui, seule dans une vaste maison, avec deux religieuses et huit élèves, elle attendait l'indication de la Providence avant de prendre une décision définitive. Or, en 1804, le P. Varin était à Lyon; la réputation de sa parole apostolique parvint jusqu'à Grenoble, et Mme Duchesne apprit en même temps qu'il avait fondé la Société du Sacré-Cœur.

Elle manifesta devant un ami du missionnaire le désir de connaître sa Congré-

(1) *Histoire de Mme Barat*, t. Ier, p. 108.

gation : celui-ci la mit en rapport avec le fondateur, et, quelques semaines plus tard, Mme Barat arrivait à Grenoble.

Sa présence, ses sages avis y communiquèrent bien vite l'esprit qui animait la maison d'Amiens. Elle y inspira le même amour du Sacré-Cœur, le même désir de sacrifice et de générosité et aussi la même joie céleste qui rayonnait sur tous les visages. Le cœur des élèves était aussi à l'aise que celui des maîtresses : « La paix, la joie régnaient parmi nous, disait plus tard une des heureuses pensionnaires de ces débuts. J'ai partagé ce bonheur et je puis dire que Sainte-Marie (c'était le nom du couvent) était devenu une sorte de paradis terrestre. »

Quand, après plusieurs mois d'absence, Mme Barat revint dans sa chère maison d'Amiens, « elle avait besoin de repos, de solitude, de vie humble et cachée. Elle crut un moment obtenir le but de ses désirs, car le P. Varin songeait de plus en plus à laisser aux Dames du Sacré-Cœur leur propre direction, et à retirer sa main qui s'était montrée jusqu'alors en chaque circonstance. Pour cela, il fallait élire une Supérieure générale. Dans l'absence de Mme Barat, le couvent d'Amiens avait eu pour le diriger Mme Baudemont, ancienne religieuse Clarisse, qui avait l'habitude du commandement et qui avait su s'attirer de nombreuses sympathies. Bien des voix lui décernèrent la première charge pour laquelle elle semblait faite, en ne tenant compte que des qualités extérieures ; mais la majorité vint dire à Mme Barat que l'esprit de douceur était encore préférable pour exercer le commandement sur les âmes choisies par Dieu.

La Supérieure générale était âgée de vingt-six ans; elle avait à cet âge la charge de deux établissements déjà, et Dieu lui réservait, dans une longue carrière, de présider à la formation de nombreux essaims qui allaient se répandre dans les deux mondes à la fois. L'instrument pour tant de choses si grandes était de chétive apparence, mais il avait le suprême avantage d'être en conformité parfaite avec la volonté du Maître; c'était une vraie fille du Sacré-Cœur (1).

(1) J. Laur, p, 27.

Après cette élection, le P. Varin considéra son œuvre comme accomplie : il se démit de son titre de supérieur de la Société et quitta Amiens, en laissant à Mme Barat l'entière direction. Les circonstances ne semblaient pourtant pas humainement favorables : la santé de la supérieure commençait déjà à être ébranlée, et voilà que de Poitiers un pensionnat en détresse réclamait son secours.

Sans consulter ses forces, Mme Barat se mit en route, et, selon la pittoresque expression du P. Varin, « sa petite barque reprit la mer et livra sa voile aux vents ».

Le 23 juillet 1806, elle entra dans Poitiers, au faîte d'une voiture de roulage chargée de marchandises, où on avait ménagé une niche pour elle et pour la religieuse qui l'accompagnait.

Elle trouva dans l'ancienne abbaye des Feuillants, fondée jadis par Louis XIII et dévastée par la Révolution, quelques saintes filles qui, sans avoir prononcé aucun vœu, vivaient retirées du monde. Au souffle de sa parole, ces volontés n'hésitèrent pas à se donner entièrement à Dieu dans le renoncement du cloître et l'enseignement de la jeunesse. Le 8 septembre suivant, onze postulantes prenaient l'habit après un noviciat d'une ferveur héroïque, dont nous retrouvons l'édifiant récit dans le journal de la Mère Thérèse :

Il nous semblait alors, dit-elle, que Jésus ne se cachait à nos yeux que sous un léger nuage. Nous sentions son divin Cœur se dilater dans les nôtres avec une telle profusion qu'il les faisait s'écrier : « C'est trop, Seigneur, c'est trop ! » Aussi avions-nous pris en dégoût toute autre nourriture que le pain de la parole. C'était presque le scandale de la bonne vieille Marie (la cuisinière), qui, voyant tous ses plats lui revenir à peu près intacts, disait avec désespoir : « Ah ! mon Dieu, ces bonnes Mères comme elles aiment le bon Dieu ! mais elles ne mangent pas ! »

Les enseignements et les instructions se poursuivaient jusque dans les récréations, auxquelles la supérieure avait su donner un attrait particulier.

Dans ces commencements, poursuit l'historienne de ce célèbre noviciat de Poitiers, notre

Mère avait entrepris de nous faire raconter aux récréations les traits de notre vie où votre bonté miséricordieuse s'était le plus montrée, ô mon divin Maître! Ces traits intéressaient tout le monde. Nous nous félicitions d'avoir quitté ce siècle pervers et de ne plus lui appartenir en aucun point. On trouvait toujours trop courtes ces récréations, et quelquefois on demandait en grâce à la supérieure de les prolonger, parce que le narrateur en était à l'endroit le plus intéressant de son histoire. Les récits devenant interminables, particulièrement aux récréations du soir, Mme Barat avait fini par mesurer à chacune le temps qu'elle lui accordait, au moyen d'une épingle piquée à la chandelle.

S'arrachant aux tendresses de ses filles, Mme Barat dut les quitter au printemps suivant; c'était pour aller solliciter l'approbation de son Institut; un décret de Napoléon lui accorda ce qu'elle demandait, le 10 mars 1807; mais, quelques mois plus tard, un ordre, émanant de la même autorité, dispersait les missionnaires du P. Varin, accusés de royalisme. « Si dans quinze jours ils ne sont pas dissous, avait dit Bonaparte, je les envoie à Cayenne. »

Ces paroles produisirent un effet foudroyant sur les filles de Mme Barat et leur aimée fondatrice. Non seulement celle-ci souffrait du sort qui atteignait des personnes bien chères, des frères en Jésus-Christ, mais aussi elle avait à craindre que la même destinée ne vînt entraver leur œuvre et disperser le petit troupeau si joyeusement réuni.

Dieu ne le permit pas. On laissa passer les jours amers; puis, à quelque temps de là, les essaims reprirent de plus belle. En 1808, Niort eut son couvent, la Belgique eut aussi le sien dans la ville de Gand, et le diocèse de Beauvais obtint une humble fondation à Cuignières, où les Sœurs vécurent dans un tel esprit de mortification et de pauvreté que Mme Barat disait : « Si elles persévèrent ainsi, nos Sœurs de Cuignières seront les saintes de la famille. »

La Mère générale avait déjà fort à faire à visiter ces six maisons, éloignées les unes des autres et qui toutes avaient également besoin de la direction commune. En effet, sans constitutions bien définies, il était difficile à chaque supérieure locale de garder dans son couvent l'esprit primitif qui faisait la base de la nouvelle Société. C'est ainsi, qu'au *berceau* même d'Amiens, des influences étrangères avaient modifié l'esprit de la communauté; l'éducation qu'on y donnait n'avait plus le caractère que Mme Barat avait inspiré. Le besoin de règles générales et de direction uniforme s'imposait plus que jamais; aussi, de concert avec le P. Varin et les religieuses les plus influentes de la Société, Mme Barat entreprit la rédaction des statuts.

Mais, si elle eut de la peine à élaborer ce travail, elle eut la consolation de le voir accepter avec empressement, même à Amiens, où sa charité et sa prudence firent cesser toute prévention. Enfin, en 1816, toutes les difficultés furent vaincues, et le Sacré-Cœur entra dans une phase nouvelle de prospérité.

IV. LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIÉTÉ DANS LE MONDE ENTIER — LE NOVICIAT GÉNÉRAL — L'AMÉRIQUE — LA FRANCE — LA SUISSE — L'ITALIE.

L'Empire était tombé, et avec lui avaient pris fin la proscription des missionnaires du P. Varin et les alarmes des Dames du Sacré-Cœur. Avec la Restauration, aucun trouble extérieur ne menaçait de troubler la paix des établissements créés. Aussi ceux-ci s'emplissaient à l'envi d'élèves et de maîtresses dont quelques-unes appartenaient aux plus beaux noms de France.

Un jour, Louis XVIII passant par Amiens avait voulu visiter la maison de l'Oratoire; il avait été reçu par la comtesse de Grammont, jadis dame d'honneur de Madame Royale. Le monarque insista auprès de la religieuse pour la rappeler à ses anciennes fonctions, mais celle-ci répondit que désormais sa vie n'appartenait plus qu'au Roi des rois.

Mme Barat crut devoir mettre à profit ces heureuses dispositions pour fonder, dans la capitale, un noviciat central par lequel passeraient toutes les nouvelles recrues de la Société. C'était le seul moyen d'assurer

l'unité d'esprit et de gouvernement. Depuis plusieurs années, elle caressait ce projet : enfin, en 1816, elle le mit à exécution et installa ses filles à la rue des Postes. Elle put, en même temps, réaliser une de ses idées les plus chères en y établissant l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement.

C'était pour ses filles seulement qu'elle fondait cette œuvre, mais il entrait dans les desseins de Dieu de se servir de cette chapelle pour y grouper tout ce que le Sacré-Cœur comptait d'amis et parmi les prêtres et parmi les personnes du monde.

Au nombre des personnes qu'y attirait la dévotion au Cœur adorable de Jésus, on remarqua bientôt un jeune gentilhomme récemment brisé par une grande douleur, le prince de Léon, duc de Rohan-Chabot, qui, inconsolable de la mort tragique de son épouse, puisait là, dans ce Cœur blessé de son Sauveur, le désir de se faire prêtre et victime comme lui. M. le duc Eugène de Montmorency y communiait fréquemment.

Le comte de la Ferronnays témoignait le désir que deux de ses enfants, son fils Charles et sa sœur, y fissent le même jour leur Première Communion, avant de les emmener dans son ambassade de Saint-Pétersbourg. Ce fut surtout le rendez-vous des plus grands ouvriers de la reconstitution religieuse en France. Des débris de l'ancienne Compagnie de Jésus, comme le P. de Grivel et le P. Fontaine, étaient heureux d'y voir Jésus-Christ honoré par un culte cher de tout temps à leur Société. L'abbé de Forbin-Janson, de retour des Saints Lieux, y enflammait les âmes par le tableau de la voie douloureuse de l'Homme-Dieu. Des évêques nouvellement élus ou consacrés, M. Soyer, nommé évêque de Luçon; M. de Beauregard, nommé évêque de Montauban et que diverses difficultés firent passer au siège d'Orléans (1); M. de Villèle, nommé évêque de Verdun; M. de Bombelles, récemment évêque d'Amiens, s'y rendaient pour jeter le poids de leur nouvelle charge dans le Cœur secourable qu'on y adorait. Des missionnaires, des religieux, comme l'abbé de Lestrange, embrasaient les Sœurs du zèle des missions. Chacun de ces personnages s'édifiait de l'entretien de Mme Barat. Et le duc de Rohan, en particulier, s'habitua dès lors à la vénérer comme une mère, et à la consulter comme une sainte (2).

L'humilité de la supérieure souffrait parfois du contact de cette Société si élevée, mais elle sacrifiait ses goûts à ses devoirs d'état et travaillait au bien de son Institut comme à la gloire de son Maître.

L'année suivante, l'évêque de Quimper pria Mme Barat de lui envoyer une colonie de ses filles qu'il installa dans un ancien couvent de Capucins, occupé quelque temps par des Visitandines. Mais désormais la France était trop étroite pour contenir le zèle du nouvel Institut

La supérieure de Grenoble, Mme Duchesne, avait toujours rêvé de consacrer ses forces au salut des infidèles. Elle voulait passer les mers et tenter dans le Nouveau Monde un établissement plus considérable que tous ceux de France, où, sur une terre vierge encore, elle ne rencontrerait pas les mêmes obstacles que dans sa patrie. Depuis de longues années, elle sollicitait Mme Barat de lui accorder son approbation, et celle-ci hésitait toujours, quand en 1816, Mgr Dubourg, évêque de la Nouvelle-Orléans, passa à Paris, vit la Mère générale et lui exprima le désir d'avoir en son diocèse les religieuses de son Ordre. La Supérieure n'osant pas refuser absolument, demanda un délai, quand de nouvelles instances de Mme Duchesne finirent par triompher de toutes ses résistances. Elle partagea son enthousiasme et lui envoya ces mots d'adieu : « Ah ! quand vous n'iriez si loin que pour établir un tabernacle et faire prononcer à un pauvre sauvage un seul acte d'amour, ne serait-ce pas assez pour le bonheur de votre vie et pour le mérite de votre éternité !..... »

Quatre religieuses accompagnèrent la Mère Duchesne, et, après mille dangers, mille accidents, la maladie de la supérieure, elles arrivaient à Saint-Louis du Missouri, le 22 août 1818. Par elles, le Sacré-Cœur prenait, une fois de plus, possession de cette terre nouvelle, et il allait, par leur ministère, y opérer des prodiges.

Mais, pendant ce temps-là, le sol français continuait de se montrer avide de posséder les filles de Mme Barat. A Chambéry, à Lyon, à Bordeaux, de nouvelles maisons s'élevaient, dont les vertus égalèrent bien-

(1) Voir sa Biographie, n° 34 des *Contemporains*.
(2) M. Baunard, t. Ier, p. 313.

tôt les fondations plus anciennes. Les années suivantes, Le Mans, Autun, Besançon, Turin, demandèrent à profiter des leçons des saintes éducatrices.

L'activité de Mme Barat suffisait à tout : les difficultés, les obstacles, les contradictions, rien n'arrêtait l'héroïque fondatrice, et quand elle avait triomphé, elle s'en allait dans l'une ou l'autre de ses fondations précédentes, pour y ranimer les courages et y porter l'exemple précieux de ses vertus.

Durant son séjour à Grenoble, au cours de l'un de ses voyages, la Mère Barat s'installa au chevet de l'une de ses filles et se fit garde-malade. Celle qui excitait ainsi la sollicitude de la Mère générale était une petite sainte de vingt-cinq ans que ses vertus faisaient admirer de toute la communauté et comparer à saint Louis de Gonzague. Atteinte de décomposition, elle portait cinq plaies qui lui donnaient une ressemblance de plus avec Jésus-Christ en croix. La Mère Barat pansait elle-même ses plaies. Quand elle était toute seule avec elle, elle en approchait ses lèvres et les baisait. La jeune religieuse, émue et confuse, ne savait comment s'expliquer tant d'abaissement et de bonté : « Si ma Mère restait ici, disait-elle, je craindrais de trop l'aimer (1). »

Sous une direction si habile et si dévouée, l'œuvre prospérait toujours. Le couvent de la rue des Postes à Paris était devenu insuffisant : Mme Barat obtint du roi un don de 100 000 francs qui aida à l'acquisition de l'ancien hôtel du maréchal Biron. C'était une demeure somptueuse, et l'humilité de la Mère générale ne pouvait l'accepter telle qu'elle était. Après avoir pris soin d'en dépouiller les murailles des glaces, des tableaux et des dorures qui l'ornaient, elle décida que, « laissant l'hôtel au pensionnat, la communauté irait se loger, comme elle pourrait, dans la partie naguère affectée aux gens de service, aux remises et aux écuries. » « Il faut, ajoutait-elle, qu'en tout et partout nos enfants aient la meilleure part. »

Pour elle-même, elle ne cherche que l'humiliation. « Un jour, raconte son biographe, le duc de Montmorency vint à la rue des Postes et ne fut pas peu surpris de la trouver chez la portière, armée d'un petit balai, occupée à épousseter à la place d'une des Sœurs. « Ah ! Madame Barat, je vous y prends, s'écria le duc en souriant, après l'avoir considérée un peu, que faites-vous donc là ? — Ce que j'aurais dû faire toute ma vie, Monsieur le duc, si on m'avait laissée à ma place, » répondit-elle ; puis elle alla le recevoir avec cette aisance modeste qu'elle portait partout (1).

Pour mettre en quelque sorte la dernière main à la fondation du Sacré-Cœur, Mme Barat sollicitait, depuis quelques années, auprès du Saint-Siège, l'approbation de son Ordre ; elle comptait, avec raison, en tirer plus de force et plus d'unité dans le gouvernement de la Société. Ses vœux furent exaucés par un Bref de Léon XII, qui lui parvint en février 1827. Ce n'était pas la première fois que la Papauté témoignait sa bienveillance aux Dames du Sacré-Cœur. Dès 1809, le Pape Pie VII, suivant le dur chemin de l'exil, était passé par Grenoble et avait exprimé le désir de voir les religieuses du couvent de Sainte-Marie. Maîtresses et élèves se présentèrent devant lui et reçurent sa paternelle bénédiction. On remarqua que les neuf enfants sur la tête desquelles le saint vieillard posa la main entrèrent plus tard dans la Société du Sacré-Cœur. En mainte autre circonstance, le Saint-Siège témoigna de sa paternelle sollicitude envers les filles de Mme Barat.

Désireuse, en même temps, d'assurer la prospérité matérielle de ses établissements, la Supérieure générale sollicita du roi Charles X la reconnaissance légale de l'Institut. Elle l'obtint dans le courant de l'année 1827, et, croyant avoir aplani toutes les difficultés extérieures, elle songea à de nouvelles fondations.

Le noviciat général de Paris était de plus en plus florissant et comptait les recrues les plus distinguées : successivement, on les envoya à Lille, à Lyon, à Rome, à Perpignan, à Avignon, qui se disputaient l'hon-

(1) *Histoire abrégée et illustrée de Mme Barat.*

(1) M. Baunard, t. Ier, p. 402.

neur de posséder un couvent du Sacré-Cœur. Mme Barat, par un prodige de zèle, redoublait d'activité et multipliait les démarches quand, tout à coup, l'horizon politique s'assombrit de nouveau, et on renouvela, contre les Jésuites, les décrets de proscription.

Peu après éclatait l'insurrection de 1830, et le pensionnat de Paris se vidait hâtivement, fuyant la tempête. Mme Barat, malade, n'eut que le temps de se réfugier à Conflans.

Elle trouva asile dans une vieille masure abandonnée depuis vingt ans et située entre la campagne du Petit Séminaire et le château des archevêques de Paris : deux de ses sœurs vinrent l'y rejoindre. A elles trois, elles formaient les seules habitantes du quartier, et ce ne fut pas sans effroi qu'elles entendirent les hurlements d'une foule qui se dirigeait de leur côté. C'étaient 300 jeunes gens de l'école d'Alfort qui envahissaient le Séminaire et menaçaient d'y mettre le feu, en criant : « Mort aux prêtres ! » et en vomissant les plus affreux blasphèmes.

Mme Barat et ses deux compagnes, à travers les fenêtres de l'habitation où elles étaient cachées, furent témoins de toutes les horreurs commises, et les trois épouses du Christ se serraient l'une contre l'autre pour ne pas s'évanouir d'épouvante. Leur domicile fut respecté, il attirait si peu l'attention; mais on résolut de chercher un asile dans un lieu moins exposé. Pour cela, deux sœurs iraient à la découverte. Quand, au bout de quelques instants, Mme Barat les vit sous le costume de femmes du peuple, qui devait leur permettre de circuler librement, elle ne put, en dehors de ses terreurs, réprimer un sourire; puis les bénissant, elle leur dit : « Allez, mes pauvres enfants, allez nous chercher un logis, et que Dieu vous accompagne ! »

Les pauvres religieuses durent parcourir deux ou trois villages environnants et le bourg de Charenton, sans trouver le toit hospitalier qui consentît à les abriter : ce ne fut qu'après de longues recherches qu'elles rencontrèrent une dame généreuse qui leur offrit une chambre de sa maison.

De ce lieu de refuge, on entendait toujours du côté de Paris le bruit du tocsin et du canon, dont chaque coup se répercutait dans le cœur de Mme Barat. Dans le tumulte de cette révolution, qu'advenait-il de ses religieuses et de ses enfants ? Pendant plusieurs jours elle resta livrée à toutes ses appréhensions, sans aucune nouvelle ; enfin un envoyé de l'hôtel Biron parvînt à découvrir sa retraite et lui apprit que le Sacré-Cœur avait vu des barricades s'élever jusque sous ses fenêtres. Le jardin avait été envahi par les insurgés, mais la maison était à peu près préservée et maintenant le danger semblait conjuré.

Aussitôt Mme Barat se mit en devoir de rejoindre ses filles, déguisée, elle aussi, pour plus de sûreté, sous des habits d'emprunt. En arrivant à Paris, un inconnu, légèrement pris de vin, sauta sans façon sur le siège de la voiture et s'installa entre le conducteur et l'une des sœurs. Les chaudes démonstrations patriotiques auxquelles il se livra servit aux voyageuses de certificat de civisme, et la voiture parvint ainsi jusqu'au boulevard des Invalides. Là, aidée de ce compagnon de voyage inattendu, la supérieure traversa les débris des barricades et les lignes des bivouacs où étaient cantonnés les héros de Juillet, ivres de leur victoire, de vin et d'eau-de-vie. C'est ainsi qu'elle arriva à l'hôtel Biron.

Le lendemain, on voyait entrer brusquement au noviciat un homme en redingote, portant à son chapeau une superbe cocarde tricolore. Quand on l'eut reconnu, il fut accueilli par les éclats de rire de la communauté : c'était le P. Varin.

Grâce à la protection céleste, la maison du Sacré-Cœur n'avait pas trop souffert, mais les novices ne pouvaient rester ainsi exposées. C'est vers la Suisse qu'elle tourna ses regards, et elle découvrit un nid, à l'abri de la tempête, dans le village de Montet, non loin de Fribourg.

Tout en jouissant ainsi de quelque répit, la Supérieure générale était loin de s'être

soustraite à tous les tourments. Dans un de ses voyages, elle s'était foulée un pied en tombant, et, malgré le long repos auquel les médecins l'avaient condamnée, elle n'avait pu guérir que très lentement; pendant trois ans, elle resta infirme et ne marcha qu'à l'aide de béquilles.

Pour une personne condamnée à une vie de voyages continuels, c'était un supplice et un martyre. Mme Barat avouait parfois « qu'il lui semblait qu'un animal lui rongeait le pied jusqu'à l'os ». Et ce n'était pas là sa seule souffrance. Des nouvelles les plus inquiétantes lui arrivaient de France de presque toutes ses fondations. Quelques-unes avaient été dévastées, d'autres étaient sur le point d'être expropriées ; partout c'étaient des transes continuelles. Mme Barat écrivait : « Je suis un diminutif de Job. Tous les courriers m'apportent la nouvelle de quelque désastre. »

Son grand cœur la mit à la hauteur d'une situation si difficile. Elle ne recula pas devant la tâche. La jambe étendue sur une chaise, dans une position incommode, où le moindre mouvement lui donnait mille tourments à souffrir, elle écrivait à toutes ses filles éplorées, les consolait et les fortifiait.

Enfin les jours meilleurs revinrent, et, malgré son infirmité, la Supérieure reprit ses voyages. Elle parcourut l'Italie, résida à Rome, où elle possédait déjà le couvent de la Trinité du Mont, et y fonda le noviciat de la Villa Laute. C'est dans cette circonstance que, ne pouvant se rendre auprès du Saint-Père, elle reçut la visite de Grégoire XVI, qui monta jusqu'à son appartement pour lui donner sa bénédiction. En vain elle voulut s'agenouiller, le Pape la releva et l'entretint longuement de son Institut avec une bienveillance extraordinaire.

Quand elle rentra en France, ce fut pour y reprendre et ses visites et ses fondations; son zèle ne lui laissait aucun instant de repos, en dépit d'une santé épuisée, qui offrait par instants de graves inquiétudes. Soutenue par l'amour du Cœur Sacré, la sainte fondatrice allait toujours. Et, cependant, l'Époux divin ne ménageait pas les épreuves : c'était la perte de ses parents bien-aimés; c'était le choléra qui lui enlevait plusieurs de ses filles d'adoption; l'abbé Barat, le P. Varin qui terminaient trop tôt une carrière pleine de mérites. A une autre heure, le gouvernement et l'autorité épiscopale elle-même venaient entraver sa liberté et la forçaient à chercher appui auprès de Rome.

Mais tous ces tourments, bien faits pour déchirer son âme, arrachaient ses larmes, ils ne parvenaient pas à épuiser sa confiance inaltérable en la bonté divine et surtout à diminuer l'élan de son amour pour le Cœur de Jésus.

Les événements de 1848 vinrent renouveler les alarmes de 1830; elle vit un soir une bande d'insurgés envahir la cour de l'hôtel Biron; mais ces forcenés se retirèrent après y avoir déposé un brancard où gisait un de leurs chefs blessé. Mme Barat lui fit donner un lit, et tandis que les balles brisaient les vitres et pleuvaient dans le jardin, assise à son chevet, elle pansait ses plaies et lui parlait de son âme. Ce malheureux revint à la santé, il se convertit et garda une reconnaissance durable à sa bienfaitrice, qu'il n'appelait plus que « sa Mère générale. » . . . .

. . . .

Cependant, peu à peu le vide se faisait parmi les premiers amis du Sacré-Cœur. L'abbé Barat était mort; le P. Varin, l'illustre fondateur, l'avait suivi de près; des nouvelles d'Amérique apprenaient la perte de Mme Duchesne qui, par delà les mers, avait consacré, pour la gloire de Dieu, sa santé vigoureuse; Mme Barat restait seule debout malgré son grand âge et ses forces débiles; elle résistait à tous les chocs sans rien perdre de sa quiétude ni de son activité. D'un couvent à l'autre elle allait, laissant partout l'empreinte de ses douces vertus qui la faisaient révérer comme une sainte.

On surprenait les élèves à couper furtivement le bord de sa robe ou les cordons de son voile pour s'en faire des reliques. Ces scènes se passaient au désespoir de la

Sœur qui l'accompagnait. Chargée de son vestiaire, elle en était réduite à exhaler son mécontentement en plaintes inutiles : « Une robe toute neuve !..... Si elles veulent quelque chose, on leur en donnera, mais qu'on ne recommence pas à tout hacher sur elle. »

Dix ou douze années s'écoulèrent encore de cette vie active et remplie qui, par une permission spéciale de Dieu, semblait augmenter les forces de sa servante. En avançant en âge, Mme Barat semblait devenir la *Femme forte* de l'Écriture dans tous les sens du mot. Qui eût dit que la fragile jeune fille de Joigny, dont la santé délicate effrayait ses proches, devait accomplir une longue et pénible carrière de quatre-vingt-cinq années !.....

Enfin, l'heure arriva !..... En 1864, la Mère générale sentit la nécessité de se donner une coadjutrice, à laquelle elle confia toute sa science de gouvernement, et qu'elle s'appliqua à former pour lui inspirer le véritable esprit primitif.

A partir de cet instant, elle résigna bon nombre de ses fonctions et sembla peu à peu s'élever au-dessus des intérêts terrestres pour se rapprocher de l'Époux divin. « Maintenant, disait-elle, je puis chanter le *Nunc dimittis.* » Toutes ses paroles faisaient allusion à sa fin prochaine : « Mes chères filles, je vous donne bien de la peine, mais patience, cela sera bientôt fini. » C'est ainsi qu'elle remerciait celles qui prenaient soin de sa santé.

Au commencement de l'année 1865, on vit ses forces décliner encore plus sensiblement; elle resta pendant plusieurs mois complètement étrangère aux exercices de la communauté. Le jour de Pâques, cependant, elle put adresser quelques paroles à ses filles sur le rôle des saintes femmes au sépulcre.

Les semaines suivantes, il y eut quelque amélioration dans l'état de la Supérieure générale, on crut à une résurrection, mais elle ne s'y trompa pas et continua tranquillement à prendre congé des choses d'ici-bas, et enfin le dimanche, 21 mai, quatre jours avant l'Ascension, elle se rendit pour la dernière fois dans la salle des exercices et dit ces paroles étranges, difficiles à expliquer par des lumières naturelles :

« Mes bonnes filles, je me suis empressée de venir aujourd'hui, car *jeudi nous allons au ciel.* Il faut bien que nous nous voyions un peu auparavant. »

Les Sœurs se regardèrent étonnées, mais elles attachèrent à ces paroles un sens mystique. Seule, elle savait ce que cela voulait dire. Le lendemain, en effet, après une longue oraison, elle fut frappée d'une congestion cérébrale et perdit complètement l'usage de la parole. On s'empressa de lui administrer les derniers sacrements qu'elle reçut dans l'attitude de la prière. Sa main essayait quelques signes de croix qu'on lui aidait à achever; elle vécut ainsi trois jours encore et rendit son âme à son céleste Époux au soir de l'Ascension.

C'était le 25 mai 1865, elle avait quatre-vingt-cinq ans, et, depuis 1803 que Mme Barat dirigeait l'Institut du Sacré-Cœur, celui-ci comptait près de 200 établissements et 4 000 religieuses.

Quelques jours après sa mort, Mgr Parisis, évêque d'Arras, qui, pendant toute sa vie avait été un ami fidèle, vint payer son tribut de vénération à la sainte fondatrice. Dans une allocution intime, il compara la vie de Mme Barat à celle des fondateurs des grands Ordres, sainte Thérèse, saint Dominique, saint François d'Assise, et dit que son passage avait été un des grands événements de notre XIXe siècle.

V. CARACTÈRE DE Mme BARAT

Ce n'est pas aujourd'hui, où on travaille activement à la béatification de la vénérable Mère Barat que nous devancerons le jugement de l'Église et que nous dirons qu'elle fut une sainte; il suffit à notre étude d'exposer brièvement que ses vertus lui ont fait une place à part, remarquable entre toutes.

Elles furent la conséquence de son immense amour : Mme Barat avait le cœur grand et largement ouvert. C'est ce cœur

qui lui fit aimer le Maître de cette passion brûlante, et qui fit retomber sur ses filles, ses pensionnaires et toutes les créatures qui l'entouraient les effusions de sa tendresse.

C'était une fournaise où brûlait constamment, alimenté par le sacrifice et l'holocauste, la flamme de la charité la plus ardente. « Cœur de Jésus, s'écriait-elle à chaque instant, ma lumière, mon amour et ma vie, faites que je ne connaisse que vous, que je ne vive que de vous, en vous, par vous, pour vous. » A chaque instant, sa main serrait convulsivement le crucifix qu'elle portait sur sa poitrine, et, la nuit, on l'entendait s'écrier : « Je dors, mais mon cœur veille. » Quand on la veillait dans ses maladies et qu'on lui demandait ce dont elle avait besoin, elle répondait : « Je n'ai besoin que d'une chose : aimer Jésus et le savoir aimé. » Un soir, elle s'échappa de la chapelle et accourut dans le lieu de réunion de ses filles en leur disant : « Anathème à qui n'aime pas Jésus-Christ ! » Et comme la communauté surprise restait silencieuse : « Eh quoi ! reprend-elle, personne ne répond à ma voix ? Hélas ! hélas ! Jésus n'est pas aimé ! »

C'était un de ces élans qu'elle ne pouvait parfois réussir à comprimer. Emportée par cette soif d'amour de Dieu, elle prolongeait son oraison pendant plusieurs heures de la journée et de la nuit, et quelquefois il lui arrivait de tomber dans un recueillement si profond, que l'appel aux différents exercices ne pouvait l'en faire sortir (1).

Après l'amour de Jésus venait l'amour de ses filles d'adoption. Les liens de la chair n'ont pas mis au cœur des mères des tendresses plus passionnées et plus dévouées que les sentiments qui unissaient Mme Barat à ses religieuses. Sa correspondance est pleine des élans de son affection ; et ses lettres vont les chercher au bout du monde pour leur dire qu'à Paris il y a un cœur qui ne les oublie pas. Quand elles passent par la maison-mère, elles sont accueillies comme des enfants bien-aimés que l'on revoit après une longue absence.

Avec quel soin particulier elle veille sur la santé de toutes celles qui l'entourent. Elle répète souvent à ses économes : « Il faut que chacune de nos Sœurs ait tout ce qui lui faut. Libre à elles ensuite de se priver par pénitence, mais notre devoir, à nous, est de faire en sorte qu'elles ne manquent de rien. » Elle se fait infirmière auprès des malades et passe la nuit à leur chevet. Peu lui importe que sa propre santé en souffre. Un jour que ses pieds, horriblement enflés, ne lui permettent pas de se tenir debout, elle se rend auprès d'une novice que la fièvre retient au lit : « Eh quoi ! ma Mère, c'est vous, s'écrie celle-ci stupéfaite. — Chut ! ma fille, n'en dites rien, répond Mme Barat, j'ai voulu m'assurer par moi-même que vous êtes soignée comme il faut, et pour cela j'ai monté l'escalier à genoux. »

Des maîtresses, sa tendresse passait facilement aux élèves, et avec une sollicitude encore plus touchante. Son bonheur était de se trouver au milieu d'elles.

Sa sollicitude pour les élèves malades dépassait toutes les bornes. En dépit de ses occupations toujours nombreuses, elle accourait à l'infirmerie pour veiller auprès du lit d'une enfant et pour partager ses jeux.

Elle avait aussi des tendresses spéciales pour celles que leur position de fortune ou les coups du sort avaient faites moins heureuses. Elle prenait part à leur peine et savait adroitement panser la plaie de leur cœur.

Dans ses visites de classe, Mme Barat avait aussi des préférences, mais on n'eût pas deviné de quel côté penchaient ses sympathies. C'était toujours du côté des incorrigibles.

Nous n'étions pas parfaites, raconte une de ses élèves. On nous classait rondement en trois catégories : les bonnes, les médiocres, les méchantes élèves ; à certains jours, notre vénérée Mère, venant au pensionnat, faisait lire ces listes devant elle. Alors elle s'adressait personnellement aux méchantes, qui étaient plutôt des enfants tapageuses, et avec quelle bonté et en même temps quelle force elle les corrigeait !

Mais il est un défaut qu'elle poursuivait avec plus de rigueur, d'abord parce qu'il est plus commun, et ensuite plus profondément enraciné : c'était la vanité. L'amour de soi, raconte M. Baunard, et le mépris des

(1) J. Laur. *La Femme chrétienne*, t. II.

autres étaient une forte tentation dans cette maison de Paris, sorte de petite cour que tout exaltait : sa naissance, son rang, sa fortune, le nom de ses protecteurs, et jusqu'à celui de ses institutrices.

Un jour, il arriva qu'une maîtresse nouvelle leur ayant été donnée, quelques élèves remarquèrent qu'elle n'était pas noble, et elles osèrent, tout haut, en faire l'observation. Ce propos fut rapporté à Mme Barat. Indignée, elle assemble aussitôt le pensionnat, prononce quelques mots fermes sur le respect dû aux représentants de l'autorité de Dieu; puis, à la fin :

« Mesdemoiselles, telle est la loi du Seigneur, mais telle n'est pas apparemment votre manière de voir, à vous qui ne voulez que des dames nobles pour maîtresses. A ce compte, quant à moi, je n'ai qu'à me retirer, car je suis loin d'être noble.

« Mesdemoiselles, adieu. Vous ne me verrez plus! »

Ce fut un coup de foudre : les plus coupables se jetèrent en larmes à ses pieds pour la prier de rester et de leur pardonner.

Il n'y avait qu'un cas où Mme Barat devenait intraitable : c'était pour protéger l'innocence de ses enfants. « N'hésitez pas, écrivait-elle alors à ses maîtresses, séparez la brebis galeuse du troupeau, et s'il faut encore en renvoyer quelque autre pour purger le pensionnat, ne craignez pas de le faire. »

Elle prenait dans ce but mille précautions au sujet de la toilette et des représentations mondaines..... La piété, disait-elle, s'accorde peu avec la vanité; et partout où elle surprenait les enfants préoccupées de leur toilette, elle exigeait dans la mise plus de simplicité.

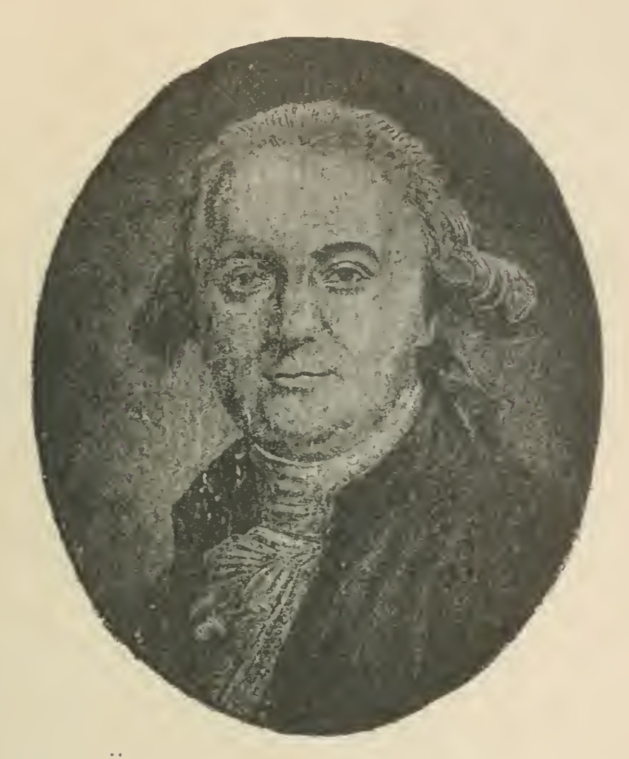
Pour les lectures, elle était également très difficile. Elle proscrivit impitoyablement le livre des *Martyrs*, de Chateaubriand, à l'époque de son plus grand succès.

Les limites de notre cadre trop restreint ne nous permettent pas de prolonger cette esquisse : bien qu'imparfaite, elle suffira pour montrer quel cœur tendre, et en même temps quel esprit sage et ferme Dieu avait donnés à Mme Barat pour accomplir sa grande œuvre. Sous une telle direction, les pensionnats du Sacré-Cœur ne pouvaient manquer de prospérer, d'autres se sont ouverts depuis qui ont profité des exemples de leurs devanciers : dirons-nous qu'ils les ont surpassés, nous ne le croyons pas. Mme Barat et ses filles ont donné à la France du XIXe siècle plusieurs générations d'épouses chrétiennes et de mères de famille, qui ont toujours gardé le souvenir de leur éducation et ont recueilli les fruits les plus précieux.

Le Vivier. L. DUMOLIN.



LES CONTEMPORAINS



VALENTIN HAÜY, LE BIENFAITEUR DES AVEUGLES (1745-1822)

I. LA QUESTION DES AVEUGLES DANS LES SIÈCLES PASSÉS

Il y a en France environ 30000 aveugles, presque l'effectif d'un Corps d'armée sur le pied de guerre. Ce seul chiffre suffit à faire comprendre l'importance de toute réforme, de toute invention intéressant le sort de ces malheureux : La gloire de Valentin Haüy est d'avoir imaginé, propagé et fait définitivement accepter la plus grande amélioration qu'on ait jusqu'ici apportée à l'infortune des aveugles.

Sans doute, avant lui, la question des aveugles n'avait pas laissé indifférents les moralistes et les législateurs, mais trop souvent on croyait avoir assez fait quand on avait assuré à ces malheureux le droit de n'être pas maltraités. Le Lévitique disait : « Vous ne mettrez rien devant l'aveugle qui puisse le faire tomber, et, en Israël, l'aveugle devait pouvoir manger tranquillement ce que la charité lui avait donné.

Dans l'Inde, les lois de Manou les déclarent inaptes à hériter; on leur doit seulement de quoi se couvrir et subsister.

Lacédémone avait tranché la question d'une manière absolue : le gouffre de Barathre recevait les nouveau-nés disgraciés de la nature.

Nous lisons dans l'Évangile que le Christ a plusieurs fois rendu la lumière à ceux qui en étaient privés. Il a fait plus encore lorsqu'il a divinisé la souffrance, et, dès lors, l'aveugle a généralement trouvé dans la société chrétienne un respect de ses droits, une compassion qu'il eût cherchés en vain dans la société païenne.

Pour ne citer que cet exemple, saint Louis avait fondé les Quinze-Vingts, où trois cents aveugles étaient recueillis. Papes et rois avaient enrichi à l'envi cette institution de trésors spirituels et matériels. Les Quinze-Vingts avaient, dans toute la France, droit à la meilleure place au porche du sanctuaire. A Paris, ils pouvaient réciter à l'église leurs prières à haute voix, tandis que les autres fidèles priaient à voix basse. Ils avaient un costume, une constitution, des offices spéciaux, de gros revenus.

Et ce n'était pas à Paris seulement qu'on avait créé des hospices pour les aveugles. Mais il n'était venu à l'idée de personne que l'aveugle pût apprendre à lire, à écrire, qu'il pût exercer de nombreux métiers autres que les métiers purement mécaniques qui n'exigent que le va et vient des doigts ou des bras. Personne n'avait songé à donner à l'aveugle une vie active, utile, d'initiative même, ou du moins personne n'en avait trouvé le moyen.

Sans doute, l'œuvre de Valentin Haüy a été depuis un siècle considérablement perfectionné; mais le premier degré d'un escalier est aussi difficile à gravir que le dernier, et, pour franchir celui-ci, il faut avoir dépassé celui-là.

II. JEUNESSE DE VALENTIN — RENÉ HAUY SON FRÈRE CRÉATEUR DE LA CRISTALLOGRAPHIE

Valentin Haüy (1) naquit en 1745, à Saint-Just-en-Chaussée, petit village de Picardie. Son père, pauvre tisserand, avait un autre garçon, de deux ans plus âgé, qui devait aussi devenir illustre, mais dans une autre voie : l'abbé René Haüy fut le créateur de cette science toute française de la cristallographie.

Le ménage était fort pauvre, et l'on eût étonné les parents en leur prédisant les gloires futures de leur postérité. C'est à des religieux Prémontrés, dont le couvent était peu éloigné, que les deux frères Haüy durent les bienfaits d'une instruction solide. Le prieur du couvent avait souvent remarqué aux offices l'air recueilli et intelligent du jeune René; il s'était chargé de son éducation. Valentin fut aussi admis à cette école, et, plus tard, les deux frères vinrent terminer leurs études à Paris, grâce à l'appui des Pères, grâce aussi au dévouement de leur mère.

A vingt et un ans, René était régent de quatrième au collège du Cardinal Lemoine. Il s'y était lié très intimement avec Lhomond, dont une grammaire latine immortalise la mémoire; or, Lhomond aimait à herboriser. René Haüy, pour plaire à son ami, étudia la botanique, et de là passa à la minéralogie.

Un jour, il laissa par maladresse tomber à terre un spath calcaire. En le ramassant, il observa que tous les fragments étaient de même forme. Le principe fondamental de la cristallographie était trouvé. Il ne restait plus qu'à en déduire les conséquences. René le fit dans plusieurs mémoires qu'on eut toutes les peines du monde à lui faire lire à l'Académie, car le régent de quatrième était humble et modeste. Cette découverte fit grand bruit. Les premiers savants de l'époque vinrent trouver René Haüy dans sa cellule et lui demandèrent de poser sa candidature à l'Académie des sciences. Il y fut reçu avec enthousiasme.

Cette position officielle et en vue permit à René Haüy de venir plusieurs fois en aide à son frère, de l'encourager, de le lancer dans sa carrière d'éducateur des aveugles; plus tard, aux heures de misère et d'oubli, il le recueillit chez lui. A ce titre, l'abbé René Haüy a sa place dans toute biographie de son frère Valentin.

En 1784, l'abbé s'installa dans un logement au Jardin des Plantes. Il y traversa toute la Révolution, fort peu au courant de ce qui se passait autour de lui, et sans rien changer à ses habitudes, pas même l'heure de ses repas. Comme un jour on perquisitionnait dans tout Paris pour trou-

(1) C'est d'après le livre : *Les aveugles, par un aveugle,* de M. de la Sizeranne (Hachette éditeur), que nous racontons la jeunesse de Valentin Haüy.

ver les armes à feu cachées dans les domiciles particuliers, il apporta de bonne foi aux commissaires enquêteurs une machine électrique dont il tira une étincelle. Un pareil homme n'était pas bien dangereux pour la Révolution : René Haüy en fut quitte pour vingt-quatre heures de prison; ses amis, qui, le jour même de son emprisonnement, obtinrent son élargissement, eurent toutes les peines du monde à le faire sortir de sa cellule. Il en était temps. Quelques jours après (1), quatre-vingts prêtres qui avaient été emprisonnés avec lui à Saint-Firmin furent massacrés. La population qui avait exigé la tête de plusieurs d'entre eux, demanda la grâce de l'abbé Lhomond et l'obtint. Haüy fut ensuite secrétaire de la Commission des poids et mesures qui établit le système métrique, et put, sans être inquiété, prendre la défense de Lavoisier.

Hélas ! la vie de son frère ne devait pas être si calme.

III. COMMENT VALENTIN HAUY FUT AMENÉ A S'OCCUPER DES AVEUGLES

En arrivant à Paris, Valentin Haüy s'était mis à étudier la calligraphie et les langues étrangères. Il vivait du produit de ses leçons et aussi des traductions qu'il faisait pour le compte du ministère des Affaires étrangères. Dans une note datée du 19 brumaire an IX, il s'intitule : « Interprète de tous les gouvernements qui ont successivement régi la France. » Il continua ce métier sous la Terreur. En fructidor an II, nous le trouvons employé à la Commission secrète des postes, en qualité d'interprète pour le Comité de Salut public. Mais le gouvernement d'alors ne payait que difficilement ses fonctionnaires, car, en pluviose an IV, il réclame les honoraires qui lui sont dus pour traduction de correspondances privées écrites en langues étrangères.

Comment l'idée vint-elle à Valentin Haüy de s'occuper du sort des aveugles ? Pour qu'un arbre pousse, il faut qu'une graine mûre soit enfouie en un terrain propice. Dans l'espèce, le terrain était tout préparé. D'abord, la mode était à l'amour de l'humanité; les philosophes s'occupaient, sur le papier, du bonheur des générations présentes et futures. La *sensibilité* était à l'ordre du jour. Elle y resta jusqu'à la Restauration. Pour faire l'éloge de quelqu'un, on exaltait sa sensibilité. Diderot avait écrit sa *Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui y voient*. L'abbé de l'Épée, plus pratique, avait fondé à Paris la première école de sourds-muets. En 1780, la Société philanthropique (qui existe encore) se fonde, parce que le devoir du citoyen est « de concourir au bien de ses semblables, d'étendre leur bonheur, de diminuer leurs maux et, par là, de prévenir les désordres et les crimes qui ne sont trop souvent qu'une suite de l'abandon et du désespoir ».

Cette *sensibilité* de surface, cette philanthropie laïque n'ont guère amélioré le sort de l'humanité. Elles étaient la devanture pompeuse de systèmes philosophiques impies. Et ces systèmes ont eu pour conséquences nécessaires et essentielles les massacres de la Révolution et l'avènement d'une bourgeoisie voltairienne et jouisseuse.

Mais Valentin Haüy, qui avait le cœur tendre et l'esprit naturellement porté vers toutes les utopies, n'y voyait pas de si loin. Il voulait le bien tout simplement, et quand il trouva une occasion de l'accomplir, il la saisit.

Lui-même va nous raconter dans quelle circonstance bizarre germa sa vocation d'éducateur des aveugles.

« Il y a bientôt trente ans qu'un outrage fait publiquement à l'humanité en la personne des aveugles des Quinze-Vingts, et répété tous les jours, pendant près de deux mois, excitait la risée de ces hommes qui, sans doute, n'éprouvèrent jamais les douces émotions de la sensibilité.

» Au mois de septembre 1771, on avait placé dans un café de la foire Saint-Ovide dix aveugles choisis parmi ceux qui n'avaient

(1) D'après ROHRBACHER, *Histoire de l'Église*, t. 27, p. 533

que la triste et humiliante ressource d'aller mendier leur pain sur la voie publique, à l'aide d'un instrument, dont l'auditeur, doué d'une oreille délicate, et plus encore d'une âme sensible, s'empressait souvent de suspendre les sons, à l'aide d'une offrande qu'il eût désiré être le prix du talent.

» On les avait grotesquement affublés de robes et de longs bonnets pointus; on leur avait mis sur le nez de grosses lunettes de carton sans verre. Placés devant un pupitre qui portait de la musique et des lumières, ils exécutaient un chant monotone, car les chanteurs, les violons et la basse faisaient entendre tous la même partie. C'était, sans doute, à l'aide de cette dernière circonstance qu'on prétendait justifier l'insulte qu'on avait faite à ces infortunés en les environnant des emblèmes d'une sotte ignorance, en plaçant, par exemple, derrière leur coryphée une queue de paon dans son étalage et sur sa tête la coiffure de Midas.

» Pourquoi faut-il qu'une scène si déshonorante pour l'espèce humaine n'ait point péri à l'instant même de sa conception ! Pourquoi la poésie et la gravure prètèrent-elles leur divin ministère à la publication de cette atrocité ! Ah ! sans doute, c'était pour que le tableau reproduit sous mes yeux, portant dans mon cœur une affliction profonde, échauffât mon génie. Oui, me dis-je à moi-même, saisi d'un noble enthousiasme, j'y substituerai la vérité, à cette fable ridicule, je ferai lire les aveugles, je placerai dans leurs mains des livres imprimés par eux-mêmes. Ils traceront des caractères et reliront leur propre écriture. Enfin, je leur ferai exécuter des concerts harmonieux.

» Oui, homme atroce, qui que tu sois, ces oreilles d'âne dont tu voulus dégrader la tête de l'infortuné, je les attacherai à la tienne. »

Ce que raconte Haüy est parfaitement exact. La foire Saint-Ovide se tenait à Paris d'abord sur ce qui fut ensuite la place Vendôme; puis, plus tard, à l'emplacement actuel de la place des Victoires. Le sieur Valindin y faisait une recette monstre à l'aide du peu curieux spectacle décrit ci-dessus. La foule, dans son empressement à envahir la baraque, avait failli la démolir, et il avait fallu le concours de la troupe pour installer un service d'ordre.

Une gravure conservée au musée Carnavalet perpétue l'aspect et le souvenir de cet événement extraordinaire pour l'époque. On y voit les aveugles affublés comme Haüy les décrit. Les cahiers de musique placés devant eux sont ouverts du côté des spectateurs.

Là où la foule des badauds n'avait trouvé qu'un grossier plaisir, Valentin Haüy trouva le germe d'une vocation nouvelle; mais ce qui nous surprendra le plus, ce qui doit surtout faire notre admiration, c'est que cette idée de soulager le sort des aveugles, cette idée conçue par un utopiste dans un jour de colère et d'enthousiasme, Haüy l'étudia, la retourna, l'approfondit pendant treize ans.

Pendant treize ans, avec une patience, une suite dans les idées qui n'est pourtant guère le fait des enthousiastes, il étudia tous les procédés employés pour les aveugles qui s'étaient instruits.

Il alla plus loin.

Le nombre des sourds-muets n'est pas aussi considérable que celui des aveugles ; L'abbé de l'Épée (1712-1789) fut pour eux ce qu'Haüy devait être pour les aveugles. Haüy pensa, sans doute, que l'étude des moyens employés pour instruire ceux qui sont privés des sens de l'ouïe lui suggérerait quelques idées utiles pour le soulagement qu'il rêvait d'apporter à ceux qui sont privés du sens de la vue. Il suivit avec assiduité les cours de l'abbé de l'Épée dont il était grand admirateur. Ce fut même à lui que l'abbé de l'Épée confia l'éducation du fameux sourd-muet qu'on avait recueilli en 1784 sur les côtes de Normandie et que tout le monde avait pris d'abord pour un sauvage. C'est là un trait peu connu de sa vie, mais qui l'explique bien.

Nous allons le voir, dans un autre genre, rivaliser avec l'abbé de l'Épée.

IV. LESUEUR, PREMIER ÉLÈVE DE HAUY L'IMPRESSION EN RELIEF — SYSTÈME DE BRAILLE.

La foire de Saint-Ovide avait eu lieu en septembre 1771. Ce ne fut qu'à la Pentecôte de 1784 qu'il prit son premier élève; mais, à cette époque, il était passé maître dans la question.

Ce premier élève était un jeune homme du nom de François Lesueur, infirme depuis l'âge de six semaines, qui gagnait sa vie en mendiant sous le porche de Saint-Germain des Prés. C'était le fils d'une famille misérable et en partie infirme qui comptait cinq autres enfants, et non seulement il ne pouvait payer à Haüy le prix des leçons que celui-ci lui offrait, mais encore il fallait que ce fût le maître qui remboursât à l'élève la somme que ce dernier aurait pu récolter en restant à son pilier au lieu de prendre sa leçon.

Tout d'abord Valentin Haüy ne paya son élève que pour l'après-midi. Puis, les progrès de celui-ci devinrent, tels que Haüy, ne doutant plus du succès final, le *loua* pour toute la journée.

La première idée qui était venue à Valentin Haüy avait été de mettre l'alphabet à la portée de Lesueur, sous forme de caractères en bois, mobiles, de façon à former des mots et des phrases. Lesueur promenait l'index de la main droite sur la ligne qu'il voulait lire, et, reconnaisant au seul toucher la forme de la lettre, l'énonçait à haute voix, l'index de la main gauche attendait au début de la ligne suivante pour que le doigt lecteur vînt s'y placer sans perte de temps, une fois la ligne précédente parcourue.

Ce procédé était théoriquement simple, mais il n'aurait évidemment pas permis la formation d'une bibliothèque, ni même l'entretien d'une correspondance. Le hasard vint au secours de Haüy. Un jour, Lesueur, fouillant dans les papiers de Haüy, met la main sur un billet d'invitation imprimé si fortement que les lettres se dessinaient en relief au revers du papier; il reconnaît les lettres ainsi écrasées, un o surtout. Tout fier de sa découverte, il en fait part à son maître, et celui-ci, dans un éclair de génie, conçoit immédiatement le principe de l'impression en relief pour les aveugles. A l'aide d'un manche de canif, il trace sur le papier quelques caractères, et l'aveugle les reconnaît sans hésiter.

Le principe était trouvé; il fallait le faire entrer dans la pratique. Ce fut l'objet de longues recherches.

Enfin Haüy s'arrêta au procédé suivant : à l'aide de cachets mobiles, imprimer sur papier fort des caractères romains, de grandeur ordinaire.

Jusqu'en 1819 on s'en tint à ce procédé, en se contentant de faire varier la forme ou la dimension des caractères. Les aveugles avaient quelque peine à tracer cet alphabet des clairvoyants avec un poinçon; aussi, dans l'enseignement, se contentait-on des cachets.

En 1819, un officier d'artillerie, nommé Barbier, imagina de représenter, par trente-six combinaisons de points qu'on pouvait produire à l'aide d'un instrument ou poinçon, les différents sons de la langue française (comme le font les sténographes). Ce n'était pas encore parfait, mais un jeune aveugle, du nom de Braille, comprit que, dans le système de Barbier, il y avait quelque chose à prendre. La ligne est rapidement perçue et mesurée par l'œil, mais non par le doigt, surtout si cette ligne est sinueuse. Le point, au contraire, est perçu immédiatement et complètement par ce sens. Il fallait donc prendre le point et non la ligne comme base de l'alphabet des aveugles. Et c'est ainsi que Louis Braille fut amené à créer le système d'écriture encore en usage aujourd'hui : Si l'on considère deux rangées verticales et parallèles de trois points chacune,

· ·
· ·
· ·

on peut obtenir soixante-trois combinaisons différentes en supprimant un, deux

ou plusieurs de ces points. Par exemple les suivantes.

etc.

Ces soixante-trois combinaisons suffisent non seulement pour écrire, avec la ponctuation nécessaire, toutes les langues possibles, mais encore pour noter toute sorte de musique, les mélodies les plus touffues... de Wagner non exceptées. Un instrument ingénieux, dû à Louis Braille, permet aux aveugles de tracer ces signes avec une rapidité extraordinaire (1).

Nous voilà un peu loin de Valentin Haüy; mais il était bon de donner ce léger aperçu historique des méthodes d'instruction en usage chez les aveugles, pour bien faire comprendre quelle a été la part de notre héros dans le soulagement de leur infortune.

Pour fonder une école, un élève, c'était peu. Valentin Haüy obtint de prendre chez lui douze aveugles, dont la Société philanthropique avait assumé la charge.

V HAUY FONDE UNE ÉCOLE ÉTONNANTS RÉSULTATS QU'IL OBTIENT

Puis, grâce à son frère, l'Académie des sciences patronna la nouvelle méthode, et, en février 1785, le duc de La Rochefoucauld faisait, au sein de cette docte assemblée, un élogieux rapport sur Haüy et son œuvre.

Haüy cherchait à propager son invention, et, dans ce but, il ne perdait pas une occasion d'exhiber ses élèves, qu'on pouvait voir tous les jours au siège même de l'école, située, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires. Ses élèves étaient au nombre de 120.

A la Noël de 1786, les aveugles furent présentés à la cour de Versailles, et on décrivit en ces termes, dans le *Journal de Paris* du 1er janvier 1787, l'impression très favorable qu'ils y avaient produite. Cela nous donne en même temps une idée de leur savoir-faire :

« Le roi, la reine et toute la famille royale ont daigné accorder des témoignages de bonté tant pour l'instituteur que pour les élèves. Un aveugle, maître à lire d'un jeune clairvoyant; des fautes d'orthographe corrigées dans une composition d'imprimerie par un aveugle, réformée par un autre; la géographie apprise et démontrée sur les cartes avec et même sans relief, par Lesueur, premier professeur des aveugles; des fractions assez difficiles, réduites à un même dénominateur avec une exactitude que M. le duc d'Angoulême s'est amusé à vérifier lui-même, la plume à la main, ont paru plaire infiniment à toute la cour dans les deux séances d'hier. Ces jeunes élèves ont présenté au roi et à la famille royale un livre imprimé par eux *(Essai sur l'éducation des aveugles)* avec une ode composée par le sieur Huard, l'un d'eux, et suivie des modèles de tous les petits ouvrages d'imprimerie qu'ils exécutent..... » Haüy n'avait pas trouvé ce Compte rendu suffisant, et il écrivait, dans une réponse au *Journal de Paris :*

« ..... que les travaux relatifs aux métiers ont semblé intéresser aussi les Augustes témoins de ce spectacle intéressant; qu'ils ont paru voir avec satisfaction le chanvre devenir successivement, sous les doigts des enfants aveugles, un fil et de la ficelle, et celle-ci être employée par eux à faire des ouvrages à nœuds, des filets et de la sangle. Le tricot, le lacet au boisseau, la reliure des livres leur ont également paru présenter pour l'avenir, à cette classe d'infortunés, des ressources contre l'indigence. »

Louis XVI fut tellement enthousiasmé, qu'il promit à Haüy le premier cordon de Saint-Michel dont le titulaire viendrait à décéder. Le cordon ne vint jamais; mais Haüy fut nommé interprète du roi et de l'amirauté de France, et, de plus, en octobre 1789, quand Louis XVI revint involontairement à Paris, les aveugles furent nommés « musiciens ordinaires de la chapelle des Tuileries ».

---

(1) Nous donnerons bientôt la Biographie de Louis Braille.

C'est que, en effet, Haüy avait compris que la finesse d'ouïe particulière aux aveugles les prédispose à l'art musical. Il y avait à l'École des cours de musique et de solfège, et Gossec, le musicien favori de l'époque, composait spécialement pour les aveugles des chœurs et des messes. L'archevêque de Paris autorisa les aveugles à chanter dans les églises de Paris à la suite d'une audition à Saint-Roch.

VI. HAUY SOUS LA RÉVOLUTION FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

Tout allait au gré d'Haüy, quand survint la Révolution. Un ambitieux, qui, sous la Restauration, obtint la place d'Haüy à la tête de l'Institut des aveugles, n'eut pour évincer ce concurrent illustre qu'à faire remarquer qu'Haüy *en avait été*, de la Révolution.

Au fond, Haüy en fut et n'en fut pas. Il se serait parfaitement passé de la prise de la Bastille. Seulement, la Révolution était un fait; il fallait en tenir compte, si l'on ne voulait pas voir sombrer l'entreprise, et l'exécution de messes en musique fut remplacée par la participation musicale des aveugles aux fêtes païennes de la Révolution. Nous devons reconnaître qu'un chrétien énergique n'eût pas sacrifié à son œuvre, même à l'œuvre de toute sa vie, les principes religieux les plus essentiels. Et d'ailleurs, le sacrifice que Valentin Haüy hésita à faire provisoirement aux premiers jours de la Révolution à la foi de son enfance, il devait le subir plus tard d'une manière définitive, dans des circonstances moins glorieuses pour sa mémoire et plus pénibles pour sa vie terrestre. Dieu peut différer l'heure de ses justices, parce qu'il est éternel. Mais enfin, il est certain que Valentin Haüy tenait plus à son œuvre qu'à ses convictions catholiques; il sacrifia celles-ci à celles-là.

Les gouvernements révolutionnaires adoptèrent cette œuvre, la déclarèrent institution nationale, votèrent une bourse par département. Mais la Révolution, en raison même de son caractère infernal, était pavée de bonnes intentions..... qui restaient à l'état d'intentions.

Le trésor était à sec, et trop souvent l'estomac des pensionnaires d'Haüy fut à jeun. Il fallut faire flèche de tout bois. Un aveugle, Avisse, avait adressé au citoyen Bénazech, ministre de l'Intérieur, une ode sur ce sujet. Cette ode se terminait par ces deux vers :

Ou fais-nous tous les mois payer en numéraire,
Ou fais-nous, tous les jours, venir souper chez toi.

Haüy organisa dans une des salles de l'établissement Sainte-Catherine, où on avait logé son œuvre, un théâtre, qu'il louait 1200 francs.

Tout en mourant de faim, on n'était pas indépendant vis-à-vis des pouvoirs publics. Les aveugles-nés jouèrent un rôle actif dans cette mascarade qui s'appela la fête de l'Être suprême.

La Convention avait bien voulu, par un décret du 7 mai 1794, reconnaître l'existence de l'Être Suprême (1). D'autre part, la semaine biblique de sept jours avait été remplacée dans le calendrier révolutionnaire par un groupe de dix jours appelé décade; le dernier jour de la décade était le jour du repos. Il s'appelait décadi. Le même décret du 7 mai 1794 instituait pour chacun des trente-six décadis de l'année des fêtes qui avaient des titres comme ceux-ci : *Au bonheur! Au malheur! Au stoïcisme! A nos aïeux! A la postérité! Au genre humain! Aux martyrs de la liberté! A la frugalité!* etc., et enfin *A l'Être suprême*. Le même décret portait : « La Convention nationale appelle tous les talents dignes de servir la cause de l'humanité à l'honneur de concourir à leur établissement *(de ces fêtes)* par des hymnes et des chants civiques et par tous les moyens qui peuvent contribuer à leur utilité. »

Quelques lignes du programme officiel

(1) Les détails relatifs à la fête de l'Être Suprême et au culte théophilanthropique sont extraits de l'*Histoire-musée de la Révolution française*, de Challamel.

dû au peintre David feront saisir le caractère de la fête de l'Être suprême et indiqueront le rôle qu'y jouaient Haüy et ses aveugles.

« L'aurore annonce à peine le jour et déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts; au calme du sommeil succède un réveil enchanteur.....

» A l'aspect de l'être bienfaisant qui vivifie et colore la nature, amis, pères, époux, enfants, vieillards et mères s'embrassent et s'empressent à l'envi d'orner et de célébrer la fête de la Divinité.....

» Cependant, l'airain tonne; à l'instant les habitations sont désertes, elles restent sous la sauvegarde des lois et des vertus républicaines. Le peuple remplit les places et les rues publiques : la joie et la fraternité l'enflamment. »

Dans les divers quartiers, les groupes se forment; on se rend processionnellement au jardin national. Une tribune y a été préparée pour le président de la Convention, lequel invite le peuple à honorer l'auteur de la nature :

Il dit : « Le peuple fait retentir les airs de ses cris d'allégresse.

» Tel se fait entendre le bruit des vagues d'une mer agitée que les vents sonores du Midi soulèvent et prolongent en échos, dans les vallons et les forêts lointaines. »

On met le feu à un immense mannequin représentant les ennemis de la félicité publique : Athéisme, Discorde, Ambition, fausse simplicité sur le front desquels un bandeau porte écrit : *Seul espoir de l'étranger !*

Et quand le mannequin est consumé, il laisse apercevoir une statue : la Sagesse au front calme et serein.

Nouvelle procession pour se rendre au Champ de Mars. Un autel y a été élevé à l'Être suprême; on lui adresse force invocations. Les guerriers jurent d'exterminer tous les tyrans. Les jeunes filles jurent de n'épouser que des guerriers qui auront exterminé les tyrans. Les vieillards remettent solennellement aux guerriers le fer destiné à l'extermination des susdits tyrans, etc. Le soir, danses, illuminations, repas civiques en pleine rue, où chacun embrasse ses voisins et voisines.

Le bon Valentin Haüy ne songeait point à l'extermination des tyrans; il devait en lui-même comparer le temps du tyran Louis XVI, où son œuvre recevait des pouvoirs publics un appui effectif, le temps où on mangeait tous les jours, à l'époque actuelle où l'amour de la liberté remplissait les cœurs, mais non pas l'estomac.

Son rôle dans cette fête fut tout pacifique : monté sur un grand chariot, avec les meilleurs musiciens de son école, il fit partie du cortège à la suite de Robespierre, le grand pontife (on pourrait presque dire le père) de l'Être suprême, au milieu des représentants des vingt-quatre sections de Paris. Les aveugles chantaient des chœurs, des hymnes, des odes à la divinité du jour. Chénier avait fourni les paroles de l'hymne final, et Gossec la musique de presque tous les chants.

Les aveugles figurèrent plus d'une fois dans des cérémonies de ce genre. Dans un devis des objets nécessaires à l'Institut des aveugles, devis dressé par Valentin Haüy lui-même, il est fait mention d'un « plateau roulant ou chariot qui conduit les aveugles dans les cérémonies publiques ».

VII. HAUY THÉOPHILANTROPHE DOGMES ET RITES DE LA NOUVELLE RELIGION

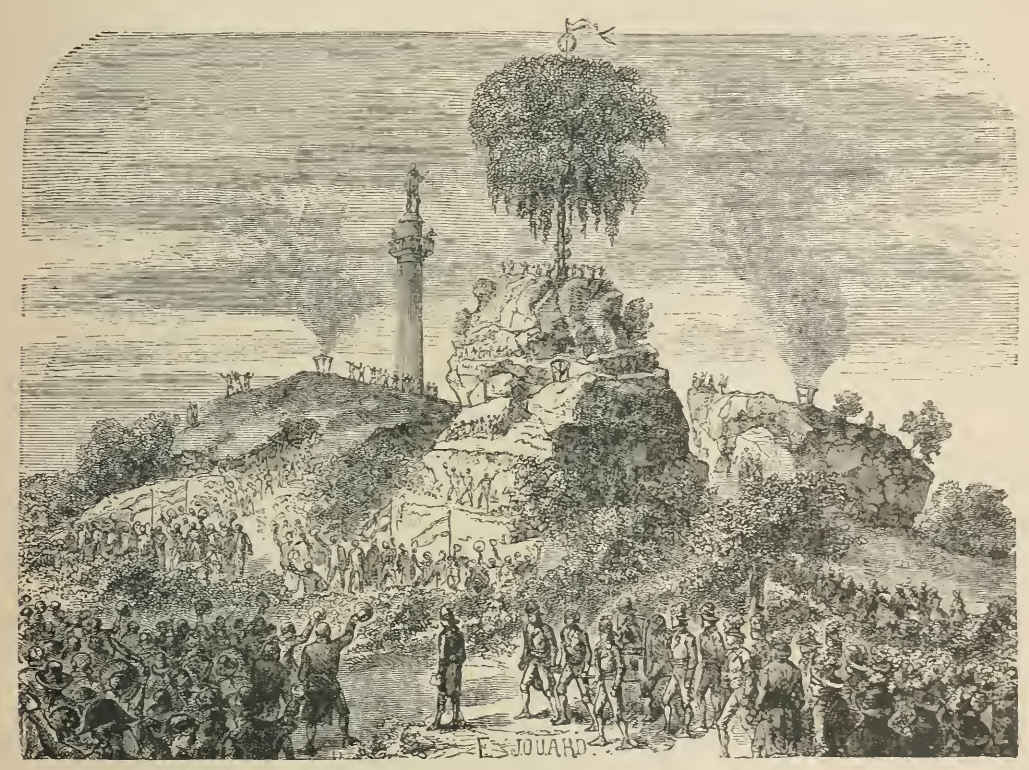
Le culte de l'Être suprême n'appartenait plus qu'au domaine de l'histoire et du ridicule, quand, en décembre 1796, Haüy se lança dans une entreprise du même genre, mais qui devait, celle-là, lui coûter sa place de directeur de l'Institut des aveugles et faire le malheur de toute sa vie.

Le besoin d'une religion, de l'adoration d'une puissance supérieure rémunérant dans un autre monde les actes commis en celui-ci est inné au cœur de l'homme. Or, il se trouvait que, par haine de l'ancien régime, beaucoup d'esprits ne voulaient pas se rallier à l'Église catholique; cette Église était d'ailleurs plus ou moins persécutée par le Directoire; enfin, le dogme et la morale

qu'elle enseigne ne cadrent guère avec les trois principes révolutionnaires essentiels : perfection originelle, égalité absolue et droit à la révolte.

On voulait une religion, on n'en avait pas; donc, il fallait en fabriquer une. Et telle est l'origine de la *théophilanthropie*.

C'est une question controversée de savoir quel fut l'inventeur principal, l'initiateur de la religion nouvelle. Il semble probable que l'idée en germa simultanément dans le cerveau de plusieurs contemporains, qui fournirent chacun quelque chose de leur cru pour la réalisation de ce projet. Le directeur Larévellière-Lépeaux a porté devant la postérité tout le fardeau de cette gloire. En fait, il fut surtout l'homme en vue de la secte qu'il protégeait officiellement au sein du Directoire et pour laquelle il obtint des pouvoirs publics des faveurs considérables; il en fut aussi le grand prêtre officiel, et en apparence comme le prophète inspirateur. En réalité, c'est un obscur philosophe, Chemin-Dupontès, qui avait fabriqué lui-même le dogme, la morale et la liturgie du culte nouveau. Valentin joua dans l'entreprise le rôle de cheville ouvrière. Il s'y était donné corps et âme, propageant la religion nouvelle par les cent voix de la presse, officiant même le décadi, quand c'était son tour, au temple de la Victoire (*ex-église* Saint-Sulpice); c'est, d'ailleurs, 34, rue Denis (style révolutionnaire), dans la salle principale de l'Institut des aveugles, que s'était tenue la première réunion théophilanthropique.



LA FÊTE DE L'ÊTRE SUPRÊME

Les principes de la religion nouvelle pouvaient se résumer ainsi (1) : Une religion est tout à fait nécessaire pour la consolation des affligés, pour l'encouragement à la vertu. Une religion peut seule refréner les passions et endiguer le torrent des vices. La meilleure de toutes les religions (la meilleure, car toutes sont bonnes) est

(1) Nous exposons, sans prendre la peine de les réfuter, les principes théophilanthropiques, bien assuré que le bon sens du lecteur en fera immédiatement justice.

évidemment la religion naturelle. Elle a surtout ce grand avantage d'être *rationnelle* et de ne pas écraser la raison sous le poids des mystères.

Catholiques, protestants, juifs, orthodoxes, bouddhistes, libres penseurs, pouvaient pratiquer cette religion générale et supérieure, tout en conservant la leur propre. D'ailleurs, Bible, Évangile, Coran, Védas; Confucius, Socrate, Guillaume Penn, Zoroastre, Luther, Marc-Aurèle, Fénelon, Yung; mythologie grecque, religion des anciens Égyptiens, morale des Indiens du Mexique, croyances des Peaux-Rouges, et quoi encore?..... tout cela avait été mis à contribution par Dupontès, qui inaugurait ainsi l'éclectisme avant Cousin.

Le théophilanthrope croyait à l'immortalité de l'âme, chérissait son semblable, était utile à la patrie, vénérait les aïeux, instruisait ses enfants dans la voie de la sagesse et de la vertu et, enfin, rendait sa femme heureuse. Voilà pour le dogme et la morale.

La liturgie avait été rédigée en français. Elle comprenait surtout des poésies empruntées aux auteurs des deux derniers siècles.

Les protestants libéraux ont de nos jours relevé des imperfections graves dans la morale chrétienne. Ils ont, dans ce genre, comme devanciers, les théophilanthropes, qui n'avaient pas trouvé moins de trois inconséquences de premier ordre dans l'Oraison dominicale telle que nous l'ont transmise les Évangélistes. Puisque Dieu est partout, le *qui êtes aux cieux* est inutile. En disant : *Pardonnez-nous..... comme nous pardonnons,* on se proposait comme modèle à l'imitation de l'Être suprême. Enfin, par le *ne nous induisez pas en tentation* on assimile Dieu au diable !

Le *Pater,* ayant néanmoins du bon, fut conservé, après correction. Voici, à titre de curiosité, quel en était le texte officiel, en vers dus au citoyen Félix Nogaret.

Créateur des humains, des mondes et des cieux,
Que ton nom soit béni ! qu'il le soit en tout lieux !
Sur terre, au firmament, ta volonté soit faite !
Règne enfin, règne seul..... Écarte la disette.
Sous tes yeux paternels que le blé, dans nos champs,
Multiplie..... et suffise à nos besoins pressants !
Dans nos cœurs, ta justice a placé la clémence.
Nous pardonnons..... grand Dieu ! pardonne à qui [t'offense.

Épargne la faiblesse et fais grâce à l'erreur.
De nos maux passagers allège la souffrance,
Et que tout homme juste, après son existence,
Repose dans ton sein..... Tous ont droit au bonheur.

Dans les offices religieux célébrés chaque décadi, on chantait des strophes variables avec les saisons, entremêlées d'invocations à la Nature, à la Patrie, à la Liberté, à la Jeunesse, à la Vieillesse, à l'Agriculture, enfin, à toutes sortes d'abstractions aimables et vertueuses.

A la fin de l'office, le célébrant disait aux assistants en guise d'*Ite missa est :* « Mes frères, la fête religieuse et morale est terminée. »

Point de prêtre. Chaque chef de famille officiait à son tour. C'est ainsi que, le 10 messidor de l'an VIII, Valentin Haüy prêcha à Saint-Sulpice pour y *défendre la religion naturelle des imputations qui lui sont faites.* Il avait, pour la circonstance, revêtu le costume liturgique : tunique bleu céleste à parements allant des pieds à la tête ; très large ceinture rose, et, sur le tout, robe blanche tombant jusqu'aux pieds, mais flottante et complètement ouverte. Il est à noter que, par un décret d'avril 1792, rendu par la Constituante, à la suite d'un sermon de l'abbé Grégoire, défense avait été faite aux prêtres catholiques de porter un costume spécial, sous le fallacieux prétexte que Jésus et ses apôtres n'en portaient pas!

On ne baptisait pas chez les théophilanthropes, mais on célébrait chaque naissance par le chant d'un hymne *ad hoc,* et un parrain et une marraine répondaient de la future morale du futur citoyen.

Les mariages étaient un peu plus compliqués, et partant plus comiques. Les époux venaient près de l'autel, entrelacés de rubans et de guirlandes de fleurs dont les anciens de chaque famille tenaient les bouts. L'officiant interrogeait les époux sur leur volonté de s'unir, leur passait au doigt

l'anneau, leur remettait une médaille et enfin leur adressait un petit sermon où la croyance à la métempsychose avait des conséquences agricoles inattendues. Citons le rituel :

« Le chef de famille (l'officiant) doit engager les époux et les pères, attendu qu'ils ont l'espérance de revivre dans leur postérité, à s'occuper du bonheur des générations futures. Il les invite à remplir ce devoir sacré, soit en plantant quelques arbres, soit en greffant, sur de jeunes sauvageons, dans les forêts des arbres à fruits qui puissent un jour apaiser la faim ou la soif du voyageur égaré. »

Le 10 floréal an VI eut lieu un service funèbre, théophilanthropique, comme de juste, pour la fille du citoyen Haüy, décédée à l'âge de quatorze ans.

Dans la lettre de faire part, le père invitait simplement les citoyens « à venir attacher une fleur à l'urne funéraire de son enfant et prier le Créateur de la recevoir dans son sein paternel ».

Dans la circonstance, on plaçait sur l'autel une urne ombragée de fleurs. Un tableau portait cette inscription : « La mort est le commencement de l'immortalité. » L'officiant dit : « La mort a frappé l'un de nos semblables. Conservons le souvenir de ses vertus et oublions ses fautes. Que cet événement soit pour nous un avis d'être toujours prêts à paraître devant le Juge suprême de nos actions. » Suivait l'éloge du défunt.

Nous empruntons à la correspondance de Haüy un trait qui fera comprendre mieux que tout autre jusqu'à quel point il s'était engoué de la théophilanthropie : Un de ses amis, le graveur Monsaldy, avait, dans une estampe, glorifié une action vertueuse que Haüy décrit en ces termes :

« Théophile Évergète, ayant passé sa vie à faire le bien, et voulant être utile, même après sa mort, imagina l'ingénieux moyen de conduire un ruisseau loin de sa source, dans l'endroit le plus aride du pays que le consul Bonaparte illustra par ses victoires, et y éleva une fontaine qu'il ombragea d'un arbre fruitier, où le voyageur, venant se désaltérer, trouvait tout à la fois le repos, l'ombre et la nourriture près du tombeau de ce philosophe. »

A ce sujet, Valentin Haüy écrit encore :

« Je m'empresse de faire part au citoyen Monsaldy de l'effet que son tableau a fait au sein de ma famille décadi dernier, à l'exercice de la religion naturelle. Je l'avais placé devant un autel chargé de fleurs; j'ai lu l'inscription à mes enfants; elle m'a servi de texte pour improviser un petit discours sur la *Bienfaisance*, et de là, sur la *Reconnaissance*, dont nous célébrions la fête. La vue de cet acte perpétuel leur a fait verser des larmes.

VIII. DÉCADENCE DE LA THÉOPHILANTROPIE HAUY EST MIS A LA RETRAITE

La religion théophilanthropique eut un succès court, mais considérable. Le temple de la rue Denis étant devenu insuffisant, le gouvernement concéda au nouveau culte l'usage exclusif de quelques anciennes églises catholiques; entre autres, à Paris, Jacques du Haut-Pas, Saint-Gervais, Saint-Saint-Thomas d'Aquin. Dans les autres, les catholiques devaient célébrer leurs offices avant 11 heures du matin. Le reste de la journée, l'édifice appartenait aux théophilanthropes. La province et même l'étranger suivirent ce mouvement. Mais le succès ne se maintint pas, et la religion nouvelle, au bout de cinq ans, succomba bien plus sous le poids du ridicule ou de l'indifférence qu'à cause du décret du premier consul (4 octobre 1801), retirant aux théophilanthropes l'usage des églises catholiques.

Larévellière, qui assistait à cette décadence, en était désolé. Il consulta Talleyrand, et Talleyrand lui répondit : « Il y a un moyen très simple de fonder définitivement la théophilanthropie. Tu es le grand prêtre. Fais-toi crucifier, et ressuscite au bout de trois jours. Je ne vois que ce moyen-là, mais il est bon. »

Bon, sans doute! mais pratique, c'est autre chose! Larévellière ne le suivit pas.

La théophilanthropie n'a pas laissé de traces de son passage en France; mais sa disparition officielle eut un contre-coup terrible dans la vie de Valentin Haüy. Le premier consul n'aimait pas les rêveurs, les *idéologues*, comme il les appelait, et pour lui, un homme aussi compromis que Haüy dans cet essai ridicule ne pouvait être qu'un *idéologue* incapable de diriger l'Institut national des aveugles travailleurs. Sur un rapport de Chaptal, les Aveugles travailleurs étaient réunis aux Quinze-Vingts.

« C'était, dit M. de la Sizeranne, annuler l'École que de la confondre avec un hospice qu'elle avait précisément pour but de rendre inutile. Haüy dut se retirer avec un traitement de 2000 francs.....

» Par un effort suprême d'industrie, de souplesse et de privations, il a conservé à travers la Révolution l'œuvre de son âme, et c'est au moment où tout se réorganise qu'il la voit anéantie. Les élèves, instruits avec amour, afin qu'ils puissent devenir des hommes pensants et agissants, sont aux Quinze-Vingts, ou oisifs ou condamnés du matin au soir à filer mécaniquement de la laine. Lui, encore jeune (cinquante-six ans), est mis à la retraite. Privé du concours de la bienfaisance officielle, Valentin Haüy ne se découragea pas; il croyait, et ceux qui croient agissent toujours. »

Abandonné à ses seules ressouces, Valentin Haüy essaya de créer une école payante pour les aveugles fortunés. C'était le *Musée des aveugles*, de la rue Saint-Avoye (févr. 1802). Des élèves y vinrent, et Haüy y obtint des résultats remarquables; mais le budget ne s'équilibrait pas et il dut renoncer à cette entreprise qui le laissa criblé de dettes. Il n'avait pas le génie des affaires.

IX. VOYAGE EN RUSSIE (1)

Un nouvel incident vint bouleverser sa vie. L'empereur de Russie Alexandre Ier avait entendu parler de Valentin Haüy et de son œuvre. Il résolut de fonder à Saint-Pétersbourg une école d'aveugles et fit faire des offres à Haüy. Ce dernier négocia donc avec un intermédiaire, le général Hitrowo, auquel il ne cacha pas l'état médiocre de sa fortune.

« Vous savez, Monsieur, écrivait-il, que je ne suis pas fortuné. Le temple que j'ai eu la douce consolation d'élever à l'humanité disgraciée de la nature a absorbé toutes mes facultés. » Haüy avait, en conséquence, fixé ses exigences aux conditions suivantes: un traitement annuel de 4000 roubles, un logement meublé, le chauffage et l'éclairage. Les pourparlers durèrent quatre ans.

Les circonstances de la guerre avaient empêché Haüy d'aller à Londres et à Vienne fonder des établissements analogues à celui de Paris, et il faisait ressortir au général Hitrowo la gloire qu'aurait Alexandre Ier s'il dépassait les Allemands et les Anglais dans cette voie philanthropique. Haüy n'avait d'abord eu en vue que de se déplacer un an, du printemps de 1804 au printemps de 1805, d'arriver en Russie avec tous ses appareils, de mettre un Russe clairvoyant au courant de sa méthode et de revenir en France.

Il avait dans ce but transmis au gouvernement russe un mémoire où, se fondant sur l'expérience faite à Paris, il établissait le budget d'une école de 50 aveugles. Dans ce budget annuel de 54700 francs seulement (1), il comptait en tout cinq domestiques. Mais la Russie n'est pas la France. Et quand Haüy fut appelé à réaliser sur le terrain les projets énoncés sur le papier, il éprouva force mécomptes qui lui attirèrent force ennuis. Pour en donner une idée, nous dirons seulement qu'après quatre-vingts ans de fondation et vingt-deux ans après l'abolition du servage, l'Institution fondée par Haüy occupait encore 35 fonctionnaires de divers ordres pour 43 aveu-

(1) Les détails relatifs au voyage de Valentin Haüy à Saint-Pétersbourg sont empruntés à la brochure publiée sur ce sujet, à Paris, en 1884, par le Dr Skrébitzky.

(1) Et encore les dépenses devaient diminuer au fur et à mesure que les choses feraient des progrès et se suffiraient à eux-mêmes par leurs industries diverses.

gles, au lieu de 11 pour 50 aveugles qu'avait prévus Haüy.

Tout en expédiant les outils et objets nécessaires à l'instruction des aveugles, Haüy demandait (juillet 1803) qu'on s'occupât de recruter ses futurs élèves, tant dans la classe riche que dans la classe pauvre. On devait aussi lui trouver un instituteur « plein de douceur, d'humanité et de patience ». Il se faisait fort de le mettre au courant en six mois, car il ne croyait pas pouvoir quitter plus longtemps son « Musée des aveugles » dont il attendait encore monts et merveilles.

Haüy n'arriva à Saint-Pétersbourg que le 9 septembre 1806. En route, les princes régnants d'Allemagne (et il n'en manquait pas à cette époque) avaient tous voulu voir ce Français célèbre..... ailleurs qu'en son pays. Par lettre autographe, le roi de Prusse l'avait invité à Charlottenbourg. Il assistait à une séance de l'Académie des sciences de Berlin; enfin, le célèbre philanthrope, Auguste Zeune, se faisait expliquer par Haüy sa méthode et ses procédés. En 1808, Zeune ouvrait un établissement d'aveugles qui fut le principe de tout ce qui s'est fait depuis en Allemagne pour le soulagement des aveugles.

Arrivé en Russie, Haüy passa par Mittau, où résidait le futur Louis XVIII, pour rendre visite au prince exilé : Haüy avait avec lui un de ses élèves, Fournier, âgé de dix-sept ans, qui fit l'admiration du prince en écrivant, en relief, à l'usage des aveugles, et en noir sur blanc, à l'usage des voyants, une phrase flatteuse où l'on affirmait « que ce serait sous le règne de Louis XVIII que l'établissement des Aveugles travailleurs arriverait à sa perfection ». Le comte de Provence remercia, selon l'usage des familles royales, en aspergeant ses visiteurs de ce produit abondant et volatil qu'on appelle : eau bénite de cour.

De là, Haüy re rendit à Saint-Pétersbourg. Il eut déjà énormément de peine à se faire payer ses frais de voyage et de première installation, frais convenus cependant par avance. Il fallut l'intervention personnelle de l'empereur. Ce n'était là qu'une des premières surprises que lui ménageait la bureaucratie russe.

Cet étranger, qui venait créer quelque chose, occasionner un surcroît de travail, était l'ennemi commun de tous les plumitifs de l'administration.

Haüy eut toutes les peines du monde à recruter des élèves; les inspecteurs de l'administration n'en pouvaient pas dénicher, parce que, disait un rapport officiel, « il n'y a pas d'aveugles en Russie ». Il est vrai que la police enfermait les aveugles dans des hospices ; mais, de temps en temps, Haüy en rencontre mendiant par les rues. Il leur offre d'entrer dans un établissement où l'on aura soin d'eux, où on les instruira. Les mendiants prennent leurs jambes à leur cou. Tels ces infirmes d'une Farce du moyen âge, évitant avec soin d'assister au passage de la procession où l'on porte des reliques de saints, par peur d'être guéris miraculeusement et de perdre ainsi le bénéfice d'une infirmité lucrative.

Nous avons dit aussi que le Musée des aveugles n'avait pas financièrement réussi. Les créanciers de Haüy ne l'avaient pas perdu de vue, et, vers 1811, divers créanciers mirent opposition sur les appointements de Haüy pour une somme de 15 000 francs environ. En deux ans Haüy eut payé la dette, et obtint quittance de ses créanciers et mainlevée du tribunal. La bureaucratie russe maintint pendant quatre ans encore cettes uspension de traitement, et Haüy dut intervenir auprès d'un ministre quand il quitta la Russie pour se faire payer cet arriéré.

On avait donné à Haüy comme tâche principale de former un professeur d'aveugles russe. Bouchoueff, qu'on lui avait confié dans ce but, n'était que joueur, ivrogne et débauché. L'autre adjoint russe était incapable.

D'autre part, si, en France, les aveugles pouvaient, en étudiant la musique, se faire une position, il n'en est pas de même en Russie. Le culte orthodoxe n'admet pas l'emploi de l'orgue dans les églises. C'était une branche fermée à l'activité de ces malheu-

reux, et Haüy s'en rendit compte trop tard.

Des élèves, Haüy finit par en trouver, mais en leur donnant le lit, l'enseignement et la table.

Quant au local promis, il l'attendit longtemps; il était tellement approprié aux besoins de l'institution que, dans une même salle, on devait enseigner la lecture, le piano, l'arithmétique, le violon et la typographie.

Des mémoires anonymes racontaient sur Haüy et les siens toutes sortes d'abominations.

On demande surtout l'expulsion des Français et leur remplacement par des Russes, et tel aspire à la place d'Haüy qui ne savait pas trois mois auparavant s'il s'agissait d'instruire des aveugles ou des sourds-muets.

X. LE TÉLÉGRAPHE HAUY — HAUY S'OCCUPE DES SOURDS-MUETS

Peu de temps après son arrivée en Russie, Haüy déclara qu'il avait inventé un nouveau système de télégraphe (on en était encore réduit au télégraphe articulé de Chappe) et demanda à l'essayer. Durant les onze ans qu'il passa en Russie, il s'occupa beaucoup de cette invention sur laquelle il fondait les plus grandes espérances.

Nous ne savons plus aujourd'hui en quoi consistait cet appareil. On pouvait s'en servir pour transmettre toutes les langues du monde, le jour comme la nuit; le système était indéchiffrable, et, enfin, il y avait à l'adoption de cet appareil un avantage tellement important que seul l'empereur devait le connaître (?!?)

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1810, des expériences furent faites avec cet appareil entre Cronstadt et une frégate mouillée, à 7 verstes de Saint-Pétersbourg et qu'elles obtinrent un succès complet de promptitude et de précision.

Haüy eut aussi une autre occupation en Russie. Une dame, dont la fille était sourde-muette, apercevant sur le bureau de Haüy le cours de l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée, à l'usage des sourds-muets, le pria d'instruire sa fille. Haüy, qui, nous l'avons vu, avait étudié cette question, accepta, et bientôt il eut d'autres élèves qu'il instruisait selon la méthode de l'abbé de l'Épée et de M. Sicard. Le succès en fut, semble-t-il, plus grand que celui qu'il obtint avec les aveugles. Il fut même si grand, que l'impératrice douairière fit venir de France des professeurs spéciaux pour s'occuper de l'instruction des sourds-muets en Russie.

« Hélas ! constate, en 1884, M. le Dr Skrébitzky, l'éducation des sourds-muets dont Haüy a eu l'initiative en Russie n'a pas porté de meilleur fruit que celui des aveugles ! »

En 1817, Haüy luttait depuis onze ans contre la mauvaise volonté de la bureaucratie russe; il était âgé de soixante-douze ans et jugea qu'il était temps de revenir en France rappeler au comte de Provence les promesses faites à Mittau. L'empereur lui accorda la décoration de Saint-Wladimir de quatrième classe.

La conclusion que porte un Russe, le Dr Skrébitzky, sur le séjour de Haüy en Russie, doit avoir sa place ici :

« Les faits que nous venons de parcourir nous ont montré un homme éminent, soutenu par une protection supérieure, se heurtant, se brisant aux mille obstacles que lui oppose une bureaucratie inintelligente, tracassière, malveillante et intolérante pour tout ce qui ne sort pas de son initiative. C'est ainsi que les choses se passaient chez nous il y a trois quarts de siècle.

» Essayez de semer une plante utile au milieu de l'ivraie, elle sera aussitôt étouffée et toute trace d'elle aura vite disparu..... »

XI. HAUY REVIENT EN FRANCE — SA MORT — QUELQUES DÉTAILS SUR L'ŒUVRE DES SOURDS-MUETS AU TEMPS PRÉSENT

Haüy retrouva à Paris son frère René, qui continuait ses travaux de minéralogiste comme si le reste du monde n'eût point existé.

Le comte de Provence, monté sur le trône

de France, n'avait pas oublié l'entrevue de Mittau, peut-être même se rappelait-il la séance de Noël 1786. Il réorganisa, 68, rue Saint-Victor, dans l'ancien Séminaire Saint-Firmin, ce qu'on appela l'Institution royale des Jeunes aveugles, et songea à Valentin Haüy pour le diriger. Le ministre de l'Intérieur fit de l'opposition. D'autre part, Haüy était encore en Russie à cette époque, et il y avait là le Dr Guillé, médecin fort intrigant qui se remuait pour obtenir la place, et qui l'obtint. C'était lui qui accusait Valentin Haüy « d'en avoir été ». Aussi, tant qu'il fut directeur, c'est-à-dire jusqu'en mars 1821, Valentin Haüy ne put franchir les portes de l'établissement; Valentin Haüy dut se contenter d'aller quelquefois aux Quinze-Vingts, où il retrouvait un certain nombre de ses élèves d'avant 1801.

Enfin, le docteur Pignier fut nommé en remplacement de Guillé ; il comprit quels motifs avaient inspiré à Valentin Haüy sa conduite pendant la Révolution, et, dit M. de la Sizeranne, « la famille des aveugles était définitivement à l'abri : elle habitait une nouvelle demeure; il fallait que le père s'unît au foyer, au moins un jour, pour que cette nouvelle maison redevînt la maison paternelle d'autrefois. »

Le 21 août 1821, Haüy fut reçu triomphalement à l'École. On chanta à cette occasion une cantate en son honneur dont Gossec avait écrit la musique et l'aveugle Huart les paroles, et qui avait été exécutée pour la première fois trente-trois ans auparavant, en 1788, à l'occasion de la Saint-Valentin, dans l'école de la rue Notre-Dame-des-Victoires.

Le vieillard, ému, ne put que dire : « Mes enfants, c'est Dieu qui a tout fait ! »

Valentin Haüy vécut encore six mois, et les relations qu'il avait pu nouer avec l'Institution des aveugles consolèrent ses derniers jours. Mais ses forces déclinaient peu à peu.

Le 4 novembre, il écrivait à M. Dejean, inspecteur à l'École des aveugles :

« Presque toutes mes facultés physiques sont tellement paralysées, qu'à table, avec ma fille et mon gendre, je ne puis les entendre parler. Le soir, à la compagnie de mon frère, ce qui est un devoir pour moi, quand je réussis à attraper quelques mots, je ne puis les comprendre; j'ai peine à déchiffrer mon écriture..... Ah ! si je pouvais marcher, me traîner seulement, comme j'irais tous les jours passer trois ou quatre heures à Saint-Firmin, dans votre imprimerie; là, je corrigerais les épreuves de nos malheureux et intéressants enfants !

Valentin Haüy mourut le 19 mars 1822, en chrétien. Le curé de Saint-Médard l'assistait. De la théophilanthropie et de l'Être suprême il n'était plus question depuis longtemps.

Ainsi mourut ce bienfaiteur de l'humanité, ce premier instituteur des aveugles.

Il nous a plu de faire revivre ici cette douce physionomie et de rappeler les bienfaits trop oubliés et parfois méconnus dont il a enrichi toute une classe de la société. Il fut un de ceux qui ouvrent aux dévouements nouveaux des carrières nouvelles, en montrant dans l'humanité une mine inexploitée, une force jusque-là improductive, et par une admirable intuition, il entrevit la possibilité de rendre l'aveugle à la vie active en remplaçant chez lui la vue par le toucher.

En terminant cette rapide esquisse, nous pensons être agréable à nos lecteurs en résumant ici une petite brochure de M. Maurice de la Sizeranne intitulée : *Les aveugles utiles* (1) et qui débute ainsi :

« Qu'est-ce qu'un aveugle au point de vue social? A en croire beaucoup de personnes, c'est un être à part, inutile à la société, pour laquelle il est une charge s'il est pauvre et un embarras s'il est riche. Dans le premier cas, il est fatalement voué à la mendicité, dans le second à l'oisiveté : dans tous les deux, à l'ignorance. »

Après avoir glorifié tout ce que fit au siècle dernier Valentin Haüy pour le bien des aveugles, l'auteur expose les résultats obtenus et les méthodes suivies dans les

(1) Chez Delhomme et Briguet, 83, rue de Rennes, Paris. Prix, 0 fr. 50.

diverses institutions où l'on élève les jeunes aveugles.

« Bien des métiers, dit-il, sont accessibles à l'aveugle, qui, en général, est adroit et patient; mais dans les institutions françaises on n'en a adopté qu'un nombre assez restreint; les principaux sont, pour les garçons, ceux de : tourneurs, filetiers, canneurs, rempailleurs de sièges, vanniers, brossiers, chaussonniers, etc., etc. Pour les filles, ceux de ces métiers que les femmes peuvent exercer, auxquels il faut ajouter le tricot, la broderie et toutes sortes de petits ouvrages de fantaisie. Comme toutes ces professions sont ordinairement moins lucratives que celle de musicien, on n'en fait faire l'apprentissage exclusif qu'aux enfants qui, pour des raisons physiques ou intellectuelles, ne peuvent devenir musiciens ou accordeurs. »

M. de la Sizeranne développe ici l'avantage qu'ont les maisons religieuses, les églises et les particuliers à employer de préférence, pour accorder leurs orgues, harmoniums et pianos, des aveugles que de longues études préparent à ce travail délicat. L'auteur donne le nom des fabricants de Paris et de la province qui n'emploient que des accordeurs aveugles.

Les aveugles hommes ou femmes, ajoute-t-il, sont encore d'excellents professeurs de musique, pouvant enseigner le piano, l'harmonium, le solfège, le chant, l'harmonie et la composition; et il cite les collèges et pensionnats où les professeurs sont des aveugles. Enfin il termine par une longue liste d'églises de Paris, de cathédrales et églises paroissiales dans lesquelles des aveugles ont obtenu, au concours, d'être organistes ou maîtres de chapelle. Il n'y en a pas moins de 175.

N'est-ce pas une œuvre admirable que celle qui a su rendre à la société tant de membres qui, sans une éducation spéciale, eussent, en effet, été ou inutiles ou dangereux! Aussi, tout en rendant hommage à celui qui fut l'initiateur d'une si belle œuvre et à ceux qui la continuent, faisons-nous des vœux pour que tous nos lecteurs s'y associent dans la mesure de leurs forces.

Ceux d'entre eux qui voudraient approfondir cette intéressante question et en étudier l'histoire pourront utilement consulter : *Essai sur l'éducation des aveugles*, par Haüy; Paris 1786. — *Des aveugles; considérations sur leur état physique, moral et intellectuel*, par P.-A. Dufau, 2e édition. Paris 1850. — *Le sourd-muet et l'aveugle*, par l'abbé Carton. Bruges 1837. — *L'Institut des jeunes aveugles, son histoire et ses procédés*, par J. Guadet, 1850. — *Esquisse historique de l'Institut des jeunes aveugles de Paris*, par le docteur Pignier, 1860. — *Les aveugles, par un aveugle* de M. de la Sizeranne. — *Les aveugles utiles*, par le même. — Enfin, le compte rendu du *Congrès universel pour l'amélioration du sort des aveugles et des sourds-muets, tenu à Paris en* 1878, présente aussi un véritable intérêt. Paris, Imprimerie nationale.

Le siège actuel de l'Association des aveugles est situé au numéro 31 de l'avenue de Breteuil, à Paris.

Paris. EM. MONTMEYLIAN



LES CONTEMPORAINS



L'ABBÉ BAUTAIN (1790-1867)

I. JEUNESSE — PROFESSORAT — MALADIE

Louis-Eugène-Marie Bautain, né à Paris, le 17 février 1790, était fils de Jean-Charles Bautain, et de Marie-Françoise Alleton. Il reçut, dès ses plus jeunes années, l'éducation ferme et austère que l'on retrouvait dans presque toutes les familles de cette époque, et eut toujours pour son père, dont l'autorité était absolue, un respect mêlé de crainte qui excluait toute expansion. Mme Bautain, belle et distinguée, n'était pas moins remarquable par l'élévation et la vivacité de son esprit. Le fils ressemblait à sa mère par la beauté des traits, l'élégance des manières, la finesse de l'esprit et surtout par la bonté du cœur. L'abbé Bautain n'eut qu'une sœur, Clotilde, qui épousa M. Guillaume, secrétaire du roi Louis-Philippe.

Le jeune Louis fut mis de bonne heure dans une pension, située place de l'Estrapade, dont le maître se faisait coiffer et poudrer chaque matin, au milieu de sa salle d'études, tout en surveillant ses élèves.

C'est dans ce pensionnat, en 1808, que l'enfant fit sa Première Communion, et lui-même a dépeint quels étaient alors ses sentiments religieux : « J'ai été élevé chrétiennement. La première impression de la foi a été donnée à mon âme par une bonne vieille domestique, qui, tous les jours, dès 6 heures du matin, allait régulièrement entendre la messe à l'église voisine. Souvent

l'hiver, à genoux devant l'église, elle attendait que la porte fût ouverte. Je ne me rappelle pas ce qu'elle m'a dit dans mes premières années : elle m'apprenait probablement à prier, mais son image et sa douce influence me sont restées au cœur. Plus tard, ma première confession m'avait profondément remué. Je me vois encore aux pieds du vieux prêtre à cheveux blancs, dans une petite chambre de ma pension, et tout en larmes. J'ai fait ma Première Communion très pieusement, après m'y être préparé avec une foi vive et toute l'ardeur dont j'étais capable. Je me rappelle encore avec une certaine émotion les heures que je passais à lire l'*Imitation* de Jésus Christ, à prier sans me lasser, et à faire scrupuleusement la liste de tous mes péchés que je devais accuser dans une confession générale. Je me suis approché la première fois de la Table Sainte avec tremblement et bonheur tout ensemble; j'étais hors de moi, bouleversé, et jamais ce que j'ai éprouvé en ce jour ne sortira de ma mémoire. »

Cette Première Communion laissa, en effet, dans le cœur du jeune Bautain, des traces ineffaçables, et il attribuait tout le bonheur de sa vie à l'influence de ce jour béni.

Peu de temps après, il changea de pension, suivit les cours du lycée Charlemagne et en devint l'un des élèves les plus distingués. Il s'y lia aussitôt avec Jouffroy et Damiron d'une si étroite amitié, qu'elle leur valut le nom *des trois inséparables*. A leur exemple, Louis Bautain se tourna vers les études philosophiques, attiré par la parole éloquente de leur jeune maître, M. Cousin. A dix-huit ans, il entrait à l'École normale, se destinant à l'enseignement.

C'est là que, en 1815, il prit les armes avec ses camarades pour la défense de Paris et il se plaisait à raconter plus tard les exploits guerriers de l'École et de ses professeurs, qui s'illustrèrent sous le titre de *Volontaires de Vincennes*. Mais cet intermède héroïque ne nuisit point à ses études. Reçu bachelier en 1814, licencié en 1815, il obtenait, au mois d'août 1816, à la suite de la brillante soutenance en Sorbonne d'une thèse sur la satire, le grade de docteur ès lettres.

Au sortir de l'école, M. Bautain fut nommé professeur de philosophie au collège royal de Strasbourg. Il débuta avec un tel éclat, que, deux mois à peine après son arrivée, il était chargé de l'enseignement de la philosophie à la Faculté des lettres. C'était un théâtre bien différent que celui du collège et une épreuve un peu périlleuse pour un si jeune homme. Il s'en tira avec honneur et obtint parmi la jeunesse de Strasbourg un succès jusqu'alors inouï.

Ses succès comme homme du monde égalaient ceux du professeur. Jeune, spirituel, plein d'ardeur et d'entrain, il portait dans les brillants salons où il était reçu avec l'empressement le plus flatteur « une politesse, une aisance, un charme qui achevaient la séduction commencée par son talent. » Tout semblait donc sourire au jeune homme. Il préparait avec le plus grand soin ses leçons et ses cours et se rendait digne de la faveur du public.

Qu'étaient devenues cependant la foi et la piété qui avaient marqué les premières années du studieux étudiant? La ferveur de la Première Communion s'était affaiblie peu à peu; le brillant élève de l'École normale avait abandonné la pratique de sa religion, de croyant il était devenu libre penseur. Mais Dieu préparait son œuvre de miséricorde et lui envoyait, au milieu même de ses triomphes, une cruelle épreuve qui devait être le premier pas de sa marche vers la lumière et la vérité.

Un jour, le jeune maître était dans sa chaire, entouré comme d'ordinaire d'un nombreux auditoire; tout à coup, il s'interrompt comme frappé de mutisme, et il pâlit. En vain il essaye de se ressaisir, il sent avec terreur que sa pensée lui échappe, il reste interdit, pris d'une sorte de vertige qui lui permet à peine de murmurer quelques vagues paroles d'excuses, et il descend de sa chaire sans pouvoir même les achever. C'était dans les premiers jours de mars 1819.

M. Bautain était frappé d'une manière

grave et qui semblait définitive. Il dut demander un congé et se condamner au repos. Il alla tout d'abord à Paris et passa auprès de sa famille et de ses amis la fin de cette année scolaire. A la rentrée d'octobre, il essaya de reprendre son cours; après un mois, il fallut de nouveau renoncer à tout travail, à tout effort, et « traîner, nous dira-t-il, un esprit épuisé et un corps languissant au travers du monde..... Je dépérissais à vue d'œil, et ces hommes qui m'avaient le plus admiré ou envié, disaient, ceux-ci avec regret, ceux-là avec un autre sentiment, que j'étais perdu. J'étais perdu en effet pour le monde, dont l'esprit et la vanité m'avaient mis aux portes de la tombe. Dieu daigna m'envoyer un ange sous forme humaine pour m'instruire, me relever et me sauver. »

II. — MADEMOISELLE HUMANN

Mlle Louise Humann fut l'instrument choisi par la Providence, pour « instruire, relever et sauver » le jeune philosophe. Cette personne, si remarquable à tous égards, eut une influence décisive sur la vie entière de M. Bautain.

Madeleine-Louise-Humann était née en 1766 de parents très chrétiens. Elle montra de bonne heure une très vive intelligence. Dès l'âge de trois ans, elle lisait avec application une bible en Allemand. Comme le livre était grand et la lectrice petite on plaçait l'un et l'autre sur la table. A mesure qu'elle grandit la piété la plus tendre s'unit en elle à l'amour de l'étude. Elle vécut quelque temps au couvent des religieuses de Notre-Dame à Strasbourg; mais sa santé ne lui permit pas d'y demeurer. Obligée par diverses circonstances de séjourner en Allemagne elle y acquit sous la direction de l'abbé Colmar qui devint plus tard évêque de Mayence une haute vertu et une science très développée que l'évêque utilisa en l'appelant à fonder dans sa ville épiscopale une institution dont le succès fut remarquable.

A la mort de Mgr Colmar, elle rentra à Strasbourg avec son amie et compagne Mme Breck.

Presqu'à la même époque où elle arrivait à Strasbourg (mars 1819), M. Bautain, jeune et brillant professeur, perdait tout à coup la parole et abandonnait sa chaire. Mlle Humann n'avait alors d'autre pensée que de se retirer dans sa ville natale pour y passer le reste de ses jours dans la solitude et de mourir au monde dans le calme et l'obscurité. Dieu lui réservait une autre mission. Elle devait être le *Maître* appelé par la miséricorde divine à préparer un prédicateur de la vérité.

III. CONVERSION DE M. BAUTAIN

La santé de M. Bautain était si affaiblie que tout travail lui était devenu impossible; une année de repos et de soin n'avait amené aucun changement dans son état. On lui ordonna les eaux de Bade, et, comme c'était un charmant séjour, il s'y rendit sans peine, quoique sans confiance dans l'efficacité des eaux. La Providence voulut qu'il fît la route avec un jeune homme de Strasbourg, M. Heiligenthal, qu'il avait déjà rencontré dans le monde et avec lequel il renouvela vite connaissance. Arrivé à Bade, M. Heiligenthal le présenta à sa sœur, Mme Georges Humann, qui avait alors chez elle sa belle-sœur, Mlle Louise. Écoutons M. Bautain nous raconter cette première entrevue qui devait avoir sur sa vie une si heureuse influence. « J'avais déjà entendu parler du savoir et de la piété de cette dame, et je m'attendais à trouver une espèce de bas-bleu, ce qui ne me souriait nullement. Je fus surpris de trouver une personne très simple, très digne dans ses manières, parlant peu, toujours avec calme, sans prétention aucune, mais avec beaucoup de sens et de netteté.

« ..... Mlle Louise avait vécu longtemps en Allemagne et comme elle avait toujours eu des goûts très sérieux, elle s'était liée avec les principaux écrivains de cette époque, ou avait lu leurs ouvrages..... Elle était très versée dans le kantisme. C'était donc pour moi, amoureux de la philosophie alle-

mande, une bonne fortune, et c'était un trésor que je venais de découvrir.....

» En vérité, je ne pensais absolument qu'à cela dans les premiers temps que j'eus le bonheur de connaître cette femme, qui devait décider de toute ma vie, et je m'attachai à elle, non pour l'amour du grec, mais pour l'amour de la philosophie germanique. »

Mme Louise (c'est ainsi que l'appellera toujours M. Bautain) avait alors cinquante-quatre ans, et le jeune malade vingt-cinq. Elle n'était pas belle et ne l'avait jamais été. Il ne pouvait donc exister entre elle et un jeune homme aucun attrait sensible, aucune fascination d'imagination. M. Bautain ne tarda pas à découvrir dans cette femme si instruite, âme pure, une intelligence supérieure, un esprit pénétrant, une raison ferme et claire, enfin des facultés toutes viriles, unies aux plus charmantes qualités du cœur. « Si elle n'avait été que philosophe, elle ne m'aurait point gagné, car mon esprit se serait mis à disputer avec le sien, ce qui ne rapproche pas les âmes.....

La saison d'eau terminée, M. Bautain s'empressa de profiter de la permission qui lui avait été donnée d'aller revoir à Strasbourg, où il avait repris son logement, Mme Louise, dans la petite maison qu'elle habitait avec son amie, Mme Breck. Ils reprirent leurs conversations philosophiques, et la santé du professeur étant toujours chancelante, ces dames lui proposèrent de venir prendre ses repas chez elles, convaincues que l'isolement dans lequel il vivait augmentait sa tristesse et contribuait à entretenir sa maladie. Il accepta avec joie, et, dès ce moment, leurs relations devinrent tout à fait intimes, et il fut traité comme un membre de la famille.

Les entretiens philosophiques les amenèrent bientôt sur le terrain religieux; peu à peu et sans qu'il s'en doutât, la foi de l'enfance se ranimait dans l'âme de M. Bautain, et il ne tarda pas à acquérir la conviction que la doctrine chrétienne est le couronnement ou, si l'on veut, le dernier mot de la philosophie. « Comment j'avais été amené à cette conviction, en vérité je ne saurais le dire en détail. Mais enfin, j'y étais arrivé insensiblement, conduit par la parole lumineuse et affectueuse de mon bon ange, qui, sans jamais rien m'imposer, sans me presser le moins du monde et ne prenant en aucun cas l'initiative, répondait seulement à mon besoin, à mesure qu'il se manifestait, dénouait les difficultés qui m'embarrassaient, écartait les obstacles dressés devant moi, et me soutenait doucement dans la voie où j'étais spontanément entré. Jamais la liberté d'un homme n'a été plus pleinement respectée, et jamais aussi elle ne fut plus pleinement conquise. »

Le voilà donc chrétien, ou plutôt philosophe chrétien. Il y avait encore beaucoup à faire. Sur le conseil de sa sainte amie, il se mit à lire l'Évangile, non plus comme auparavant par curiosité ou pour le trouver en défaut, mais sérieusement, avec le désir sincère de le comprendre et de l'appliquer à la direction de sa vie. Il vit bientôt que la philosophie chrétienne n'était pas comme une autre science, et qu'on n'y avance point, si les œuvres ne se joignent à l'idée pour la réaliser et la confirmer. Ainsi, il remarquait que les chrétiens priaient, ce que ne font pas les philosophes, car ils doutent de l'efficacité de la prière. Quand il faisait à Mme Louise ses objections sur l'utilité de la prière qu'il prétendait ne pas comprendre, cherchant ainsi à s'en dispenser, elle lui répondait en souriant : « Si j'essayais de vous prouver l'utilité de la prière, vous auriez toutes sortes d'arguments à m'opposer, et, en qualité de philosophe, vous devez être plus fort que moi sur le raisonnement. Je me contente de vous l'affirmer d'après mon expérience, ce qui est aussi une preuve, et je laisse à Dieu le soin de vous instruire à cet égard. Dieu a son heure, et rien ne vient bien qu'en son temps. »

« Sa patience me déconcertait, dit M. Bautain dans le touchant récit du travail intérieur de sa conversion; j'aurais voulu disputer, ou, du moins, ne pas me rendre sans combat. Le soir même cependant, je

cherchai dans ma mémoire les prières de mon enfance, que je n'avais point prononcées depuis longtemps, et, me mettant à genoux au pied de mon lit, après avoir dit un *Pater* et un *Ave*, j'invoquai le Dieu inconnu comme les Athéniens du temps de saint Paul, lui demandant de tout mon cœur sa lumière pour le connaître et sa grâce pour l'aimer et le servir. »

Chaque jour amenait un petit événement où il fallait se prononcer dans un sens ou dans l'autre, faire acte de chrétien ou de philosophe. « Je commençais presque toujours par l'opposition, et finissais toujours par être battu, ou plutôt entraîné, et par me rendre d'assez bonne grâce. »

Cependant, le temps pascal approchait. M. Bautain était déjà assez croyant pour comprendre les avantages de l'acte solennel que l'Église impose à cette époque à tous les fidèles; mais la pensée de la confession lui donnait une vive émotion, et il lui paraissait dur, à lui philosophe, si fier de son indépendance, d'aller s'humilier aux pieds d'un prêtre. Enfin, après bien des hésitations, il se rendit, sur le conseil de Mme Louise, à Einsielden *ou Notre-Dame des Ermites*, pèlerinage suisse très célèbre. Là, il trouva un digne prêtre plein d'années et d'expérience, qui reçut avec bonté sa confession générale, encouragea le nouveau converti et le fortifia dans la voie nouvelle où il était entré.

« Libre, léger et la joie dans le cœur, je revins comme un heureux enfant auprès de celle qui était ma mère spirituelle et qui fut encore plus heureuse que moi. Réconcilié avec le ciel, j'étais bien mieux disposé pour les hommes, et je commençais à aimer mon prochain parce que j'avais appris à aimer Dieu..... Jamais je n'ai été aussi heureux de ma vie. Comme un convalescent arraché à une longue maladie et aux prises de la mort, je savourais les prémices de ma santé spirituelle, tout surpris par moments et surtout enchanté de ne plus ressentir mes incertitudes, mes ténèbres et mes angoisses d'autrefois. J'aurais voulu que ce délicieux état durât toujours .... »

IV. COURS A LA FACULTÉ SUSPENDUS — ÉCOLE DE LA RUE DE LA TOUSSAINT — MOUVEMENT RELIGIEUX — ENTRÉE AU SÉMINAIRE

Il semble que l'état physique de M. Bautain se ressentît aussitôt du bien-être moral qu'il éprouva depuis le commencement de ses relations avec Mlle Humann, car au mois d'octobre 1820, il avait pu reprendre ses cours au collège, aussi bien qu'à la Faculté des lettres. Ce premier hiver passé sous l'influence de Mme Louise, avait déjà apporté un grand changement dans l'enseignement du professeur, et le nouvel esprit chrétien qui commençait à le diriger se montrait déjà très clairement. C'est pendant cette même année qu'il entreprit ses études de médecine, menant ainsi de front ce surcroît de travail et son double enseignement au collège et à la Faculté. La connaissance de l'homme physique était pour lui un complément nécessaire de la philosophie. Au printemps de 1822, il fit à l'Académie un cours de philosophie qui marquait une évolution complète de son esprit; il eut un grand retentissement et de graves conséquences. Aussi attrayant et aussi séduisant que dans ses cours antérieurs, M. Bautain était écouté avec la même assiduité et le même enthousiasme. Cependant, des rumeurs de diverses sortes circulaient dans la ville, certaines idées émises par le professeur étaient mal interprétées, et un jour M. Budin de Saint-Laurent, inspecteur général de l'Université, fut envoyé de Paris pour assister au cours de philosophie et à la fin de la leçon, il infligea au jeune maître l'humiliation d'un blâme public. Son enseignement chrétien — dans lequel d'ailleurs perçait le traditionalisme qu'il devait défendre plus tard dans ses livres, — n'était pas fait pour plaire à l'Université.

Il fut destitué.

Descendu de sa chaire, et son cours suspendu, M. Bautain garda toute l'influence qu'il avait jusqu'alors exercée sur la jeunesse. Elle vint le trouver dans sa retraite, et son action, pour être plus restreinte, n'en fut que plus efficace. Mlle Humann avait fait

récemment l'acquisition d'une petite maison située rue de la Toussaint, où le professeur vint demeurer auprès de sa mère spirituelle, de son inséparable compagne, Mme Breck, et du fils de cette dernière. Ce fut là, dans cette maison bénie, que bientôt se groupèrent autour de M. Bautain une élite de jeunes gens appartenant aux meilleures familles. « Là, dit M. Campaux, dans une sorte de cénacle, qui rappelait celui qu'Augustin et ses amis avec Monique formaient après leur conversion, sous les yeux de son inspiratrice, devenue leur mère à eux aussi, ils formaient une véritable famille philosophique et religieuse où tout était commun, les idées, les sentiments, la bourse, le genre de vie, tout, jusqu'au costume modelé sur celui du maître. »

Parmi ces élèves de divers pays et de diverses religions, se forma bientôt « un petit groupe d'hommes choisis, qui voulaient se consacrer à la vérité et au bien d'une manière quelconque, sous la conduite d'un chef, ou plutôt d'un frère que Dieu avait mis à leur tête, et où présidait secrètement une vierge qui était aussi pour eux une mère selon l'esprit ».

Ces élèves furent presque tous des hommes de valeur, et quelques-uns sont trop mêlés à la vie de M. Bautain pour ne pas au moins être nommés. Les quatre premiers et toujours les plus chers, furent : Adolphe Carl, le neveu de Mlle Humann, Jules Lewel, Théodore Ratisbonne et Isidore Goschler, ces trois derniers étaient juifs, et tous, entraînés par le charme et la conviction de leur professeur, lui étaient tout dévoués (1).

Au mois de novembre 1824, M. Bautain fut autorisé à remonter dans sa chaire. La disgrâce avait duré deux ans. La faveur et l'intérêt avec lesquels on vint de nouveau l'entendre furent encore plus marqués qu'avant sa suspension. Il n'en continua pas moins les conférences privées et les soins donnés à ceux qui étaient devenus ses disciples.

Ce fut au milieu de tous ses travaux, qu'en 1826, il termina ses études de médecine par une thèse pour le doctorat, qui fut un événement dans le monde savant de Strasbourg.

Au mois de juillet de cette même année, M. Bautain reçut la visite de M. l'abbé Martin de Noirlieu, ancien aumônier de l'École polytechnique. Passant par Strasbourg, celui-ci voulut connaître le jeune professeur de philosophie dont on s'entretenait à Paris. Reçu dans la maison de Mlle Humann, il fut étonné, ravi de ce qu'il y découvrit, et devint bientôt un fervent ami, presque un membre du « Cénacle ». Cette visite, qui fut assez longue, semble avoir eu une influence sur l'esprit religieux des membres de la petite société.

Les disciples de M. Bautain n'étaient pas encore chrétiens; mais déjà pénétrés de la doctrine du maître, ils s'avançaient d'une marche lente et sûre vers la vérité. Ne jamais se presser, veiller attentivement et répondre toujours sans hésiter aux indications et aux appels de la Providence, telle était la conduite suivie par Mlle Humann dans la conversion de son fils adoptif, telle était aussi la règle adoptée par lui avec ses disciples. Jules Lewel céda le premier à la grâce, reçut le baptême et fit sa Première Communion. Quelques mois après, Théodore Ratisbonne et Isidore Goschler furent aussi régénérés et passèrent « de la mort à la vie. »

La joie fut grande dans la petite famille; mais Dieu devait demander beaucoup à ceux qui avaient reçu des grâces aussi signalées et leur réunion dans la chère maison de la rue de la Toussaint ne fut pas de longue durée. Le premier, Isidore Goschler, malgré la résistance douloureuse de sa famille, entra au Grand Séminaire de Molsheim, et son ami Jules Lewel l'y suivit peu

(1) Théodore Ratisbonne, auteur de la *Vie de saint Bernard*, est célèbre pour sa conversion, à Rome, au pied de l'autel de la Vierge de Saint-André del Sarte. Il est mort, fondateur et supérieur de la Congrégation de Notre-Dame de Sion. Jules Lewel, devint prélat et supérieur de Saint-Louis des Français à Rome; Isidore Goschler est connu pour sa savante traduction du Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique publiée en Allemagne par les docteurs Wetzer et Welte. Il fut directeur de Stanislas. Adolphe Carl fut depuis directeur du collège de Juilly.

après. Quant à M. Bautain, nous l'avons vu, après sa conversion, parfaitement heureux. « J'aurais voulu, disait-il alors, que ce délicieux état durât toujours. » Mais le Tout-Puissant ne rappelle pas les morts du tombeau pour les laisser inutiles. Souvent, Mlle Humann lui demandait ce qu'il comptait faire dans l'avenir, comment il entendait diriger sa vie. Elle lui parla d'un mariage chrétien et lui indiqua une jeune personne qu'elle avait en partie élevée et qui était la fille d'une de ses plus anciennes amies. Elle l'engagea à y penser devant Dieu, et à le prier de l'éclairer. Mais M. Bautain allait donner à sa vie une direction plus élevée. Il pria, réfléchit et sortit de cette méditation, convaincu qu'il devait employer le reste de sa vie au service de Jésus-Christ, et qu'il devait être prêtre.

Il alla l'annoncer à Mme Louise. Elle ne parut ni surprise ni transportée. « Je m'y attendais, lui dit-elle, mais il fallait que Dieu seul parlât à votre cœur dans une affaire aussi importante. »

A peine cette détermination fut-elle connue, qu'elle devint le bruit de toute la ville, et de tous côtés vinrent des objections et des blâmes. Rien ne put ébranler sa résolution. « Quelques mois après, j'étais au Séminaire, écrivait plus tard M. Bautain, et sous-diacre, c'est-à-dire engagé pour toujours au service de Jésus-Christ et de son Église. Le sacrifice était consommé, je ne m'en suis jamais repenti. » Adolphe Carl suivit fidèlement celui qui était pour lui comme un frère aîné, et le 16 août 1828, ils entraient ensemble au Séminaire de Molshein, où le dernier des quatre, mais non le moins fervent, Théodore Ratisbonne, vint bientôt les retrouver.

Mgr Le Pappe de Trevern, évêque de Strasbourg, se montra très empressé à admettre dans son clergé ces jeunes hommes, qui unissaient aux habitudes du monde l'amour des sciences et des lettres, et en qui il trouvait une foi ardente et une piété sincère. Très versé dans les sciences ecclésiastiques, il examina lui-même sur la théologie MM. Bautain et Carl, et considérant que leur instruction était suffisante, il fit une exception en leur faveur : après une retraite de quelques mois, il les consacra au sacerdoce, et ils allèrent, nouveaux prêtres, reprendre au collège de Strasbourg le cours de leurs travaux. M. Bautain avait alors trente-deux ans.

V. MINISTÈRE DE L'ABBÉ BAUTAIN — PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-LOUIS

A peine l'abbé Bautain eut-il reçu le caractère sacerdotal, qu'il fut appelé à prêcher à la cathédrale, et, si nous en croyons le témoignage autorisé de M. Gratry, ami de la petite société de la rue de la Toussaint et alors professeur au collège royal de Strasbourg, qui assista à ces débuts, ce fut là « une des choses les plus extraordinaires qu'on ait jamais vues. » Rarement, en effet, un prédicateur fut écouté avec une telle ardeur, et jamais une pareille émotion religieuse n'avait remué un auditoire. Mgr de Trevern, à la suite de ces prédications, nomma M. Bautain chanoine honoraire.

Ce premier succès fit tant de bruit, que Mgr de Rohan, archevêque de Besançon, invita le nouveau prêtre à venir prêcher une retraite au collège de cette ville. « Je vous envoie la perle de mon diocèse, écrivit alors l'évêque de Strasbourg. »

Les fruits de la prédication de l'abbé Bautain au collège de Besançon furent abondants et « sa parole chaude de foi, brillante de lumière, laissa aux élèves et aux maîtres une impression profonde. »

Peu après, éclatait la révolution de Juillet. Le Petit Séminaire de Saint-Louis, que l'évêque de Strasbourg avait tout récemment établi, se trouva, par suite du nouvel état de chose, aux prises avec de grandes difficultés. Grevé d'une forte dette hypothécaire, il était en même temps privé des bourses que le gouvernement de la Restauration lui avait accordées. Mgr de Trevern pensa aussitôt à la société de la rue de la Toussaint, heureux de confier l'administration de cet établissement à des prêtres instruits et capables de bien enseigner, qui

par leur position sociale et leurs engagements, ne demandaient aucun traitement. M. Bautain fut donc nommé supérieur, MM. Carl Lewel et Goschler devinrent ses collaborateurs. Bientôt vint se joindre à eux comme professeur de rhétorique Aplhonse Gratry, que la dispersion du couvent des Rédemptoristes de Bischemberg laissait sans carrière déterminée.

M. Bautain avait, malgré ses nouvelles occupations, continué son cours de philosophie à l'Académie; mais il subit bientôt le contre-coup de la révolution de Juillet.

A la rentrée de novembre 1830, les élèves, n'entendant point avoir un prêtre pour professeur, se rendirent en tumulte à la rue de la Toussaint pour exiger la démission de M. Bautain. Celui-ci répondit avec calme qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de ses élèves et qu'il continuerait son cours tant que l'autorité compétente ne le lui aurait pas interdit.

L'autorité universitaire crut devoir user de prudence, et, pour la seconde fois, le cours fut suspendu. Ce fut une peine pour le professeur d'interrompre un enseignement chrétien, qui pouvait faire du bien à beaucoup d'âmes; mais son zèle avait en ce moment un vaste champ pour se dédommager.

Dieu bénissait les travaux de son serviteur, et de nouveaux membres venaient s'unir à la société des « Messieurs de Saint-Louis, » c'est ainsi qu'on commençait à les désigner d'après le nom de l'église paroissiale qui touchait au Petit Séminaire. Henri de Bonnechose, ancien avocat général, Eugène de Régny, envoyé rue de la Toussaint par l'abbé de Noirlieu, Nestor Lewel, Jacques Mertian, frappèrent successivement à la porte de la petite maison. Ils y étaient reçus avec la bonté simple et cordiale que donne la piété. L'évêque de Strasbourg accueillait avec empressement de pareilles recrues, qui reçurent de ses mains les saints Ordres et vinrent partager au Petit Séminaire les travaux et les études de leurs prédécesseurs.

La vie de tous ces jeunes hommes était des plus actives; la petite société devait suffire à tous les besoins matériels et intellectuels du Séminaire; en outre, les nouveaux venus suivaient des cours particuliers de philosophie chez M. Bautain, et un des meilleurs délassements de cette laborieuse jeunesse était d'aller deux à deux, à tour de rôle dîner le soir et passer quelques heures à la maison maternelle. »

Le 16 mars 1832, Mlle Humann, qui continuait à aider de ses conseils, de ses encouragements et surtout de ses prières ceux qu'elle considérait toujours comme ses fils spirituels, leur proposa un acte d'union qu'ils signèrent de grand cœur.

Cet acte, qu'on nomma le « Pacte de famille, » était la reproduction de celui qui avait été inspiré en 1797 par le saint directeur de Mlle Louise, l'abbé Colmar. Il établissait les prêtres de Saint-Louis, non pas précisément en communauté religieuse, mais en une sorte de famille, les liant entre eux, librement et par le cœur, sans vœux ni obligations formulées. On s'y obligeait à vivre, autant que possible, en même lieu, jouissant tous des mêmes revenus, à reconnaître et à respecter l'ordre hiérarchique que Dieu, par son appel, avait établi parmi les frères, à ne jamais provoquer aucune élévation quelconque dans l'Église et encore moins dans le siècle, à vivre enfin avec simplicité, avec sobriété pour soi et charité pour les autres, et à ne jamais thésauriser.

Aux vacances de cette même année, M. Bautain partit pour Paris avec l'abbé de Bonnechose et y passa le mois de septembre. Il n'y était pas retourné depuis sa conversion et son entrée dans les Ordres. Il y retrouva ses anciennes connaissances, MM. Cousin, Guizot, Humann, et y refusa une chaire à la Faculté de théologie que lui offrait M. Cousin. Reçu avec bonté par Mgr de Quélen, il prêcha plusieurs fois dans l'église Saint-Roch devant une assistance composée de tout ce que la capitale comptait de plus instruit dans la société comme dans le camp universitaire. Ces sermons firent grand bruit et, à son retour à Strasbourg, il apprit que M. Ozanam avait

présenté à l'archevêque de Paris une adresse signée par deux cents étudiants demandant des conférences religieuses spécialement adaptées à l'état de leurs esprits; les deux noms indiqués par ces messieurs étaient Lacordaire et Bautain.

Lacordaire leur était connu par *l'Avenir*, l'abbé Bautain par les souvenirs laissés dans l'Université et la science du philosophe redevenu chrétien.

Au milieu de ses succès, M. Bautain allait se trouver en face de la plus grande épreuve.

VI. LE TRADITIONALISME — LUTTES ET DISGRACE

La lecture des ouvrages de de Bonald et de Lamennais, non moins que l'influence de Mlle Humann, avaient fait entrer pleinement cet esprit d'élite dans le courant de la philosophie chrétienne. Malheureusement, il avait puisé à leur école les doctrines traditionalistes et fidéistes. Il les développa et les défendit dans son enseignement.

Plus philosophe que théologien, celui que le rationalisme avait jadis égaré ne trouvait rien de meilleur pour en finir avec l'erreur dominante de ce siècle que d'affirmer l'impuissance métaphysique de la raison.

A la suite de de Bonald, le professeur de Strasbourg enseignait que, sans la parole révélée, l'intelligence serait dans l'homme et pour l'homme complètement inutile et inactive. Il concluait de là qu'il n'y a pour l'homme d'autre vérité que celle qui lui est communiquée par la parole divine révélée, et que la philosophie, dans son fond et dans son essence, n'est que la parole chrétienne ou révélée expliquée scientifiquement. D'après cette doctrine, la raison humaine, abandonnée à ses propres forces, serait impuissante à connaître et à démontrer les vérités fondamentales et essentielles de l'ordre moral et religieux, telles que l'existence de Dieu, l'immortalité de l'âme, etc. Il n'y aurait plus aucun fondement de la certitude dans la raison essentiellement faillible, mais uniquement dans la foi.

Ce système renverse le fondement rationnel de la foi, car suivant l'axiome de l'École, la raison ne croirait pas si elle ne voyait pas avec certitude qu'il faut croire. Il conduit au scepticisme et au sensualisme. En entamant, sous sa couleur religieuse, les forces naturelles de la raison, il offrait entre autres dangers celui de fournir à l'erreur occasion d'incriminer l'Église avec quelque apparence de justice.

Ces idées erronées et quelques autres également inexactes sur plusieurs points de psychologie furent, — il faut le dire, — les passions humaines et la jalousie aidant, signalées à l'évêque de Strasbourg.

Dès 1831, des plaintes s'étaient élevées dans le clergé contre la philosophie professée au Petit Séminaire de Saint-Louis. L'opuscule publié par M. Bautain sur *la morale de l'Évangile comparée à la morale des philosophes* servit de thème au débat qui s'éleva alors et prit bien vite, grâce aux articles de journaux et aux brochures, de grandes proportions. De vives discussions eurent lieu entre l'évêché et le Séminaire.

Ne pouvant vaincre par ses discours ce qu'il appelait l'obstination de ces messieurs, qui, de leur côté, ne voyaient dans le différend qu'une question philosophique, Monseigneur formula six propositions sur la portée de la raison vis-à-vis de la foi et demanda à l'abbé Bautain et à tous ses amis d'adhérer à ses propositions en s'engageant à ne jamais parler ni en public ni en particulier en un sens différent. Ces messieurs ne crurent pas devoir céder à cette exigence (1).

La situation devint aiguë. L'évêque dut se retourner contre le prêtre qu'il avait jadis honoré de son estime et de sa con-

(1) Le différend en vint à ne tenir qu'à un mot; mais ce mot était la clef du système. La première des six questions était celle-ci : Pensez-vous que le raisonnement *seule* ne suffit pas pour prouver avec certitude l'existence du Créateur et l'infinité de ses perfections ?...
Bautain répondit . « Non seulement je le pense, mais j'ai l'intime conviction que le raisonnement *seul* sans la lumière de la foi ne peut me donner certitude sur cette première des vérités. » M. Bautain demandait que le mot *seul* fut effacé. L'évêque évidemment le maintenait.

fiance. Ainsi fait l'Église, quelque dévoués que soient ses serviteurs. Elle est avant tout jalouse de garder intact le dépôt de la vérité.

Le 15 septembre 1834, l'évêque de Strasbourg en vint aux mesures de rigueur. Il publia un écrit pastoral intitulé : *Avertissement sur l'enseignement philosophique de M. Bautain.*

Cet avertissement, qui condamnait cette philosophie, était adressé par l'évêque à son clergé et envoyé en communication à Rome et à l'épiscopat de France. Quelques jours après, les prêtres de Saint-Louis quittaient le Petit Séminaire, et se retiraient rue de la Toussaint dans une maison située en face de la *maison maternelle* et achetée depuis quelque temps, par une sorte de secrète prévision, au nom de l'abbé Carl.

M. Bautain, et ses disciples, destitués de toute fonction au Petit Séminaire, étaient en même temps privés de tout pouvoir de prêcher et de confesser. Le coup qui les frappait était terrible. Ils obéirent pourtant et acceptèrent cette épreuve, à l'exemple de leur chef, sans regretter un seul moment de s'être voués au service de l'Église. La publication de l'*Avertissement*, et d'ailleurs la notoriété de M. Bautain, sa situation de professeur à la Faculté des lettres, expliquent le bruit que l'événement produisit dans la presse religieuse de cette époque; une violente polémique s'ensuivit, qui détermina M. Bautain à faire paraître *La philosophie du Christianisme*, dont les deux volumes se suivirent à peu d'intervalle dans le courant de l'année 1835. Les professeurs de Tubingue applaudirent en envoyant à l'auteur un diplôme d'honneur de docteur de leur Université. Mais que pouvaient être des applaudissements venus d'une école rationaliste? Les doctrines demeurant les mêmes, la situation à Strasbourg ne fit que s'aggraver.

Chose à noter ici : celui qui luttait pour soutenir un système assez voisin de celui de Lamennais devait se lever contre lui à l'heure de la défection. L'abbé Bautain avait fait paraître, en 1833, une éloquente réponse aux *Paroles d'un croyant*. Heureux eût été Lamennais s'il eût courbé son front devant les décisions de l'Église, comme l'abbé Bautain le fera plus tard.

VII. TRAVAUX PENDANT LES SIX ANNÉES DE DISGRACE — MORT DE MADEMOISELLE HUMANN — DÉPART POUR ROME.

En quittant le Séminaire de Saint-Louis, la petite Société trouva, nous l'avons dit, un asile tout préparé; et, sous l'impulsion et la direction de M. Bautain, sous la ferme et douce influence de celle qu'on vénérait comme une mère, nul ne resta inactif. Plusieurs enfants de familles alliées ou amies, avaient suivi leurs professeurs dans leur retraite; on résolut de continuer à se consacrer à leur instruction. Grâce à de hautes protections M. Bautain, obtint facilement l'autorisation de l'État, et bientôt un établissement privé d'instruction secondaire et une école primaire furent organisés, et donnèrent à ce groupe de prêtres l'aliment nécessaire à leur activité et à leur zèle.

Une profonde affliction vint attrister les débuts de ces nouveaux travaux. Mlle Humann s'éteignit doucement le 19 septembre 1836 à l'âge de soixante-dix ans. Atteinte depuis quinze années d'une cruelle maladie, elle en supportait les souffrances avec une patience et un calme parfaits.

L'abbé Bautain reçut son dernier soupir, et elle mourut en montrant du regard le ciel à celui qu'elle avait enfanté à Jésus-Christ.

La douleur de tous ses fils spirituels fut bien grande et les frères se serrèrent plus étroitement autour de *l'aîné*, qui redoubla de courage. Tous continuèrent avec ardeur et succès leur œuvre d'instruction de la jeunesse. Cette œuvre ne se borna même point seulement à l'éducation des garçons. Avec le concours et le dévouement d'une dame de Strasbourg, qui consacra à cette œuvre toute sa fortune, une école primaire de petites filles fut aussi fondée et les deux directrices virent bientôt arriver à leur aide plusieurs pieuses personnes qui suivaient le mouvement religieux provoqué par l'abbé Bautain et ses amis.

Cependant, rien n'avait changé dans la situation de M. Bautain et de ses amis vis-à-vis de l'évêché, et le temps n'avait fait que l'aggraver.

L'Avertissement envoyé à Rome avait été suivi d'un Bref de Grégoire XVI. Plein de ménagements pour les personnes, il en accusait réception, mais il engageait l'évêque de Strasbourg à surveiller la propagation d'une doctrine qui avait éveillé sa sollicitude. L'évêque fit défense à M. Bautain d'enseigner le catéchisme dans l'intérieur de ses écoles.

Les catholiques gémissaient d'un état de chose si douloureux : un médiateur était nécessaire. Il s'offrit au mois de novembre 1835. Donnet venait d'être nommé coadjuteur de l'évêque de Nancy; il s'intéressait vivement à ce professeur de philosophie, à cet homme du monde qui s'était donné à Dieu avec tant d'édification. Il ne pouvait croire que la difficulté survenue entre l'évêque et lui ne pût aisément s'aplanir. Il accourut à Strasbourg, s'entretint avec M. Bautain; il essaya de dresser une formule conciliatoire qui fut agréée par l'évêque et signée par M. Bautain et les siens. Après trois ou quatre jours de négociation, il repartit sans avoir obtenu aucun résultat. Le préfet du Bas-Rhin ne fut pas plus heureux; au mois de décembre 1837, les choses étaient toujours au même point.

La Providence intervint enfin. L'abbé Lacordaire avait connu l'abbé Bautain à Paris, en 1833, et la grâce, qui les avait appelés à Dieu l'un et l'autre leur inspirait l'un pour l'autre une grande sympathie. Il prêchait alors le Carême à Metz, et il apprend par les amis de Rome que les écrits de M. Bautain y sont déférés pour être frappés d'une condamnation. Lacordaire avait vu avec une peine indicible le philosophe de Strasbourg s'isoler du clergé, vivre enfermé avec les siens, entouré de leurs adorations, se créer gratuitement ainsi des obstacles formidables et engager une querelle théologique où il succomberait nécessairement (*Lettre à M. Foisset, 9 mai 1834*). Comment d'ailleurs se consoler de voir des hommes de cette valeur s'user dans un débat stérile, où ce qu'il y avait de bon dans leurs idées se trouvait presque irrémédiablement compromis par ce qu'elles avaient d'excessif (*Lettre à M. Foisset, 21 février 1835*) (1).

Pour terminer le différend avec l'évêque, une voie restait ouverte : s'en remettre à la décision du Siège Apostolique. Entre deux sermons, il accourt à Strasbourg, passe deux jours à la rue de la Toussaint et conjure son ami de partir sans délai pour Rome, de s'y faire connaître, de montrer ses sentiments de dévouement à l'Église, au service de laquelle il a tout sacrifié; de demander enfin que la lumière soit faite sur ses opinions philosophiques. Cette parole chaude et persuasive décide l'abbé Bautain; il obtient un congé de deux mois à la Faculté, et, peu de jours après, il part avec M. de Bonnechose, et arrive à Rome le 25 février 1838.

VIII. SÉJOUR A ROME — RÉCONCILIATION AVEC L'ÉVÊQUE DE STRASBOURG

Le premier besoin de nos voyageurs fut de courir à Saint-Pierre au tombeau des saints Apôtres. « Là, raconte l'abbé Bautain, dans son *journal intime*, je sentis nettement ce que nous avions à faire dans notre situation. Il me fut dit au dedans, et de cette manière dont Dieu sait parler au cœur : « Tu es venu ici pour consulter l'oracle; écoute-le, et fais simplement ce qui te sera dit. Il ne s'agit pas de discuter ni de raisonner avec Rome; il faut écouter et obéir, et, dans cette obéissance, tu trouveras la vérité, la tranquillité et la dignité. »

Cette première impression était évidemment une grâce accordée à la bonne foi, à la droiture de cœur de l'abbé Bautain. Deux points distincts se présentaient dans l'affaire qui l'avait amené à Rome. Le premier était son différend avec l'évêque de Strasbourg et le second le danger de voir mettre à l'index son livre de la *Philosophie du christianisme*.

(1) FOISSET, *Vie de Lacordaire.*

L'abbé Bautain, sur le conseil de Mgr Capacini, sous-secrétaire d'État, auquel l'abbé Lacordaire l'avait spécialement recommandé, demanda au pape de vouloir bien lui donner un examinateur avec lequel il put s'expliquer, promettant de se soumettre au jugement qui serait porté sur l'ouvrage. Le cardinal Mezzofanti, le célèbre polyglotte, fut choisi par le Pape, et M. Bautain n'avait qu'à remercier la Providence du choix d'un homme dont la science fut une des plus vastes de ce siècle. Il fut reçu par le cardinal avec bonté. « De tous côtés, lui dit-il, j'entends exprimer la bonne impression que vous produisez à Rome, et je suis enchanté de vos dispositions. » Enfin, le 13 mars, MM. Bautain et de Bonnechose étaient reçus par Grégoire XVI, qui les accueillit avec une bienveillance toute paternelle, les écouta avec attention, leur dit qu'il était persuadé de leurs bons sentiments, qu'ainsi il y avait lieu d'espérer que l'affaire avec l'évêque de Strasbourg s'arrangerait facilement, et qu'il remettait l'examen de toute cette affaire au cardinal Mezzofanti. M. Bautain se retira content de cette audience. Le Pape leur rappela l'exemple de Fénelon, qui, lui aussi, avait péché par excès de foi et s'était si admirablement soumis aux décisions du Saint-Siège (1).

Au commencement d'avril, M. Bautain alla visiter le Séminaire anglais dont Mgr Wiseman, qui en était alors le supérieur, lui fit très aimablement les honneurs. C'était une belle institution, bien fondée et bien dotée, et d'où il sortait chaque année des prêtres instruits, comme il en faut en Angleterre en face du protestantisme. « Pourquoi, se dit alors M. Bautain, ne ferait-on pas de même dans notre établissement français de Saint-Louis, qui est aussi riche que le Séminaire anglais? Au lieu de douze chapelains qui n'ont rien à faire, on aurait à Rome une maison de hautes études ecclésiastiques, où pourraient se former des prêtres distingués pour la France. »

M. Bautain, qui joignait à une très vive intelligence un grand sens pratique, ne laissa pas dormir cette idée. Rentré chez lui, il rédigea un plan d'organisation pour l'établissement qu'il entrevoyait. Il en parla à son conseiller, Mgr Capacini, qui abonda dans son sens. Celui-ci en entretint le cardinal Lambruschini, premier ministre du pape, qui approuva fort cette idée. Le Saint-Père fut heureux de ce projet, et fit dire à son auteur « qu'il était content, bien content de lui ». Il fut donc entendu que M. Bautain, à son retour en France, agirait directement et par ses hautes relations auprès du roi Louis-Philippe pour en obtenir l'autorisation nécessaire (1).

Cependant l'affaire qui avait été l'objet du voyage à Rome n'avançait que très lentement. M. Bautain ne voulait point quitter la Ville Éternelle sans avoir obtenu une solution. Il eut alors une touchante inspiration. Il écrivit au cardinal Mezzofanti une lettre où il se disait prêt à signer une déclaration par laquelle il se soumettait complètement au jugement du Saint-Siège sur son livre, et acceptait d'avance tout ce que le Saint-Siège déciderait à cet égard. Il priait en même temps le Saint-Père d'avoir égard à la position où lui et ses amis se trouvaient vis-à-vis de Monseigneur l'évêque de Strasbourg. Il suppliait donc le Saint-Père de vouloir bien faire écrire à l'évêque de Strasbourg, pour l'inviter à les remettre dans l'état propre à tout prêtre, jusqu'à ce que le jugement du Saint-Siège fût définitivement prononcé. Cette proposition de signer d'avance une adhésion générale à tout jugement du Saint-Siège fut accueillie d'une manière très favorable par tous les hauts personnages qui s'intéressaient à l'abbé Bautain, et qui le tenaient déjà en une sérieuse estime. La formule de soumission fut préparée, et soigneusement revisée. Elle fut signée par M. Bautain et par M. de Bonnechose. Une lettre fut adressée de

(1) Voir n° 23 des *Contemporains*, Mgr de Bonnechose.

(1) Cette idée a été réalisée depuis. Les PP. du Saint-Esprit ont fondé à Rome, il y a quarante ans, le séminaire français de Sainte-Claire, dont les élèves suivent les cours du Collège romain. Cet établissement a contribué pour beaucoup au retour aux idées romaines en France.

Rome à Mgr de Trevern; le Souverain Pontife, dans une audience de congé, reçut MM. Bautain et de Bonnechose de la manière la plus affectueuse, et leur dit que leur soumission lui avait fait grand plaisir.

Les deux pèlerins quittèrent donc Rome le cœur rempli de consolation et d'espérance; mais quand, après avoir passé quelques jours à Paris, ils arrivèrent à Strasbourg, ils y furent reçus par Mgr de Trevern avec froideur et embarras, et durent se résigner à rester encore dans le *statu quo*.

Peu après, on sut que l'évêque demandait à Rome un successeur, désirant se retirer en raison de son âge avancé. M. Rœss, professeur, puis supérieur du Grand Séminaire de Strasbourg, fut choisi comme coadjuteur de Mgr de Trevern. Mgr Rœss connaissait de longue date Mlle Humann, l'abbé Bautain et toute sa compagnie, et son plus grand désir était de réconcilier ces messieurs avec le diocèse. Le 8 septembre 1840, ils signèrent entre ses mains les propositions, et le lendemain, Mgr Rœss levait la suspense qui pesait sur eux. Ils n'eurent cependant pas à user de leurs pouvoirs, parce qu'à ce moment même, ils venaient de prendre la décision de quitter le diocèse.

M. Bautain agit en philosophe vraiment chrétien. Dans la préface de sa *Théologie morale*, il rétracte explicitement ses erreurs, et se maintint depuis constamment sur le terrain de l'orthodoxie catholique. C'est le grand honneur de sa vie.

Par l'entremise de l'abbé de Noirlieu, MM. de Salinis et de Scorbiac, directeurs du collège de Juilly, près de Paris, offrirent à M. Bautain leur succession dans la conduite de ce collège. Celui-ci soumit ce projet aux réflexions de ses amis, qui considérèrent cette proposition comme providentielle et furent d'avis de l'accepter. M. Bautain, qui venait pourtant d'être nommé doyen de la Faculté des lettres, et membre du Conseil académique, espérait trouver à Juilly un champ libre pour l'éducation de la jeunesse, se décida à quitter tout à fait Strasbourg, et au mois de mai 1841, toute la Société était réunie au collège de Juilly.

X. LA COMMUNAUTÉ DE SAINT-LOUIS A JUILLY — INSUCCÈS — M. BAUTAIN VICAIRE GÉNÉRAL

La tâche de prendre en sous-œuvre un collège de deux cents élèves pour l'animer d'un esprit nouveau, pour y introduire les améliorations désirables au point de vue des études, de la discipline, des habitudes, était une entreprise qui donnait un ample exercice au zèle des nouveaux directeurs. L'abbé Bautain avait le titre de supérieur; mais l'abbé Carl était le chef effectif du collège. La préoccupation principale de la Société fut de donner suite au projet de Congrégation religieuse ébauché à Strasbourg. Dès le mois d'octobre 1841, les exercices de la vie religieuse furent établis, les heures réglées pour la méditation du matin en commun, pour les offices, pour les réunions spirituelles et les conférences d'études ecclésiastiques.

Les dames qui, à Strasbourg, s'étaient adonnées aux bonnes œuvres, surtout à l'instruction des enfants, sous la direction de MM. Bautain, de Bonnechose et Ratisbonne, avaient quitté Strasbourg et, réunies à quelques autres de Paris, elles furent appelées à Juilly. On acheta un immeuble situé à proximité du collège et de l'église paroissiale, et l'abbé Bautain choisissant comme supérieure Mme la baronne de Vaux, les établit dans cette maison sous le nom de *Congrégation des Dames de Saint-Louis*. Quelques-unes de ces dames vinrent au collège prêter leur concours à l'administration et donner leurs soins maternels aux plus jeunes enfants. Ces dames fondèrent même plusieurs écoles ou ouvroirs dans un certain nombre de communes du département.

Cependant, l'abbé Bautain s'était mis sérieusement à l'œuvre, afin de donner une forme définitive aux Constitutions et aux divers règlements de l'Institut qu'il désirait établir; cet Institut comprenait deux branches distinctes : l'une des Pères, l'autre des Dames de Saint-Louis, sous la direction des Pères.

Aussitôt rédigé, le plan fut examiné, revisé avec soin, et l'abbé de Bonnechose fut chargé d'aller présenter ces règles à Rome et solliciter l'approbation du Saint-Siège. Les affaires religieuses sont traitées à Rome avec maturité, sagesse et charité. L'abbé de Bonnehose y fut accueilli avec la plus grande bienveillance par Grégoire XVI, mais le Bref d'éloge qu'il obtint du Saint-Père pour les communautés des Pères et des Dames de Saint-Louis, tout en félicitant l'Institut du bien qu'il avait déjà produit, ne lui accordait point encore l'approbation canonique.

En même temps que M. de Bonnechose s'occupait à Rome des affaires de la communauté, il traitait aussi avec l'ambassadeur de France la question dont M. Bautain avait eu l'idée, lors de son voyage à Rome, en 1838, de fonder à Saint-Louis des Français une maison de hautes études ecclésiastiques. Cinq ans se passèrent en études et et négociations et, au moment où l'Institut de Saint-Louis recevait le Bref d'éloge, l'ambassadeur, avec l'autorisation de son gouvernement et d'accord avec le Saint-Siège, demandait à l'abbé Bautain de lui accorder l'abbé de Bonnechose comme supérieur de Saint-Louis des Français.

Quelques mois plus tard, le futur cardinal de Rouen retournait à Rome avec MM. Lewel et de Reinach où il était installé comme curé de l'église Saint-Louis et supérieur de la maison.

Tout semblait alors prospérer pour la jeune Congrégation de Juilly, et le nombre de ses aspirants augmentait chaque jour. Bientôt cependant, plusieurs des Pères anciens se détachaient et, dès la fin de 1849, on put regarder la communauté des Pères de Saint-Louis comme arrêtée définitivement dans son développement. La cause du dissentiment fut sans doute le partage des membres encore trop peu nombreux de la Société entre Juilly et Rome.

L'abbé Bautain souffrit beaucoup de cette épreuve; mais il la supporta avec un calme et un courage véritablement héroïques. A partir de ce moment, il partagea sa vie entre Paris et Juilly. Il était encore lié à Juilly par la présence de ceux de ses amis restés fidèles qui dirigeaient le collège, et par les soins assidus qu'il donnait aux Dames de Saint-Louis, dont la prospérité était pour lui une consolation. Sa résidence principale était à Paris. Il avait été l'un des promoteurs de l'établissement d'un Cercle catholique pour la jeunesse studieuse, et pendant trois années, il fit, avec un vrai succès, des conférences philosophiques aux membres du Cercle. En 1847, il prêcha, sur la demande de Mgr Affre, la station de l'Avent à Notre-Dame. Il prit pour sujet *la religion et la liberté*. « Ces conférences, nous dit Mgr Lamazou, furent suivies par les hommes qui professaient en politique les opinions les plus radicales, et c'est à elles qu'on doit en partie les sympathies dont l'Église et le clergé de France furent entourés à cette époque critique de notre histoire. »

Après la terrible catastrophe de juin 1848, Mgr Sibour, appelé à succéder sur le siège de Paris au martyr des barricades, invita l'abbé Bautain à l'accompagner au Concile provincial qui fut tenu à Paris en 1848.

Ce concours que lui prêta M. Bautain fut si utile au nouvel archevêque, que peu après, au mois d'avril 1850, celui-ci le nomma son vicaire général.

M. Bautain s'occupa activement de la nouvelle circonscription des paroisses, de l'établissement de l'Adoration perpétuelle, de la fondation du journal *la Semaine religieuse de Paris* et de l'institution des chapelains de Sainte-Geneviève. A la fin de 1853, sur les instances de Mgr Sibour, professeur émérite et doyen honoraire de la Faculté, il accepta les fonctions de *chargé de cours de théologie morale* à la Sorbonne, et son enseignement attira autour de sa chaire de théologie l'auditoire le plus nombreux et le plus sympathique.

Après le crime ou si l'on veut l'acte de démence qui, le 3 janvier 1857, priva l'Église de Paris de son archevêque, assassiné à Saint-Étienne du Mont, l'abbé Bautain se retira de l'administration du diocèse et ne voulut plus accepter aucun titre.

X. VIE RETIRÉE DE L'ABBÉ BAUTAIN SA MORT — SON PORTRAIT

En quittant les fonctions de vicaire général, l'abbé Bautain entrait dans la dernière phase de sa vie, vie de retraite et de calme. Il conserva son domicile à Paris, à cause de son cours à la Sorbonne et de ses prédications; mais la plus grande partie de son temps se passait à Juilly ou à Viroflay, où il aimait à se retirer pour jouir des beautés d'une magnifique nature et des charmes de fidèles amitiés. Parmi les œuvres de l'abbé Bautain, la plus chère à son cœur était la Congrégation des Dames de Saint-Louis qu'il avait fondée en 1842, à Juilly. Il était heureux de la prospérité de cette fondation, dirigée par Mme la baronne de Vaux, Supérieure générale, avec autant de fermeté que d'intelligence. A l'origine, les Dames de Saint-Louis devaient être une dépendance de la Congrégation des Pères de Saint-Louis et leurs règles avaient été présentées à Rome et bénies par le Saint-Père sous cette forme. La communauté des Pères n'avait pas prospéré, celle des Dames, au contraire, avait réussi. L'abbé Bautain voulut assurer son avenir. Il demanda à l'évêque de Meaux de vouloir bien accepter comme diocésaine la Congrégation des Dames de Saint-Louis, et se démit entre les mains du prélat de son titre de supérieur. L'évêque de Meaux, témoin du bien que ces pieuses filles opéraient dans le diocèse, accepta.

Cependant, l'âge et le long usage de la parole en public avaient fini par épuiser les forces de l'abbé Bautain. Au commencement de janvier 1863, après une dernière conférence d'une heure, continuée malgré une extrême fatigue, il fut atteint d'une paralysie du larynx, et, depuis ce jour, il ne parlait plus qu'à voix basse. Il employa les loisirs que lui faisait cette infirmité à revoir soigneusement les quarante-six conférences qu'il avait faites à la Sorbonne sur le Décalogue, et il les publia sous le titre de : *La législation primitive de la religion*.

C'est à ce moment qu'arrivait au siège de Paris Mgr Darboy, évêque de Nancy, ami et grand admirateur des écrits de l'abbé Bautain. Le nouveau prélat voulut lui donner une preuve de son affection et de son estime, et lui conféra le titre de vicaire général honoraire du diocèse de Paris, et jusqu'à la veille de sa mort, l'abbé Bautain fit partie du Conseil de l'archevêque, et ses avis y avaient une grande autorité.

Plus l'âge et la maladie affaiblissaient son corps, plus M. Bautain semblait vouloir employer le temps qu'il sentait prêt à lui échapper, à répandre la lumière de l'Évangile. « *Væ mihi, si non evangelizavero,* répétait-il avec l'Apôtre, et il travaillait toujours.

Quelques semaines avant sa mort, il termina une œuvre remarquable, qu'il publia sous le titre de : *Les choses de l'autre monde, journal d'un philosophe.* Ce livre, écrit avec la foi profonde et la perspicacité psychologique que l'on retrouve dans tous les ouvrages de l'abbé Bautain, montre combien son intelligence était encore dans sa pleine puissance.

Cependant, cette vie si sacerdotale et si bien remplie touchait à sa fin. Vers les derniers jours de septembre de 1867, l'abbé Bautain suivit les exercices de la retraite ecclésiastique à Paris avec une régularité et un esprit de foi qui édifièrent profondément le clergé parisien. Il écouta les prédications du P. Olivaint « avec tout le recueillement et toute la candeur d'un jeune séminariste. »

Le 13 octobre, il célébra, avec sa piété ordinaire, le Saint Sacrifice de la Messe dans la petite église du village de Viroflay. Il se préparait à partir le lendemain pour Juilly, où l'appelait une prise d'habit, quand ses hôtes, frappés de l'altération de ses traits, firent appeler un médecin, qui le fit renoncer à son projet de départ, et consentir à un traitement énergique. Il se coucha le soir, après avoir dit ses prières ordinaires, et le lendemain matin, le mal avait fait des progrès effrayants. Le malade demanda le curé de Viroflay, reçut les derniers sacrements, baisa trois fois le crucifix avec amour et s'éteignit une heure

après, en pleine connaissance, « le regard fixé sur Jésus-Christ, dont il avait vaillamment épousé la cause ».

« Le trait caractéristique de la physionomie de l'abbé Bautain, dit le P. Huguet, c'est un rare et imposant ensemble de talents variés, dont un seul aurait suffi pour distinguer un homme. » Philosophe profond, écrivain élégant, moraliste plein de finesse, théologien érudit, professeur consommé, il joignait à une grande intelligence une âme forte, une raison ferme et un caractère égal. »

L'abbé Bautain avait les traits fins et distingués, la physionomie accentuée, le regard perçant et plein de puissance, avec une remarquable expression de résolution et de volonté; sa voix métallique et vibrante rendait tous les accents de son âme, il avait, en un mot, tout ce qui séduit et maîtrise un auditoire.

L'enseignement fut sa vraie vocation; il était surtout professeur, et en avait à un haut degré toutes les qualités. L'un des meilleurs professeurs de la Faculté de lettres de Paris, M. Gérusez, disait de lui : « Bautain est notre maître à tous. » C'était un remarquable travailleur.

Sa vie, toujours sérieuse, fut soumise à une règle stricte et uniforme. Il se levait de bonne heure, faisait une heure de méditation, puis, avant ou après la messe, suivant les circonstances, il donnait trois heures à l'étude ou à la rédaction de quelques-uns de ses ouvrages. L'après-midi était réservée aux affaires, aux visites nécessaires, aux réceptions.

Le ministère de la parole fut la préoccupation constante de toute l'existence de l'abbé Bautain. Un grand nombre de villes de France, presque toutes les paroisses de Paris, comme les plus petites paroisses des environs de Juilly et du diocèse, l'ont vu venir avec empressement accomplir ce devoir. Il prêchait avec simplicité, ne cherchant que l'édification. « Le sacerdoce nous a faits les serviteurs de l'Évangile, » aimait-il à dire aux prêtres qui l'entouraient; et il joignait l'exemple au précepte.

L'abbé Bautain supporta avec une vraie vertu toutes les épreuves et toutes les luttes de son existence. Il se soumit à l'*insuccès* de sa vie entière, avec une douce résignation, priant beaucoup, parlant peu, et remplissant avec sérénité les devoirs de chaque jour.

Pour nous, sa plus grande gloire a été la soumission à l'Église. Il fut éloquent, mais la plus belle parole qu'il ait écrite est celle que nous citons plus haut : « Il ne s'agit pas de discuter ni de raisonner avec Rome : il faut écouter et obéir, et dans cette obéissance tu trouveras la vérité, la tranquillité et la dignité. »

Voici pour les bibliophiles, la liste des principaux ouvrages de M. l'abbé Bautain :

Variétés philosophiques, Strasbourg, 1823; *Paraboles de Krummacher*, traduit de l'allemand, souvent réimprimées; *Propositions générales sur la vie*, thèse de médecine, Strasbourg, 1826; *Morale de l'Évangile*, 1827; *Réponse aux paroles d'un croyant*, 1833; *Quelques réflexions sur l'institution des conférences religieuses, à Paris*, Paris, 1834; *Philosophie du christianisme*, Strasbourg, 1835, 2 vol.; *La religion et la liberté*, 1848; *Psychologie expérimentale*, Strasbourg, 1838; *Morale*, Paris, 1842, 2 vol.; *Essai sur l'art de la parole*, Paris, 1857; *La belle saison à la campagne*, Paris, 1858. *Philosophie des lois au point de vue chrétien*, 1860; *La chrétienne de nos jours*, 1859; *La conscience ou la règle des actions humaines*, 1861; *Manuel de philosophie morale*, 1866; *Méditations sur les épîtres et les évangiles des dimanches du Carême*, 1863; *De l'éducation publique en France au* XIX*e siècle*, 1876.

Brive. BOUYSSONNIE

